



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Canada



Rapport de surveillance des communications **2019**

ISSN : 2290-7874

N° de cat. : BC9-9F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0N2

Tél.: 819-997-0313

Ligne sans frais : 1-877-249-2782 (au Canada seulement)

<https://applications.crtc.gc.ca/contact/fra/librairie>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 2020. Tous droits réservés.

Also available in English

Modifications apportées *au Rapport de surveillance des communications*

Janvier 2020

Infographie 1.6, Graphique 1.5 et Tableau 1.10 : La méthodologie pour calculer les dépenses moyennes des ménages dans les centres urbains a été mise à jour pour être pondérée selon le nombre de ménages.

Infographie 1.8, Graphique 1.9, Graphique 1.10, Graphique 1.11, Graphique 1.12, Carte 1.2 et la texte d'accompagnement : Le terme « réserves autochtones » a été remplacé par « réserves des Premières Nations. »

Infographie 4.2 :

- Les marges BAII des stations de télévision traditionnelle privées et des services de télévision facultatifs ont été révisées.
- La croissance 2017-2018 des revenus des services de distribution par câble a été révisée.
- Le paragraphe suivant l'infographie 4.2 a été révisé où les marges de BAII des stations de télévision traditionnelle privées et des services de télévision facultatifs sont citées.

Infographie 6.3 : La marge BAII des stations de télévision traditionnelle privées a été révisée.

Infographie 6.5 :

- La marge BAII des stations de services de télévision facultatifs a été révisée.
- Le deuxième paragraphe suivant l'infographie 6.5 a été révisé où la marge BAII des services de télévision facultatifs est citée.

Infographie 7.1 : La croissance 2017-2018 des paiements d'affiliation aux services canadiens a été révisée.

Février 2020

Secteur des services mobiles de détail, sous-section « iv. Détails sur la couverture et la disponibilité » : Le nombre de points d'accès sans fil Wi-Fi dans le paragraphe précédant le graphique 10.26 a été modifié afin de corriger une divergence avec les données du graphique 10.26.

Table des matières

Liste d'infographies, graphiques et tableaux	10
1. Services de communication dans les ménages canadiens : Abonnements et dépenses 2013 à 2017.....	22
i. Faits en bref	22
ii. Quels services de communication les ménages canadiens utilisent-ils?	24
Abonnements aux services filaires et mobiles.....	26
Abonnements par quintile de revenu	28
Abonnements Internet et possession d'ordinateurs.....	30
iii. Combien les ménages canadiens dépensent-ils en services de communication?.....	31
Dépenses par quintile de revenu.....	34
Dépenses mensuelles moyennes par emplacement – Centres urbains c. collectivités rurales	36
Dépenses par âge	40
iv. Qui sont couverts par les réseaux à large bande et mobiles au Canada?.....	43
Services Internet à large bande.....	45
Services mobiles	47
v. Méthodologie.....	51
Centres urbains et collectivités rurales.....	51
Communautés de langue officielle en situation minoritaire	51
Réserves des Premières Nations.....	51
Quintiles de revenu et dépenses des ménages.....	52
vi. Annexes.....	53
2. Prix des services de communication au Canada en 2018	62
i. Faits saillants	62
Prix par type de service	64
Prix par province et par territoire.....	66
Comparaison entre les centres urbains et les collectivités rurales.....	67
ii. Services de télédistribution	70
Centres urbains.....	70
Comparaison entre les collectivités rurales et des centres urbains	72
iii. Services téléphoniques filaires locaux.....	73
Centres urbains.....	74
Comparaison des collectivités rurales et des centres urbains.....	75
iv. Services Internet.....	76
Centres urbains.....	76
Comparaison des collectivités rurales et des centres urbains.....	81

v.	Services mobiles	85
	Centres urbains	85
	Comparaison des collectivités rurales et des centres urbains.....	90
vi.	Méthodologie.....	95
	Service de télévision de base	95
	Service téléphonique filaire de base	95
	Services Internet	95
	Services mobiles.....	95
	Prix.....	96
	Écart	97
	Centres urbains et collectivités rurales.....	97
3.	Aperçu de l'industrie des communications : Télécommunications et radiodiffusion.....	102
i.	Revenus	102
ii.	Abonnés.....	108
iii.	Rendement financier	111
iv.	Caractéristiques de l'industrie.....	114
v.	Méthodologie.....	116
	Regroupement d'entreprises par propriété	116
	Données régionales	116
	Services de radiodiffusion	116
	Services de télécommunication	116
	Données recueillies de la radiodiffusion	116
	Observateur des technologies média (OTM)	117
	Définitions	117
4.	Aperçu de la radiodiffusion.....	120
vi.	Revenus et rendement financier.....	122
vii.	Caractéristiques de l'industrie.....	124
	Composition du secteur	125
viii.	Contributions au développement de contenu canadien.....	127
ix.	Revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet.....	131
v.	Méthodologie.....	133
	Données recueillies par le CRTC	133
	Observateur des technologies média (OTM)	133
	Ovum.....	133
	Numeris.....	134

Définitions.....	135
5. Secteur de la radio	138
i. Mesure de l'auditoire	140
ii. Développement de contenu canadien	142
iii. Avantages tangibles	144
iv. Radio commerciale.....	145
Composition du marché	147
Formules	148
v. Radio de la SRC/CBC	151
vi. Radio non commerciale.....	153
Revenus.....	155
vii. Services sonores diffusés par Internet	156
viii. Disponibilité des services de radio et d'autres services sonores	158
Type et nombre de services de radio et de services sonores autorisés à diffuser au Canada, par langue de diffusion, en 2017 et 2018	158
Services de radio en direct desservant la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada	159
Nombre de services de radio publics/communautaires et privés autorisés à diffuser sur les ondes au Canada, par province et langue de diffusion, 2018.....	161
Nombre de nouvelles stations de radio en direct autorisées par attribution de licence du Conseil, par langue, catégorie de licence, type de service et processus d'attribution de licence, de 2014 à 2018	162
ix. Méthodologie.....	163
Collecte de données du CRTC	163
Observateur des technologies média (OTM)	163
Ovum.....	163
Numeris.....	164
Population de langue officielle en situation minoritaire.....	165
Émetteurs desservant la population de langue officielle en situation minoritaire.....	165
Définitions.....	165
6. Secteur de la télévision.....	168
i. Aperçu du secteur	170
Types de services	170
Mesure de l'auditoire.....	172
Dépenses en programmation.....	177
Composition du secteur	182
Avantages tangibles.....	183

ii.	Stations de télévision traditionnelle	184
	Composition du marché des stations de télévision traditionnelle privées.....	187
iii.	Services de télévision facultatifs et sur demande.....	188
	Composition du marché des services facultatifs et sur demande	192
iv.	Services vidéo diffusés par Internet au Canada	194
v.	Disponibilité des services de télévision et de vidéo.....	198
	Nombre de services canadiens publics, communautaires, éducatifs et traditionnels privés dont la diffusion est autorisée, par province et langue de diffusion, 2018	199
	Services de télévision en direct diffusés dans la population de langue officielle en situation minoritaire	200
vi.	Méthodologie.....	203
	Données recueillies par le CRTC.....	203
	Observateur des technologies média (OTM)	203
	Ovum.....	203
	Numeris.....	204
	Population de langue officielle en situation minoritaire	205
	Émetteurs desservant la population de langue officielle en situation minoritaire	205
	Définitions	206
7.	Secteur de la distribution de radiodiffusion	208
i.	Revenus et rendement financier.....	209
	Pénétration des services.....	210
ii.	EDR depuis les dix dernières années.....	212
iii.	Caractéristiques de l'industrie.....	214
	Composition du secteur	215
iv.	Contributions.....	217
v.	Paievements d'affiliation	220
vi.	Règlement des différends	221
vii.	Méthodologie.....	222
	Données recueillies par le CRTC.....	222
	Observateur des technologies média (OTM)	222
	Règlement des différends.....	223
	Définitions	223
8.	Aperçu du secteur des services de télécommunication	226
i	Revenus	226
ii	Secteur des télécommunications.....	229
	Revenus – Service de détail et service de gros	231

Revenus – Services faisant l’objet d’une abstention de la réglementation.....	233
Revenus – Propriété canadienne.....	234
Revenus – Contribution	235
iii Rendement financier.....	236
Dépenses en immobilisations et intensité de capital	237
Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (BAIIDA).....	239
Investissements en spectre	239
iv Résumés par secteur	240
Secteur des services mobiles de détail.....	242
Secteur des services Internet fixes de détail	245
Secteur des services téléphoniques filaires de détail	247
Secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée	249
Services de gros	251
v Méthodologie.....	255
Dépenses en immobilisations et intensité de capital	255
Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements.....	255
Lignes des services Internet de gros et revenus par province ou territoire.....	255
Définitions.....	255
9. Secteur des services Internet fixes de détail et disponibilité de la large bande	258
i. Marché résidentiel	260
Abonnements	261
Revenus.....	267
Composition du marché	272
ii. Marché d'affaires.....	279
Revenus.....	280
Abonnements	281
Technologie	282
iii. Disponibilité des services à large bande	283
Disponibilité à l'échelle nationale	285
Disponibilité de la large bande par province et territoire.....	287
Disponibilité de la large bande dans diverses communautés	288
iv. Applications de large bande	297
Utilisation de données	297
v. Méthodologie.....	300
Évaluation de la large bande : méthodologie.....	300

Évaluation de la large bande : observations	300
Utilisation de données : méthodologie	301
Disponibilité des services à large bande : méthodologie.....	301
Disponibilité du service mobile : méthodologie	301
Communautés de langue officielle en situation minoritaire.....	302
Réserves des Premières Nations.....	302
Centres de population	302
Définitions	302
10. Secteur des services mobiles de détail	306
i. Revenus	308
Environnement/point de vue concurrentiel	312
ii. Données relatives aux abonnés.....	316
Environnement/point de vue concurrentiel	319
iii. Autres indicateurs de rendement.....	323
Environnement/point de vue concurrentiel	332
iv. Détails sur la couverture et la disponibilité.....	336
Environnement/point de vue concurrentiel	345
v. Méthodologie.....	348
Observateur des technologies média (OTM)	348
Les trois plus grands fournisseurs de services mobiles	348
Disponibilité de la couverture	348
Centres urbains et collectivités rurales.....	348
Répartition des abonnés aux forfaits de données par taille de forfait.....	349
Définitions	349

Liste d'infographies, graphiques et tableaux

Infographie 1.1 Faits en bref sur les abonnements et les dépenses des ménages canadiens.....	22
Infographie 1.2 Services de communication des ménages canadiens.....	24
Graphique 1.1 Abonnements des ménages aux services de communication.....	25
Graphique 1.2 Abonnements aux services de téléphonie filaire et mobile (par 100 ménages)	26
Graphique 1.3 Taux d'adoption des services de téléphonie mobile et filaire.....	27
Infographie 1.3 Caractéristiques et dépenses en services de communications des ménages par quintile de revenu.....	28
Infographie 1.4 Dépenses moyennes des ménages canadiens sur les services de communication.....	31
Graphique 1.4 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communication	32
Infographie 1.5 Dépenses des ménages canadiens sur les services de communication par quintile de revenu.....	34
Infographie 1.6 Comparaison des dépenses moyennes des ménages canadiens sur les services de communication par province dans les centres urbains et les collectivités rurales	36
Graphique 1.5 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communication dans les centres urbains	38
Graphique 1.6 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communication dans les collectivités rurales.....	38
Infographie 1.7 Dépenses des ménages canadiens sur les services de communication par âge en 2017...40	
Graphique 1.7 Dépenses mensuelles des ménages, par service et âge de la personne de référence (\$/mois/ménage), 2017	41
Graphique 1.8 Taux de pénétration des services de communication par groupe d'âge, 2017	42
Infographie 1.8 Couverture de la large bande et du sans-fil mobile au Canada en 2017.....	43
Graphique 1.9 Disponibilité du service à large bande à 1,5 Mbps dans les provinces et les territoires en 2017 par ménage, dans l'ensemble du Canada, et dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations	45
Graphique 1.10 Disponibilité du service à large bande à 50/10 Mbps avec transfert de données illimité dans les provinces et les territoires en 2017 par ménage, dans l'ensemble du Canada, et dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations.....	46
Graphique 1.11 Disponibilité du service mobile dans les provinces et les territoires en 2017 par ménage, dans l'ensemble du Canada, et dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations.....	47
Graphique 1.12 Disponibilité du service mobile (LTE) par province et territoire en 2017, par population dans l'ensemble du Canada, et dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations.....	48
Carte 1.1 Répartition de la population des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada, 2016	49
Carte 1.2 Répartition des réserves des Premières Nations dans l'ensemble du Canada, 2017.....	50
Tableau 1.1 Revenus annuels moyens des ménages et dépenses mensuelles moyennes selon le quintile de revenu (\$/mois), 2017	52
Tableau 1.2 Abonnements aux services de téléphonie filaire et mobile par 100 ménages au Canada, 2004 à 2017	53
Tableau 1.3 Abonnements aux services de téléphonie filaire et mobile par 100 ménages au Canada, par quintile de revenu, 2013 à 2017	54
Tableau 1.4 Abonnements aux services de téléphonie filaire et mobile par 100 ménages, par province, 2017	55

Tableau 1.5 Ordinateur à domicile et utilisation d'Internet à la maison, par 100 ménages, par quintile de revenu, 2013 à 2017	55
Tableau 1.6 Dépenses mensuelles moyennes des ménages sur cinq ans en services de communication, par service et par quintile de revenu (\$/mois/ménage), 2013 à 2017	56
Tableau 1.7 Dépenses par service et par quintile de revenu, en pourcentage du revenu annuel moyen, 2017	57
Tableau 1.8 Dépenses des ménages en services de communication, en pourcentage du revenu annuel moyen, par quintile de revenu, 2013 à 2017	58
Tableau 1.9 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communications dans les collectivités rurales, 2012 à 2017	59
Tableau 1.10 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communications dans les centres urbains, 2012 à 2017	60
Infographie 2.1 Prix mensuel moyen rapporté par service au Canada	62
Graphique 2.1 Prix moyens (\$/mois) des services Internet (urbains et ruraux) de 2016 à 2018	64
Graphique 2.2 Prix moyens (\$/mois) des services mobiles (urbains et ruraux) de 2016 à 2018	65
Graphique 2.3 Prix moyens combinés rapportés des services de communication par province/région de 2016 à 2018	66
Infographie 2.2 Prix mensuel moyen rapporté des services de communication dans les centres urbains et les collectivités rurales	67
Graphique 2.4 Prix moyens combinés rapportés des services de communication par province/région en 2018 Télévision de base, téléphone filaire de base, Internet (25/3) et mobile (appels et messagerie texte illimité, ainsi que 5 Go de données)	68
Graphique 2.5 Prix du service de télévision de base des EDR par grand centre urbain en 2018	71
Graphique 2.6 Prix du service de télévision de base des EDR par province/territoire dans les centres urbains et dans les collectivités rurales en 2018	72
Graphique 2.7 Prix du service téléphonique filaire de base (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018	74
Graphique 2.8 Prix du service téléphonique filaire de base (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales par province/territoire en 2018	75
Graphique 2.9 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande de 5/1 Mbps et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018	77
Graphique 2.10 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (25/3 Mbps, 100 Go/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018	79
Graphique 2.11 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (50/10 Mbps, transfert de données illimité) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018	80
Graphique 2.12 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande de 5/1 Mbps et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018	82
Graphique 2.13 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (25/3 Mbps, 100 Go/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018	83
Graphique 2.14 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (50/10 Mbps, transfert de données illimité) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018	84
Graphique 2.15 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 1 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018	86
Graphique 2.16 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 2 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018	87

Graphique 2.17 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 3 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018.....	88
Graphique 2.18 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 4 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018.....	89
Graphique 2.19 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 1 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018	91
Graphique 2.20 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 2 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018	92
Graphique 2.21 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 3 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018	93
Graphique 2.22 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 4 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018	94
Tableau 2.1 Liste des centres urbains.....	98
Tableau 2.2 Liste des collectivités rurales.....	99
Infographie 3.1 Faits saillants sur le secteur des communications, 2018.....	102
Graphique 3.1 Revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication (milliards \$)	103
Graphique 3.2 Taux de croissance annuelle du revenu des services de communication (%)	104
Infographie 3.2 Revenus des services de communication par régions, 2018.....	105
Graphique 3.3 Revenus des services de communication, par type et fournisseur de services (milliards \$)	106
Infographie 3.3 Faits saillants sur la pénétration et la disponibilité des services, 2018.....	108
Graphique 3.4 Abonnés à des services mobiles par type de service et population (millions)	109
Graphique 3.5 Abonnés par type de service et nombre de ménages (millions).....	110
Graphique 3.6 Part des revenus totaux, par groupe de propriété de services de radiodiffusion et de télécommunication (%).....	111
Graphique 3.7 Revenus des services filaires des entreprises de câblodistribution, par type de services (milliards \$).....	112
Graphique 3.8 Marges BAIIDA atteintes par les entreprises de câblodistribution, les FST titulaires et les autres fournisseurs de services (%).....	113
Infographie 3.4 Convergence de l'industrie – les entreprises de câblodistribution par rapport aux FST titulaires	114
Tableau 3.1 Pourcentage des revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication générés par des entreprises exploitées dans plusieurs secteurs.....	115
Infographie 4.1 Aperçu des revenus de radiodiffusion et des contributions au développement du contenu canadien.....	120
Graphique 4.1 Répartition du total des revenus de la radiodiffusion, 2018	121
Infographie 4.2 Aperçu des revenus de la radio, de la télévision et de la distribution de radiodiffusion, ainsi que de la croissance et de la marge du bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)/d'exploitation.....	122
Graphique 4.2 Répartition des revenus par région (milliards \$), 2018.....	123
Infographie 4.3 Aperçu des caractéristiques de l'industrie	124
Infographie 4.4 Revenus, contributions par grand groupe de propriétaires, par secteur	125
Graphique 4.3 Nombre et part des entités qui exploitent 1 à 4 services, 2018.....	126
Graphique 4.4 Part des revenus des entités de radiodiffusion par nombre de services offerts, 2018	126
Infographie 4.5 Contributions au développement de contenu canadien, 2018	127
Graphique 4.5 Contributions au développement de contenu canadien par source (en millions de dollars), 2018	128
Graphique 4.6 Contributions au développement de contenu canadien par rapport au total des revenus de radiodiffusion (millions \$), 2009-2018.....	129

Infographie 4.6 Aperçu des revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet	131
Graphique 4.7 Revenus estimatifs des services sonores diffusés par Internet au Canada (millions de dollars), 2018	132
Graphique 4.8 Revenus estimatifs des services vidéo diffusés par Internet au Canada (millions de dollars), 2018	132
Infographie 5.1 Faits saillants sur le secteur de la radio canadienne	138
Graphique 5.1 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire des Canadiens de 18 ans et plus de la radio traditionnelle et des services audio en continu, de 2014 à 2018	140
Graphique 5.2 Pourcentage de Canadiens de 18 ans et plus qui ont syntonisé la radio et écouté des services sonores en continu au cours du dernier mois, par langue et par plateforme, en 2017 et 2018	141
Graphique 5.3 Contributions au titre du DCC par mesure réglementaire (millions \$) des années de radiodiffusion 2013-2014 à 2017-2018	142
Graphique 5.4 Bénéficiaires des contributions au titre du DCC (millions \$), 2018	143
Tableau 5.1 Nombre de transactions de propriété en radio, valeur de ces transactions (millions \$) et les avantages tangibles qui en ont découlé (millions \$), par langue de service, pour la période du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018	144
Infographie 5.2 Aperçu de la radio commerciale	145
Graphique 5.5 Revenus des stations de radio commerciales de langue tierce (%) et nombre de stations par marché, 2018	146
Infographie 5.3 Composition du marché de la propriété en radio	147
Graphique 5.6 Part d'écoute des formules du marché francophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale), 2018	148
Graphique 5.7 Part d'écoute des formules du marché anglophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale), 2018	149
Graphique 5.8 Revenus des stations de radio commerciales de nouvelles/causeries (millions \$), 2018	150
Graphique 5.9 Revenus des stations de radio commerciales de nouvelles/causeries au Canada (à l'exception du Québec) par rapport aux stations du Québec (millions \$), 2018	150
Infographie 5.4 Aperçu de la SRC/CBC et répartition des stations de radio par marché et par formule	151
Infographie 5.5 Aperçu de la radio non commerciale	153
Graphique 5.10 Revenus des stations de radio non commerciales (millions \$) par type de service, de 2014 à 2018	155
Infographie 5.6 Revenus déclarés des services sonores diffusés par Internet en 2018	156
Graphique 5.11 Revenus estimatifs au Canada (millions \$) des services sonores diffusés par Internet par modèle d'affaires, de 2014 à 2018	157
Tableau 5.2 Type et nombre de services de radio et de services sonores autorisés à diffuser au Canada, par langue de diffusion	158
Graphique 5.12 Nombre d'émetteurs de radio (y compris les émetteurs de rediffusion), par type de service desservant la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada, 2018	159
Graphique 5.13 Émetteurs de radio (stations et émetteurs de rediffusion) desservant la population de langue officielle en situation minoritaire par province (en pourcentage de tous les émetteurs de radio), et pourcentage de la population de langue officielle en situation minoritaire (en pourcentage de la population totale) dans chaque province et territoire, et dans l'ensemble du Canada, 2018	160
Tableau 5.3 Nombre de services de radio publics/communautaires et privés autorisés à diffuser en direct au Canada, par province et langue de diffusion, 2018	161
Tableau 5.4 Nombre de nouvelles stations de radio en direct autorisées par attribution de licence du Conseil, par langue, catégorie de licence, type de service et processus d'attribution de licence, de 2014 à 2018	162

Infographie 6.1 Aperçu du secteur de la télévision	168
Graphique 6.1 Revenus des stations de télévision traditionnelle privées, des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, des services facultatifs et des services sur demande (millions \$), 2018...	170
Graphique 6.2 Revenus d'abonnement et de publicité des stations de télévision traditionnelle privées et des services facultatifs (millions \$), 2018.....	171
Graphique 6.3 Taux de croissance des revenus des stations de télévision traditionnelle privées, des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, des services facultatifs et des services sur demande (%), 2014-2018	171
Graphique 6.4 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire des Canadiens de 18 ans et plus de télévision traditionnelle et de télévision par Internet, 2014-2018.....	172
Graphique 6.5 Pourcentage de Canadiens de 18 ans et plus qui regardaient du contenu vidéo et de la programmation à la télévision et par Internet le mois dernier par langue et par plateforme, 2018	173
Graphique 6.6 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire de la télévision traditionnelle par les Canadiens, par groupe d'âge.....	174
Graphique 6.7 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes et non canadiennes diffusées par les services de télévision de langue française sur le marché de langue française du Québec.....	175
Graphique 6.8 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes et non canadiennes diffusées dans l'ensemble du Canada (à l'exception du marché de langue française du Québec) par les services de télévision de langue anglaise et de langue tierce	175
Graphique 6.9 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes distribuées par les services de télévision canadiens, par marché linguistique, origine et catégorie de programmation, 2018.....	176
Graphique 6.10 Dépenses en programmation consacrées aux ÉIN, aux émissions canadiennes et non canadiennes (millions \$), 2018.....	177
Graphique 6.11 DÉC, par type de service (millions \$), 2018.....	178
Graphique 6.12 DÉC des stations de télévision traditionnelle et des services facultatifs par catégorie de programmation (millions \$), 2014, 2017 et 2018	179
Graphique 6.13 DÉC dans la catégorie des émissions de nouvelles par type de services de télévision (millions \$), 2018.....	180
Graphique 6.14 Dépenses en ÉIN, par catégorie (millions \$), 2018.....	181
Infographie 6.2 Composition du marché des stations de télévision détenues par les grands groupes de propriété.....	182
Tableau 6.1 Valeur des transactions et des avantages tangibles correspondants dans le secteur de la télévision du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018.....	183
Infographie 6.3 Aperçu des stations de télévision traditionnelle	184
Graphique 6.15 Revenus des stations de télévision traditionnelle privées, par source (%), 2018	185
Source : Données recueillies par le CRTC	185
Graphique 6.16 Revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, par source (%), 2018	185
Graphique 6.17 Sources de revenu des stations de télévision conventionnelles de la SRC/CBC (millions \$), 2014-2018	186
Infographie 6.4 Stations de télévision traditionnelle privée détenues par les grands groupes de propriété	187
Infographie 6.5 Aperçu des services de télévision facultatifs et sur demande.....	188
Graphique 6.18 Revenus des services facultatifs et sur demande (millions \$).....	190
Graphique 6.19 Revenus des services facultatifs et sur demande, par source (millions \$), 2018.....	191
Infographie 6.7 Services sur demande des grands groupes de propriété	193

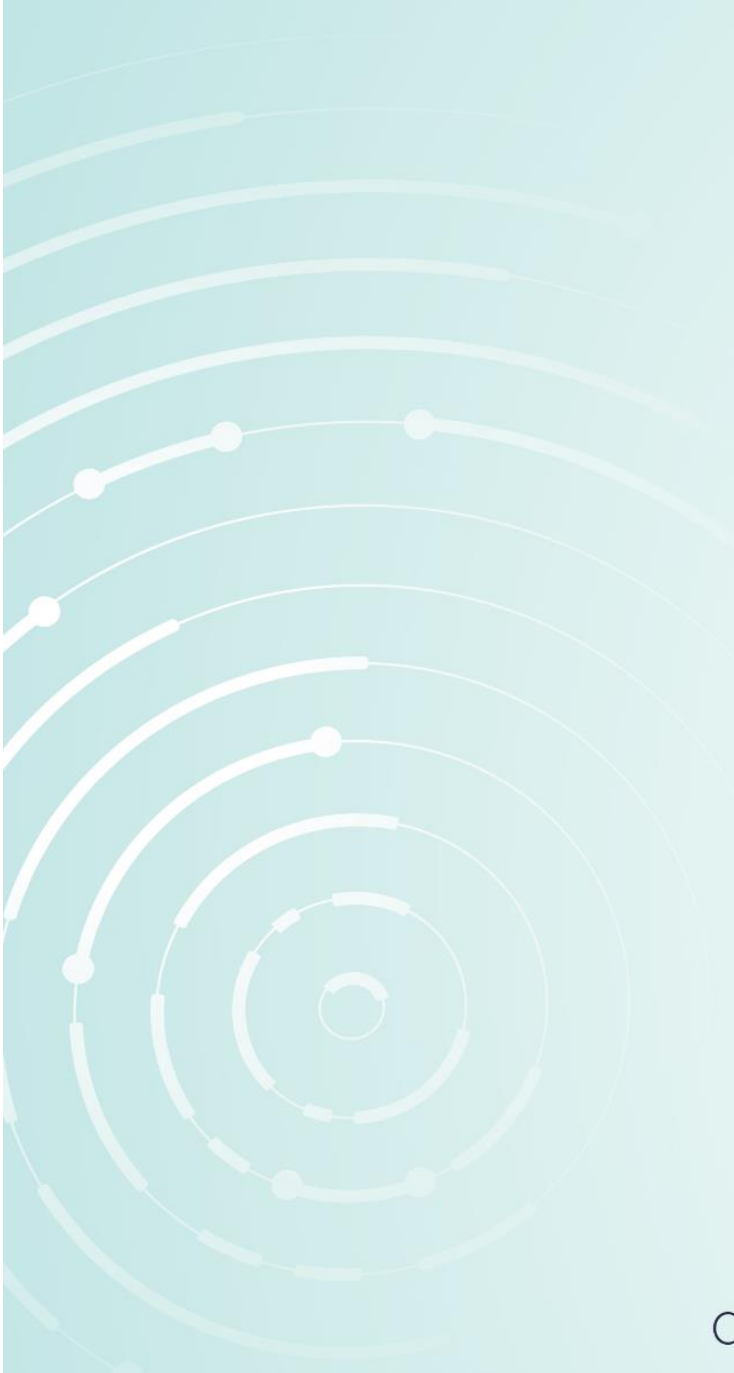
Infographie 6.8 Aperçu des services vidéo diffusés par Internet.....	194
Graphique 6.20 Revenus estimatifs au Canada des services vidéo diffusés par Internet, par modèle d'entreprise (millions \$), 2014 à 2018.....	195
Graphique 6.21 Revenus estimatifs au Canada des services de VSDA (millions \$), 2018.....	196
Graphique 6.22 Revenus estimatifs au Canada des services de VSDT (millions \$), 2018.....	196
Graphique 6.23 Revenus estimatifs au Canada des services de VSDFP (millions \$), 2018.....	196
Graphique 6.24 Revenus estimatifs au Canada des services de VSDFP par plateforme (millions \$), 2016-2018.....	197
Tableau 6.2 Type et nombre de services de télévision et de radio autorisés à diffuser au Canada, par langue de diffusion, 2017 et 2018.....	198
Tableau 6.3 Nombre de services canadiens publics, communautaires, éducatifs et traditionnels privés dont la diffusion est autorisée, par province et langue de diffusion, 2018.....	199
Graphique 6.25 Nombre d'émetteurs de télévision en direct (incluant émetteurs de rediffusion), par type de service, desservant la population LOSM, au Canada, 2018.....	200
Tableau 6.4 Total d'heures d'écoute (millions) par marché.....	205
Infographie 7.1 Faits saillants sur le secteur canadien des EDR.....	208
Infographie 7.2 Aperçu des revenus et rendement financier.....	209
Graphique 7.1 Pourcentage des ménages abonnés à une EDR comparativement au pourcentage des Canadiens regardant la télévision exclusivement en ligne, 2014-2018.....	210
Graphique 7.2 Pourcentage des Canadiens âgés de 18 ans et plus qui ont regardé la télévision exclusivement en ligne de 2014 à 2018, à l'échelle nationale et selon la langue parlée.....	211
Graphique 7.3 Pourcentage des Canadiens âgés de 18 ans et plus qui ont regardé la télévision exclusivement en ligne, par groupe d'âge.....	211
Infographie 7.3 Aperçu du secteur des EDR sur une décennie.....	212
Graphique 7.4 Évolution des revenus de distribution de radiodiffusion (milliards \$) et du nombre d'abonnements (millions) par rapport au nombre de ménages au Canada, de 2009 à 2018.....	213
Graphique 7.5 Revenus par type de plateforme de distribution (%), 2018.....	214
Graphique 7.6 Abonnés par type de plateforme de distribution (%), 2018.....	214
Infographie 7.5 Services des EDR des grands groupes de propriété.....	215
Infographie 7.6 Total des contributions des EDR par bénéficiaire.....	217
Graphique 7.7 Contributions des EDR à la programmation canadienne par bénéficiaire (million \$), 2014 à 2018.....	219
Graphique 7.8 Paiements d'affiliation déclarés par plateforme de distribution (millions \$), 2018.....	220
Graphique 7.9 Paiements d'affiliation versés aux services canadiens et non canadiens (millions \$), 2018.....	220
Graphique 7.10 Nombre de cas de règlement de différends, 2017 à 2018.....	221
Graphique 7.11 Nombre de cas de règlement officiel de différends, 2017 à 2018.....	221
Infographie 8.1 Aperçu des revenus totaux des services de télécommunication, 2018.....	226
Infographie 8.2 Part de marché des revenus totaux par type de fournisseur de services, 2018.....	227
Graphique 8.1 Part des revenus totaux par type de FST (%), 2018.....	228
Graphique 8.2 Compagnies offrant des services de télécommunication par type de FST (%), 2018.....	228
Infographie 8.3 Part des revenus des télécommunications par secteur, 2018.....	229
Graphique 8.3 Répartition des FST par nombre de services offerts (%), 2018.....	230
Graphique 8.4 Part des revenus des FST selon le nombre de services offerts (%), 2018.....	230
Infographie 8.4 Aperçu de la part des revenus des services de détail et de la part des revenus des services de gros (%), 2018.....	231
Graphique 8.5 Revenus des services de télécommunication par catégorie et par province ou territoire (millions \$), 2018.....	232

Graphique 8.6 Lignes prêtes à soutenir l'accès à des services haute vitesse de gros par province et par territoire (en milliers), 2018.....	233
Tableau 8.1 Pourcentage des revenus des services de télécommunication faisant l'objet d'une abstention de la réglementation (%).....	234
Graphique 8.7 Subventions versées aux entreprises de services locaux titulaires (millions \$) et taux de contribution (%).....	235
Infographie 8.5 Aperçu des indicateurs clés du rendement financier des télécommunications, 2018.....	236
Graphique 8.8 Dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication (milliards \$), par type	237
Graphique 8.9 Intensité de capital pour les industries présentant les rapports d'intensité de capital les plus élevés (%), 2018	238
Graphique 8.10 Dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication en pourcentage des revenus (%), selon le type de FST.....	238
Graphique 8.11 Marges BAIIDA par secteur (%)	239
Infographie 8.6 Aperçu des revenus de détail par secteur, 2018.....	240
Infographie 8.7 Aperçu du secteur des services mobiles de détail, 2018	242
Tableau 8.2 Composantes des revenus des services sans mobiles et de téléappel de détail (millions \$).243	
Graphique 8.12 Part de marché en termes de revenus des services mobiles de détail (%).....	244
Infographie 8.8 Aperçu du secteur des services Internet fixes de détail	245
Tableau 8.3 Revenus des services Internet de détail (million \$).....	246
Infographie 8.9 Aperçu du secteur des services téléphoniques filaires de détail, 2018	247
Tableau 8.4 Revenus des services locaux et interurbains de détail (millions \$).....	247
Infographie 8.10 Aperçu du secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée, 2018	249
Tableau 8.5 Revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée de détail (millions \$).....	249
Infographie 8.11 Aperçu du marché de gros, 2018	251
Tableau 8.6 Revenus des services de télécommunication de gros, par secteur (millions \$)	251
Graphique 8.13 Pourcentage de lignes des services Internet haute vitesse de gros par région (%), 2018	253
Graphique 8.14 Pourcentage de la part des revenus des services Internet haute vitesse de gros par région (%), 2018	253
Graphique 8.15 Lignes prêtes à soutenir l'accès à des services haute vitesse de gros par vitesse de téléchargement (en milliers)	254
Infographie 9.1 Aperçu du secteur des services Internet fixes de détail, 2018	258
Infographie 9.2 Aperçu du marché des services Internet résidentiels, 2018.....	260
Infographie 9.3 Points d'intérêt concernant les abonnements aux services Internet résidentiels, 2018	261
Graphique 9.1 Abonnements aux services Internet résidentiels par type de fournisseur de services (en milliers).....	262
Graphique 9.2 Taux de croissance du nombre d'abonnements à des services Internet résidentiels par rapport au taux de croissance de la population (%).....	262
Graphique 9.3 Abonnements aux services Internet haute vitesse résidentiels (%) par capacité de téléversement/téléchargement (en Go)	263
Graphique 9.4 Abonnements aux services Internet haute vitesse résidentiels par vitesse de téléchargement annoncée (%).....	264
Graphique 9.5 Vitesse moyenne pondérée de téléversement/téléchargement des abonnements à un service Internet résidentiel (Mbps).....	265

Graphique 9.6 Utilisation moyenne pondérée de téléversement/téléchargement (Go) par abonné à des services Internet haute vitesse résidentiels	266
Infographie 9.4 Points d'intérêt concernant les revenus des services Internet résidentiels, 2018	267
Graphique 9.7 Revenus des services d'accès Internet résidentiels (milliards \$)	267
Graphique 9.8 Revenus des services d'accès Internet résidentiels par type de fournisseur de services (%)	268
Infographie 9.5 Points d'intérêt concernant le revenu moyen par utilisateur, 2018	269
Graphique 9.9 Revenu mensuel moyen des services Internet résidentiels (\$), par vitesse de téléchargement annoncée	270
Graphique 9.10 Abonnements à des services d'accès Internet résidentiels par technologie d'accès en 2014 (%)	271
Graphique 9.11 Abonnements à des services d'accès Internet résidentiels par technologie d'accès en 2018 (%)	271
Infographie 9.6 Résumé de la composition du marché des services Internet résidentiels, 2018.....	272
Graphique 9.12 Revenus des services d'accès Internet résidentiels, par type de fournisseur de services(%), 2018.....	273
Graphique 9.13 Revenus des services d'accès Internet résidentiels par type de fournisseur de services (milliards \$).....	274
Graphique 9.14 Abonnements aux services d'accès Internet résidentiels, par type de fournisseur de services (%).....	275
Graphique 9.15 Utilisation moyenne pondérée de téléversement/téléchargement (Go) par les abonnés à des services Internet haute vitesse résidentiels	276
Graphique 9.16 Revenus mensuels moyens des services d'accès Internet résidentiels (\$), par vitesse de téléchargement annoncée (Mbps), 2018	277
Graphique 9.17 Abonnements aux services Internet haute vitesse résidentiels (%) par capacité de téléversement/téléchargement (Go) et types de fournisseurs de services, 2018.....	278
Infographie 9.7 Aperçu du marché des services d'accès Internet d'affaires, 2018	279
Graphique 9.18 Revenus du marché des services d'accès Internet d'affaires, par type de fournisseur de services (%).....	280
Graphique 9.19 Nombre d'abonnements aux services d'accès Internet d'affaires par type d'abonnement (en milliers).....	281
Graphique 9.20 Abonnements aux services d'accès Internet haute vitesse d'affaires par type de fournisseur de services (%).....	281
Graphique 9.21 Revenus des services d'accès Internet d'affaires par technologie d'accès (%).....	282
Infographie 9.8 Aperçu de la disponibilité des services Internet à large bande, 2018	283
Tableau 9.1 Principaux indicateurs de la disponibilité des télécommunications (en pourcentage de la population pour les services mobiles et en pourcentage des ménages pour les services Internet)	285
Graphique 9.22 Disponibilité des services à large bande par vitesse (% des ménages)	286
Tableau 9.2 Disponibilité des services à large bande par vitesse et par province/territoire en 2018 (% des ménages)	287
Infographie 9.9 Points d'intérêt concernant la disponibilité des services Internet à large bande dans diverses communautés, 2018	288
Graphique 9.23 Disponibilité des services à large bande - Régions urbaines c. rurales (% des ménages), 2018	289
Graphique 9.24 Comparaison de la disponibilité de la large bande dans les CLOSM, les collectivités rurales, les réserves des Premières Nations et le reste du Canada, par vitesse (% de ménages), 2018 ...	290
Graphique 9.25 Disponibilité des services à large bande dans les réserves des Premières Nations, par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2018	291

Graphique 9.26 Disponibilité des services à large bande dans les CLOSM, par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2018.....	292
Tableau 9.3 Disponibilité des services Internet offrant des vitesses de 50/10 Mbps et un transfert de données illimité, par taille de la population et par province/territoire (% des ménages), 2018.....	293
Carte 9.2 Disponibilité des services de large bande fixe, 2018.....	294
Carte 9.3 Couverture de la large bande et des services mobiles dans les réserves des Premières Nations, 2018	295
Carte 9.4 Disponibilité des services de large bande et de mobilité dans les CLOSM, 2018	296
Infographie 9.10 Aperçu de l'utilisation des données par application de large bande populaire, 2018 ...	297
Graphique 9.27 Utilisation de données (Go/h) des services sélectionnés sur un branchement Internet à large bande filaire, 2018.....	298
Graphique 9.28 Utilisation de données (Go/h) des services sélectionnés sur un branchement Internet à large bande sans fil (LTE), 2018	299
Infographie 10.1 Faits saillants sur le secteur des services mobiles de détail, 2018	306
Infographie 10.2 Faits saillants sur les revenus des services mobiles de détail, 2018.....	308
Graphique 10.1 Revenus du secteur des services mobiles de détail, par source (milliards \$)	309
Infographie 10.3 Composition des revenus des services mobiles de détail par type de forfait, 2018	310
Infographie 10.4 Revenus d'itinérance des services mobiles, 2018	311
Infographie 10.5 Part des revenus des services mobiles de détail des 3 plus grands par rapport aux autres fournisseurs, 2018	312
Graphique 10.2 Part de marché des revenus des services mobiles, 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (%).....	313
Graphique 10.3 Taux de croissance des revenus des 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (%)	314
Graphique 10.4 Revenus des services mobiles de détail postpayés (téléphonie de base, interurbain et données) comme pourcentage des revenus totaux des services mobiles de détail (%)	315
Infographie 10.6 Caractéristiques des abonnements aux services mobiles de détail, 2018.....	316
Graphique 10.5 Part de marché provinciale/territoriale des abonnés de Bell, TELUS, Rogers et des autres fournisseurs (%), 2018.....	317
Graphique 10.6 Pourcentage des abonnés aux services mobiles ayant un forfait de données (%)	318
Graphique 10.7 Répartition des abonnés aux services mobiles avec des forfaits de données, par taille de forfait (%), 2018.....	318
Infographie 10.7 Part de marché des abonnés aux services mobiles de détail des 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs, 2018	319
Graphique 10.8 Taux de croissance des abonnés des 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (%)	320
Graphique 10.9 Part de marché des abonnés aux services mobiles : 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (%).....	320
Graphique 10.10 Pourcentage des abonnés avec des forfaits de données, 3 plus grands c. autres fournisseurs (%).....	321
Graphique 10.11 Répartition des abonnés aux services mobiles de données par taille de forfait : 3 plus grands c. autres fournisseurs (%), 2018	322
Infographie 10.8 Faits saillants sur le rendement financier des services mobiles de détail, 2018.....	323
.....	323
Graphique 10.12 RMPU pour les services mobiles à l'échelle nationale (\$/mois)	324
Graphique 10.13 Marges BAIIIDA des services mobiles (%).....	325
Graphique 10.14 Dépenses en capital moyennes par abonné, par mois (\$).....	326
Graphique 10.15 Utilisation mensuelle moyenne de données par abonné (Mo)	326

Graphique 10.16 Taux de résiliation mensuel moyen dans l'industrie (%)	327
Graphique 10.17 Taux de résiliation mensuel moyen : 3 plus grands c. autres fournisseurs (%)	327
Graphique 10.18 Pénétration des appareils mobiles (%)	328
Tableau 10.1 Pénétration des appareils mobiles par groupe linguistique (%).....	329
Graphique 10.19 Pénétration des appareils mobiles, par province/région, 2018.....	329
Graphique 10.20 Activités populaires liées à l'Internet et aux services mobiles effectuées par les Canadiens sur leurs téléphones intelligents (%), 2018.....	330
Graphique 10.21 Activités populaires liées à l'Internet et aux services mobiles menées par les Canadiens sur leurs tablettes (%), 2018.....	331
Infographie 10.9 Indicateurs de rendement financier des services mobiles de détail des 3 plus grands par rapport aux autres fournisseurs, 2018.....	332
Graphique 10.22 RMPU des 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (\$/mois).....	333
Graphique 10.23 DCMU des 3 plus grands c. autres fournisseurs (\$/mois)	333
Graphique 10.24 Intensité de capital des 3 plus grands c. autres fournisseurs (%)	334
Graphique 10.25 Utilisation moyenne de données par abonné des 3 plus grands c. autres fournisseurs (Go/mois)	335
Infographie 10.10 Faits saillants sur la couverture des services mobiles, 2018.....	336
Graphique 10.26 Nombre de points d'accès Wi-Fi gratuits au Canada, par région, 2018.....	337
Graphique 10.27 Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE au Canada, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%)	338
Graphique 10.28 Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE, par région, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%), 2018	339
Graphique 10.29 Couverture LTE des principales routes et autoroutes (%), par région, 2018.....	339
Carte 10.1 Expansion de la couverture LTE, 2013 à 2018.....	340
Carte 10.2 Accessibilité des services LTE par nombre de réseaux dotés d'installations, 2018	341
Carte 10.3 Routes principales avec et sans la LTE, 2018	342
Carte 10.4 Couverture de la large bande et des services mobiles dans les réserves des Premières Nations, 2018.....	343
Carte 10.5 Disponibilité des services de large bande et de mobilité dans les CLOSM, 2018.....	344
Infographie 10.11 Couverture du service mobile des 3 plus grands c. autres fournisseurs, 2014 par rapport à 2018.....	345
Graphique 10.30 Trafic d'appels et de données en itinérance par destination (%), 2018.....	346
Graphique 10.31 Taux de pénétration des abonnés, en pourcentage de la population totale (%)	347



Rapport de surveillance des communications **2019**

Services de communication
dans les ménages canadiens :
Abonnements et dépenses
2013 à 2017

Services de communication dans les ménages canadiens : Abonnements et dépenses 2013 à 2017

Cet article donne un aperçu de l'adoption des technologies de communication par les ménages canadiens pour la période s'étendant de 2013 à 2017 et illustre les tendances en matière de dépenses en services de communication des ménages. Les données présentées ici sont tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages¹ de Statistique Canada et des sources du CRTC. Des données additionnelles sur l'industrie des communications au Canada sont présentées dans le [Rapport de surveillance des communications 2018 \(RSC\) du Conseil](#).

i. Faits en bref

Infographie 1.1 Faits en bref sur les abonnements et les dépenses des ménages canadiens



Source : Statistique Canada, Dépenses des ménages selon le quintile de revenu du ménage, Tableau 11-10-0223-01.

Remarque : La « télédistribution » fait référence au câble, à la télévision par protocole Internet (IPTV) et aux services par satellite utilisés pour fournir des services de télévision aux ménages.

¹ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=250693

En 2017:

Les ménages canadiens délaissent toujours le service téléphonique filaire en faveur du service mobile, avec environ un tiers des ménages qui sont abonnés au service mobile seulement.²

Les abonnements des ménages aux services de télédistribution³ ont diminué lentement, à environ trois sur quatre ménages abonnés, tandis que le pourcentage de ménages ayant un service Internet a augmenté lentement, passant à 89,0 %.

Les ménages canadiens ont dépensé en moyenne 233,00 \$ par mois pour leurs services de communication, une augmentation de 10,17 \$ (4,6 %) par rapport à 2016. En comparaison, le taux moyen d'inflation annuelle au Canada était de 1,6 % en 2017, selon Statistique Canada.

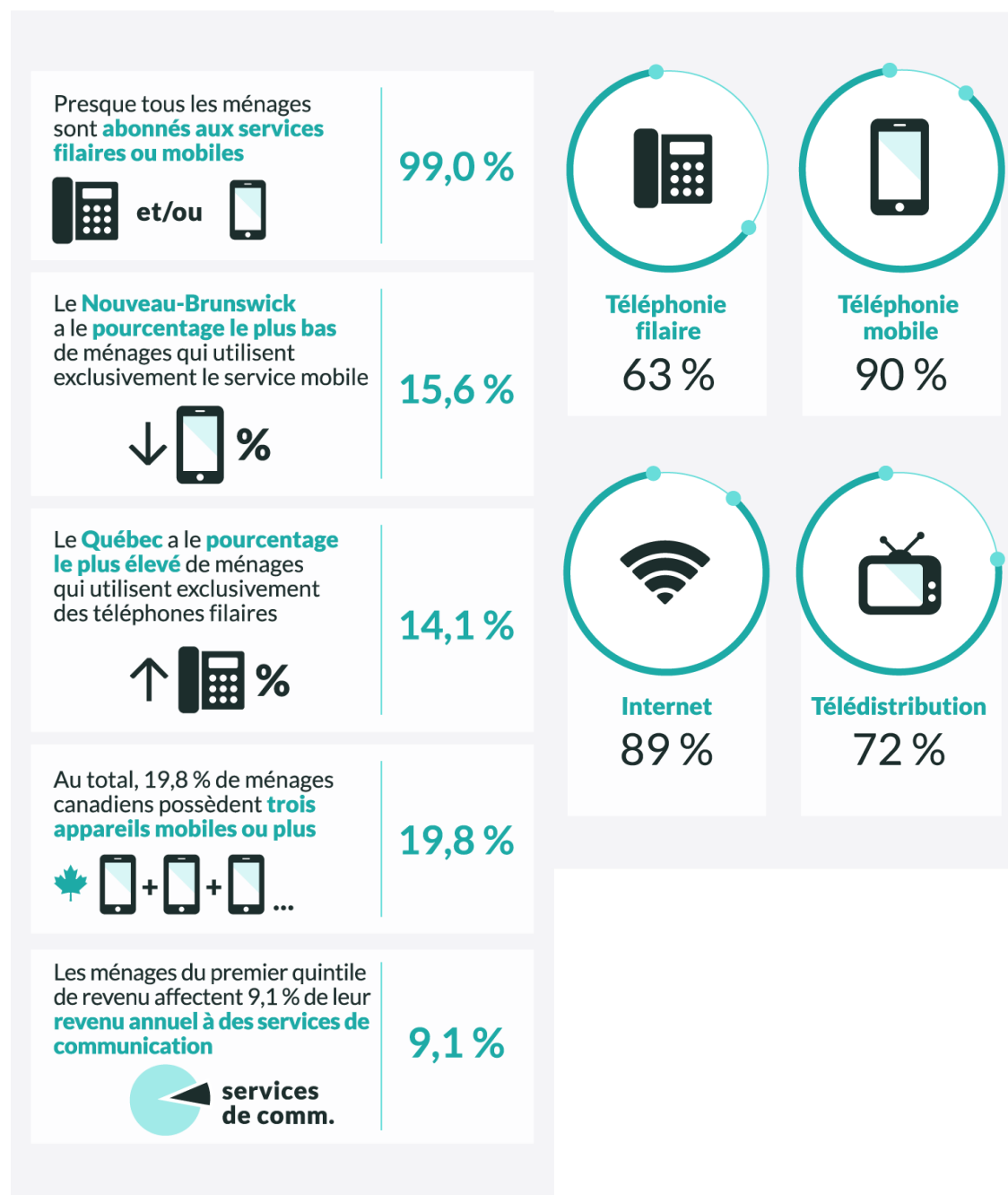
Les ménages canadiens ont continué de dépenser plus par mois pour les services mobiles (101,00 \$) que pour les services Internet (54,17 \$) que pour les services de télédistribution (52,58 \$) et les services filaires (25,25 \$).

² On utilise divers termes pour décrire les services téléphoniques offerts aux Canadiens. Statistique Canada rend compte des abonnements et des dépenses liées au service de téléphonie cellulaire. Le présent article fait référence aux téléphones cellulaires en tant que téléphones mobiles, avec des dépenses en services mobiles, notamment la voix, le service d'envoi de messages courts (SMC), et les services de données comme l'accès à Internet.

³ Les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) offrent aux Canadiens des services de télévision par abonnement. Elles distribuent les émissions des stations de télévision et de radio en direct traditionnelles. Elles distribuent aussi des services audio et vidéo payants et facultatifs (p. ex. services payants, spécialisés, à la carte, vidéo sur demande). La majorité des EDR sont des fournisseurs de services par câblodistribution, par satellite de radiodiffusion nationale en direct ou par télévision sur protocole Internet (IPTV). Dans cet article, les services d'EDR font référence aux « services de télédistribution »; ils excluent les abonnements et l'écoute ou la diffusion en continu d'émissions de télévision ou de clips sur Internet.

ii. Quels services de communication les ménages canadiens utilisent-ils?

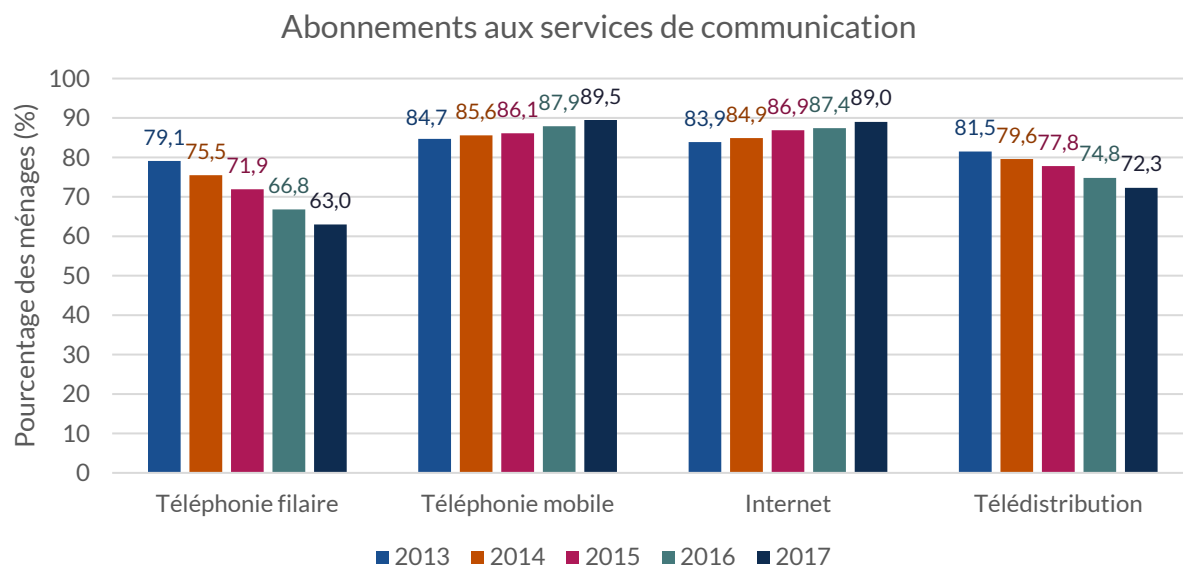
Infographie 1.2 Services de communication des ménages canadiens



Source : Statistique Canada, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01 – Données d’abonnement aux services filaires, mobiles et Internet. Collecte de données du CRTC – Données d’abonnement aux services de télédistribution.

Dans le système de communication canadien, il est important de mettre en évidence les abonnements aux services individuels pour les services filaires, mobiles, Internet et de télédistribution. La plupart des Canadiens, sinon tous, choisissent un ou plusieurs de ces services, qui jouent un important rôle dans leur vie quotidienne. La présente section présente les tendances en matière d'adoption au Canada par type de service, revenu et province.

Graphique 1.1 Abonnements des ménages aux services de communication



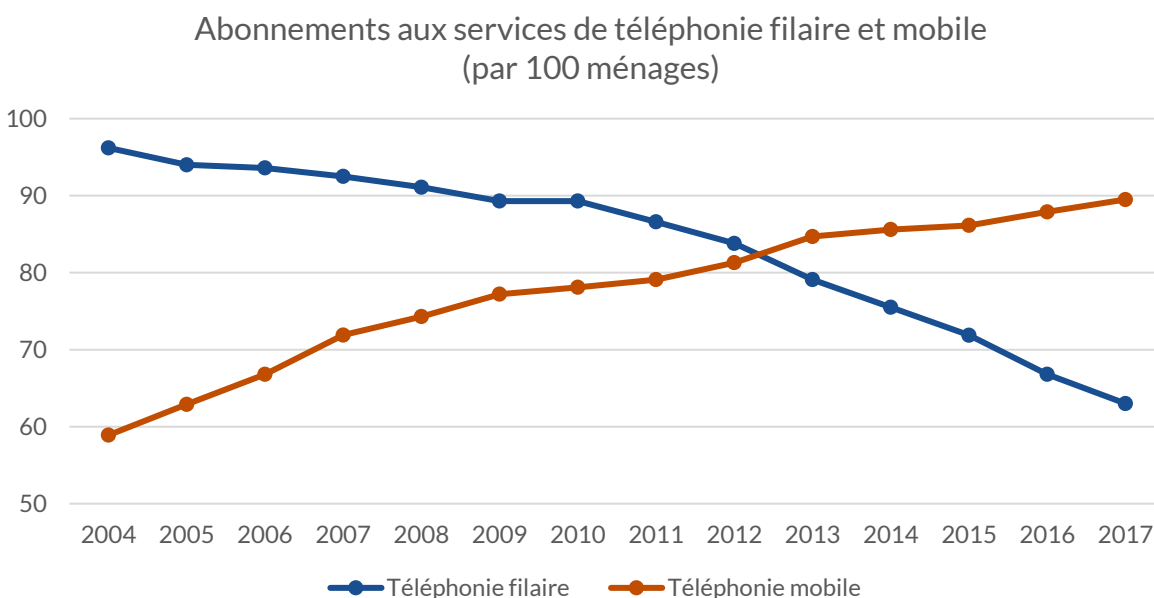
Source : Statistique Canada, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01 – Données d'abonnement aux services filaires, mobiles et Internet. Collecte de données du CRTC – Données d'abonnement aux services de télédistribution.

Abonnements aux services filaires et mobiles

En 2017, légèrement plus de ménages étaient abonnés à des services mobiles (89,5 %) que des services Internet (89,0 %). Presque tous les ménages canadiens (99,0 %) étaient abonnés aux services téléphoniques mobiles ou filaires en 2017 (Tableau 1.2) et les ménages possédaient en moyenne 1,7 téléphone mobile.

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage de ménages ayant des services filaires a diminué, tandis que celui des ménages ayant des services mobiles a augmenté (Graphique 1.2). Moins de ménages choisissent les deux services. En 2017, près d'un tiers (36,0 %) des ménages canadiens utilisaient exclusivement les téléphones mobiles et 9,5 %, exclusivement les téléphones filaires.

Graphique 1.2 Abonnements aux services de téléphonie filaire et mobile (par 100 ménages)



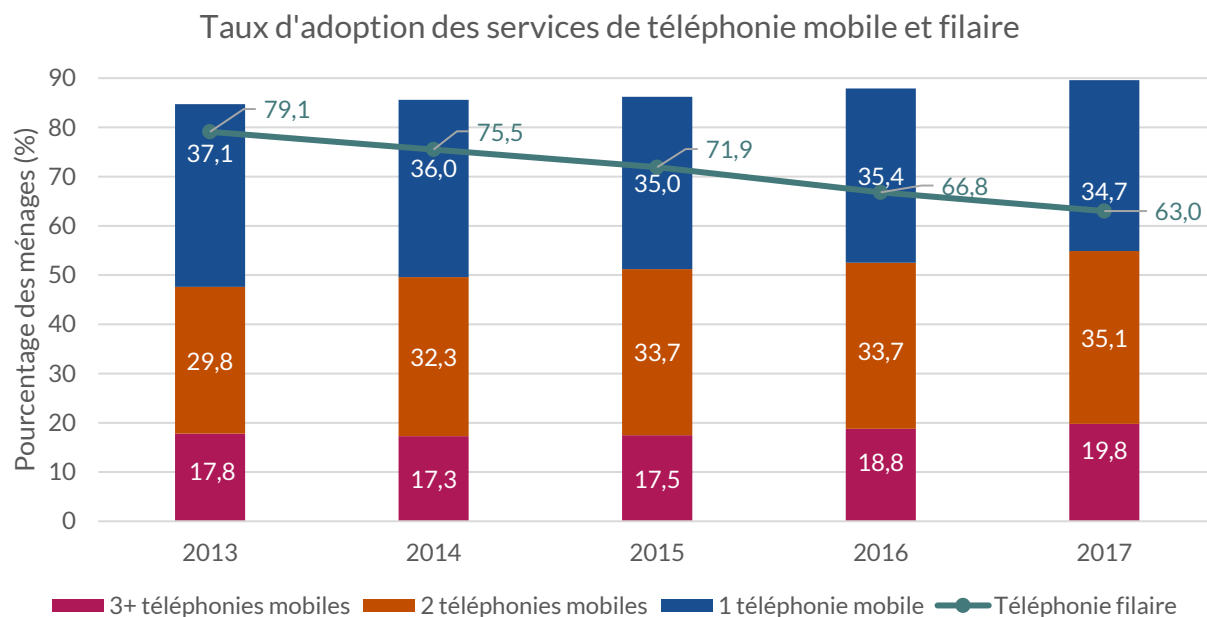
Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01

Bien que la transition vers une utilisation généralisée des téléphones mobiles – en partie comme un substitut aux services filaires – soit un processus à long terme, les données historiques au Tableau 1.2 montrent à quelle vitesse les ménages canadiens ont adopté les téléphones mobiles. En 2004, les ménages utilisant exclusivement les téléphones filaires (40,0 %) dépassaient largement leurs homologues utilisant exclusivement les téléphones mobiles (2,7 %). Les données de pénétration du téléphone filaire et mobile montrent des tendances alternées au cours de la dernière décennie et demi. L'adoption des services mobiles a dépassé celle des services filaires de 2011 à 2012 lorsque le taux d'abonnement à ces services a chuté de 5,6 %, ce qui est très rapide en considérant que la réduction annuelle de la pénétration du téléphone filaire entre 2004 et 2017 était de 3,2 %. En revanche, les abonnés aux services mobiles ont augmenté à un rythme soutenu de 4,2 % entre 2011 et 2012, entraînant une inversion de la tendance de pénétration des deux services.

En 2017, 36,0 % des ménages canadiens étaient abonnés exclusivement à des services mobiles et 9,5 %, exclusivement à des services filaires. Comme la pénétration des services mobiles et filaires a varié, les revenus ont reflété le changement. De 2013 à 2017, les revenus des services mobiles ont augmenté de 4,9 % par année (RSC 2018, Tableau 6,3) et les revenus des services filaires ont diminué de 5,8 % par

année (RSC 2018, Tableau 4,6). Au cours de cette période, la croissance des revenus des services mobiles a dépassé celle des abonnés. Les revenus des services de données mobiles ont généré une grande partie de la croissance puisqu'ils ont augmenté à un taux moyen de 11,9 % chaque année entre 2013 et 2017 ([RSC 2018, Graphique 6.1](#)). De 2016 à 2017 seulement, l'utilisation moyenne de données par abonné a augmenté de 37,5 % ([RSC 2018, Graphique 6.15](#)), générant des revenus plus élevés par abonné, en plus d'une augmentation des abonnements aux services mobiles. Pour obtenir plus de renseignements sur les habitudes de consommation, consultez la section sur les dépenses en services de communication canadiens ci-dessous.

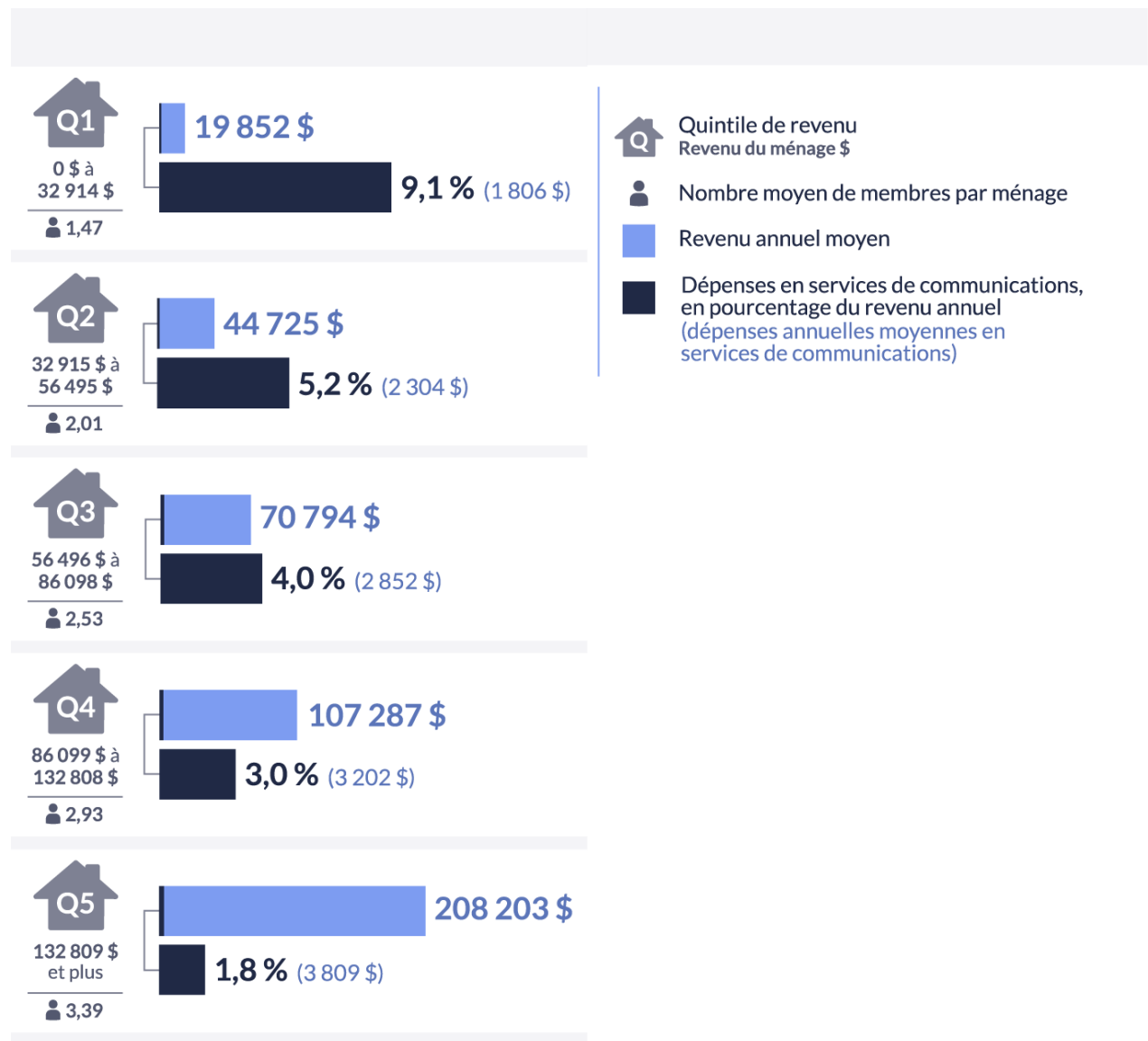
Graphique 1.3 Taux d'adoption des services de téléphonie mobile et filaire



Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0228-01

Abonnements par quintile de revenu

Infographie 1.3 Caractéristiques et dépenses en services de communications des ménages par quintile de revenu



Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0228-01 et Tableau : 11-10-0223-01

Les données sur les abonnements aux services téléphoniques par quintile de revenu (voir le Tableau 1.1) illustrent différents modèles de consommation dans les ménages à revenu élevé et faible. Alors que plus de 99 % des ménages canadiens possèdent un service téléphonique, seulement 2,4 % des ménages canadiens au revenu le plus élevé comptent exclusivement sur un service filaire, comparativement à près de 23,9 % des ménages à faible revenu. Ce sont 42 % des ménages à faible revenu qui sont abonnés exclusivement aux services mobiles, tout comme environ un quart des ménages les plus riches.

En 2017, sur les cinq quintiles de revenu, les ménages du troisième quintile sont ceux qui ont changé le plus leurs habitudes en matière de téléphonie. L'utilisation exclusive des services mobiles a augmenté de 31,4 %, alors que les ménages qui utilisent exclusivement les services filaires dans ce quintile de revenu ont diminué à un taux de 29,4 %. Le quatrième quintile de revenu a changé le plus ses habitudes de téléphonie en ce qui concerne l'utilisation exclusive d'un service filaire, affichant un taux de décroissance de 18,3 % en 2017.

Les ressources financières contribuent à déterminer si les ménages sont abonnés à la fois aux services mobiles et filaires, ou s'ils le sont seulement à l'un de ces services. Au cours des cinq dernières années, les ménages du quintile de revenu le plus élevé ont constamment enregistré le pourcentage le plus faible de ménages abonnés aux services mobiles uniquement. Par contre, les ménages du quintile de revenu le plus bas ont enregistré le pourcentage le plus élevé de ménages abonnés aux services filaire uniquement.

Abonnements par province

Abonnements par population

En 2017, 99,0 % des Canadiens étaient couverts par des réseaux d'évolution à long terme (LTE), et l'exception du nord qui avait une couverture de 63,5 %, toutes les provinces avaient une couverture de plus de 90,0 %. Même si la couverture du réseau LTE (RSC 2018, Tableau 6.13) est généralement disponible dans la plupart des régions, l'Alberta était en tête en ce qui concerne la pénétration des services mobiles avec 91,6 % de la population abonnée aux services mobiles (RSC 2018, Tableau 6.15). L'Île-du-Prince-Édouard menait en matière de couverture, mais affichait le taux de pénétration le plus faible des provinces (71,3 %), démontrant que la disponibilité d'un réseau dans une région donnée a un impact limité sur le taux de pénétration.

Abonnements par ménage

Alors que la majorité des Canadiens avaient accès aux réseaux LTE et que 89,5 % d'entre eux étaient abonnés aux services mobiles, le Québec et les provinces de l'Est (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) continuent d'avoir plus d'abonnements aux services filaires que les provinces de l'Ontario et l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) (voir le Tableau 1.3). En outre, il y avait plus de ménages ayant exclusivement des services mobiles dans les quatre provinces de l'Ouest et en Ontario qu'au Québec et dans les provinces de l'Est, même si un réseau LTE était disponible pour un plus grand pourcentage de la population dans les provinces de l'Est (RSC 2018, Tableau 6.13). Le Québec avait le pourcentage le plus élevé de ménages ayant exclusivement un service filaire (14,1 %) et le pourcentage le plus faible de ménages ayant un service mobile (84,4 %). Les ménages du Nouveau-Brunswick étaient les plus dépendants des services filaires : 83,4 % avaient un service filaire alors que seulement 11,2 % avaient un service mobile. En revanche, 43,1 % des ménages de l'Alberta comptaient exclusivement sur les services mobiles, et seulement 55,6 % avaient des services filaires. Dans l'ensemble, la vaste couverture de près de 97,0 % des Canadiens, avec au moins deux réseaux, offre aux Canadiens la souplesse et les options nécessaires pour prendre des décisions en matière d'abonnement aux services de communication.

Abonnements Internet et possession d'ordinateurs

En 2017, 99,0 % des ménages canadiens ont accès à Internet à large bande et plus de 89,0 %⁴ des ménages canadiens ont un abonnement Internet à domicile. L'utilisation d'Internet à la maison a légèrement augmenté dans tous les quintiles de revenu, à l'exception du quatrième quintile, soit une augmentation moyenne nationale de 1,8 % (voir le Tableau 1.5). La vaste majorité des ménages à revenu élevé étaient abonnés aux services Internet en 2017, comparativement à moins des deux tiers des ménages à plus faible revenu. L'utilisation d'Internet à la maison dans le premier quintile de revenu est inférieure de 20,0 points de pourcentage à la moyenne nationale de 89,0 % et de 16,3 points de pourcentage à celui du deuxième quintile de revenu.

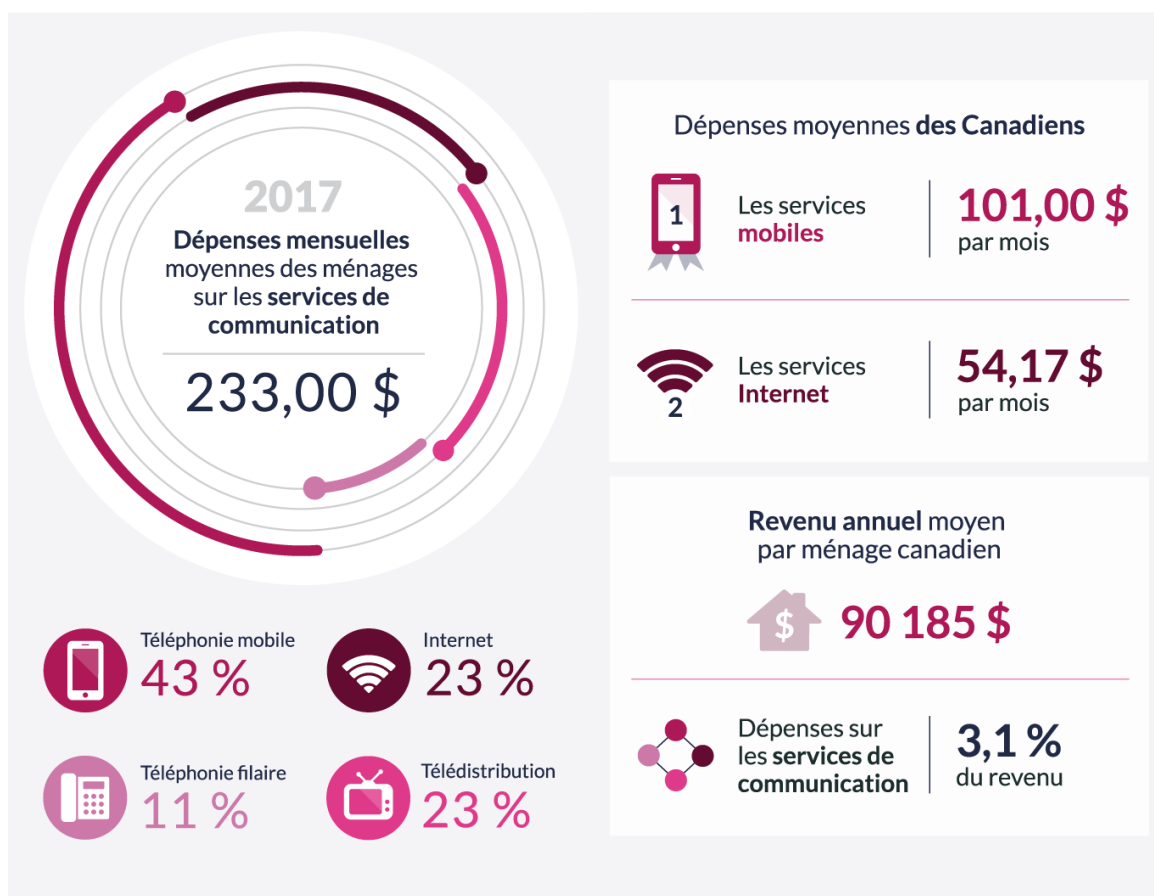
Les appareils mobiles tels que les téléphones intelligents et les tablettes permettent aux Canadiens d'accéder à Internet de presque n'importe où. Cependant, les ordinateurs à domicile jouent encore un rôle important auprès des Canadiens. Comme le montre le tableau 1.5, la majorité des ménages canadiens possèdent un ordinateur à domicile (84,1 %).

Dans l'ensemble, en 2017, plus de ménages possédaient un téléphone mobile (89,5 %) qu'un ordinateur à domicile (84,1 %). Cette tendance est plus prononcée dans les quintiles de revenu inférieurs. Par exemple, 73,1 % des ménages canadiens du premier quintile de revenu possèdent un téléphone mobile (voir le Tableau 1.3), par rapport à 63,4 % des ménages de ce quintile qui possèdent un ordinateur à domicile (voir le Tableau 1.5). La propriété d'un ordinateur personnel est demeurée inchangée entre 2016 et 2017, sauf dans le deuxième quintile de revenu, où elle a augmenté de 1,4 %.

⁴ Inclus tous les services Internet peu importe la vitesse.

iii. Combien les ménages canadiens dépensent-ils en services de communication?⁵

Infographie 1.4 Dépenses moyennes des ménages canadiens sur les services de communication

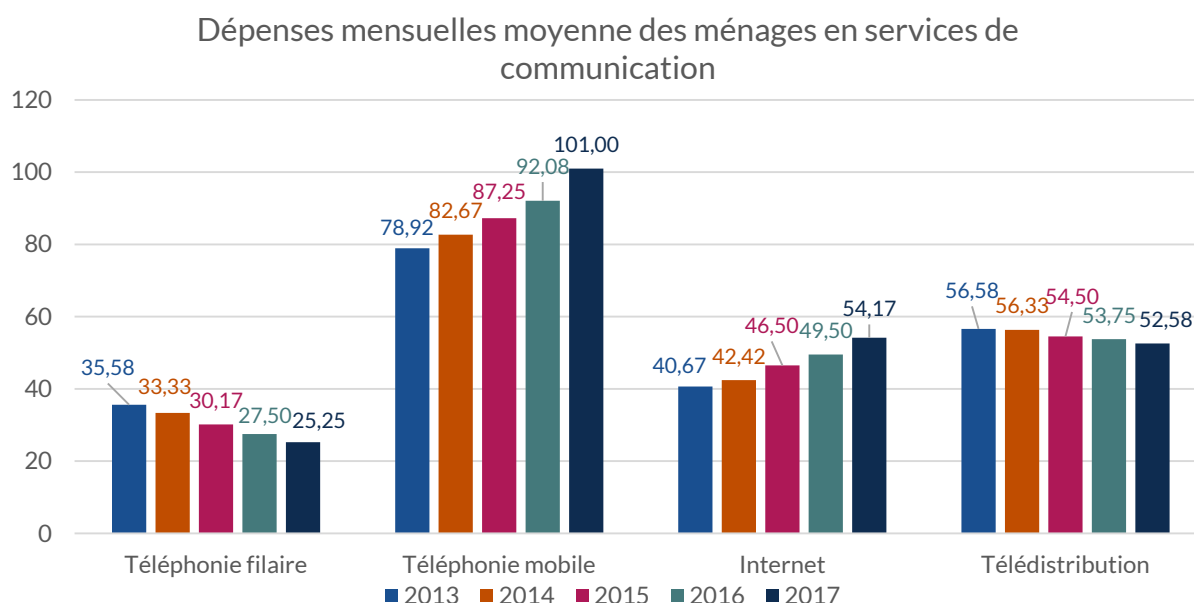


Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0223-01

Les ménages prennent des décisions sur les montants qu'ils sont prêts à dépenser pour les services de communication, et les habitudes en matière de dépenses varient pour de nombreuses raisons différentes. Certaines habitudes reflètent un choix personnel et d'autres sont influencées par la disponibilité du service, l'abordabilité et les ressources du ménage. Cette section se concentre sur les dépenses des ménages pour divers services selon le revenu, l'emplacement du ménage (urbain/rural) et l'âge, afin de mieux comprendre les habitudes de dépenses des ménages canadiens.

⁵ Les renseignements présentés sur les dépenses des ménages en services de communication proviennent de l'[Enquête sur les dépenses des ménages](#) de Statistique Canada et ne comprennent aucune projection ou donnée du CRTC.

Graphique 1.4 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communication



Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0223-01

Les données sur les dépenses en services de communication donnent un aperçu de la façon dont les services de communication affectent le budget des ménages, mais il y a des limitations en ce qui concerne l'utilisation des données sur les dépenses permettant d'évaluer les habitudes en matière d'adoption et de dépenses. Les données ne reflètent pas la consommation de services gratuits, tels que les services de télévision et de radio en direct, qui demeurent une grande valeur pour les Canadiens. Les données présentées ici indiquent les dépenses moyennes et prennent donc en compte tous les ménages, notamment ceux qui ne souscrivent à aucun service. Par conséquent, les dépenses moyennes peuvent surestimer ou sous-estimer les dépenses réelles pour chaque ménage. La plupart des abonnements aux services de communication, comme ceux de la télédistribution, des services filaires et Internet, ont tendance à être achetés au niveau du ménage (et souvent regroupés)⁶, ce qui signifie qu'il y a un seul abonnement par ménage. Cependant, les ménages de plus grande taille peuvent avoir des dépenses plus élevées pour ces services (p. ex., acheter plus de données sur Internet ou une vaste sélection de stations de télévision). Les services mobiles peuvent permettre aux ménages d'avoir plusieurs abonnements. Les données présentées ici ne permettent pas l'analyse des dépenses individuelles pour les services de communication.

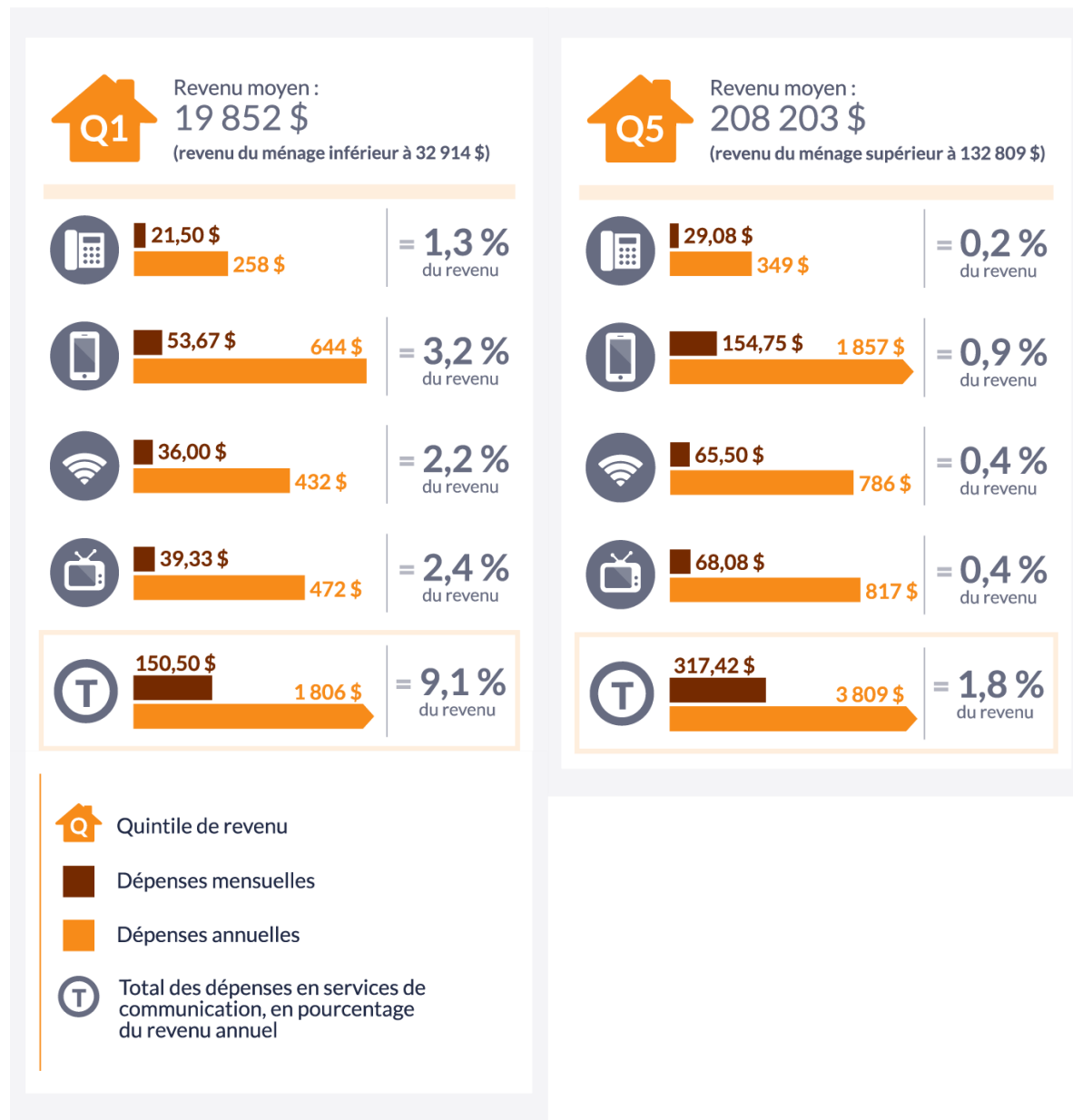
Statistique Canada a signalé que le revenu annuel moyen des ménages avant impôt au Canada était de 91 347 \$ en 2016, 90 185 \$ en 2017, et que le revenu a augmenté dans tous les quartiles de revenu, sauf dans la cinquième quintile. En 2017, le revenu moyen annuel avant impôts d'un ménage canadien variait selon les provinces de 76 820 \$ (Nouveau-Brunswick) à 111 212 \$ (Alberta). La plus grande variation dans le revenu moyen annuel par ménage était en Alberta, où il est passé de 129 102 \$ en 2016 à 111 212 \$ en 2017.

⁶ Consulter le [Guide de l'utilisateur, Enquête sur les dépenses des ménages](#) pour obtenir une description de la façon dont les dépenses pour les services groupés achetés (p. ex., Internet, télédistribution et téléphone filaire) sont divisées en dépenses distinctes.

En 2017, un ménage canadien moyen a dépensé 233,00 \$ par mois en services de communication, soit une augmentation de 10,17 \$ (4,6 %) par rapport à 2016 (voir le Tableau 1.6). Comme en 2016, les services Internet et mobiles ont stimulé la croissance des dépenses des ménages et les revenus de l'industrie des télécommunications (voir le Graphique 1.4). En 2017 également, les services Internet et mobiles ont continué à mener la croissance annuelle (9,7 %), suivis des dépenses pour les services mobiles (9,4 %). Ces augmentations ont eu lieu lorsque les consommateurs se sont tournés vers des services offrant des débits Internet plus élevés et davantage de données mobiles (voir la section 5.3 du RSC 2018 pour obtenir plus de [renseignements sur les services Internet](#), et la section 5.5 pour obtenir les [détails sur les services mobiles](#)).

Dépenses par quintile de revenu

Infographie 1.5 Dépenses des ménages canadiens sur les services de communication par quintile de revenu



Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0223-01.

Voir le [tableau 1.6](#) sur Données ouvertes pour les données de tous les quintiles.

En 2017, de façon semblable aux années précédentes, les revenus des ménages du cinquième quintile étaient approximativement 10,5 fois plus élevés que ceux du premier quintile, alors que les dépenses affectées aux services de communication exprimées en pourcentage du revenu des ménages étaient cinq fois plus élevées dans le premier quintile que dans le cinquième quintile. Les dépenses annuelles en services de communication représentent 9,1 % du revenu moyen des ménages dans le premier quintile, comparativement à seulement 1,8 % du revenu moyen des ménages dans le cinquième quintile.

Même s'il existait un écart considérable entre les montants moyens dépensés par les Canadiens dans chaque quintile de revenu, les ménages avaient tendance à affecter une partie plus importante de leur budget des services de communication aux services mobiles ou de télédistribution. En moyenne, les dépenses des ménages ont diminué pour les services de télédistribution de 2,2 % de 2016 à 2017, alors que les dépenses moyennes des ménages ont diminué pour les services filaires de 8,2 % pendant la même période. Durant la même période, les dépenses des ménages en services mobiles, Internet et de communication ont continué de croître.

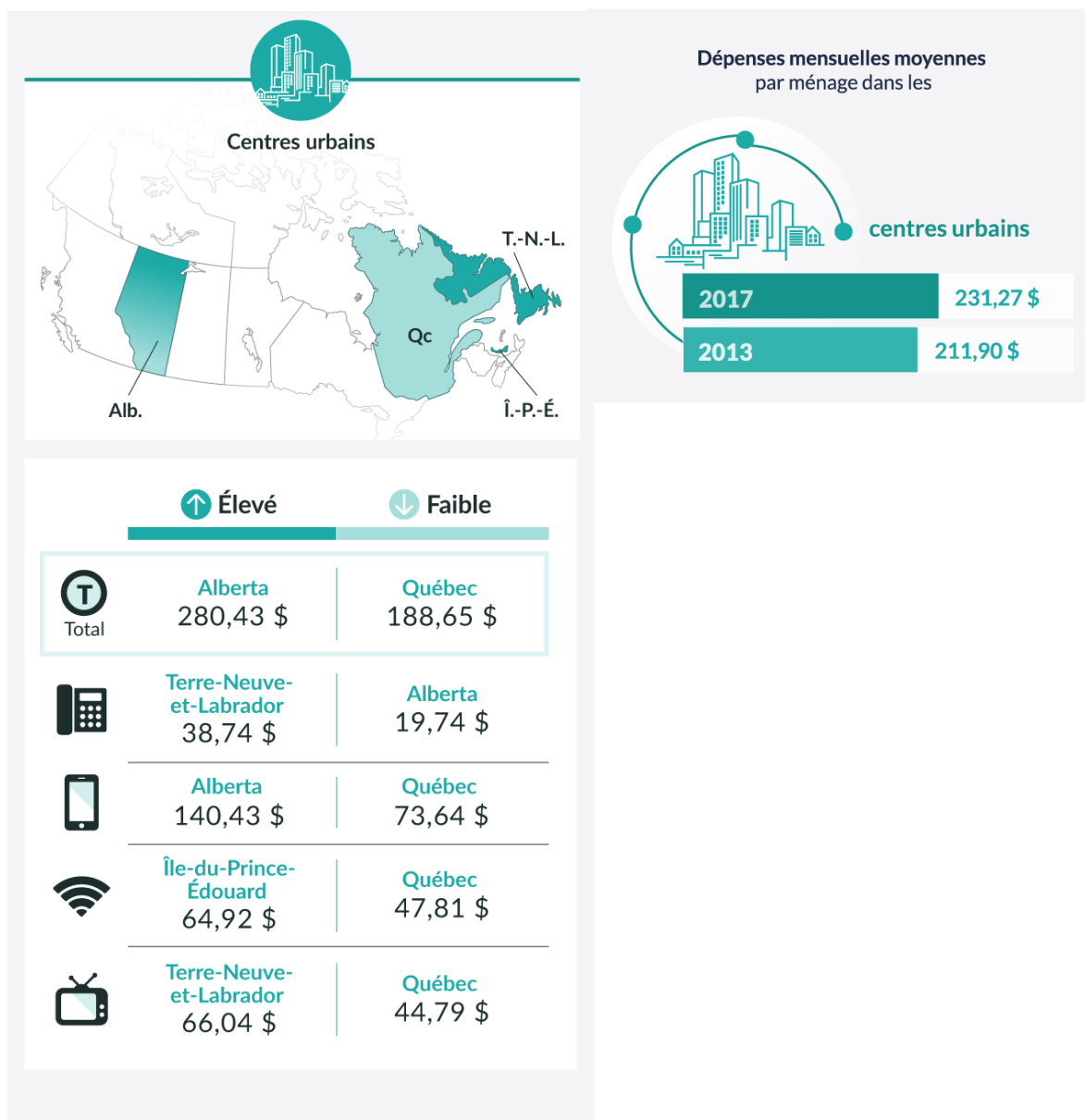
Dans l'ensemble, les ménages ont dépensé davantage pour le service mobile (101,00 \$ par mois en moyenne; voir la Graphique 1.4). En moyenne, pour tous les quintiles de revenu, les dépenses en services filaires ont diminué de 2013 à 2017 à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de -8,2 %. Les dépenses moyennes en services Internet de tous les quintiles de revenu ont toutefois montré la plus forte croissance (9,4 %) entre 2016 et 2017, et le TCAC (7,4 %) le plus élevé entre 2013 et 2017 (Tableau 1.6).

Les ménages des quintiles de revenu les plus élevés ont dépensé davantage en services de communication que ceux des quintiles de revenu les plus faibles. Les dépenses des ménages ont augmenté dans tous les quintiles entre 2016 et 2017, celles du premier quintile ayant augmenté le plus (7,4 %).

Même si les dépenses totales en services de communication par les ménages au revenu le plus faible étaient plus que deux fois inférieures aux dépenses totales faites par les ménages au revenu le plus élevé, comme le montre le Tableau 1.7, les dépenses en services de communication ont représenté un pourcentage considérablement plus élevé de leurs revenus annuels, c'est-à-dire environ cinq fois plus élevé pour être plus précis. En outre, les ménages du premier quintile de revenu ont dépensé plus en services de communication par personne que tous ceux des autres quintiles, dépensant près de 8,75 \$ de plus par personne et par mois que ceux du cinquième quintile de revenu.

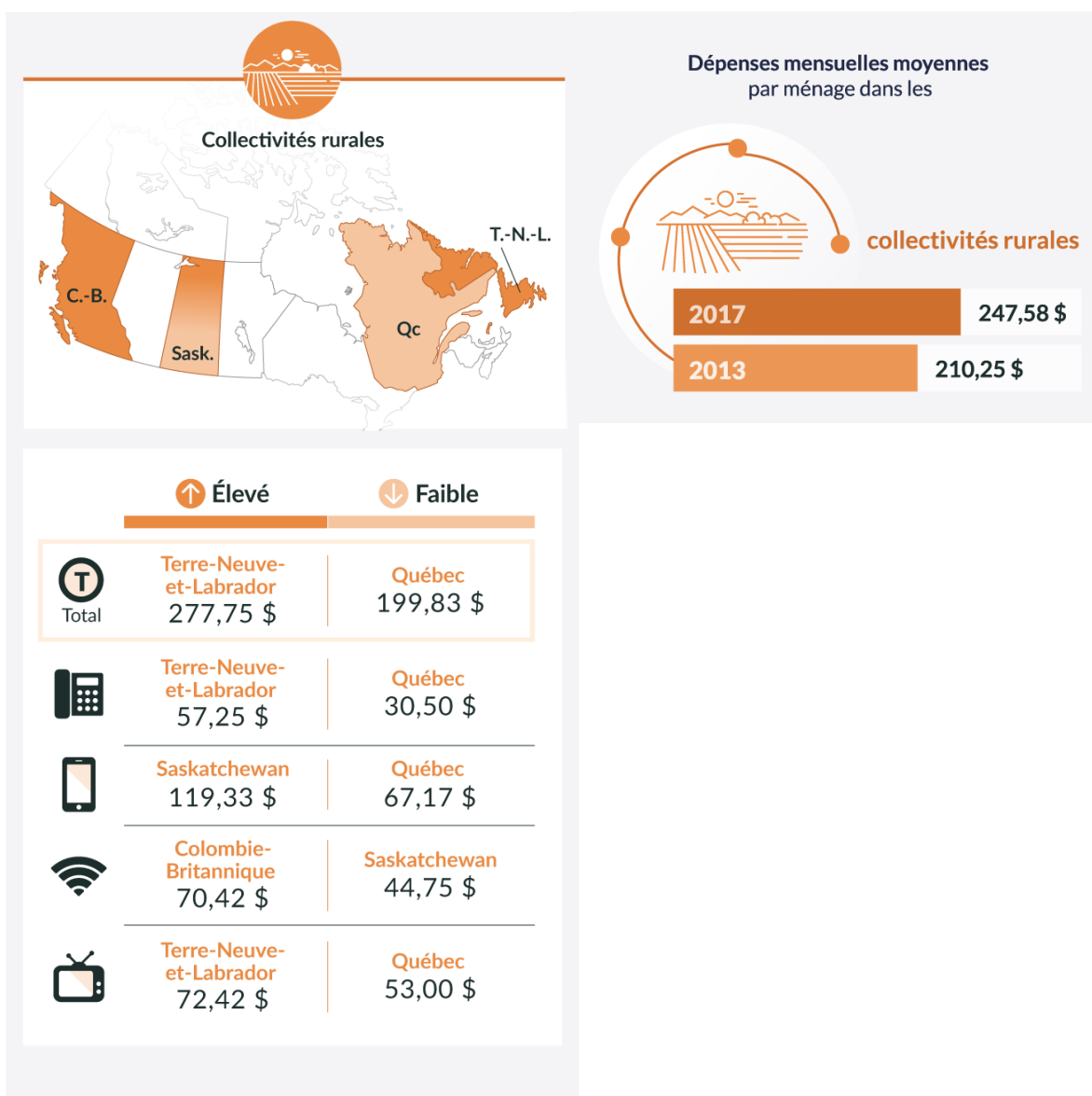
Dépenses mensuelles moyennes par emplacement – Centres urbains⁷ c. collectivités rurales⁸

Infographie 1.6 Comparaison des dépenses moyennes des ménages canadiens sur les services de communication par province dans les centres urbains et les collectivités rurales



⁷ Les centres urbains, aussi connus comme centres de population de petite, moyenne et grande taille, sont classés comme suit : les centres de population de petite taille comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants; les centres de population de moyenne taille comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants; et les centres de population urbains de grande taille comptent une population de 100 000 habitants et plus. Aux fins du présent rapport, les données des centres urbains indiquent la moyenne de petits, de moyens et de grands centres.

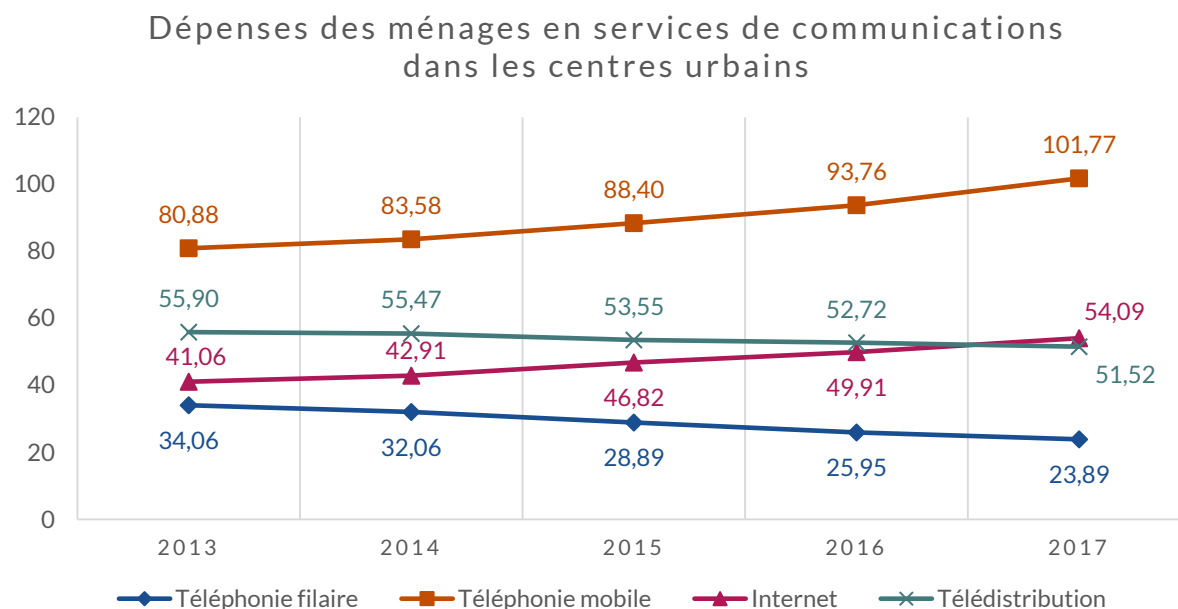
⁸ Les collectivités rurales comprennent les régions comptant moins de 1 000 habitants ou une densité de population de 400 habitants ou moins par kilomètre carré.



Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0223-01

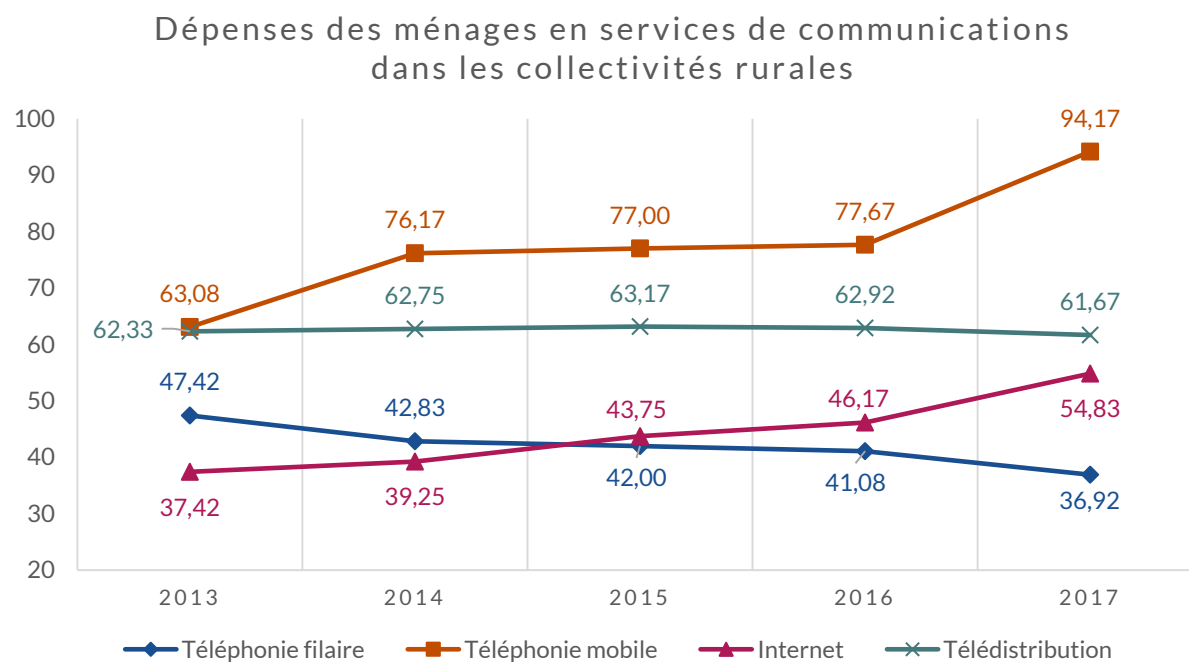
Comme présenté dans le tableau 1.6, les dépenses pour les services mobiles et Internet ont augmenté de 2013 à 2017, les dépenses pour les services filaires ont diminué et les dépenses pour les services de télédistribution sont demeurées relativement stables (voir le Graphique 1.5). Les dépenses en services Internet dans les centres urbains ont dépassé les dépenses des services filaires en 2013, alors que dans les collectivités rurales (voir le Graphique 1.6), cette situation s'est produite en 2015. En outre, les dépenses en services mobiles étaient assez semblables à celles des services de télédistribution dans les collectivités rurales avant 2013, mais on a dépensé plus pour les services mobiles pendant les dernières années.

Graphique 1.5 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communication dans les centres urbains



Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01

Graphique 1.6 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communication dans les collectivités rurales



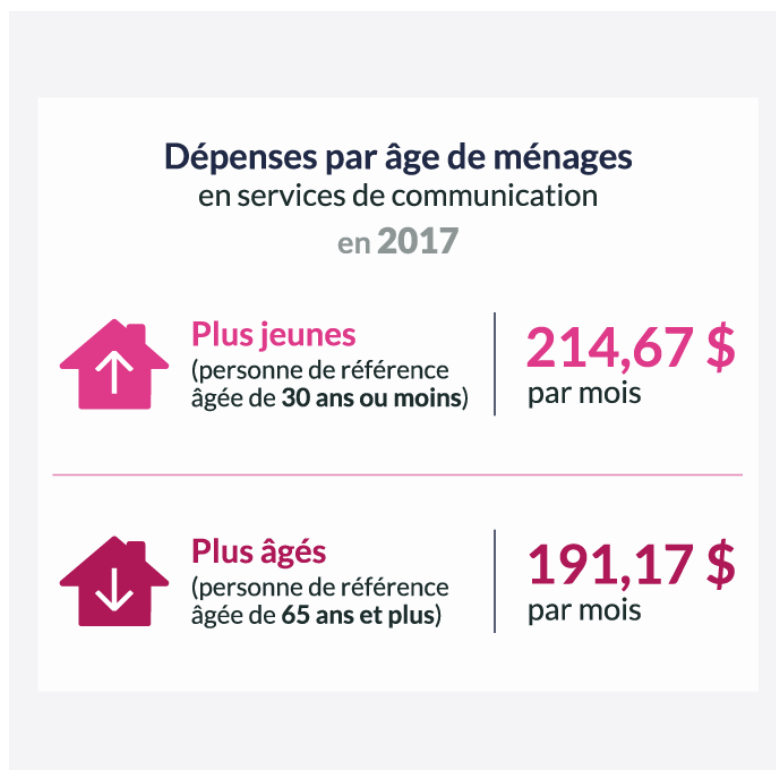
Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01

Les ménages dans les collectivités rurales ont augmenté leurs dépenses en services de communications plus significativement que les ménages dans les centres urbains. En moyenne, les ménages dans les collectivités rurales ont dépensé 247,58 \$ par mois, une augmentation de 8,7 % par rapport à 2016, comparativement aux ménages en centres urbains qui ont dépensé en moyenne 231,27 \$ par mois, une augmentation de 4,0 % durant la même période. La différence dans les dépenses moyennes des ménages entre les collectivités urbaines et rurales reflète les prix légèrement plus élevés offerts dans les régions rurales, où il y a habituellement moins de fournisseurs de services.

Les dépenses varient également selon la province. Par exemple, les résidents du Québec ont dépensé significativement moins au total pour les services de communication dans les collectivités urbaines et rurales (voir le Tableau 1.9 et le Tableau 1.10) que les résidents des autres provinces, alors que les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont dépensé le plus sur les services de communication. Globalement, les dépenses totales mensuelles les plus élevées dans les centres urbains étaient en Alberta à 280,43 \$ alors que dans les collectivités rurales c'était à Terre-Neuve-et-Labrador à 277,75 \$.

Dépenses par âge

Infographie 1.7 Dépenses des ménages canadiens sur les services de communication par âge en 2017



Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau 11-10-0227-01

Les données sur les dépenses des ménages selon l'âge sont segmentées en fonction de l'âge de la personne de référence⁹ du ménage, c'est-à-dire la personne qui s'occupe habituellement des questions financières à la maison. Les ménages dont la personne de référence est âgée de 40 à 54 ans ont dépensé le plus en services de communication (266,08 \$ par mois, en hausse de 3,2 % à partir de 2016), alors que ceux ayant des personnes de référence âgées de 65 ans ou plus ont dépensé le moins (191,17 \$ par mois, en hausse de 4,8 % à partir de 2016).

Dans tous les ménages sauf les plus âgés, la plus faible dépense de communication des Canadiens concerne les services de téléphonie filaire (Graphique 1.7), soit les services les plus marqués par les différences de dépenses des ménages liées à l'âge. Même si les abonnements aux services filaires diminuent chaque année (comme présenté dans le Graphique 1.2), les services filaires demeurent importants pour les ménages plus âgés du Canada. Alors que les ménages les plus jeunes ont dépensé en moyenne 6,08 \$ par mois pour les services filaires (dépense moyenne qui inclut de nombreux ménages sans service filaire), les ménages les plus âgés ont dépensé en moyenne environ six fois ce montant (37,83 \$ par mois).

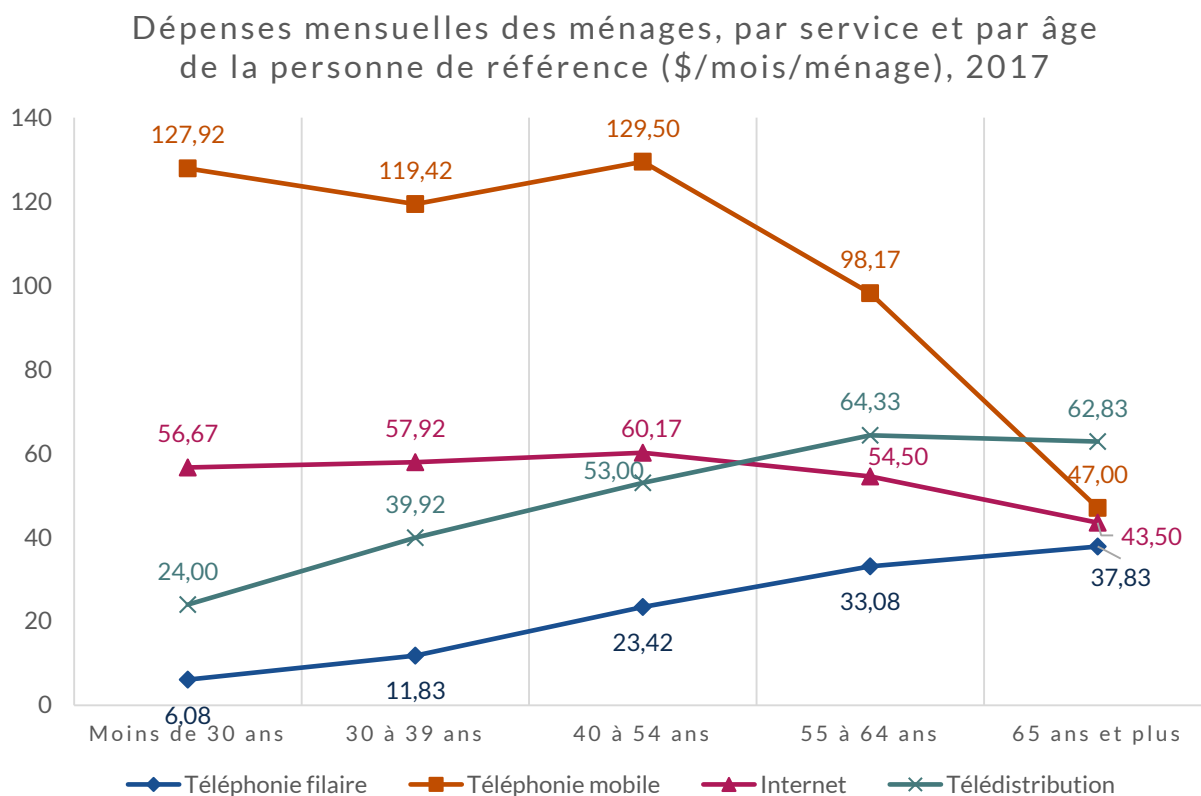
Cette différence entre les groupes d'âge se reflète également dans leurs habitudes d'utilisation. Les ménages plus âgés (dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus) dépensent le plus pour les

⁹ Statistique Canada détermine la personne de référence comme le membre du ménage qui en est le principal soutien financier (p. ex., la personne qui paie les versements hypothécaires, les taxes foncières ou l'électricité). Si tous les membres se partagent la tâche à parts égales, n'importe quel membre peut être inscrit comme personne de référence du ménage.

services de télédistribution, et le moins pour les services Internet. En général, la jeune génération (dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans), qui regarde en moyenne 18,6 heures de télévision par semaine, dépense en moyenne 24,00 \$ par mois pour les services de télédistribution. Ces dépenses sont environ de 50 % inférieures à celles de la génération la plus âgée, qui regarde en moyenne 42,2 heures par semaine et dépense 62,83 \$ par mois en télévision (RSC 2018, [Graphique 9.6](#)). Le Graphique 9.8 est comparable au Graphique 1.7 et montre que la tendance pour les services mobiles, Internet et filaires est assez semblable aux dépenses et au pourcentage d'utilisateurs par groupe d'âge.

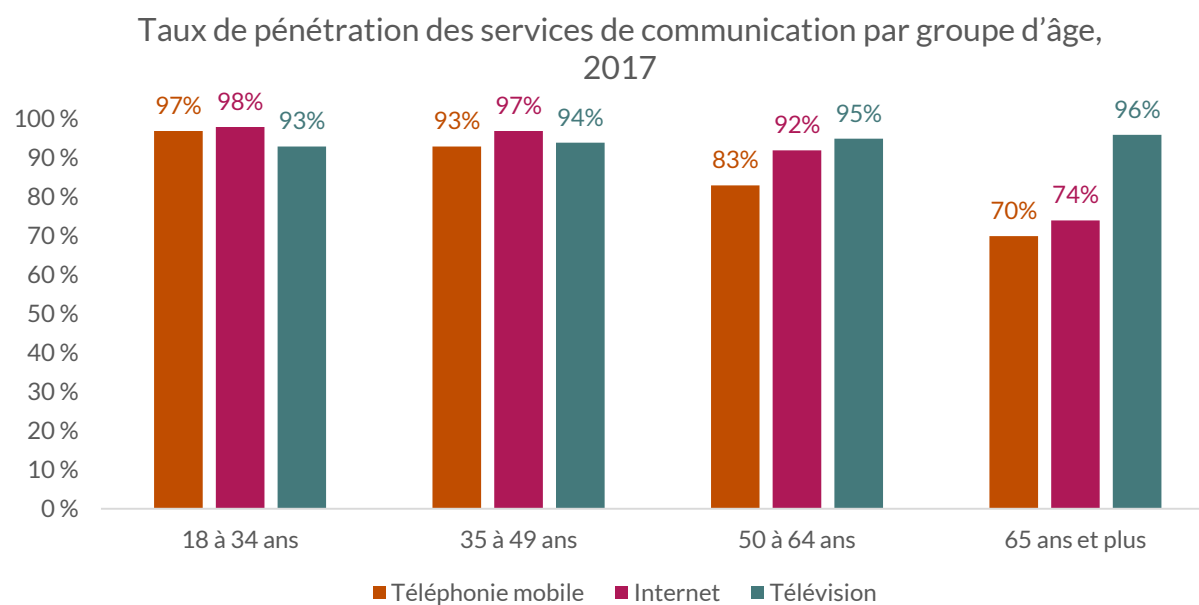
Le Graphique 1.7 illustre les fortes différences de dépenses entre les ménages les plus jeunes et les plus âgés. Les ménages les plus jeunes ont tendance à dépenser beaucoup plus en services mobiles et Internet que leurs équivalents plus âgés. Un pourcentage de 97 % de la génération la plus jeune interrogée utilisait les services mobiles et y affectait une très grande partie de leurs dépenses (127,92 \$ par mois). On rencontre un modèle semblable pour les services Internet. La corrélation entre les dépenses et l'utilisation suggère que les services ont divers niveaux d'importance pour chacune des générations, et que ces particuliers dépensent davantage pour les services qu'ils ont tendance à utiliser le plus.

Graphique 1.7 Dépenses mensuelles des ménages, par service et âge de la personne de référence (\$/mois/ménage), 2017



Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0227-01

Graphique 1.8 Taux de pénétration des services de communication par groupe d'âge¹⁰, 2017

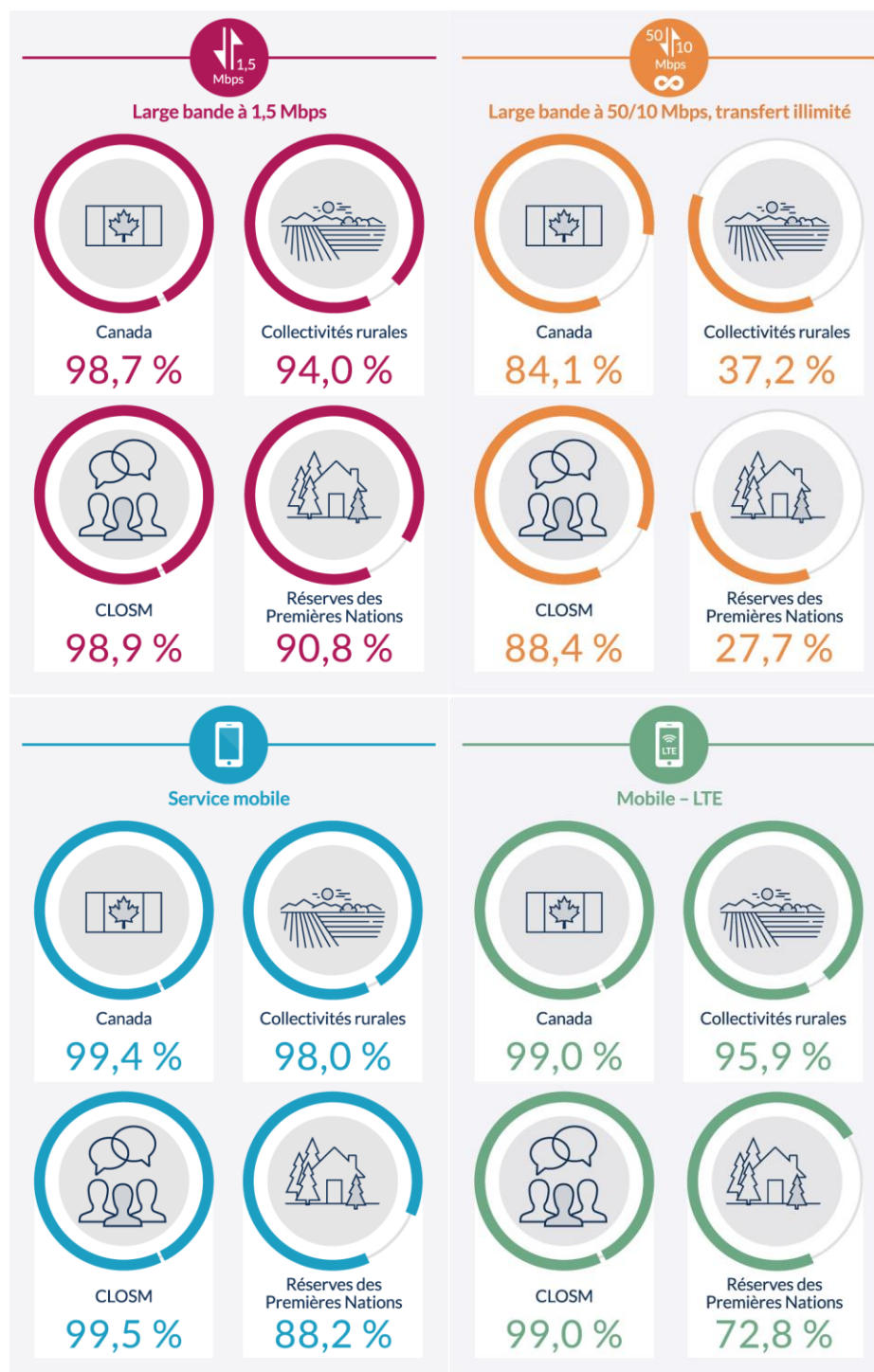


Source : Observateur des technologies média, automne 2017 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus)

¹⁰ Le nombre total de répondants et de réponses d'Observateur des technologies médias peuvent varier de ceux de l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Les paramètres des groupes d'âge sont également différents pour correspondre aux paramètres des enquêtes respectives.

iv. Qui sont couverts par les réseaux à large bande et mobiles au Canada?

Infographie 1.8 Couverture de la large bande et du sans-fil mobile au Canada en 2017



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et par le CRTC

Remarque : Aux fins du présent rapport, la population de langue officielle en situation minoritaire est définie en fonction de la première langue officielle parlée telle que définie dans la [*Loi sur les langues officielles*](#) à partir des données du recensement de 2016. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, le français est la langue officielle en situation minoritaire. La présence d'une population de langue officielle en situation minoritaire dans un rayon de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire a été utilisée pour modéliser et cartographier les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les réserves des Premières Nations, représentant la population totale et les logements dans les réserves, font partie de l'analyse.

La large bande a été mesurée sur la base d'un ménage, selon la disponibilité des vitesses à 1,5 Mbps et à 50/10 avec transfert de données illimité. La disponibilité du service mobile et du service mobile LTE a été mesurée sur la base de la population.

Vraisemblablement, au cours des dernières années, le service Internet à large bande et le service mobile sont devenus les deux plus importants services pour les Canadiens. À la fin de 2017, les deux services combinés représentaient plus de 66,6 % du total des dépenses des ménages en services de communication. Par conséquent, l'accès à ces services était fondamentalement essentiel pour permettre aux Canadiens de participer pleinement à la société et tirer profit de l'économie numérique.

La disponibilité de la large bande à 1,5 Mbps et du service mobile aux quatre coins du Canada varie par province ou territoire et niveau de service, en particulier dans certaines collectivités. En général, les Canadiens qui résidaient dans une communauté de langue officielle minoritaire (CLOSM) ou une collectivité rurale avaient des niveaux semblables d'accès au service Internet et au service mobile que les ménages et les Canadiens qui vivaient dans des réserves des Premières Nations.

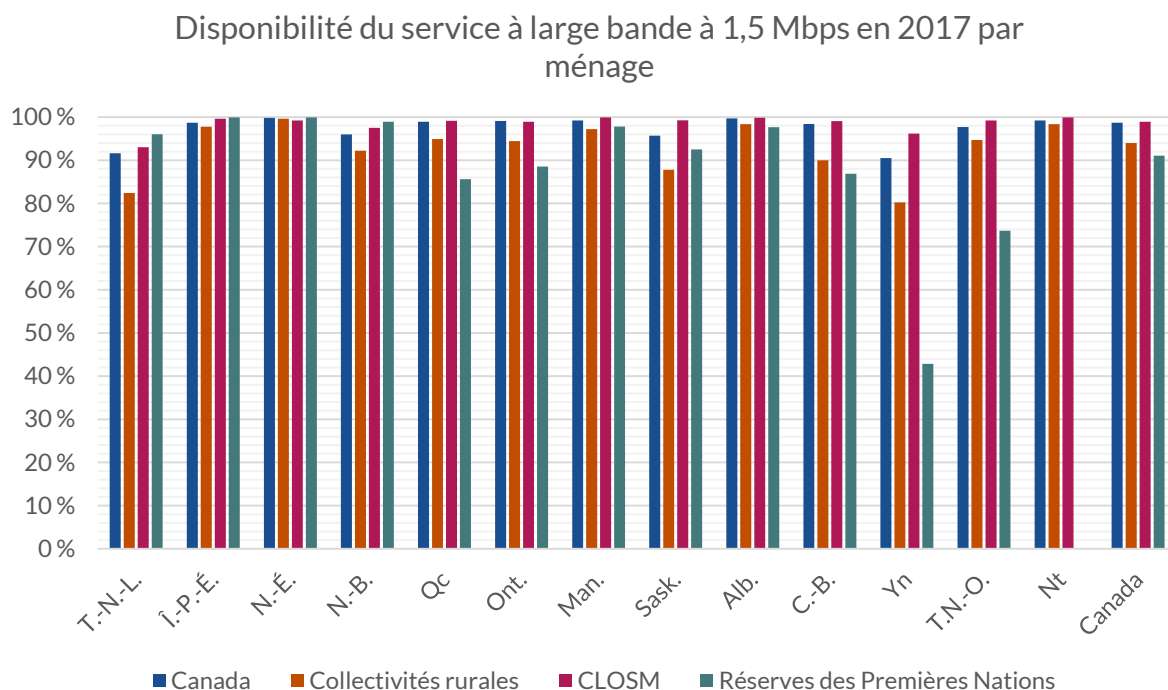
À Terre-Neuve-et-Labrador, seulement 67,9 % des réserves des Premières Nations avaient accès au service mobile, comparativement à 96,1 % pour l'ensemble de la population de Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui représente un pourcentage encore plus bas que dans chacun des trois territoires. Il y avait deux autres provinces où les réserves des Premières Nations avaient beaucoup moins accès au service mobile comparativement au niveau provincial global, c'est-à-dire le Québec et le Manitoba, à 75,6 % et 77,6 %, respectivement.

Services Internet à large bande

Aux fins de la présente section, la disponibilité de la large bande à 1,5 Mbps et à 50/10 Mbps avec transfert de données illimité est indiquée sur la base d'un ménage. La disponibilité de la large bande à 1,5 Mbps dans les communautés de langue officielle minoritaire et les collectivités rurales était étroitement alignée sur la moyenne provinciale, alors que la disponibilité dans les réserves autochtones dans certaines provinces était relativement faible. Il y avait quatre provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) où la disponibilité de la large bande était plus élevée dans les réserves autochtones que la moyenne provinciale, ce qui laisse entendre que ces collectivités étaient bien desservies en 2017. Toutefois, dans les réserves autochtones dans le Nord, au Québec et en Ontario, la disponibilité de la large bande était beaucoup plus faible par rapport aux données provinciales, ce qui laisse entendre que ces collectivités étaient moins bien desservies en général.

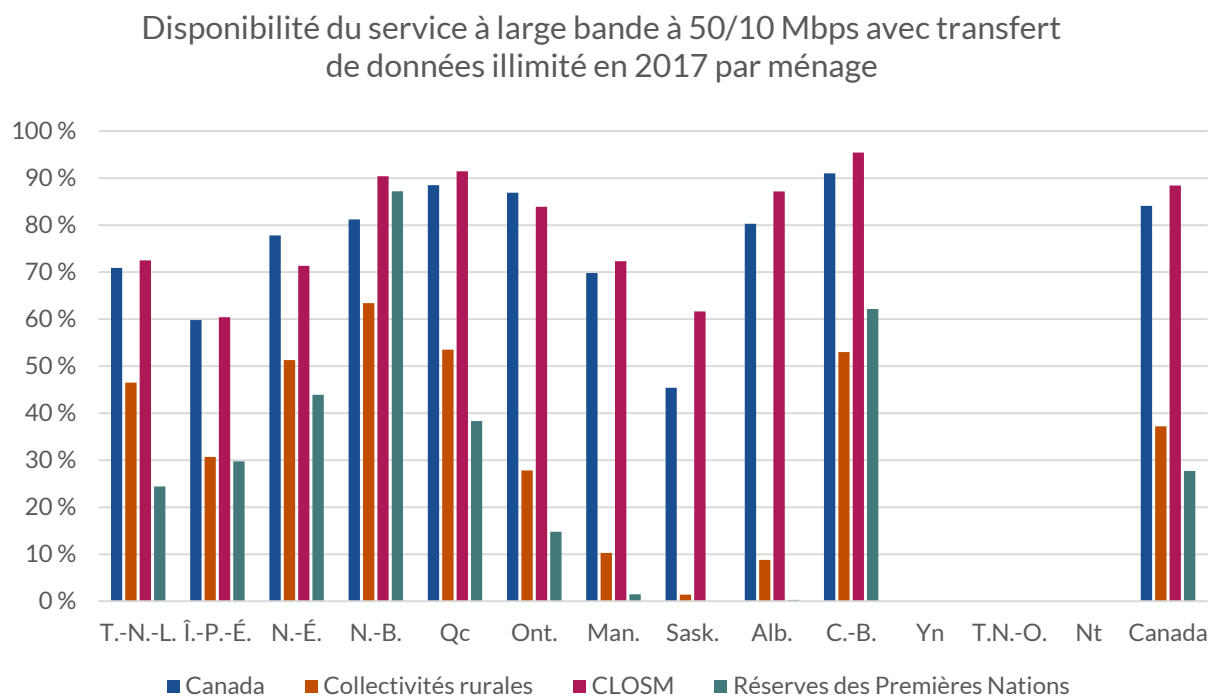
La disponibilité de la large bande à 50/10 Mbps avec transfert de données illimité était nettement différente de la disponibilité à 1,5 Mbps. Partout au Canada, le service 50/10 Mbps avec transfert de données illimité était disponible pour 84,1 % des Canadiens. Toutefois, seulement 37,2 % des collectivités rurales et 27,7 % des réserves des Premières Nations avaient accès à des vitesses plus rapides que celles du service 50/10 Mbps avec transfert de données illimité, démontrant un fossé entre les diverses collectivités pour obtenir des services à large bande plus rapides. Dans les territoires du Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), la large bande à 50/10 Mbps avec transfert de données illimité n'est pas du tout disponible, ce qui illustre bien la division urbaine/rurale quant à l'accès au service, en particulier à des vitesses plus rapides.

Graphique 1.9 Disponibilité du service à large bande à 1,5 Mbps dans les provinces et les territoires en 2017 par ménage, dans l'ensemble du Canada, et dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Graphique 1.10 Disponibilité du service à large bande à 50/10 Mbps avec transfert de données illimité dans les provinces et les territoires en 2017 par ménage, dans l'ensemble du Canada, et dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations



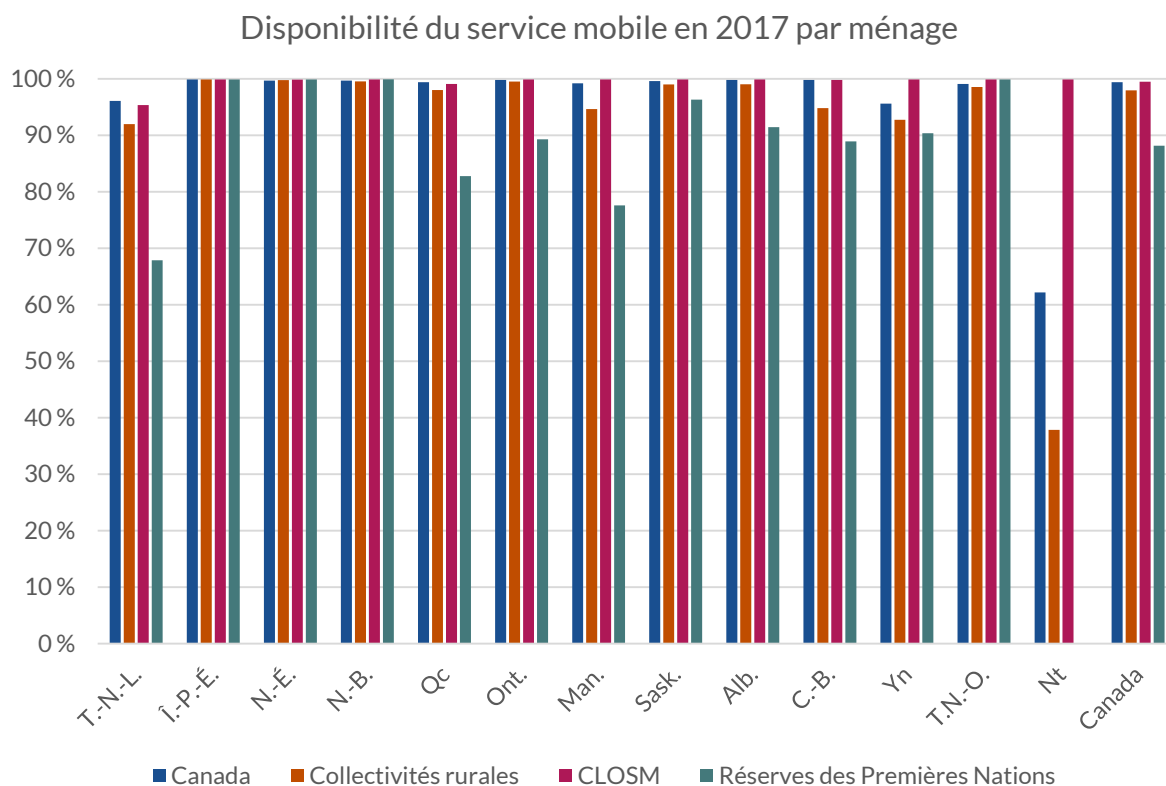
Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Services mobiles

À la fin de 2017, les services mobiles par des réseaux d'évolution à long terme (LTE) étaient disponibles pour 99,0 % des Canadiens. Dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations, la LTE était disponible pour 95,9 %, 99,0 % et 72,8 % de la population, respectivement.

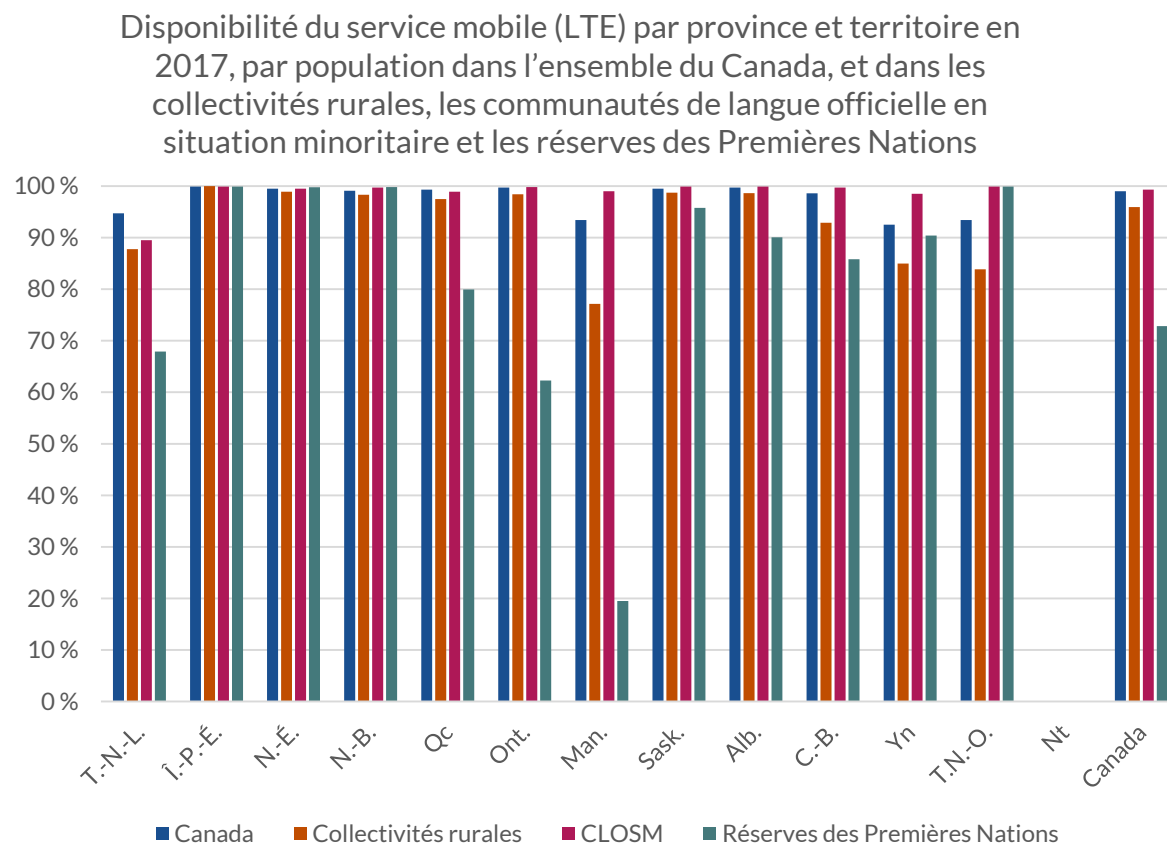
La plus grande différence dans la couverture entre la moyenne provinciale et celle liée aux réserves des Premières Nations a été observée au Manitoba. Seulement 19,5 % des réserves des Premières Nations au Manitoba avaient accès à la LTE, comparativement à 93,4 % de la population générale du Manitoba. Deux autres provinces montraient aussi de grandes différences dans l'accès à la LTE, c'est-à-dire Terre-Neuve-et-Labrador et l'Ontario, où 67,9 % et 62,3 % des réserves des Premières Nations étaient couvertes par la LTE, respectivement, comparativement à leurs données provinciales globales de 94,7 % et 99,7 %, respectivement.

Graphique 1.11 Disponibilité du service mobile dans les provinces et les territoires en 2017 par ménage, dans l'ensemble du Canada, et dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Graphique 1.12 Disponibilité du service mobile (LTE) par province et territoire en 2017, par population dans l'ensemble du Canada, et dans les collectivités rurales, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les réserves des Premières Nations

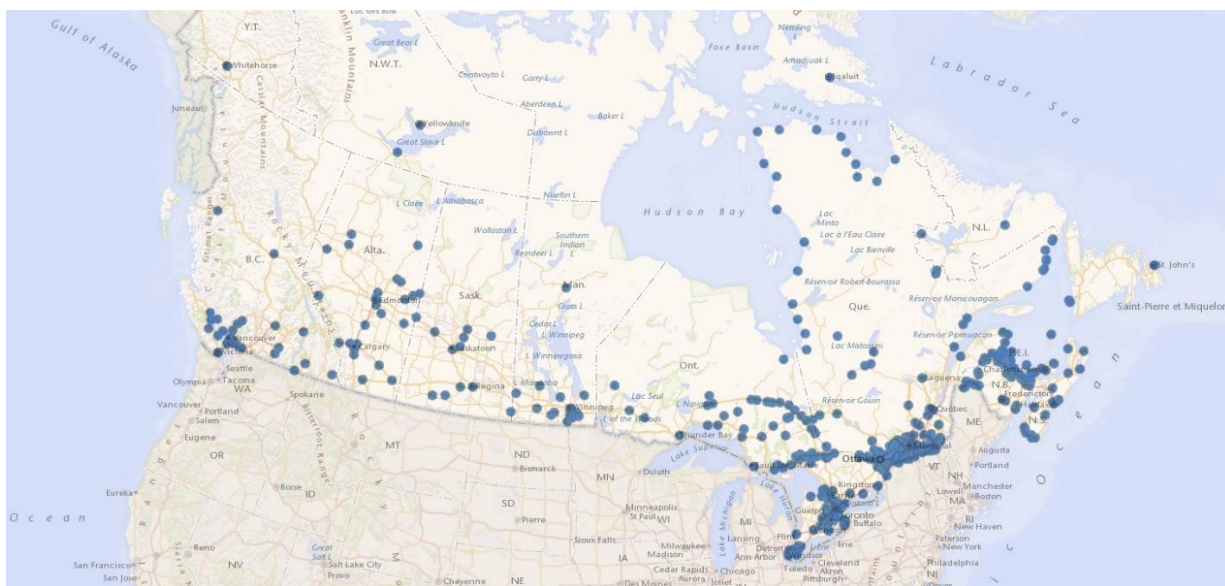


Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Le Nouveau-Brunswick compte la plus grande population de langue officielle en situation minoritaire, avec un taux de 31,0 % de sa population générale, suivie du Québec avec un taux de 13,4 %.

Voir le tableau 1.11 (Données ouvertes) pour consulter les données de 2016 concernant les Canadiens dont la langue maternelle est une langue officielle en situation minoritaire dans la province ou le territoire dans lequel ils résident, et dans l'ensemble du Canada. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, le français est la langue officielle en situation minoritaire.

Carte 1.1 Répartition de la population des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada, 2016

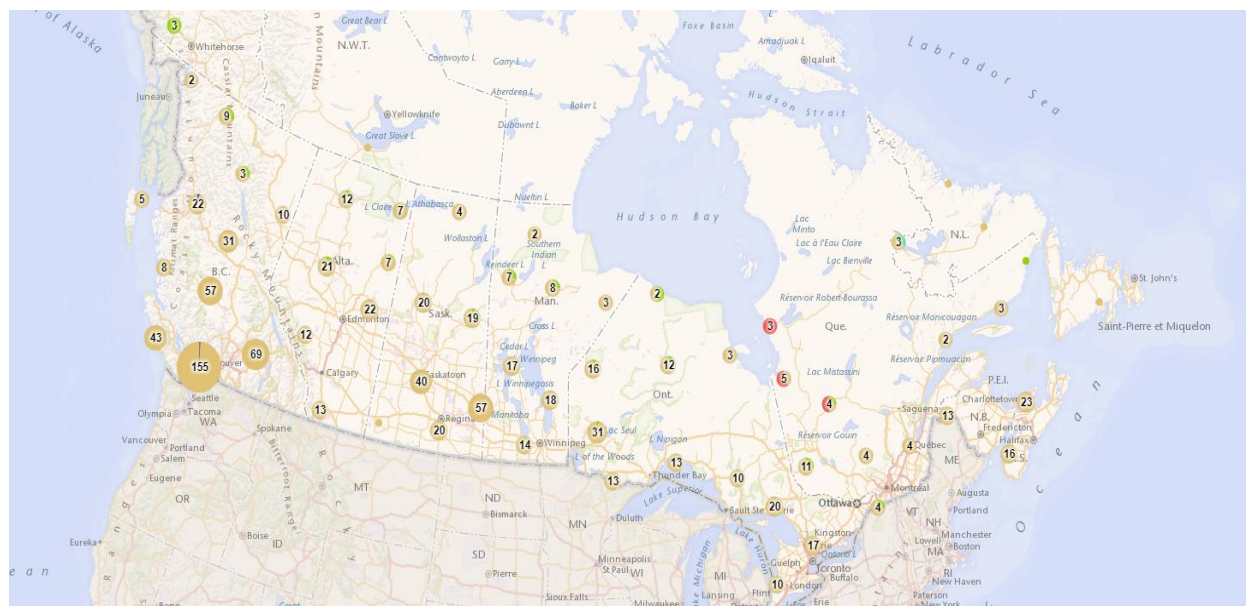


Source : Recensement de 2016, Statistique Canada et données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

La carte 1.1 illustre les régions du Canada où il y a des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les cercles bleus sont des communautés de langue officielle en situation minoritaire, modélisées comme une région à moins de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire. La [carte interactive pour des CLOSM](#) est aussi disponible en ligne.

La carte 1.2 illustre les régions du Canada où il y a des réserves des Premières Nations. La couleur du cercle et le chiffre qu'il contient représentent le type précis de réserves des Premières Nations et le nombre de réserves dans chaque région. La disponibilité des services de large bande dans chaque subdivision de recensement fait partie de l'ensemble de données. Agrandissez la carte pour mettre à jour l'infobulle avec la disponibilité de la large bande ou consultez le panneau Données, situé au bas de la carte, pour tous les détails. La [carte interactive pour les réserves des Premières Nations](#) est aussi disponible en ligne.

Carte 1.2 Répartition des réserves des Premières Nations dans l'ensemble du Canada, 2017



Source : Recensement de 2016, Statistique Canada, et données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTD

v. Méthodologie

Centres urbains et collectivités rurales

Les centres urbains, aussi connus comme centres de population de petite, moyenne et grande taille, sont classés comme suit : les centres de population de petite taille comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants; les centres de population de moyenne taille comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants; et les centres de population urbains de grande taille comptent une population de 100 000 habitants et plus. Aux fins du présent rapport, les données des centres urbains indiquent la moyenne des centres de population de petite, moyenne et grande taille.

Les collectivités rurales comprennent les régions comptant moins de 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou moins par kilomètre carré.

Communautés de langue officielle en situation minoritaire

De nombreux critères différents peuvent être utilisés pour définir les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Parmi ces critères, il y a la détermination de la première langue apprise à la maison, de la langue parlée à la maison et de la langue d'éducation.

Aux fins du présent rapport, la population de langue officielle en situation minoritaire est définie en fonction de la première langue officielle parlée telle que définie dans la [Loi sur les langues officielles](#) à partir des données du recensement de 2016. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, le français est la langue officielle en situation minoritaire.

La présence d'une population de langue officielle en situation minoritaire dans un rayon de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire a été utilisée pour modéliser et cartographier les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Pour cartographier les communautés de langue officielle en situation minoritaire et calculer la disponibilité du service 50/10 Mbps avec transfert de données illimité, la méthode de placement de la population des communautés de langue officielle en situation minoritaire choisie se concentre sur les régions à moins de 25 km d'écoles de langue officielle en situation minoritaire pour représenter l'emplacement de ces communautés. Cette méthode, qui a été développée par Patrimoine canadien, a été utilisée pour affecter les populations des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux endroits et pour calculer la disponibilité du service 50/10 Mbps avec transfert de données illimité pour ces communautés.

Réserves des Premières Nations

Statistique Canada utilise les subdivisions de recensement pour représenter les différents territoires du Canada. Ces subdivisions désignent les municipalités ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques. Les différentes subdivisions de recensement utilisées par Statistique Canada ont été évaluées. Celles qui représentent les réserves des Premières Nations ont été incluses dans l'analyse des données ainsi que dans la cartographie de cette population. L'analyse reposait sur le total de la population et des logements dans les réserves selon les données du recensement effectué par Statistique Canada et pourrait donc différer des autres sources officielles.

Quintiles de revenu et dépenses des ménages

Les renseignements des quintiles de revenu présentés sur les dépenses des ménages en services de communication proviennent de l'[Enquête sur les dépenses des ménages](#) de Statistique Canada et ne comprennent aucune projection ou donnée du CRTC. Les revenus des ménages canadiens et les dépenses mensuelles des ménages ont été présentés selon les cinq quintiles de revenu. Un quintile de revenu est une mesure du statut socioéconomique de cinq différents groupes de ménages (en particulier les niveaux de revenu des ménages), avec chacun des groupes de ménages représentant environ 20 % de la population totale.

Tableau 1.1 Revenus annuels moyens des ménages et dépenses mensuelles moyennes selon le quintile de revenu (\$/mois), 2017

Type	Premier quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile
Revenu	Moins de 32 914 \$	Entre 32 915 \$ et 56 495 \$	Entre 56 496 \$ et 86 098 \$	Entre 86 099 \$ et 132 808 \$	Plus de 132 809 \$
Revenu annuel moyen	19 852 \$	44 725 \$	70 794 \$	107 287 \$	208 203 \$
Téléphonie filaire	21,50 \$	25,17 \$	23,58 \$	26,67 \$	29,08 \$
Téléphonie mobile	53,67 \$	71,67 \$	103,08 \$	121,67 \$	154,75 \$
Internet	36,00 \$	49,33 \$	58,00 \$	61,92 \$	65,50 \$
Télédistribution	39,33 \$	45,83 \$	53,00 \$	56,58 \$	68,08 \$
Total	150,50 \$	192,00 \$	237,67 \$	266,83 \$	317,42 \$

Source : Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, Tableau : 11-10-0223-01

vi. Annexes

Tableau 1.2 Abonnements aux services de téléphonie filaire et mobile par 100 ménages au Canada, 2004 à 2017

Année	Téléphonie filaire	Téléphonie mobile	Filaire et/ou mobile	Filaire seulement	Mobile seulement
2004	96,2	58,9	98,9	40,0	2,7
2005	94,0	62,9	98,8	36,0	4,8
2006	93,6	66,8	98,6	31,8	5,0
2007	92,5	71,9	98,8	26,9	6,3
2008	91,1	74,3	99,1	24,8	8,0
2009	89,3	77,2	99,3	22,1	10,0
2010	89,3	78,1	99,4	21,3	10,1
2011	86,6	79,1	99,3	20,2	12,7
2012	83,8	81,3	99,2	17,9	15,4
2013	79,1	84,7	99,3	14,6	20,2
2014	75,5	85,6	99,2	13,6	23,7
2015	71,9	86,1	99,3	13,2	27,5
2016	66,8	87,9	99,3	11,4	32,5
2017	63,0	89,5	99,0	9,5	36,0

Source : Statistique Canada, Abordabilité (2004-2007) et Enquête sur le service téléphonique résidentiel, requête sur mesure du Tableau 11-10-0223-01 (2008-2017)

Tableau 1.3 Abonnements aux services de téléphonie filaire et mobile par 100 ménages au Canada, par quintile de revenu, 2013 à 2017

Service	Année	Premier quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile	Moyenne de tous les quintiles	TCAC (%) de la moyenne de tous les quintiles (2013-2017)
Téléphonie filaire	2013	65,2	75,0	82,2	84,7	87,5	78,9	-5,5 %
	2014	65,3	69,1	74,3	80,2	88,3	75,5	
	2015	63,6	68,6	72,1	74,1	81,0	71,9	
	2016	58,2	65,3	63,6	70,6	76,1	66,8	
	2017	54,9	59,7	62,7	65,2	72,5	63,0	
	Croissance 2016-2017 (%)	-5,7	-8,6	-1,4	-7,6	-4,7	-5,6	
Téléphonie mobile	2013	66,8	79,7	88,5	92,9	96,4	84,9	1,3 %
	2014	67,4	83,2	89,4	93,2	95,0	85,6	
	2015	69,9	80,3	89,9	93,9	96,7	86,1	
	2016	68,7	85,6	92,7	96,2	96,4	87,9	
	2017	73,1	86,8	94,4	96,3	96,9	89,5	
	Croissance 2016-2017 (%)	6,4	1,4	1,8	0,1	0,5	1,8	
Filaire et/ou mobile	2013	97,5	99,7	99,7	99,6	100,0	99,3	-0,1 %
	2014	97,8	99,4	99,2	99,5	99,8	99,2	
	2015	98,6	99,0	99,5	99,8	99,8	99,3	
	2016	98,2	99,5	99,6	99,6	99,8	99,3	
	2017	97,0	99,6	99,5	99,5	99,3	99,0	
	Croissance 2016-2017 (%)	-1,2	0,1	-0,1	-0,1	-0,5	-0,3	
Filaire seulement	2013	30,7	20,0	11,2	6,7	3,6	14,4	-9,9 %
	2014	30,4	16,2	9,8	6,3	4,8	13,6	
	2015	28,7	18,7	9,6	5,9	3,1	13,2	
	2016	29,5	13,9	6,9	3,4	3,4	11,4	
	2017	23,9	12,8	5,1	3,2	2,4	9,5	
	Croissance 2016-2017 (%)	-19,0	-7,9	-26,1	-5,9	-29,4	-16,8	
Mobile seulement	2013	32,3	24,7	17,5	14,9	12,5	20,4	15,3 %
	2014	32,5	30,3	24,9	19,3	11,5	23,7	
	2015	35,0	30,4	27,4	25,7	18,8	27,5	
	2016	40,0	34,2	36,0	29,0	23,7	32,6	
	2017	42,1	39,9	36,8	34,3	26,8	36,0	
	Croissance 2016-2017 (%)	5,2	16,7	2,2	18,3	13,1	10,5	

Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01.
Chaque quintile représente 20 % des ménages.

Tableau 1.4 Abonnements aux services de téléphonie filaire et mobile par 100 ménages, par province, 2017

Province	Téléphonie filaire	Téléphonie mobile	Filaire et/ou mobile	Filaire seulement	Mobile seulement
Colombie-Britannique	59,3	92,0	98,7	6,7	39,4
Alberta	55,6	93,6	98,7	5,1	43,1
Saskatchewan	57,3	93,5	99,7	6,2	42,4
Manitoba	65,6	90,1	99,5	9,4	33,9
Ontario	61,2	90,8	99,3	8,5	38,1
Québec	67,6	84,4	98,5	14,1	30,9
Nouveau-Brunswick	83,4	87,8	99,0	11,2	15,6
Nouvelle-Écosse	68,2	87,1	98,9	11,8	30,7
Île-du-Prince-Édouard	67,8	87,3	98,6	11,3	30,8
Terre-Neuve-et-Labrador	83,0	89,1	99,6	10,5	16,6
Ensemble du Canada	63,0	89,5	99,0	9,5	36,0

Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01

Tableau 1.5 Ordinateur à domicile et utilisation d'Internet à la maison, par 100 ménages, par quintile de revenu, 2013 à 2017

Technologie	Année	Revenu du ménage inférieur à 32 914 \$ (premier quintile)	Revenu du ménage de 32 915 \$ à 56 495 \$ (deuxième quintile)	Revenu du ménage de 56 496 \$ à 86 098 \$ (troisième quintile)	Revenu du ménage de 86 099 \$ à 132 808 \$ (quatrième quintile)	Revenu du ménage supérieur à 132 809 \$ (cinquième quintile)	Moyenne de tous les quintiles
Ordinateur à domicile	2013	64,4	80,6	89,8	95,4	97,9	85,6
	2014	64,3	78,1	87,7	94,0	97,4	84,3
	2015	61,9	79,6	89,1	95,3	96,6	84,5
	2016	63,9	78,0	89,1	93,4	96,2	84,1
	2017	63,4	79,1	89,5	93,5	95,1	84,1
	Croissance 2016-2017 (%)	-0,8	1,4	0,4	0,1	-1,1	0,0
Utilisation d'Internet à la maison	2013	59,7	77,6	89,0	94,9	98,4	83,9
	2014	63,5	78,5	88,7	95,5	98,3	84,9
	2015	64,4	82,1	92,8	97,2	98,2	86,9
	2016	65,2	82,7	93,3	97,9	98,1	87,4
	2017	69,0	85,3	94,1	97,7	98,5	89,0
	Croissance 2016-2017 (%)	5,8	3,1	0,9	-0,2	0,4	1,8

Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01

Tableau 1.6 Dépenses mensuelles moyennes des ménages sur cinq ans en services de communication, par service et par quintile de revenu (\$/mois/ménage), 2013 à 2017

Service	Année	Premier quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile	Moyenne de tous les quintiles	TCAC (%) de la moyenne de tous les quintiles (2013-2017)
Téléphonie filaire	2013	29,08	33,50	36,08	38,17	41,00	35,58	-8,2 %
	2014	26,58	31,08	32,50	36,17	40,33	33,33	
	2015	25,50	28,08	29,83	31,50	36,08	30,17	
	2016	22,75	26,67	27,75	26,92	33,25	27,50	
	2017	21,50	25,17	23,58	26,67	29,08	25,25	
	Croissance 2016-2017 (%)	-5,5	-5,6	-15,0	-0,9	-12,5	-8,2	
Téléphonie mobile	2013	42,42	55,92	77,25	91,75	127,00	78,92	6,4 %
	2014	43,92	60,42	80,83	100,42	127,83	82,67	
	2015	43,75	62,25	84,83	105,33	140,08	87,25	
	2016	47,42	66,08	95,42	110,67	141,00	92,08	
	2017	53,67	71,67	103,08	121,67	154,75	101,00	
	Croissance 2016-2017 (%)	13,2	8,5	8,0	9,9	9,8	9,7	
Internet	2013	25,58	35,25	42,08	48,00	52,42	40,67	7,4 %
	2014	29,50	37,17	44,17	48,75	52,67	42,42	
	2015	30,58	41,58	49,92	53,75	56,83	46,50	
	2016	32,17	43,58	52,00	58,00	61,92	49,50	
	2017	36,00	49,33	58,00	61,92	65,50	54,17	
	Croissance 2016-2017 (%)	11,9	13,2	11,5	6,8	5,8	9,4	
Télédistribution	2013	37,00	49,33	57,67	64,58	74,50	56,58	-1,8 %
	2014	38,92	49,42	56,92	62,25	74,17	56,33	
	2015	38,83	46,92	55,42	58,75	72,42	54,50	
	2016	37,75	47,92	52,50	59,58	71,08	53,75	
	2017	39,33	45,83	53,00	56,58	68,08	52,58	
	Croissance 2016-2017 (%)	4,2	-4,4	1,0	-5,0	-4,2	-2,2	
Total	2013	134,08	174,00	213,08	242,50	294,92	211,75	2,4 %
	2014	138,92	178,08	214,42	247,58	295,00	214,75	
	2015	138,67	178,83	220,00	249,33	305,42	218,42	
	2016	140,09	184,25	227,67	255,17	307,25	222,83	
	2017	150,50	192,00	237,67	266,83	317,42	233,00	
	Croissance 2016-2017 (%)	7,4	4,2	4,4	4,6	3,3	4,6	
TCAC du total des services	2013-2017	2,9	2,5	2,8	2,4	1,9	2,4	

Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0223-01

Tableau 1.7 Dépenses par service et par quintile de revenu, en pourcentage du revenu annuel moyen, 2017

Mesure	Premier quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile	Moyenne de tous les quintiles
Revenu moyen	19 852 \$	44 725 \$	70 794 \$	107 287 \$	208 203 \$	90 185 \$
Téléphonie filaire	1,3 %	0,7 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,3 %
Téléphonie mobile	3,2 %	1,9 %	1,8 %	1,4 %	0,9 %	1,3 %
Internet	2,2 %	1,6 %	1,0 %	0,6 %	0,4 %	0,7 %
Télédistribution	2,4 %	1,4 %	0,9 %	0,6 %	0,4 %	0,7 %
Dépenses totales en services de communication	9,1 %	5,2 %	4,0 %	3,0 %	1,8 %	3,1 %

Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0223-01

Tableau 1.8 Dépenses des ménages en services de communication, en pourcentage du revenu annuel moyen, par quintile de revenu, 2013 à 2017

Année	Caractéristique	Premier quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile	Tous les quintiles
2013	Seuil de revenu minimum du ménage	0 \$	30 669 \$	51 805 \$	79 723 \$	121 292 \$	Moins de 30 668 \$
	Seuil de revenu maximum du ménage	30 668 \$	51 804 \$	79 722 \$	121 291 \$	s.o.	Plus de 121 292 \$
	Revenu annuel moyen	18 582 \$	41 105 \$	64 854 \$	98 634 \$	199 702 \$	84 575 \$
	Nombre de membres moyen par ménage	1,49	2,11	2,49	2,95	3,34	2,48
	Dépenses en services de communication, en pourcentage du revenu annuel moyen	8,3 %	4,9 %	3,8 %	2,8 %	1,7 %	2,9 %
2014	Seuil de revenu minimum du ménage	0 \$	30 520 \$	53 275 \$	81 295 \$	124 839 \$	Moins de 30 519 \$
	Seuil de revenu maximum du ménage	30 519 \$	53 274 \$	81 294 \$	124 838 \$	s.o.	Plus de 124 839 \$
	Revenu annuel moyen	19 664 \$	42 122 \$	67 083 \$	101 177 \$	201 752 \$	86 360 \$
	Nombre de membres moyen par ménage	1,50	2,05	2,51	2,91	3,40	2,47
	Dépenses en services de communication, en pourcentage du revenu annuel moyen	8,5 %	4,1 %	3,8 %	2,9 %	1,8 %	3,0 %
2015	Seuil de revenu minimum du ménage	0 \$	31 609 \$	54 588 \$	82 710 \$	126 879 \$	Moins de 31 608 \$
	Seuil de revenu maximum du ménage	31 608 \$	54 587 \$	82 709 \$	126 878 \$	s.o.	Plus de 126 879 \$
	Revenu annuel moyen	19 403 \$	42 887 \$	68 331 \$	103 021 \$	210 693 \$	88 867 \$
	Nombre de membres moyen par ménage	1,43	2,11	2,57	2,91	3,35	2,47
	Dépenses en services de communication, en pourcentage du revenu annuel moyen	8,6 %	5,0 %	3,9 %	2,9 %	1,7 %	2,9 %
2016	Seuil de revenu minimum du ménage	0 \$	32 091 \$	55 471 \$	85 337 \$	130 046 \$	Moins de 32 090 \$
	Seuil de revenu maximum du ménage	32 090 \$	55 470 \$	85 336 \$	130 045 \$	s.o.	Plus de 130 046 \$
	Revenu annuel moyen	19 559 \$	43 436 \$	70 178 \$	104 533 \$	219 031 \$	91 347 \$
	Nombre de membres moyen par ménage	1,47	2,01	2,51	3,00	3,36	2,47
	Dépenses en services de communication, en pourcentage du revenu annuel moyen	8,6 %	5,1 %	3,9 %	2,9 %	1,7 %	2,9 %
2017	Seuil de revenu minimum du ménage	0 \$	32 915 \$	56 496 \$	86 099 \$	132 809 \$	Moins de 32 914 \$
	Seuil de revenu maximum du ménage	32 914 \$	56 495 \$	86 098 \$	132 808 \$	s.o.	Plus de 132 808 \$
	Revenu annuel moyen	19 852 \$	44 725 \$	70 794 \$	107 287 \$	208 203 \$	90 185 \$
	Nombre de membres moyen par ménage	1,47	2,01	2,53	2,93	3,39	2,47
	Dépenses en services de communication, en pourcentage du revenu annuel moyen	9,1%	5,2%	4,0%	3,0%	1,8%	3,1 %

Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, Tableau : 11-10-0223-01

Tableau 1.9 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communications dans les collectivités rurales, 2012 à 2017

Région	Service	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Can.	Téléphonie filaire	47,25	47,42	42,83	42,00	41,08	36,92
Can.	Téléphonie mobile	58,17	63,08	76,17	77,00	77,67	94,17
Can.	Internet	34,00	37,42	39,25	43,75	46,17	54,83
Can.	Télédistribution	59,25	62,33	62,75	63,17	62,92	61,67
T.-N.-L.	Téléphonie filaire	58,33	58,50	56,17	55,83	53,08	57,25
T.-N.-L.	Téléphonie mobile	60,67	62,33	76,92	87,92	93,67	95,67
T.-N.-L.	Internet	31,75	37,83	37,42	45,33	49,33	52,42
T.-N.-L.	Télédistribution	61,92	65,33	70,25	70,75	76,67	72,42
Î.-P.-É.	Téléphonie filaire	51,83	56,00	52,58	46,42	46,33	47,50
Î.-P.-É.	Téléphonie mobile	55,25	51,08	89,58	89,75	92,92	94,33
Î.-P.-É.	Internet	35,50	40,50	39,67	50,42	58,83	59,08
Î.-P.-É.	Télédistribution	60,83	73,08	62,00	58,92	70,83	63,58
N.-É.	Téléphonie filaire	55,42	54,67	53,17	54,08	44,58	44,42
N.-É.	Téléphonie mobile	58,50	67,42	67,67	66,08	84,33	86,00
N.-É.	Internet	35,83	38,17	42,75	45,92	52,92	57,00
N.-É.	Télédistribution	67,92	65,92	65,50	66,25	61,92	63,58
N.-B.	Téléphonie filaire	50,17	47,58	47,00	45,75	44,42	43,83
N.-B.	Téléphonie mobile	53,67	58,67	73,42	66,50	63,33	86,08
N.-B.	Internet	31,75	33,83	38,58	39,25	41,08	51,08
N.-B.	Télédistribution	60,17	59,42	57,75	65,33	64,83	59,42
Qc	Téléphonie filaire	43,50	41,83	38,25	38,00	37,08	30,50
Qc	Téléphonie mobile	31,17	45,25	49,42	49,50	53,42	67,17
Qc	Internet	31,83	33,00	33,67	37,08	36,42	49,17
Qc	Télédistribution	51,75	55,75	50,67	50,83	54,08	53,00
Ont.	Téléphonie filaire	46,33	45,33	41,92	43,83	44,33	38,42
Ont.	Téléphonie mobile	50,75	55,33	80,50	78,25	70,50	108,42
Ont.	Internet	36,83	43,00	44,42	47,42	54,92	57,50
Ont.	Télédistribution	57,67	65,83	69,17	66,83	61,92	69,92
Man.	Téléphonie filaire	46,83	49,25	46,33	43,33	40,50	40,08
Man.	Téléphonie mobile	70,42	83,83	91,42	104,17	103,50	111,50
Man.	Internet	29,58	37,83	42,33	38,00	52,92	57,83
Man.	Télédistribution	55,75	58,83	55,67	70,33	77,83	65,50
Sask.	Téléphonie filaire	54,92	52,83	51,17	48,33	47,67	39,00
Sask.	Téléphonie mobile	68,75	88,25	98,83	109,17	116,00	119,33
Sask.	Internet	34,08	29,25	37,92	41,42	44,75	44,75
Sask.	Télédistribution	67,75	64,58	74,75	70,50	73,75	70,42
Alb.	Téléphonie filaire	46,25	56,92	39,58	36,25	36,17	35,00
Alb.	Téléphonie mobile	130,17	114,67	139,67	118,75	121,17	117,75
Alb.	Internet	41,33	42,42	42,17	52,58	46,08	56,33
Alb.	Télédistribution	76,17	72,75	80,08	74,42	70,42	66,58
C.-B.	Téléphonie filaire	47,08	43,25	39,83	30,42	34,00	31,42
C.-B.	Téléphonie mobile	63,08	48,92	53,25	94,92	88,92	98,17
C.-B.	Internet	31,17	38,33	37,83	54,17	52,92	70,42
C.-B.	Télédistribution	55,92	59,75	59,00	68,92	64,58	51,67

Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01

Tableau 1.10 Dépenses mensuelles moyennes des ménages en services de communications dans les centres urbains, 2012 à 2017

Région	Service	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Can.	Téléphonie filaire	35,97	34,06	32,06	28,89	25,95	23,89
Can.	Téléphonie mobile	70,94	80,88	83,58	88,40	93,76	101,77
Can.	Internet	36,83	41,06	42,91	46,82	49,91	54,09
Can.	Télédistribution	56,25	55,90	55,47	53,55	52,72	51,52
T.-N.-L.	Téléphonie filaire	47,14	43,48	42,76	40,66	42,19	38,74
T.-N.-L.	Téléphonie mobile	77,17	84,21	92,92	99,46	112,16	117,77
T.-N.-L.	Internet	38,28	42,42	42,88	47,00	48,92	54,34
T.-N.-L.	Télédistribution	62,32	61,44	67,91	61,87	64,05	66,04
Î.-P.-É.	Téléphonie filaire	40,98	42,66	43,50	42,42	37,39	34,58
Î.-P.-É.	Téléphonie mobile	62,79	70,99	71,25	83,65	84,03	96,50
Î.-P.-É.	Internet	38,76	43,89	45,67	50,40	55,09	64,92
Î.-P.-É.	Télédistribution	57,86	58,07	63,75	58,84	61,33	52,92
N.-É.	Téléphonie filaire	44,13	40,77	38,93	36,88	36,91	34,11
N.-É.	Téléphonie mobile	70,56	77,16	72,22	85,00	95,31	95,80
N.-É.	Internet	38,59	43,92	45,06	49,52	54,67	57,84
N.-É.	Télédistribution	62,40	58,52	61,36	55,48	58,14	56,09
N.-B.	Téléphonie filaire	40,88	40,08	36,31	35,93	36,28	34,50
N.-B.	Téléphonie mobile	64,05	65,84	69,18	78,76	83,96	85,73
N.-B.	Internet	38,31	41,14	41,38	46,55	46,51	51,52
N.-B.	Télédistribution	57,62	58,08	59,72	55,93	57,10	58,34
Qc	Téléphonie filaire	33,20	31,17	32,52	27,47	26,09	22,41
Qc	Téléphonie mobile	49,77	53,31	57,14	58,48	65,12	73,64
Qc	Internet	35,26	37,97	35,89	37,61	41,36	47,81
Qc	Télédistribution	44,64	44,56	46,33	45,91	46,87	44,79
Ont.	Téléphonie filaire	38,61	37,95	33,15	31,23	27,51	25,98
Ont.	Téléphonie mobile	73,17	86,79	88,82	92,76	97,80	103,93
Ont.	Internet	38,92	43,44	47,25	50,85	53,18	55,66
Ont.	Télédistribution	59,47	58,24	55,45	53,08	51,64	51,66
Man.	Téléphonie filaire	35,35	34,03	34,29	30,85	25,66	26,20
Man.	Téléphonie mobile	71,86	84,86	83,55	84,79	88,48	104,33
Man.	Internet	36,41	37,91	41,90	43,79	46,38	51,32
Man.	Télédistribution	61,03	60,79	60,79	58,55	53,72	52,04
Sask.	Téléphonie filaire	38,29	35,05	31,33	28,98	27,11	24,17
Sask.	Téléphonie mobile	86,50	92,71	95,85	106,26	111,11	118,16
Sask.	Internet	32,80	34,41	37,10	43,22	44,46	50,05
Sask.	Télédistribution	62,65	63,83	63,53	63,61	61,21	57,76
Alb.	Téléphonie filaire	34,41	31,60	29,29	25,20	21,24	19,74
Alb.	Téléphonie mobile	98,18	110,17	113,48	125,42	128,13	140,43
Alb.	Internet	36,31	41,75	44,97	51,57	55,39	60,77
Alb.	Télédistribution	65,26	64,97	65,05	65,45	62,14	59,49
C.-B.	Téléphonie filaire	30,68	26,89	27,13	23,96	19,83	18,66
C.-B.	Téléphonie mobile	77,98	90,11	92,55	97,98	102,84	113,87
C.-B.	Internet	34,03	40,64	42,60	49,06	52,76	56,57
C.-B.	Télédistribution	55,82	58,38	58,23	54,17	54,13	52,94

Source : Statistique Canada – Enquête sur les dépenses des ménages, requête spéciale pour Tableau 11-10-0223-01



Rapport de surveillance des communications **2019**

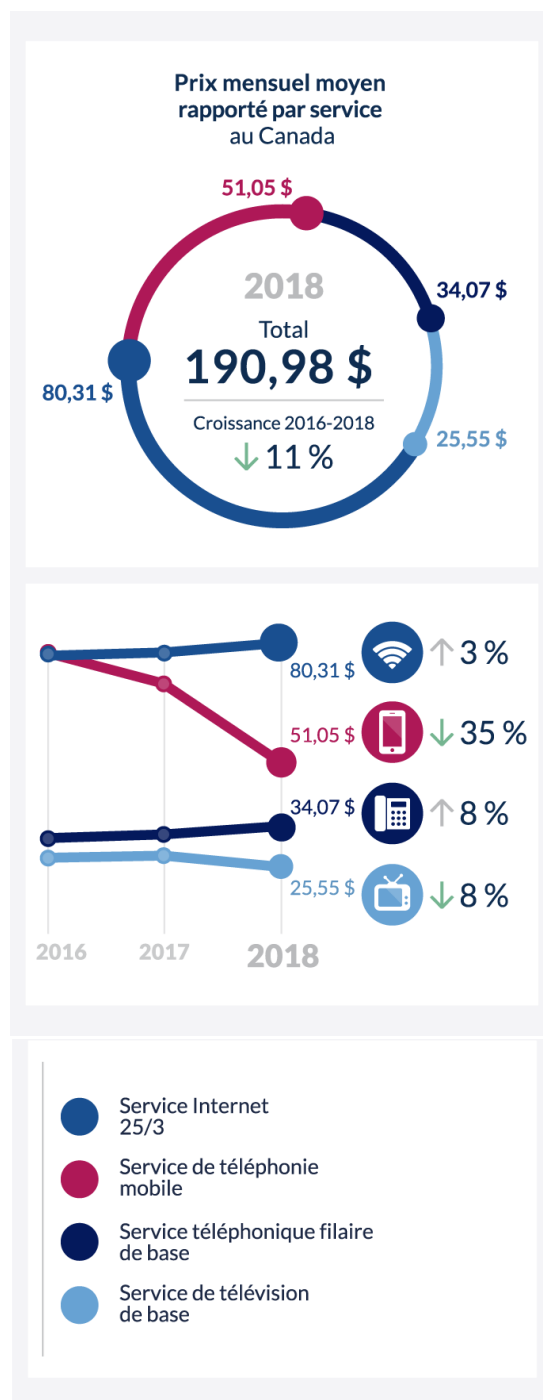
Prix des services de
communication au
Canada en 2018



Prix des services de communication au Canada en 2018

i. Faits saillants

Infographie 2.1 Prix mensuel moyen rapporté par service au Canada



Source : Données recueillies par le CRTC

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (Conseil) recueille annuellement les prix des fournisseurs de services canadiens pour les services de communication résidentiels. Le présent rapport expose les prix mensuels rapportés (prix) pour chacun des services de télévision de base¹, téléphonique filaire de base², Internet (3 niveaux de service) et mobiles (4 niveaux de service) dans 24 centres urbains et 54 collectivités rurales répartis dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, en date du 31 décembre 2018³.

En fonction des prix de la télévision de base, de la téléphonie filaire de base, des services Internet (25/3)⁴ et mobiles (appels et messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données)⁵, le prix national mensuel moyen rapporté des quatre services combinés (prix combiné) en 2018 s'élevait en moyenne à 191 \$, soit une baisse de 11 % par rapport à 2016.

La diminution des prix combinés est attribuable aux prix à la baisse des services mobiles (particulièrement les forfaits qui comprennent les appels et la messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données) dans l'ensemble du Canada, et, à un degré moindre, à la baisse du prix des services de télévision de base dans la plupart des régions.

En 2018, les services mobiles et Internet représentaient presque 70 % du prix combiné, chaque service offrant un certain nombre de forfaits à des prix variés de 2016 à 2018. Ces services sont expliqués de façon détaillée ci-dessous. Les prix et les tendances dans les provinces et les territoires ainsi que dans les régions rurales et urbaines seront présentés dans les prochains paragraphes.

¹ Un forfait de télévision de base comprend les stations de télévision locales et régionales, les chaînes à diffusion obligatoire, les chaînes parlementaires communautaires et provinciales (là où disponibles) et les chaînes éducatives provinciales et territoriales.

² Un service téléphonique filaire de base correspond à un service téléphonique local à ligne unique fonctionnant sur un réseau géré (c.-à-d. un réseau à commutation de circuits ou par protocole Internet [IP]), qui comprend une tonalité de numérotation, la composition au clavier, un service de relais téléphonique et le service 9-1-1. Les services téléphoniques et mobiles de voix sur protocole Internet (services VoIP) indépendants de l'accès ne sont pas considérés comme des services téléphoniques filaires de base aux fins du présent rapport.

³ Veuillez vous reporter à la section Méthodologie pour plus de renseignements sur la méthode d'établissement des prix et la liste des centres urbains et des collectivités rurales.

⁴ Internet est représenté par la catégorie de service qui comprend une vitesse de téléchargement de 25 Mbps et de téléversement de 3 Mbps, ainsi qu'une capacité de transfert de données d'au moins 100 Go par mois. Il s'agit du forfait le plus représentatif des abonnements parmi les trois surveillés.

⁵ La téléphonie mobile est représentée par le forfait qui comprend les appels et la messagerie texte illimités ainsi que 5 Go de données Internet.

Prix par type de service

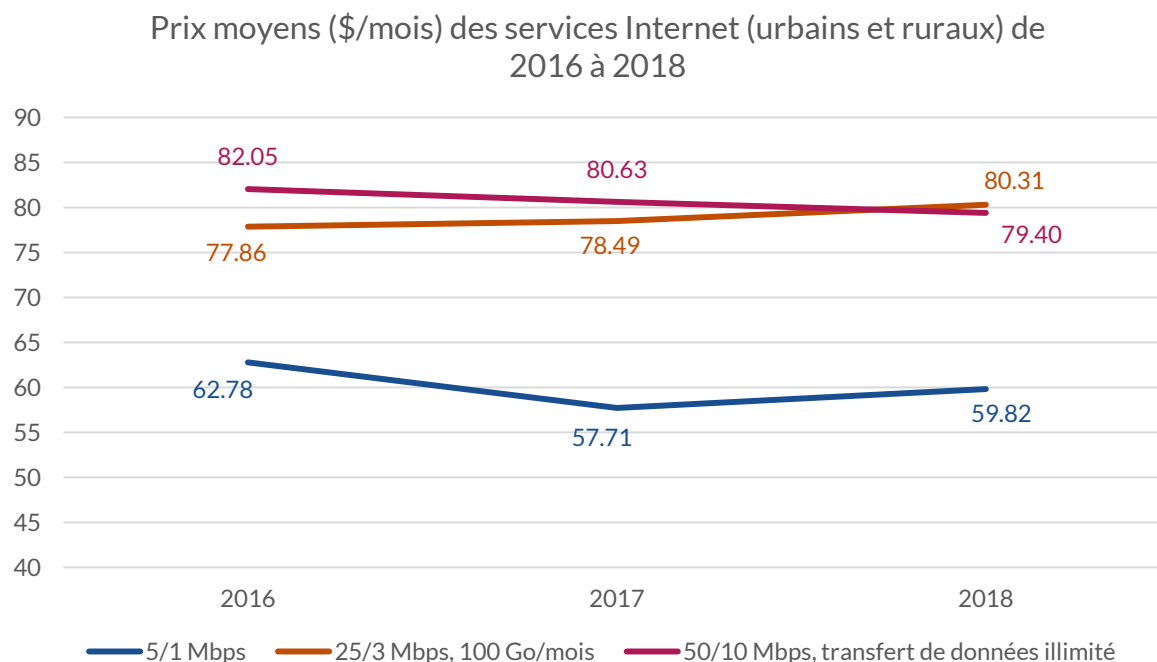
Prix mensuels moyens des services Internet : 2016 à 2018

Dans l'ensemble, les prix pour les services Internet ont diminué de 2016 à 2018, mais à des taux différents selon la vitesse du service.

Les prix des services Internet de 5/1 Mbps et de 50/10 Mbps ont baissé de 5 % et de 3 % respectivement de 2016 à 2018. Au cours de la même période, les abonnés passaient à des forfaits avec des vitesses supérieures et la vitesse et les limites d'utilisation des données offertes dans les offres de service Internet augmentaient. En 2017 par exemple, presque 40 % des abonnements à un service Internet résidentiel haute vitesse comprenaient des vitesses de téléchargement de 50 Mbps et plus, par rapport à 26 % en 2016.

Comparativement au prix moyen des services Internet de 5/1 et de 50/10 Mbps, le prix moyen du service Internet de 25/3 Mbps a augmenté de 3 % de 2016 à 2018.

Graphique 2.1 Prix moyens (\$/mois) des services Internet (urbains et ruraux) de 2016 à 2018



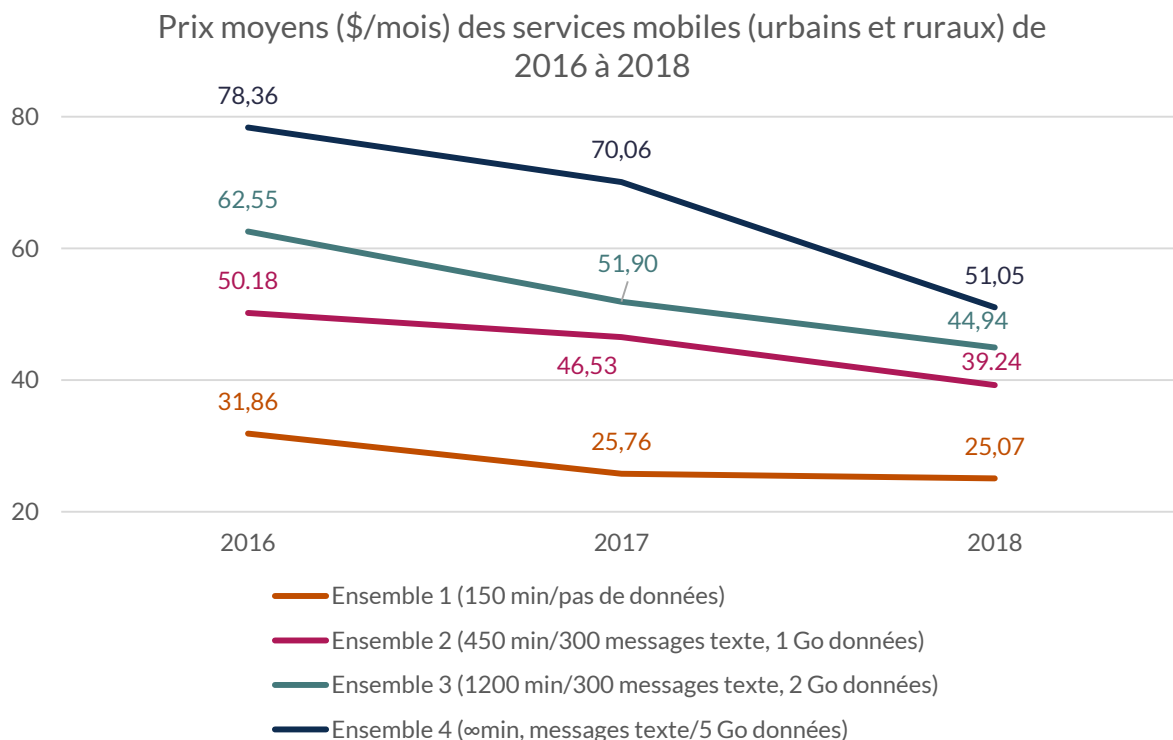
Source : Données recueillies par le CRTC

Prix mensuels moyens des services mobiles : 2016 à 2018

Dans un contexte d'utilisation accrue des données (l'abonné moyen à des données mobiles utilisait plus de 2 Go de données par mois en 2017, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2016) et d'une pénétration considérable du téléphone intelligent (87 % en 2017), les prix des services mobiles ont diminué au cours de la période 2016-2018. Les baisses étaient plus marquées pour les offres de service de 2 Go de données et plus.

Les prix de 2018 pour les services mobiles qui offraient de 150 à 450 minutes d'appels et jusqu'à 1 Go de données ont baissé d'environ 22 % par rapport aux prix de 2016, tandis que les prix des services mobiles de 2 Go de données ou plus ont baissé d'environ 32 % par rapport à 2016.

Graphique 2.2 Prix moyens (\$/mois) des services mobiles (urbains et ruraux) de 2016 à 2018



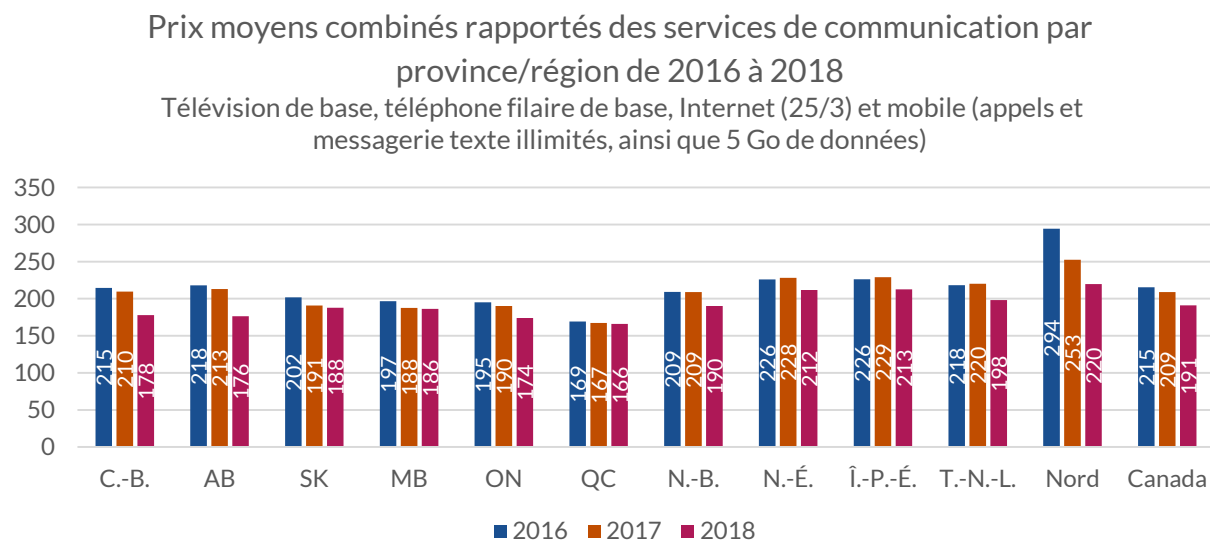
Source : Données recueillies par le CRTC

Prix par province et par territoire

Bien que le prix des services de communication combinés à l'échelle nationale ait baissé de 11 % en moyenne par rapport à celui de 2016, il y avait des différences à l'échelle régionale.

Le graphique ci-dessous illustre les services de télévision de base, téléphoniques filaires de base, Internet (25/3) et mobiles (appels et messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données) et souligne les différences de prix entre les provinces et les territoires.

Graphique 2.3 Prix moyens combinés rapportés des services de communication par province/région de 2016 à 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Remarque : Aux fins d'établissement des tendances, lorsqu'aucun prix n'est indiqué pour une zone rurale, le prix de la zone urbaine correspondante est utilisé. Par exemple, puisque le service Internet de 25/3 Mbps n'était pas offert dans les régions rurales de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Nord⁶ en 2016, seuls les prix des régions urbaines ont été utilisés.

En 2018, les prix moyens variaient de 166 \$ au Québec à 220 \$ dans le Nord, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard suivait de près à 213 \$.

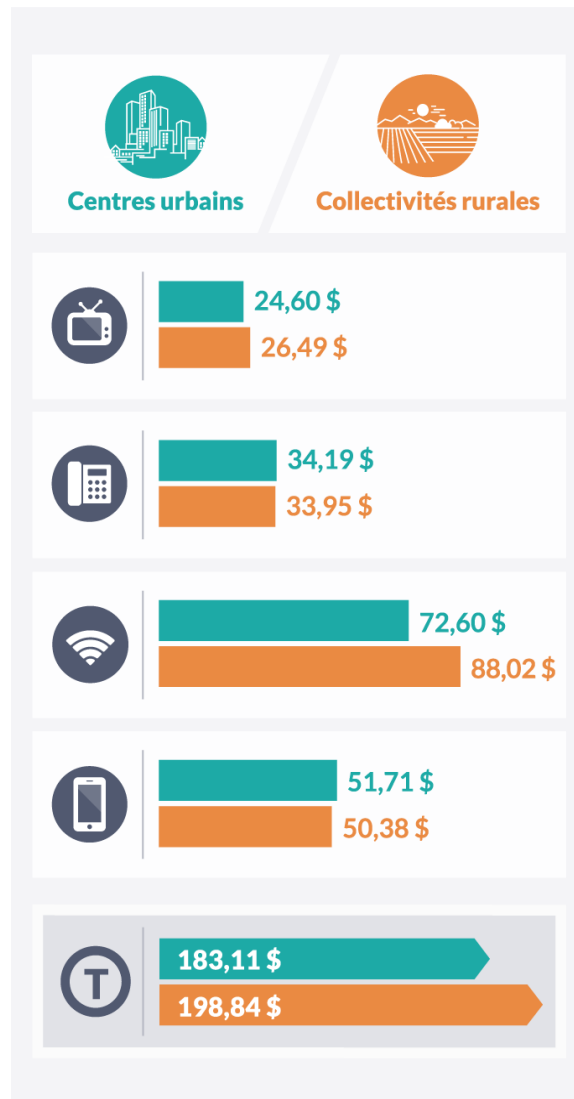
Le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont rapporté les prix combinés moyens les plus bas en raison des prix inférieurs des services Internet et mobiles, dans cet ordre.

Les prix moyens à l'échelle provinciale et territoriale ont baissé en 2018 comparativement à 2016, particulièrement dans le Nord et dans l'Ouest, principalement en raison des prix considérablement plus bas des services mobiles. Dans l'ensemble, les prix dans le Nord ont diminué de 25 %, avec des réductions pour chacun des services, particulièrement les services mobiles (35 %) et Internet (26 %). La baisse des prix des services Internet est attribuable dans une grande mesure à une augmentation du nombre de fournisseurs de service Internet à des vitesses de 25/3 Mbps ou plus.

⁶ Le Nord fait référence au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Comparaison entre les centres urbains et les collectivités rurales

Infographie 2.2 Prix mensuel moyen rapporté des services de communication dans les centres urbains et les collectivités rurales



Source : Données recueillies par le CRTC

En 2018, le prix moyen combiné dans les régions urbaines était généralement plus bas que dans les collectivités rurales. À l'échelle nationale, le prix moyen combiné était de 183 \$ dans les centres urbains et de 199 \$ dans les collectivités rurales. Il s'agit d'une différence d'environ 9 % de plus que la différence de 5 % entre les zones urbaines et rurales en 2017. L'écart des prix entre les centres urbains et les collectivités rurales variait par région (veuillez vous reporter à Données ouvertes pour obtenir plus de précisions à ce sujet).

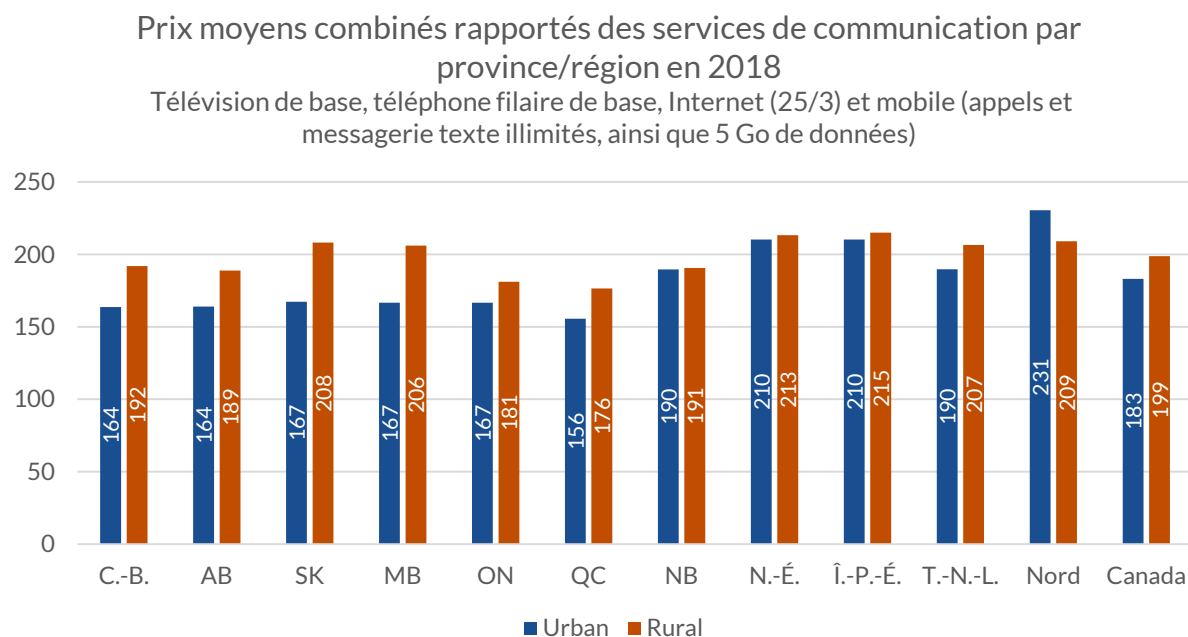
Comme il est indiqué ci-dessus, le service Internet de 25/3 Mbps a eu le plus grand écart de prix des quatre services pour les zones urbaines et rurales. Cet écart a aussi été constaté à l'échelle provinciale et territoriale, le prix du service urbain de 25/3 Mbps étant d'environ 38 \$ de moins que le prix du service rural en Saskatchewan et au Manitoba, alors que le prix du service urbain était d'environ 6 \$ de plus que celui du service rural dans le Nord.

La différence entre le prix des services urbains et ruraux en 2018 était plus élevée en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Dans ces provinces, le prix des services en régions urbaines était environ 13 % de moins que le prix des services en région rurale.

Les prix moyens combinés dans les collectivités rurales du Nord étaient d'environ 10 % de moins que ceux des zones urbaines du Nord. Cette différence était principalement attribuable à la présence d'un service d'accès Internet par satellite, qui n'est habituellement pas offert dans les zones urbaines, et à un prix moins élevé que son équivalent fixe.

Graphique 2.4 Prix moyens combinés rapportés des services de communication par province/région en 2018

Télévision de base, téléphone filaire de base, Internet (25/3) et mobile (appels et messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données)



Source : Données recueillies par le CRTC

Centres urbains

Les prix moyens combinés dans les centres urbains variaient de 156 \$ au Québec à 231 \$ dans le Nord⁷; l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse étant parmi les provinces ayant les prix moyens combinés les plus élevés, à 210 \$.

Les différences de prix entre les provinces et les territoires sont en grande partie attribuables aux différences du prix du service Internet, allant de 54 \$ en Ontario à 107 \$ dans le Nord.

Les prix des services mobiles allaient de 44 \$ au Québec à 66 \$ dans le Nord.

⁷ Les services n'étaient pas tous offerts dans les trois territoires.

Collectivités rurales

Le prix moyen combiné dans les collectivités rurales allait de 176 \$ au Québec (le plus bas) à environ 214 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse (le plus élevé), le Nord suivant de près à 209 \$.

Les prix élevés à l'Île-du-Prince-Édouard et dans le Nord sont principalement attribuables aux prix plus élevés des services Internet (et, à un moindre degré, aux prix des services mobiles), qui sont aussi élevés dans les centres urbains.

Le Nord avait le prix moyen le plus élevé de tous pour le service Internet (101 \$), tandis que l'Ontario avait le prix le plus élevé de tous pour les services téléphoniques filaires de base (38 \$). L'Ontario avait aussi le prix moyen le plus élevé pour le service de télévision de base (30 \$), tandis que l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse avaient le prix moyen le plus élevé pour les services mobiles (56 \$).

ii. Services de télédistribution

En 2018, les plus bas prix pour le service de télévision de base⁸ s'établissaient entre 14 \$ et 25 \$ selon la région dans laquelle le service était offert. De manière générale, les régions affichant les plus bas prix comptaient trois concurrents ou plus qui offraient des services.

Un forfait de télévision de base offre normalement de 20 à 35 chaînes, selon l'endroit et le fournisseur de service. Il comprend des stations de télévision locales et régionales, des chaînes à diffusion obligatoire (p. ex. MétéoMédia, APTN), les chaînes parlementaires communautaires et provinciales (le cas échéant) et les chaînes éducatives provinciales et territoriales. Un tel forfait se veut une offre de service d'entrée de gamme et représente le plus bas coût d'un abonnement à un service de télévision.

Bien que les entreprises de distribution autorisées doivent offrir un forfait de télévision de base à un tarif de 25 \$ par mois ou moins, les distributeurs exemptés, comme les petites entreprises de câblodistribution, peuvent offrir un service comportant plus de chaînes à un prix plus élevé à titre de service d'entrée de gamme. Ces exemptions entraînent des prix supérieurs à 25 \$ dans les graphiques suivants.

Les graphiques à barres dans la présente section indiquent la fourchette de prix des différents services dans les centres urbains et les collectivités rurales du Canada. Le nombre de fournisseurs de services relevés est indiqué entre parenthèses. Lorsque plus d'un nombre est affiché, par exemple « (2/3) », cela signifie qu'il y avait deux ou trois fournisseurs recensés dans la région.

Centres urbains

Dans les centres urbains du Canada, des forfaits de service de télédistribution à 25 \$ étaient offerts par des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR)⁹ autorisées, comme l'oblige la politique réglementaire de radiodiffusion 2015-96. Dans le Nord, le prix le plus bas était demeuré à 25 \$, tandis que dans les provinces de l'Atlantique¹⁰ les prix étaient réduits à 18 \$, comparativement à 25 \$ l'année précédente. Ce prix était semblable à ceux du reste du Canada, puisque seules Toronto, Hamilton, London et Kitchener-Waterloo en avaient de plus bas (14 \$).

Sur les marchés où le service de télévision de base était offert au prix le plus bas, cinq concurrents ou plus étaient présents et comptaient parmi eux des fournisseurs de service de télévision sur protocole Internet (IPTV)¹¹.

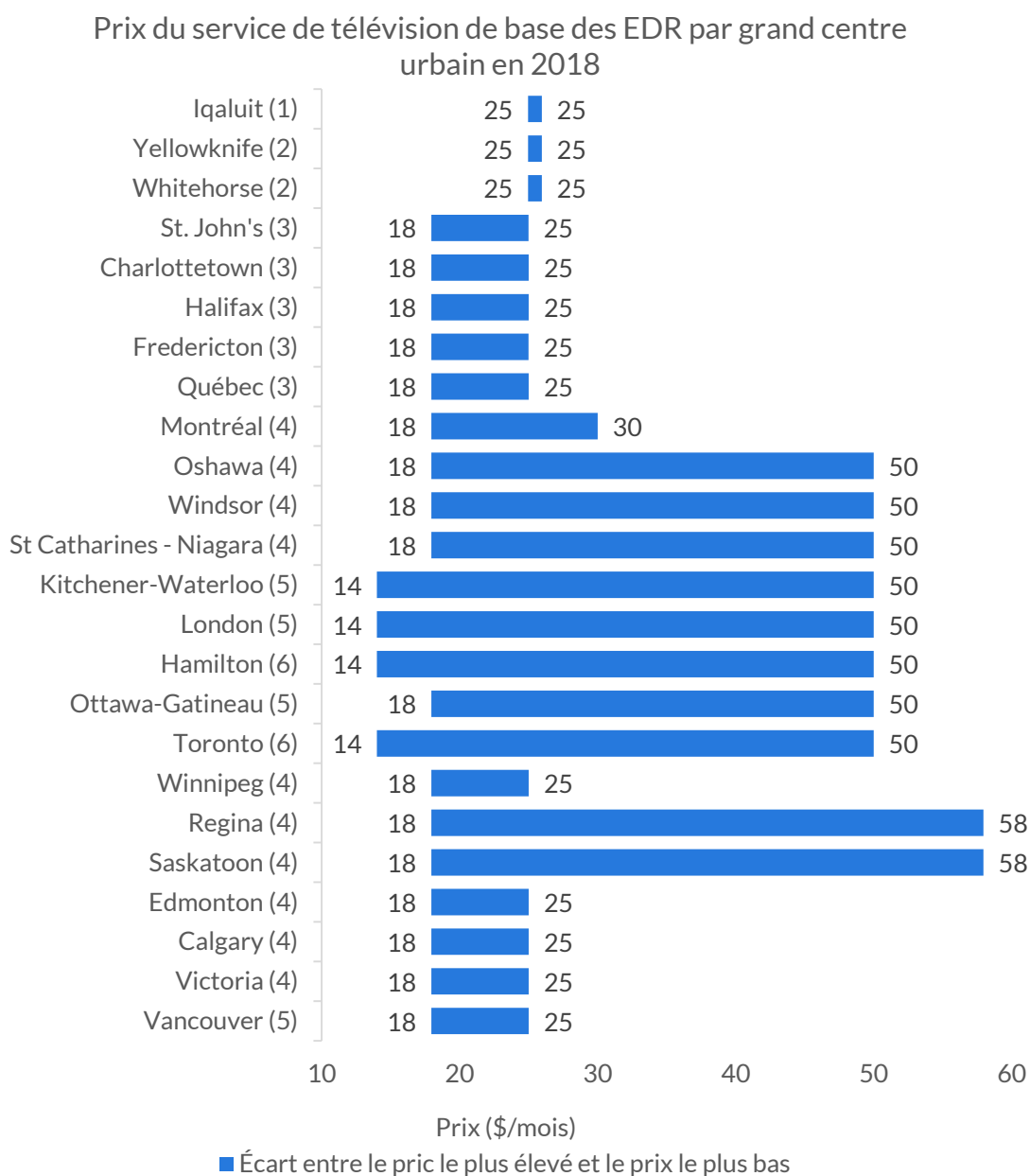
⁸ Dans sa politique réglementaire [2015-96](#), suivant l'instance [Parlons télé](#), le Conseil a exigé que les entreprises de distribution autorisées offrent un service d'entrée de gamme d'au plus 25 \$ à compter du 1^{er} mars 2016 et un service complètement à la carte à compter de décembre 2016.

⁹ Des fournisseurs qui redistribuent des émissions à partir de stations radio et de télévision en direct traditionnelles pour offrir un service de télévision par abonnement aux Canadiens. Ces fournisseurs distribuent aussi des services sonores payants, des services de télévision payante, des services à la carte, des services de vidéo sur demande et des services spécialisés. Par exemple, des services par câble (par câbles coaxiaux), des services par satellite et des services de télévision par protocole Internet (IPTV).

¹⁰ Les provinces de l'Atlantique comprennent le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

¹¹ L'IPTV est un système par lequel des services de télévision sont distribués au moyen d'un protocole Internet sur un réseau privé géré (p. ex. Télé Fibe, Optik TV) plutôt que par la méthode traditionnelle sur les ondes, par câble ou par satellite. Elle exclut les services de diffusion Internet.

Graphique 2.5 Prix du service de télévision de base des EDR par grand centre urbain en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

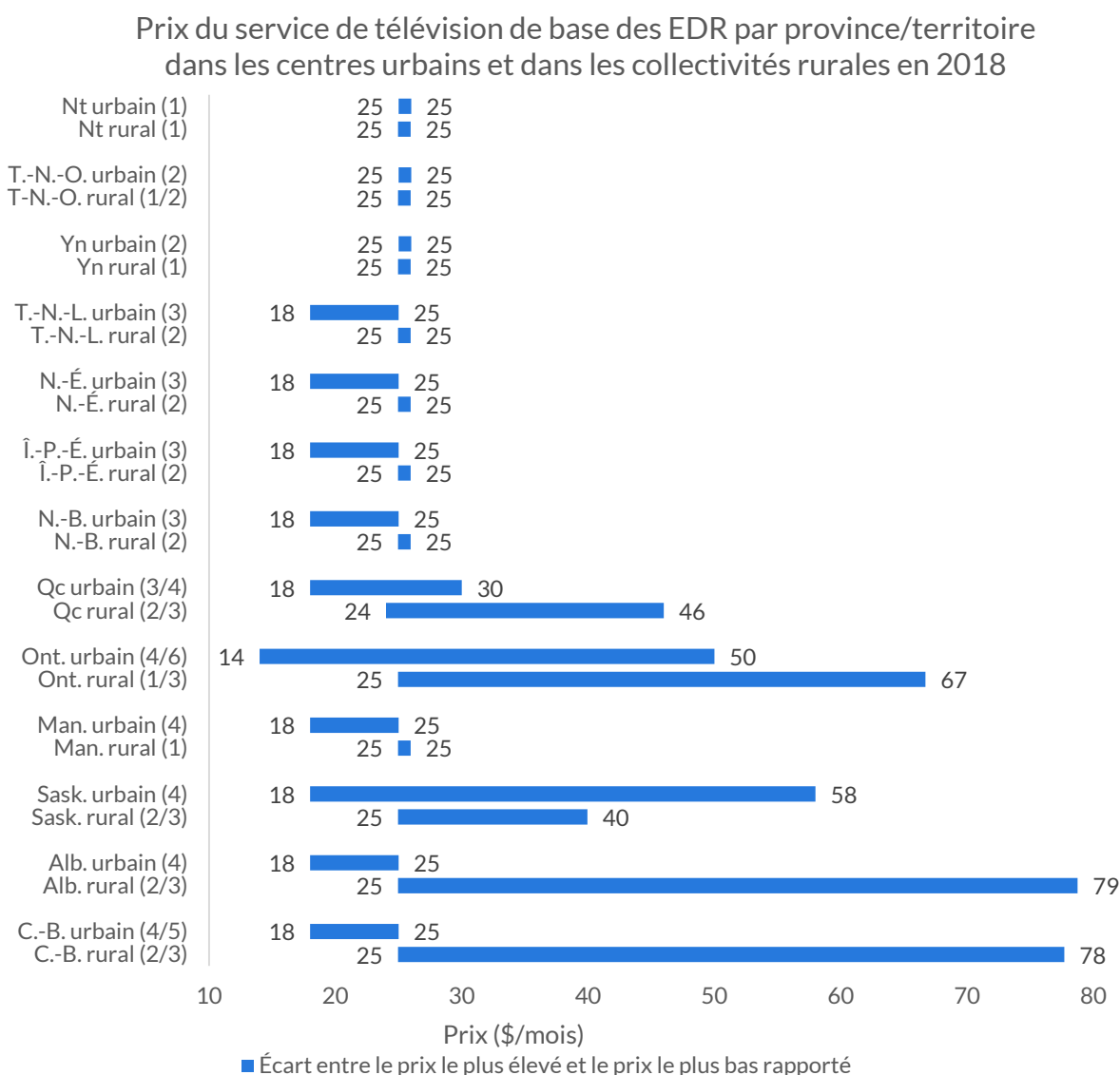
Comparaison entre les collectivités rurales et des centres urbains

En 2018, les prix pour le service de télévision de base étaient généralement plus bas dans les régions où trois fournisseurs de services ou plus étaient recensés. Le plus bas prix dans les centres urbains était de 14 \$ en Ontario.

Le prix le plus bas dans les collectivités rurales était de 24 \$ au Québec et de 25 \$ dans toutes les autres provinces.

De manière générale, il n'y avait pas de différence entre le plus bas prix dans les collectivités rurales et celui dans les centres urbains du Nord, alors que la différence allait de 7 \$ pour la plupart des provinces à 11 \$ en Ontario.

Graphique 2.6 Prix du service de télévision de base des EDR par province/territoire dans les centres urbains et dans les collectivités rurales en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

iii. Services téléphoniques filaires locaux

Le service téléphonique filaire local était disponible dans tout le Canada pour approximativement 33 \$. Dans certaines régions, le service était disponible pour moins de 25 \$.

Le service téléphonique local de base¹² comprend les appels illimités à l'intérieur d'une zone d'appel local délimitée, les services 9-1-1, les services de relais téléphoniques ainsi que l'accès aux services d'interurbain.

Les graphiques à barres dans la présente section indiquent la fourchette de prix des différents services dans les centres urbains et les collectivités rurales du Canada. Le nombre de fournisseurs de services relevés est indiqué entre parenthèses. Lorsque plus d'un nombre est affiché, par exemple « (2/3) », cela signifie qu'il y avait deux ou trois fournisseurs recensés dans la région.

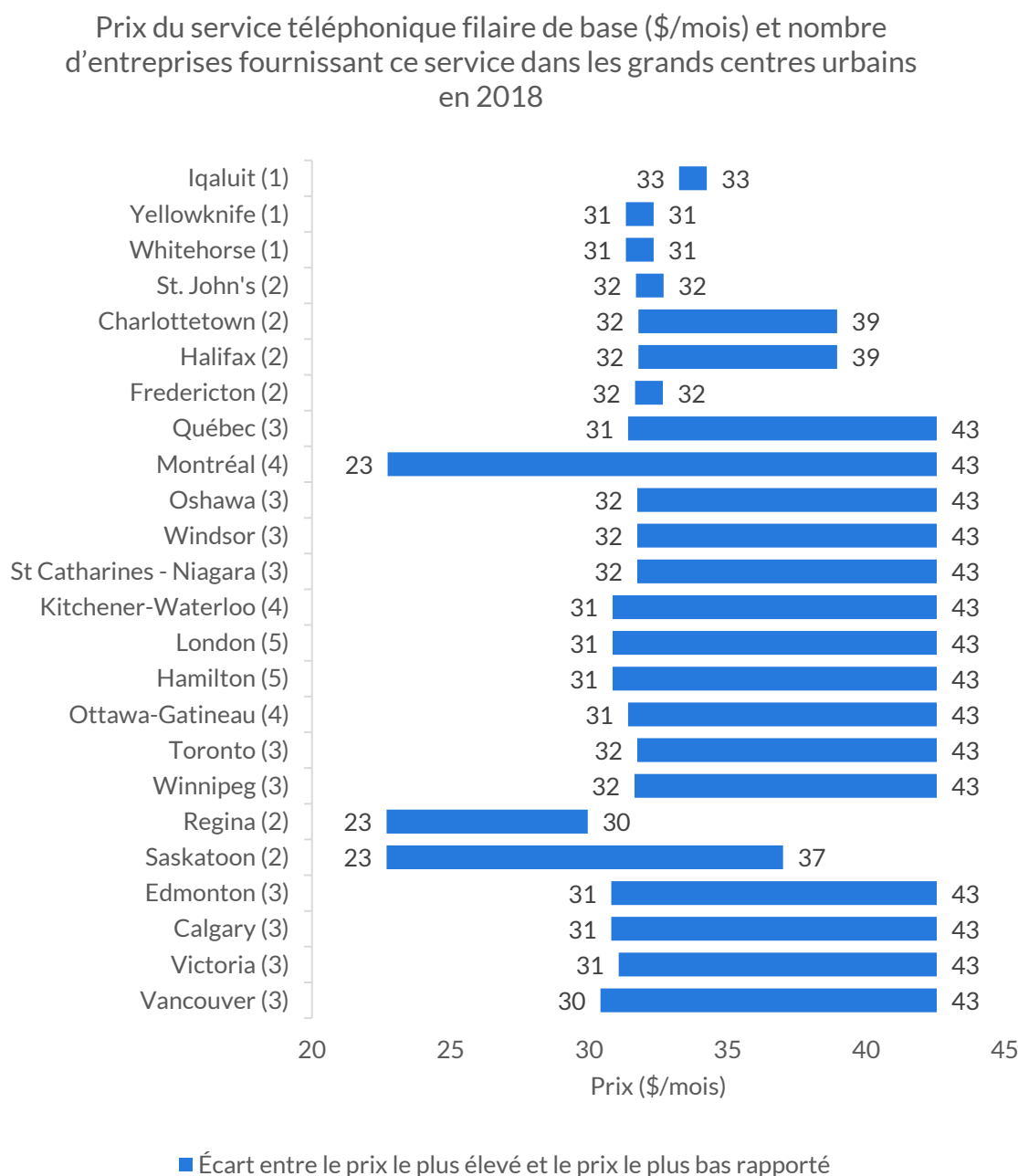
¹² Seuls les services dépendants de l'accès étaient compris dans l'analyse.

Centres urbains

De manière générale, les prix du service téléphonique filaire de base dans les centres urbains allaient d'environ 31 \$ à 43 \$ par mois. À Montréal, à Regina et à Saskatoon, les prix minimaux rapportés étaient d'approximativement 8 \$ de moins, soit 23 \$.

Le prix le plus bas dans le Nord était de 31 \$ à Whitehorse et à Yellowknife.

Graphique 2.7 Prix du service téléphonique filaire de base (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018



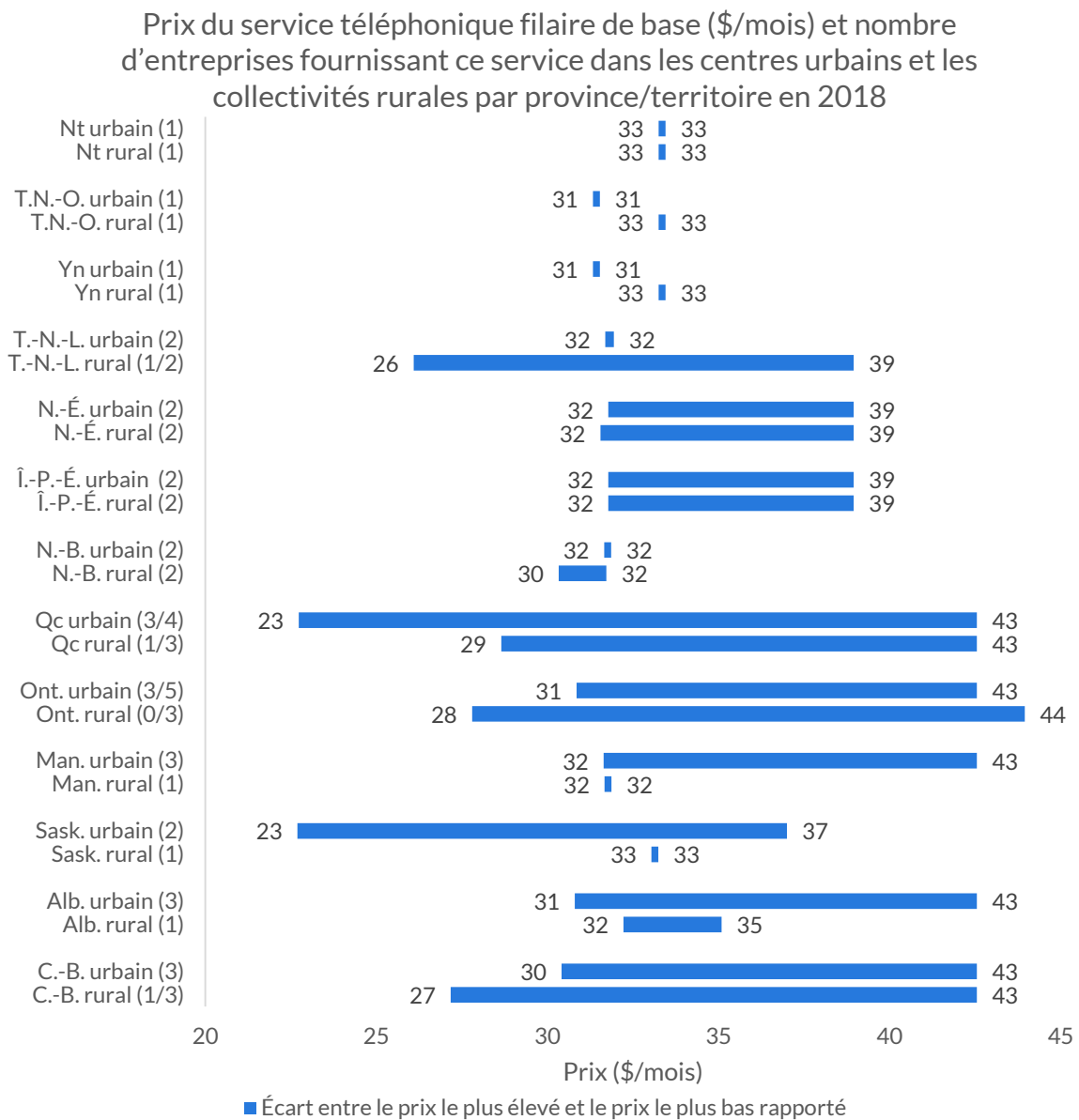
Source : Données recueillies par le CRTC

Comparaison des collectivités rurales et des centres urbains

Les prix du service téléphonique filaire de base étaient généralement uniformes entre les centres urbains et les collectivités rurales, le service étant disponible pour environ 32 \$ par mois. Les prix les plus bas étaient dans les centres urbains de la Saskatchewan et du Québec (23 \$), suivis des collectivités rurales de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Colombie-Britannique (26 \$).

De manière générale, les prix dans les centres urbains allaient de 23 \$ en Saskatchewan à 43 \$ en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, alors que les prix dans les collectivités rurales variaient de 26 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador à 44 \$ en Ontario.

Graphique 2.8 Prix du service téléphonique filaire de base (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales par province/territoire en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

iv. Services Internet

En 2018, tout comme les années précédentes, les ménages urbains avaient généralement accès à un service Internet à un prix moins élevé. Ils avaient aussi un plus grand choix de fournisseurs de services Internet (FSI) comparativement aux ménages ruraux. En moyenne, les collectivités rurales avaient accès à quatre FSI, tandis que les centres urbains avaient accès à huit.

En 2018, on a demandé aux FSI de rapporter les prix des services atteignant la cible de l'objectif de service et l'ancienne cible de l'objectif, ainsi que le prix d'un service intermédiaire :

- 5 Mbps pour le téléchargement et 1 Mbps pour le téléversement (5/1 Mbps) [l'ancien objectif de vitesse du service de base];
- 25 Mbps pour le téléchargement et 3 Mbps pour le téléversement (25/3 Mbps) avec au moins 100 Go pour le transfert de données mensuel;
- 50 Mbps pour le téléchargement et 10 Mbps pour le téléversement (50/10 Mbps) avec le transfert de données mensuel illimité (les nouveaux objectifs de vitesse du service universel).

Les graphiques à barres dans la présente section indiquent la fourchette de prix des différents services dans les centres urbains et les collectivités rurales du Canada. Le nombre de fournisseurs de services relevés est indiqué entre parenthèses. Lorsque plus d'un nombre s'affiche, par exemple « (2/3) », cela signifie qu'il y avait deux ou trois fournisseurs recensés dans la région.

Centres urbains

Les centres urbains de l'Ontario et du Québec comptaient davantage de FSI que ceux de l'Ouest canadien, suivi des provinces de l'Atlantique. Ce sont les territoires qui comptaient le moins d'options en matière de FSI.

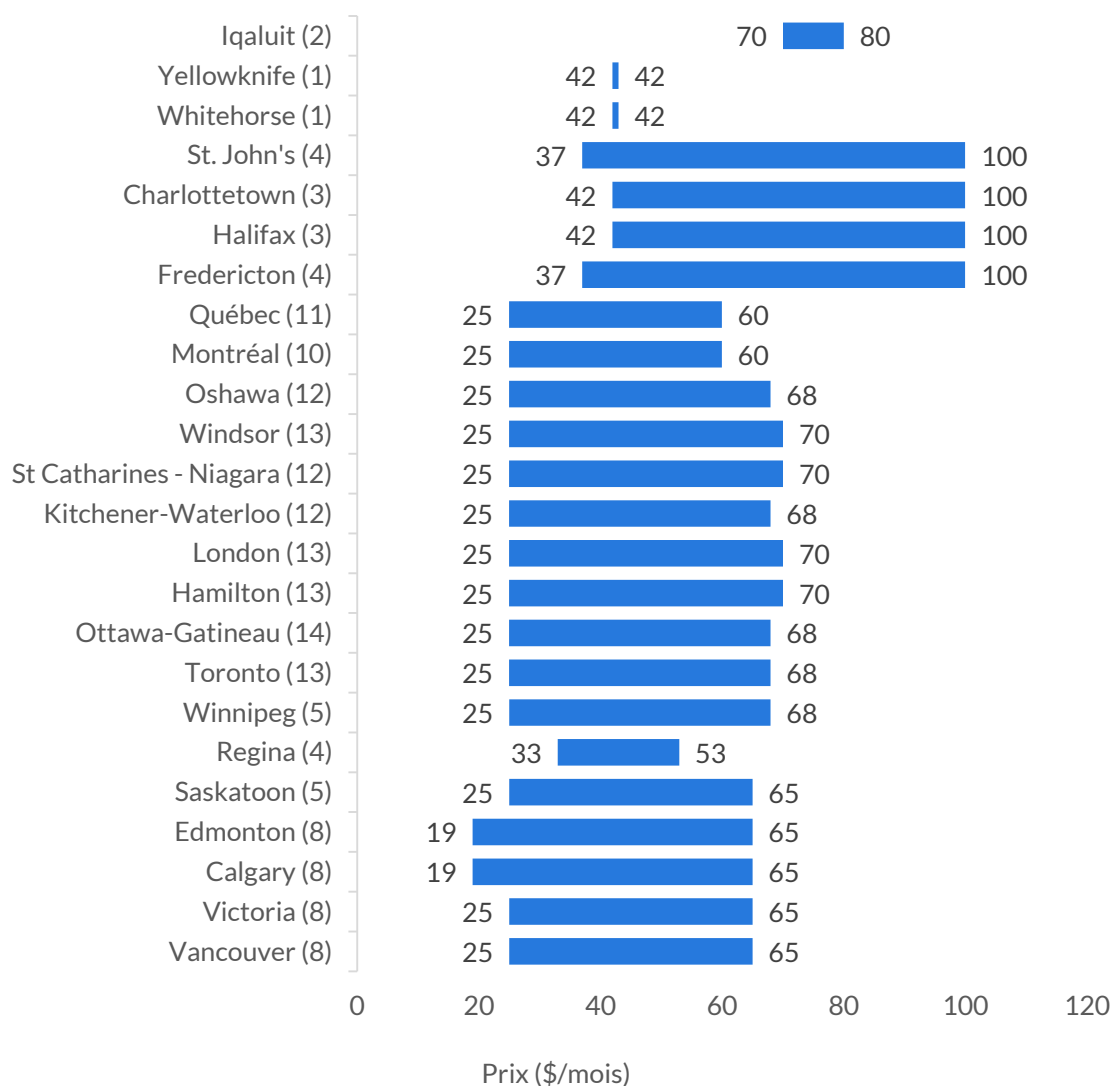
Service de 5/1 Mbps

Dans les centres urbains, le service Internet de 5/1 Mbps était disponible pour seulement 19 \$ par mois en Alberta et 25 \$ par mois en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Québec et en Ontario, sauf à Regina (39 \$). Dans les provinces de l'Atlantique et le Nord, les prix les plus bas variaient de 37 \$ à 70 \$.

L'option de service de 5/1 Mbps la moins chère rapportée comprenait un transfert de données illimité et était offerte par trois à cinq FSI dans chaque ville des provinces de l'Atlantique, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, par quatre FSI dans chaque ville du Manitoba et de la Saskatchewan, par six FSI dans les villes du Québec et par huit à dix FSI dans les villes de l'Ontario. L'Ontario affichait également un plus grand nombre de FSI et une plus grande utilisation des services à large bande de gros. Aucun des services rapportés dans les territoires ne comportait de transfert de données illimité dans leur offre au plus bas prix.

Graphique 2.9 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande de 5/1 Mbps et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018

Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande de 5/1 Mbps et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018



■ Écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas rapporté

Source : Données recueillies par le CRTC
Sauf à Iqaluit, les services satellites sont exclus des régions urbaines.

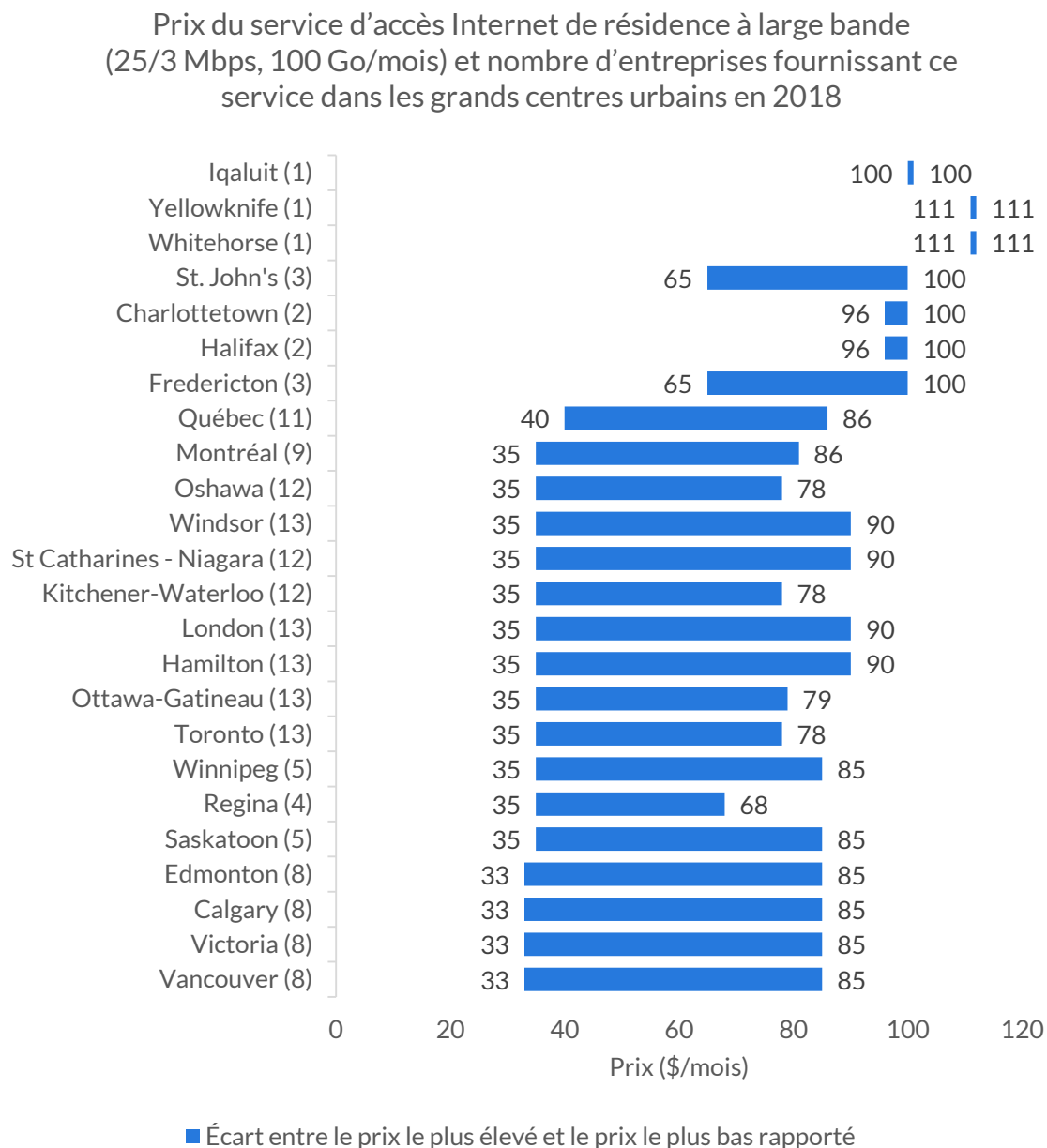
Service de 25/3 Mbps comprenant une capacité de transfert de données d'au moins 100 Go par mois

Le service Internet affichant une vitesse de téléchargement de 25 Mbps et une vitesse de téléversement de 3 Mbps ou plus était disponible au coût d'environ 33 \$ à 40 \$ dans tous les centres urbains du Canada, à l'exception des provinces de l'Atlantique et du Nord. Les centres urbains de la Colombie-Britannique et de l'Alberta avaient le prix le plus bas, soit 33 \$.

L'option de service de 25/3 Mbps la moins chère rapportée offrait un transfert de données illimité. Elle était offerte par deux fournisseurs dans les villes des provinces de l'Atlantique, par quatre fournisseurs dans les villes du Manitoba et de la Saskatchewan, et par cinq dans toutes les villes de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Dans les villes de l'Ontario, de neuf à onze fournisseurs dans chaque région fournissaient des données illimitées dans leur option la moins coûteuse, tandis que huit fournisseurs dans des villes du Québec signalaient la même chose. Tel qu'il a été susmentionné, ces régions affichaient également un plus grand nombre de FSI et une plus grande utilisation des services à large bande de gros. Aucun des services rapportés dans les territoires ne comportait de transfert de données illimité dans leur offre au prix le plus bas.

Les options de service de 25/3 Mbps les moins chères qui comportaient des limites de transfert de données offraient généralement au moins 200 Go, alors que dans de nombreuses régions, certains FSI offraient jusqu'à 400 Go.

Graphique 2.10 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (25/3 Mbps, 100 Go/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018

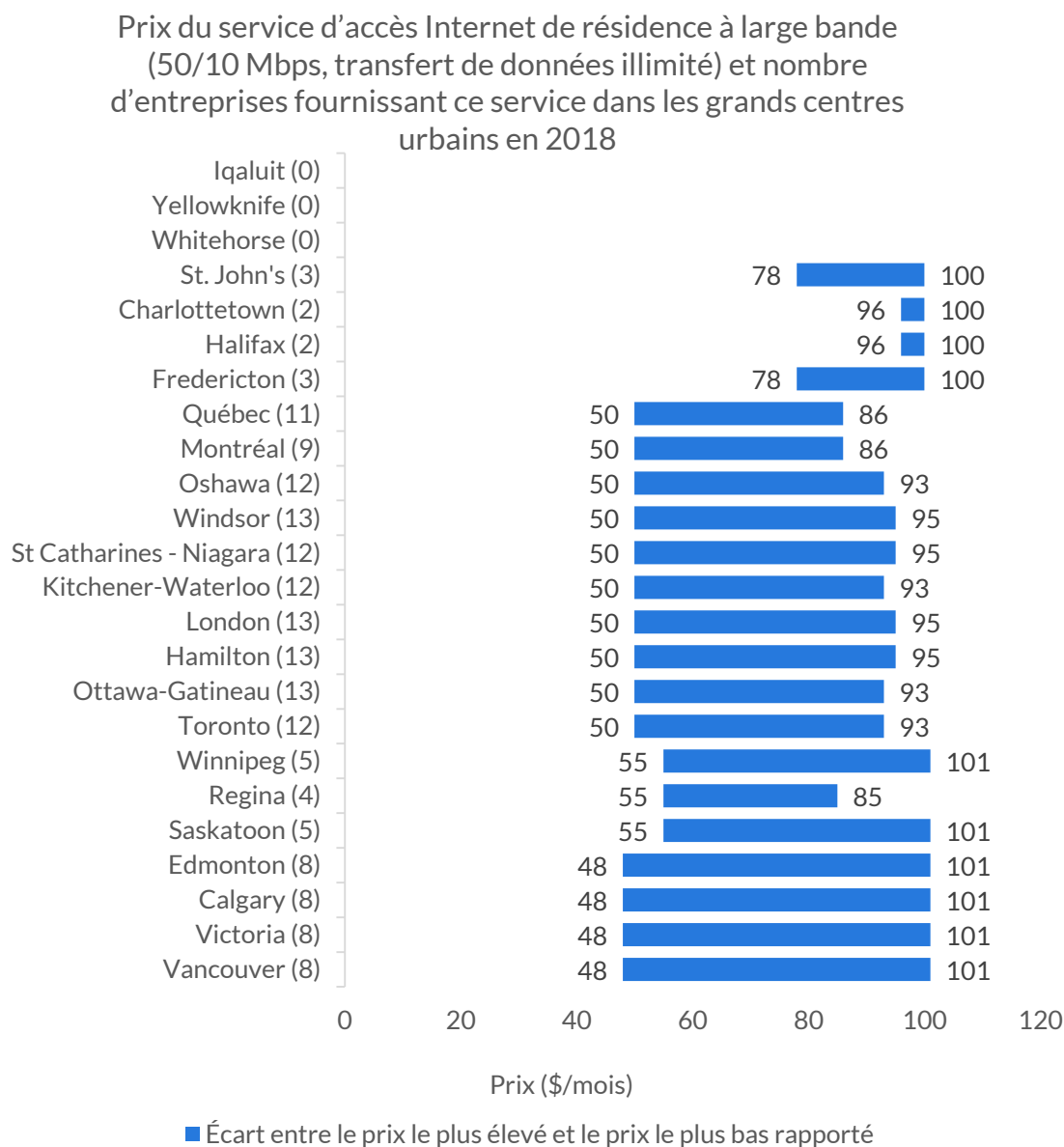


Source : Données recueillies par le CRTC

Service de 50/10 Mbps comprenant une capacité de transfert de données mensuelle illimitée

Comme l'illustre la figure ci-dessous, un service comprenant un transfert de données illimité et des vitesses de téléchargement et de téléversement de 50 Mbps et de 10 Mbps était disponible dans tous les centres urbains autres que ceux des territoires. Les prix variaient de 48 \$ à 101 \$ en Alberta et en Colombie-Britannique, de 50 \$ à 95 \$ en Ontario et au Québec, de 55 \$ à 101 \$ au Manitoba et en Saskatchewan et de 78 \$ à 100 \$ dans les provinces de l'Atlantique. On peut également relever cette différence régionale dans le [prix moyen](#), qui est moins élevé en Ontario et au Québec que dans les autres régions.

Graphique 2.11 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (50/10 Mbps, transfert de données illimité) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Comparaison des collectivités rurales et des centres urbains

Les Canadiens qui résident dans des collectivités rurales ont généralement un choix de FSI plus restreint que ceux qui vivent dans des centres urbains. Dans les régions rurales examinées, en moyenne quatre FSI offraient des services, tandis qu'il y en avait en moyenne huit dans les zones urbaines.

Outre l'accès à un nombre moindre de FSI, les collectivités rurales avaient également accès à des vitesses de service Internet moins élevées. Des offres de service ont été rapportées dans l'ensemble des collectivités rurales pour les services de 5/1 Mbps et de 25/3 Mbps et dans 68 % des collectivités rurales pour le service de 50/10 Mbps.

Outre les prix généralement plus élevés, les offres de service dans les collectivités rurales comprenaient habituellement des limites mensuelles de transfert de données (moyenne de 151 Go pour les services de 25/3 Mbps et de 5/1 Mbps) plus bas que celles des régions urbaines (moyenne de 182 Go pour les services de 25/3 Mbps et de 5/1 Mbps), ainsi qu'un nombre plus restreint de FSI offrant le transfert de données illimité dans leur forfait le moins cher rapporté.

Le transfert de données illimité était inclus dans l'offre de service de 5/1 Mbps la moins chère rapportée dans près de 83 % des régions rurales et dans près de 54 % de ces régions pour l'offre de service de 25/3 Mbps.

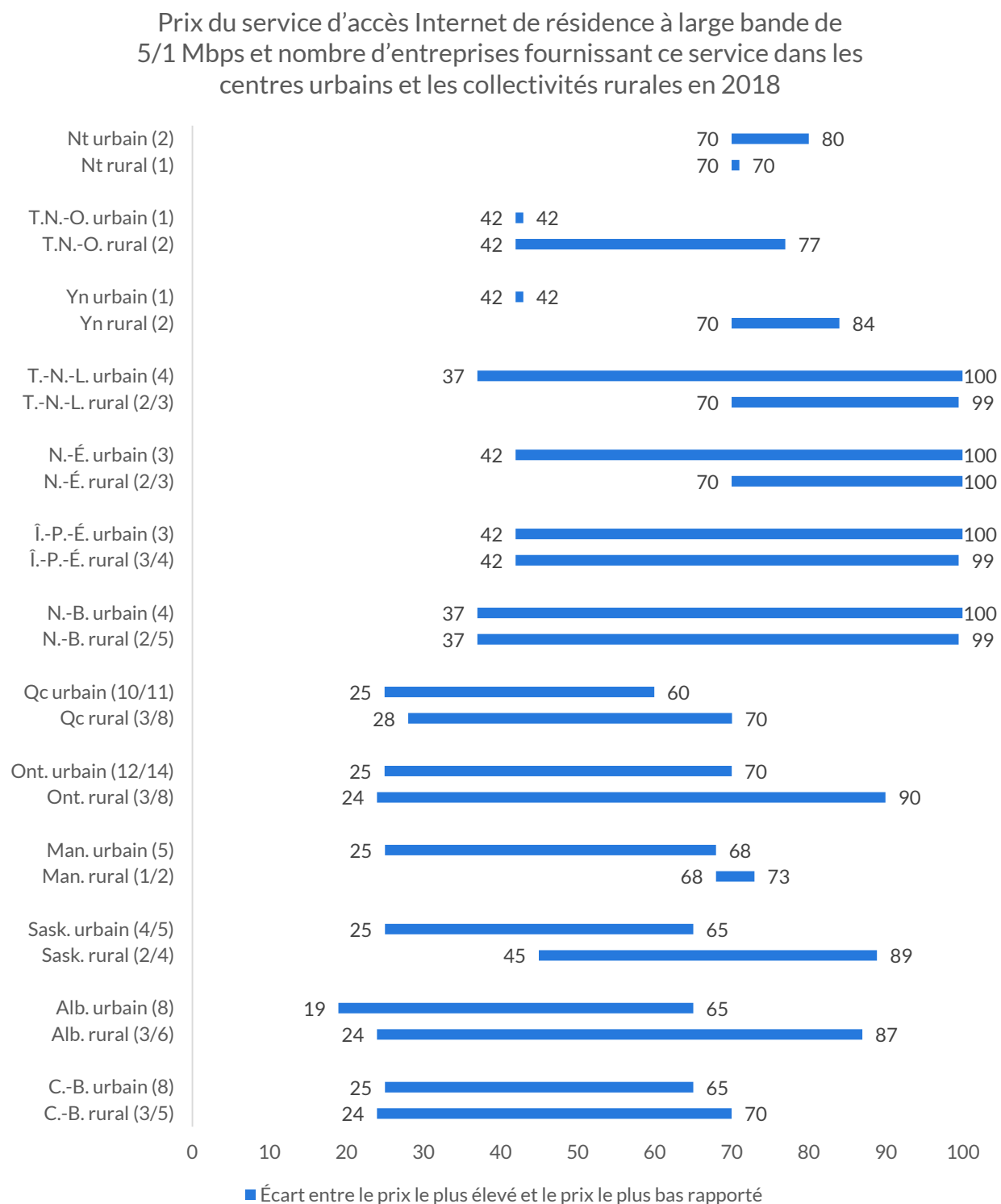
Service de 5/1 Mbps

Le prix le plus bas pour le service de 5/1 Mbps dans les centres urbains était de 19 \$ en Alberta. Le prix le plus bas pour le même service dans une collectivité rurale était de 24 \$ en Ontario et en Colombie-Britannique.

Les provinces qui affichaient le plus grand écart de prix le plus bas entre les collectivités rurales et les centres urbains étaient le Manitoba (un écart de 43 \$), Terre-Neuve-et-Labrador (un écart de 33 \$) et la Nouvelle-Écosse et le Yukon (un écart de 28 \$).

L'Ontario affichait le plus grand nombre de FSI rapportant des offres de service, les plus bas prix à l'échelle des collectivités rurales (24 \$) et un écart de seulement un (1) dollar entre le prix le plus bas pour les collectivités rurales et celui pour les centres urbains.

Graphique 2.12 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande de 5/1 Mbps et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC
Sauf à Iqaluit, les services satellites sont exclus des régions urbaines.

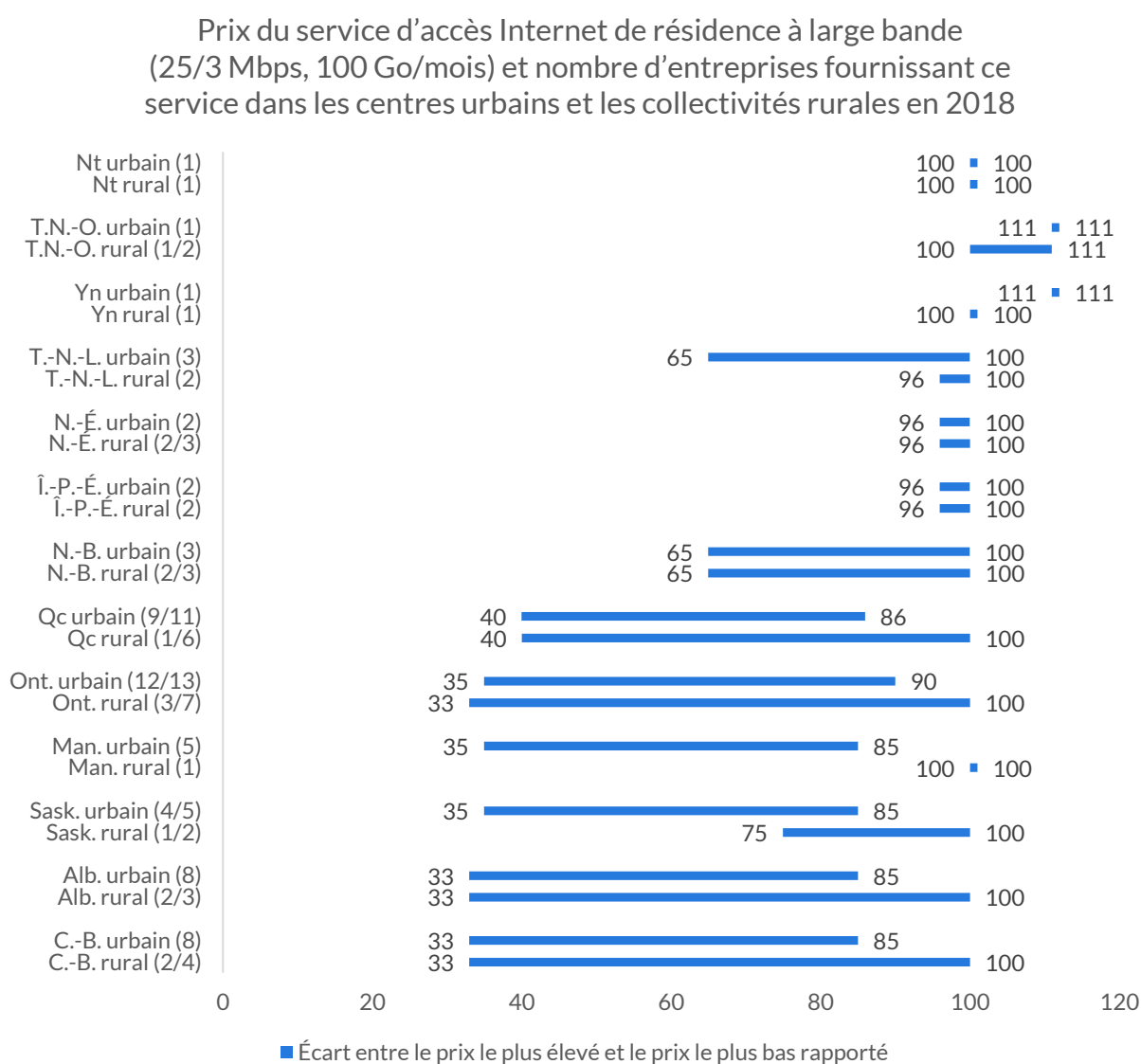
Service de 25/3 Mbps comprenant une capacité de transfert de données d'au moins 100 Go par mois

Les prix pour le service de 25/3 Mbps variaient de 33 \$ à 111 \$. Le prix le plus bas dans les centres urbains était de 33 \$ en Colombie-Britannique et en Alberta, tandis que les prix dans le Nord variaient de 100 \$ à 111 \$ par mois là où le service était disponible.

Dans les collectivités rurales, les prix pour ce service variaient de 33 \$ (Alberta, Colombie-Britannique et Ontario) à 111 \$ dans le Nord, là où le service était disponible.

L'écart de prix entre les collectivités rurales et les centres urbains variait de 0 \$ en Alberta, en Colombie-Britannique, au Québec et au Nouveau-Brunswick à 65 \$ au Manitoba.

Graphique 2.13 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (25/3 Mbps, 100 Go/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018

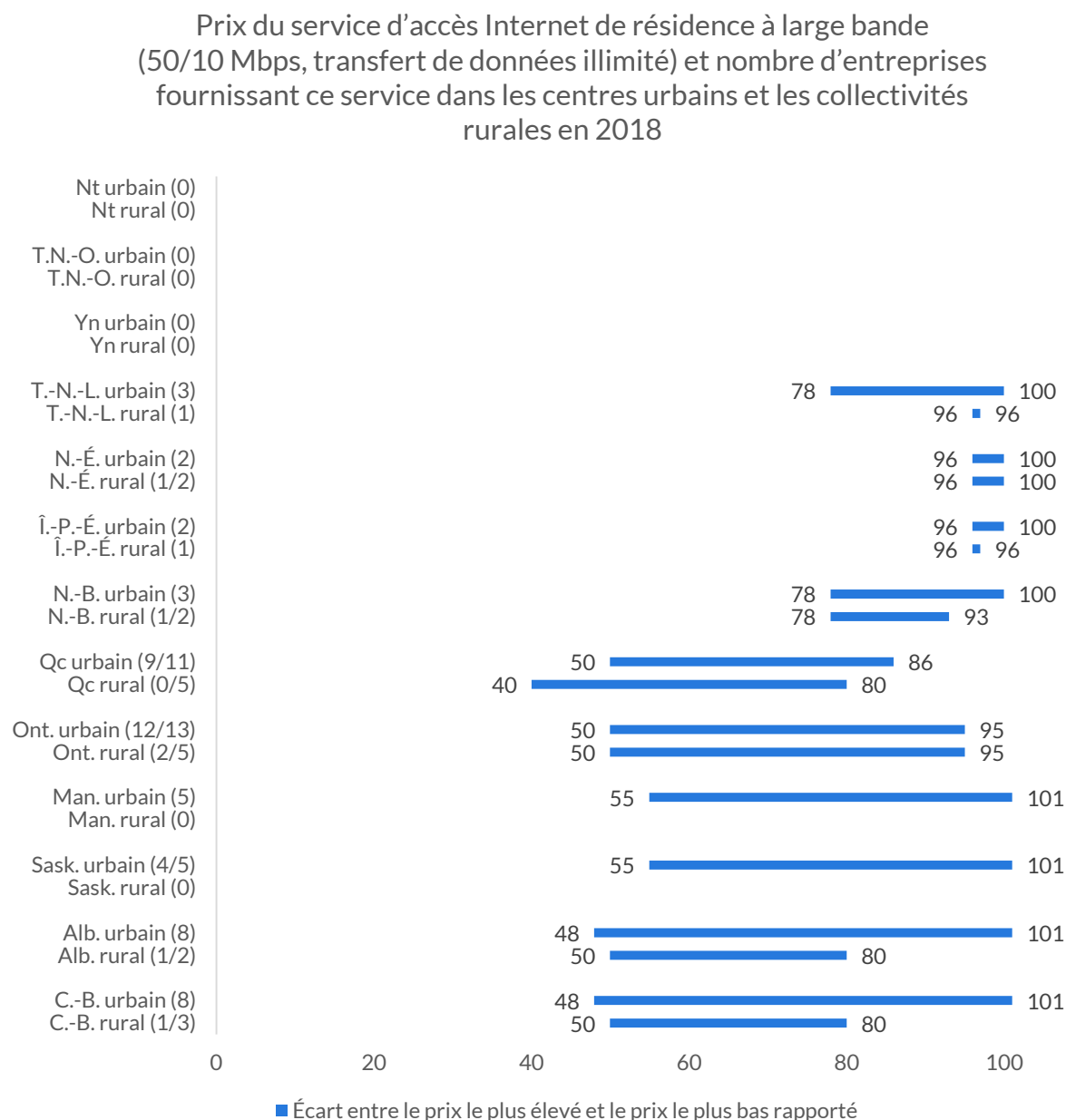


Source : Données recueillies par le CRTC

Service de 50/10 Mbps comprenant une capacité de transfert de données mensuelle illimitée

Des offres de service de 50/10 Mbps ont été rapportées dans la plupart des provinces, à l'exception des régions rurales du Manitoba et de la Saskatchewan, qui dépendaient généralement d'offres de service sans fil fixe. Les prix variaient de 40 \$ au Québec à 101 \$ au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique). Ce service n'a pas été rapporté dans les territoires.

Graphique 2.14 Prix du service d'accès Internet de résidence à large bande (50/10 Mbps, transfert de données illimité) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

v. Services mobiles

En 2018, chaque marché à l'étude avait deux fournisseurs de services sans fil (FSSF) ou plus. L'Ontario était la seule province qui en avait cinq dans certains centres urbains.

La structure de tarification des services mobiles est fondée sur l'utilisation. Pour évaluer les prix de ces services dans les centres urbains et les collectivités rurales, quatre ensembles de services ont été retenus, et les marques de service principales et complémentaires ont été prises en considération. Ces ensembles ont été modifiés en 2016 en vue d'accroître le nombre de données Internet comprises par mois dans les ensembles de niveaux 2, 3 et 4.

- L'ensemble de services de **niveau 1** représente les types de forfaits promotionnels ou de faible utilisation qui offrent 150 minutes d'appels par mois, sans messages texte ni données Internet.
- L'ensemble de services mobiles de **niveau 2** comprend les forfaits d'utilisation faible ou intermédiaire qui offrent au moins 450 minutes d'appels, 300 messages texte et 1 Go de données Internet par mois.
- L'ensemble de **niveau 3** comprend les forfaits qui sont axés sur l'utilisateur de téléphone intelligent moyen, offrant au moins 1 200 minutes d'appels, 300 messages texte et 2 Go de données Internet par mois.
- L'ensemble de **niveau 4** vise les utilisateurs de téléphone intelligent qui veulent un accès illimité aux appels et à la messagerie texte, ainsi que 5 Go de données Internet par mois.

Comme pour les années précédentes, l'écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas a généralement augmenté puisque les ensembles de services comprennent plus d'appels et de données.

Les graphiques à barres dans la présente section indiquent la fourchette de prix des différents services dans les centres urbains et les collectivités rurales du Canada. Le nombre de fournisseurs de services relevés est indiqué entre parenthèses. Lorsque plus d'un nombre est affiché, par exemple « (2/3) », cela signifie qu'il y avait deux ou trois fournisseurs recensés dans la région.

Centres urbains

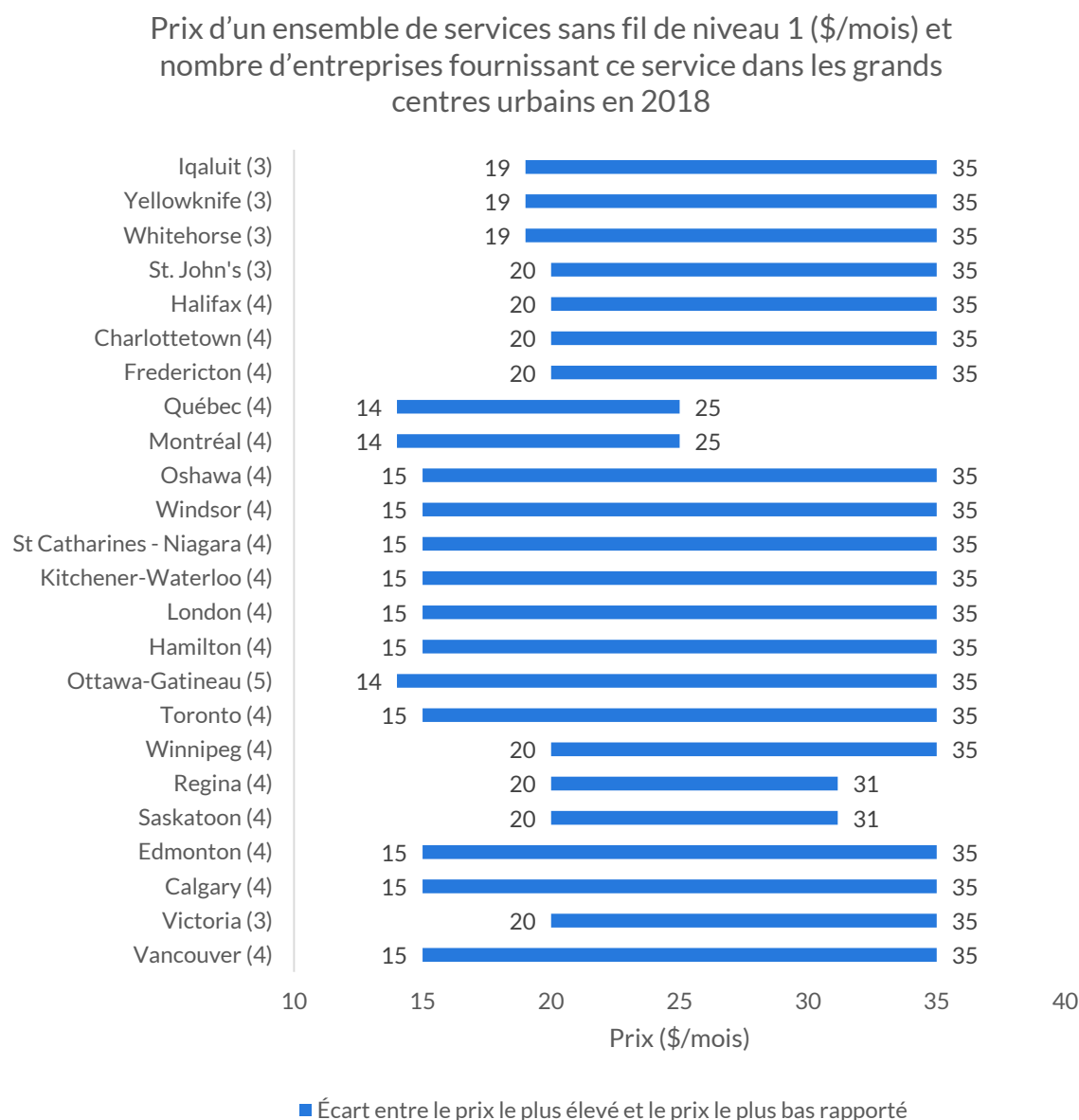
Les centres urbains ayant au moins quatre FSSF présentaient généralement le plus grand écart de prix entre le prix le plus bas et le prix le plus élevé rapportés, ainsi que les prix les plus bas rapportés pour trois des quatre ensembles de services. Les écarts entre les prix les plus bas et les prix les plus élevés pour tous les ensembles de services, tous centres urbains confondus, variaient de 3 \$ (le plus bas) à 54 \$ (le plus élevé). L'écart de prix le plus marqué était dans l'ensemble de services de niveau 4 dans le Nord. Les écarts de prix moyens entre les prix les plus bas et les prix les plus élevés rapportés pour les ensembles de services de niveaux 1, 2, 3 et 4 étaient de 17 \$, 12 \$, 15 \$ et 20 \$, respectivement.

Services de niveau 1 : 150 minutes d'appels, aucun message texte, aucune donnée Internet

Les services de niveau 1 étaient disponibles pour environ 20 \$ ou moins partout au Canada. Les prix à Ottawa-Gatineau, Montréal et Québec étaient les plus bas (14 \$), tandis que dans le reste du Canada ils se situaient à 20 \$ ou moins.

Les écarts de prix pour les services de niveau 1 étaient limités dans les centres urbains. Les prix les plus bas dans la plupart des villes variaient de 14 \$ à 20 \$. Le plus grand écart entre le prix le plus bas et le plus élevé (21 \$) se trouvait à Ottawa-Gatineau, le seul centre urbain comprenant cinq FSSF.

Graphique 2.15 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 1 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018



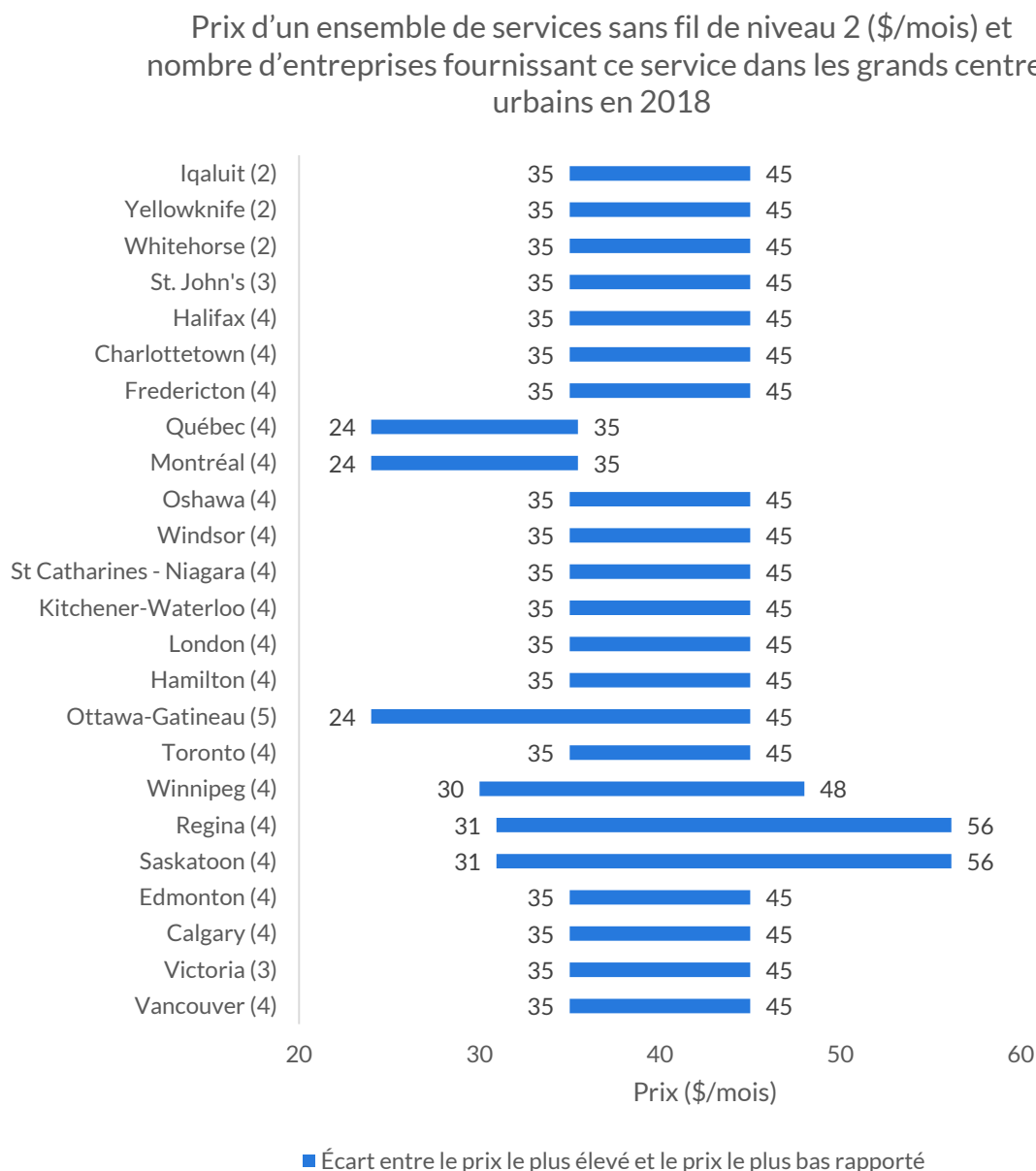
Source : Données recueillies par le CRTC

Services de niveau 2 : 450 minutes d'appels, 300 messages texte, 1 Go de données Internet

Les plus bas prix dans les centres urbains pour les services de niveau 2 variaient de 24 \$ à Ottawa-Gatineau, Québec et Montréal à 35 \$ dans la plupart des autres provinces et territoires. Dans toutes les provinces et tous les territoires, y compris le Nord, les services de niveau 2 étaient disponibles au coût de 35 \$ ou moins.

Globalement, les prix variaient de 24 \$ à 56 \$, tandis que dans la plupart des régions, l'écart entre le prix le plus bas et le prix le plus élevé se situait autour de 10 \$.

Graphique 2.16 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 2 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018



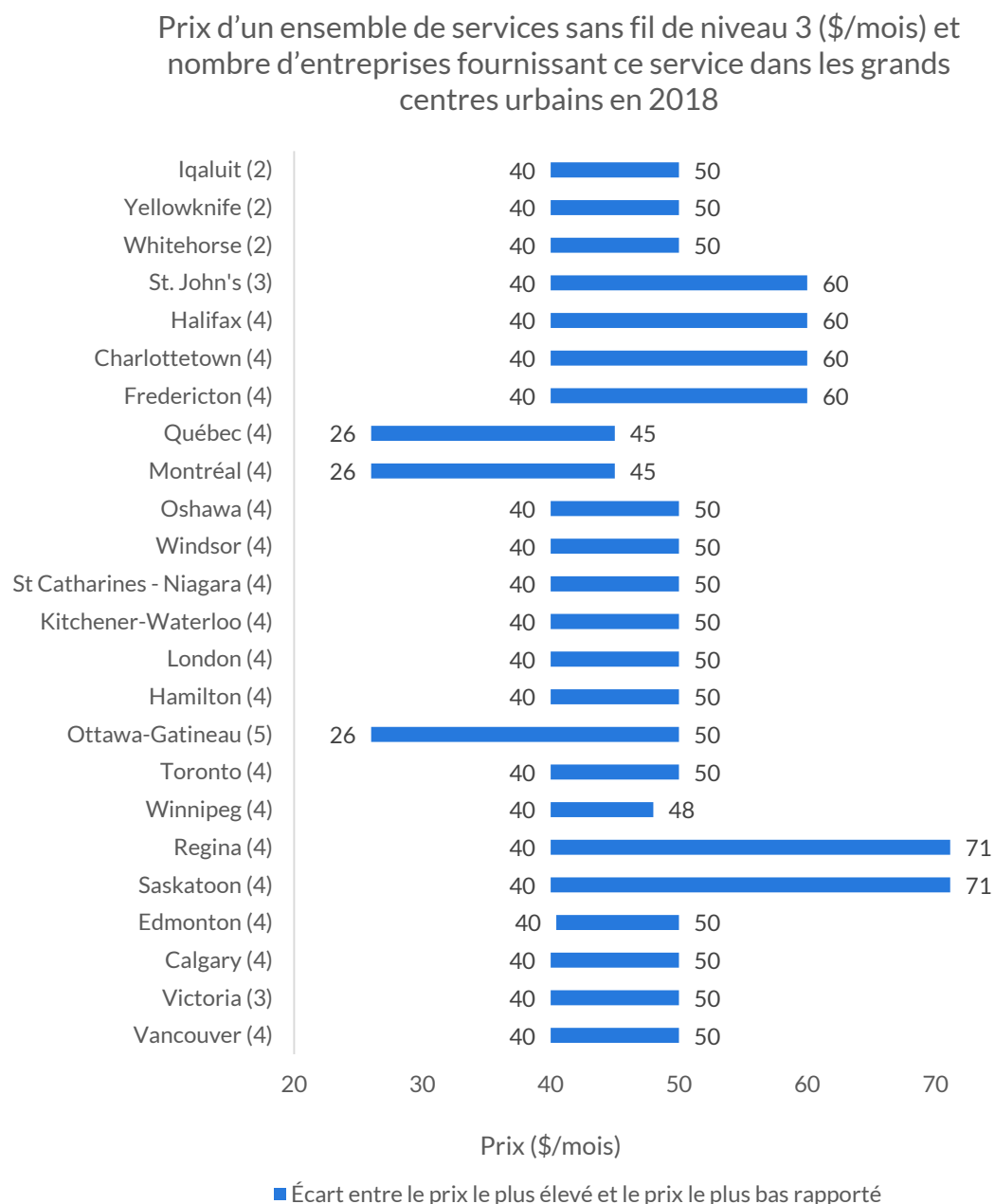
Source : Données recueillies par le CRTC

Services de niveau 3 : 1 200 minutes d'appels, 300 messages texte, 2 Go de données Internet

Dans les centres urbains, les services de niveau 3 étaient pour la plupart disponibles au coût de 40 \$ ou moins. Le prix le plus bas était de 26 \$ dans des villes du Québec.

Les prix variaient de 26 \$ à 71 \$, et trois fournisseurs de services ou plus rapportaient des offres de service dans chaque centre urbain, sauf dans le Nord.

Graphique 2.17 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 3 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018



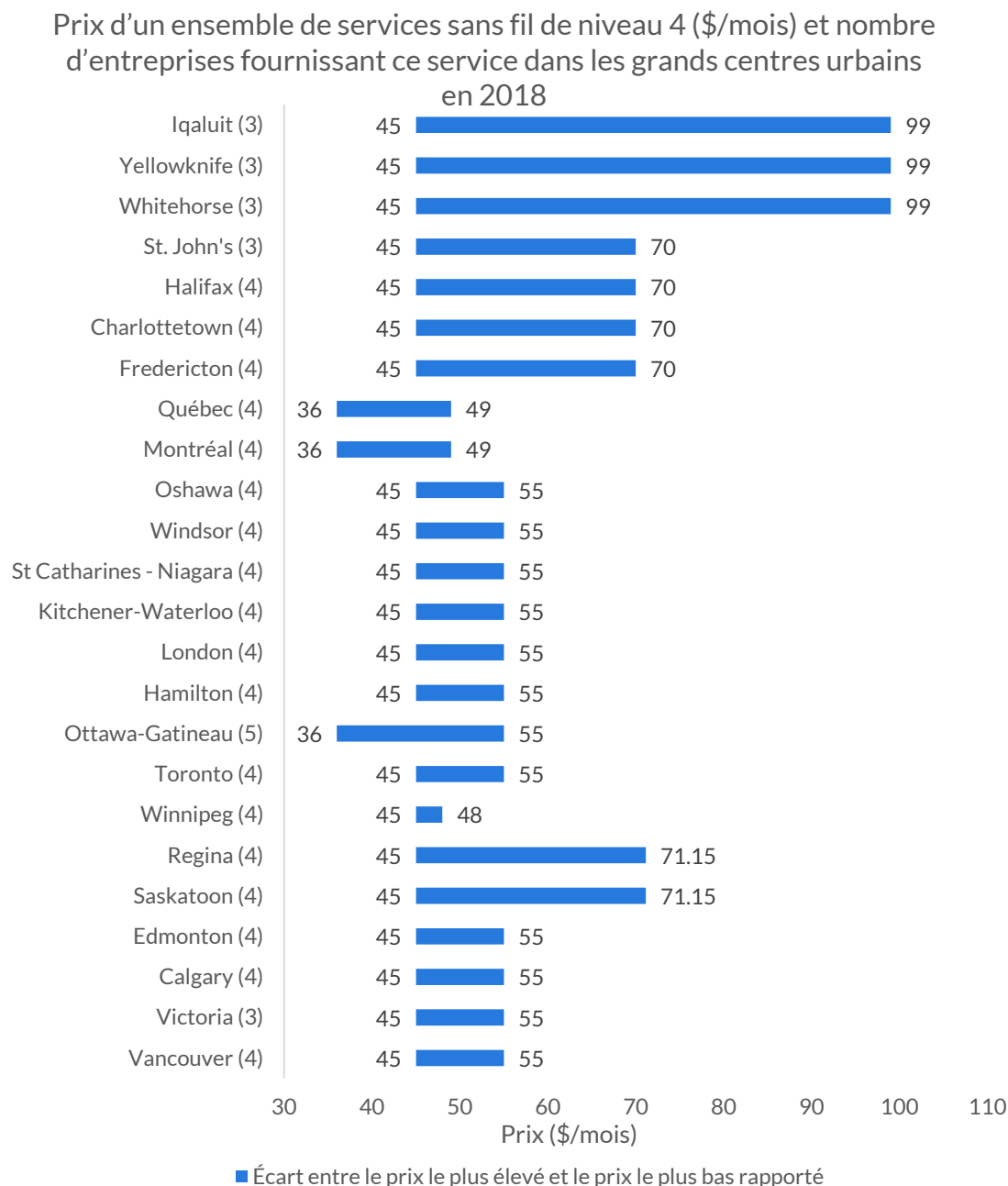
Source : Données recueillies par le CRTC

Services de niveau 4 : Appels et messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données Internet

Les prix les plus bas dans les centres urbains variaient de 36 \$ en Ontario et au Québec à 99 \$ dans le Nord.

De manière générale, les prix pour les services de niveau 4 variaient de 36 \$ à 99 \$, le plus grand écart ayant été observé dans le Nord, où les prix variaient de 45 \$ à 99 \$, soit une différence de 54 \$.

Graphique 2.18 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 4 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les grands centres urbains en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Comparaison des collectivités rurales et des centres urbains

Les prix pour les services sans fil mobiles dans les collectivités rurales, tous ensembles de services confondus, étaient généralement identiques ou supérieurs à ceux dans les centres urbains, à l'exception des ensembles de services de niveau 3 et 4, dont les prix moyens les plus élevés étaient légèrement plus bas dans les collectivités rurales. Pour l'ensemble de services de niveau 4, les collectivités rurales de plusieurs provinces de l'Atlantique et les trois territoires avaient accès à des prix rapportés plus bas que dans les centres urbains.

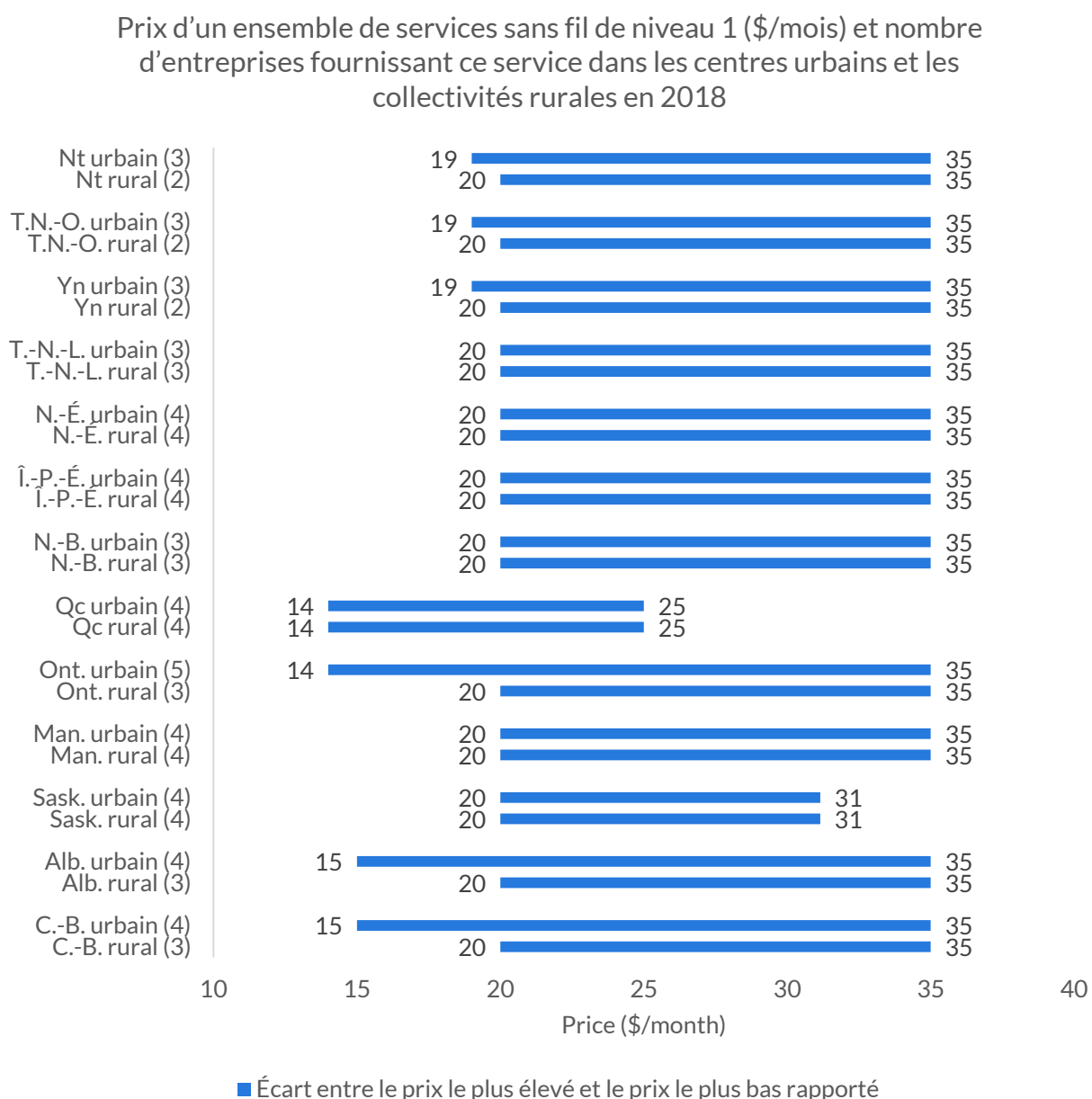
Les écarts moyens entre les prix les plus bas et les prix les plus élevés étaient légèrement moins importants dans les collectivités rurales que dans les centres urbains pour les ensembles de services de niveaux 1, 3 et 4, alors que l'ensemble de services de niveau 2 indiquait une petite variation dans les écarts des prix moyens. Les écarts moyens entre les prix les plus bas et les prix les plus élevés pour les ensembles de services de niveaux 1, 2, 3 et 4 dans les collectivités rurales étaient de 13 \$, 15 \$, 15 \$ et 15 \$, respectivement.

Services de niveau 1 : 150 minutes d'appels, aucun message texte, aucune donnée Internet

Les prix les plus bas pour les services de niveau 1 étaient uniformes dans les centres urbains et les collectivités rurales partout au Canada, sauf en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario, où les prix étaient environ 6 \$ de plus dans les collectivités rurales, soit de 20 \$ à 25 \$.

Le prix le plus bas pour un service de niveau 1 dans une collectivité rurale était de 20 \$ et offert dans toutes les provinces, alors que dans les centres urbains, il était de 14 \$ et offert en Ontario et au Québec.

Graphique 2.19 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 1 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018



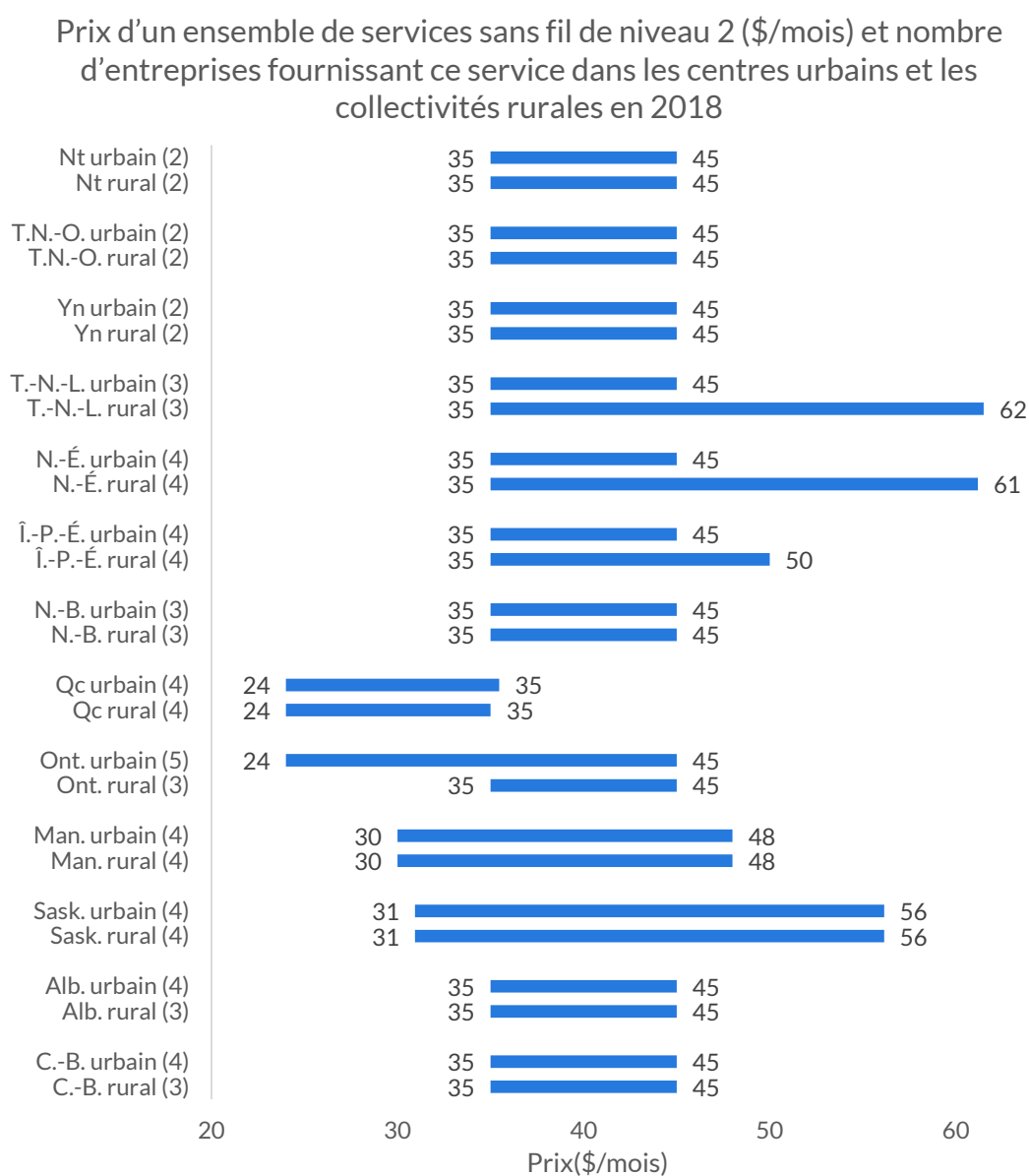
Source : Données recueillies par le CRTC

Services de niveau 2 : 450 minutes d'appels, 300 messages texte, 1 Go de données Internet

Les prix des services de niveau 2 étaient uniformes dans les centres urbains et les collectivités rurales partout au Canada, sauf à Ottawa-Gatineau, où ils étaient approximativement 11 \$ de plus dans les collectivités rurales, soit de 35 \$.

Le Québec avait le prix le plus bas pour un service de niveau 2 (24 \$), suivi de toutes les autres provinces et le Nord, où les prix variaient de 30 \$ à 35 \$.

Graphique 2.20 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 2 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018



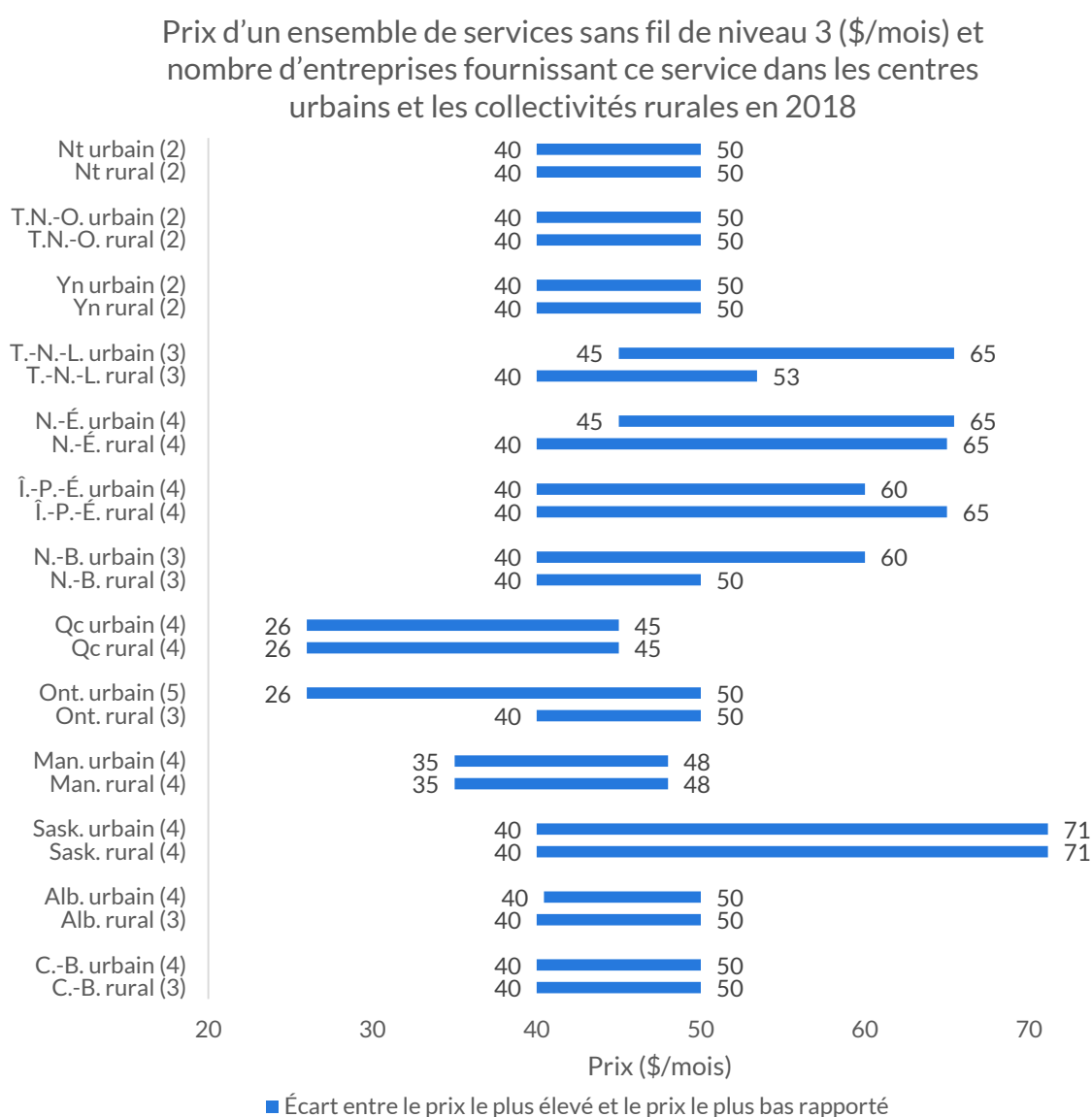
Source : Données recueillies par le CRTC

Services de niveau 3 : 1 200 minutes d'appels, 300 messages texte, 2 Go de données Internet

Les prix pour les services de niveau 3 étaient plutôt uniformes dans les centres urbains et les collectivités rurales, sauf en Ontario et au Québec, où les prix les plus bas dans certains centres urbains et collectivités rurales étaient 26 \$ - le prix le plus bas au travers des provinces et territoires. Dans les autres provinces, les écarts entre les prix les plus bas dans les centres urbains et deux dans les collectivités rurales variaient de zéro dollar (toutes les provinces et tous les territoires, sauf l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse) à 14 \$ (Ontario).

Dans les collectivités rurales, le prix le plus bas pour les services de niveau 3 variait de 26 \$ au Québec à 40 \$ dans toutes les autres provinces et tous les territoires.

Graphique 2.21 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 3 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

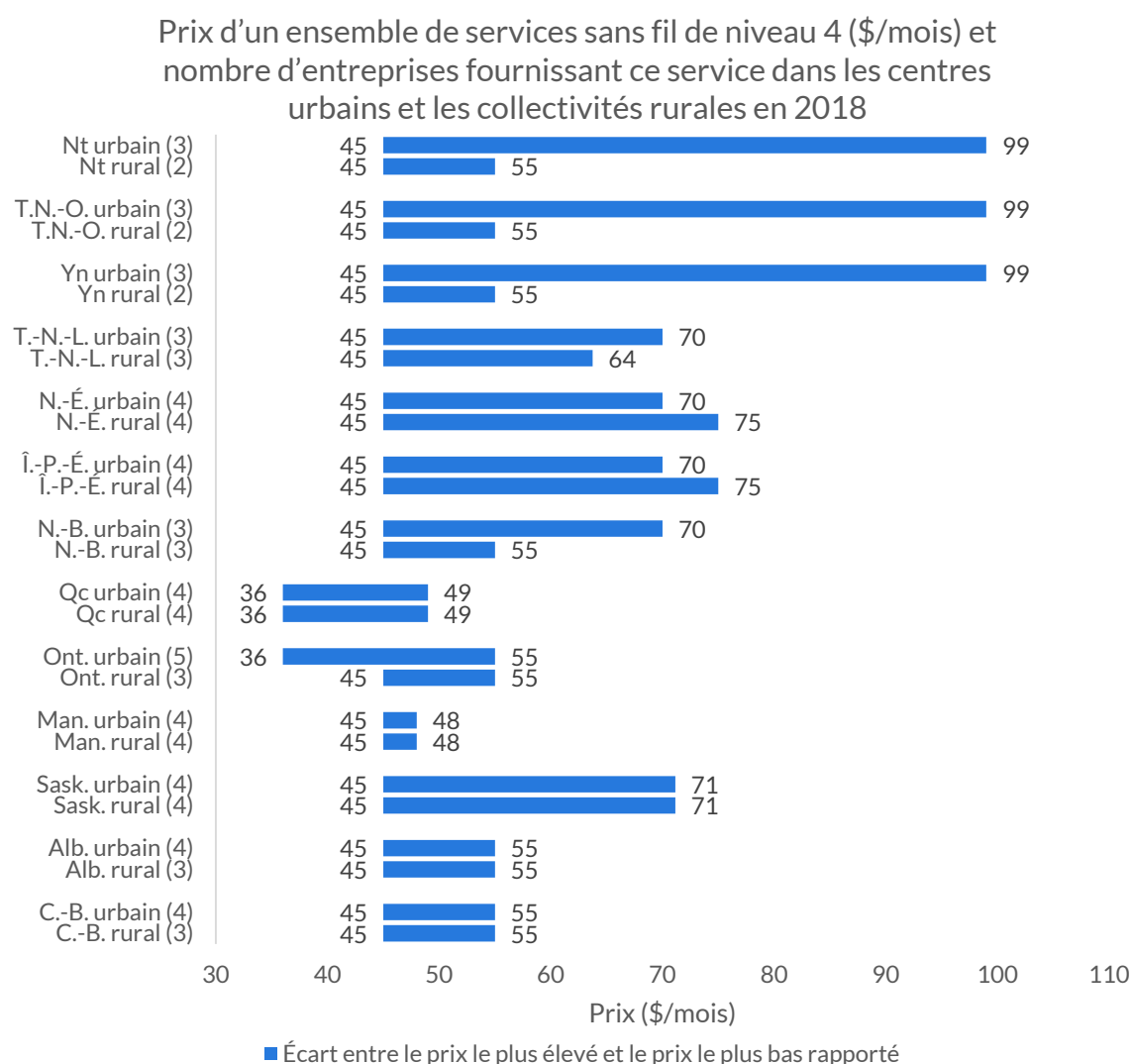
Services de niveau 4 : Appels et messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données Internet

Les écarts entre le prix le plus bas pour les services de niveau 4 entre les centres urbains et les collectivités rurales étaient les plus uniformes dans toutes les provinces et tous les territoires. L'Ontario était la seule province qui avait un écart urbain/rural quant au prix le plus bas pour les services de niveau 4, soit 9 \$.

Même si les services sont généralement plus dispendieux dans les collectivités rurales, c'était l'inverse dans le Nord, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, où les prix les plus bas pour les services de niveau 4 étaient disponibles dans les collectivités rurales plutôt que dans les centres urbains.

Les prix les plus bas pour les services de niveau 4 dans les collectivités rurales variaient de 36 \$ au Québec à 45 \$ dans toutes les autres provinces et tous les territoires).

Graphique 2.22 Prix d'un ensemble de services sans fil de niveau 4 (\$/mois) et nombre d'entreprises fournissant ce service dans les centres urbains et les collectivités rurales en 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

vi. Méthodologie

Service de télévision de base

Un forfait de télévision de base comprend des stations de télévision locales et régionales, des chaînes à diffusion obligatoire, des chaînes parlementaires communautaires et provinciales (le cas échéant) et des chaînes éducatives provinciales et territoriales.

Service téléphonique filaire de base

Le service téléphonique filaire de base correspond à un service téléphonique local à ligne unique fonctionnant sur un réseau géré (c.-à-d. un réseau à commutation de circuits ou par protocole Internet [IP]), qui comprend une tonalité de numérotation, la composition au clavier, un service de relais téléphonique et le service 9-1-1. Les services téléphoniques et mobiles de voix sur protocole Internet (services VoIP) indépendants de l'accès ne sont pas considérés comme des services téléphoniques filaires de base aux fins du présent rapport.

Services Internet

Les services Internet sont constitués des services Internet fixes résidentiels pour les services suivants :

- 5 Mbps pour le téléchargement et 1 Mbps pour le téléversement (5/1 Mbps) [l'ancien objectif de vitesse du service de base];
- 25 Mbps pour le téléchargement et 3 Mbps pour le téléversement (25/3 Mbps) avec au moins 100 Go pour le transfert de données mensuel;
- 50 Mbps pour le téléchargement et 10 Mbps pour le téléversement (50/10 Mbps) avec le transfert de données mensuel illimité (les nouveaux objectifs de vitesse du service universel).

Ces services comprennent des forfaits qui sont conformes ou qui dépassent l'une des trois spécifications ci-dessus.

Les prix des services Internet qui se servent de la technologie satellite sont compris pour les zones rurales, mais ne le sont pas pour les zones urbaines, sauf pour Iqaluit.

Services mobiles

La structure de tarification des services mobiles est fondée sur l'utilisation. Pour évaluer les prix de ces services dans les centres urbains et les collectivités rurales, quatre ensembles de services ont été retenus, et les marques de service principales et complémentaires ont été prises en considération. Ces ensembles ont été modifiés en 2016 en vue d'accroître le nombre de données Internet comprises par mois dans les ensembles de niveaux 2, 3 et 4.

- L'ensemble de services de **niveau 1** comprend les types de forfaits promotionnels ou de faible utilisation qui offrent 150 minutes d'appels par mois, sans messages texte ni données Internet.
- L'ensemble de services mobiles de **niveau 2** comprend les forfaits d'utilisation faible ou intermédiaire qui offrent au moins 450 minutes d'appels, 300 messages texte et 1 Go de données Internet par mois.
- L'ensemble de services de **niveau 3** comprend les forfaits qui sont axés sur l'utilisateur de téléphone intelligent moyen, offrant au moins 1 200 minutes d'appels, 300 messages texte et 2 Go de données Internet par mois.

- L'ensemble de services de **niveau 4** vise les utilisateurs de téléphone intelligent qui veulent un accès illimité aux appels et à la messagerie texte, ainsi que 5 Go de données Internet par mois.

Prix

Les prix dans cette section font référence aux prix mensuels tels que rapportés par la cueillette des données du CRTC. Elles correspondent aux prix de chaque fournisseur qui offre les services suivants : un service de télévision de base, un service téléphonique filaire de base, un service Internet (trois niveaux de service) et un service mobile (quatre niveaux de service).

Les fournisseurs de services déterminent et rapportent le prix de l'offre, y compris celui de leurs marques complémentaires, qui correspond le mieux au service déterminé tout en satisfaisant à tous les critères, par exemple les plafonds d'utilisation et la vitesse. Les prix rapportés ne comprennent pas les frais, par exemple les frais d'activation, les subventions des appareils et les frais d'itinérance. Ils excluent également les rabais, par exemple les rabais de fidélisation et les rabais applicables aux offres groupées.

Deux méthodes de calcul des prix sont utilisées. Les prix moyens rapportés sont utilisés pour des analyses pluriannuelles, de données urbaines par rapport aux données rurales et de services multiples : télévision de base, téléphonique filaire de base, Internet (25/3) et mobile (appels et messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données). Les prix les plus bas et les plus élevés rapportés sont utilisés pour décrire les écarts de prix dans les centres urbains et les collectivités rurales pour les services énumérés ci-dessus.

Prix moyens rapportés

Les prix moyens du [Graphique 2.1](#) au [Graphique 2.3](#) sont utilisés, ainsi que ceux des infographies.

Les moyennes sont fondées sur les offres de service rapportées et pourraient ne pas représenter les véritables dépenses des consommateurs. Les données relatives aux dépenses des ménages sur les services de communication se trouvent à la section [Abonnements et dépenses \(ménages\)](#) du rapport.

Centres urbains et collectivités rurales

Le prix moyen pour un centre urbain ou une collectivité rurale est calculé comme suit : la moyenne des prix rapportés, soumise par des entités dans chaque centre urbain ou chaque collectivité rurale.

Les prix sont calculés par service : télévision de base, téléphonique filaire de base, Internet (trois services individuels) et mobiles (quatre niveaux individuels).

Provinces et régions

Prix urbains et ruraux moyens

Le prix moyen d'un service pour une province ou un territoire est calculé comme la moyenne pour chaque centre urbain et collectivité rurale faisant l'objet d'un échantillonnage dans sa province respective ou son territoire respectif.

Si aucun service n'est offert (p. ex. Internet 50/10) dans une collectivité rurale particulière, la moyenne provinciale ou territoriale exclura celle-ci.

Prix provincial ou territorial moyen

Pour calculer le prix moyen d'un service dans chaque province ou territoire, les prix moyens urbains et ruraux de cette province ou de ce territoire sont combinés et pondérés de manière égale. Lorsque le prix d'un service n'est pas offert pour une région rurale d'une province ou d'un territoire, seul le prix urbain est utilisé.

Prix à l'échelle nationale

Le prix moyen d'un service offert dans les centres urbains et les collectivités rurales au Canada est la moyenne des prix respectifs, urbains et ruraux, provinciaux et territoriaux.

Pour calculer le prix moyen d'un service à l'échelle nationale, les prix urbains et ruraux à cette échelle sont combinés et pondérés de manière égale.

Prix global

Le prix global moyen est la moyenne des prix urbains et ruraux.

En raison de problèmes liés à l'offre de certains services, les prix du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut peuvent être indiqués comme les prix « du Nord ».

Les prix indiqués dans le *Rapport de surveillance des communications* de 2019 peuvent ne pas correspondre aux données publiées antérieurement en raison des révisions des données et des transmissions tardives.

Prix combinés

Le prix combiné moyen est la somme des prix des services suivants : télévision de base, téléphonie filaire de base, Internet (25/3) et mobile (appels et messagerie texte illimités, ainsi que 5 Go de données).

Prix les plus bas et les plus élevés rapportés

Les prix les plus bas et les plus élevés sont indiqués du [Graphique 2.4](#) au [Graphique 2.21](#).

Le prix le plus bas ou le plus élevé rapporté pour un centre urbain ou une collectivité rurale est affiché ainsi, tel qu'il a été transmis par des entités pour chaque zone urbaine particulière, par service.

Écart

L'écart de prix est la différence entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas rapportés.

Centres urbains et collectivités rurales

Les collectivités rurales ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- la collectivité ne faisait pas partie de l'une des régions métropolitaines de recensement des 24 centres urbains énumérés dans le Tableau 2.1 ci-dessous;
- la collectivité avait une densité de population de moins de 400 personnes par kilomètre carré ou ses centres de population avaient moins de 1 000 personnes par centre;
- le nombre de collectivités sélectionnées dans chaque province ou territoire représentait un pourcentage de l'ensemble de la population canadienne;
- les collectivités n'étaient pas regroupées géographiquement.

Tableau 2.1 Liste des centres urbains

Province/territoire	Centre urbain
Colombie-Britannique	Vancouver
	Victoria
Alberta	Calgary
	Edmonton
Saskatchewan	Saskatoon
	Regina
Manitoba	Winnipeg
Ontario	Toronto
	Ottawa-Gatineau
	Hamilton
	London
	Kitchener-Waterloo
	St. Catharines-Niagara
	Windsor
	Oshawa
Québec	Montréal
	Québec
Nouveau-Brunswick	Fredericton
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown
Nouvelle-Écosse	Halifax
Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's
Yukon	Whitehorse
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife
Nunavut	Iqaluit

Les limites des grands centres urbains sont déterminées à l'aide des définitions de Statistique Canada portant sur les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement.

Tableau 2.2 Liste des collectivités rurales

Province/territoire	Collectivité	Province/territoire	Collectivité
Colombie-Britannique	Barriere	Ontario	Ingleside
	Bowser		Lion's Head
	Cobble Hill	Québec	L'Islet
	Hazelton		La Guadeloupe
	Kaslo		Lac-Des-Écorces
	Keremeos		New Carlisle
	Thrms		Laterrière
Alberta	Cremona		Rock Island
	Evansburg		St-Honoré (comté Témiscouata)
	Glendon	Nouveau-Brunswick	Cap-Pelé
	Hythe		Florenceville
	Wabasca		Lamèque
Saskatchewan	Broadview	Île-du-Prince-Édouard	Crapaud
	Gull Lake		Hunter River
	Naicam		Morell-St. Peters
	Redvers	Nouvelle-Écosse	Bear River
	Spiritwood		Mahone Bay
Manitoba	Ashern	Terre-Neuve-et-Labrador	Wedgeport
	La Broquerie		Burin
	Norway House		Harbour Main
	Pine Falls		New Harbour
	Southport		Dawson City
Ontario	Bayfield	Yukon	Mayo
	Ripley		Fort Simpson
	Bancroft	Territoires du Nord-Ouest	Fort Smith
	Echo Bay		Cape Dorset
	Emsdale		Igloolik



Rapport de surveillance des communications **2019**

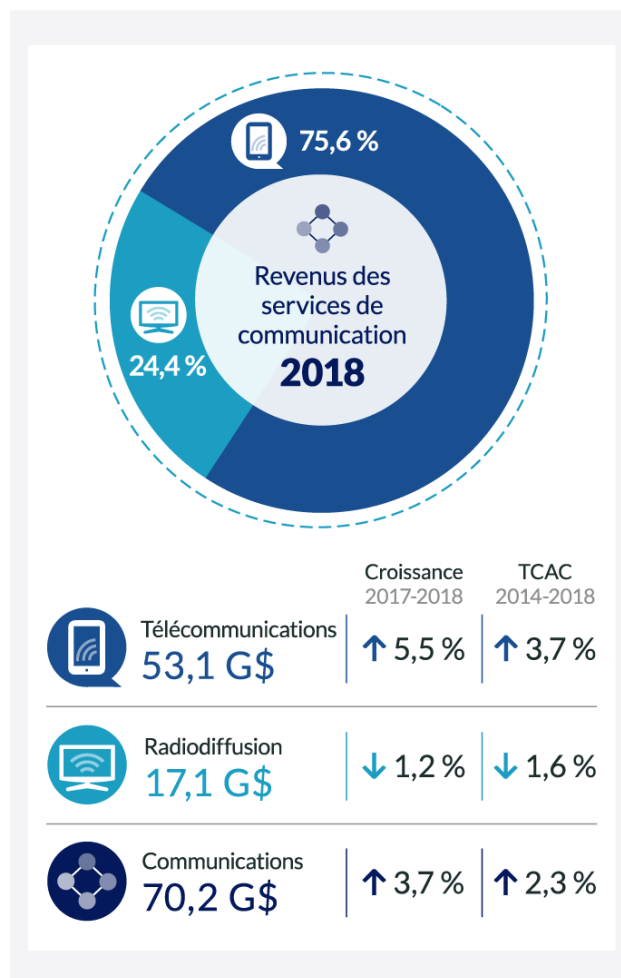
Aperçu de l'industrie des
communications :
Télécommunications
et radiodiffusion



Aperçu de l'industrie des communications : Télécommunications et radiodiffusion

i. Revenus

Infographie 3.1 Faits saillants sur le secteur des communications, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

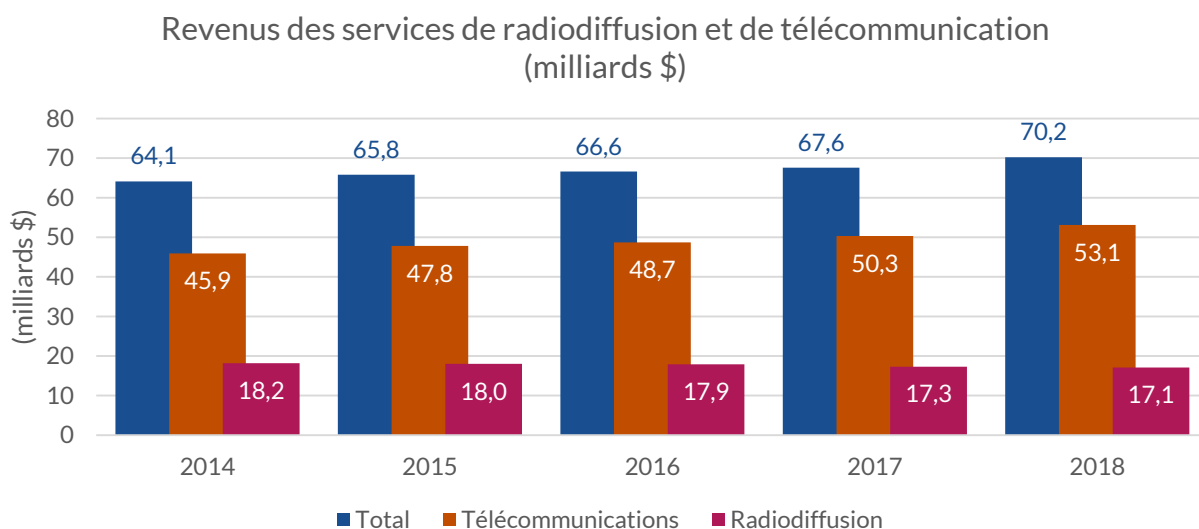
Cette section donne un aperçu de l'industrie des communications et met en lumière les tendances pertinentes observées dans les revenus et les caractéristiques clés de l'industrie au cours de la période de 2014 à 2018. L'industrie des communications englobe les secteurs de marché que sont la radiodiffusion et des télécommunications. Les données présentées dans cette section sont extraites des sources du CRTC.

En 2018, l'industrie des communications comptait pour 70,2 milliards de dollars de revenu (voir Graphique 3.1)¹. Cela représente un taux de croissance de 3,8 % par rapport à 2017 et une croissance annuelle moyenne de 2,3 % depuis 2014. La croissance était exclusivement attribuable au secteur des télécommunications qui a augmenté de 5,5 % de 2017 à 2018, alors que les revenus de radiodiffusion ont diminué de 1,2 % au cours de la même période. Le secteur des télécommunications représente plus de trois quarts de l'ensemble des revenus de communications.

De plus amples renseignements, y compris le rendement financier du marché, les données sur le paysage des propriétaires et les renseignements sur les prix des centres ruraux et urbains sont fournis dans les sections sur le secteur des télécommunications et de la radiodiffusion du *Rapport de surveillance des communications 2019*.

Comme le montre le Graphique 3.1, les revenus des services de télécommunication ont augmenté de façon constante de 2014 à 2018, alors que les revenus des services de radiodiffusion ont diminué graduellement au cours de la même période (voir le Graphique 3.1 et le Graphique 3.2).

Graphique 3.1 Revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication (milliards \$)



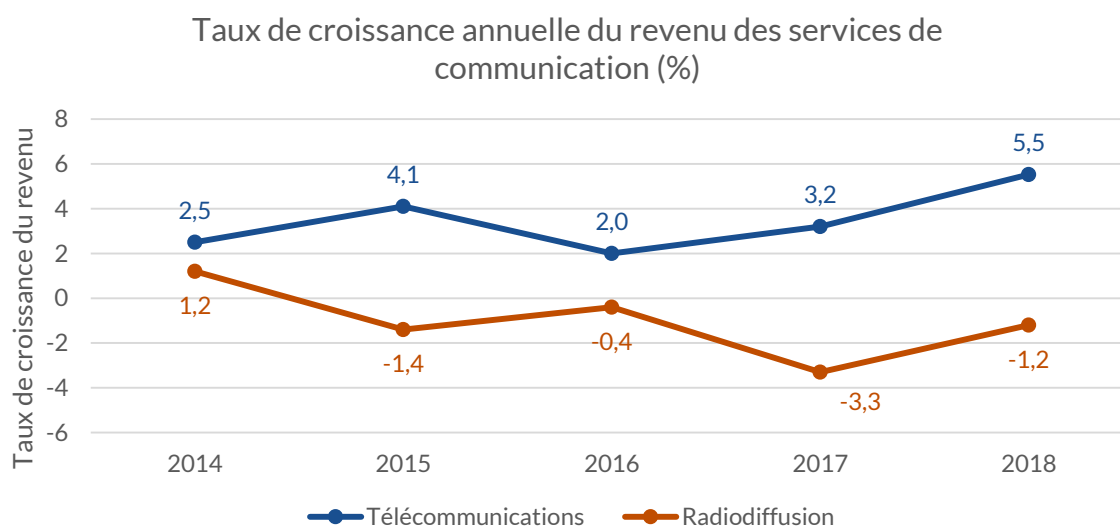
Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique montre les revenus des fournisseurs de services de télécommunication (FST) et des radiodiffuseurs, y compris tous les revenus de la SRC/CBC et des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) entre 2014 et 2018.

¹ Les données sur la radiodiffusion comprennent les revenus rapportés pour les services commerciaux et la Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation (SRC/CBC), mais elles excluent les données de service non commerciales et de la télévision par contournement.

Tel qu'il est indiqué dans le Graphique 3.2 ci-dessous, les taux de croissance des revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication ont commencé à suivre des tendances opposées en 2017, s'élargissant en 2018 – l'écart de croissance des revenus se situait à 6,5 points de pourcentage en 2017 et à 6,7 points de pourcentage en 2018.

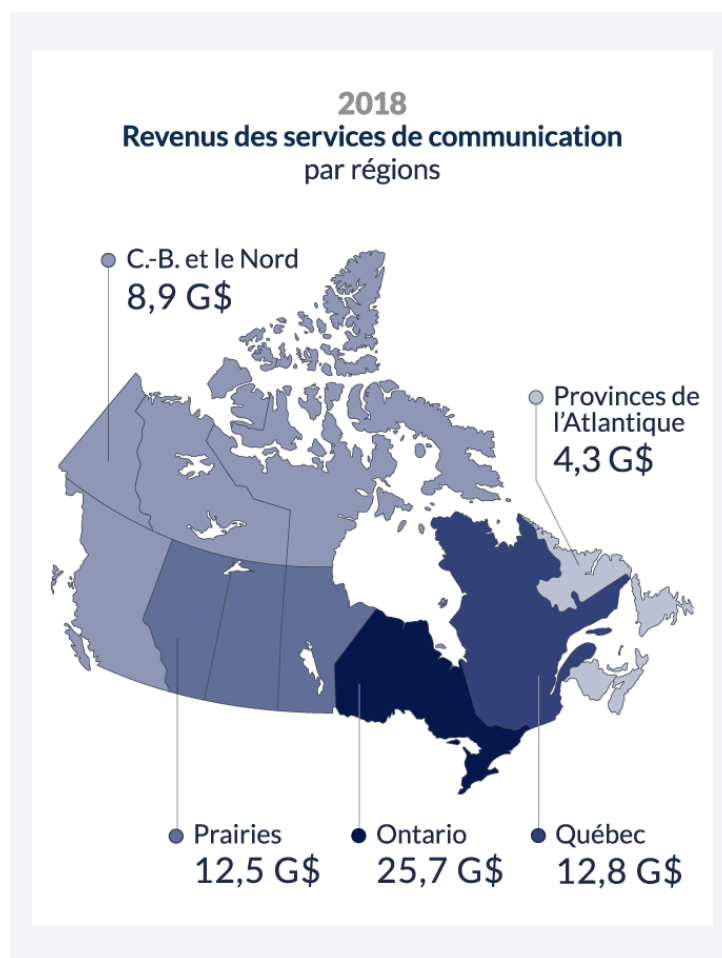
Graphique 3.2 Taux de croissance annuelle du revenu des services de communication (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Les taux de croissance annuelle des revenus est un indicateur des grandes tendances de l'industrie des communications. Ce graphique illustre le taux de croissance annuelle des revenus des secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion entre 2014 et 2018.

Infographie 3.2 Revenus des services de communication par régions, 2018



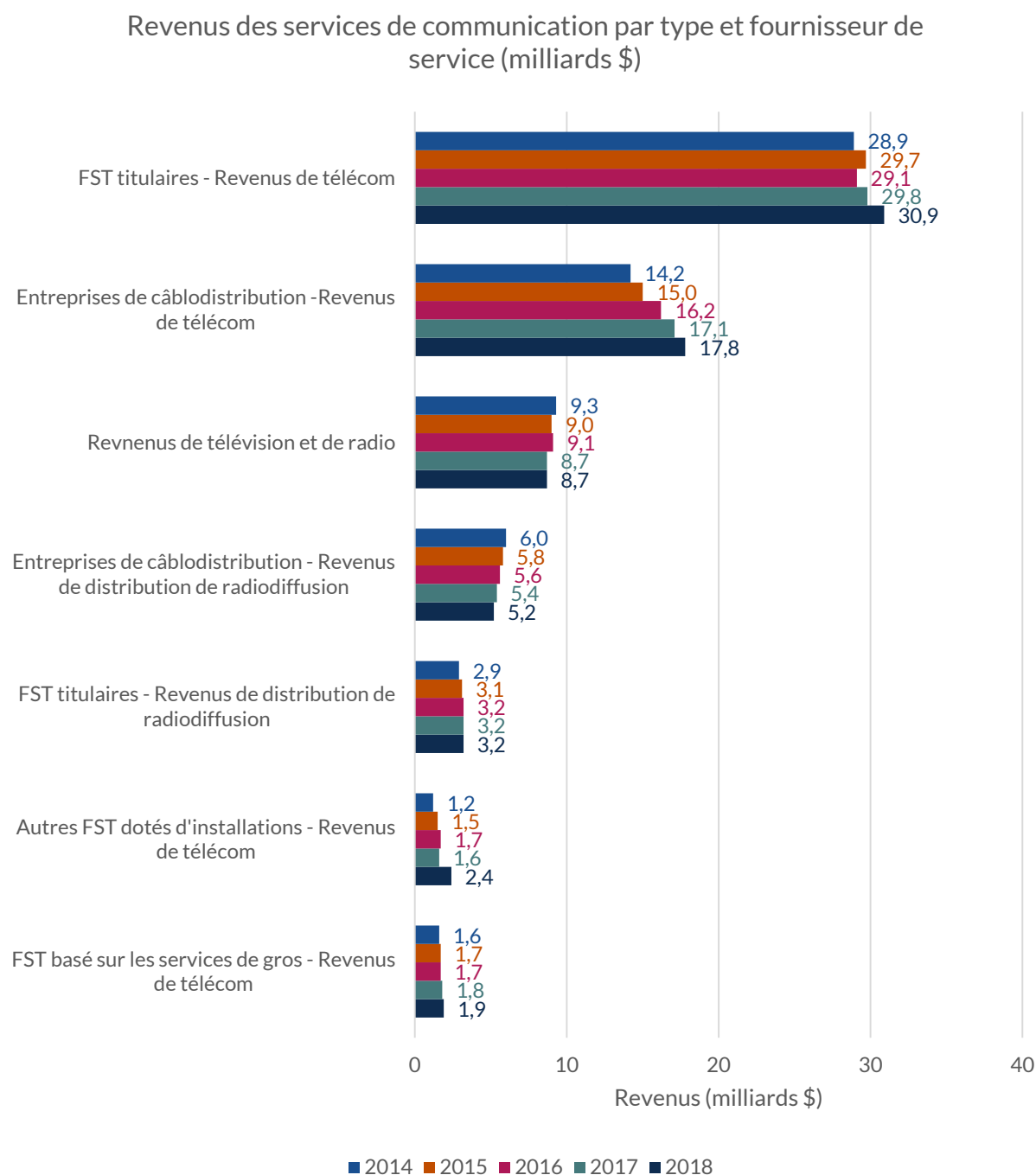
Source : Données recueillies par le CRTC

Cette infographie exclut les revenus en provenance des services de télévision facultatifs et sur demande, ainsi que des services des EDR par satellite de radiodiffusion directe [SRD] (c.-à-d. la télévision par satellite) [dorénavant appelés services des EDR par SRD], car ces services exploitent une licence nationale. Collectivement, ces services ont généré 4,2 milliards de dollars et 1,9 milliard de dollars en 2018, respectivement. Des estimations ont été fournies pour les entreprises qui ne sont pas tenues de fournir des données sur les télécommunications à l'échelle provinciale et territoriale.

L'industrie des communications a desservi plus de 14 millions ménages et plus de 1 million d'entreprises au Canada à l'aide d'installations filaires ou sans fil. Plus de 60 % (soit 38,5 milliards de dollars) de tous les revenus de services de communication, à l'exception des revenus en provenance des services de télévision facultatifs et sur demande, ainsi que des services des EDR par SRD, ont été générés dans les provinces de l'Ontario et du Québec, ce qui représente approximativement 38 % et 23 % de la population canadienne, respectivement. L'Ontario représentait 40 % des revenus à l'échelle nationale, elle occupait donc la première place au Canada avec les revenus les plus élevés.

En matière de part de marché des revenus, le Graphique 3.3 montre qu'à 44 %, les revenus des services de télécommunication des FST titulaires représentent la plus grande part des revenus des services de communication, suivis des revenus des services de télécommunication des entreprises de câblodistribution, à 25 %.

Graphique 3.3 Revenus des services de communication, par type et fournisseur de services (milliards \$)

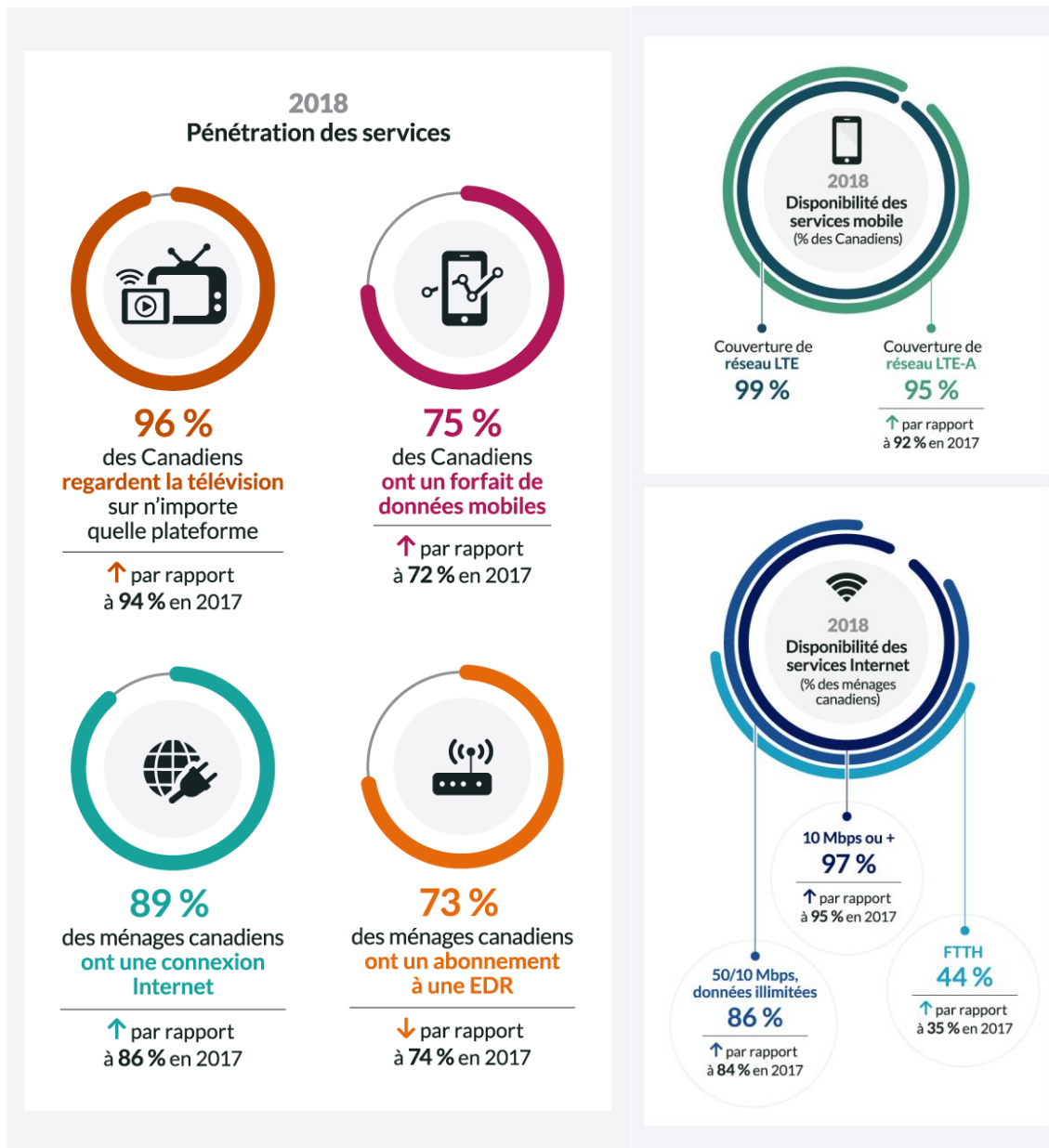


Source : Données recueillies par le CRTC

Entre 2014 et 2018, les revenus totaux des services de télécommunication et de distribution de radiodiffusion des entreprises de câblodistribution et des FST titulaires en termes de pourcentage des revenus totaux des services de communication sont demeurés stables à environ 33 % et 49 %, respectivement. Pendant cette période, les revenus des services de télécommunication des entreprises de câblodistribution ont augmenté de 5,9 % par an en moyenne, soit de 14,2 à 17,8 milliards de dollars. Toutefois, au cours de la même période, les revenus de télécommunication des autres FST dotés d'installations affichaient la plus grande croissance, et les revenus augmentaient de 18,3 % par an en moyenne, soit de 1,2 milliard de dollars en 2014 à 2,4 milliards de dollars en 2018. Les revenus des EDR pour les entreprises de câblodistribution et les revenus de la télévision et de la radio ont continué de diminuer d'une année à l'autre, respectivement de 3,6 % et de 1,6 % en moyenne sur cinq ans.

ii. Abonnés

Infographie 3.3 Faits saillants sur la pénétration et la disponibilité des services, 2018



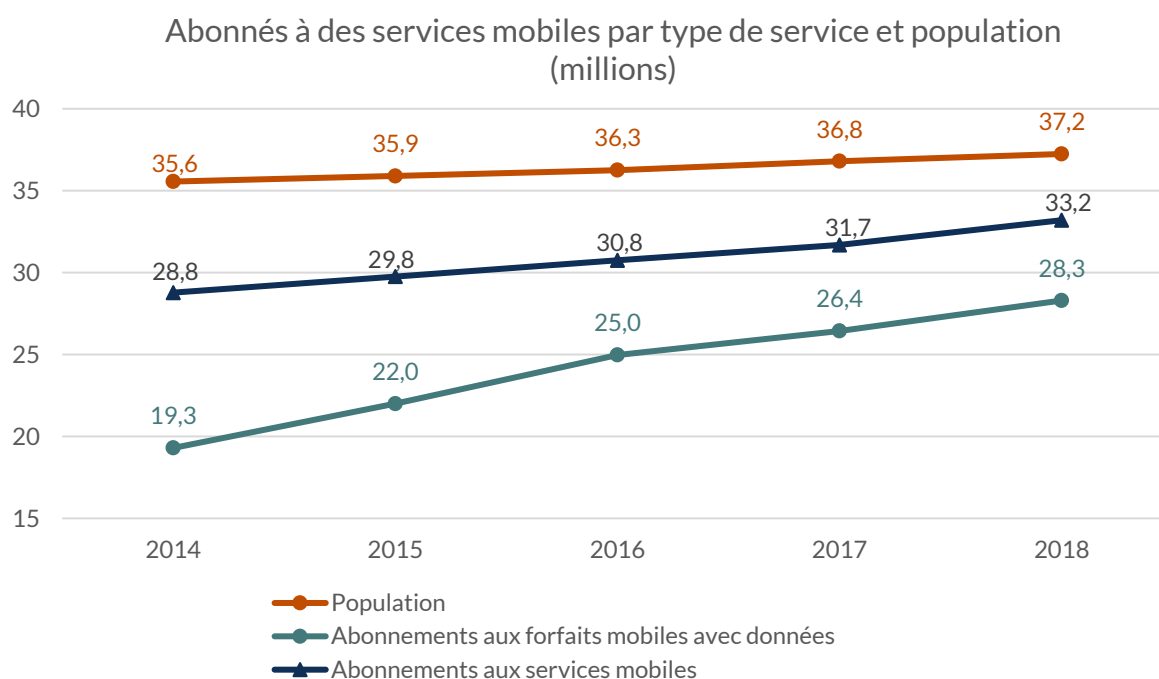
Source : Données recueillies par le CRTC, Observateur des technologies média, automne 2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et données de recensement de Statistique Canada

« Regarder la télévision sur n'importe quelle plateforme » désigne tout téléspectateur, quel que soit le support télévisuel choisi. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, la télévision souscrite par une EDR, la télévision traditionnelle privée et les services de télévision par Internet. Le contenu peut être visualisé sur n'importe quelle plateforme, comme les tablettes, les téléphones cellulaires, la télévision par Internet ou tout autre appareil.

La disponibilité des services filaires et sans fil continue d'augmenter et fournit des services de télécommunication plus rapides aux Canadiens. En 2018, 44 % des ménages avaient accès aux services FTTH, tandis que 86 % des ménages avaient accès à des services Internet à des vitesses de 50/10 Mbps avec des données illimitées et 95 % de la population était couverte par des réseaux d'évolution à long terme avancée (LTE-A). Vous trouverez plus de données statistiques et de ventilation dans les sections [Internet fixes de détail et disponibilité de la large bande](#) et [Secteur des services mobiles de détail](#) du présent rapport.

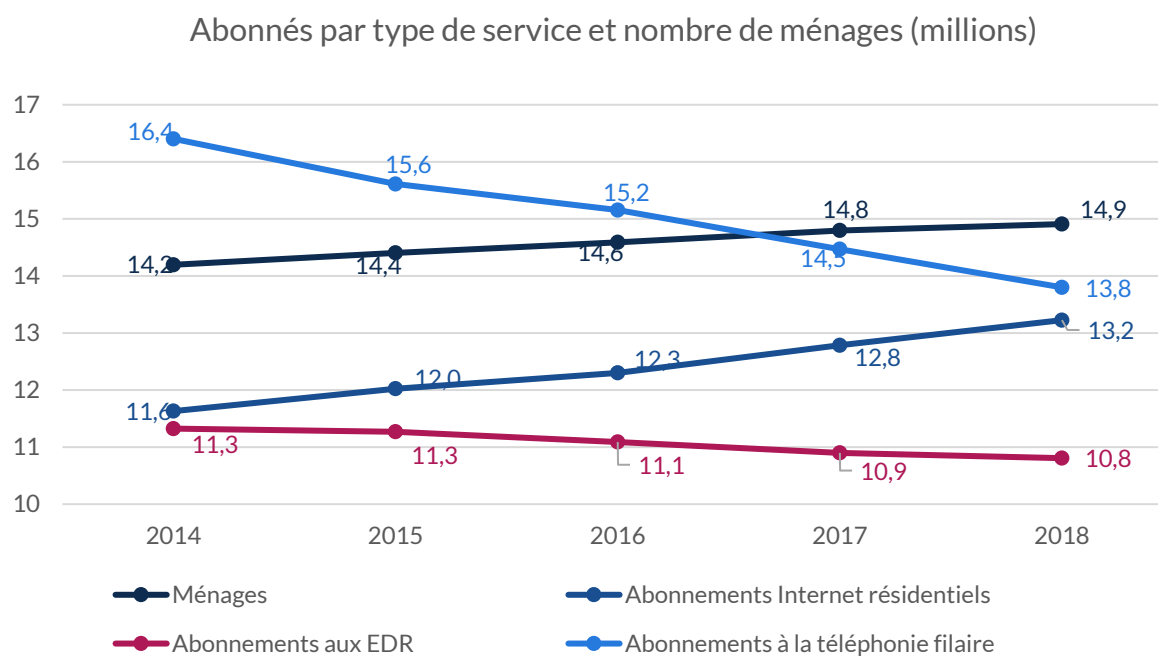
Au cours des cinq dernières années, la croissance moyenne des abonnements aux forfaits de données sans fil et aux abonnements à des services Internet résidentiels (9,8 % et 3,3 %, respectivement) a dépassé la croissance de la population et la formation des ménages, qui se situait à 1,2 % en moyenne par an, de 2014 à 2018. Pendant la même période, les abonnements aux services téléphoniques filaires et aux EDR ont diminué de 4,2 % et 1,2 % en moyenne par an, respectivement.

Graphique 3.4 Abonnés à des services mobiles par type de service et population (millions)



Source : Données recueillies par le CRTC, données de recensement de Statistique Canada.

Graphique 3.5 Abonnés par type de service et nombre de ménages (millions)



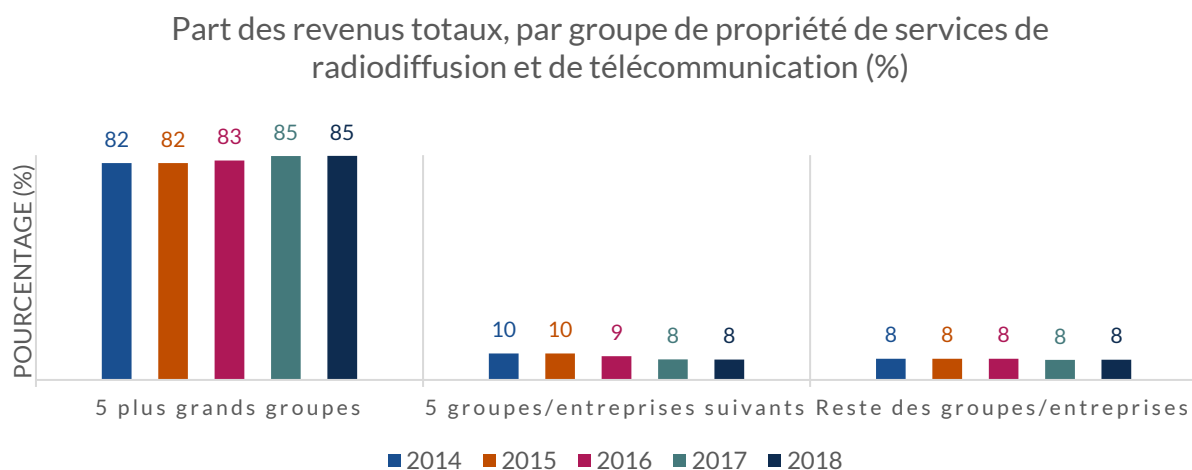
Source : Données recueillies par le CRTC, données de recensement de Statistique Canada.

iii. Rendement financier

Les revenus des cinq plus grands groupes de propriété (Bell, Québecor, Rogers, Shaw et TELUS) représentaient environ 85 % des revenus totaux des services de communication en 2018 (même pourcentage qu'en 2017), par rapport à 82 % en 2014. Alors que la part des revenus des cinq plus grandes entités a évolué au fil du temps, la composition des cinq plus grands groupes est demeurée relativement stable.

Trois des cinq plus grands groupes sont des entreprises de câblodistribution (Rogers, Shaw et Québecor), tandis que les autres sont des FST titulaires (Bell et TELUS).

Graphique 3.6 Part des revenus totaux, par groupe de propriété de services de radiodiffusion et de télécommunication (%)

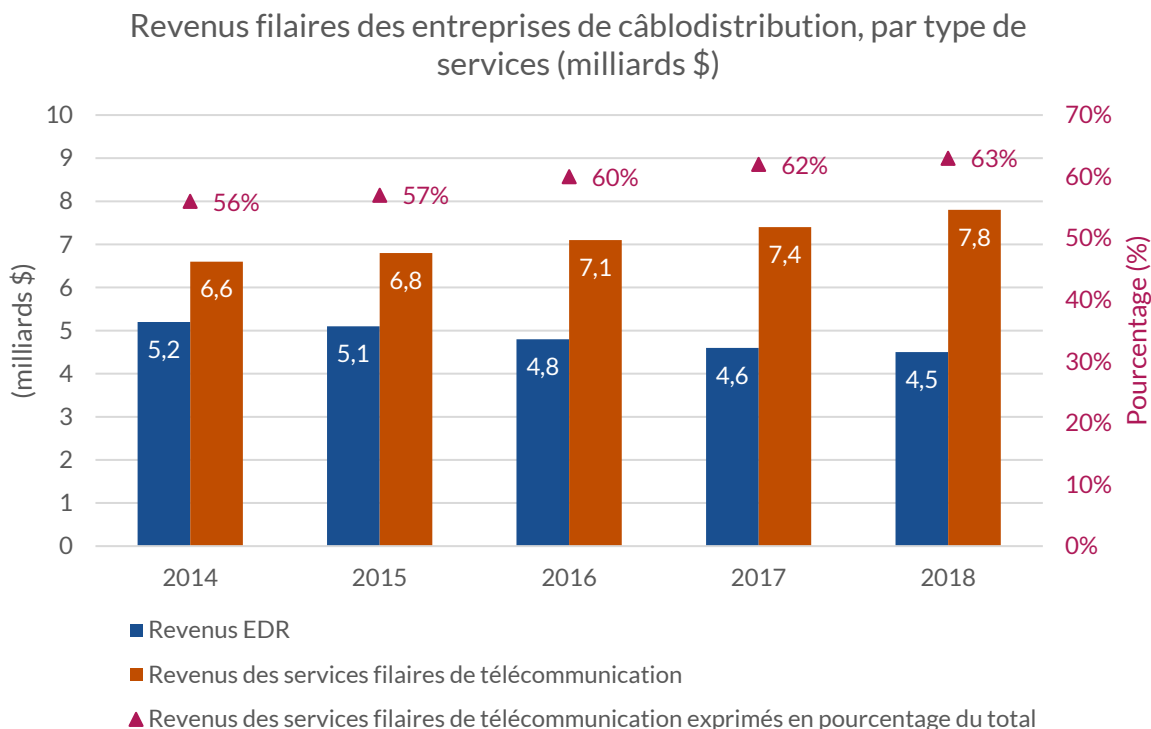


Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus des groupes incluent ceux de leurs affiliés. Les parts de marché en termes de revenus sont calculées à partir des montants exacts, bien que les pourcentages affichés aient été arrondis, et par conséquent, excèdent 100 %.

Comme le montre le Graphique 3.7, les services filaires de télécommunication des entreprises de câblodistribution génèrent une partie de plus en plus importante des revenus totaux. En 2018, les revenus des services filaires de télécommunication représentaient la plus grande partie (63 %) des revenus totaux des entreprises de câblodistribution.

Graphique 3.7 Revenus des services filaires des entreprises de câblodistribution, par type de services (milliards \$)

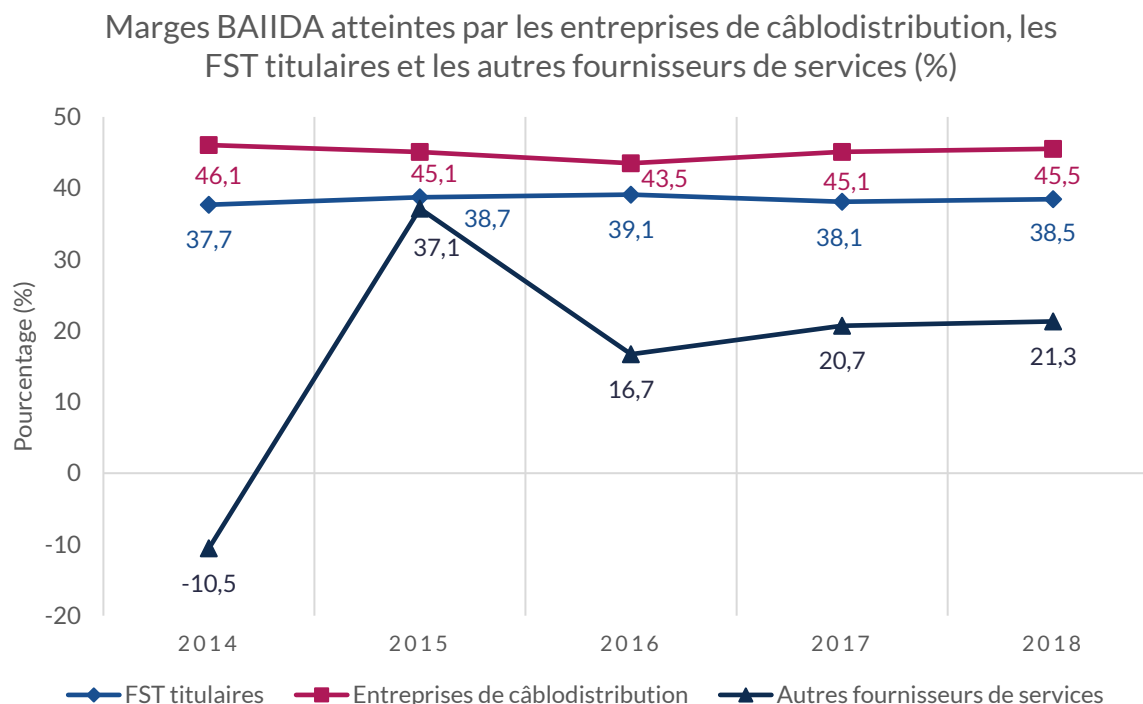


Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique compare les deux sources principales de revenus des services filaires des entreprises de câblodistribution : les services de base et facultatifs (c.-à-d. les revenus des services de distribution de télévision) et les revenus provenant des services filaires de télécommunication (téléphonie locale, interurbain, transmission de données, liaisons spécialisées et Internet) entre 2014 et 2018. Ce graphique exclut les revenus des services par satellite des EDR et des services mobiles.

Comme le montre la Graphique 3.8, de 2016 à 2018, les marges de bénéfice avant intérêts, impôts et dépréciation et amortissement (BAIIDA) pour d'autres fournisseurs de services se sont stabilisées et elles ont légèrement augmenté pour les trois types d'entreprises. Toutefois, les marges BAIIDA des autres fournisseurs de services sont presque la moitié de celles des FST titulaires et des entreprises de câblodistribution.

Graphique 3.8 Marges BAIIDA atteintes par les entreprises de câblodistribution, les FST titulaires et les autres fournisseurs de services (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique montre les marges BAIIDA pour ce qui est des entreprises de câblodistribution, des FST titulaires et d'autres fournisseurs de services (incluant les revendeurs et les autres fournisseurs de services de télécommunication dotés d'installations) pour les services des EDR et de télécommunication pour les années 2014 à 2018. La marge BAIIDA est une mesure de rentabilité; plus la marge BAIIDA est élevée, plus la rentabilité est forte. Seules les entreprises ayant des revenus de communication canadiens supérieurs à 80 % de leurs revenus totaux ont été incluses dans le calcul du BAIIDA. Les autres fournisseurs de services comprennent les revendeurs et les fournisseurs de services dotés d'installations qui ne sont ni titulaires ni entreprises de câblodistribution.

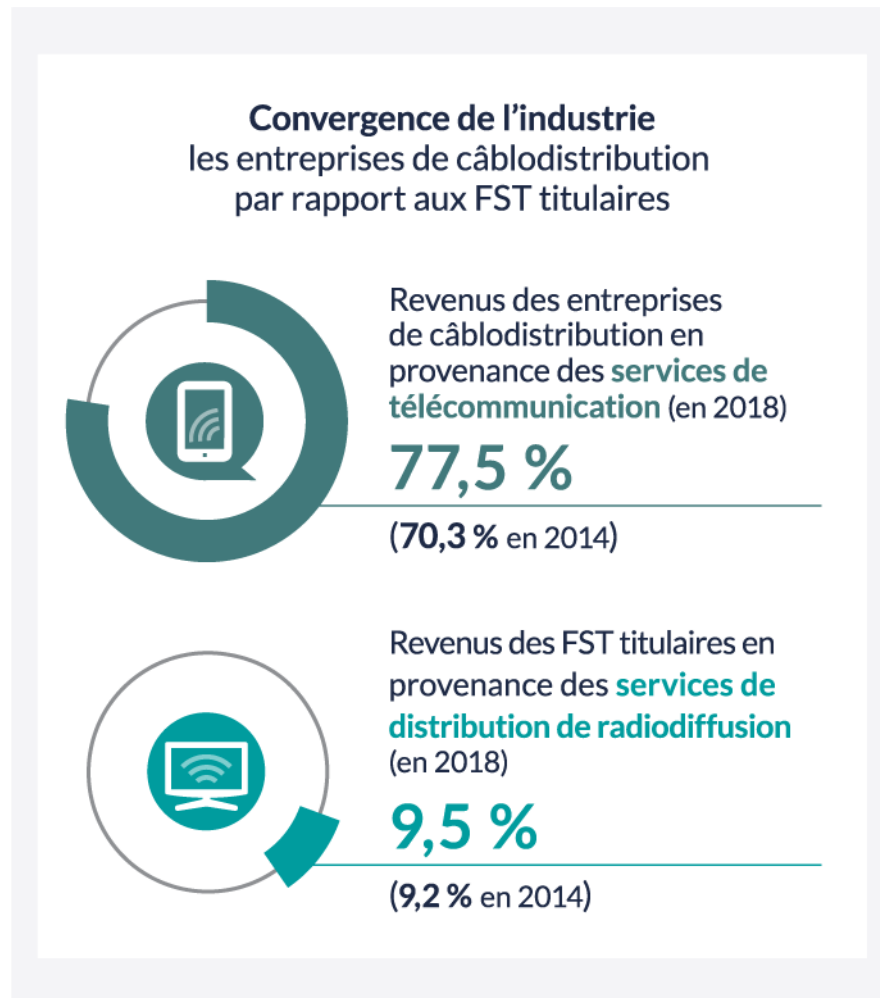
Le graphique montre une importante hausse des marges BAIIDA des autres fournisseurs de services. Cela est principalement dû à la déclaration par certaines entreprises de « postes de comptabilité extraordinaires » dans leurs états des résultats en 2015 et ne représente pas un changement dans leur position dans le marché. La baisse en 2016 est due en majorité à la reclassification d'entreprises résultant d'activités de fusions et acquisitions.

Les postes de comptabilité extraordinaires peuvent inclure des gains ou pertes suite à la vente d'actifs, une réduction de valeur d'un actif et d'autres éléments non récurrents.

iv. Caractéristiques de l'industrie

L'industrie des communications comprend les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion, les revenus des services de télécommunication représentant la plus grande partie. Cette section observe les revenus des fournisseurs de services de chaque secteur.

Infographie 3.4 Convergence de l'industrie – les entreprises de câblodistribution par rapport aux FST titulaires



Source : Données recueillies par le CRTC

Comme le montre l'infographie ci-dessus, la majorité de revenus des entreprises de câblodistribution provient des services de télécommunication et le ratio a augmenté entre 2014 et 2018 (voir Données ouvertes).

La partie des revenus des FST titulaires en provenance des services de radiodiffusion a été assez petite et n'a augmenté que légèrement au cours de la période de 2014 à 2018. Dans l'ensemble, l'infographie illustre une mesure pertinente de la convergence de l'industrie.

Comme il est indiqué dans le Tableau 3.1, trois entités offraient des services dans l'ensemble des 10 secteurs de l'industrie des communications : radio, services de télévision, EDR, services facultatifs et services sur demande, services de téléphonie locale et d'accès, d'interurbain, Internet, sans-fil, de la

transmission des données et de liaison spécialisée. En 2018, ces trois entités ont généré 62 % des revenus de communication. Par contre, 206 fournisseurs n'offrant qu'un seul service ont généré seulement 2 % des revenus des services de communication.

L'industrie des communications demeure très concentrée. De neuf à dix entreprises exerçant leurs activités dans huit secteurs ou plus représentent près de 90 % des revenus des services de communication.

Tableau 3.1 Pourcentage des revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication générés par des entreprises exploitées dans plusieurs secteurs

Nombre de secteurs où les entreprises offrent un service	Nombre de groupes ou entreprises ayant fait un rapport ou opérant dans ces secteurs			Pourcentage des revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication générés dans ces secteurs		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
10	3	3	3	60	62	62
9	0	0	0	0	0	0
8	7	6	6	29	29	28
7	2	2	2	0	0	0
6	2	1	1	0	0	0
5	18	16	17	2	1	1
4	35	29	35	1	1	2
3	43	43	52	5	4	5
2	42	47	50	1	1	1
1	212	218	206	2	2	2

Source : Données recueillies par le CRTC

v. Méthodologie

Regroupement d'entreprises par propriété

À des fins du rapport, certains paramètres utilisent des regroupements d'entreprises selon lesquels les revenus sont agrégés à l'échelle des sociétés affiliées (p. ex, voir Graphique 3.6 Part des revenus totaux, par groupe de propriété de services de radiodiffusion et de télécommunication (%)).

Données régionales

Les provinces de l'Atlantique comprennent le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Le Nord fait référence aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.

Les Prairies comprennent l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan.

Les services autorisés à l'échelle nationale, comme les services de télévision facultatifs et sur demande, ainsi que les services des EDR par SRD (c.-à-d. la télévision par satellite) ne sont pas compris dans les ventilations régionales.

Des estimations ont été fournies pour les entreprises qui ne sont pas tenues de fournir des données sur les télécommunications à l'échelle provinciale et territoriale.

Services de radiodiffusion

Le secteur de la radiodiffusion consiste en des stations de radio (privée et SRC/CBC), des services de télévision traditionnels (privée et SRC/CBC), facultatifs et sur demande (payant, TVC et VSD et services spécialisés) et des EDR, y compris les entreprises par câble, par satellite et de télévision sur protocole Internet (IP).

Services de télécommunication

Le secteur des télécommunications comprend les services locaux, interurbains, de transmission de données, de liaison spécialisée, mobiles et Internet.

Données recueillies de la radiodiffusion

Les données statistiques et financières proviennent des rapports annuels déposés par les stations de radio commerciale et de la SRC/CBC, les stations de télévision traditionnelle ainsi que les services facultatifs et sur demande pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018.

Les revenus de la SRC/CBC comprennent des crédits parlementaires pour la télévision traditionnelle.

Les rapports annuels pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018 devaient être déposés auprès du Conseil au plus tard le 30 novembre 2018. Les données reçues après la date de compilation ne sont pas reflétées dans cette publication. Les données soumises pour les années précédentes ont été mises à jour pour tenir compte de renseignements nouveaux ou modifiés reçus par le Conseil après le 31 août, date de leur publication.

Conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, le terme « services facultatifs » comprend maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement

autorisés, tandis que le terme « service sur demande » comprend maintenant tous les services à la carte et de vidéo sur demande autorisés.

Observateur des technologies média (OTM)

L'OTM mesure l'adoption et l'utilisation des technologies média par les Canadiens à deux moments différents pour surveiller les changements relatifs à la pénétration et à l'utilisation des médias au cours de l'année. Des entrevues téléphoniques sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif régional de Canadiens qui ont un service téléphonique filaire et ceux qui comptent exclusivement sur un service téléphonique mobile. Le sondage d'automne a été réalisé auprès de 8 000 Canadiens adultes (4 000 anglophones et 4 000 francophones). Parmi ces 8 000 répondants, 2 976 ont également répondu à un sondage en ligne présenté à l'automne. Un échantillon indépendant de 4 000 Canadiens (2 000 anglophones et 2 000 francophones) répondent au sondage au printemps.

www.mtm-otm.ca

Le *Rapport de surveillance des communications* utilise les données recueillies dans le sondage d'automne, sauf indication contraire.

« Regarder la télévision sur n'importe quelle plateforme » désigne tout téléspectateur, quel que soit le support télévisuel choisi. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, la télévision souscrite par une EDR, la télévision traditionnelle privée et les services de télévision par Internet. Le contenu peut être visualisé sur n'importe quelle plateforme, comme les tablettes, les téléphones cellulaires, la télévision par Internet ou tout autre appareil.

Définitions

Les **autres entreprises dotées d'installations** sont les fournisseurs de services de télécommunication qui ne sont pas des fournisseurs titulaires mais qui possèdent et exploitent des réseaux de télécommunications. Xplornet et Allstream Business sont des exemples d'autres fournisseurs de services dotés d'installations.

Le **bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA)** est un indicateur servant à mesurer le rendement financier. La marge BAIIDA est exprimée en pourcentage du total des revenus.

La **convergence** fait référence à des services auparavant distincts, tels que la voix, les données, le son et la vidéo, distribués sur le même réseau, en partageant les ressources et en interagissant entre eux.

Les **entreprises de câblodistribution** sont les anciennes entreprises de câblodistribution monopolistiques qui fournissent également des services de télécommunication (p. ex. services téléphoniques filaires, Internet, de transmission de données, de liaison spécialisée sans fil). Rogers, Shaw et Vidéotron en sont des exemples.

Le terme **FST basés sur les services de gros – ou fournisseurs de services non dotés d'installation** – fait référence aux entreprises qui achètent généralement des services de télécommunication auprès d'autres fournisseurs soit pour les revendre, soit pour créer leur propre réseau à partir duquel ils peuvent offrir des services à leurs clients. Une entreprise qui possède un petit nombre d'installations et dont l'exploitation se fait en majeure partie au moyen d'installations louées peut aussi être classée comme fournisseur non doté d'installations. Distributel et TekSavvy sont des exemples de FST basés sur les services de gros et de fournisseurs de services non dotés d'installation.

Un **fournisseur de services de télécommunication (FST) titulaire** est une entreprise qui fournit des services

de télécommunication locaux en situation de monopole avant l'arrivée d'entreprises concurrentes. Bell, SaskTel et TELUS en sont des exemples. Les FST titulaires comptent aussi de plus petites entreprises, comme Sogetel et Execulink.

Une **réserve** est une terre mise de côté par le gouvernement fédéral, dans le cadre de la *Loi sur les Indiens* ou par la conclusion de traités, à l'usage d'une bande ou Première Nation particulière. Le conseil de bande dispose de « droits d'utilisateurs exclusifs » relatifs à la terre, mais la terre est « possession de la Couronne ». La *Loi sur les Indiens* prévoit que la terre en question ne peut être la propriété de membres individuels de la bande.

Les **revenus des EDR** font référence aux revenus générés par les services de base et d'autres services, mais excluent les revenus des services Internet (p. ex. Netflix) et les revenus des services de télécommunication (p. ex. l'accès à Internet et la téléphonie); ils incluent toutefois les services IPTV (p. ex. Bell Télé Fibe et Telus Optik TV).

Les **revenus des services de radiodiffusion** comprennent les revenus déclarés pour les services commerciaux (radio commerciale privée, télévision commerciale privée, services facultatifs et sur demande et services des EDR, comme les services de câble, de télévision par SRD et d'IPTV). Les revenus des services de radiodiffusion comprennent également les revenus des services de radio et de télévision de SRC/CBC, mais excluent les autres données de radio et de télévision non commerciales et les données de la télévision par contournement.

Les **revenus des services de télécommunication** comprennent les revenus déclarés des services locaux, interurbains, de données, de liaison spécialisée, mobile et Internet.

Le **satellite de radiodiffusion directe (SRD)** fait référence aux fournisseurs de services satellites.

Le **taux de croissance annuel composé (TCAC)** mesure le taux moyen de croissance d'une valeur sur une certaine période, en supposant que la valeur a été composée au cours de cette période.

La **télévision sur protocole Internet (IPTV)** renvoie aux services comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV, mais exclut les services Internet tels que Netflix, Crave et le Club illico.



Rapport de surveillance des communications **2019**

Aperçu de la
radiodiffusion



Aperçu de la radiodiffusion

Infographie 4.1 Aperçu des revenus de radiodiffusion et des contributions au développement du contenu canadien

Revenus totaux de la radiodiffusion	17 105 M\$¹
Croissance des revenus totaux de la radiodiffusion 2017-2018	↓ 1,2 %
Total des contributions au développement de contenu canadien en radiodiffusion	3 479 M\$
Revenus estimatifs des services sonores et vidéo diffusés par Internet	4 751 M\$

¹ Le total des revenus de la radiodiffusion n'inclut pas les services sonores et vidéo diffusés par Internet.

Source : Données recueillies par le CRTC; et Ovum pour l'estimation des revenus des services sonores et vidéo diffusés par Internet

Les revenus des services diffusés par Internet sont supérieurs aux revenus des services de radiodiffusion traditionnels.

Le total des revenus de la radiodiffusion comprend les revenus des services de la radio commerciale privée et de la Société Radio-Canada /Canadian Broadcasting Corporation (SRC/CBC), des services de télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC/CBC, des services de télévision facultatifs et sur demande, et des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR). Les contributions au développement du contenu canadien en radiodiffusion comprennent les contributions au titre du développement de contenu canadien (DCC), les dépenses en émissions canadiennes (DÉC), les contributions à la création et à la production d'émissions canadiennes provenant des EDR, et les avantages tangibles issus des transactions de propriétés.

Les revenus de la SRC/CBC comprennent des crédits parlementaires pour la télévision traditionnelle.

Cet Aperçu de la radiodiffusion donne un aperçu des divers aspects des services de radiodiffusion au Canada. Aux fins du présent rapport, le total des revenus de la radiodiffusion comprend les revenus des services suivants :

- la radio commerciale privée et de la SRC/CBC;
- la télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC/ CBC;
- les services facultatifs et sur demande (télévision à carte [TVC] et vidéo sur demande [VSD]);
- les EDR¹, y compris les entreprises par câble, par satellite et de télévision sur protocole Internet (IPTV).

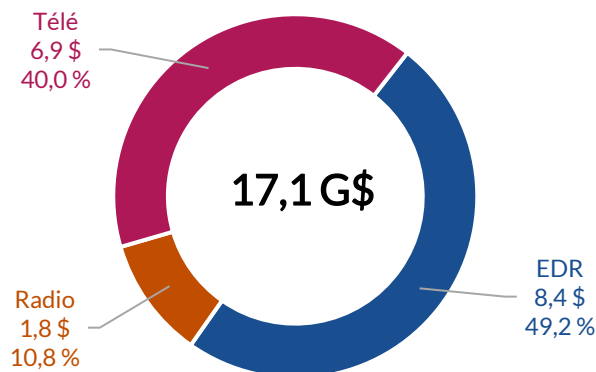
En 2018, les services de radiodiffusion ont généré au total des revenus de l'ordre de 17,1 milliards de dollars, une baisse de 1,2 % par rapport à 2017, et ils ont contribué pour environ 3,5 milliards de dollars (20 % du total des revenus) au contenu canadien dans les secteurs de la radio et de la télévision au moyen des mécanismes de financement respectifs. Des 3 016 millions de dollars en dépenses en émissions canadiennes, les dépenses liées aux nouvelles ont augmentées de 5 % de 2017 à 2018, atteignant 737 millions de dollars ou près du quart du total des DÉC (voir la section [Télévision](#) pour de plus amples renseignements).

Les EDR ont généré presque la moitié du total des revenus de la radiodiffusion de 2018, déclarant 8,4 milliards de dollars (49 %). Elles sont suivies des services de télévision, qui ont généré 6,9 milliards de dollars (40 %), et des stations de radio, qui ont généré 1,8 milliard de dollars (11 %).

Par comparaison, les revenus générés par les services sonores et vidéo diffusés par Internet ont été estimés à 4,8 milliards de dollars au Canada², soit environ 28 % des revenus générés par les services de radiodiffusion traditionnels.

Graphique 4.1 Répartition du total des revenus de la radiodiffusion, 2018

Répartition du total des revenus issus des activités de la radiodiffusion (en milliards de dollars), 2018



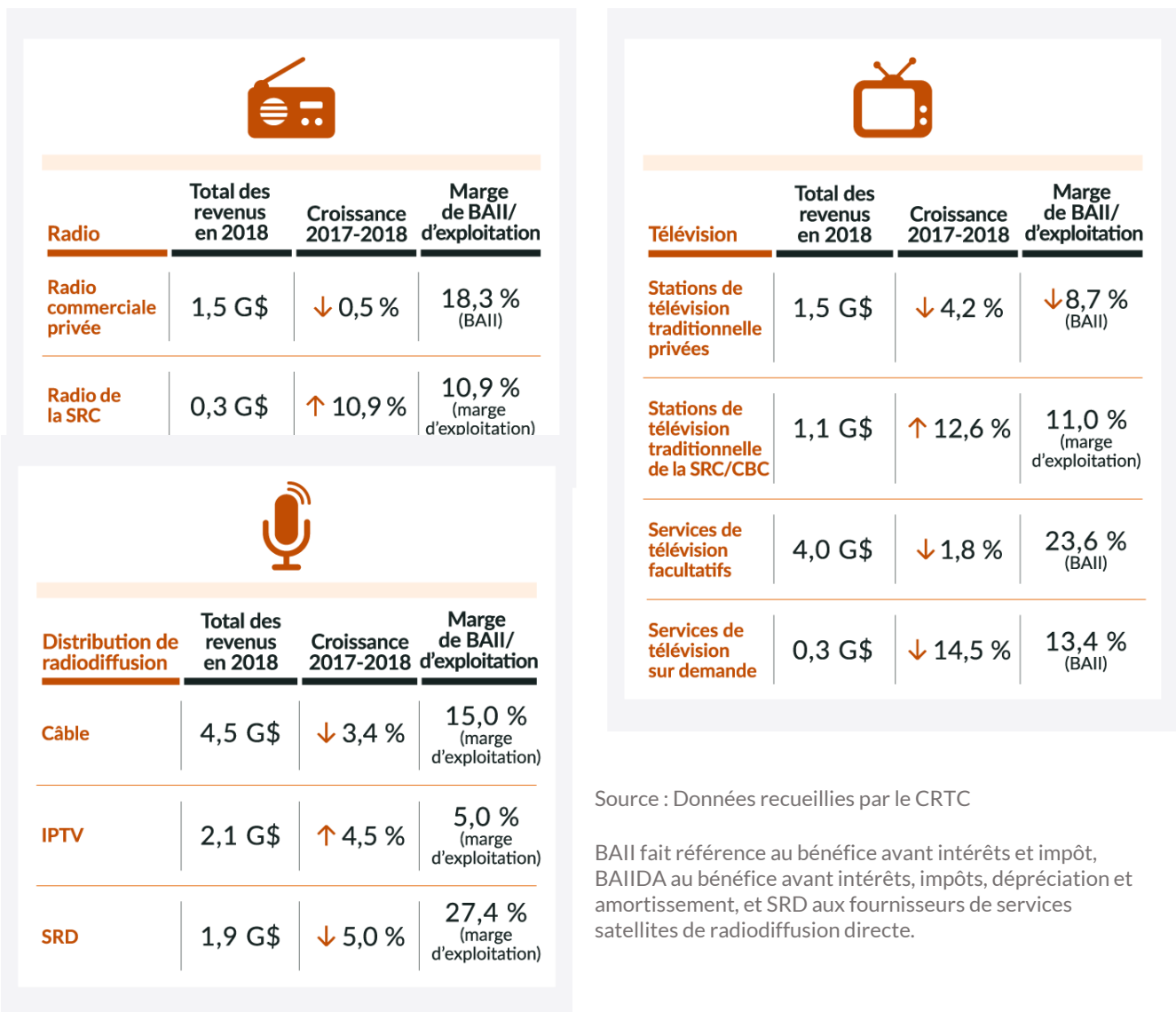
Source : Données recueillies par le CRTC

¹ Les revenus des EDR font référence aux revenus générés par les services de base et facultatifs, mais excluent les revenus des services diffusés par Internet comme Netflix et les revenus des services de télécommunication tels que l'accès à Internet et la téléphonie. Ils incluent toutefois les services IPTV, comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV.

² Les revenus des services diffusés par Internet sont supérieurs aux revenus des services de radiodiffusion traditionnels.

vi. Revenus et rendement financier

Infographie 4.2 Aperçu des revenus de la radio, de la télévision et de la distribution de radiodiffusion, ainsi que de la croissance et de la marge du bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)/d'exploitation



En 2018, la télédistribution par câble continuait d'être en tête des revenus générés, avec un total de 4,5 milliards de dollars et a affiché une rentabilité élevée, avec un BAIIDA de 15 %. En ce qui concerne les services de télévision, les services facultatifs étaient en tête des revenus générés, avec un total de 4 milliards de dollars et ont affiché un BAII de 23,6 %. De fait, à l'exception des stations de télévision traditionnelle privées (qui ont déclaré collectivement un BAII de -8,7 %), l'ensemble des services de radiodiffusion était rentable en 2018.

Cela dit, la plupart des services ont connu une baisse. Seuls les revenus de la radio de la SRC/CBC, des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC et de l'IPTV ont augmenté. L'augmentation des revenus de la radio de la SRC/CBC, en hausse de 32 millions de dollars (10,9 %), par rapport à 2017, et de la télévision de la SRC/CBC, en hausse de 119 millions de dollars (12,6 %), par rapport à 2017, peut être en

partie imputable à une hausse des crédits parlementaires et des ventes de la publicité nationale à la télévision découlant de la couverture sportive à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de 2018.

La majorité des revenus des services de radio provenaient des services commerciaux (82 %), ce qui englobe les stations de radio AM et FM, en français, en anglais et en langues tierces. Les revenus des services de radio sont à la baisse, toutefois, il y a en moyenne 83 %³ des Canadiens qui écoutent toujours la radio traditionnelle chaque mois.

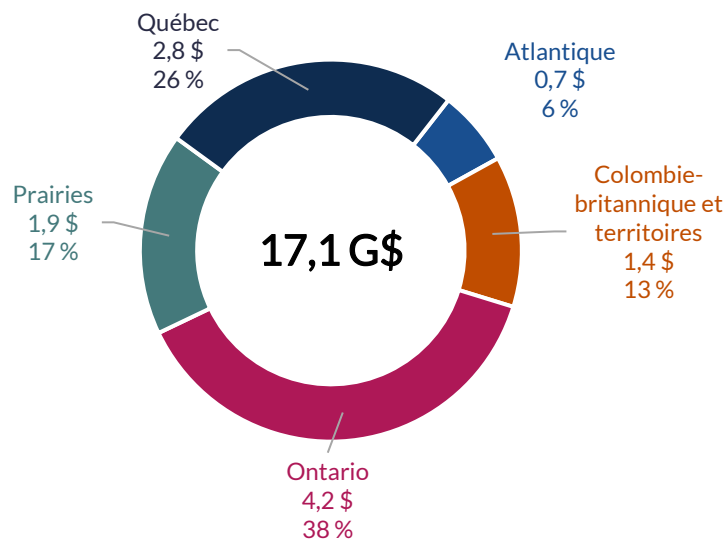
Comme pour les années précédentes, la majorité des revenus de la télévision provenaient des services facultatifs (58 %) qui dépendaient des revenus provenant des abonnés pour générer la plus grande part (66 %) de leurs revenus.

Enfin, parmi les EDR, l'IPTV demeure en tête pour ce qui est de la croissance, déclarant une augmentation des revenus de 4,5 % de 2017 à 2018, alors que les services de radiodiffusion directe affichaient toujours la meilleure rentabilité parmi les services de distribution avec un BAIDA de 27,4 % en 2018.

Au chapitre de la répartition des revenus par région, les provinces le plus peuplées, soit le Québec et l'Ontario, ont accaparé 26 % et 38 % des revenus de radiodiffusion en 2018 respectivement, alors que selon le recensement de 2016⁴, leurs populations représentaient respectivement 23 % et 38 % de la population canadienne.

Graphique 4.2 Répartition des revenus par région (milliards \$), 2018

Répartition des revenus par région (milliards \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

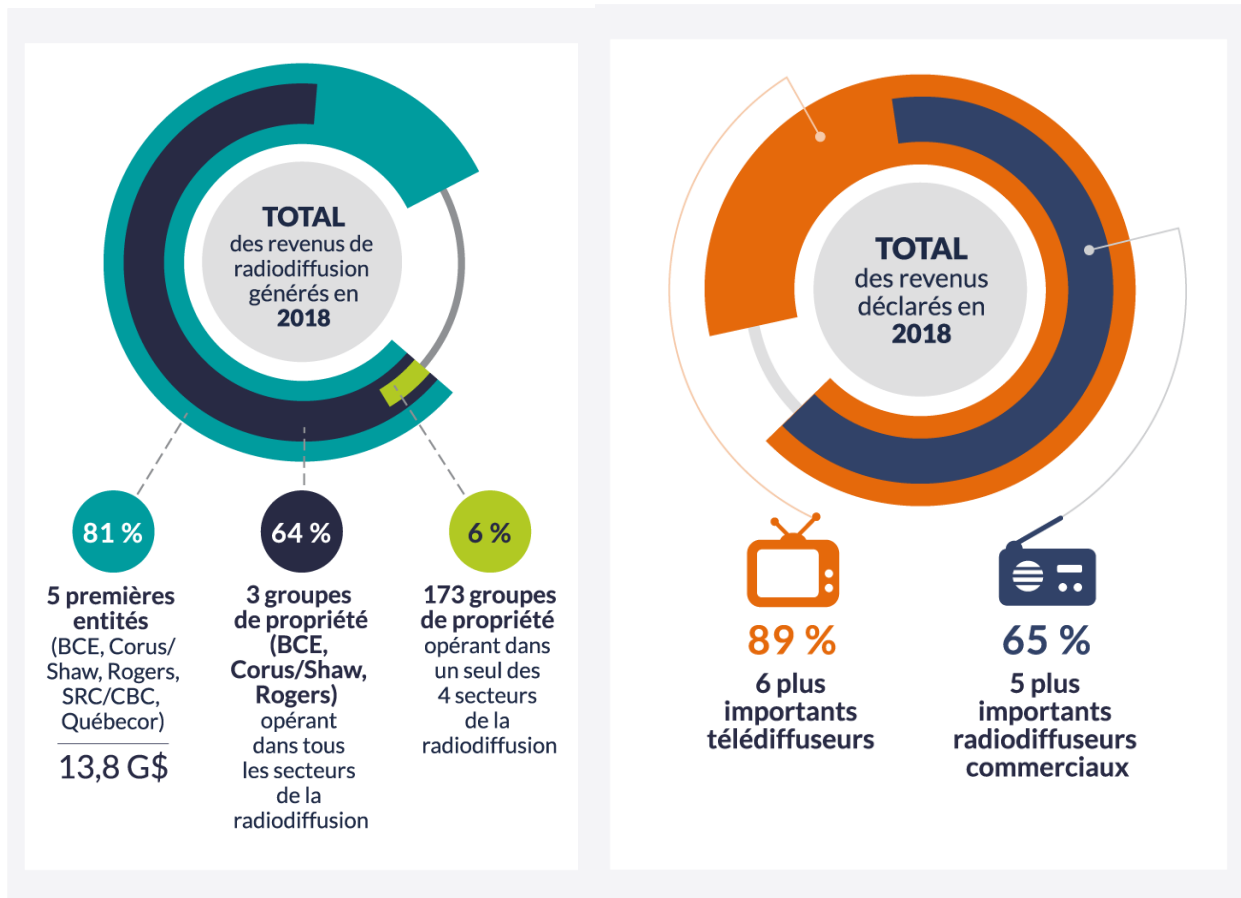
Exclut les revenus en provenance des services de télévision facultatifs et sur demande, ainsi que des services de distribution par SRD, car ces services exploitent une licence nationale.

³ Source : Observateur des technologies média, automne 2018

⁴ [Chiffres de population et des logements – Faits saillants en tableaux](#), Recensement de 2016

vii. Caractéristiques de l'industrie

Infographie 4.3 Aperçu des caractéristiques de l'industrie

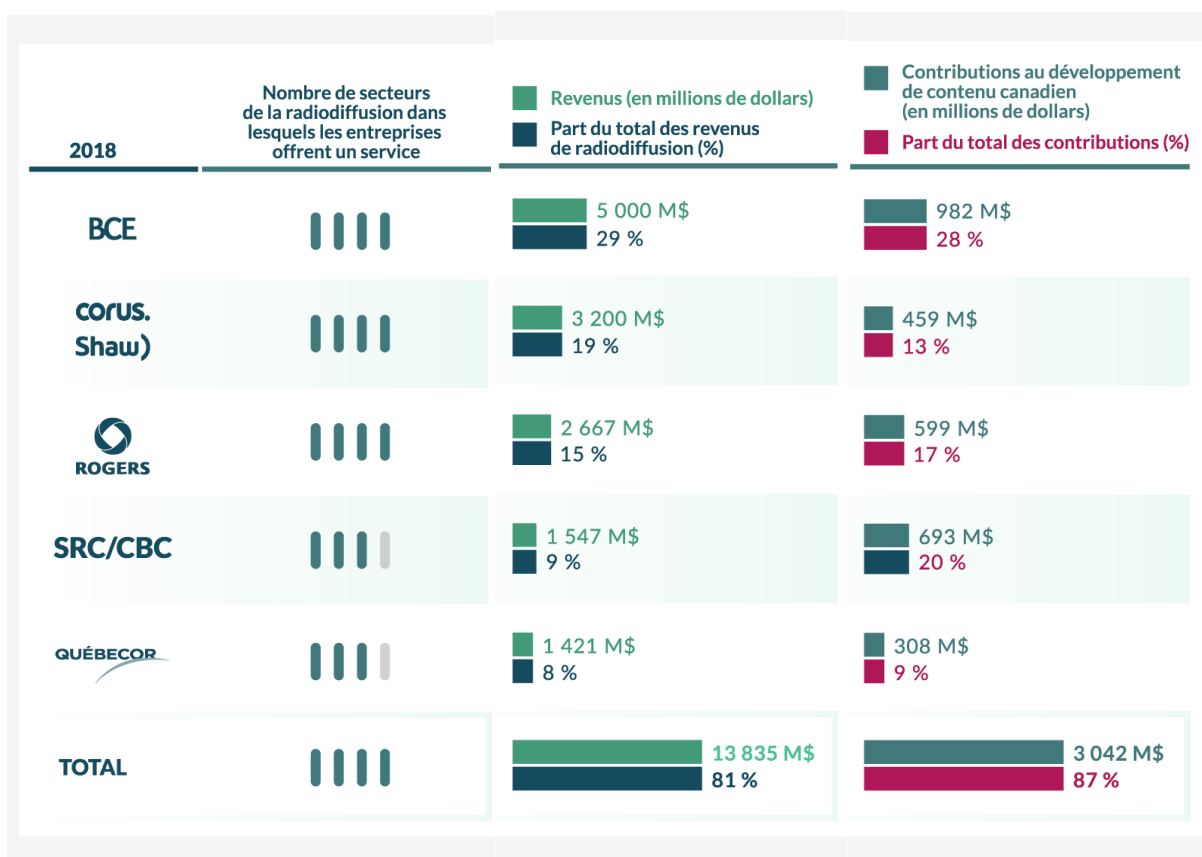


Source : Données recueillies par le CRTC

En 2018, comme pour les années précédentes, l'industrie de la radiodiffusion était dominée par quelques entités. Ensemble, les 5 premières entités ont généré environ 81 % du total des revenus de radiodiffusion. Les entités exploitant des stations de radio, des stations de télévision traditionnelle, des services facultatifs ou sur demande et des EDR ont généré 64 % des revenus de radiodiffusion en 2018. Les entités exploitant uniquement un type de ces services comptaient pour 6 % du total des revenus de radiodiffusion.

Composition du secteur

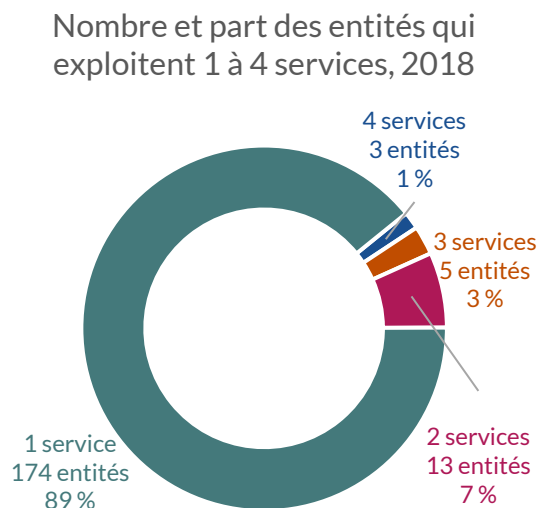
Infographie 4.4 Revenus, contributions par grand groupe de propriétaires, par secteur



Source : Divulgence publique des rapports annuels cumulés des grands groupes de propriété.

Le nombre de secteurs dans lesquels les entreprises offrent des services fait référence aux quatre secteurs de l'industrie des communications de la radiodiffusion : la radio, la télévision traditionnelle, les services facultatifs et sur demande et les EDR.

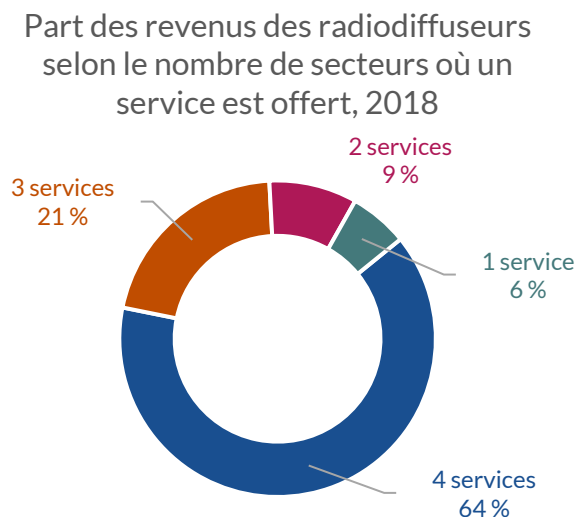
Graphique 4.3 Nombre et part des entités qui exploitent 1 à 4 services, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique montre le nombre d'entités qui exploitent 1 à 4 types de services de radiodiffusion et leur part du nombre total d'entités.

Graphique 4.4 Part des revenus des entités de radiodiffusion par nombre de services offerts, 2018



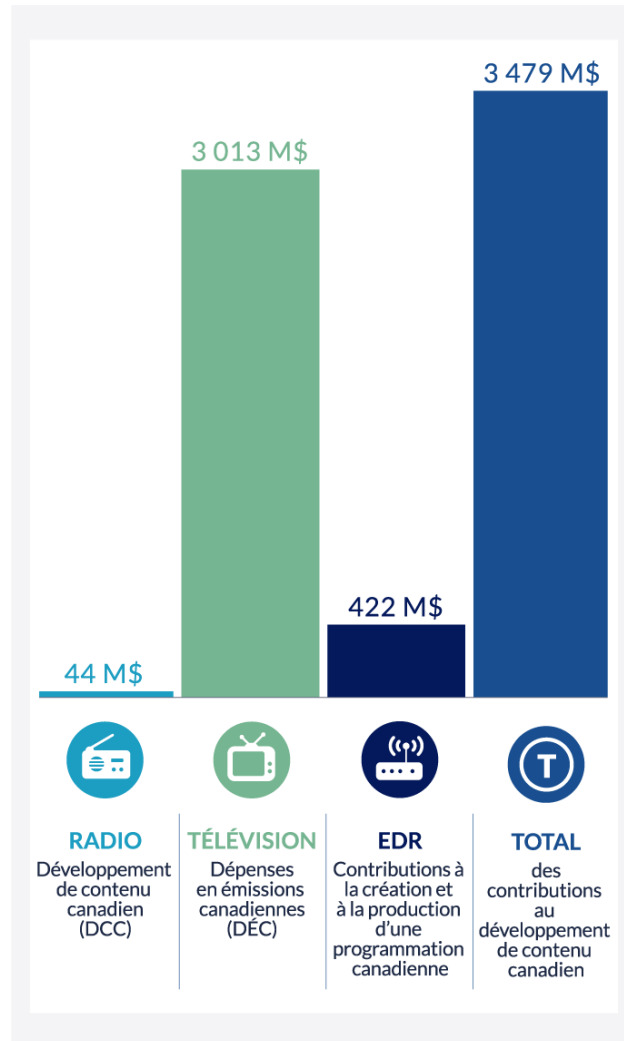
Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique montre le pourcentage du total des revenus générés par les entités qui exploitent 1 à 4 types de services de radiodiffusion.

viii. Contributions au développement de contenu canadien

Les stations de radio commerciale contribuent généralement aux projets de développement de contenu canadien (DCC) pour soutenir le développement et la promotion de contenu musical et de créations orales destinés à la radiodiffusion. Les services de télévision versent une partie de leurs revenus de radiodiffusion aux dépenses en émissions canadiennes (DÉC). Les EDR contribuent en remettant une partie de leurs revenus annuels de radiodiffusion à la création et à la production d'une programmation canadienne, ce qui va des contributions à des fonds de production aux contributions à la programmation communautaire.

Infographie 4.5 Contributions au développement de contenu canadien, 2018



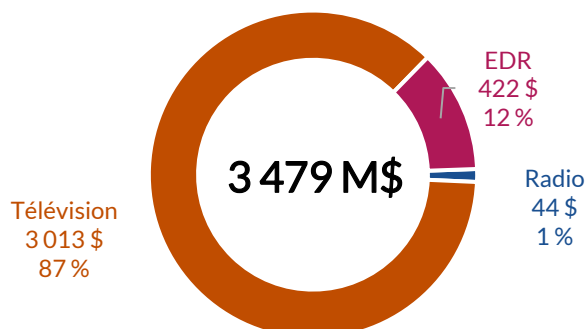
Sources : Données recueillies par le CRTC pendant l'année de radiodiffusion 2018

Les DÉC de la télévision comprennent les dépenses de télévision traditionnelle privée, la télévision traditionnelle de la SRC, d'autres télévisions traditionnelles (publiques et sans but lucratif), des services facultatifs et sur demande.

En 2018, les radiodiffuseurs ont contribué au développement de contenu canadien à hauteur de 3 479 milliards de dollars. Les dépenses en émissions canadiennes constituent la grande majorité (87 %) de ces contributions, suivi des contributions par les EDR (12 %) et les contributions au titre du DCC (1 %).

Graphique 4.5 Contributions au développement de contenu canadien par source (en millions de dollars), 2018

Contributions au contenu canadien par source (millions \$),
2018 (total = 3 479 M\$)

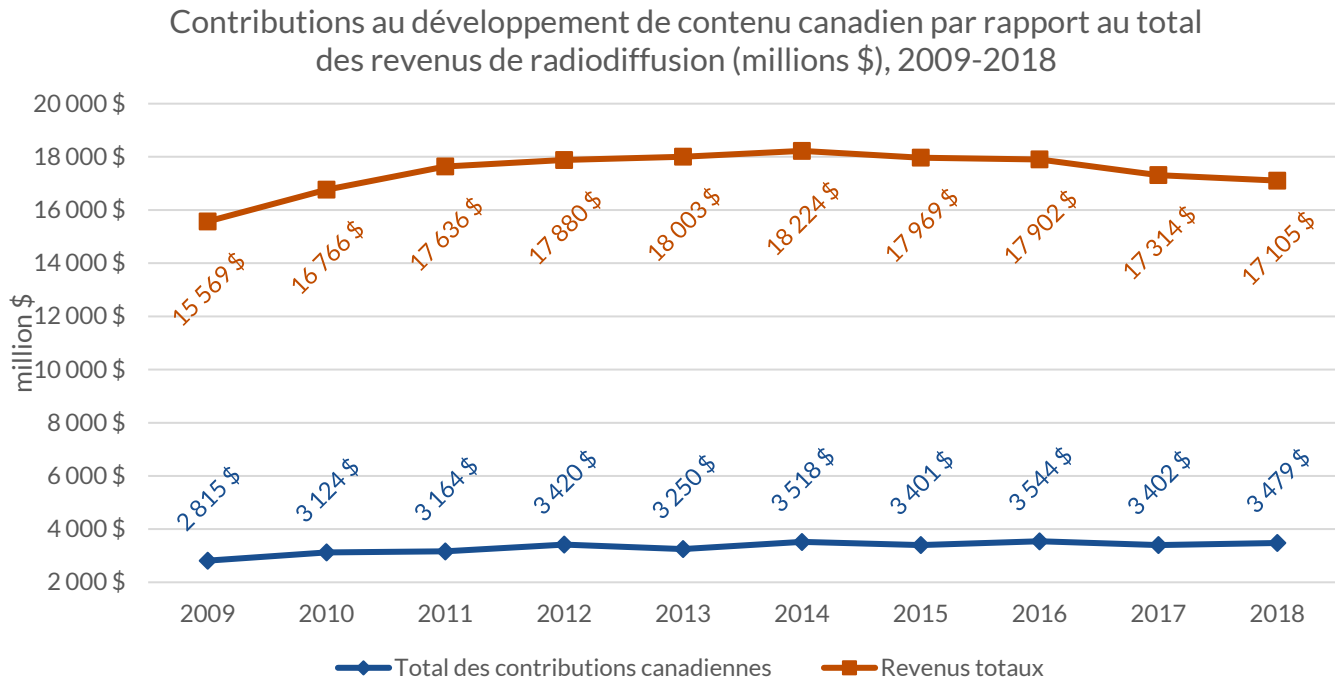


Source : Données recueillies par le CRTC

Les télédiffuseurs et radiodiffuseurs canadiens ont également apporté du soutien au contenu canadien de diverses autres façons, comme la présentation de programmation canadienne, le droit d'auteur et d'autres dépenses liées à la programmation et à la production de programmation canadienne à la radio.

Bien que le total des revenus de radiodiffusion ait connu une baisse de 2017 à 2018, les contributions au développement de contenu canadien ont augmenté de 2,3 %. En fait, les contributions au développement de contenu canadien ont augmenté de 2,4 % par année en moyenne au cours des dix dernières années.

Graphique 4.6 Contributions au développement de contenu canadien par rapport au total des revenus de radiodiffusion (millions \$), 2009-2018



Source : Données recueillies par le CRTC, relevés financiers 2009-2018

Les DÉC de la télévision comprennent les dépenses de la télévision traditionnelle privée, de la télévision traditionnelle de la SRC, d'autres télévisions traditionnelles (publiques et sans but lucratif) et des services facultatifs et sur demande.

Les contributions des EDR comprennent celles qui ont été versées au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) de 2010 jusqu'à ce que le fonds soit abandonné en 2014, au Fonds des nouvelles locales indépendantes (FNLI) en 2018, à l'expression locale de 2009 à 2018, au Fonds des médias du Canada (FMC) de 2009 à 2018 et aux Fonds de production indépendants certifiés (FPIC) de 2009 à 2018.

Le total des revenus de la radiodiffusion comprend les revenus de la télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC/CBC, des services de télévision facultatifs et sur demande, de la radio commerciale privée et de la SRC/CBC, de même que des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR). Les contributions au développement du contenu canadien en radiodiffusion comprennent les contributions au titre du développement de contenu canadien (DCC), les contributions à la création et à la production d'émissions canadiennes provenant des EDR, et les avantages tangibles issus des transactions de propriétés sous la forme de contributions au titre du DCC et de dépenses en émissions canadiennes (DÉC).

Bien que le total des revenus de la radiodiffusion soit à la baisse depuis 2015, le total des contributions au titre du contenu canadien est demeuré stable pendant la même période. En fait, ils ont oscillé entre 3,4 et 3,5 milliards de dollars depuis 2014. La croissance des contributions au titre du contenu canadien indique en moyenne 2,4 % par année pour les dix dernières années.

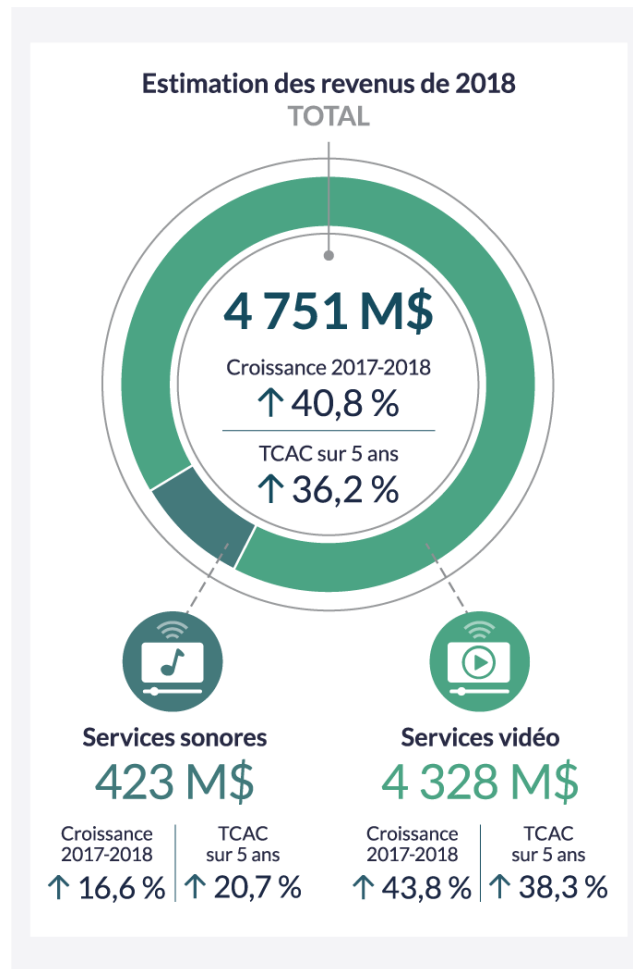
Seules les contributions au titre du développement de contenu canadien de la radio ont connu une croissance négative, ayant subi une baisse de 1,7 % par année au cours des dix dernières années. Ces contributions représentent 1,3 % de l'ensemble des contributions versées au contenu canadien au cours des trois dernières années.

Les DÉC de la télévision ont augmenté de 2,5 % par année au cours des dix dernières années, passant de 2,4 milliards de dollars en 2009 à 3 milliards de dollars en 2018. Pendant cette même période de dix ans, il y a eu une baisse moyenne des contributions par année provenant des services de télévision traditionnelle de la SRC/CBC (-1,3 %), d'autres services de télévision traditionnelle (publique et sans but lucratif) (-3,8 %) et des services sur demande (-5,4 %). En contrepartie, il y a eu une hausse moyenne des contributions par année provenant de la télévision traditionnelle privée (1,2 %) et des services facultatifs (5,5 %).

Bien que les EDR aient contribué au FAPL (n'existe plus) et au FNLI, la majeure partie de ces contributions au cours des dix dernières années a été attribuée à l'expression locale, à des FPIC et au FMC (95 % des contributions des EDR en 2018).

ix. Revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet

Infographie 4.6 Aperçu des revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet



Source : Revenus estimatifs d'Ovum

Remarque : les revenus de vidéo sur demande financée par la publicité (VSDFP) pour 2014 ne comprenaient pas les « revenus des publicités hors diffusion » pour les services vidéo diffusés par Internet, qui sont, en revanche, inclus dans les années subséquentes. Néanmoins, les données de 2014 ont été utilisées pour le calcul du taux de croissance annuel composé (TCAC) sur cinq ans.

Les services sonores et de télévision diffusés par Internet, également connus comme les services de contournement, sont fournis par l'accès Internet. Ces services, selon l'entreprise spécialisée en recherche Ovum, ont généré des revenus estimés à 4,8 milliards de dollars au Canada en 2018, ce qui est comparable aux revenus du câble en 2018 (4,5 milliards de dollars). Ces revenus équivalents en gros à un tiers des revenus de la radiodiffusion traditionnelle et réglementée.

La croissance estimée des services vidéo diffusés par Internet continue d'être à la hausse, par rapport à l'an dernier, alors que les revenus ont augmenté d'environ 43,8 %. La majeure partie des revenus estimatifs tirés du contenu vidéo diffusé par Internet provient des services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) comme ceux de Netflix, d'Amazon Prime Video et de CraveTV.

En ce qui concerne les services sonores diffusés par Internet, la diffusion en continu est la méthode d'accès au contenu qui génère le plus gros des revenus estimés. La croissance estimée des revenus de services sonores diffusés par Internet, bien qu'importante à 16,6 %, est moins remarquable que le taux de croissance annuel moyen de 20,7 % des cinq dernières années.

VSDA fait référence au service de vidéo sur demande par abonnement. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paye des frais d'abonnement pour accéder à une bibliothèque de contenu. Cette catégorie comprend les services qui diffusent le contenu de leur bibliothèque selon un horaire précis (p. ex. Sportsnet Now) et les services qui permettent à l'utilisateur de choisir ce qu'il veut dans un catalogue de contenu disponible, peu importe l'heure de visionnement (p. ex. Club Illico, Crave et Netflix).

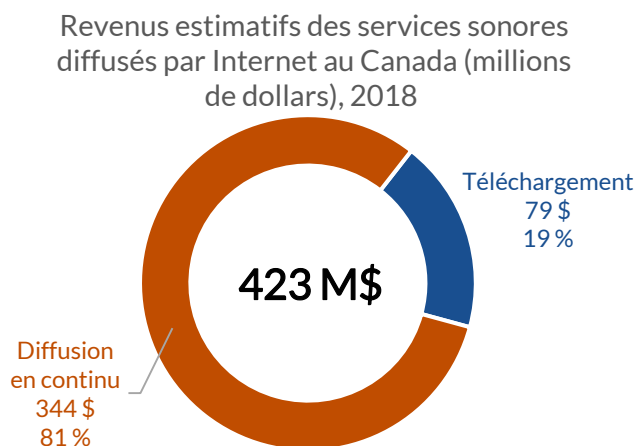
VSDT fait référence au service de vidéo sur demande transactionnelle. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paye uniquement pour le contenu visionné, mais habituellement il ne paye pas pour accéder au service (p. ex. iTunes, Microsoft Movies & TV et PlayStation Network).

VSDFP fait référence au service de vidéo sur demande financée par la publicité. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client accède en général gratuitement au contenu, mais est exposé à du contenu publicitaire (p. ex. YouTube).

Bien que les services par Internet gagnent en popularité, une grande majorité de Canadiens continuent de consommer des services de radio et de télévision traditionnelle. En 2018, en moyenne 80 % des Canadiens ont regardé la télévision traditionnelle à n'importe quelle semaine donnée et 83 % ont écouté la radio traditionnelle à n'importe quel mois donné. Ces taux de pénétration sont beaucoup plus élevés que ceux de leurs équivalents sur Internet, qui affichaient 56 % pour les Canadiens consommant les services de télévision diffusés par Internet et 63 % pour les Canadiens consommant de la musique en continu sur YouTube.

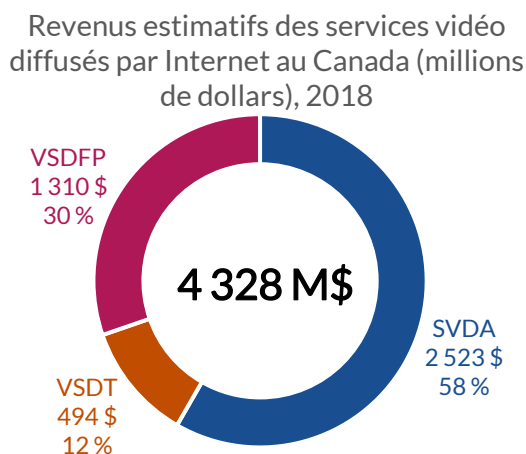
Pour obtenir davantage de renseignements sur les services sonores et de télévision diffusés par Internet, et sur la méthodologie, consulter les sections [Radio](#) et [Télévision](#) du présent rapport.

Graphique 4.7 Revenus estimatifs des services sonores diffusés par Internet au Canada (millions de dollars), 2018



Source : Revenus estimatifs d'Ovum

Graphique 4.8 Revenus estimatifs des services vidéo diffusés par Internet au Canada (millions de dollars), 2018



Source : Revenus estimatifs d'Ovum

v. Méthodologie

Données recueillies par le CRTC

Les données (statistiques et financières) recueillies par le CRTC proviennent des rapports annuels déposés par les stations de radio commerciales et de la SRC/CBC, les stations de télévision traditionnelle et les services facultatifs et sur demande pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018.

Les revenus de la SRC/CBC comprennent des crédits parlementaires pour les stations de télévision traditionnelle.

Les rapports annuels pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018 devaient être déposés auprès du Conseil au plus tard le 30 novembre 2018. Les données reçues après la date de compilation ne sont pas reflétées dans le présent rapport. Les données soumises pour les années précédentes ont été mises à jour afin d'inclure des renseignements additionnels ou modifiés reçus par le Conseil après le 31 août, date de publication des rapports des années précédentes.

En vertu de la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, le terme « services facultatifs » englobe maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés, et le terme « service sur demande » englobe maintenant tous les services à la carte et de vidéo sur demande autorisés.

Observateur des technologies média (OTM)

L'OTM mesure l'adoption et l'utilisation des technologies média par les Canadiens à deux moments différents pour surveiller les changements relatifs à la pénétration et à l'utilisation des médias au cours de l'année. Des entrevues téléphoniques sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif régional de Canadiens qui ont un service téléphonique filaire et ceux qui comptent exclusivement sur un service téléphonique mobile. Le sondage d'automne a été réalisé auprès de 8 000 Canadiens adultes (4 000 anglophones et 4 000 francophones). Parmi ces 8 000 répondants, 2 976 ont également répondu à un sondage en ligne présenté à l'automne. Un échantillon indépendant de 4 000 Canadiens (2 000 anglophones et 2 000 francophones) répondent au sondage au printemps.

www.mtm-otm.ca

Le *Rapport de surveillance des communications* utilise les données recueillies dans le sondage d'automne, sauf indication contraire.

Ovum

Services de VSDA

Les revenus des services par abonnement (VSDA) sont estimés en fonction des données accessibles au public sur le nombre d'abonnés et les tarifs de services, notamment les rapports annuels des entreprises et les articles de presse. Ces données sont alors utilisées pour estimer un revenu d'abonnement mensuel moyen par abonné en tenant compte de tous les forfaits offerts par un fournisseur donné et distribués au nombre estimé d'abonnés. Le revenu d'abonnement mensuel estimatif moyen par abonné est ensuite multiplié par le nombre estimé d'abonnés.

Services de VSDT

Les revenus de services transactionnels (VSDT) sont estimés en fonction des données accessibles au public, comme les rapports annuels des entreprises, en plus des autres revenus des médias du pays, comme les revenus des services de vidéos domestiques et de la télévision payante. Ces estimations sont précisées davantage en utilisant des données sur les abonnements de services vidéo en ligne dans le marché comme point de référence.

Dans certains cas où les renseignements ne sont pas disponibles, Ovum a fondé ses estimations sur la part du marché et les revenus du fournisseur de services dans un pays semblable à celui faisant l'objet de l'analyse.

Services de VSDFP

Les revenus des services axés sur la publicité sont estimés en fonction des données accessibles au public et lorsque nécessaire sur des modèles quantitatifs (basés sur les connaissances des analystes et des hypothèses) sur le chargement et le prix des publicités ainsi que les parts de marchés. Celles-ci sont appliquées aux prévisions de trafic vidéo et de publicités numériques pour générer les revenus estimatifs. Ces estimations sont précisées davantage en fonction du rendement de chaque entité dans d'autres segments de marché vidéo.

Ovum définit les revenus de VSDFP comme des revenus générés par la vente de publicité à l'intérieur de la diffusion (publicité avant la diffusion, pendant la diffusion, après la diffusion et à l'intérieur du lecteur vidéo) sur Internet. Ceci exclut les publicités hors diffusion (c'est-à-dire les annonces vidéo lues indépendamment du contenu vidéo, telles que les formats d'annonces vidéo dans la page web et dans le flux des médias sociaux). Ces revenus proviennent des dépenses des annonceurs.

Remarque : les revenus de services de VSDFP pour 2014 ne comprennent pas les « revenus des publicités hors diffusion », qui sont présents dans les revenus des années subséquentes. Les données ont tout de même été utilisées dans le calcul du taux de croissance annuel composé sur cinq ans.

Numeris

Les données concernant les cotes d'écoute sont importantes, non seulement pour les intervenants de l'industrie qui utilisent les données pour aider à vendre du temps d'antenne aux annonceurs, mais aussi pour le CRTC qui utilise les données pour évaluer l'efficacité de ses politiques en analysant la portée de la programmation dans l'ensemble du pays et dans divers groupes démographiques.

Sauf indication contraire, les données sur les cotes d'écoute qui sont fournies par Numeris ont été recueillies à l'aide d'audimètres portatifs portables.

Les données de Numeris présentées par marché linguistique divisent le Canada en deux segments : 1) tout le Canada, sauf les répondants francophones au Québec; 2) seulement les répondants francophones au Québec.

Les saisons de télévision utilisées par Numeris sont les suivantes :

- Du 26 août 2013 au 31 août 2014 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 1^{er} septembre 2014 au 30 août 2015 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);

- Du 31 août 2015 au 28 août 2016 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 29 août 2016 au 27 août 2017 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 28 août 2017 au 26 août 2018 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h).

Définitions

BAIL fait référence au bénéfice avant intérêts et impôt.

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA) est un indicateur utilisé pour mesurer le rendement financier. Il est exprimé en pourcentage du total des revenus.

Les **contributions au développement du contenu canadien en radiodiffusion** comprennent les contributions au titre du développement du contenu canadien (DCC), les contributions à la création et à la production d'émissions canadiennes provenant des EDR, et les avantages tangibles issus des transactions de propriétés sous la forme de contributions au titre du DCC et de dépenses en émissions canadiennes (DÉC).

IPTV fait référence à la télévision sur protocole Internet comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV, mais exclut les services diffusés par Internet tels que Netflix, Crave et le Club illico.

Les **revenus des EDR** font référence aux revenus générés par les services de base et d'autres services, mais excluent les revenus des services Internet, comme Netflix et les revenus des services de télécommunication tels que l'accès à Internet ou la téléphonie. Ils incluent toutefois les services IPTV, comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV.

Le **satellite de radiodiffusion directe (SRD)** fait référence aux fournisseurs de services satellites.

Le **total des revenus de la radiodiffusion** comprend les revenus de la télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC/CBC, des services de télévision facultatifs et sur demande, de la radio commerciale privée et de la SRC/CBC, de même que des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR). Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les services diffusés par Internet.



Rapport de surveillance des communications **2019**

Secteur de
la radio



Secteur de la radio

Infographie 5.1 Faits saillants sur le secteur de la radio canadienne



Source : Données recueillies par le CRTC, Ovum, base de données interne du CRTC, Numeris, rapports cumulés

En 2018, les stations de radio commerciales et celles de la Société Radio-Canada(SRC)/Canadian Broadcasting Corporation (CBC) ont déclaré 1,8 milliard de dollars en revenus, dont la vaste majorité (82 %) est allée aux stations de radio commerciales privées. En comparaison, les services sonores diffusés par Internet ont généré des revenus estimatifs de 423 millions de dollars au cours de la même année, soit l'équivalent de 23 % des revenus déclarés par les stations de radio traditionnelles (stations commerciales privées et stations de la SRC/CBC combinées).

En 2018, les Canadiens de 18 ans et plus écoutaient en moyenne 14,6 heures de contenu radio par semaine en syntonisant la radio. En plus de ce nombre d'heures d'écoute hebdomadaire, 8,1 heures en moyenne étaient consacrées à l'écoute de contenu audio diffusé en continu, pour un total de 22,7 heures d'écoute de contenu audio par semaine. Ces niveaux sont les niveaux observés les plus élevés pendant la période de 2014 à 2018.

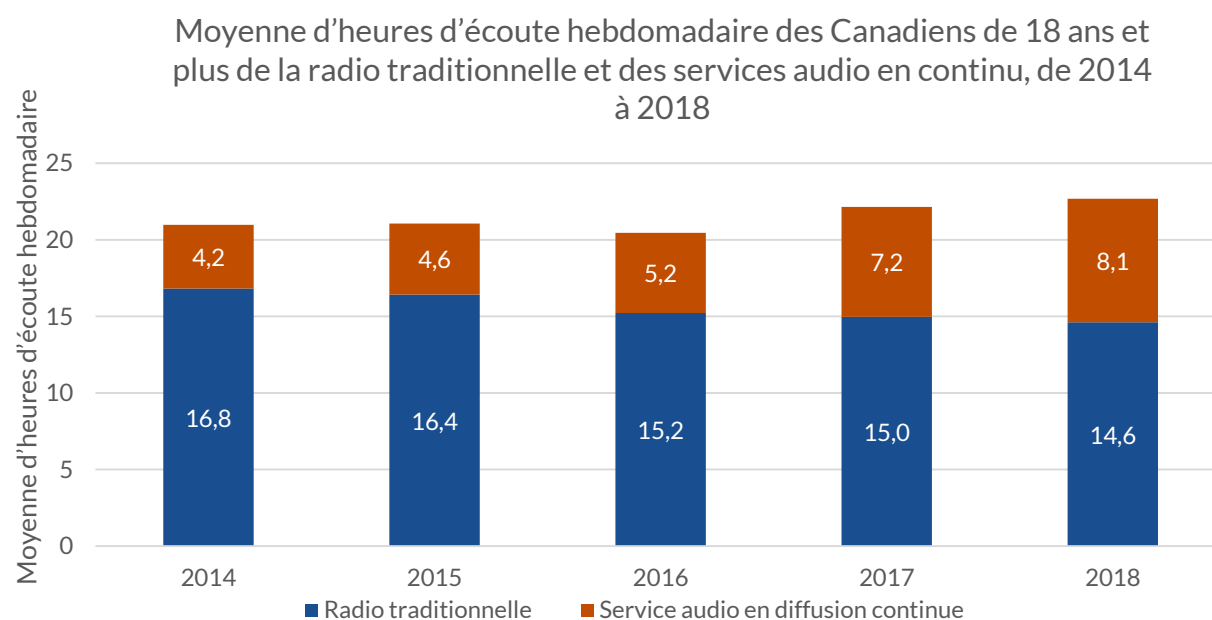
En 2018, les cinq principaux exploitants de radio, qui exploitent 289 stations de radio commerciales, ont déclaré 65 % des revenus totaux de la radio commerciale.

i. Mesure de l'auditoire

Le nombre d'heures hebdomadaires moyennes que les Canadiens de 18 ans et plus consacrent à écouter la radio traditionnelle a légèrement diminué, passant de 15,0 en 2017 à 14,6 en 2018. Le nombre d'heures hebdomadaires moyennes consacré à écouter des services de diffusion audio en continu est passé de 7,2 à 8,1 durant la même période, soit une hausse de 12 %. Par conséquent, le nombre d'heures hebdomadaires moyennes consacré à écouter tous les services audio est passé de 22,1 en 2017 à 22,7 en 2018, le niveau d'écoute le plus élevé durant la période de 2014 à 2018.

Ceci démontre que les Canadiens écoutent de plus en plus de contenu audio. De plus, outre l'abandon de la radio traditionnelle, cela laisse entendre que les heures d'écoute de contenu audio diffusé en continu sont complémentaires aux heures d'écoute de contenu de radio traditionnelle.

Graphique 5.1 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire des Canadiens de 18 ans et plus de la radio traditionnelle et des services audio en continu, de 2014 à 2018



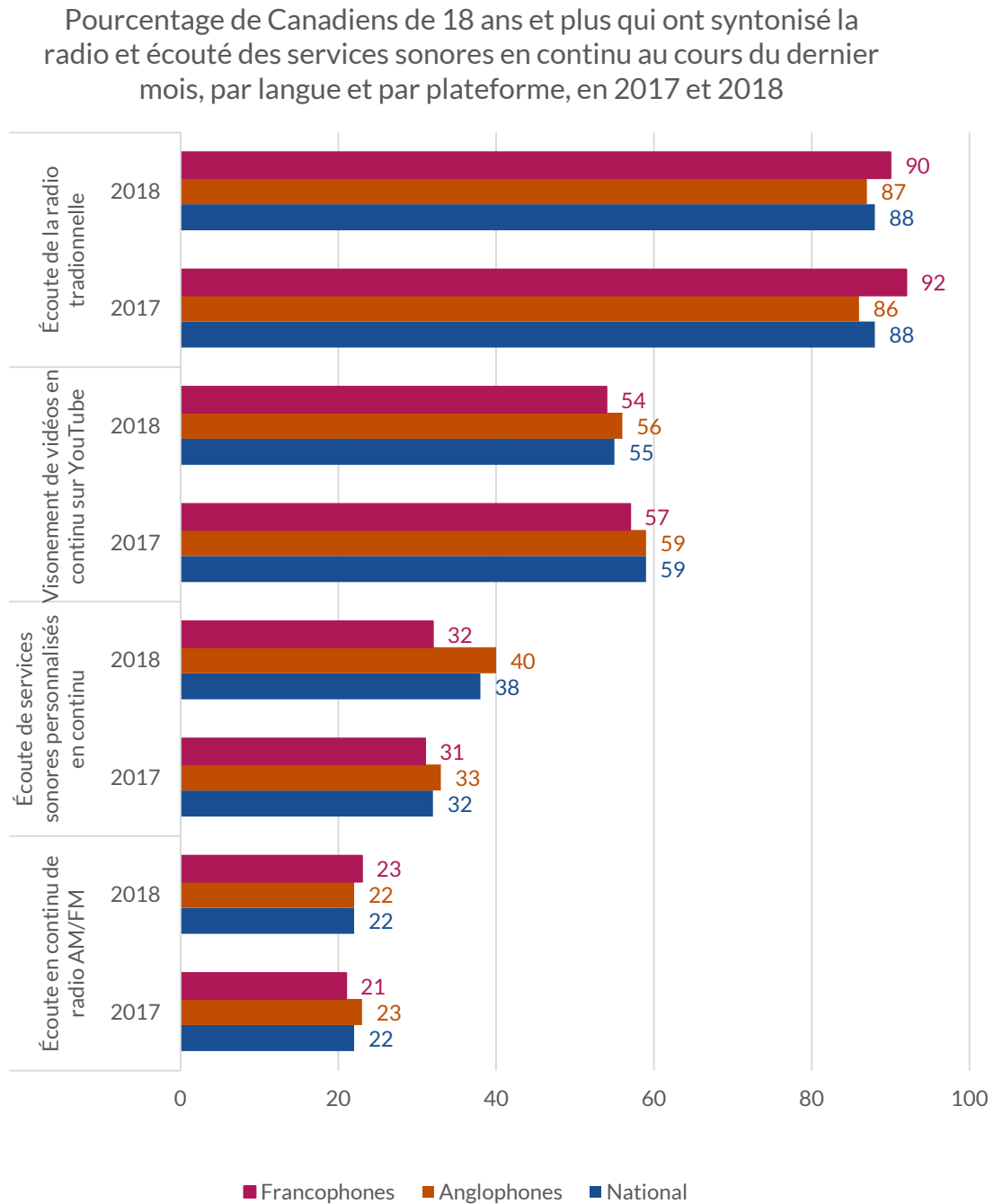
Source : Sondages d'automne par cahiers d'écoute de Numeris, du lundi au dimanche, de 5 h à 1 h, 18 ans et plus, total Canada; OTM, automne 2014-2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus)

Cahier d'écoute radio en ligne instauré à l'automne 2016.

Les données de l'OTM englobent tous les types de services de diffusion audio en continu, y compris la radio AM/FM diffusée sur Internet.

En 2018, la grande majorité des Canadiens syntonisaient toujours la radio traditionnelle. Lorsqu'on leur posait des questions sur leur consommation de radio et de services audio, 88 % des Canadiens de 18 ans et plus ont déclaré avoir écouté la radio à n'importe quel mois donné. Bien que le visionnement de vidéos de musique en continu sur YouTube reste populaire et l'écoute de services de musique en ligne personnalisés a continué de croître en popularité en 2018, joignant respectivement 55 % et 38 % des Canadiens de 18 ans et plus, les deux types de services en ligne ne joignent pas autant de Canadiens que la radio traditionnelle.

Graphique 5.2 Pourcentage de Canadiens de 18 ans et plus qui ont syntonisé la radio et écouté des services sonores en continu au cours du dernier mois, par langue et par plateforme, en 2017 et 2018



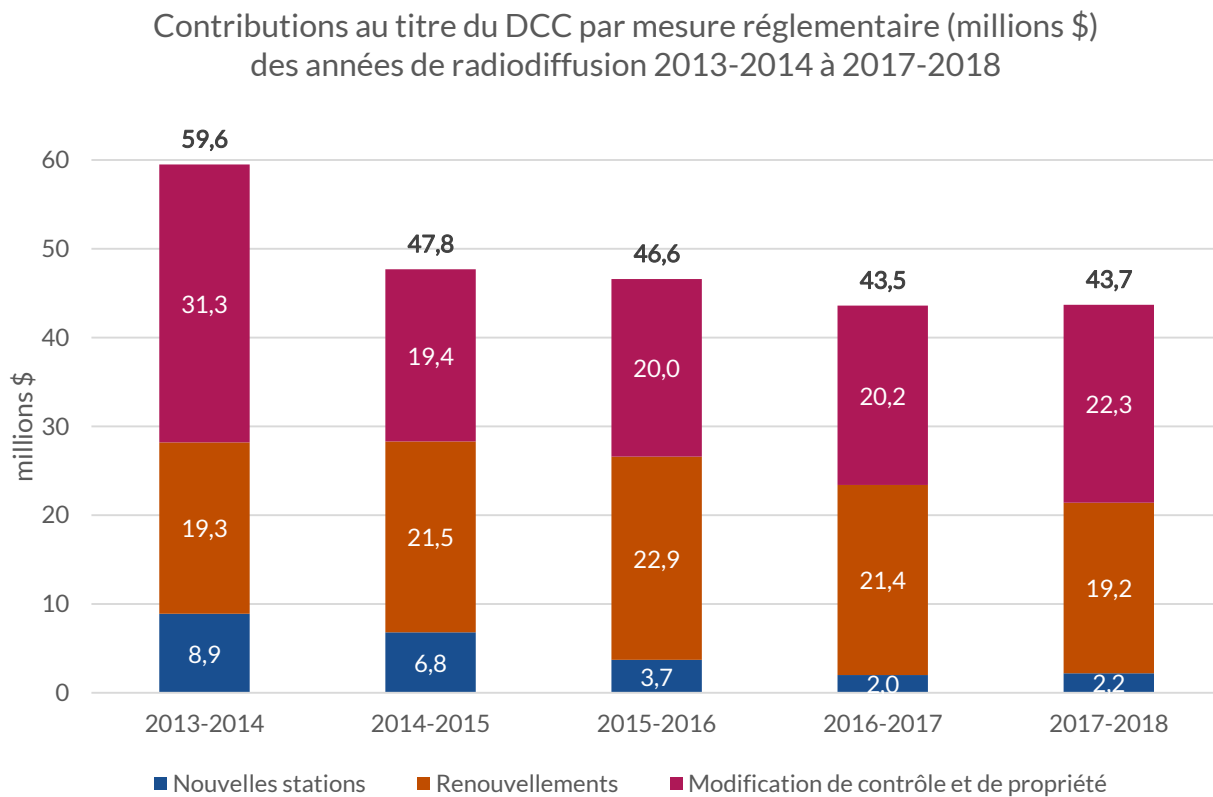
Source : OTM, automne 2017-2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus)

Le « dernier mois » fait référence aux 30 jours précédant le moment où le répondant remplit le sondage.

ii. Développement de contenu canadien

Les contributions au titre du développement de contenu canadien (DCC) sont des contributions financières faites par les radiodiffuseurs pour appuyer le développement et la promotion de contenu musical et de créations orales canadiens destinés à la radiodiffusion. Il existe trois sources de contributions au titre du DCC : les nouvelles stations pendant leur première période de licence (5,0 % des contributions au titre du DCC totales), les stations pour lesquelles les licences ont été renouvelées (43,9 % des contributions au titre du DCC totales) et les stations pour lesquelles un changement de propriété et de contrôle effectif a entraîné le paiement d'avantages tangibles (51,0 % des contributions au titre du DCC totales). En 2018, les contributions au titre du DCC, y compris les contributions d'avantages tangibles, ont totalisé 43,7 millions de dollars, une hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente.

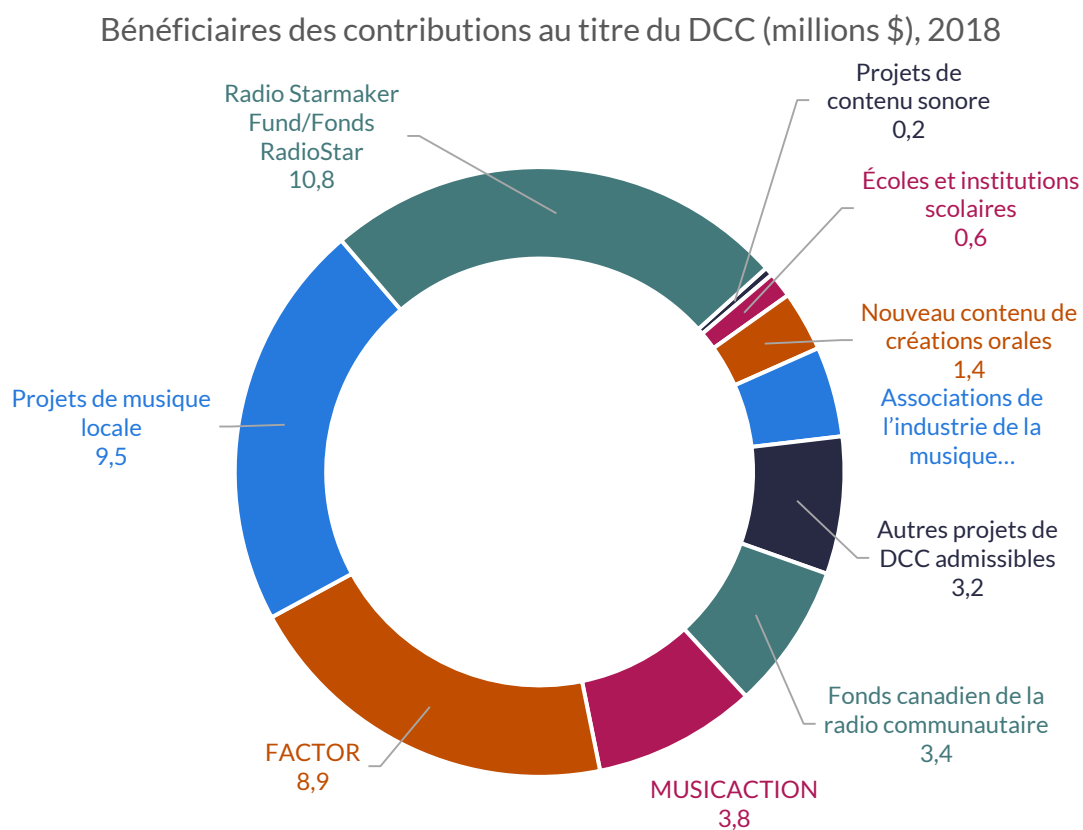
Graphique 5.3 Contributions au titre du DCC par mesure réglementaire (millions \$) des années de radiodiffusion 2013-2014 à 2017-2018



Source : Données recueillies par le CRTC

En 2018, les fonds Radio Starmaker et RadioStar étaient ensemble les principaux bénéficiaires des contributions au titre du DCC, recevant un total de 10,8 millions de dollars (ce qui représente 25 % des contributions au titre du DCC totales). Venaient ensuite les initiatives locales (9,5 millions de dollars) et FACTOR (8,9 millions de dollars). Ensemble, ces trois bénéficiaires ont reçu 67 % de toutes les contributions au titre du DCC en 2018. MUSICACTION a reçu environ 3,8 millions de dollars en contributions au titre du DCC, soit l'équivalent de 43 % des fonds reçus par FACTOR.

Graphique 5.4 Bénéficiaires des contributions au titre du DCC (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

iii. Avantages tangibles

En 2018, le Conseil a approuvé 13 transactions de propriété pour des services de langue française et des services de langue anglaise, ce qui a donné lieu à des avantages tangibles totaux de 34,7 millions de dollars.

Tableau 5.1 Nombre de transactions de propriété en radio, valeur de ces transactions (millions \$) et les avantages tangibles qui en ont découlé (millions \$), par langue de service, pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018

Langue de service	Mesure	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Français	Nombre de transactions	0	6	4	1	4	15
	Valeur des transactions (M \$)	0	54,6	9,4	239,5	41,4	344,9
	Avantages tangibles (M \$)	0	3,9	0,6	14,4	2,5	21,4
Anglais	Nombre de transactions	9	6	4	8	9	36
	Valeur des transactions (M \$)	257,7	55,1	1,4	260,4	537,6	1 112,2
	Avantages tangibles (M \$)	15,5	4	0,8	15,6	32,2	68,1
Total	Nombre de transactions	9	12	8	9	13	51
	Valeur des transactions (M \$)	257,7	109,7	10,8	499,9	579	1 457,1
	Avantages tangibles (M \$)	15,5	7,9	1,4	30	34,7	89,5

Sources : Décisions et approbations administratives du CRTC

La transaction de propriété Stingray/Newcap en 2018 (voir la décision de radiodiffusion CRTC 2018-404) a donné lieu à des avantages tangibles de 31 millions de dollars. De ce montant, près de 30,1 millions de dollars ont été consacrés à la radio.

La transaction de Sirius XM Canada en 2017 (voir les décisions de radiodiffusion CRTC 2017-114 et 2018-91) a donné lieu à des avantages tangibles de 28,7 millions de dollars. Dans ses décisions, le CRTC a ordonné que 27,1 millions de dollars soient répartis en parts égales entre les fonds de langue anglaise et les fonds de langue française. Le CRTC a également ordonné à Sirius XM Canada de verser les 1,6 million de dollars restants du bloc d'avantages tangibles au Fonds de participation à la radiodiffusion. Étant donné la répartition des contributions d'avantages tangibles entre les bénéficiaires de langue anglaise et ceux de langue française, la transaction de Sirius XM est indiquée dans les sections des bénéficiaires français et des bénéficiaires anglais, et sa valeur est divisée en parts égales entre chaque section.

iv. Radio commerciale

Infographie 5.2 Aperçu de la radio commerciale

2018	 Radio commerciale	 Stations de radio AM	 Stations de radio FM	 Stations de langue française	 Stations de langue anglaise	 Stations de langue tierce
Nombre de stations ayant produit des rapports	721	122	599	97	599	25
Revenus	1 514 M\$	269 M\$	1 244 M\$	254 M\$	1 214 M\$	46 M\$
Croissance des revenus en 2017-2018	↓ 0,5 %	↓ 1,3 %	↓ 0,3 %	↓ 1,7 %	↓ 0,1 %	↓ 3,5 %
Recettes publicitaires locales*	64 %	73 %	62 %	60 %	64 %	91 %
Recettes publicitaires nationales*	34 %	25 %	36 %	38 %	35 %	5 %
Marge BAII	18,3 %	5,8 %	21,0 %	19,1 %	18,2 %	14,9 %
Part d'écoute	71,5 %	12,4 %	59,2 %	14,5 %	56,4 %	0,6 %

* % des revenus totaux

Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris

Remarque : Dans le tableau, la part d'écoute est calculée en fonction du nombre total d'heures liées aux stations déclarantes et de la disponibilité des données sur l'auditoire.

En 2018, 721 stations de radio commerciales produisant des rapports ont déclaré des revenus de 1,5 milliard de dollars, soit une baisse de 0,5 % par rapport à 2017. Cette baisse est légèrement inférieure à la baisse de revenus moyenne annuelle de 1,6 % pour la période de 2014 à 2018. Cependant, la marge de rentabilité globale de ces stations de radio commerciales, 18,3 %, est demeurée stable par rapport à celle de 2017 (18,4 %).

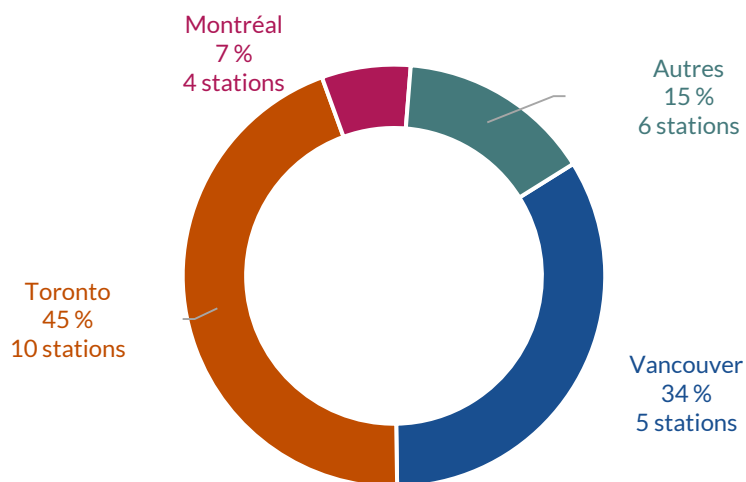
Les 599 stations commerciales FM produisant des rapports ont déclaré des revenus de 1,2 milliard de dollars en 2018, soit l'équivalent de 82 % des revenus totaux de la radio commerciale. Les stations FM ont une rentabilité supérieure aux stations AM : elles ont déclaré une marge de BAIL de 21,0 % par rapport aux 5,8 % déclarés par les stations AM.

Les stations commerciales FM dépendent moins des recettes publicitaires locales et plus des recettes publicitaires nationales que les stations AM. Alors que 62 % des revenus des stations FM proviennent de la publicité locale et 36 % de la publicité nationale, ces pourcentages sont respectivement de 73 % et de 25 % pour les stations AM.

Bien que la vaste majorité des revenus soient générés par des stations de radio de langue anglaise, la rentabilité des stations de langue anglaise, de langue française et de langue tierce était plutôt semblable en ce qui a trait aux marges de BAIL. Ce qui distingue les stations de radio de langue tierce des stations de radio de langue française et de langue anglaise est la répartition des revenus : 91 % des revenus des stations de langue tierce proviennent de la publicité locale, par rapport à 64 % pour les stations de langue anglaise et à 60 % pour les stations de langue française. De plus, les stations de langue tierce sont principalement concentrées dans les grands marchés, et ont une présence limitée à l'extérieur de ces marchés.

Graphique 5.5 Revenus des stations de radio commerciales de langue tierce (%) et nombre de stations par marché, 2018

Revenus des stations de radio commerciales de langue tierce (%) et nombre de stations par marché, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Composition du marché

En 2018, les cinq principaux groupes de propriété de radio au Canada ont cumulé plus de 65 % des revenus totaux de la radio commerciale. Les deux principaux groupes, BCE (109 stations) et Rogers (57 stations) ont généré près de 40 % des revenus totaux de la radio en 2018.

Infographie 5.3 Composition du marché de la propriété en radio

2018	Nombre de stations ayant produit des rapports	Revenus	Part des revenus totaux de la radio commerciale	 Revenus des stations de langue française	 Revenus des stations de langue anglaise	DDC	 Part d'écoute dans le marché francophone	 Part d'écoute dans le marché anglophone
BCE	109	373 M\$	25 %	90 M\$	283 M\$	14 M\$	21 %	19 %
COGECO	13	99 M\$	7 %	s. o.	s. o.	0,5 M\$	30 %	s. o.
CORUS.	39	115 M\$	8 %		115 M\$	0,9 M\$		12 %
 ROGERS	57	226 M\$	15 %		226 M\$	1 M\$		12 %
STINGRAY	71	158 M\$	10 %		158 M\$	2 M\$		9 %
 Total	289	971 M\$	65 %	90 M\$	782 M\$	18,4 M\$	51 %	52 %

Source : Divulgence publique des rapports annuels cumulés des grands groupes de propriété, Numeris

Les revenus de Cogeco par marché linguistique ne sont pas publiés pour des raisons de divulgation par retranchement.

Pour 2018, en plus de déclarer la majorité des revenus du secteur de la radio, ces cinq groupes de propriété détenaient la majorité des parts d'écoute dans les marchés francophone et anglophone. Dans le marché francophone, Cogeco et BCE détenaient ensemble 51 % des parts d'heures d'écoute hebdomadaires moyennes : Cogeco en tête avec 30 %, suivie par BCE avec 21 %. Dans le marché anglophone, ils détenaient ensemble 52 % des parts d'écoute : BCE en tête avec 19 %, suivie par Rogers et Corus, chacune à 12 %.

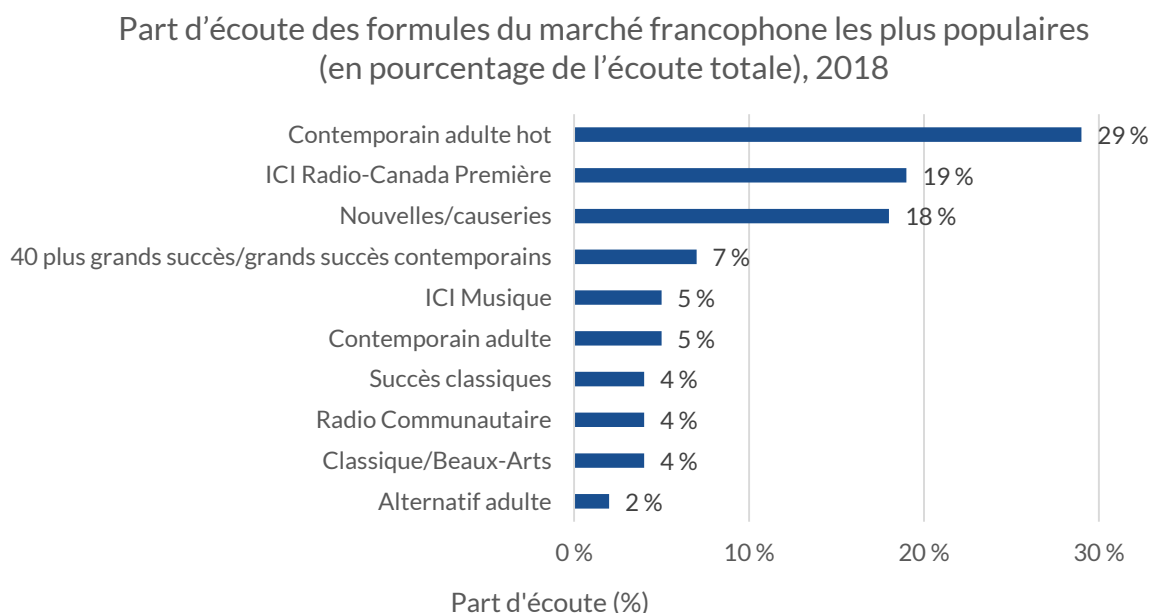
Formules

En 2018, l'écoute de la radio dans le marché anglophone était plus fragmentée que dans le marché francophone.

Les trois principales formules dans le marché francophone détenaient environ 73 % des parts d'écoute : la radio à prépondérance verbale (nouvelles/causeries et Radio Canada Première combinées) en tête avec 37 %, suivie par la formule adulte contemporain hot avec 29 % et la formule 40 plus grands succès/grands succès contemporains avec 7 %.

Les trois principales formules dans le marché anglophone détenaient environ 45 % des parts d'écoute : la radio à prépondérance verbale (CBC Radio One et les nouvelles/causeries) en tête avec 24 %, suivie par les formules country et adulte contemporain détenant environ 11 % et 10 %, respectivement.

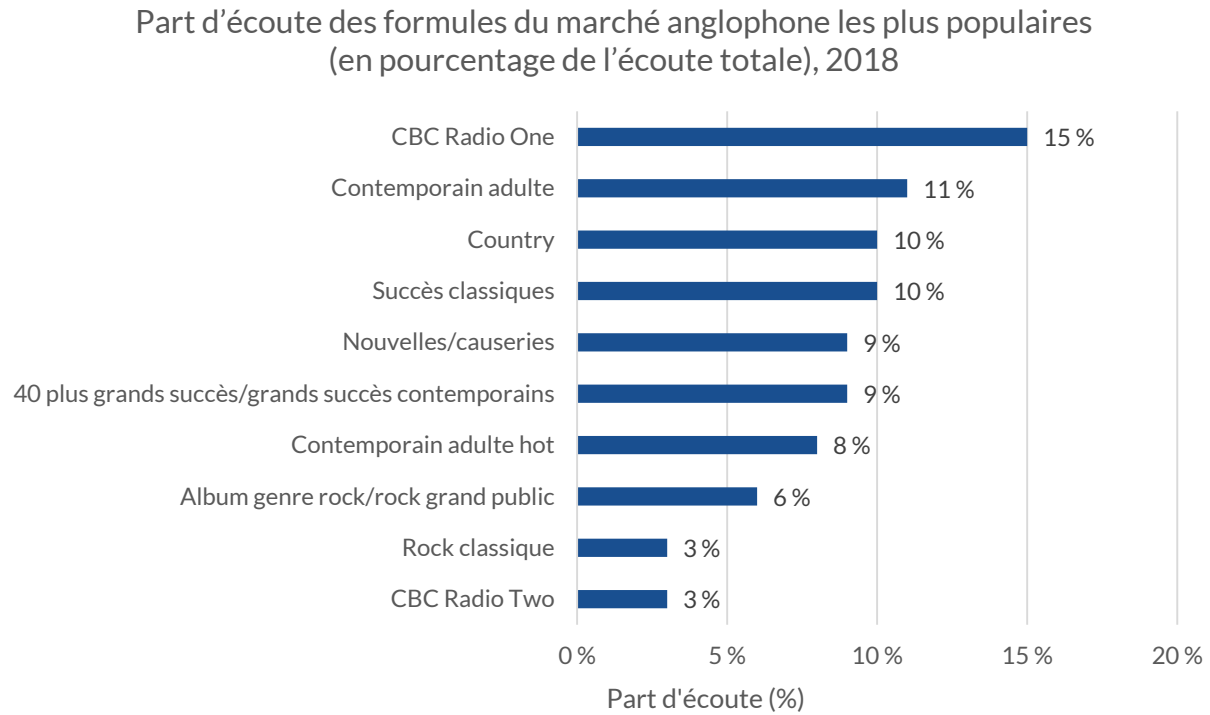
Graphique 5.6 Part d'écoute des formules du marché francophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale), 2018



Source : Sondage de l'automne 2018 par cahiers d'écoute de Numeris, du lundi au dimanche de 5 h à 1 h, 12 ans et plus

Bien que les stations de radio de la SRC/CBC ne soient pas considérées comme étant une formule, elles ont été incluses puisqu'elles détiennent une importante part d'écoute.

Graphique 5.7 Part d'écoute des formules du marché anglophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale), 2018



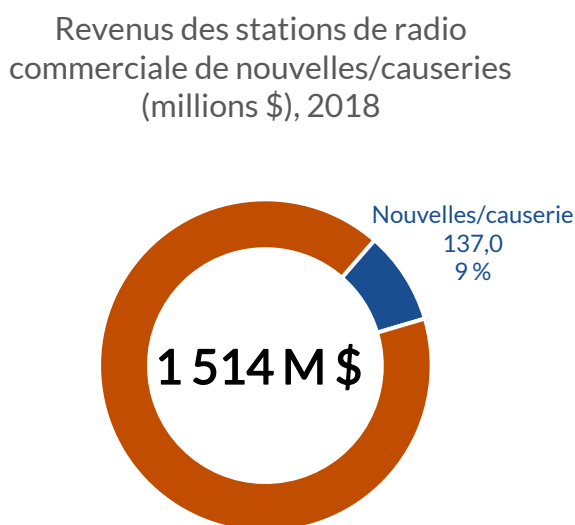
Source : Sondage de l'automne 2018 par cahiers d'écoute de Numeris, du lundi au dimanche de 5 h à 1 h, 12 ans et plus

Bien que les stations de radio de la SRC/CBC ne soient pas considérées comme étant une formule, elles ont été incluses puisqu'elles détiennent une importante part d'écoute.

Les 32 stations de nouvelles/causeries au Canada ont déclaré des revenus totaux de 137 millions de dollars en 2018. Ces stations représentaient 4,4 % de toutes les stations de radio commerciales au Canada et ont déclaré 9 % des revenus. Même si elles ont déclaré un revenu moyen par station plus élevé que la station de radio commerciale moyenne, étant donné les dépenses d'exploitation plus élevées – la création orale est laborieuse et nécessite plus de ressources à produire que le contenu musical¹, – le BAI moyen des stations qui exploitent cette formule est de 8,1 %, par rapport à la moyenne de 18,3 % des 721 stations de radio commerciales.

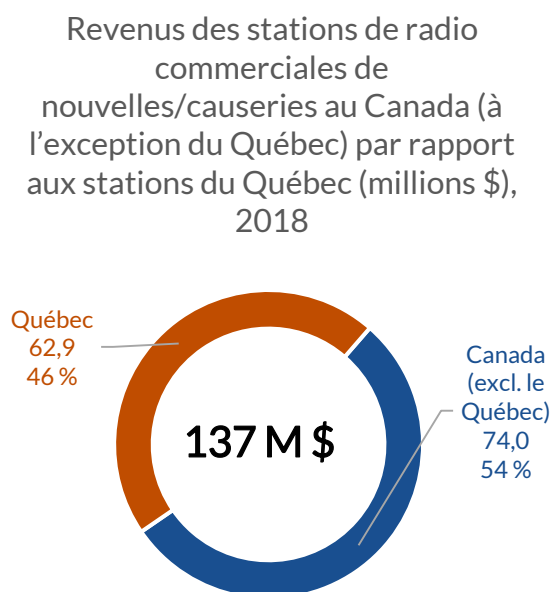
Pour ce qui est de la répartition régionale, 46 % des revenus des stations de radio commerciales adoptant la formule nouvelles/causeries ont été récoltés par les huit stations au Québec. Ces stations ont déclaré un revenu moyen par station de 7,9 millions de dollars en 2018, par rapport à 3,1 millions de dollars pour les 24 stations à l'extérieur du Québec.

Graphique 5.8 Revenus des stations de radio commerciales de nouvelles/causeries (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 5.9 Revenus des stations de radio commerciales de nouvelles/causeries au Canada (à l'exception du Québec) par rapport aux stations du Québec (millions \$), 2018

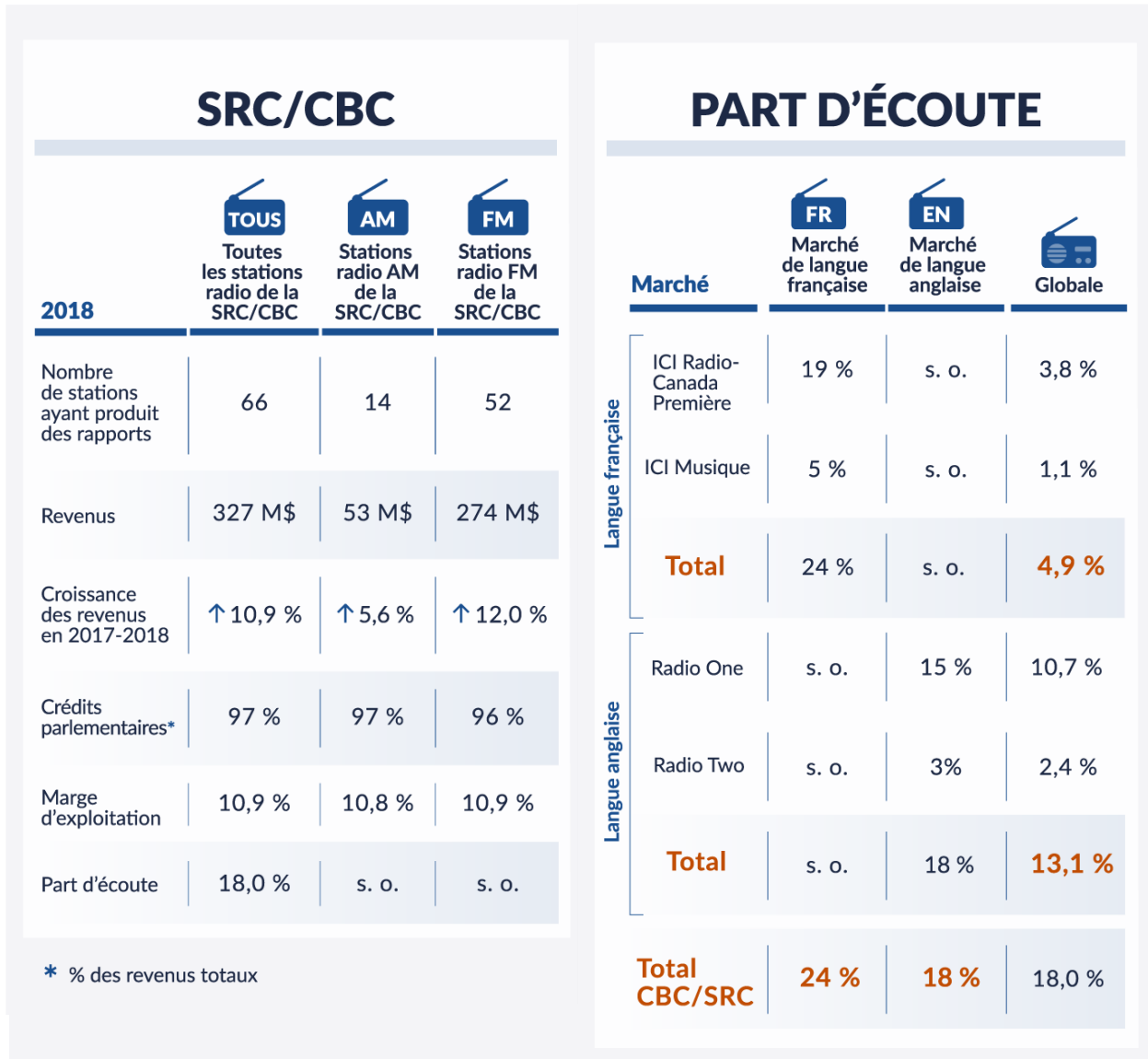


Source : Données recueillies par le CRTC

¹ La programmation de contenu de créations orales est fortement tributaire de la disponibilité de personnel pour rechercher, produire et diffuser ce contenu. Le contenu peut aussi être d'une pertinence significative pour la communauté locale et permettre une plus grande réflexion locale que d'autres types de programmation.

v. Radio de la SRC/CBC

Infographie 5.4 Aperçu de la SRC/CBC et répartition des stations de radio par marché et par formule



Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris

La SRC/CBC est le radiodiffuseur public du Canada. Ses 14 stations AM et ses 52 stations FM ont déclaré des revenus de 327 millions de dollars en 2018, soit une augmentation de 10,9 % par rapport à 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation semblable des crédits parlementaires, qui représentaient 97 % des revenus de la radio de la SRC/CBC.

De 2014 à 2017, les ventes de publicités nationales ont représenté une source modeste de revenu pour les stations de la SRC/CBC. À leur sommet en 2015, elles représentaient 0,5 % des revenus totaux du radiodiffuseur public. Depuis 2017, la SRC/CBC a cessé de recevoir des revenus provenant de ventes de publicités nationales.

ICI Radio-Canada Première et son équivalent anglophone Radio One de la SRC/CBC sont des services de radio à prépondérance verbale populaires. ICI Radio-Canada Première est la deuxième formule de radio la plus populaire avec 19 % de la part d'écoute francophone, alors que Radio One de la SRC/CBC est la formule de radio anglophone la plus populaire avec 15 % des parts d'écoute en anglais. Dans le contexte de l'ensemble du marché de la radio, les programmations radiophoniques de musique et de causeries de la SRC/CBC ont ensemble récolté 18 % du total des parts d'écoute dans les deux langues en 2018 (4,9 % pour les stations de langue française et 13,1 % pour les stations de langue anglaise).

Les services de radio de langue anglaise et de langue française de la SRC/CBC sont disponibles en direct dans les deux langues officielles dans toutes les provinces. Dans de nombreux endroits, ils sont la plus importante source de services de radio en direct pour les Canadiens de langue officielle en situation minoritaire. Sans les stations et les réémetteurs de la SRC/CBC, la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada perdrait 68 % des services de radio dans leur première langue officielle parlée.

La SRC/CBC exploite la majorité des stations de radio et des réémetteurs qui desservent les populations de langue officielle en situation minoritaire, en particulier à l'Île-du-Prince-Édouard, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba (pour obtenir de plus amples renseignements, consulter la section «Services de radio en direct desservant la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada»).

vi. Radio non commerciale

Infographie 5.5 Aperçu de la radio non commerciale

2018	Nombre de stations ayant produit des rapports	Revenus	Revenus moyens par station	Croissance des revenus, 2017-2018	Taux de croissance annuel moyen des revenus, 2014-2018	Recettes publicitaires*	Subventions publiques*	Marge de BAII	Part d'écoute
Campus	48	10,7 M\$	223 000 \$	↓ 2,7 %	↑ 2,3 %	9 %	8 %	↓ 0,6 %	0,3 %
Communautaire	119	37,9 M\$	319 000 \$	↑ 2,1 %	↑ 3,4 %	47 %	14 %	↑ 2,7 %	1,5 %
Autochtone	31	18,6 M\$	599 000 \$	↑ 4,7 %	↑ 6,1 %	23 %	20 %	↓ 1,6 %	0,3 %
Religieuse	28	9,4 M\$	334 000 \$	↑ 0,6 %	↑ 2,5 %	31 %	5 %	↑ 12,8 %	0,3 %
TOTAL radio non commerciale	226	76,6 M\$	339 000 \$	↑ 1,8 %	↑ 3,8 %	34 %	14 %	↑ 2,4 %	2,3 %

* % des revenus totaux

Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris

Les stations de radio non commerciales jouent un rôle important dans les collectivités qu'elles desservent et dans le secteur de la radiodiffusion dans son ensemble. En 2018, il y avait 226 stations de radio non commerciales produisant des rapports et appartenant à quatre catégories : campus, communautaire, autochtone et religieuse. Les revenus totaux déclarés de ces stations en 2018 étaient de 76,6 millions de dollars : les stations communautaires généraient approximativement la moitié de ces revenus (50 %) et les stations autochtones, près du quart (24 %).

En 2018, les recettes publicitaires représentaient 34 % des revenus totaux des stations de radio non commerciales (dont 82 % provenaient de la publicité locale), alors que les subventions gouvernementales représentaient 14 % des revenus totaux. D'après les revenus moyens par station, de toutes les stations de radio non commerciales, les stations de radio autochtones ont généré les revenus les plus élevés par station. À l'inverse, la marge de rentabilité de ces stations est la plus faible de toutes les stations de radio non commerciales. Près de 55 % des revenus des stations de radio autochtones proviennent de sources non conventionnelles et d'activités de financement (p. ex. 20 % des revenus totaux proviennent de subventions gouvernementales).

Les revenus des stations de radio de campus proviennent aussi principalement de sources non conventionnelles et d'activités de financement. En 2018, les subventions gouvernementales représentaient 8 % des revenus de ces stations, alors que les recettes publicitaires représentaient 9 % des revenus (dont 93 % provenaient de la publicité locale).

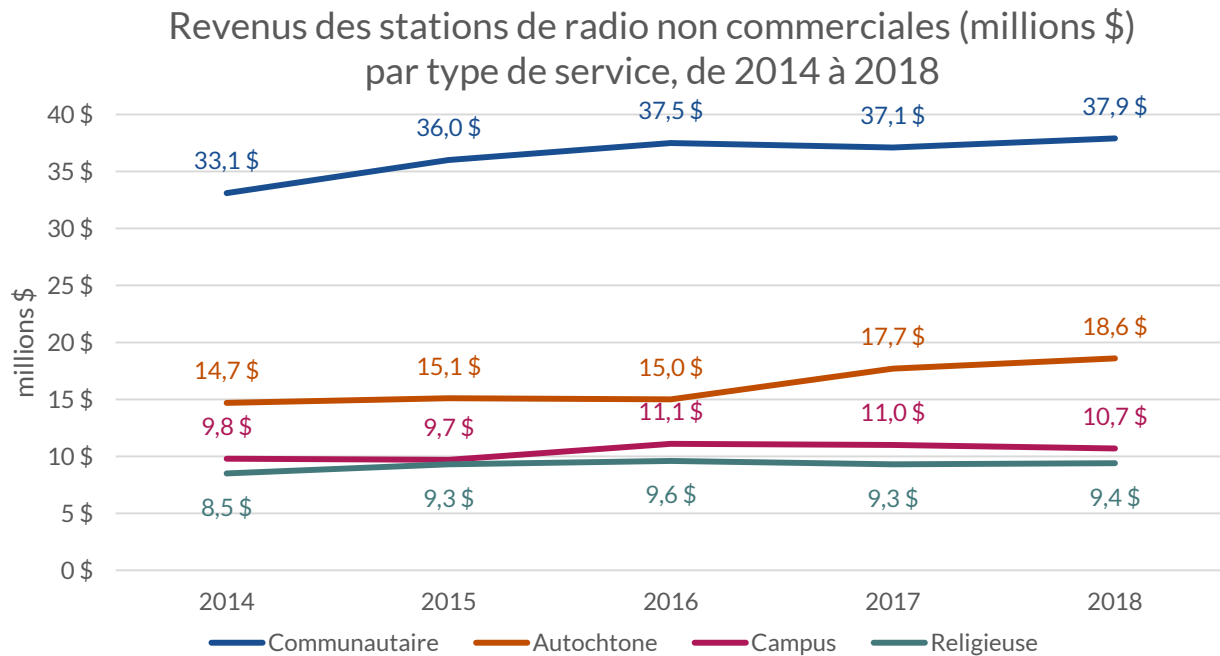
Bien que leur mandat soit semblable, les stations de radio communautaires ont des sources de revenus différentes des stations de radio de campus. En 2018, les recettes publicitaires représentaient 47 % des revenus des stations communautaires, dont 78 % provenaient de la publicité locale. Les subventions gouvernementales représentaient 14 % des revenus des stations communautaires.

Comme c'est le cas pour d'autres stations de radio non commerciales, en 2018, les sources non conventionnelles de financement étaient une importante source de revenus pour les stations de radio religieuses (59 % des revenus totaux). Les recettes publicitaires représentaient 31 % des revenus totaux (dont 88 % provenaient de la publicité locale). Les ventes de droits de diffusion représentaient 6 % et les subventions gouvernementales 5 % des revenus des stations de radio religieuses.

De 2014 à 2018, de tous les types de stations de radio non commerciales, les stations religieuses ont déclaré la marge de rentabilité la plus élevée (12,8 %), suivies des stations communautaires (2,7 %). Ce sont les deux seuls types de stations qui enregistrent une meilleure marge de rentabilité que les stations non commerciales combinées (2,4 %).

Revenus

Graphique 5.10 Revenus des stations de radio non commerciales (millions \$) par type de service, de 2014 à 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Même si le nombre de stations de radio non commerciales a légèrement diminué de 2014 à 2018 (passant de 230 à 226 stations), les revenus généraux ont en moyenne augmenté de 3,8 % par année pendant la même période. La part des revenus totaux de chaque type de station de radio non commerciale en 2018 était semblable à celles de la période de 2014 à 2018 : les stations de radio communautaires ont récolté la plus grande part de revenus de radio non commerciale avec environ 50 %, par rapport à 24 % pour les stations autochtones, 14 % pour les stations de campus et 12 % pour les stations religieuses.

Les sources de revenus des stations de radio non commerciales comprennent les ventes d'espace publicitaire, les ventes de droit de diffusion, les subventions publiques et d'autres revenus non liés à la radio. En 2018, les revenus provenant des subventions publiques représentaient près de 14 % des revenus totaux. Même si elles ont diminué de 13 % par rapport à l'année précédente, ces contributions ont augmenté en moyenne de 3,1 % chaque année de 2014 à 2018. Les revenus provenant des ventes de droit de diffusion représentaient une part négligeable des revenus totaux.

Les recettes publicitaires représentaient 34 % des revenus totaux. Les recettes publicitaires sont réparties en revenus locaux et en revenus nationaux. Tout comme les stations locales, les stations de radio non commerciales ont en commun d'être hyperlocales : 82 % de leurs recettes publicitaires totales proviennent de recettes publicitaires locales (par rapport à 64 % pour les stations de radio commerciales).

vii. Services sonores diffusés par Internet

Les services sonores diffusés par Internet sont de plus en plus utilisés par les Canadiens pour accéder à un contenu audio. Différents types de services sont offerts, qui peuvent être classés dans deux principaux types de modèles d'affaires :

- Les **services sonores diffusés par téléchargement** permettent aux consommateurs de télécharger des fichiers audio en échange de frais uniques (par exemple, iTunes).
- Les **services de diffusion audio en continu** désignent les services Internet qui permettent aux utilisateurs d'écouter du contenu audio en continu et qui contiennent de la publicité ou sont offerts en échange de frais d'abonnement (par exemple, Spotify).

Infographie 5.6 Revenus déclarés des services sonores diffusés par Internet en 2018

Services sonores			
	 Par téléchargement	 Diffusion en continu	 Total
Revenus estimatifs au Canada en 2018	79 M\$	344 M\$	423 M\$
Croissance des revenus de 2017 à 2018	↓ 23 %	↑ 33 %	↑ 17 %
TCAC des revenus de 2014 à 2018	↓ 16,8 %	↑ 78,3 %	↑ 20,7 %
Part des revenus estimatifs des services audio diffusés par Internet	19 %	81 %	100 %

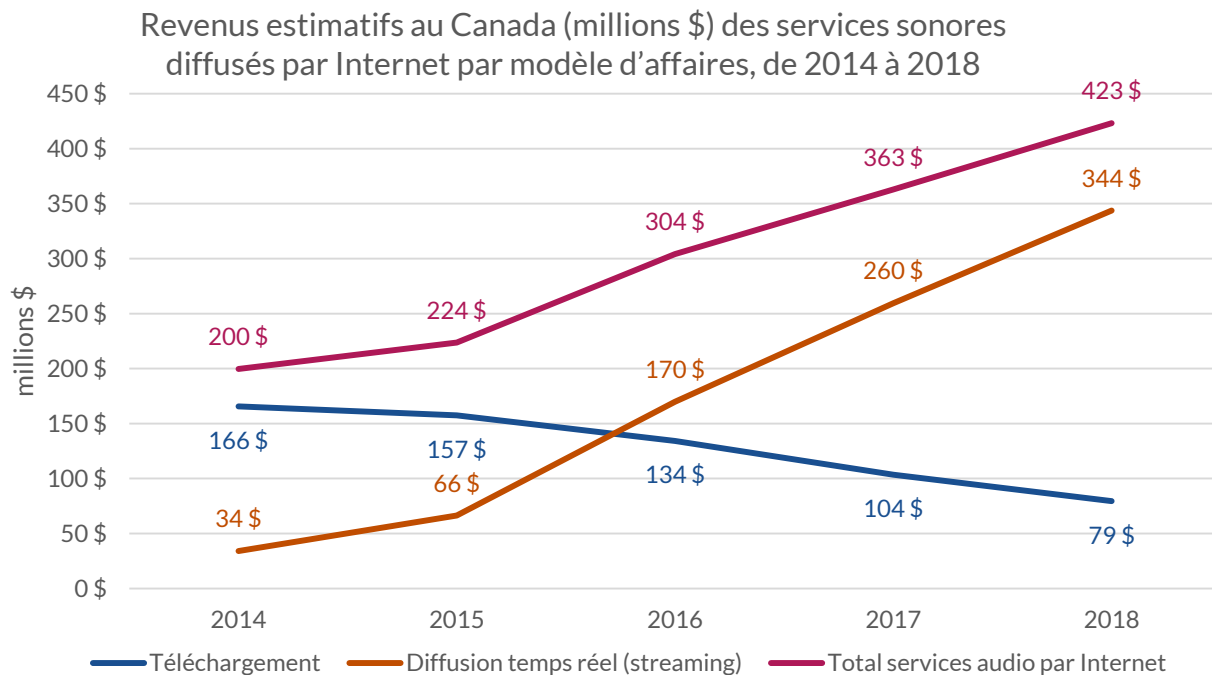
Source : Revenus estimatifs d'Ovum

Les revenus estimatifs des services sonores diffusés par Internet ont augmenté au Canada de 16,6 % de 2017 à 2018 atteignant 423 millions de dollars. Par rapport aux revenus de 1,8 milliard de dollars des stations de radio commerciales et de la SRC/CBC, les services sonores diffusés par Internet ne représentent que 23 % des revenus du secteur de la radio réglementé.

Alors que les revenus estimatifs des services de diffusion audio en continu ont augmenté, ceux des services sonores diffusés par téléchargement ont diminué. En 2018, les services de diffusion audio en continu ont récolté 81 % des revenus estimatifs des services diffusés par Internet, alors que les services diffusés par téléchargement en ont récolté 19 %.

En 2014, les revenus des services sonores diffusés par Internet étaient stimulés par les services sonores diffusés par téléchargement, qui ont récolté 83 % des revenus estimatifs. Depuis, les revenus provenant du téléchargement ont diminué en moyenne de 16,8 % par année, alors que les revenus récoltés par les services de diffusion en continu ont rapidement augmenté au cours de la même période, connaissant une croissance annuelle moyenne de 78,3 %. Les services de diffusion en continu ont récolté des revenus estimatifs de 344 millions de dollars en 2018, ce qui laisse croire que les Canadiens délaissent le téléchargement du contenu audio au profit de l'écoute en continu de ce type de contenu.

Graphique 5.11 Revenus estimatifs au Canada (millions \$) des services sonores diffusés par Internet par modèle d'affaires, de 2014 à 2018



Source : Revenus estimatifs d'Ovum

viii. Disponibilité des services de radio et d'autres services sonores

Le tableau ci-dessous énumère le type et le nombre de services de radio et de services sonores autorisés à diffuser au Canada en 2017 et en 2018. La liste comprend les stations de radio AM et FM commerciales, les stations de radio AM et FM non commerciales, les services de radio par satellite par abonnement, les services sonores spécialisés et les services sonores payants.

En 2018, 1 120 services de radio et services sonores étaient autorisés à diffuser au Canada. Les stations de radio commerciales privées représentaient près des deux tiers de tous les services de radio et services sonores au Canada, alors que les stations communautaires, classées au deuxième rang des types de services de radio les plus nombreux, représentaient 12 % de tous les services de radio et services sonores en 2018.

Type et nombre de services de radio et de services sonores autorisés à diffuser au Canada, par langue de diffusion, en 2017 et 2018

Tableau 5.2 Type et nombre de services de radio et de services sonores autorisés à diffuser au Canada, par langue de diffusion

Type de station	Langue française		Langue anglaise		Langue tierce		Langue autochtone		Toutes les langues	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Radio de la SRC/CBC Radio	35	35	53	53	0	0	0	0	88	88
Licences de réseau des stations de radio de la SRC/CBC	2	2	2	2	0	0	0	0	4	4
Commerciale privée – Stations AM	6	5	104	102	18	18	0	0	128	125
Commerciale privée – Stations FM	93	93	481	481	23	23	0	0	597	597
Licences de réseau des stations de radio commerciales privées AM et FM	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Religieux (musique et création orale)	6	6	47	48	1	1	0	0	54	55
Communautaire	68	69	61	59	3	3	0	0	132	131
Stations en développement communautaire	1	0	3	2	0	0	0	0	4	2
Stations axées sur la communauté (campus)	5	5	42	42	0	0	0	0	47	47
Stations d'enseignement (campus)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stations de radio autochtone	5	5	43	43	3	0	0	4	51	52
Autre (tourisme/circulation, etc.)	2	2	7	6	0	0	0	0	9	8
Nombre total de services de radio en direct	224	222	843	838	48	45	0	5	1 115	1 110
Services de radio par satellite par abonnement	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2
Services sonores spécialisés (commerciaux/à but non lucratif, régionaux/nationaux)	0	0	2	1	5	5	0	0	7	6
Services sonores payants	0	0	0	0	2	2	0	0	2	2
Nombre total de services de radio et de services sonores	224	222	847	841	55	52	0	5	1 126	1 120

Source : Base de données interne du CRTC, au 31 décembre 2018

Ce tableau indique le nombre de services de radio et de services sonores approuvés par le Conseil. Ceux-ci ne sont pas nécessairement tous en exploitation. Les « services de radio en direct » excluent les entreprises de distribution de radiocommunication, les émetteurs de rediffusion et les services de radio qui sont exemptés des exigences relatives à l'attribution d'une licence.

Services de radio en direct desservant la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada

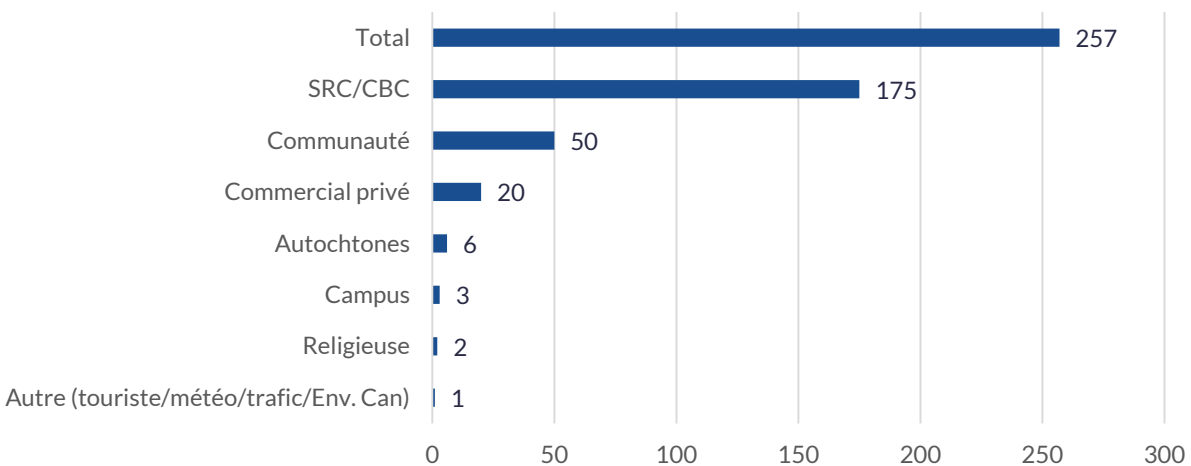
Les Canadiens qui font partie de la population de langue officielle en situation minoritaire² se trouvent dans les dix provinces et dans les principaux centres urbains des territoires nordiques. Plus de 2,1 millions de Canadiens appartiennent à ce groupement de population, et la moitié (52 %) vivent au Québec. Du reste, 26 % sont en Ontario, mais la plus grande concentration de population de langue officielle en situation minoritaire est au Nouveau-Brunswick, où 31 % de la population de la province est considérée comme une population de langue officielle en situation minoritaire.

Des 1 000 services de radio en direct exploités au Canada, 85 détiennent une licence d'exploitation en anglais au Québec ou en français dans les provinces et territoires autres que le Québec. En comptant les émetteurs de rediffusion, le nombre d'émetteurs disponibles desservant la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada dans leur première langue officielle parlée à la maison (ci-après, desservant la population de langue officielle en situation minoritaire) s'établit à 257.

SRC/CBC exploite 68 % de tous les émetteurs radio desservant la population de langue officielle en situation minoritaire. En ce qui concerne le nombre d'émetteurs radio desservant ce groupe de population, SRC/CBC sont en tête de file dans toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick. Par exemple, SRC/CBC exploite 100 % des émetteurs radio desservant la population de langue officielle en situation minoritaire à l'Île-du-Prince-Édouard, 93 % en Colombie-Britannique, 89 % en Saskatchewan et 89 % au Manitoba.

Graphique 5.12 Nombre d'émetteurs de radio (y compris les émetteurs de rediffusion), par type de service desservant la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada, 2018

Nombre d'émetteurs de radio, par type de service (y compris les réémetteurs) desservant la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada, 2018



² La population de langue officielle en situation minoritaire du Québec comprend toutes les personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée et la moitié dont le français et l'anglais sont les premières langues officielles parlées. La population de langue officielle en situation minoritaire dans l'ensemble du pays et dans chaque province et territoire, sauf le Québec, comprend les personnes dont le français est la première langue officielle parlée et la moitié dont le français et l'anglais sont les premières langues officielles parlées.

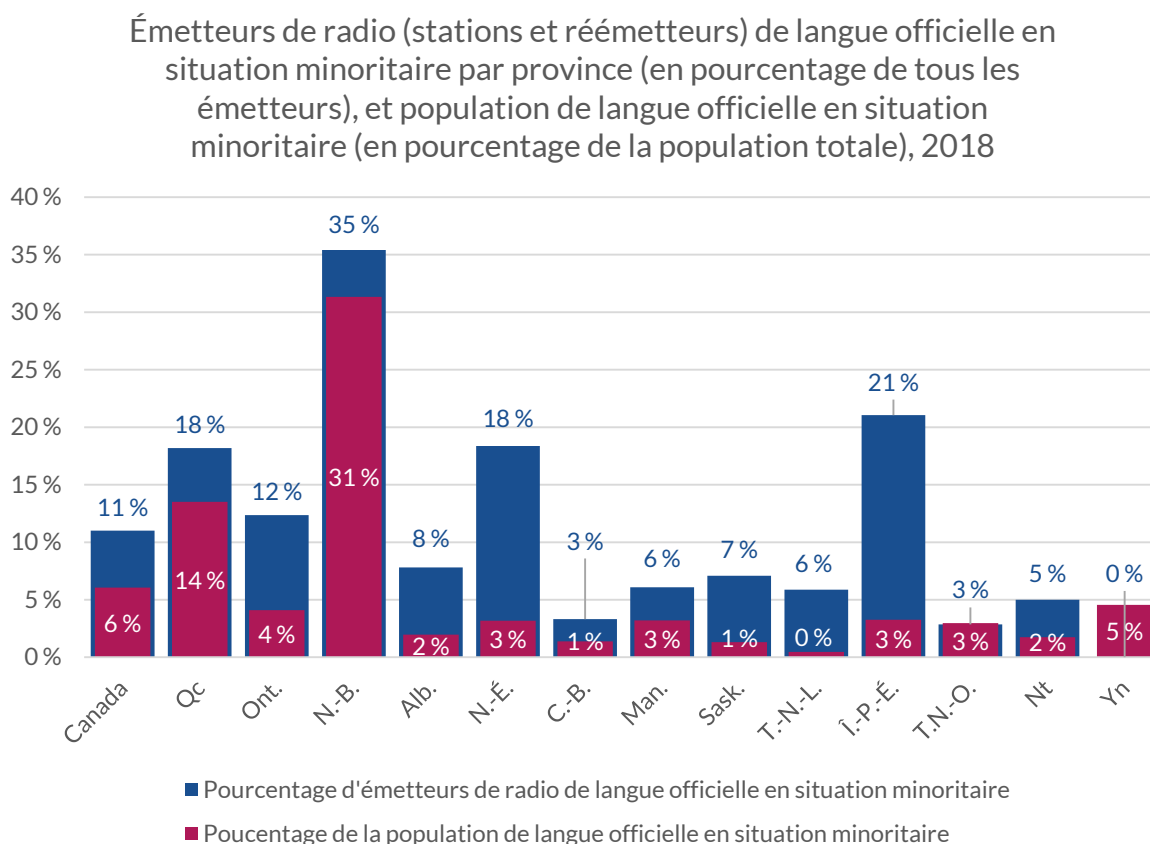
Source : Base de données interne du CRTC

Les stations de radio communautaires – se situant au deuxième rang d'importance en termes de nombre d'émetteur – sont présentes dans chaque province, sauf l'Île-du-Prince-Édouard. Nonobstant leur absence dans cette province, ces stations affichent une présence significative dans le Canada atlantique : elles constituent 38 % des émetteurs de radio desservant les populations de langue officielle en situation minoritaire au Nouveau-Brunswick, 33 % en Nouvelle-Écosse et 29 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) et Iqaluit (Nunavut) possèdent tous deux une station de radio communautaire francophone locale. Le Yukon, malgré la présence d'un nombre élevé de services de radio en général que les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, n'avait pas de service de radio francophone ou d'émetteur au moment de la compilation du présent rapport.

Les stations commerciales privées desservant la population de langue officielle en situation minoritaire (20 services) sont exclusivement au Québec (8), en Ontario (7) et au Nouveau-Brunswick (5). Toutes les stations exploitées au Québec se trouvent dans la région de Montréal, alors que celles exploitées en Ontario et au Nouveau-Brunswick sont dispersées dans les deux provinces, dans de petites régions. Il y a six émetteurs de radio non commerciaux autochtones desservant la population de langue officielle en situation minoritaire au Canada, tous au Québec, qui diffuse à partir de cinq localités : Kahnawake, Listuguj, Restigouche, Maniwaki et Kanesatake.

Graphique 5.13 Émetteurs de radio (stations et émetteurs de rediffusion) desservant la population de langue officielle en situation minoritaire par province (en pourcentage de tous les émetteurs de radio), et pourcentage de la population de langue officielle en situation minoritaire (en pourcentage de la population totale) dans chaque province et territoire, et dans l'ensemble du Canada, 2018



Source : Base de données interne du CRTC, Statistique Canada

Le Graphique 5.13 montre la présence d'émetteurs de radio desservant la population de langue officielle en situation minoritaire en pourcentage du nombre total de d'émetteurs de radio disponibles dans chaque province et territoire, ainsi que la population de langue officielle en situation minoritaire dans chaque province et territoire en pourcentage du total de la population en 2018. Dans l'ensemble du Canada, 6 % de la population en 2018 était considéré comme population de langue officielle en situation minoritaire, alors que 11 % des stations de radio et des émetteurs de rediffusion au pays desservent cette population. Cela ne signifie pas que 100 % de la population de langue officielle en situation minoritaire ait accès à un service de radio dans sa première langue officielle, étant donné que ses membres pourraient habiter à l'extérieur des zones de couverture des services en question. De plus, les données montrent que la population du Yukon ne dispose pas de service de radio traditionnel francophone en direct.

Les services susmentionnés sont disponibles aux Canadiens par diffusion radiophonique traditionnelle. D'autres types de radio et de services sonores sont aussi disponibles aux Canadiens, peu importe la situation géographique de ces derniers. Ce qui comprend la radio de réseau et les services spécialisés, payants, par satellite et sonores en continu. Enfin, des services exemptés, comme les entreprises de distribution de radiocommunication, peuvent offrir des services à la population de langue officielle en situation minoritaire, potentiellement dans la langue de leur choix.

Nombre de services de radio publics/communautaires et privés autorisés à diffuser sur les ondes au Canada, par province et langue de diffusion, 2018

Tableau 5.3 Nombre de services de radio publics/communautaires et privés autorisés à diffuser en direct au Canada, par province et langue de diffusion, 2018

Province/Territoire	Langue française		Langue anglaise		Langue tierce		Langue autochtone		Total	
	Public/communautaire	Privé	Public/communautaire	Privé	Public/communautaire	Privé	Public/communautaire	Privé	Public/communautaire	Privé
Colombie-Britannique	3	0	33	103	1	8	0	0	37	111
Alberta	5	0	12	102	0	5	0	0	17	107
Saskatchewan	2	0	13	44	0	0	0	0	15	44
Manitoba	3	0	10	34	0	2	0	0	13	36
Ontario	14	4	67	211	1	16	1	0	83	231
Québec	64	90	16	7	0	7	3	0	83	104
Nouveau-Brunswick	13	4	8	25	0	0	0	0	21	29
Nouvelle-Écosse	6	0	17	31	0	1	0	0	23	32
Île-du-Prince-Édouard	1	0	1	5	0	0	0	0	2	5
Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	13	18	0	0	0	0	14	18
Le Nord	2	0	10	5	0	0	0	0	12	5
Canada	114	98	200	585	2	39	4	0	320	722

Source : Base de données interne du CRTC

Le tableau ci-dessus présente le nombre de services de radio qui ont actuellement l'autorisation du Conseil d'être exploités au Canada. Les services de radio non commerciale, d'information touristique et d'urgence, ainsi que les émetteurs de rediffusion, sont exclus. Les services ne sont pas tous nécessairement en exploitation.

« Le Nord » fait référence aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.

Nombre de nouvelles stations de radio en direct autorisées par attribution de licence du Conseil, par langue, catégorie de licence, type de service et processus d'attribution de licence, de 2014 à 2018

Tableau 5.4 Nombre de nouvelles stations de radio en direct autorisées par attribution de licence du Conseil, par langue, catégorie de licence, type de service et processus d'attribution de licence, de 2014 à 2018

Catégorie	Sous-catégorie	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Langue de service	Langue française	3	2	2	2	0	9
	Langue anglaise	10	10	6	8	8	42
	Langue tierce	1	3	0	1	0	5
	Langue autochtone	-	-	-	1	-	1
	Total	14	15	8	12	8	57
Catégorie de licence	Commerciale	7	4	0	4	5	20
	Communautaire	2	6	2	3	0	13
	Campus	1	0	0	0	0	1
	Autochtone	1	5	6	5	1	18
	Autre	3	0	0	0	2	5
	Total	14	15	8	12	8	57
Type de service	Numérique autonome	0	0	0	0	0	0
	Radio numérique	0	0	0	0	0	0
	Fréquence AM	1	2	1	1	0	5
	Fréquence FM	13	13	7	11	8	52
	Conversions de la bande AM à la bande FM (incluses sous FM)	-2	0	-1	3	0	0
	Total	14	15	8	12	8	57
Processus d'attribution de licence	Concurrentiel	1	2	8	4	2	17
	Non concurrentiel	13	13	0	8	6	40
	Total	14	15	8	12	8	57

Source : Décisions du CRTC rendues au cours de la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018

Dans la catégorie « Catégorie de licence », la sous-catégorie « Autre » comprend les stations à but non lucratif, telles que celles qui sont exploitées en français et en anglais par la SRC/CBC et Environnement et Changement climatique Canada.

ix. Méthodologie

Collecte de données du CRTC

Les données statistiques et financières recueillies par le CRTC proviennent des rapports annuels fournis par les stations de radio commerciales et de la SRC/CBC pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018.

Les rapports annuels pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018 devaient être déposés auprès du Conseil au plus tard le 30 novembre 2018. Les données reçues après la date de compilation ne sont pas reflétées dans le présent rapport. Les données déclarées pour les années précédentes ont été mises à jour pour tenir compte de renseignements nouveaux ou modifiés reçus par le Conseil après la date de publication des rapports des années précédentes.

Au total, 721 stations de radios commerciales privées ont déclaré une activité d'exploitation pour l'année de radiodiffusion se terminant en août 2018. Pour l'année de radiodiffusion 2017-2018, dix stations ont produit une déclaration pour la première fois. De plus, en date de la compilation du présent rapport, quatre stations détenant une licence active (c.-à-d. CFNV Montréal, CFOR-FM Maniwaki et CFQR-AM Montréal [Québec] et CJVN-FM Ottawa [Ontario]) ont négligé de produire leur déclaration annuelle, ce qui constitue une infraction au *Règlement de 1986 sur la radio*.

Observateur des technologies média (OTM)

L'OTM mesure l'adoption et l'utilisation des technologies média par les Canadiens à deux moments différents pour surveiller les changements relatifs à la pénétration et à l'utilisation des médias au cours de l'année. Des entrevues téléphoniques sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif régional de Canadiens qui ont un service téléphonique filaire et ceux qui comptent exclusivement sur un service téléphonique mobile. Le sondage d'automne a été réalisé auprès de 8 000 Canadiens adultes (4 000 francophones et 4 000 anglophones). Parmi ces 8 000 répondants, 2 976 ont également répondu à un sondage en ligne présenté à l'automne. Un échantillon indépendant de 4 000 Canadiens (2 000 francophones et 2 000 anglophones) répondent au sondage au printemps.

<https://www.mtm-otm.ca/Home>

Le *Rapport de surveillance des communications* utilise les données recueillies du sondage d'automne, sauf indication contraire.

Ovum

Services sonores diffusés par téléchargement

Les revenus de services sonores diffusés par téléchargement sont estimés en fonction des données accessibles au public, comme les rapports annuels d'entreprises, en plus des autres revenus des médias du pays, comme les ventes physiques d'albums de musique et les revenus liés à l'assistance aux spectacles musicaux. Ces estimations sont précisées davantage en utilisant des données sur les abonnements de services sonores en ligne sur le marché comme point de référence.

Dans certains cas où les renseignements ne sont pas disponibles, Ovum a fondé ses estimations sur la part du marché et les revenus du fournisseur de services dans un pays semblable à celui faisant l'objet de l'analyse.

Services de diffusion audio en continu

Les services de diffusion audio en continu sont composés de différents modèles d'affaires pour lesquels différentes méthodologies s'appliquent. Les revenus totaux des services de diffusion numérique en continu par abonnement, des services de diffusion numérique en continu de publicités et des services de diffusion vidéo (audio) en continu sont additionnés pour déterminer les revenus totaux des services de diffusion audio en continu.

- Les revenus des services de diffusion numérique en continu par abonnement (comme Spotify) sont estimés en fonction des données accessibles au public sur le nombre d'abonnés et les tarifs de services, notamment les rapports annuels des entreprises et les articles de presse. Ces données sont alors utilisées pour estimer un revenu d'abonnement mensuel moyen par abonné en tenant compte de tous les forfaits offerts par un fournisseur donné et distribués au nombre estimé d'abonnés. Le revenu d'abonnement mensuel estimatif moyen par abonné est ensuite multiplié par le nombre estimé d'abonnés.
- Les revenus des services de diffusion numérique et vidéo en continu de publicités sont estimés en fonction de données accessibles au public sur le trafic, le volume et le prix des publicités ainsi que les prévisions de trafic vidéo et de publicités numériques. Ces estimations sont précisées davantage en fonction du rendement de chaque entité dans d'autres segments de marché vidéo.

Numeris

Les données concernant les cotes d'écoute sont importantes, non seulement pour les intervenants de l'industrie qui utilisent les données pour aider à vendre du temps d'antenne aux annonceurs, mais aussi pour le CRTC qui utilise les données pour évaluer l'efficacité de ses politiques en analysant la portée de la programmation dans l'ensemble du pays et dans divers groupes démographiques.

- Les données concernant les cotes d'écoute sont compilées par Numeris au moyen d'audimètres portatifs portables (appareils électroniques qui enregistrent les données d'écoute) et de sondages par cahiers d'écoute (registres écrits d'écoute). Les chiffres nationaux sont fondés sur les sondages par cahiers d'écoute seulement. Toutes les données recueillies par Numeris au cours des années antérieures ont été actualisées pour s'harmoniser aux changements méthodologiques.
- Les données concernant les cotes d'écoute sont fondées sur les données des sondages d'automne par cahiers d'écoute de Numeris partout au Canada, du lundi au dimanche de 5 h à 1 h, auprès de participants âgés de 12 ans ou plus.

Depuis l'automne 2016, le cahier d'écoute en ligne a été instauré sur tous les marchés de cahiers d'écoute³. Pour la première fois, les ménages participants avaient le choix de remplir le cahier quotidien en utilisant le formulaire en papier traditionnel ou le nouveau formulaire en ligne. L'instauration du cahier d'écoute en ligne a une incidence sur la méthodologie de collecte de données. Par conséquent, les résultats de 2016 pourraient ne pas être comparables aux résultats de haute précision des années précédentes.

³ Les marchés de cahiers d'écoute sont définis comme les marchés autres que ceux de Calgary, d'Edmonton, de Montréal, de Toronto et de Vancouver.

Population de langue officielle en situation minoritaire

Aux fins du présent rapport, la population de langue officielle en situation minoritaire correspond aux données utilisées dans le Recensement de 2016 et y est définie comme suit : « La minorité de langue officielle du Québec se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. La minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire hors Québec est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. »

Émetteurs desservant la population de langue officielle en situation minoritaire

Un émetteur radio desservant la population de langue officielle en situation minoritaire est défini comme un émetteur radio en direct (stations et émetteurs de rediffusion) détenant une licence d'exploitation en anglais au Québec et en français dans les provinces et territoires autres que le Québec.

Définitions

BAIL fait référence au bénéfice avant intérêts et impôt.

Contributions au titre du développement de contenu canadien (DCC) sont des contributions financières faites par les radiodiffuseurs pour appuyer le développement et la promotion de contenu musical et de créations orales canadiens destinés à la radiodiffusion.



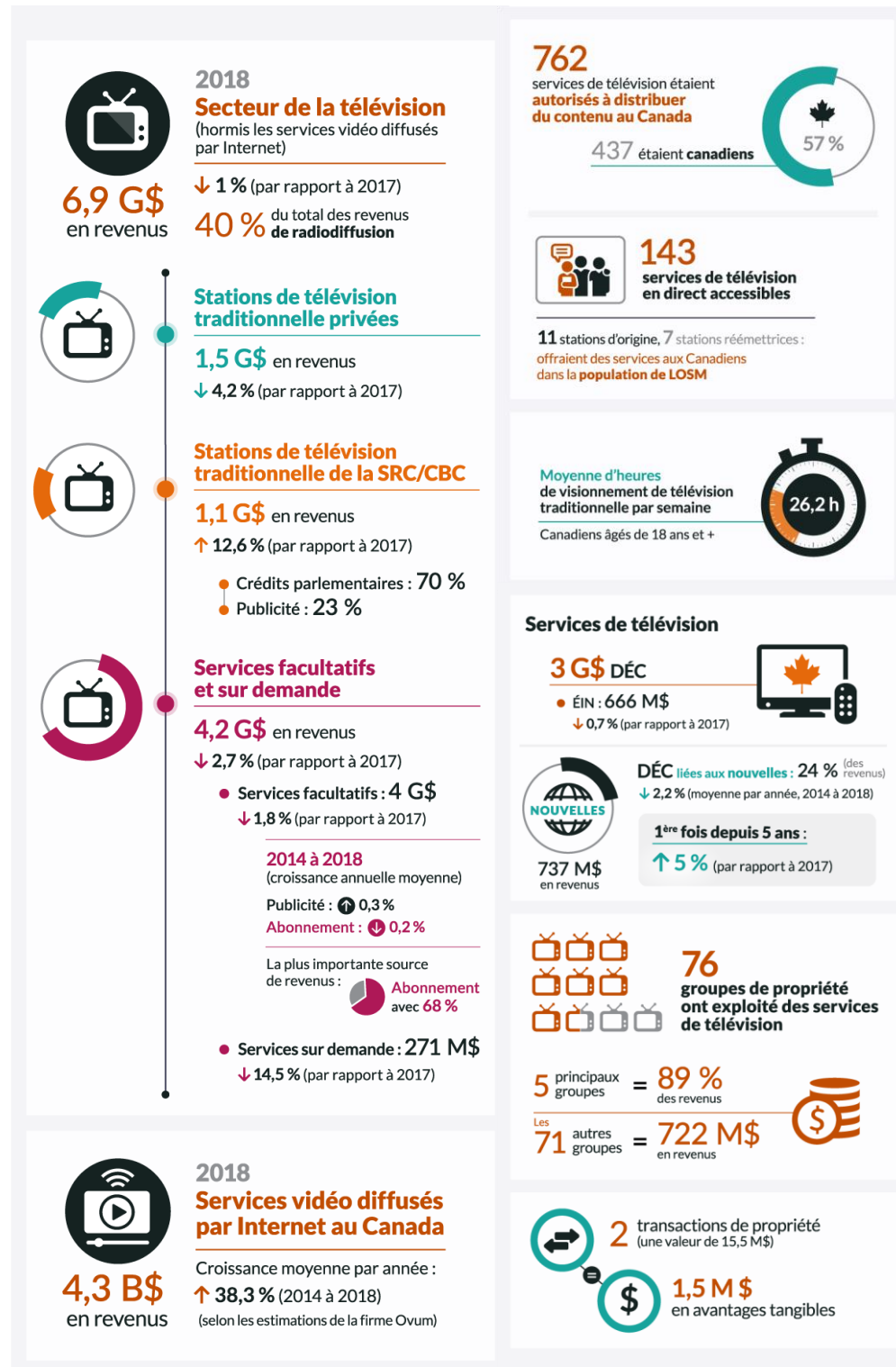
Rapport de surveillance des communications **2019**

Secteur de la
télévision



Secteur de la télévision

Infographie 6.1 Aperçu du secteur de la télévision



Source : Données recueillies par le CRTC, Ovum, base de données interne du CRTC, Numeris, divulgation publique des déclarations annuelles cumulées des grands groupes de propriété

En 2018, les stations de télévision traditionnelle commerciales privées et les stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, ainsi que les services facultatifs et sur demande ont ensemble généré 6,9 milliards de dollars en revenus et dépensé plus de 3 milliards de dollars en DÉC. La majorité des revenus (58 %) et des DÉC (56 %) ont été déclarés pour les services facultatifs. Comparativement, selon les estimations d'Ovum, les revenus des services vidéo diffusés par Internet exploités au Canada ont atteint 4,3 milliards de dollars.

En 2018, les Canadiens âgés de 18 ans et plus ont écouté, par semaine, en moyenne 26,2 heures de contenu fourni par 762 services de télévision traditionnels facultatifs autorisés à la distribution au Canada. En plus de ces heures d'écoute, les Canadiens âgés de 18 ans et plus ont regardé en moyenne 3,2 heures de télévision par Internet par semaine, pour un total de 29,4 heures de contenu par semaine.

Conformément aux années précédentes, les cinq principaux groupes de propriétés parmi près de 80 entités dans le paysage télévisuel canadien ont généré 89 % des revenus de télévision de 2018. Selon les données de Numeris pour l'année 2018 (Canadiens de 2 ans et plus), les cinq principaux groupes ont cumulé 92 % des parts de cotes d'écoute du marché anglophone tandis que les quatre principaux groupes ont cumulé 91 % des parts du marché francophone.

i. Aperçu du secteur

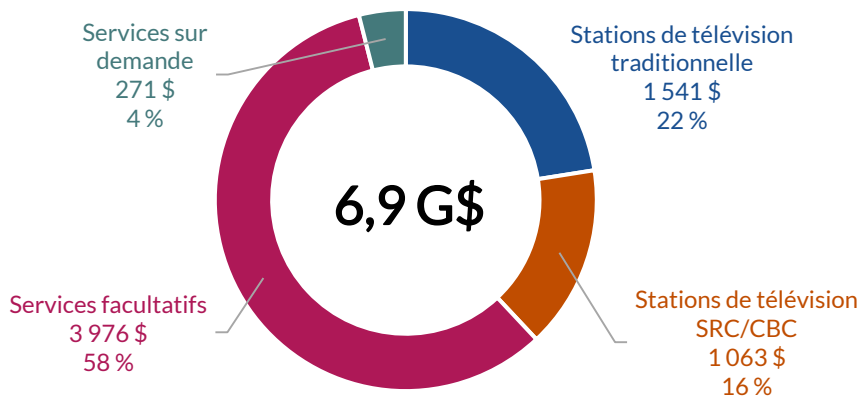
Types de services

Le secteur de la télévision traditionnellement réglementée est divisé en quatre segments principaux : les stations de télévision traditionnelle privées, les stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, les services facultatifs et les services sur demande.

En 2018, les services facultatifs ont déclaré avoir généré la plus grande partie des revenus de télévision, soit 4 milliards de dollars (58 %), suivis des stations de télévision traditionnelle privées à 1,5 milliard de dollars (23 %), des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC à 1,1 milliard de dollars (16 %) et des services sur demande à 271 millions de dollars (4 %).

Graphique 6.1 Revenus des stations de télévision traditionnelle privées, des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, des services facultatifs et des services sur demande (millions \$), 2018

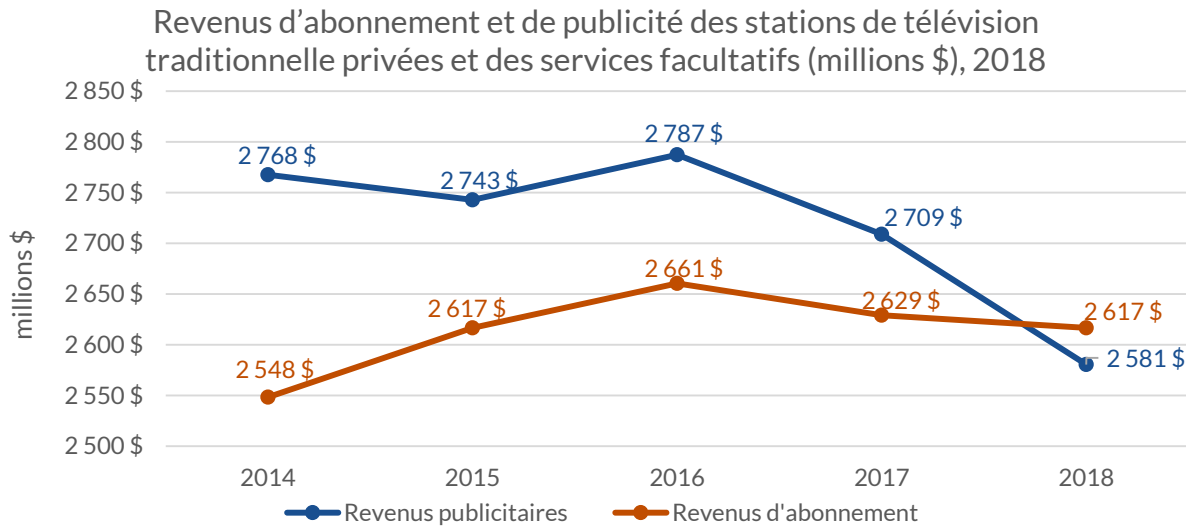
Revenus des stations de télévision traditionnelle privées, des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, des services facultatifs et des services sur demande (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

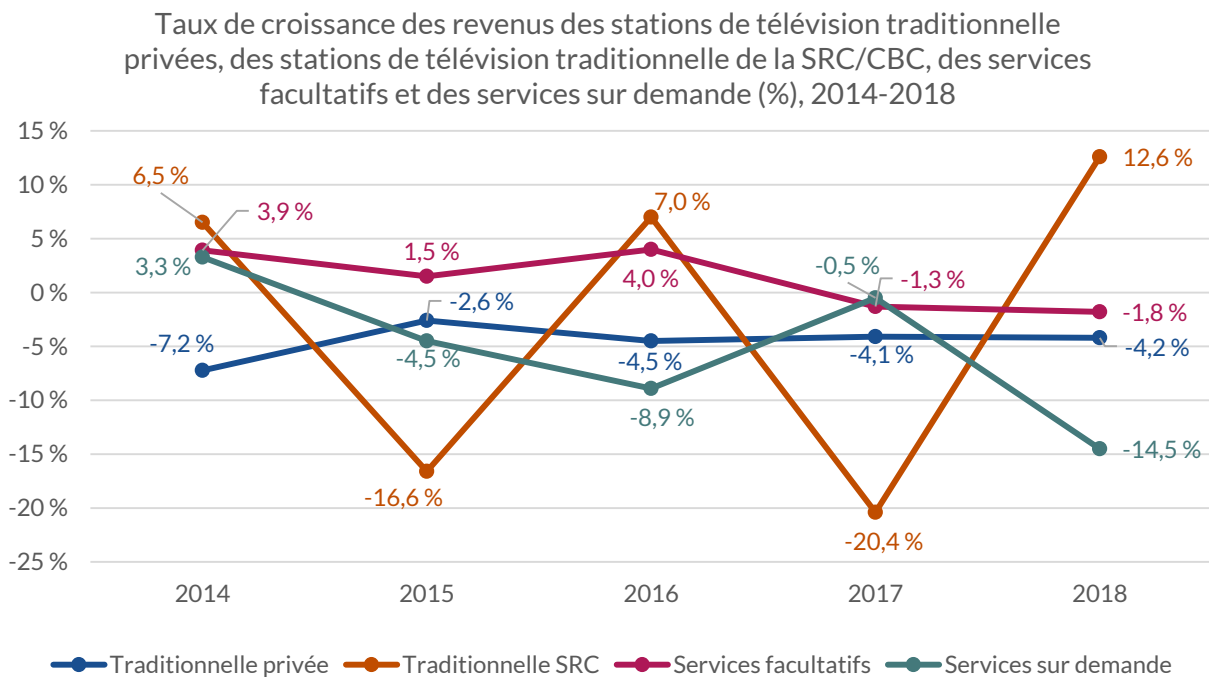
Un lent déclin des revenus de télévision a été enregistré de 2014 à 2018 : en moyenne, le total de ces revenus a diminué de 1,8 % par année. Cependant, pendant la même période, pour les services facultatifs, une croissance moyenne des revenus légère de 0,6 % par année a quand même été déclarée, principalement en raison des revenus d'abonnement plus robustes que les revenus de publicité (voir Graphique 6.19 pour la composition des revenus des services facultatifs.)

Graphique 6.2 Revenus d'abonnement et de publicité des stations de télévision traditionnelle privées et des services facultatifs (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 6.3 Taux de croissance des revenus des stations de télévision traditionnelle privées, des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, des services facultatifs et des services sur demande (%), 2014-2018



Source : Données recueillies par le CRTC

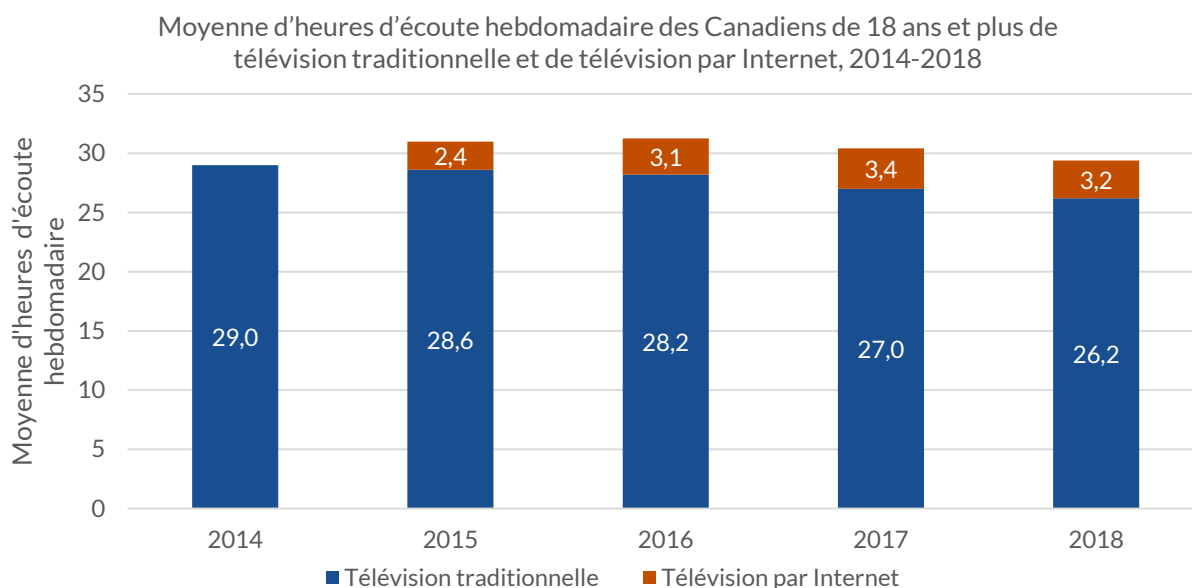
Même si le secteur de la télévision traditionnelle voit ses revenus diminuer, ceux-ci (soit 6,9 milliards de dollars) dépassent encore les revenus estimés des services vidéo diffusés par Internet au Canada, lesquels ont totalisé 4,3 milliards de dollars en 2018.

Mesure de l'auditoire

Télévision traditionnelle et télévision par Internet

Bien que la majorité des Canadiens aient adopté les services vidéo diffusés par Internet, ils regardent encore largement plus la télévision traditionnelle que la télévision par Internet. En 2018, les Canadiens âgés de 18 ans et plus regardaient en moyenne un total de 29,4 heures de télévision par semaine, la télévision traditionnelle représentant 89 % de ces heures et la télévision par Internet, seulement 11 %.

Graphique 6.4 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire des Canadiens de 18 ans et plus de télévision traditionnelle et de télévision par Internet, 2014-2018



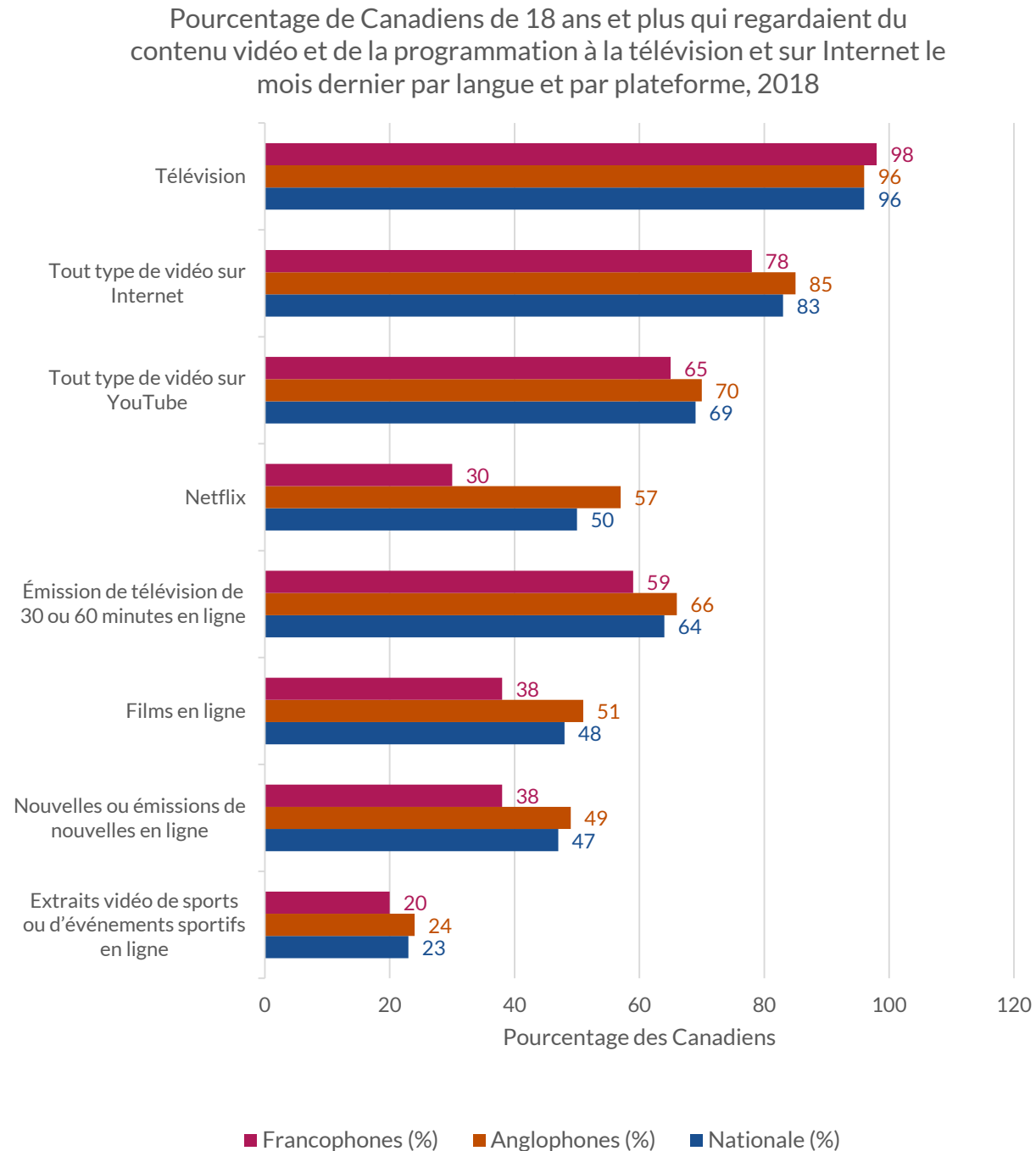
Source : Numeris, Observateur des technologies média (répondants : Canadiens âgés de 18 ans et plus)

Il convient de noter que les données de 2014 ne sont pas disponibles en ce qui concerne la télévision par Internet.

Bien que l'auditoire des services vidéo diffusés par Internet soit en croissance, le nombre d'heures que les Canadiens de 18 ans et plus consacrent à regarder la télévision traditionnelle demeure plus de huit fois plus élevé que le nombre d'heures qu'ils consacrent à regarder la télévision par Internet.

La télévision traditionnelle est en tête, tant en ce qui concerne ses parts d'auditoire que la pénétration de l'auditoire. En 2018, d'une semaine à l'autre, 80 % des Canadiens âgés de 18 ans et plus ont regardé la télévision traditionnelle sur un poste de télévision ordinaire alors que 54 % ont regardé du contenu vidéo sur Internet.

Graphique 6.5 Pourcentage de Canadiens de 18 ans et plus qui regardaient du contenu vidéo et de la programmation à la télévision et par Internet le mois dernier par langue et par plateforme, 2018



Source : Observateur des technologies média, automne 2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus).

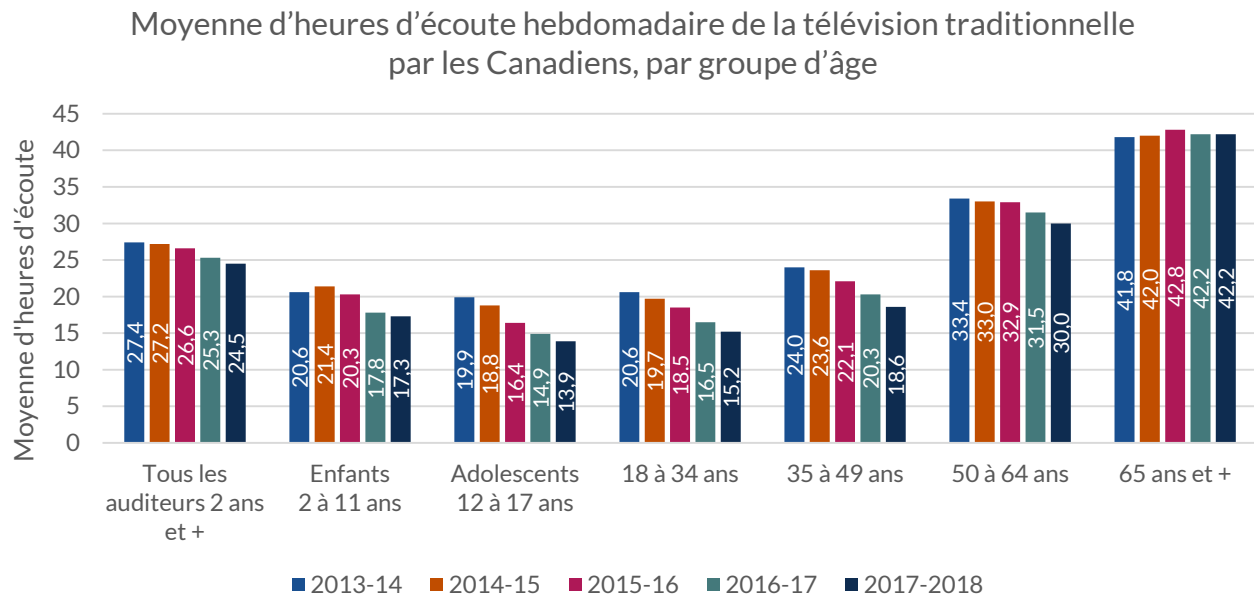
Le « mois dernier » fait référence aux 30 jours précédant le moment où le répondant remplit le sondage.

MTM considère «Émission de télévision de 30 ou 60 minutes en ligne» comme étant une émission complète ou des clips d'une émission télé regardé à l'aide d'un ordinateur, téléphone intelligent, d'une tablette, ou encore d'une télévision connectée à l'internet.

Télévision traditionnelle

En 2018, les Canadiens âgés de 2 ans et plus ont regardé en moyenne 24,5 heures de télévision traditionnelle par semaine¹, soit 48 minutes de moins par semaine qu'en 2017. La segmentation des données sur l'auditoire par groupe d'âge montre que les Canadiens de 65 ans et plus regardent le plus la télévision, y consacrant 42,2 heures par semaine en moyenne, alors que les enfants âgés de 2 à 11 ans ont regardé en moyenne 17,3 heures de télévision par semaine.

Graphique 6.6 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire de la télévision traditionnelle par les Canadiens, par groupe d'âge



Source : Numeris

De 2013-2014 à 2017-2018, la moyenne des heures hebdomadaires consacrées à regarder la télévision traditionnelle a diminué en moyenne de 2,8 % par année. Cette baisse est plus prononcée chez les adolescents et dans le groupe d'âge des 12 à 17 ans que dans le groupe d'âge des 65 ans et plus, qui affiche une légère augmentation du temps passé devant la télévision au cours de la même période.

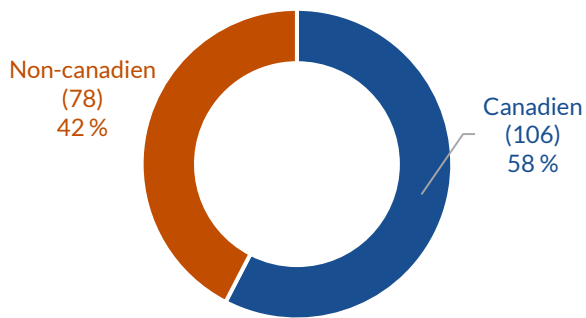
¹ Les Canadiens de 18 ans et plus ont regardé en moyenne 26,2 heures de télévision par semaine (Graphique 6.4)

Marchés linguistiques et catégories d'émissions

En 2017-2018, 57,6 % de la moyenne des heures hebdomadaires passées à regarder du contenu en langue française sur le marché francophone ont concerné des émissions canadiennes, alors que 41,2 % du contenu en anglais et dans une langue tierce ont concerné des émissions canadiennes dans le marché anglophone.

Graphique 6.7 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes et non canadiennes diffusées par les services de télévision de langue française sur le marché de langue française du Québec

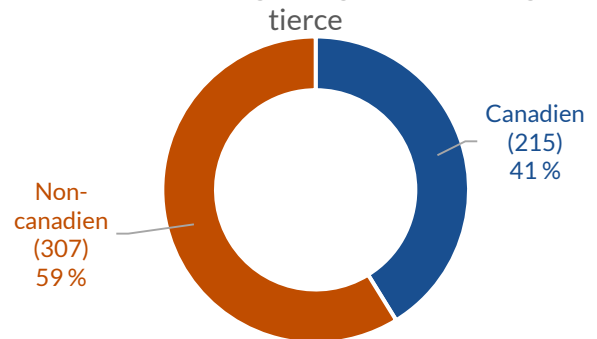
Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes et non canadiennes diffusées par les services de télévision de langue française sur le marché de langue française du Québec



Source : Numeris (Canadiens de 2 ans et plus) Les données ci-dessus proviennent des services canadiens dont les données de programmation disponibles précisent le pays d'origine et le genre d'émission.

Graphique 6.8 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes et non canadiennes diffusées dans l'ensemble du Canada (à l'exception du marché de langue française du Québec) par les services de télévision de langue anglaise et de langue tierce

Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes et non canadiennes diffusées dans l'ensemble du Canada (à l'exception du marché de langue française du Québec) par les services de télévision de langue anglaise et de langue tierce



Source : Numeris (Canadiens de 2 ans et plus) Les données ci-dessus proviennent des services canadiens dont les données de programmation disponibles précisent le pays d'origine et le genre d'émission.

Émissions canadiennes

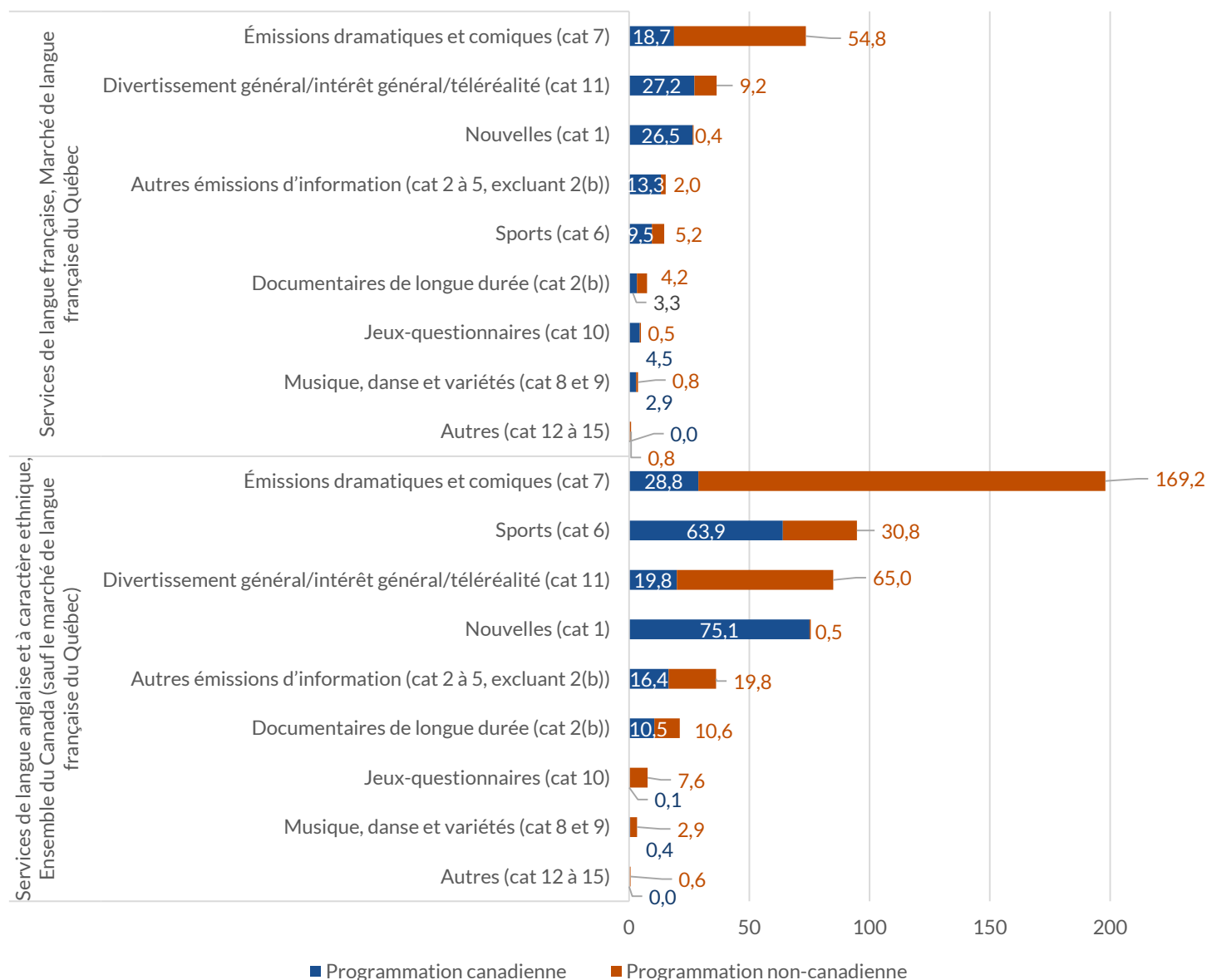
Pour ce qui est du temps passé devant la télévision, les habitudes des Canadiens n'ont pas beaucoup changé au cours de la dernière année pour ce qui est des catégories d'émissions de la télévision traditionnelle. C'est le cas tant pour le marché francophone qu'anglophone. La catégorie « Nouvelles » est la deuxième en importance en ce qui concerne le temps passé à regarder des émissions canadiennes sur le marché francophone et la plus importante sur le marché anglophone. En 2017-2018, les émissions de la catégorie « Nouvelles » ont cumulé en moyenne 26,5 millions d'heures d'écoute par semaine sur le marché francophone et 75,1 millions sur le marché anglophone.

Émissions canadiennes et non canadiennes

En tenant compte des émissions canadiennes et non canadiennes, la catégorie « Émissions dramatiques et comiques » est la plus populaire sur les deux marchés, cumulant 40 % de l'écoute en français et 38 % en anglais pour ce qui est de la moyenne des heures d'écoute des services de télévision canadiens. La deuxième catégorie d'émissions la plus regardée sur le marché francophone est « Émissions de divertissement général et d'intérêt général/de télé réalité » avec 20 % de l'écoute. Sur le marché anglophone, la deuxième catégorie la plus regardée est celle des sports avec 18 % d'écoute.

Graphique 6.9 Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes distribuées par les services de télévision canadiens, par marché linguistique, origine et catégorie de programmation, 2018

Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire (millions) d'émissions canadiennes distribuées par les services de télévision canadiens, par marché linguistique, origine et catégorie de programmation, 2018



Source : Numeris (Canadiens de 2 ans et plus)

Les données ci-dessus proviennent des services canadiens dont les données de programmation disponibles précisent le pays d'origine et le genre d'émission.

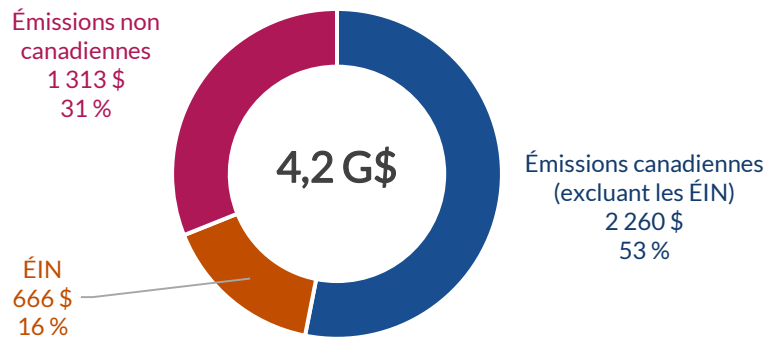
Dépenses en programmation

Les services de télévision canadiens ont consacré un total de 4,2 milliards de dollars aux dépenses en programmation en 2018 (une croissance de 2,7 % par rapport à 2017), dont la grande majorité (69 %) a été allouée aux DÉC et à la sous-catégorie des ÉIN.

Pour chaque dollar du chiffre d'affaires global des radiodiffuseurs en 2018, 0,34 \$ ont été consacrés à la programmation canadienne (sauf les ÉIN), 0,10 \$ aux ÉIN et 0,20 \$ à la programmation non canadienne. Ainsi, en faisant exception des services de vidéo sur demande et de télévision à la carte, et des autres services publics de télévision traditionnelle sans but lucratif, les radiodiffuseurs ont consacré 0,64 \$ en dépenses de programmation pour chaque dollar de revenu.

Graphique 6.10 Dépenses en programmation consacrées aux ÉIN, aux émissions canadiennes et non canadiennes (millions \$), 2018

Dépenses en programmation consacrées aux ÉIN, aux émissions canadiennes et non canadiennes (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les dépenses en émissions des services de vidéo sur demande et de télévision à la carte, ainsi que des autres services publics de télévision traditionnelle sans but lucratif sont exclues de ce graphique.

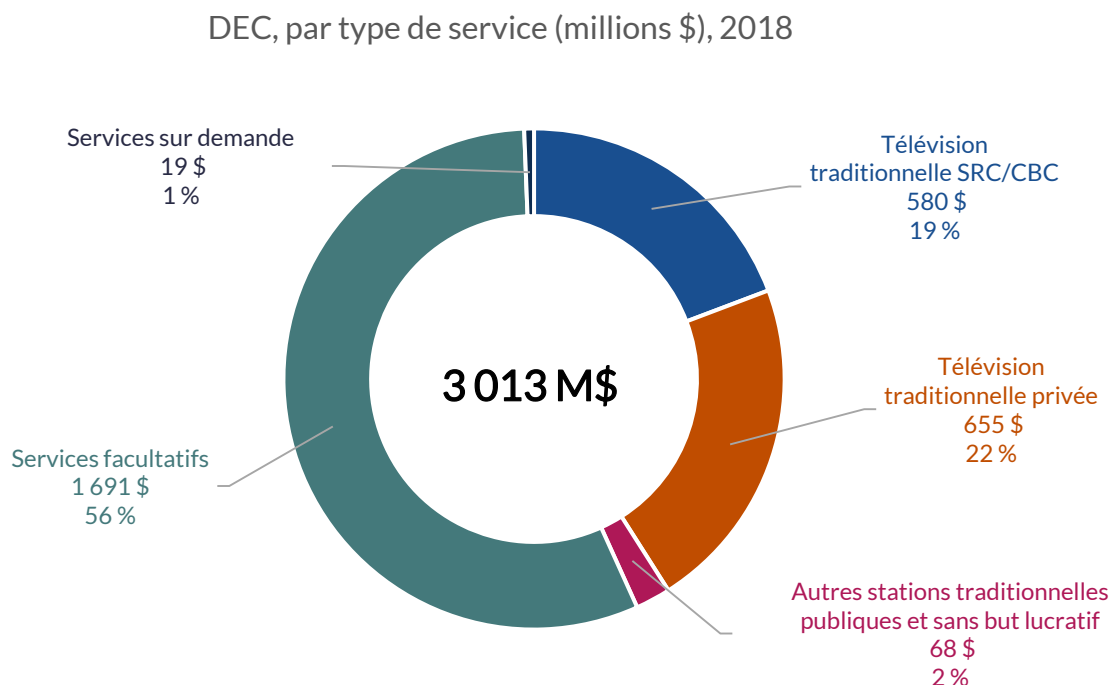
Aux fins du présent rapport, les dépenses en ÉIN incluent les dépenses dans l'une ou l'autre des catégories d'émissions suivantes :

- documentaires de longue durée (catégorie 2b);
- émissions dramatiques et comiques (catégorie 7);
- émissions de musique, danse et variétés de langue française (catégories 8 et 9);
- émissions de remise de prix de langue anglaise (sous-catégorie de la catégorie 11).

Dépenses en émissions canadiennes

Les services de télévision ont dépensé plus de 3 milliards de dollars en DÉC en 2018. Les services discrétionnaires figuraient en première place avec des DÉC totalisant 1,7 milliard de dollars, soit 56 % du total des DÉC. Les contributions canadiennes ont augmenté de 2,5 % de 2017 à 2018, et au cours des cinq dernières années, elles ont augmenté de 0,2 %, par année.

Graphique 6.11 DÉC, par type de service (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

De 2014 à 2018, les DÉC ont crû et la catégorie « Sports » a représenté la plus grande part de l'ensemble des DÉC (33 % du total des DÉC en 2018), détrônant ainsi la catégorie « Nouvelles ». Les dépenses dans la catégorie « Sports » ont augmenté de 22 % par rapport à 2014.

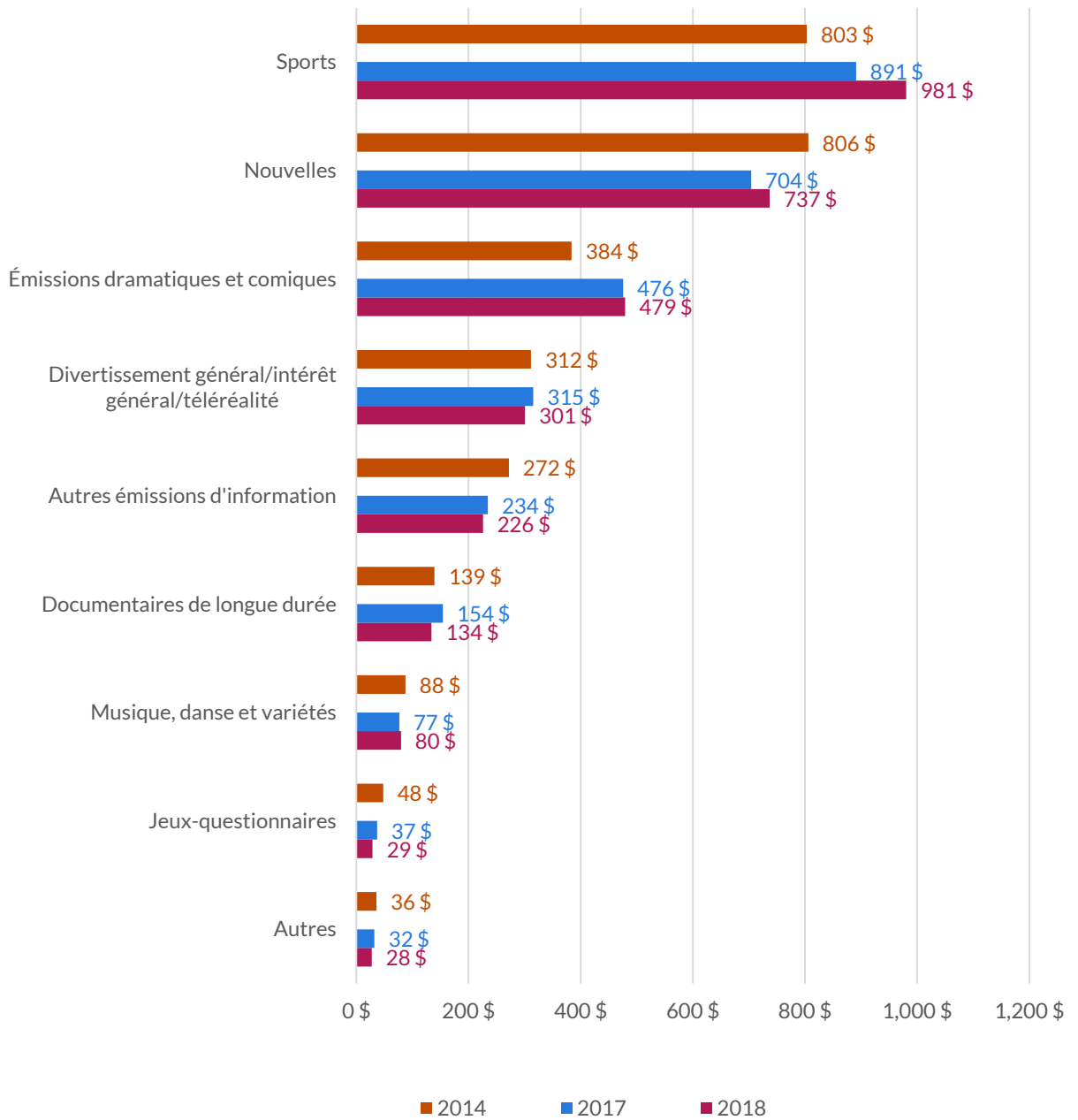
Bien que les DÉC pour les nouvelles aient baissé de 9 % par rapport à 2014, elles ont affiché une croissance positive de 5 % de 2017 à 2018.

Des hausses appréciables ont caractérisé les DÉC dans la catégorie « Émissions dramatiques et comiques » (hausse de 25 % en 2018 par rapport à 2014). Les DÉC des catégories « Émissions de divertissement général et d'intérêt général/de télé réalité » (-0,9 %), « Émissions de musique, danse et variétés » (-2,3 %) et « Documentaires de longue durée » (-1,0 %), n'ont pas obtenu d'aussi bons résultats, résistant aux baisses annuelles globales de 2014 à 2018.

Les dépenses en programmation canadiennes de Aboriginal Peoples Television Network (APTN), qui présente de la programmation qui reflètent les peuples autochtones au sein de la société canadienne, ont atteint 24,4 millions de dollars en 2018 (ou 55 des revenus du service) et ont connu une croissance moyenne annuelle de 3,5 % par année de 2014 à 2018.

Graphique 6.12 DÉC des stations de télévision traditionnelle et des services facultatifs par catégorie de programmation (millions \$), 2014, 2017 et 2018

DÉC des stations de télévision traditionnelle et des services facultatifs par catégorie de programmation (millions \$), 2014, 2017 et 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

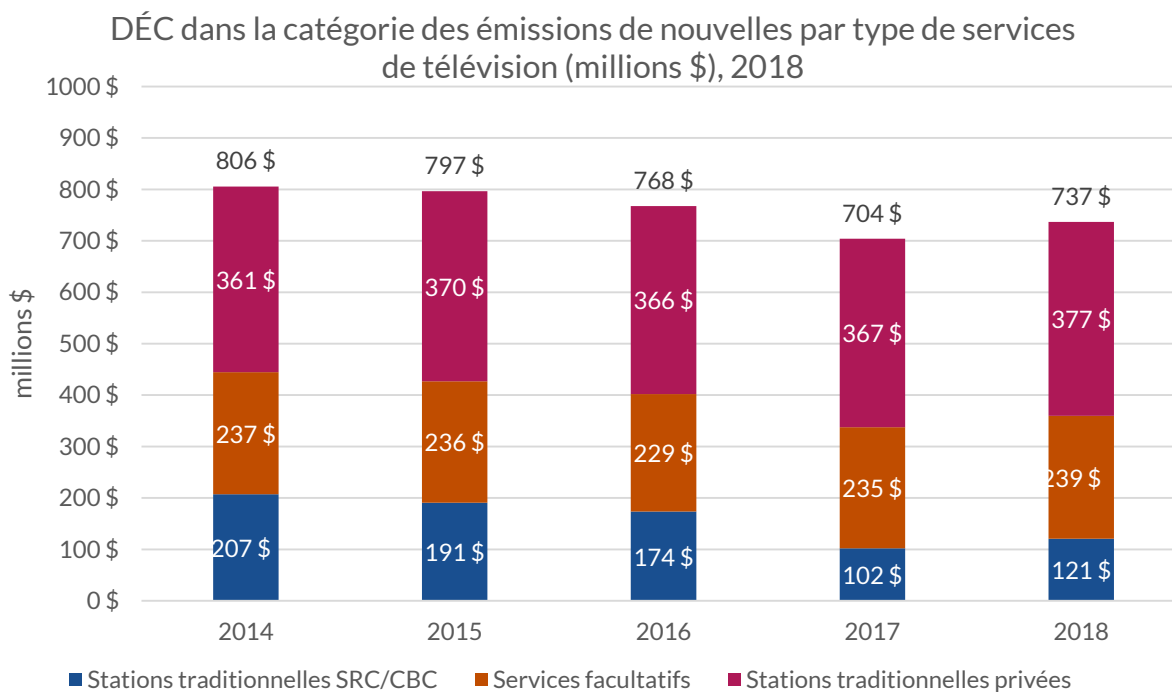
Nouvelles

Les dépenses en émissions canadiennes dans la catégorie « Nouvelles » ont affiché une croissance positive (5 % par rapport à 2017) pour la première fois depuis cinq ans. Les stations de télévision commerciale ont augmenté leurs dépenses liées aux nouvelles de plus de 10 millions de dollars grâce au Fonds pour les nouvelles locales indépendantes et à la nouvelle marge de manœuvre des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) pour consacrer une partie de leurs contributions à la programmation canadienne à la production de nouvelles locales.

Le fonds, qui a été mis en œuvre au cours de l'année de radiodiffusion 2017-2018, est alimenté par les contributions de toutes les EDR et il remplace le Fonds pour la programmation locale dans les petits marchés. Les EDR terrestres autorisées ont la possibilité de consacrer une partie de leurs contributions à l'expression locale à la production de nouvelles de pertinence locale sur des stations de télévision locale alors que les EDR à diffusion directe peuvent consacrer une partie de leurs contributions à la programmation canadienne à la production de nouvelles de pertinence locale sur des stations de télévision locale.

Les stations commerciales privées sont responsables de plus de la moitié des DÉC dans la catégorie d'émissions « Nouvelles ». Les dépenses liées aux nouvelles canadiennes des services traditionnels, facultatifs et traditionnels privés de la SRC/CBC ont accru par rapport à 2017. La croissance des dépenses liées aux nouvelles des services facultatifs est mesurée à 1,5 % par rapport à 2017 et à une croissance de 0,2 % au cours des cinq dernières années. Les dépenses liées aux nouvelles de la SRC/CBC ont augmenté de 18,1 % par rapport à 2017. Cependant, elles ont diminué en moyenne de 12,7 % au cours des cinq dernières années.

Graphique 6.13 DÉC dans la catégorie des émissions de nouvelles par type de services de télévision (millions \$), 2018

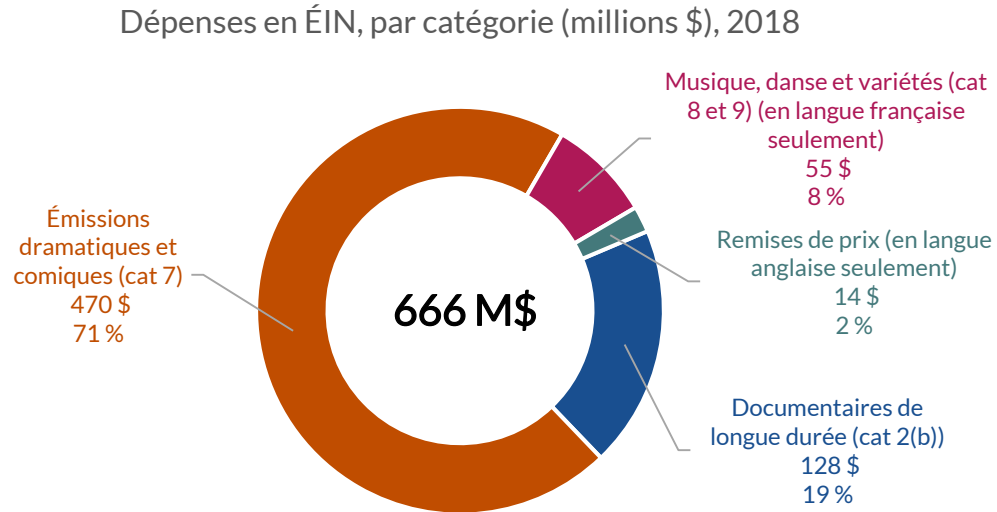


Source : Données recueillies par le CRTC

Émissions d'intérêt national

En 2018, les dépenses concernant les émissions d'intérêt national (ÉIN) ont totalisé 666 millions de dollars, une diminution légère de 0,7 % par rapport à 2017. Tout comme en 2017, la majorité des ÉIN concernait la catégorie des « Émissions dramatiques et comiques », suivie des « Documentaires de longue durée ».

Graphique 6.14 Dépenses en ÉIN, par catégorie (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les dépenses en émissions des services de vidéo sur demande et de télévision à la carte, ainsi que celles des autres services publics de télévision traditionnelle sans but lucratif sont exclues de ce graphique.

Composition du secteur

Le secteur de la télévision était composé de 76 groupes de propriété en 2018. Les deux plus importants radiodiffuseurs, BCE et Corus/Shaw, ont récolté la moitié (50 %) du total des revenus de la télévision, ainsi qu'au-delà de 70 % de l'écoute sur le marché anglophone, alors que les cinq plus grands radiodiffuseurs ont généré plus de 89 % du total des revenus, déclaré 89 % des DÉC et ont obtenu plus de 91 % de l'écoute sur le marché anglophone.

Infographie 6.2 Composition du marché des stations de télévision détenues par les grands groupes de propriété

2018	Revenus de la télévision	Part des revenus totaux de télévision	DÉC	Nouvelles	ÉIN	Part d'écoute	
						FRA marché francophone	ANG marché anglophone
BCE	2 212 M\$	32 %	849 M\$	249 M\$	152 M\$	15,7 %	38,0 %
CORUS. Shaw)	1 238 M\$	18 %	361 M\$	136 M\$	109 M\$	10,2 %	34,9 %
SRC	1 220 M\$	18 %	693 M\$	207 M\$	256 M\$	19,3 %	8,0 %
 ROGERS	1 032 M\$	15 %	524 M\$	31 M\$	14 M\$		10,5 %
 QUÉBECOR	422 M\$	6 %	256 M\$	49 M\$	58 M\$	38,4 %	
 vmédia	66 M\$	1 %	31 M\$	3 M\$	5 M\$	8,2 %	
TOTAL	6 190 M\$	90 %	2 715 M\$	674 M\$	595 M\$	91,8 %	91,4 %

Source : Divulgence publique des déclarations annuelles cumulées des grands groupes de propriété, Numeris

Les revenus de la télévision traditionnelle de la SRC/CBC incluent les crédits parlementaires.

Les DÉC comprennent les dépenses des services traditionnels privés, facultatifs et sur demande. Les catégories « Nouvelles » et « ÉIN » représentent les dépenses en émissions canadiennes et ne comprennent pas les dépenses pour des services sur demande.

Dans ce tableau, la « part des revenus totaux de télévision » est fondée sur le visionnement des télévisions commerciales canadiennes, conformément à la politique sur la diversité des voix du Conseil.

Les données portant sur les contributions aux nouvelles et aux émissions d'intérêt national des services facultatifs du groupe VMédia ne sont pas incluses puisque ces détails ne sont pas disponibles au public.

BCE est en tête pour ce qui est des revenus, mais elle est en contrepartie celle dont le total des DÉC est le plus élevé, avec 849 millions de dollars, suivie de la SRC/CBC (693 millions de dollars) et de Rogers (524 millions de dollars).

Avantages tangibles

Les avantages tangibles représentent un autre moyen par lequel le CRTC s'assure une diversité des voix et intérêts dans le système de radiodiffusion canadien. Ces avantages représentent une portion de la valeur d'une transaction pour transférer la propriété ou pour modifier le contrôle effectif d'un service de télévision, habituellement payée pendant la période de licence. En 2018, deux transactions de propriété d'une valeur de 15,5 millions de dollars ont généré 1,5 million de dollars sur le marché anglophone.

Tableau 6.1 Valeur des transactions et des avantages tangibles correspondants dans le secteur de la télévision du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018

Langue	Mesure	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Services de langue française	Transactions	1	0	0	0	0	1
	Valeur (M\$)	22,9	0	0	0	0	22,9
	Avantages (M\$)	2,3	0	0	0	0	2,3
Services de langue anglaise	Transactions	2	0	2	1	2	7
	Valeur (M\$)	174,3	0	5,7	1,5	15,5	197
	Avantages (M\$)	17,4	0	1	0,1	1,5	20
Total	Transactions	3	0	2	1	2	8
	Valeur (M\$)	197,2	0	5,7	1,5	15,5	219,9
	Avantages (M\$)	19,7	0	1	0,1	1,5	22,3

Source : Base de données interne du CRTC

La transaction de propriété Stingray/Newcap en 2018 (voir la décision de radiodiffusion CRTC 2018-404) a donné lieu à des avantages tangibles de 31 millions de dollars. De ce montant, 859 277 \$ ont été consacrés à la télévision.

Dans la décision de radiodiffusion CRTC 2014-465, le Conseil a approuvé la cession des deux services restants (MusiquePlus et MusiMax) à Groupe V Média Inc. (Groupe V Média). Groupe V Média s'est engagé à verser environ 2,3 millions de dollars en avantages tangibles à des projets de langue française.

Dans la décision de radiodiffusion CRTC 2014-388, le Conseil a approuvé la cession de trois des cinq services restants (Disney Junior, Disney XD et Family Channel) à DHX Media Ltd. (DHX). DHX s'est engagée à verser environ 17,3 millions de dollars en avantages tangibles à des projets de langue anglaise.

ii. Stations de télévision traditionnelle

Infographie 6.3 Aperçu des stations de télévision traditionnelle

2018	 Stations de télévision traditionnelle privées	 Stations de télévision traditionnelle de la SRC
Nombre de stations ayant produit des rapports	94	27
Revenus	1,5 G\$	1 063 M\$
Fonds pour les émissions locales indépendantes	21,7 M\$	
Croissance des revenus en 2017-2018	↓ 4,2 %	↑ 12,6 %
DÉC	655 M\$ (42,5 % des revenus)	580 M\$ (54,6 % des revenus)
ÉIN	91 M\$ (5,9 % des revenus)	241 M\$ (22,7 % des revenus)

2018	 Stations de télévision traditionnelle privées	 Stations de télévision traditionnelle de la SRC
Nouvelles canadiennes	377 M\$ (24,5 % des revenus)	121 M\$ (11,4 % des revenus)
Bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)/ Marge d'exploitation	↓ 8,7 % (BAII)	↑ 11 % (Marge d'exploitation)
Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire sur le marché de langue française du Québec	65,5 M	28,8 M
Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire au Canada (à l'exception du marché de langue française du Québec)	152,1 M	32,9 M

Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris

En 2018, les revenus combinés des stations de télévision traditionnelle privées et de la SRC/CBC s'élevaient à 2,6 milliards de dollars. Ces segments continuent de connaître une lente diminution des revenus, affichant une baisse moyenne de 4,5 % par année de 2014 à 2018, alors qu'ils affichaient un total de 3,1 milliards de dollars.

La moyenne d'heures d'écoute des stations de télévision traditionnelle totalisait 279 millions d'heures par semaine pour l'année de radiodiffusion 2018, une baisse de 3,3 % par rapport aux 288,3 millions d'heures par semaine de 2017.

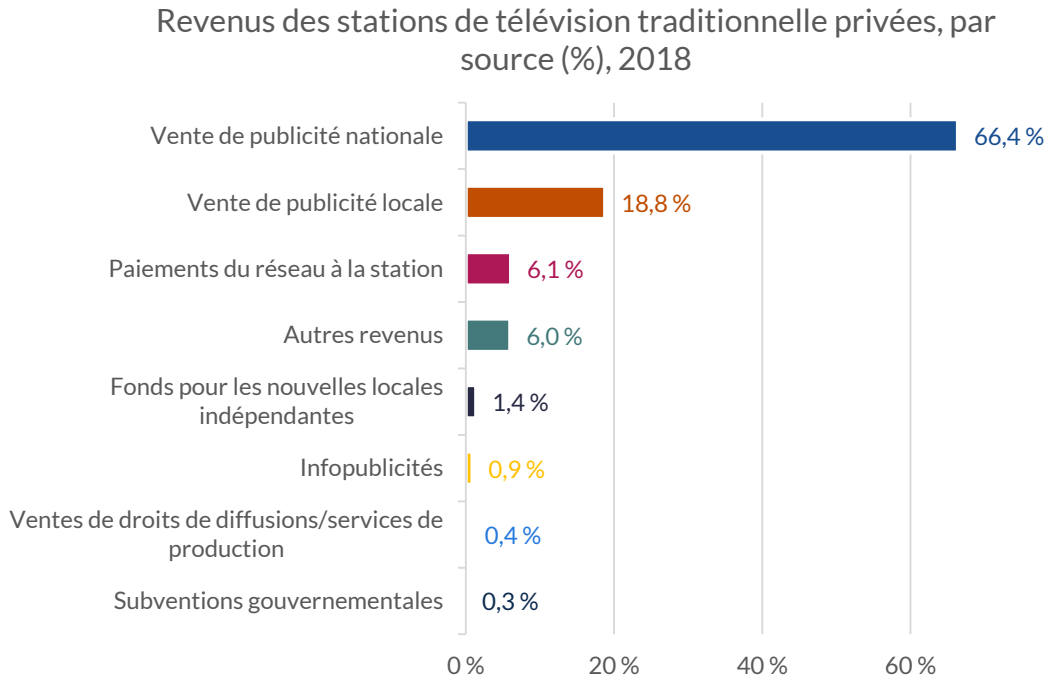
En 2018, l'Observateur des technologies médias (OTM) a demandé aux Canadiens quel type de service de télévision ils regardaient, ils ont été 7 % à répondre les stations de télévision traditionnelle en direct, tout comme en 2016 et en 2017, années pour lesquelles ce taux était supérieur de 1 % par rapport à 2015.

La baisse des revenus de ces stations est en grande partie observable dans les revenus de publicité qui représentent la grande majorité des revenus des stations de télévision traditionnelle privées. Pour les stations de télévision de la SRC/CBC, l'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des revenus publicitaires nationales découlant de la diffusion des Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang de 2018.

Comme mentionné précédemment, les revenus publicitaires constituent la grande majorité (85 %) des revenus des stations de télévision traditionnelle privées et représentent 23 % des revenus provenant des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC. Les crédits parlementaires représentaient 70 % des revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC en 2018. Au cours des cinq dernières

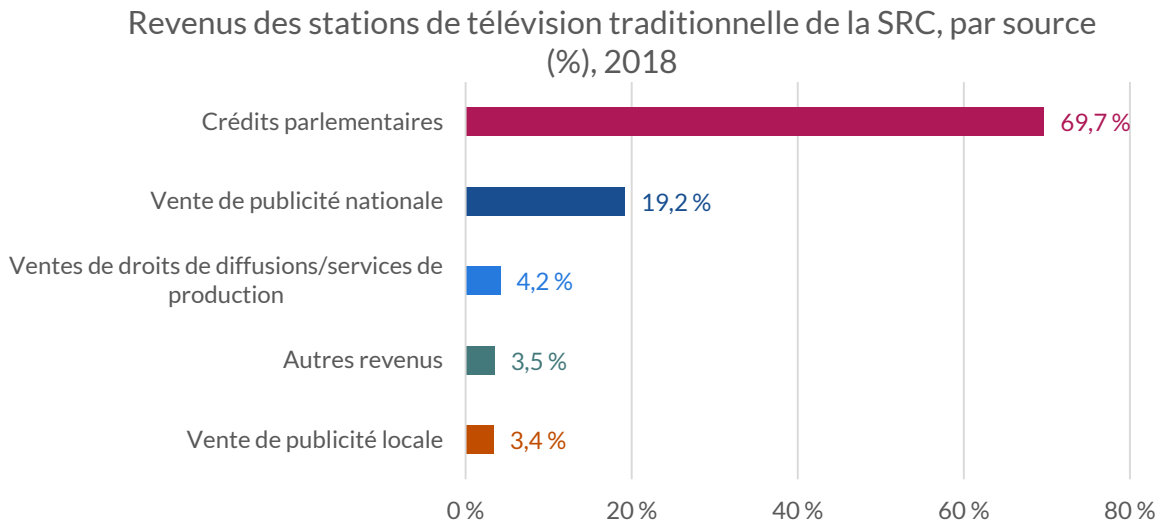
années, les crédits parlementaires ont augmenté en moyenne de 0,5 % par année alors que les revenus publicitaires ont diminué en moyenne de 15,7 % par année.

Graphique 6.15 Revenus des stations de télévision traditionnelle privées, par source (%), 2018



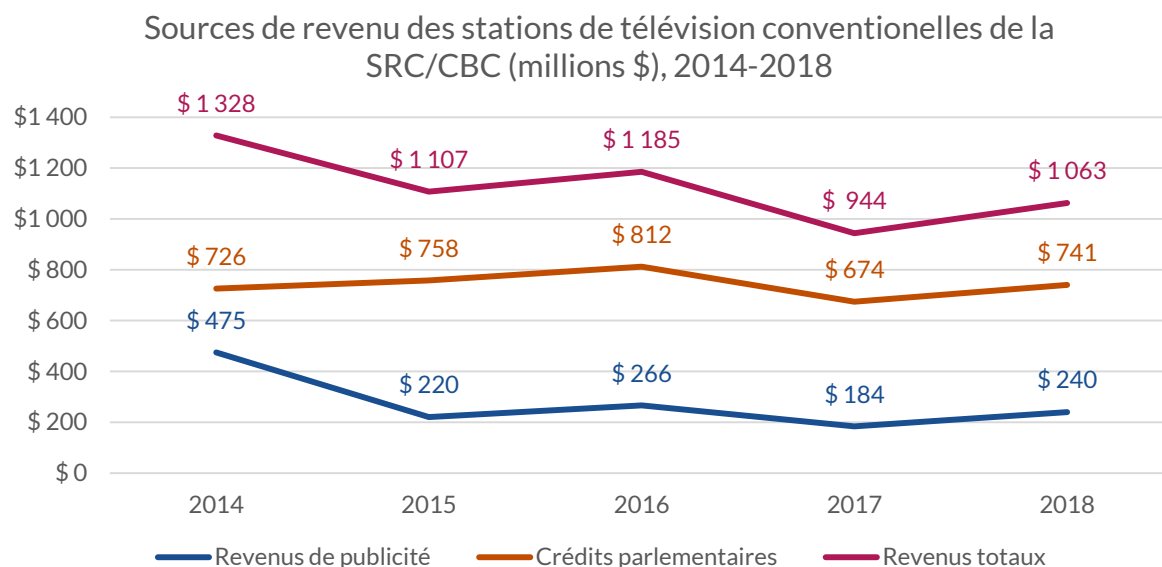
Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 6.16 Revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, par source (%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 6.17 Sources de revenu des stations de télévision conventionnelles de la SRC/CBC (millions \$), 2014-2018



Source : Données recueillies par le CRTC

« Paiements du réseau » : paiements nets aux affiliés en réduction des revenus. Pour les affiliés, cela devrait inclure leur part de recettes nettes du réseau, ou l'inverse, si tel est le cas.

« Infopublicités » : programmation d'une durée supérieure à 12 minutes, alliant le divertissement ou l'information à la vente ou à la promotion de biens ou de services dans un tout presque indiscernable.

« Vente de droits de diffusion » : revenu perçu par la vente ou la diffusion d'une émission produite par un réseau à un autre réseau.

« Fonds pour les nouvelles locales indépendantes » : contributions des EDR visant à aider les stations de télévision locales indépendantes.

« Revenus de publicité locale » : recettes tirées de la vente de temps d'antenne par des représentants locaux après déduction des commissions des agences de publicité et des rabais consentis.

« Revenus de publicité nationale » : recettes tirées de la vente de temps d'antenne à l'échelle du pays après déduction des commissions des agences de publicité et des rabais consentis.

« Autres » : revenus liés à la radiodiffusion générés par la location des services d'artistes et d'installations techniques.

« Fonds pour l'amélioration de la programmation locale » a été établi afin d'apporter du support à la programmation locale par télévision conventionnelle, avec l'aide des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR). Le fond a été discontinué en 2014.

« Crédits parlementaires » : financement gouvernemental pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'immobilisations.

Composition du marché des stations de télévision traditionnelle privées

En 2018, les deux plus importants radiodiffuseurs, BCE et Corus, ont obtenu 62 % du total des revenus des stations de télévision traditionnelle privées et ont déclaré 64 % des DÉC pour les stations de télévision traditionnelle, avec 46 des 94 stations.

Par comparaison, les deux plus importants radiodiffuseurs de langue française combinés ont déclaré 16 % des revenus de la télévision traditionnelle, avec 11 stations de télévision et représentaient 20 % des DÉC pour les stations de télévision traditionnelle.

Ensemble, les cinq plus importants télédiffuseurs traditionnels représentaient 69 stations et ont déclaré 91 % des revenus en 2018.

Infographie 6.4 Stations de télévision traditionnelle privée détenues par les grands groupes de propriété

2018	Nombre de stations	Revenus des stations de télévision traditionnelle	Part des revenus des stations de télévision traditionnelle privées	Télévision traditionnelle privée			Part d'écoute	
				DÉC	Nouvelles	ÉIN	 marché francophone	 marché anglophone
BCE	31	623 M\$	40 %	243 M\$	166 M\$	17 M\$	0,9 %	14,7 %
CORUS. Shaw)	15	338 M\$	22 %	174 M\$	134 M\$	12 M\$	0,6 %	9,2 %
QUÉBECOR	6	205 M\$	13 %	110 M\$	22 M\$	48 M\$	24,5 %	
ROGERS	12	201 M\$	13 %	62 M\$	23 M\$	7 M\$		3,8 %
groupe vmedia	5	43 M\$	3 %	23 M\$	3 M\$	5 M\$	6 %	
TOTAL	69	1 410 M\$	91 %	612 M\$	347 M\$	89 M\$	32 %	27,7 %

Source : Divulgence publique des déclarations annuelles cumulées des grands groupes de propriété, Numeris

Les DÉC comprennent les dépenses des services traditionnels privés, facultatifs et sur demande. Les catégories « Nouvelles » et « ÉIN » représentent les dépenses en émissions canadiennes et ne comprennent pas les dépenses pour des services sur demande.

Dans ce tableau, la « part des revenus totaux de télévision » est fondée sur le visionnement des télévisions commerciales canadiennes, conformément au tableau 6.4, à l'annexe de ce rapport

iii. Services de télévision facultatifs et sur demande

Infographie 6.5 Aperçu des services de télévision facultatifs² et sur demande

Services facultatifs ²				Services de télévision sur demande			
2018	Langue française	Langue anglaise	Langue tierce	2018	Services de télévision à la carte	Services de vidéo sur demande	Total
Nombre de services ayant produit des rapports	33	127	110	Nombre de services ayant produit des rapports	7	14	21
Revenus	732 M\$	3,2 G\$	92 M\$	Revenus	70,8 M\$	200,2 M\$	271,0 M\$
Revenus moyens par station	22 M\$	25 M\$	0,8 M\$	Croissance des revenus 2017-2018	↓ 28,7 %	↓ 8,0 %	↓ 14,5 %
Croissance des revenus 2017-2018	↓ 4,5 %	↓ 1,7 %	↑ 23,3 %	DÉC	5,2 M\$ (7,3 % des revenus)	14,3 M\$ (7,1 % des revenus)	19,5 M\$ (7,2 % des revenus)
DÉC	444 M\$ (60,6 % des revenus)	1,2 G\$ (38,4 % des revenus)	38 M\$ (40,8 % des revenus)	BAII	19,8 %	11,1 %	13,4 %
Nouvelles	75 M\$ (10,3 % des revenus)	151 M\$ (4,8 % des revenus)	13 M\$ (14,1 % des revenus)				
ÉIN	90 M\$ (12,3 % des revenus)	234 M\$ (7,4 % des revenus)	11 M\$ (11,9 % des revenus)				
BAII	10,0 %	27,1 %	11,5 %				
Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire au Canada (à l'exception du marché de langue française du Québec)	1,2 M	320,6 M	3,0 M				
Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire sur le marché de langue française du Québec	91,6 M	7,0 M	0,4 M				

² Conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, le terme « services facultatifs » englobe maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés, et le terme « services sur demande » englobe maintenant tous les services à la carte et de vidéo sur demande autorisés.

Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris (la moyenne d'heures d'écoute hebdomadaires des services facultatifs ne comprend pas la moyenne d'heures d'écoute des services sur demande)

² Conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, le terme « services facultatifs » englobe maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés, et le terme « services sur demande » englobe maintenant tous les services à la carte et de vidéo sur demande autorisés.

Conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, le terme « services facultatifs » englobe maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés. Les services sur demande comprennent les services à la carte et les services de vidéo sur demande. En 2018, les services facultatifs et sur demande ont affiché une croissance des revenus négative (-2,7 %) par rapport à l'année précédente. Néanmoins, ces services demeurent des entreprises rentables, dont les revenus combinés s'élevaient à 4,2 milliards de dollars et la marge des BAII étaient de 22,9 % en 2018.

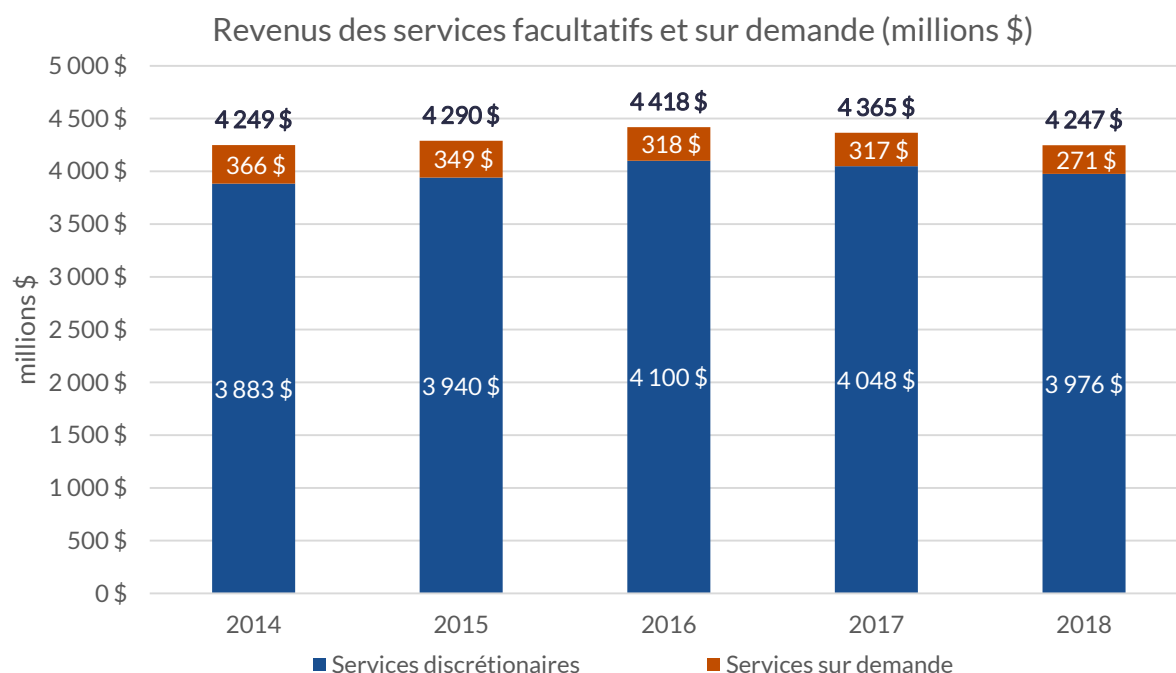
Les revenus des services facultatifs ont totalisé 4 milliards de dollars en 2018. Bien que leur croissance par rapport à l'année précédente ait été négative en 2017 (-1,3 %) et en 2018 (-1,8), leur taux de croissance annuel composé sur cinq ans demeure positif (0,6 %) et ils maintiennent une marge de rentabilité très rentable de 23,6 % (en 2018). Food Network, Sportsnet 360 et Canal D sont des exemples de services facultatifs.

Bien qu'ils ne représentent que 2 % du total des revenus pour les services facultatifs, les revenus pour les services en langue tierce ont connus la plus grande croissance comparativement aux services de langue française et anglaise. De 2014 à 2018, les services facultatifs en langue tierce avaient un taux de croissance annuelle de 3,4 % par année, incluant 23,3 % de 2017 à 2018.

Affichant des revenus de 200 millions de dollars en 2018, les services de vidéo sur demande sont aussi sur une pente descendante. Les revenus ont diminué à un rythme moyen de 6,7 % par année au cours des cinq dernières années. Il y a 14 services de vidéo sur demande, parmi lesquelles on compte, entre autres, Bell Télé sur demande et Illico sur demande.

Les services de vidéo sur demande représentaient les plus faibles revenus dans cette catégorie (71 millions de dollars en 2018). Nombre des sept services ont constaté une diminution de leur croissance des revenus d'abonnement de l'année précédente. Nonobstant le rendement financier des deux dernières années (BAII de 19,6 % en 2017 et de 19,8 % en 2018), il s'agit d'un segment du marché dont la tendance est à un déclin des revenus (-8,6 % par année au cours des cinq dernières années). Shaw Pay-Per-View et Canal Indigo sont des exemples de ces services.

Graphique 6.18 Revenus des services facultatifs et sur demande (millions \$)



Source : Données recueillies par le CRTC

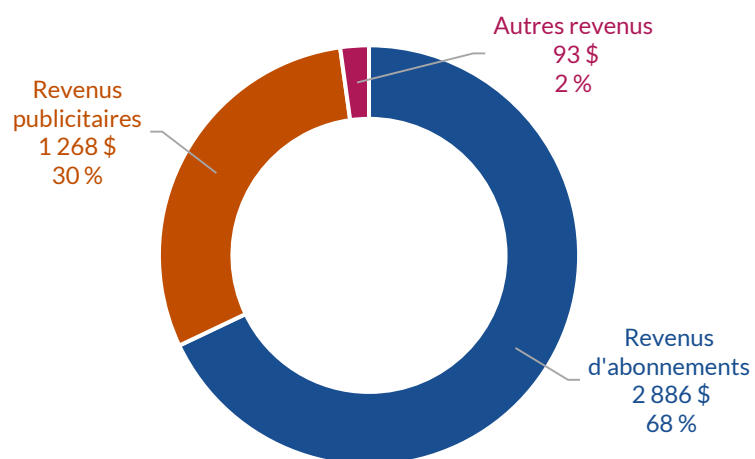
En 2018, les revenus d'abonnement représentaient 68 % des revenus, par rapport à 30 % pour les revenus de publicité. Ces ratios étaient semblables à ceux de 2014. Les revenus d'abonnement proviennent des abonnés terrestres (53 % du total des revenus en 2018) et des abonnés aux services de radiodiffusion directe (15 % du total des revenus). Les revenus de publicité sont divisés en publicités nationales (29 % du total des revenus en 2018) et en publicités locales (1 % du total des revenus en 2018).

De 2014 à 2018, les cotes d'écoute pour les services facultatifs ont diminué de -3,0 % par année, et une forte baisse a été enregistrée à la dernière année (-4,6 %).

Au cours des cinq dernières années, la croissance du revenu d'abonnement et de publicité a été limitée (-0,2 % par année en ce qui concerne le revenu d'abonnement et 0,3 % par année en ce qui concerne le revenu de publicité). Comparativement à l'année précédente, la croissance du revenu d'abonnement et de publicité est négative (-1,9 % en ce qui concerne le revenu d'abonnement et -4,5 % en ce qui concerne le revenu de publicité).

Graphique 6.19 Revenus des services facultatifs et sur demande, par source (millions \$), 2018

Revenus des services facultatifs et sur demande, par source
(millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Composition du marché des services facultatifs et sur demande

En 2018, les deux plus importants radiodiffuseurs, BCE et Corus, ont récolté 59 % du total des revenus des services facultatifs et ont déclaré 47 % des DÉC pour ces services, ainsi que 49 % des cotes d'écoute du marché anglophone.

Même si Rogers arrive en troisième place au classement des revenus des services facultatifs avec 787 millions de dollars en 2018, l'entreprise a déclaré 455 millions de dollars en DÉC, ce qui la classe en deuxième place à cet égard, derrière BCE, qui a déclaré 604 millions de dollars en DÉC et 1 519 millions de dollars en revenus.

Infographie 6.6 Services facultatifs des grands groupes de propriété et de la SRC/CBC

2018	Nombre de services facultatifs	Revenus	Part des revenus des services facultatifs	Services facultatifs			Part d'écoute	
				DÉC	Nouvelles	ÉIN	 FRA : marché francophone	 ANG : marché anglophone
BCE	32	1 519 M\$	38 %	604 M\$	83 M\$	135 M\$	14,7 %	23,3 %
CORUS. Shaw)	44	837 M\$	21 %	186 M\$	2 M\$	97 M\$	9,6 %	25,7 %
 ROGERS	9	787 M\$	20 %	455 M\$	8 M\$	7 M\$		6,7 %
SRC	5	157 M\$	4 %	113 M\$	86 M\$	15 M\$	4,8 %	1,7 %
 QUÉBECOR	7	176 M\$	4 %	143 M\$	27 M\$	10 M\$	13,9 %	
 groupe Vmedia	2	23 M\$	0,6 %	8 M\$			2,1 %	
TOTAL	99	3 500 M\$	87,6 %	1 509 M\$	206 M\$	264 M\$	45,1 %	57,4 %

Source : Divulgence publique des déclarations annuelles cumulées des grands groupes de propriété, relevés statistiques et financiers des services individuels facultatifs et sur demande, Numeris

Les DÉC comprennent les dépenses des services traditionnels privés, facultatifs et sur demande. Les catégories « Nouvelles » et « ÉIN » représentent les dépenses en émissions canadiennes et ne comprennent pas les dépenses pour des services sur demande.

Dans ce tableau, la « part des revenus totaux de télévision » est fondée sur le visionnement des télévisions commerciales canadiennes, conformément au tableau 6.4, à l'annexe de ce rapport

Les statistiques des sommaires financiers des services individuels facultatifs et sur demande n'incluent pas de répartition des DÉC. Par conséquent, les contributions du Groupe V Média pour les nouvelles et les ÉIN ne sont pas divulguées.

En 2018, les quatre plus grands radiodiffuseurs ont récolté 80 % du total des revenus des services sur demande et déclaré 13,3 millions de dollars en DÉC pour 12 des 21 services.

Infographie 6.7 Services sur demande des grands groupes de propriété

2018	Nombre de services sur demande	Revenus	Part des revenus des services sur demande	DÉC
BCE	5	70,2 M\$	26 %	2,8 M\$
CORUS. Shaw)	3	62,7 M\$	23 %	
 ROGERS	2	43,1 M\$	16 %	7,3 M\$
 QUÉBECOR	2	40,9 M\$	15 %	3,2 M\$

Source : Divulgence publique des déclarations annuelles cumulées des grands groupes de propriété, relevés statistiques et financiers des services individuels facultatifs et sur demande

iv. Services vidéo diffusés par Internet au Canada

Les services vidéo diffusés par Internet sont un segment du marché en croissance. En 2018, il a généré des revenus totaux estimés à 4,3 milliards de dollars au Canada. Les services vidéo diffusés par Internet représentent approximativement 63 % du total des revenus télévisuels et à égalité avec les services facultatifs et sur demande.

Les services vidéo diffusés par Internet sont divisés en trois principaux modèles d'entreprise distincts :

Service de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) : modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paye des frais d'abonnement pour accéder à une bibliothèque de contenu. Cette catégorie comprend les services qui diffusent le contenu de leur bibliothèque selon un horaire précis (p. ex. Sportsnet Now) et les services qui permettent à l'utilisateur de choisir ce qu'il veut dans un catalogue de contenu disponible, peu importe l'heure de visionnement (p. ex. Club illico, Crave et Netflix).

Service de vidéo sur demande transactionnelle (VSDT) : modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paye uniquement pour le contenu visionné. Habituellement, le client ne paye pas pour accéder au service. Exemples de ce type de service : iTunes, Microsoft Films et télé, et PlayStation Network.

Service de vidéo sur demande financée par la publicité (VSDFP) : modèle de service sur Internet en vertu duquel un client accède en général gratuitement au contenu, mais est exposé à du contenu publicitaire. YouTube est un exemple de ce type de service.

Infographie 6.8 Aperçu des services vidéo diffusés par Internet

2018	Revenus estimatifs au Canada en 2018	Croissance en 2017-2018	TCAC de 2014 à 2018	Part des revenus estimatifs des services vidéo diffusés par Internet
VSDA	2 523 M\$	54,8 %	41,4 %	58 %
VSDFP	1 310 M\$	41,0 %	58,1 %	30 %
VSDT	494 M\$	9,6 %	9,8 %	11 %
TOTAL	4 328 M\$	43,8 %	38,3 %	100 %

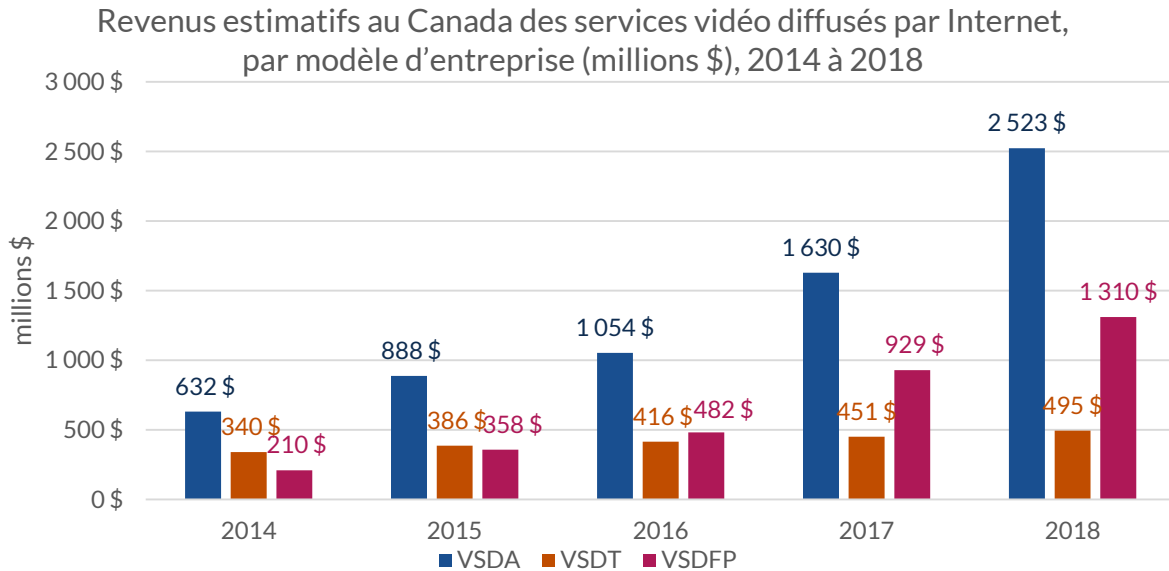
Source : Revenus estimatifs d'Ovum

Toutes les données liées aux services vidéo diffusés par Internet ont été obtenues auprès d'un tiers et devraient être considérées comme des estimations.

Même si le secteur de la télévision traditionnelle a vu ses revenus diminuer de 1,8 % par année de 2014 à 2018, les revenus estimatifs des services vidéo diffusés par Internet au Canada ont crû au rythme moyen de 38,3 % par année pendant la même période.

Les services de VSDA étaient en tête des services vidéo diffusés par Internet en ce qui concerne le total des revenus et la croissance. En 2018, les services de VSDA ont récolté 58 % (ou 2,5 milliards de dollars) du total des revenus estimatifs des services diffusés par Internet et ont affiché une croissance moyenne de 41,4 % par année de 2014 à 2018. Les services de VSDFP et de VSDT sont arrivés en deuxième et troisième place respectivement en ce qui concerne le total des revenus estimatifs et la croissance.

Graphique 6.20 Revenus estimatifs au Canada des services vidéo diffusés par Internet, par modèle d'entreprise (millions \$), 2014 à 2018



Source : Revenus estimatifs d'Ovum

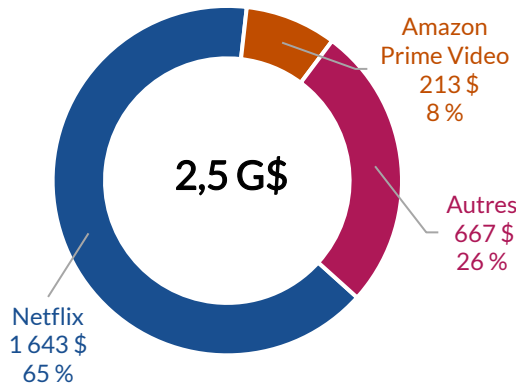
Remarque : les revenus de services de VSDFP pour 2014 ne comprennent pas les « revenus des publicités hors diffusion », qui sont présents dans les revenus des années subséquentes.

Comme pour le système de radiodiffusion traditionnel, quelques services mènent et génèrent la majorité des revenus des services vidéo diffusés par Internet. En 2018, les trois services en tête de file, Netflix, Facebook et iTunes, ont généré des revenus estimatifs de 2,3 milliards de dollars, soit 54 % de tous les revenus des services vidéo diffusés par Internet. Fait saillant, chacun représente un type de service différent.

En 2018, Netflix a touché la plus grande part (65 %) des recettes des services de VSDA, suivie d'Amazon Prime Video (8 %), tandis qu'iTunes récoltait 67 % des recettes des services de VSDT. On estime que 23 % des recettes des services de VSDFP sont allés à Facebook.

Graphique 6.21 Revenus estimatifs au Canada des services de VSDA (millions \$), 2018

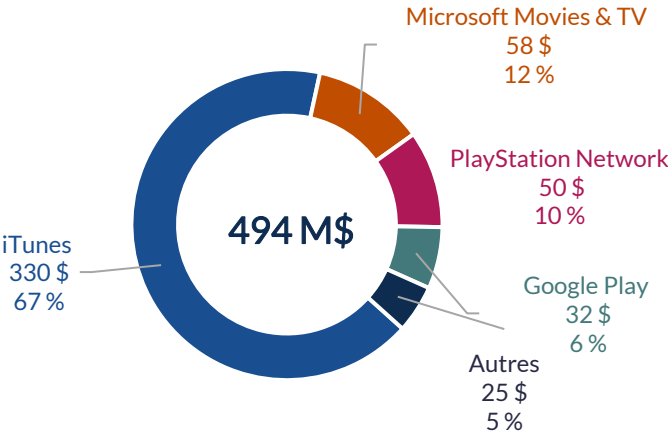
Revenus estimatifs au Canada des services de VSDA (millions \$), 2018



Source : Revenus estimatifs d'Ovum

Graphique 6.22 Revenus estimatifs au Canada des services de VSDT (millions \$), 2018

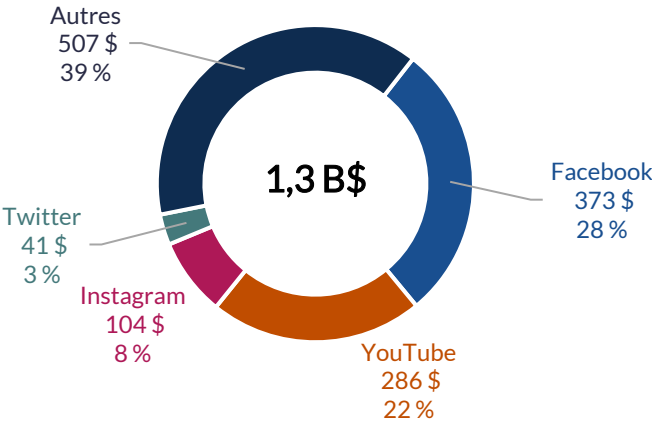
Revenus estimatifs au Canada des services de VSDT (millions \$), 2018



Source : Revenus estimatifs d'Ovum

Graphique 6.23 Revenus estimatifs au Canada des services de VSDFP (millions \$), 2018

Revenus estimés au Canada des VSDFP (millions \$), 2018

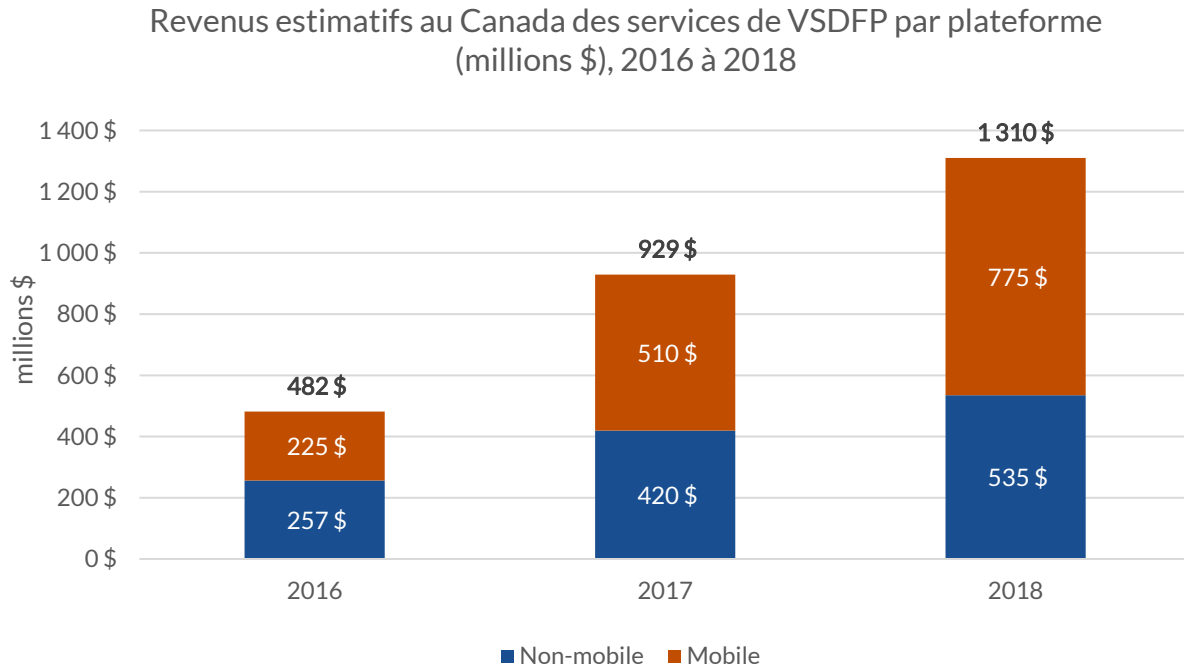


Source : Revenus estimatifs d'Ovum

Les plateformes mobiles génèrent une partie sans cesse croissante des recettes des services de VSDFP. À mesure que l'utilisation des appareils mobiles augmente, les recettes des services de VSDFP provenant des plateformes mobiles augmentent également. Selon les estimations, 59 % des recettes des services de VSDFP proviennent des plateformes mobiles en 2018, alors que cette portion n'était que de 47 % en 2016.

Les revenus de publicité vidéo sur les ordinateurs portatifs et de bureau (377 millions de dollars) représentaient 71 % des revenus tirés de plateformes non-mobiles, tandis que les revenus de publicité télévisée étaient estimés à 158 millions de dollars, soit 29 % des revenus non-mobiles.

Graphique 6.24 Revenus estimatifs au Canada des services de VSDFP par plateforme (millions \$), 2016-2018



Source : Revenus estimatifs d'Ovum

v. Disponibilité des services de télévision et de vidéo

Voici la liste des services de télévision et de vidéo à la disposition des Canadiens. Elle comprend les services canadiens traditionnels, facultatifs et autres ainsi que les services non canadiens approuvés pour distribution au pays.

En 2018, un total de 767 services était autorisé à diffuser au Canada, une augmentation de dix-sept services comparativement à 2017, principalement en raison de la disponibilité de nouveaux services non canadiens. Les services facultatifs et sur demande comptaient pour 39 % des services de télévision, alors que les services traditionnels et autres représentaient 19 %.

Tableau 6.2 Type et nombre de services de télévision et de radio autorisés à diffuser au Canada, par langue de diffusion, 2017 et 2018

Catégorie	Sous-catégorie	Langue française		Langue anglaise		Langue tierce		Toutes les langues	
		2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Stations de télévision traditionnelle canadiennes	SRC/CBC (détenues et exploitées)	13	13	14	14	0	0	27	27
	Commerciales privées	20	20	67	68	6	6	93	94
	Religieuses comprises dans le nombre de stations privées commerciales	0	0	5	6	0	0	5	6
	Autres stations religieuses	0	0	2	1	0	0	2	1
	Éducatives	3	3	4	3	0	0	7	6
Services facultatifs canadiens	Services facultatifs	31	33	131	127	110	110	272	270
	Services de TVC (radiodiffusion directe et par voie terrestre)	0	0	7	7	0	0	7	7
	Services de vidéo sur demande	1	1	14	14	0	0	15	15
Autres services canadiens	Canaux communautaires	4	3	12	12	0	0	16	15
	Chambre des communes (CPAC)	1	1	1	1	0	0	2	2
Services non canadiens	Approuvés pour distribution au Canada	30	32	111	121	162	172	303	325
Total	Total	103	106	363	368	278	288	744	762

Source : Base de données interne du CRTC

Ce tableau montre le type et le nombre de services de télévision et de services vidéo dont la diffusion est autorisée au Canada. Ces types comprennent les services de télévision traditionnelle, divers services facultatifs et sur demande (facultatifs, payants, de vidéo sur demande), les canaux communautaires, la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC) et les services non canadiens dont la distribution est autorisée au Canada.

Les données ne tiennent pas compte des entreprises de distribution de radiocommunication, des stations réémettrices, des services de télévision exemptés et des services facultatifs dont l'autorisation est expirée. Quelques licences de réseau sont également exclues.

Les stations privées commerciales excluent les stations de télévision privées commerciales à caractère religieux. Les canaux communautaires de la télévision traditionnelle et les autres canaux communautaires ont été ventilés. Les services de vidéo sur demande englobent les services approuvés, mais pas nécessairement exploités. La distribution des services non canadiens autorisés est à la discrétion de l'entreprise de distribution de radiodiffusion (EDR). L'annexe 2 de

la politique réglementaire de radiodiffusion [CRTC 2019-2](#) comprend la liste de tous les services de programmation non canadiens approuvés pour distribution au 20 décembre 2018. Les services bilingues sont regroupés sous la rubrique « langue anglaise » (anglais/français et anglais/autochtone). Les autres services canadiens n'englobent pas les canaux communautaires déclarés par les EDR titulaires.

Nombre de services canadiens publics, communautaires, éducatifs et traditionnels privés dont la diffusion est autorisée, par province et langue de diffusion, 2018

Tableau 6.3 Nombre de services canadiens publics, communautaires, éducatifs et traditionnels privés dont la diffusion est autorisée, par province et langue de diffusion, 2018

Province/ territoire	Langue française		Langue anglaise		Langue tierce		Total	
	Publics, communautaires et éducatifs	Trad. privés	Publics, communautaires et éducatifs	Trad. privés	Publics, communautaires et éducatifs	Trad. privés	Publics, communautaires et éducatifs	Trad. privés
Colombie-Britannique	1	0	7	11	0	1	8	12
Alberta	1	0	3	15	0	2	4	17
Saskatchewan	1	0	2	6	0	0	3	6
Manitoba	1	0	3	4	0	0	4	4
Ontario	3	0	5	21	0	2	8	23
Québec	11	20	1	3	0	1	12	24
Nouveau-Brunswick	1	0	2	3	0	0	3	3
Nouvelle-Écosse	S. O.	0	3	4	0	0	3	4
Île-du-Prince-Édouard	S. O.	0	1	0	0	0	1	0
Terre-Neuve-et-Labrador	S. O.	0	1	1	0	0	1	1
Le Nord	S. O.	0	2	0	0	0	2	0
Canada	19	20	30	68	0	6	49	94

Source : Base de données interne du CRTC

Dans l'ensemble du pays, les Canadiens ont accès à 94 stations de télévision traditionnelle privées et à 49 services de télévision publics, communautaires et éducatifs. Le Québec se classe en tête de toutes les provinces pour ce qui est des stations publiques, communautaires et éducatives (12). L'Ontario et le Québec se classent en tête pour ce qui est des stations de télévision traditionnelle privées (23 et 24, respectivement).

Publics, communautaires et éducatifs incluent les services en télédiffusion direct de la SRC/CBC, des services religieux non-commerciaux, des services éducatifs, ainsi que ceux des télévisions communautaires.

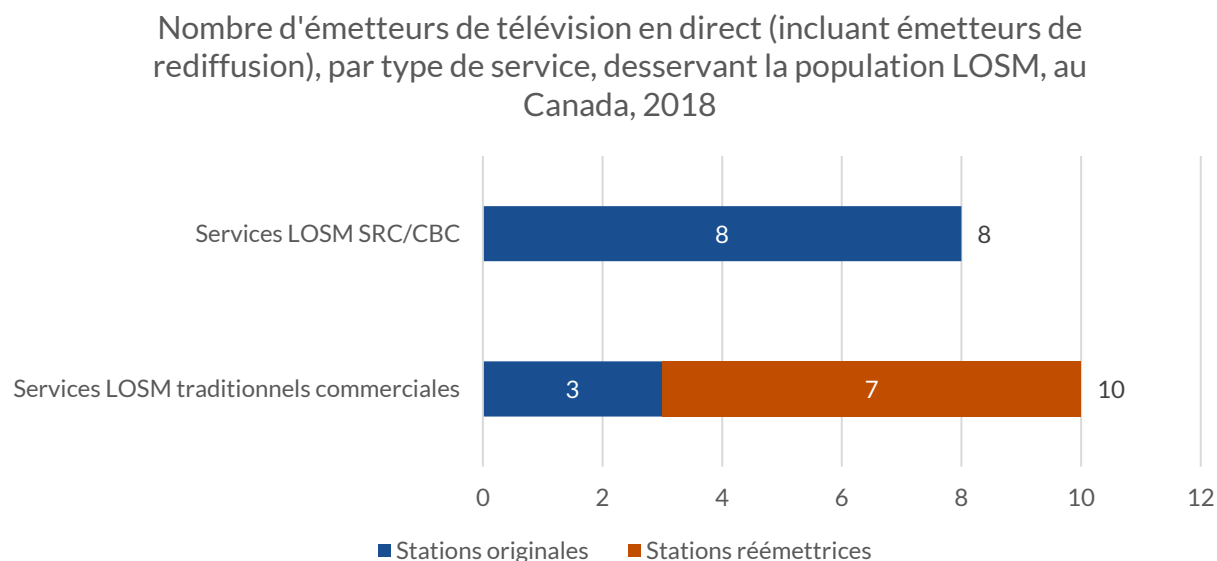
Services de télévision en direct diffusés dans la population de langue officielle en situation minoritaire

Les Canadiens qui vivent dans la population de langue officielle en situation minoritaire³ (LOSM) se trouvent dans les dix provinces et dans les principaux centres urbains des territoires nordiques. Plus de 2,1 millions de Canadiens appartiennent à ce groupement de population, et la moitié (52 %) vivent au Québec. Du reste, 26 % sont en Ontario, mais la plus grande concentration de communautés de langue officielle en situation minoritaire est au Nouveau-Brunswick, où 31 % de la population de la province est considérée comme une population de langue officielle en situation minoritaire.

Des 143 services en direct d'origine exploités au Canada, 11 détiennent une licence d'exploitation en Français dans les provinces/territoires autre que le Québec ou en Anglais au Québec. En comptant les stations réémettrices, le nombre de sources de télédiffusion disponibles s'élève à 375 et le nombre de sources de télédiffusion desservant la population LOSM au Canada dans leur langue première officielle parlé à la maison (dorénavant, desservant la population LOSM) s'établit à 18.

La SRC/CBC exploite 8 services, soit 44 % de toutes les stations de télévision et de toutes les stations réémettrices desservant la population LOSM. La SRC/CBC est le seul télédiffuseur en direct à exploiter une source de télédiffusion desservant la population LOSM en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Bien qu'elle partage la couverture des provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick avec des services commerciaux privés, il n'y a aucune source de télévision desservant la population LOSM dans les autres provinces de l'Atlantique.

Graphique 6.25 Nombre d'émetteurs de télévision en direct (incluant émetteurs de rediffusion), par type de service, desservant la population LOSM, au Canada, 2018



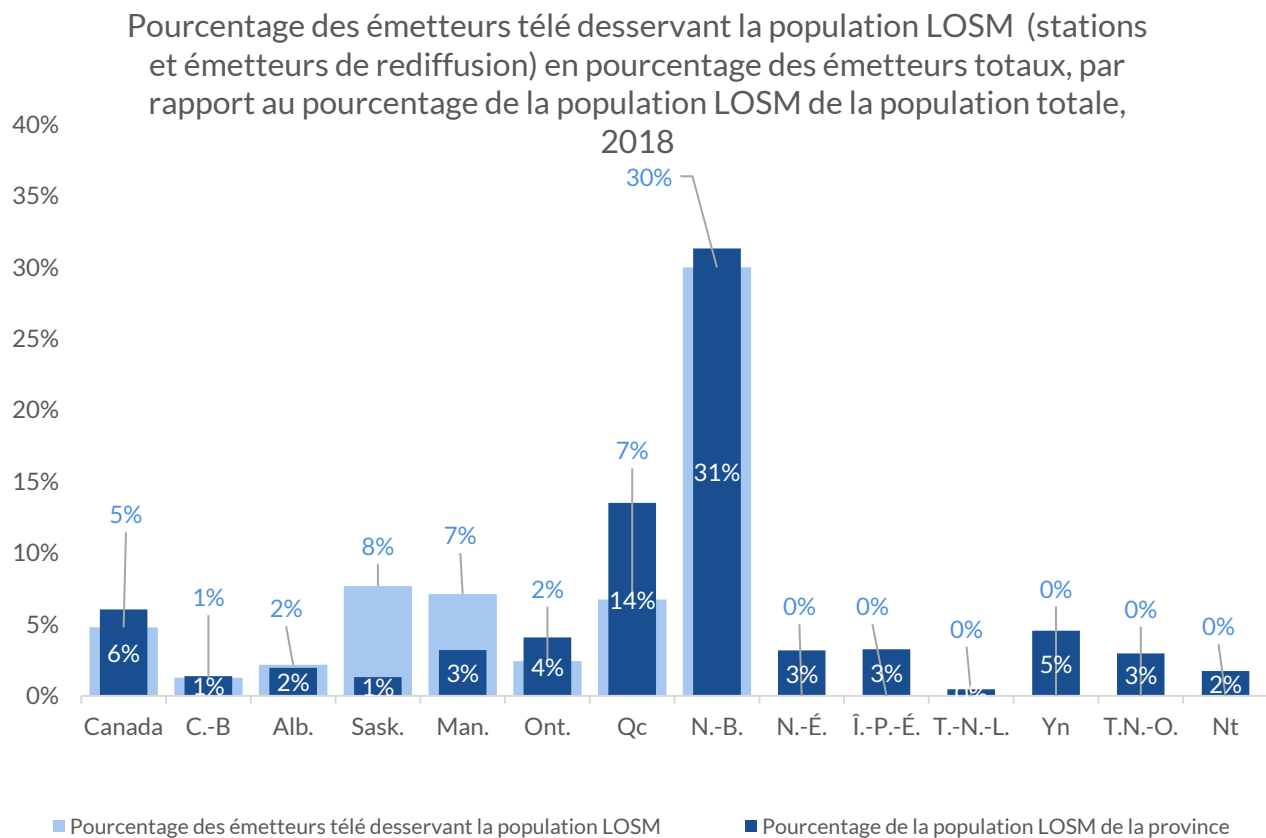
Source : Base de données interne du CRTC

³ La population LOSM du Québec comprend toutes les personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée et la moitié dont le français et l'anglais sont les premières langues officielles parlées. La population LOSM dans l'ensemble du pays et dans chaque province et territoire, sauf le Québec, comprend les personnes dont le français est la première langue officielle parlée et la moitié dont le français et l'anglais sont les premières langues officielles parlées.

Les stations commerciales privées desservant la population LOSM (10 services) sont exclusivement au Québec (5) et au Nouveau-Brunswick (5). Toutes les stations exploitées au Québec sont basées dans les centres urbains de Montréal, de Québec et de Sherbrooke, alors que les stations exploitées au Nouveau-Brunswick se trouvent dans le nord-ouest de la province (Edmundston, Saint-Quentin et Kedgwick) avec l'exception de l'émetteur de Tracadie, situé dans le nord-est de la province.

Bien que 3 % de la population des territoires du Nord soit considérée comme faisant partie de la population LOSM, il n'y avait aucun service de télévision en direct francophone au moment de la compilation du présent rapport.

Graphique 6.26 Pourcentage des émetteurs télé desservant la population LOSM (stations et émetteurs de rediffusion) en pourcentage des émetteurs totaux, par rapport au pourcentage de la population LOSM de la population totale, 2018



Source : Base de données interne du CRTC, Statistique Canada

Le graphique 6.25 montre la présence de services de télévision desservant la population LOSM sous forme de pourcentage du nombre total de services de télévision disponibles dans chaque province et territoire, ainsi que la population de langue officielle en situation minoritaire dans chaque province et territoire sous forme de pourcentage de la population totale.

Dans l'ensemble du Canada, 6 % de la population est considérée comme une population LOSM, alors que 5 % des stations de télévision et des stations réémettrices au pays desservent la population LOSM. Cela ne signifie pas que 5/6 de la population de langue officielle en situation minoritaire a accès à un service de télévision

dans sa première langue officielle, car les membres de cette population pourraient habiter à l'extérieur des zones de dessertes des services en question.

Par exemple, la province du Québec a un pourcentage beaucoup plus élevé de population de langue officielle en situation minoritaire par rapport au pourcentage de stations dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Au Nouveau-Brunswick, le pourcentage de population de langue officielle en situation minoritaire est semblable au pourcentage de stations de télévision desservant les LOSM. Dans les territoires et au Canada atlantique, la population LOSM n'est pas desservit par les services télé en direct. Les services de télévision LOSM en direct des provinces de l'Ouest sont offerts par un seul télédiffuseur : la SRC/CBC.

Les services susmentionnés sont accessibles aux Canadiens au moyen de la télédiffusion en direct traditionnelle. Différents types de services de télévision et de vidéo (autres que ceux mentionnés) sont aussi accessibles aux Canadiens, peu importe la situation géographique de ces derniers. Ceux-ci comprennent les services offerts par des services de câblodistribution, de télévision sur protocole Internet, de télévision réseau, satellites de radiodiffusion directe et vidéo diffusés par Internet. Enfin, des services exemptés peuvent offrir des services aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, potentiellement dans la langue de leur choix.

vi. Méthodologie

Données recueillies par le CRTC

Les données (statistiques et historiques) recueillies par le CRTC proviennent des déclarations annuelles déposées par les stations de télévision traditionnelle et les services facultatifs et sur demande pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018.

Les revenus de SRC/CBC comprennent les crédits parlementaires pour la télévision traditionnelle.

Les déclarations annuelles pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018 devaient être soumises au Conseil au plus tard le 30 novembre 2018. Les données reçues après la date de compilation ne sont pas reflétées dans le présent rapport. Les données déclarées pour les années précédentes ont été mises à jour pour tenir compte de renseignements nouveaux ou modifiés reçus par le Conseil après la date de publication des rapports des années précédentes du 31 août.

Conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, le terme « services facultatifs » englobe maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés, et le terme « services sur demande » englobe maintenant tous les services à la carte et de vidéo sur demande autorisés.

Observateur des technologies média (OTM)

L'OTM mesure l'adoption et l'utilisation des technologies média par les Canadiens à deux moments différents pour surveiller les changements relatifs à la pénétration et à l'utilisation des médias au cours de l'année. Des entrevues téléphoniques sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif régional de Canadiens qui ont un service téléphonique filaire et ceux qui comptent exclusivement sur un service téléphonique mobile. Le sondage d'automne a été réalisé auprès de 8 000 Canadiens adultes (4 000 anglophones et 4 000 francophones). Parmi ces 8 000 répondants, 2 976 ont également répondu à un sondage en ligne présenté à l'automne. Un échantillon indépendant de 4 000 Canadiens (2 000 anglophones et 2 000 francophones) répondent au sondage au printemps.

www.mtm-otm.ca

Le *Rapport de surveillance des communications* utilise les données recueillies du sondage d'automne, sauf indication contraire.

Ovum

Services de VSDA

Les revenus des services par abonnement sont estimés en fonction des données accessibles au public sur le nombre d'abonnés et les tarifs de services, notamment les déclarations annuelles des entreprises et les articles de presse. Ces données sont alors utilisées pour estimer un revenu d'abonnement mensuel moyen par abonné en tenant compte de tous les forfaits offerts par un fournisseur donné et distribués entre le nombre estimé d'abonnés. Le revenu d'abonnement mensuel estimatif moyen par abonné est ensuite multiplié par le nombre estimé d'abonnés.

Services de VSDT

Les revenus de services transactionnels (VSDT) sont estimés en fonction des données accessibles au public, comme les déclarations annuelles des entreprises, en plus des autres revenus des médias du pays, comme les revenus des services de vidéos domestiques et de la télévision payante. Ces estimations sont précisées davantage en utilisant des données sur les abonnements de services vidéo en ligne dans le marché comme point de référence.

Dans certains cas où les renseignements ne sont pas disponibles, Ovum a fondé ses estimations sur la part du marché et les revenus du fournisseur de services dans un pays semblable à celui faisant l'objet de l'analyse.

Services de VSDFP

Les revenus des services axés sur la publicité sont estimés en fonction des données accessibles au public et lorsque nécessaire sur des modèles quantitatifs (basés sur les connaissances des analystes et des hypothèses) sur le chargement et le prix des publicités ainsi que les parts de marchés. Celles-ci sont appliquées aux prévisions de trafic vidéo et de publicités numériques pour générer les revenus estimatifs. Ces estimations sont précisées davantage en fonction du rendement de chaque entité dans d'autres segments de marché vidéo.

Les revenus des VSDFP se définissent comme des revenus générés par la vente de publicité à l'intérieur de la diffusion (publicité avant la diffusion, pendant la diffusion, après la diffusion et à l'intérieur du lecteur vidéo) et hors diffusion (c'est-à-dire les annonces vidéo lues indépendamment du contenu vidéo, telles que les formats d'annonces vidéo dans la page web et dans le flux des médias sociaux) sur Internet. Ces revenus proviennent des dépenses des annonceurs.

Numeris

Les données concernant les cotes d'écoute sont importantes, non seulement pour les intervenants de l'industrie qui utilisent les données pour aider à vendre du temps d'antenne aux annonceurs, mais aussi pour le CRTC qui utilise les données pour évaluer l'efficacité de ses politiques en analysant la portée de la programmation dans l'ensemble du pays et dans divers groupes démographiques.

Sauf indication contraire, les données sur les cotes d'écoute qui sont fournies par Numeris ont été recueillies à l'aide d'audimètres portatifs.

Les données de Numeris présentées par marché linguistique divisent le Canada en deux segments : 1) tout le Canada, sauf les répondants francophones au Québec; 2) seulement les répondants francophones au Québec.

Les saisons de télévision utilisées par Numeris sont les suivantes :

- Du 26 août 2013 au 31 août 2014 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 1^{er} septembre 2014 au 30 août 2015 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 31 août 2015 au 28 août 2016 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 29 août 2016 au 27 août 2017 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 28 août 2017 au 26 août 2018 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h).

Tableau 6.4 Total d'heures d'écoute (millions) par marché

	Canada (excluant le marché francophone du Québec)	Marché francophone du Québec
2015-2016 Traditionnel	216	111
2015-2016 Facultatif	363,1	109
2015-2016 Total	579,1	219,9
2016-2017 Traditionnel	198	106,5
2016-2017 Facultatif	336,7	105,3
2016-2017 Total	534,7	211,9
2017-2018 Traditionnel	192,7	101,7
2017-2018 Facultatif	323,4	98,8
2017-2018 Total	516,1	200,5

Source : Numeris

Ce tableau représente le total d'heures d'écoute par marché. Le total d'heures d'écoute a été basé sur l'écoute des stations traditionnelles de tous les Canadiens (incluant les stations ethniques) et les services facultatifs canadiens excluant les services sur demande (vidéo sur demande et de télévision à la carte).

Population de langue officielle en situation minoritaire

Aux fins du présent rapport, la population de langue officielle en situation minoritaire correspond aux données utilisées dans le Recensement de 2016 et y est définie comme suit : « La minorité de langue officielle du Québec se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. La minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire hors Québec est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. »

Émetteurs desservant la population de langue officielle en situation minoritaire

Un émetteur de télévision desservant la population de langue officielle en situation minoritaire est défini comme un émetteur de télévision en direct (émetteurs de stations et de rediffusions) détenant une licence d'exploitation en anglais au Québec et en français dans les provinces et territoires autres que le Québec.

Définitions

Dépenses en émissions canadiennes (DÉC) fait référence aux dépenses servant à créer des émissions canadiennes

Émissions d'intérêt national (ÉIN), telles que définies par le CRTC, englobent les émissions dramatiques et comiques, les documentaires de longue durée et les émissions canadiennes de remise de prix spécifiques qui rendent hommage à des créateurs et artistes canadiens. Pour les radiodiffuseurs de langue française, les ÉIN englobent aussi les vidéoclips et les émissions de variétés :

- documentaires de longue durée (catégorie 2b);
- émissions dramatiques et comiques (catégorie 7);
- émissions de musique, danse et variétés de langue française (catégories 8 et 9);
- émissions de remise de prix de langue anglaise (sous-catégorie de la catégorie 11).

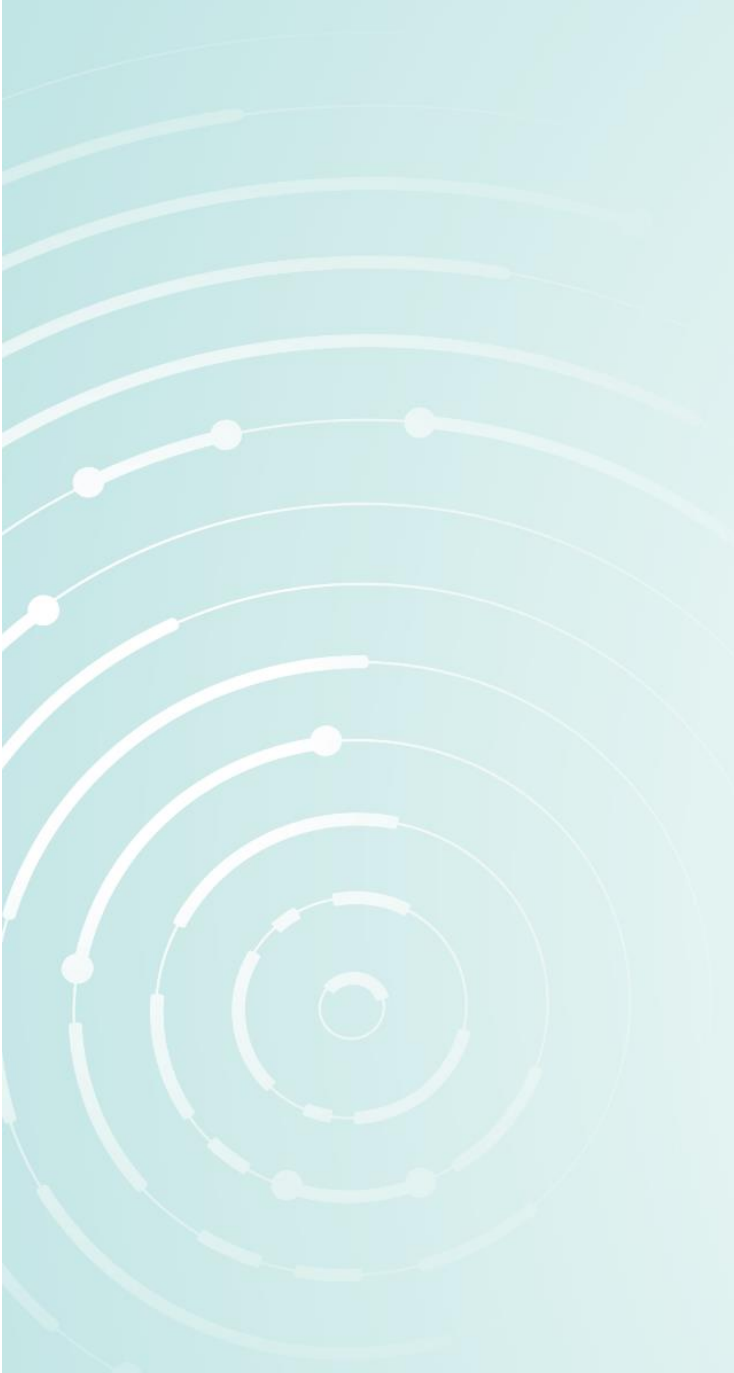
Le terme « **services facultatifs** » englobe maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés, conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86.

Le terme « **services sur demande** » englobe maintenant tous les services à la carte et de vidéo sur demande autorisés, conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86.

Service de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) fait référence à un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paye des frais d'abonnement pour accéder à une bibliothèque de contenu. Cette catégorie comprend les services qui diffusent le contenu de leur bibliothèque selon un horaire précis (p. ex. Sportsnet Now) et les services qui permettent à l'utilisateur de choisir ce qu'il veut dans un catalogue de contenu disponible, peu importe l'heure de visionnement (p. ex. Club illico, Crave et Netflix). Toutes les données liées aux services vidéo diffusés par Internet ont été obtenues auprès d'un tiers et devraient être considérées comme des estimations.

Service de vidéo sur demande financée par la publicité (VSDFP) fait référence à un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client accède en général gratuitement au contenu, mais est exposé à du contenu publicitaire. YouTube est un exemple de ce type de service. Toutes les données liées aux services vidéo diffusés par Internet ont été obtenues auprès d'un tiers et devraient être considérées comme des estimations.

Service de vidéo sur demande transactionnelle (VSDT) fait référence à un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paye uniquement pour le contenu visionné. Habituellement, le client ne paye pas pour accéder au service. Exemples de ce type de service : iTunes, Microsoft Films et télé, et PlayStation Network. Toutes les données liées aux services vidéo diffusés par Internet ont été obtenues auprès d'un tiers et devraient être considérées comme des estimations.



Rapport de surveillance des communications **2019**

Secteur de la distribution
de radiodiffusion

Secteur de la distribution de radiodiffusion

Les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) offrent aux Canadiens des services de télévision par abonnement. Les EDR distribuent les stations de télévision traditionnelle ainsi que des services facultatifs et sur demande. La section du présent rapport consacrée à la distribution de la radiodiffusion porte sur trois types d'EDR : les entreprises de câblodistributions, les fournisseurs de services de télévision sur protocole Internet (IPTV) et les fournisseurs de services satellites de radiodiffusion directe. IPTV fait référence aux services comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV, mais exclut les services Internet tels que Netflix, Crave et le Club Illico.

Infographie 7.1 Faits saillants sur le secteur canadien des EDR

	2018	Croissance 2017-2018
Abonnés des EDR	10,8 M	↓ 0,9 %
Revenus des EDR	8,4 G\$	↓ 2,0 %
Marges BAIIDA des EDR	15,3 %	s.o.
Total des contributions des EDR à la programmation canadienne	422 M\$	1,2 %
Total des paiements d'affiliation déclarés par les EDR	3,6 G\$	1,2 %
Total des paiements d'affiliation aux services canadiens	3,1 G\$	1,0 %
Pourcentage des ménages abonnés aux services d'EDR	72,5 %	Par rapport à 73,7 % en 2017

Source : Données recueillies par le CRTC

Les paiements d'affiliation renvoient à la rémunération que les fournisseurs de services de programmation facultatifs et sur demande (canadiens et non canadiens) reçoivent des EDR qui distribuent leurs services.

En 2018, les revenus des EDR¹ s'élevaient à 8,4 milliards de dollars et représentaient près de la moitié du total des revenus de radiodiffusion. Même si les revenus des EDR en 2018 ont baissé de 2 % par rapport en 2017, les EDR ont déclaré une marge combinée du bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA) de 15,3 % en 2018. Elles ont également investi plus de 422 millions de dollars dans la création et la production de programmation canadienne, en plus de 3,1 milliards de dollars en paiements d'affiliation aux services de télévision canadiens pour la diffusion de la programmation auprès de 11 millions d'abonnés ou presque, soit 72,5 % des ménages canadiens.

¹ Les revenus des EDR font référence aux revenus générés par les services de base et facultatifs, mais excluent les revenus des services diffusés par Internet, comme Netflix et les revenus des services de télécommunication tels que l'accès à Internet et la téléphonie; ils incluent toutefois les services IPTV, comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV.

i. Revenus et rendement financier

Infographie 7.2 Aperçu des revenus et rendement financier

2018	Revenus	Croissance des revenus 2017-2018	Abonnés	Croissance du nombre d'abonnés 2017-2018	Revenus moyens par abonné	Marge BAIIDA
Câble	4 478 M\$	↓ 3,4 %	6,1 M	↓ 2,8 %	60,60 \$ /mois	15,0 %
IPTV	2 075 M\$	4,5 %	2,8 M	7,8 %	63,91 \$ /mois	5,0 %
SRD	1 860 M\$	↓ 5,0 %	1,9 M	↓ 5,8 %	77,97 \$ /mois	27,4 %
TOTAL	8 414 M\$	↓ 2,0 %	10,8 M	↓ 0,9 %	64,60 \$ /mois	15,3 %

Source : Données recueillies par le CRTC

Satellite de radiodiffusion directe (SRD) fait référence aux fournisseurs de services satellites, alors qu'IPTV renvoie à la télévision sur protocole Internet, comme Bell Télé Fibe ou Optik TV, mais exclut les services diffusés par Internet comme Netflix et les revenus des services de télécommunication tels que l'accès à Internet et la téléphonie.

Les revenus mensuels par abonné (RMPU) sont calculés en divisant les revenus annuels des EDR pour les services de base et facultatifs par le nombre moyen d'abonnements pendant l'année. Le résultat est ensuite divisé par 12 pour obtenir un montant mensuel. Le nombre moyen d'abonnés est déterminé en divisant par deux la somme du nombre d'abonnés au début et à la fin de l'année.

La marge BAIIDA est un indicateur utilisé pour mesurer le rendement financier : elle représente le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement, et elle est exprimée en pourcentage du total des revenus.

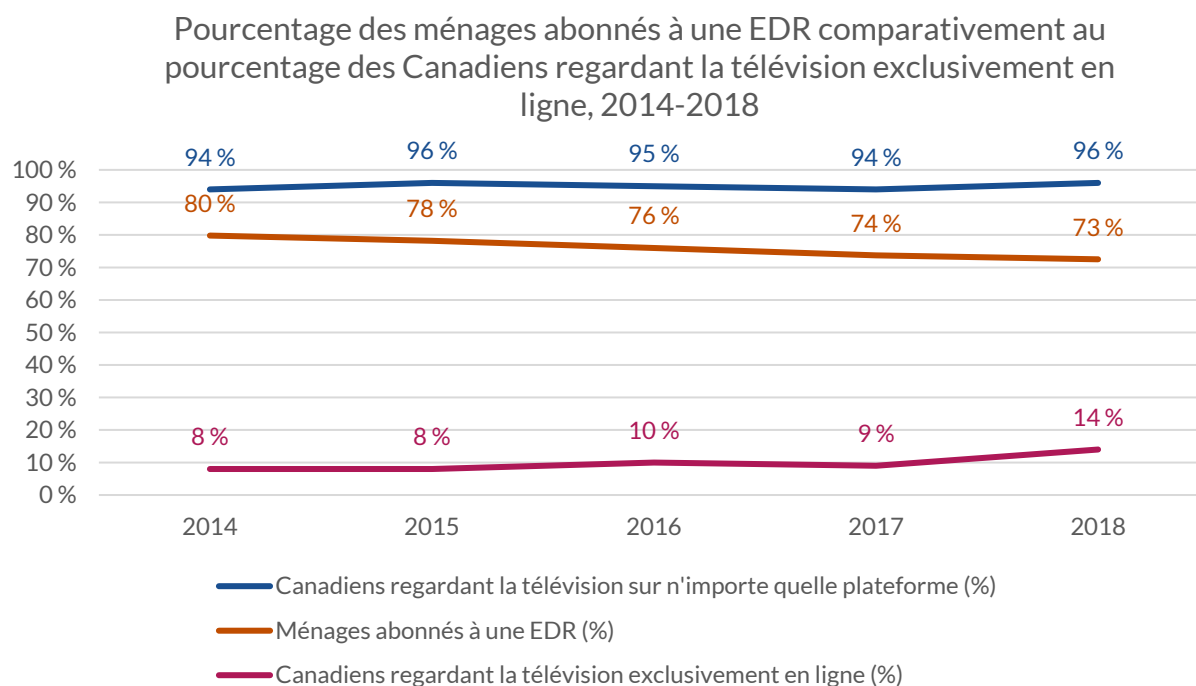
Les 8 414 millions de dollars de revenus des câblodistributeurs et des fournisseurs canadiens de services IPTV et satellites susmentionnés représentaient, en 2018, une baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. Il s'agissait d'une quatrième année consécutive de revenus à la baisse. Les revenus des EDR ont affiché une baisse de leur taux de croissance annuel composé moyen sur cinq ans : les revenus ont baissé de 1,5 % en moyenne entre 2014 et 2018.

Les revenus pour les services IPTV ont maintenu leur tendance à la hausse et se sont élevés à 2 075 millions de dollars en 2018. Ils étaient supérieurs aux revenus de SRD pour une deuxième année consécutive, et pour une deuxième fois ont affiché une marge BAIIDA positive (5,0 %). Les services de radiodiffusion directe quant à eux demeurent les plus rentables des trois catégories de service, enregistrant une marge BAIIDA de 27,4 %. Ces services ont également généré un revenu mensuel moyen par abonné plus important (77,97 \$/mois) que l'autre service, dépassant les services de câble et IPTV de plus de 14 \$/mois et de 17 \$/mois.

Pénétration des services

En 2018, 96 % des Canadiens regardaient la télévision sur n'importe quelle plateforme. Dans l'ensemble du pays, 72,5 % des ménages canadiens se sont abonnés aux services par câble, IPTV et SRD. De 2014 à 2018, la pénétration des EDR a diminué, les ménages canadiens ayant recours à leurs services passant de 79,8 à 72,5 %, mais le pourcentage des Canadiens qui indiquent regarder la télévision exclusivement en ligne est passé de 8 à 14 % au cours de la même période.

Graphique 7.1 Pourcentage des ménages abonnés à une EDR comparativement au pourcentage des Canadiens regardant la télévision exclusivement en ligne, 2014-2018



Source : Données recueillies par le CRTC; Observateur des technologies média, 2014-2018 (répondants : Canadiens âgés de 18 ans et plus); données du Recensement de Statistique Canada

« Regarder la télévision exclusivement en ligne » correspond aux personnes qui ne regardent pas la télévision en direct à la maison, mais qui choisissent plutôt de regarder la télévision exclusivement en ligne au moyen de divers services et sites Web de diffusion en continu. Un faible pourcentage de ces personnes peuvent encore avoir un abonnement à la télévision traditionnelle payante ou recevoir des signaux de radiodiffusion en direct, mais elles ne les utilisent pas et choisissent plutôt les services en ligne que de regarder la télévision.

« Regarder la télévision sur n'importe quelle plateforme » désigne toute forme d'audience télévisuelle, quel que soit le moyen de télévision choisi. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, la télévision souscrite par les EDR, la télévision conventionnelle privée et les services de télévision sur Internet. Le contenu peut être visionné sur n'importe quelle plateforme comme les tablettes, les téléphones cellulaires, la télévision connectée à Internet ou tout autre appareil.

Les tarifs d'abonnement des ménages sont obtenus en divisant le nombre d'abonnements aux EDR à la fin de la période annuelle par le nombre de ménages au Canada.

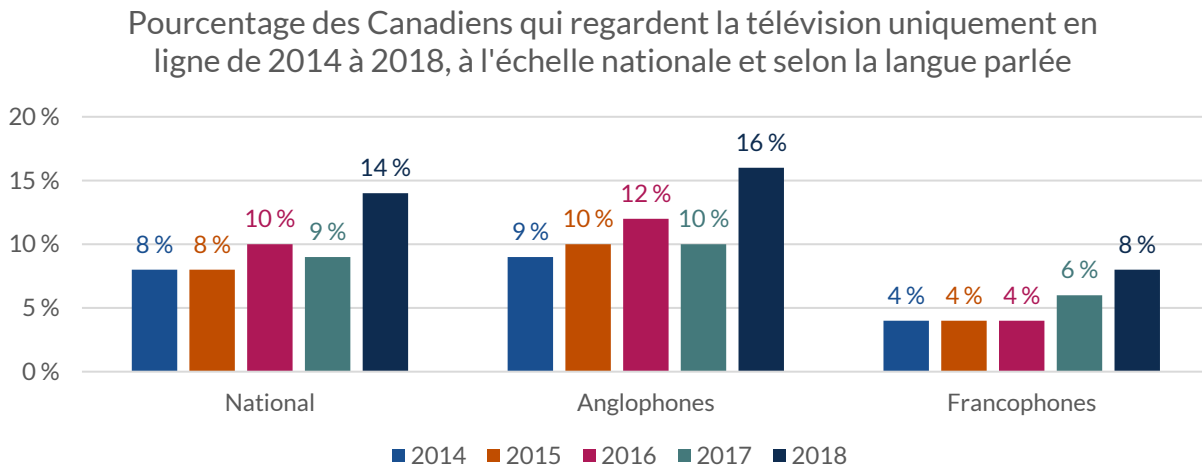
Selon l'Observateur des technologies médias (OTM), les Canadiens, en 2018, ont affirmé à 96 % avoir regardé la télévision sous une forme ou une autre (câble traditionnel, SRD, en ligne, autre). Parmi ces Canadiens, 37 % affirment avoir un abonnement à un service de câble, 16 % affirment avoir un abonnement à un service par SRD, et 20 % affirment avoir un abonnement à un service de fibres optiques.

Même si 64 % des Canadiens regardaient du contenu télévisuel en ligne, seulement 14 % d'entre eux regardaient la télévision exclusivement en ligne. La plupart des Canadiens regardant la télévision exclusivement en ligne étaient anglophones et appartenaient généralement au groupe d'âge des 18 à 34 ans.

En 2018, 16 % des anglophones et 8 % des francophones ont regardé du contenu télévisuel exclusivement en ligne. Les jeunes Canadiens étaient plus susceptibles de regarder la télévision exclusivement en ligne que les plus âgés : 30 % des Canadiens âgés de 18 à 34 ans affirmaient ne regarder que la télévision en ligne, par rapport à seulement 15 % des 35 à 49 ans, 6 % des 50 à 65 ans et 2 % des plus de 65 ans.

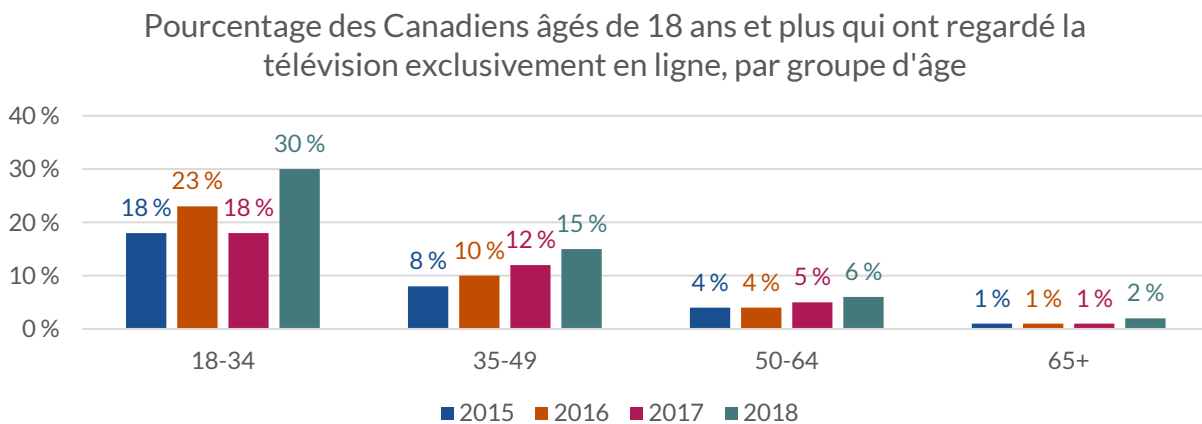
L'importante augmentation de 2017 à 2018 du pourcentage des Canadiens qui indiquent regarder la télévision exclusivement en ligne serait attribuable en partie au changement de méthodologie d'OTM : depuis l'automne 2018, OTM a commencé à utiliser les données du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Graphique 7.2 Pourcentage des Canadiens âgés de 18 ans et plus qui ont regardé la télévision exclusivement en ligne de 2014 à 2018, à l'échelle nationale et selon la langue parlée



Source : OTM, 2014-2018 (répondants : Canadiens âgés de 18 ans et plus)

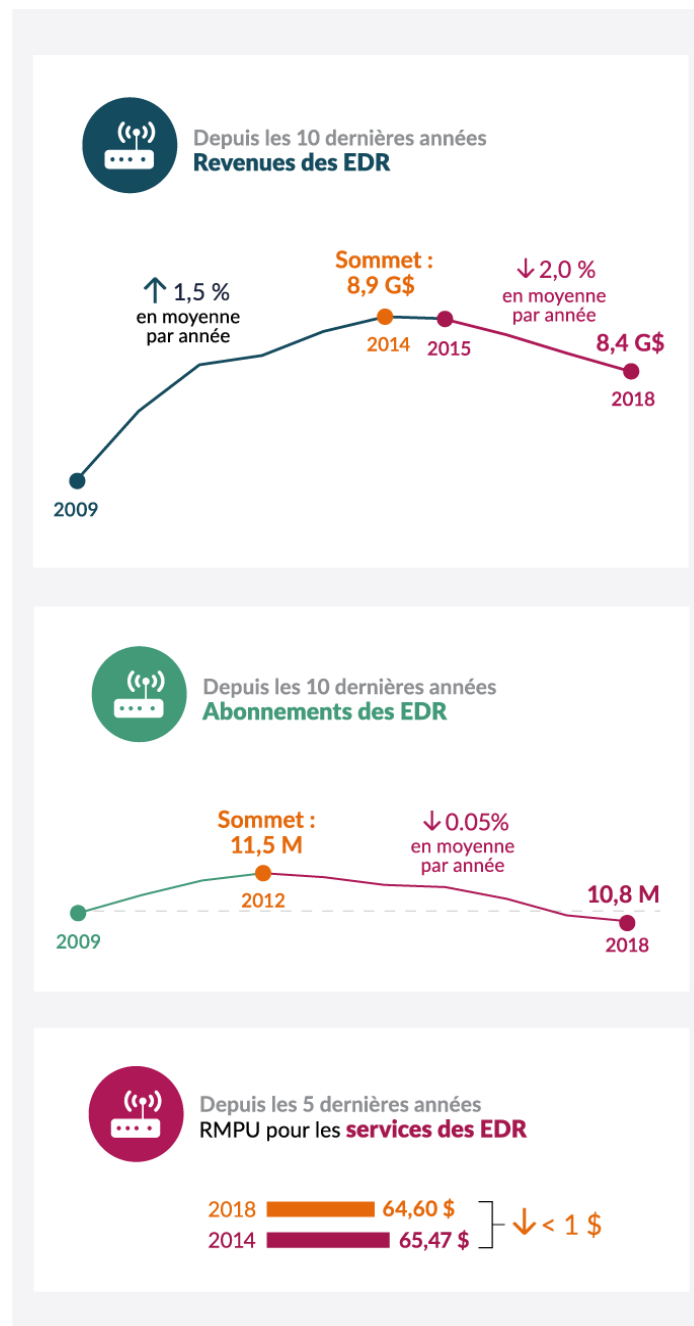
Graphique 7.3 Pourcentage des Canadiens âgés de 18 ans et plus qui ont regardé la télévision exclusivement en ligne, par groupe d'âge



Source : OTM, 2014-2018 (répondants : Canadiens âgés de 18 ans et plus)

ii. EDR depuis les dix dernières années

Infographie 7.3 Aperçu du secteur des EDR sur une décennie

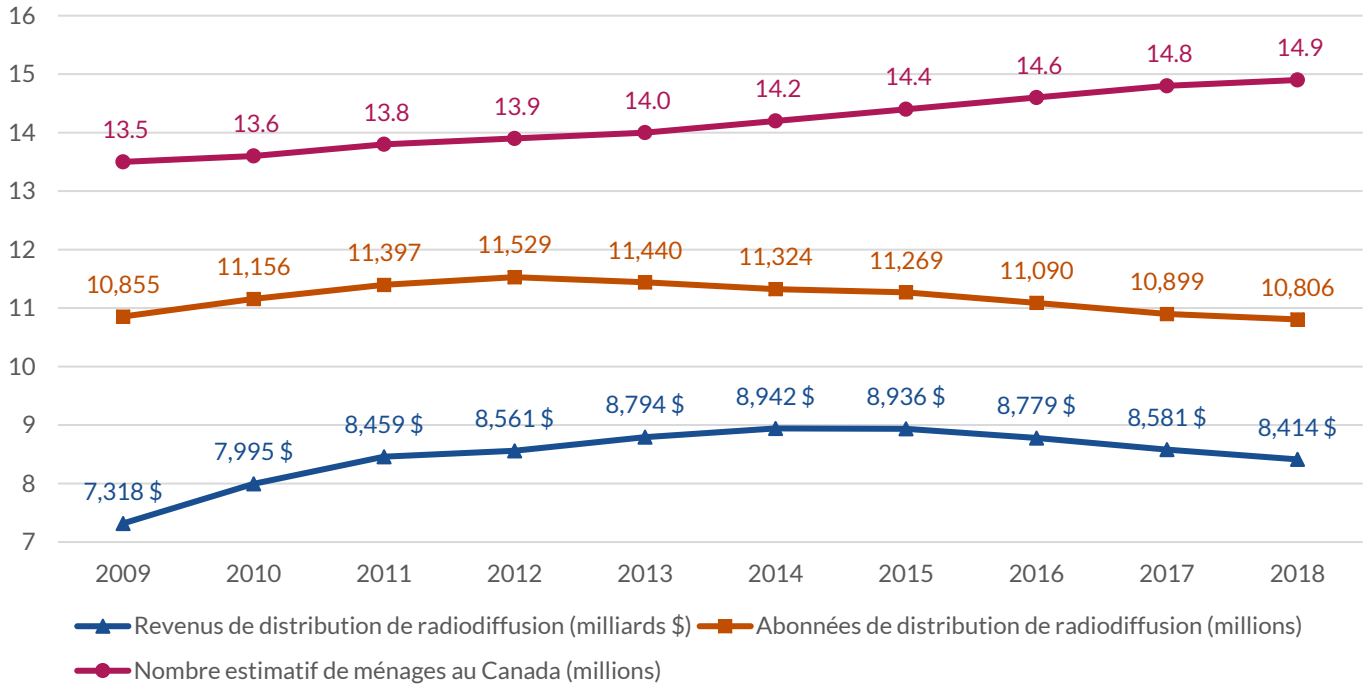


Source : Données recueillies par le CRTC

Un examen de dix années d'évolution du nombre de ménages au Canada, de revenus des EDR et d'abonnements des EDR indique que malgré une hausse constante du nombre de ménages, le montant des revenus et le nombre d'abonnés n'ont pas suivi cette tendance : le nombre d'abonnés aux services d'EDR a diminué depuis 2013 et les revenus sont à la baisse depuis 2015.

Graphique 7.4 Évolution des revenus de distribution de radiodiffusion (milliards \$) et du nombre d'abonnements (millions) par rapport au nombre de ménages au Canada, de 2009 à 2018

Évolution des revenus de distribution de radiodiffusion (milliards \$) et du nombre d'abonnements (millions) par rapport au nombre de ménages au Canada, de 2009 à 2018



Source : Données recueillies par le CRTC, données de recensement de Statistique Canada.

Malgré le fait qu'ils soient à la baisse depuis 2015, les revenus des EDR affichent une croissance annuelle positive de 1,6 % en moyenne par année depuis les dix dernières années. Le nombre d'abonnements est à la baisse depuis 2013 (baisse annuelle de 0,05 % sur dix ans) et en 2018, le nombre total d'abonnements des EDR était plus bas qu'en 2009.

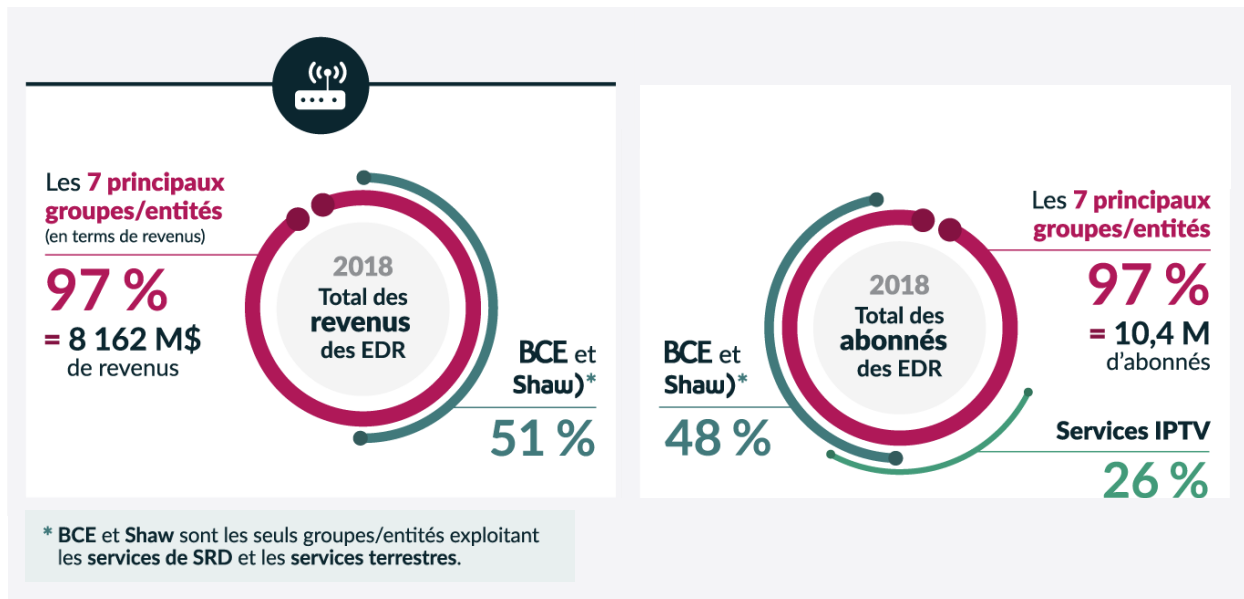
De 2009 à 2013, les revenus des EDR ont augmenté annuellement en moyenne de 4,7 %, alors que le nombre d'abonnements a augmenté annuellement en moyenne de 1,3 %. Cependant, au cours des cinq années suivantes, les revenus et le nombre d'abonnements ont diminué en moyenne de 1,5 % et de 1,2 % respectivement.

Le RMPU pour l'ensemble des services est en légère baisse depuis cinq ans, passant de 65,47 \$ en 2014 à 64,60 \$ en 2018. Au cours de cette période, le RMPU du câble et celui de l'IPTV ont diminué (de 60,98 \$ à 60,60 \$ pour le câble; de 67,24 \$ à 63,91 \$ pour l'IPTV), alors que le revenu moyen par client du SRD a augmenté (de 76,63 \$ à 77,97 \$).

Voir les données ouvertes du *Rapport de surveillance des communications* pour la tendance sur dix ans des revenus et du nombre d'abonnements par technologie et pour d'autres données. Voir également la section [Services de communication dans les ménages canadiens : Abonnements et dépenses](#) du *Rapport de surveillance des communications* pour obtenir plus de renseignements sur les dépenses des ménages canadiens en services de communication.

iii. Caractéristiques de l'industrie

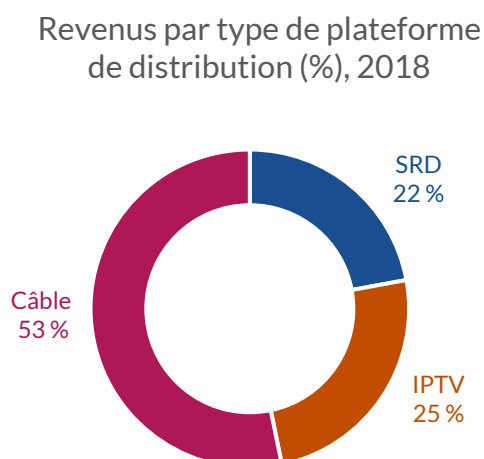
Infographie 7.4 Aperçu des caractéristiques de l'industrie



Source : Données recueillies par le CRTC; divulgation publique des déclarations annuelles cumulées des grands groupes de propriété

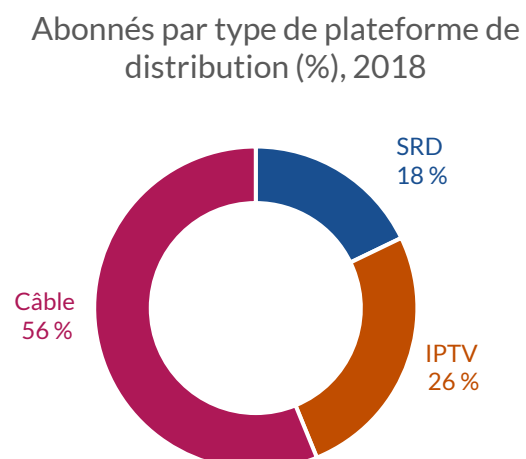
Pour la deuxième fois en 2018 (5 %), les services d'IPTV ont enregistré un BAIIA positif. Bien que l'IPTV ait continué de croître pour ce qui est des revenus et du nombre d'abonnés, les services de câble ont continué d'occuper plus de la moitié du marché des EDR, générant 53 % du total des revenus des EDR et cumulant 56 % des abonnés.

Graphique 7.5 Revenus par type de plateforme de distribution (%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 7.6 Abonnés par type de plateforme de distribution (%), 2018



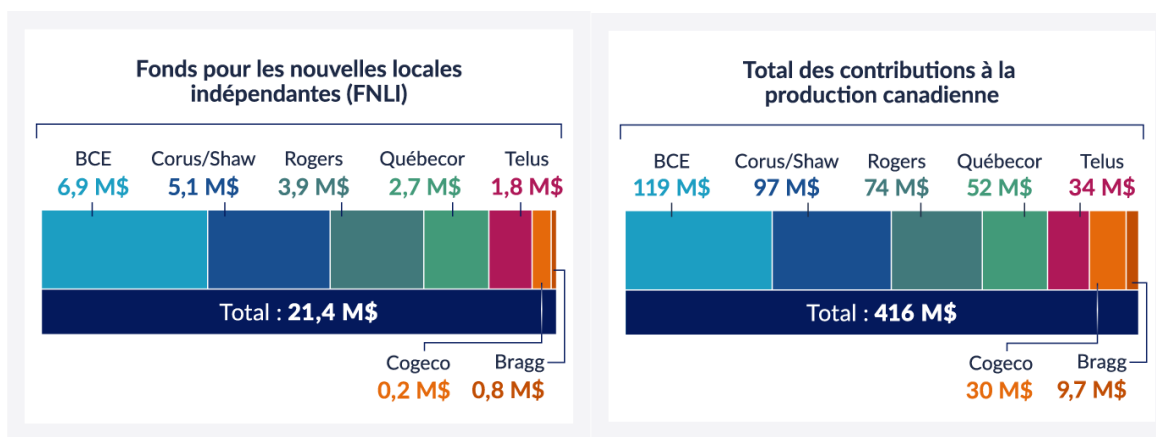
Source : Données recueillies par le CRTC

Composition du secteur

Comme c'est le cas pour l'industrie de la radiodiffusion en général, la majorité des revenus du secteur des EDR est générée par quelques grandes entités. En 2018, les sept principaux groupes ou entités ont déclaré 97 % du total des revenus des EDR et cumulaient 97 % des abonnements des EDR.

Infographie 7.5 Services des EDR des grands groupes de propriété





Source : Divulgence publique des déclarations annuelles cumulées des grands groupes de propriété

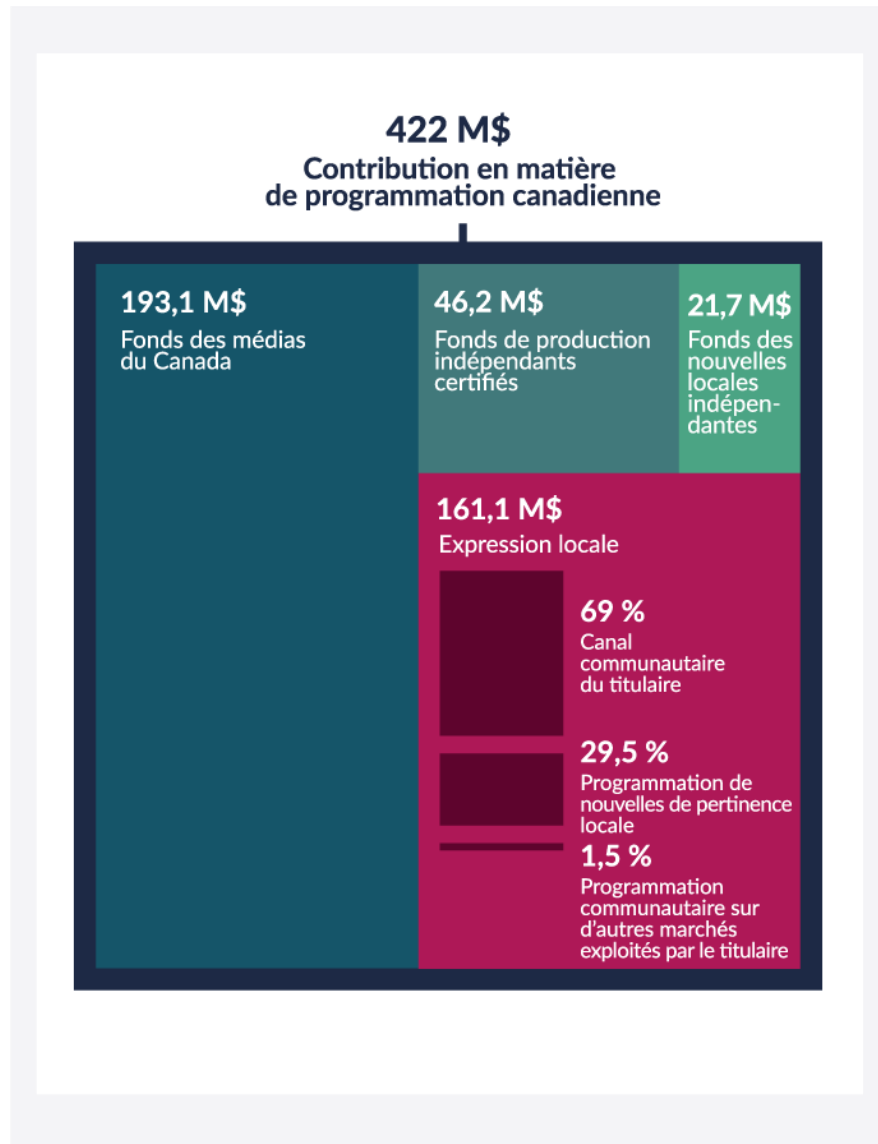
BCE, Corus/Shaw et Rogers, les trois groupes de propriétés qui ont généré le plus gros des revenus en 2018, ont choisi de consacrer une partie des contributions de l'expression locale à la programmation de nouvelles offrant un reflet local. Ces groupes ont été les seuls EDR à avoir effectué des contributions à la programmation de nouvelles offrant un reflet local en 2018.

Toutes les EDR autorisées ont contribué pour un pourcentage de leurs revenus au Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLFI), qui a appuyé des stations dans la production de nouvelles locales. Au total, les EDR ont contribué pour 21,7 millions de dollars au FNLFI en 2018. Les trois plus importants groupes de propriétés en matière de revenus ont contribué à 73 % de ce total.

L'ensemble des sept groupes de propriétés (énumérés ci-dessus) ont généré 97 % du total des revenus des EDR. Ensemble, ces groupes ont contribué pour un pourcentage légèrement supérieur (99 %, ou 416 millions de dollars) du total des contributions aux productions canadiennes.

iv. Contributions

Infographie 7.6 Total des contributions des EDR par bénéficiaire



Source : Données recueillies par le CRTC

Les entreprises de câblodistribution et de services IPTV et satellites doivent investir au moins 5 % de leurs revenus annuels bruts provenant des activités de radiodiffusion de l'année de radiodiffusion à la création et à la production de programmation canadienne. Cela pourrait comprendre des contributions à des fonds de production indépendants certifiés (FPIC), au Fonds des médias du Canada (FMC), ou à l'expression locale. Les entreprises de câblodistribution et de services IPTV et satellites ont contribué pour 422 millions de dollars à la création et à la production de programmation canadienne en 2018, une augmentation de 1,2 % par rapport à 2017.

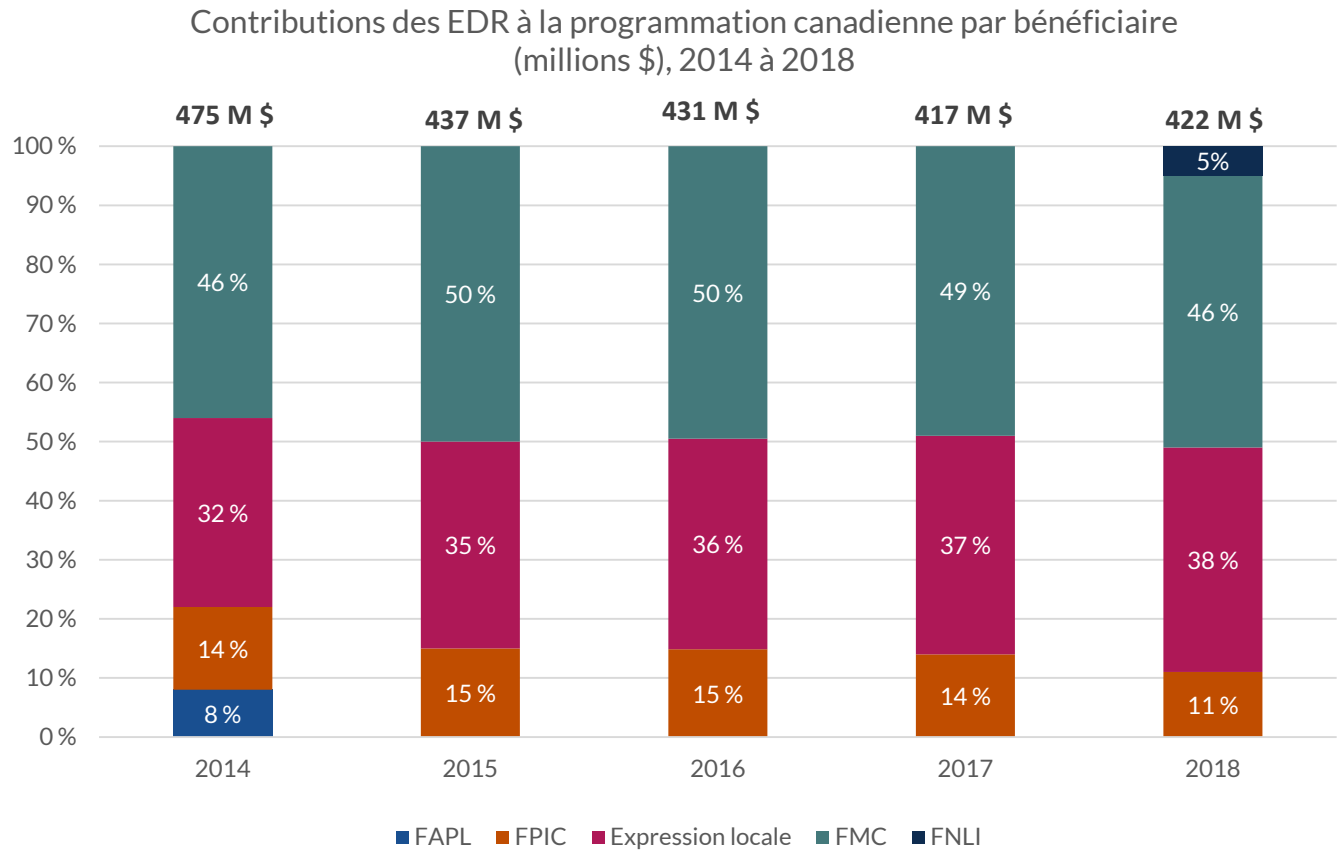
En plus des contributions au financement de canaux communautaires, les fonds pour l'expression locale peuvent maintenant profiter des contributions des EDR dirigées vers la programmation de nouvelles offrant un reflet local des stations de télévision traditionnelle. En 2018, les EDR ont affecté une somme de

47,7 millions de dollars de leurs contributions aux stations locales pour la création de programmation de nouvelles offrant un reflet local. Les services d'IPTV représentaient 43 % de ces contributions et ont déclaré 25 % du total des revenus des EDR. Les services du câble et par SRD représentaient 32 % et 25 % respectivement des contributions à la programmation de nouvelles offrant un reflet local en 2018.

Dans la *Politique réglementaire de radiodiffusion 2016-224*, le Conseil a annoncé que le Fonds de production locale pour les petits marchés serait remplacé par le Fonds des nouvelles locales indépendantes (FNLI). Le Fonds est consacré au soutien de la production de nouvelles et d'information qui reflètent la réalité locale par les stations de télévision privées indépendantes. Les EDR sont tenues de verser à ce fonds un pourcentage de leurs revenus annuels bruts provenant des activités de radiodiffusion. Les contributions au FNLI ont atteint 21,7 millions de dollars en 2018.

En 2018, environ 46 % des contributions des EDR à la programmation canadienne ont été versés au FMC (193 millions de dollars), à l'expression locale (38 % ou 161 millions de dollars) et aux FPIC (11 % ou 46 millions de dollars). Le FNLI a reçu 22 millions de dollars (5 % des contributions des EDR).

Graphique 7.7 Contributions des EDR à la programmation canadienne par bénéficiaire (million \$), 2014 à 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Cette figure montre les contributions effectuées par les EDR au nouveau FNLI, au FMC, au FAPL et aux FPIC, ainsi que les dépenses en matière d'expression locale, le tout sur une période de 12 mois se terminant le 31 août de chaque année. Les contributions des EDR comprennent les contributions déclarées par EDR de câblodistribution et les services satellites de radiodiffusion directe. Remarque : le FAPL a été abandonné le 1^{er} septembre 2014.

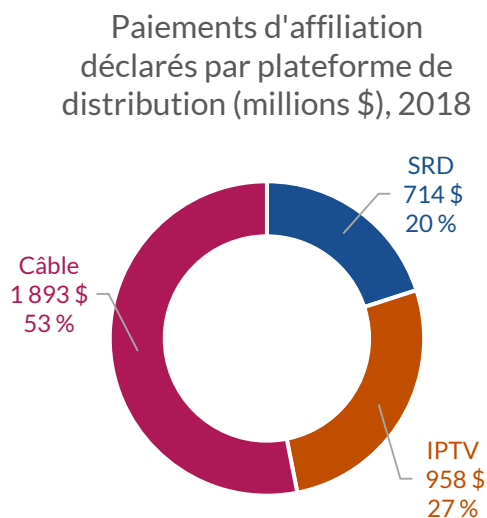
v. Paiements d'affiliation

Les fournisseurs de services de programmation facultatifs et sur demande² (canadiens et non canadiens) sont rémunérés par les EDR qui distribuent leurs services. Cette rémunération porte le nom de paiement d'affiliation et se fonde sur le nombre d'abonnés de l'EDR qui reçoivent le service de programmation.

De 2014 à 2018, les paiements aux sociétés affiliées canadiennes ont augmenté en moyenne de 1,8 % par année, alors que les paiements aux sociétés affiliées non canadiennes ont augmenté en moyenne de 2,5 % par année au cours de la même période. En 2018, les paiements d'affiliation se sont élevés à 3 565 millions de dollars.

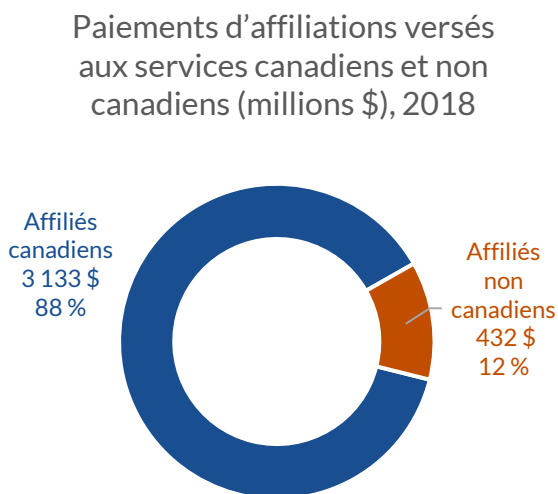
En concordance avec les revenus, les services de câblodistribution ont versé la majorité (53 %) des paiements d'affiliation aux services facultatifs et sur demande en 2018, suivis des services IPTV et de SRD. Les paiements d'affiliation versés aux services canadiens ont dépassé les 3 milliards de dollars, soit plus de sept fois le montant versé aux services non canadiens (432 millions de dollars).

Graphique 7.8 Paiements d'affiliation déclarés par plateforme de distribution (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 7.9 Paiements d'affiliation versés aux services canadiens et non canadiens (millions \$), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les données sont fondées sur une période de 12 mois se terminant le 31 août 2018.

² Exemples de services facultatifs canadiens : CBC News Network et Sportsnet. Exemples de services facultatifs non canadiens : CNN et WWE Network.

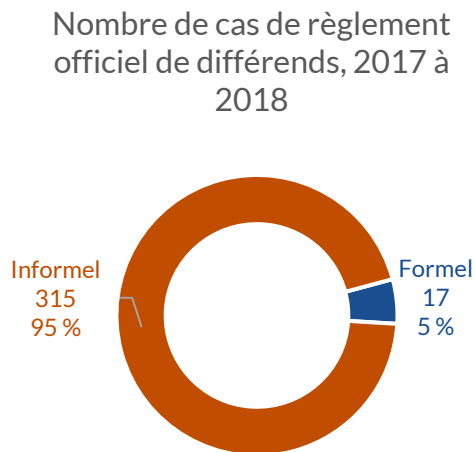
vi. Règlement des différends

Le mécanisme de règlement des différends est conçu pour aider efficacement les parties à passer des accords mutuellement avantageux pour résoudre les conflits dans une industrie de radiodiffusion de plus en plus concurrentielle. Jusqu'à la fin de mai 2019, les pratiques et les procédures servant à régler les différends qui relevaient de la compétence réglementaire du Conseil étaient établis dans le bulletin de radiodiffusion et de télécommunication CRTC 2013-637, *Pratiques et procédures concernant la médiation assistée par le personnel, l'arbitrage de l'offre finale et les audiences accélérées*. Ce bulletin d'information a été ensuite remplacé par le bulletin de radiodiffusion et de télécom CRTC 2019-184 *Pratiques et procédures de règlement des différends*.

Les différends sont généralement classés dans l'une des catégories suivantes : 1) différends opposant un distributeur de radiodiffusion à un service de programmation concernant les modalités de distribution; 2) différends opposant deux distributeurs de radiodiffusion concurrents sur l'accès aux bâtiments et aux utilisateurs finals; 3) différends opposant les fournisseurs de programmation en ce qui concerne les droits de programmation et les marchés desservis. La plupart des différends qui sont soumis au Conseil font partie de la première catégorie.

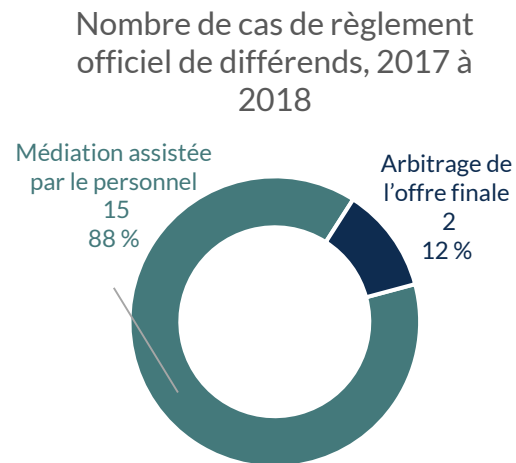
En 2018, un total de 332 différends ont été soumis au Conseil : 95 % étaient des différends ayant nécessité un règlement informel, alors que 5 % étaient des différends ayant nécessité un règlement officiel. Parmi les différends ayant nécessité un règlement officiel, seuls deux ont nécessité un recours à l'arbitrage de l'offre finale, les autres ayant été traités au moyen d'une médiation assistée par le personnel.

Graphique 7.10 Nombre de cas de règlement de différends, 2017 à 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 7.11 Nombre de cas de règlement officiel de différends, 2017 à 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les règlements officiels de différends, qui consistent en médiation assistée par le personnel et en arbitrage de l'offre finale, ont été menés pendant plus de 35 jours au cours de la période de 12 mois commençant le 1^{er} avril 2017.

vii. Méthodologie

Données recueillies par le CRTC

Les données recueillies par le CRTC proviennent des rapports annuels déposés par les EDR pour l'année de radiodiffusion qui s'est terminée le 31 août 2018.

Les revenus de la SRC/CBC comprennent des crédits parlementaires pour les stations de télévision traditionnelle.

Les rapports annuels pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2018 devaient être déposés auprès du Conseil au plus tard le 30 novembre 2018. Les données reçues après la date de compilation ne sont pas reflétées dans le présent rapport. Les données soumises pour les années précédentes ont été mises à jour afin de tenir compte de renseignements nouveaux ou modifiés reçus par le Conseil après le 31 août, date de publication des rapports des années précédentes.

Observateur des technologies média (OTM)

L'OTM mesure l'adoption et l'utilisation des technologies média par les Canadiens à deux moments différents pour surveiller les changements relatifs à la pénétration et à l'utilisation des médias au cours de l'année. Des entrevues téléphoniques sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif régional de Canadiens qui ont un service téléphonique filaire et ceux qui comptent exclusivement sur un service téléphonique mobile. Le sondage d'automne a été réalisé auprès de 8 000 Canadiens adultes (4 000 anglophones et 4 000 francophones). Parmi ces 8 000 répondants, 2 976 ont également répondu à un sondage en ligne présenté à l'automne. Un échantillon indépendant de 4 000 Canadiens (2 000 anglophones et 2 000 francophones) répondra au sondage au printemps.

www.mtm-otm.ca

Le *Rapport de surveillance des communications* utilise les données recueillies dans le sondage d'automne, sauf indication contraire.

« Regarder la télévision exclusivement en ligne » correspond aux personnes qui ne regardent pas la télévision en direct à la maison, mais qui choisissent plutôt de regarder la télévision exclusivement en ligne au moyen de divers services et sites Web de diffusion en continu. Un faible pourcentage de ces personnes peuvent encore avoir un abonnement à la télévision traditionnelle payante ou recevoir des signaux de radiodiffusion en direct, mais elles ne les utilisent pas et choisissent plutôt les services en ligne que de regarder la télévision.

« Regarder la télévision sur n'importe quelle plateforme » désigne toute forme d'audience télévisuelle, quel que soit le moyen de télévision choisi. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, la télévision souscrite par les EDR, la télévision conventionnelle privée et les services de télévision sur Internet. Le contenu peut être visionné sur n'importe quelle plateforme comme les tablettes, les téléphones cellulaires, la télévision connectée à Internet ou tout autre appareil.

Règlement des différends

Les différends qui portent sur une question – ou dans des cas exceptionnels, sur plusieurs questions étroitement liées – et qui présentent les caractéristiques suivantes se prêteront aux processus de règlement des différends du Conseil :

- le différend n'oppose que deux parties ou n'implique qu'un petit nombre de parties;
- les parties n'ont pas été en mesure de résoudre leur désaccord par d'autres méthodes;
- le différend porte sur la réglementation et la supervision du système canadien de radiodiffusion ou de télécommunication, en particulier sur les questions d'interprétation ou d'application d'une décision ou d'une politique, ou encore d'un règlement du Conseil en vigueur;
- le règlement du différend n'exige pas une nouvelle politique ni la modification d'une politique en vigueur.

Parfois, l'aide du personnel du Conseil pendant quelques heures ou quelques jours s'avère suffisante pour régler certains différends ou sortir d'une impasse. Dans d'autres situations, en revanche, les parties ont besoin de l'opinion du personnel ou d'une autre forme d'assistance pour faire avancer leurs négociations. Lorsque l'opinion du personnel est sollicitée et que le personnel estime qu'il s'agit d'une demande pertinente, le Conseil a comme objectif de faire part de son opinion dans les 60 jours suivant la date de la réception de la demande, dans la mesure du possible.

En règle générale, plus un différend est complexe ou technique, plus une étape de comparution informelle ou officielle risque d'être nécessaire (notamment des rencontres entre les parties). Les observations écrites présentées par les parties pourraient ne pas suffire pour permettre au personnel du Conseil de préparer une opinion exhaustive. Dans ce cas, le délai visé de 60 jours pourrait devoir être prorogé.

Le règlement officiel d'un différend officiel est réalisé au moyen d'une médiation assistée par le personnel ou de l'arbitrage de l'offre finale. La médiation assistée par le personnel est la méthode de règlement des différends selon laquelle le personnel du Conseil aide les parties à un différend à en arriver à un règlement consensuel des questions en litige. L'arbitrage de l'offre finale est utilisé pour les différends qui n'impliquent pas plus de deux parties, qui sont de nature exclusivement pécuniaire, et qui, par ailleurs, répondent aux critères énoncés au paragraphe 4 du bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2019-184. Ces méthodes sont présentées plus en détail dans le bulletin d'information susmentionné.

Le règlement officiel des différends, qui consiste en la médiation assistée par le personnel et en arbitrage de l'offre finale, a été mené pendant plus de 35 jours au cours de la période de 12 mois commençant le 1^{er} avril 2017.

Définitions

BAII fait référence au bénéfice avant intérêts et impôt.

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA) ou la marge d'exploitation est un indicateur utilisé pour mesurer le rendement financier. Il est exprimé en pourcentage du total des revenus.

Les **contributions au développement du contenu canadien en radiodiffusion** comprennent les contributions au titre du développement du contenu canadien (DCC), les contributions à la création et à la production d'une programmation canadienne provenant des EDR, et les avantages tangibles issus des transactions de propriétés sous la forme de contributions au titre du DCC et de dépenses en émissions canadiennes (DÉC).

Les **contributions aux programmations de nouvelles offrant un reflet local** font référence aux contributions versées par les EDR autorisées aux stations de télévision locales désignées pour la production de nouvelles

locales. Voir le *Cadre politique relatif à la télévision locale et communautaire*, politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-224.

IPTV fait référence à la télévision sur IP comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV, mais exclut les services Internet tels que Netflix, Crave et le Club illico.

Le **nombre estimé de ménages au Canada** est obtenu en divisant la population canadienne estimée au 4^e trimestre de Statistique Canada par le rapport population/habitation. Quant à lui, le rapport population/habitation est obtenu en divisant la population canadienne par le nombre de ménages obtenu du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Les **paiements d'affiliation** renvoient à la rémunération que les fournisseurs de services de programmation facultatifs et sur demande (canadiens et non canadiens) reçoivent des EDR qui distribuent leurs services.

Les **revenus des EDR** font référence aux revenus générés par les services de base et d'autres services, mais excluent les revenus des services Internet, comme Netflix, Crave et Club illico; ils incluent toutefois les services IPTV, comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV.

Les **revenus mensuels par abonné** ou revenu moyen par utilisateur (RMPU) sont calculés en divisant les revenus annuels des EDR pour les services de base et facultatifs par le nombre moyen d'abonnements pendant l'année. Le résultat est ensuite divisé par 12 pour obtenir un montant mensuel. Le nombre moyen d'abonnés est déterminé en divisant par deux la somme du nombre d'abonnés au début et à la fin de l'année.

Satellite de radiodiffusion directe (SRD) fait référence aux fournisseurs de services satellites.

Le **taux de ménages abonnés à une EDR** est utilisé pour calculer le taux de ménages abonnés; le nombre d'abonnements aux EDR à la fin de la période annuelle est divisé par le nombre de ménages au Canada.

Le **total des revenus de la radiodiffusion** comprend les revenus de la télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC, des services de télévision facultatifs et sur demande, de la radio commerciale privée et de la SRC, de même que des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR). Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les services Internet.



Rapport de surveillance des communications **2019**

Aperçu du secteur
des services de
télécommunication

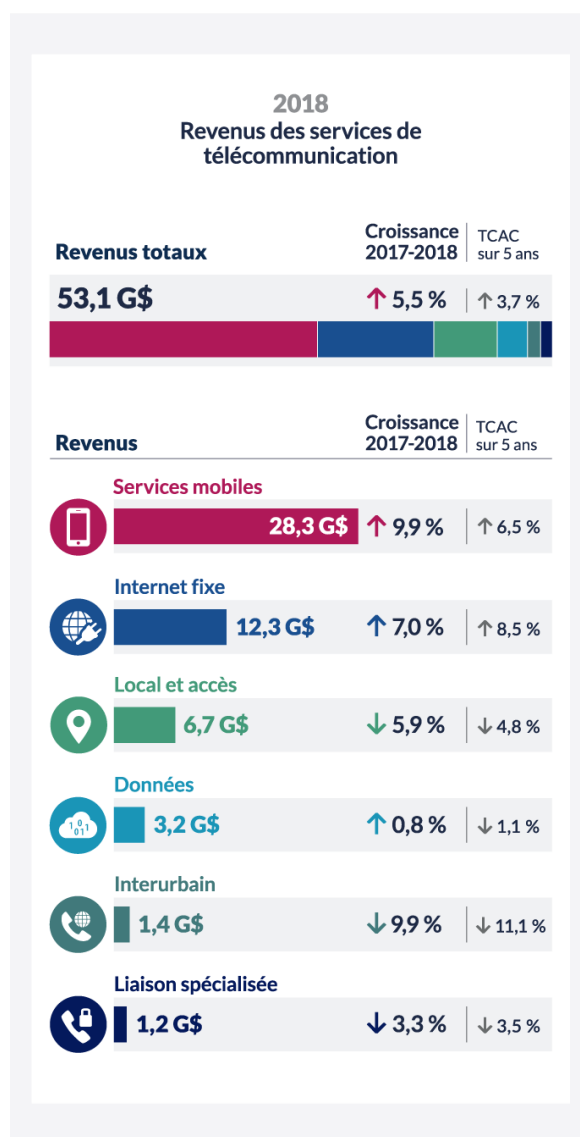


Aperçu du secteur des services de télécommunication

i Revenus

Les revenus des services de télécommunication canadiens totalisaient 53,1 milliards de dollars en 2018, les Canadiens utilisant des quantités toujours plus importantes de données au moyen des services Internet fixes et des services mobiles. (Le terme « utilisation de données » englobe l'utilisation de données pour les services de diffusion vidéo en continu tels que Netflix et YouTube, ainsi que les services de diffusion audio en continu tels que Spotify et diverses applications de radio, par l'intermédiaire d'appareils mobiles ou de services Internet fixe.)

Infographie 8.1 Aperçu des revenus totaux des services de télécommunication, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Le total des revenus des services de télécommunication est calculé à partir des chiffres exacts et peut sembler ne pas correspondre au total des revenus du secteur puisque les chiffres ont été arrondis.

Les fournisseurs de service sont répartis en deux grandes catégories : les fournisseurs de services de télécommunication (FST) titulaires, qui fournissaient des services de télécommunication locaux en situation de monopole avant l'arrivée de la concurrence, et les autres FST, qui englobent tous les autres types d'entités.

Les autres FST incluent les entreprises de câblodistribution, qui exerçaient auparavant un monopole au chapitre des services de câblodistribution et qui fournissent aussi actuellement des services de télécommunication; d'autres fournisseurs de services dotés d'installations; et des FST basés sur les services de gros, c'est-à-dire des compagnies qui fournissent des services principalement au moyen des d'installations appartenant à d'autres compagnies.

Les FST titulaires, de même que les entreprises de câblodistribution, possèdent et exploitent la majeure partie des infrastructures utilisées par d'autres fournisseurs de services.

Voir la section Méthodologie pour obtenir de plus amples renseignements.

Infographie 8.2 Part de marché des revenus totaux par type de fournisseur de services, 2018

2018 Part de marché des revenus totaux par type de fournisseur de services			
	Part des revenus	Taux de croissance 2017-2018	TCAC sur 5 ans
Grands FST titulaires	57,2 %	↑ 3,7 %	↑ 1,7 %
Entreprises de câblodistri- bution	33,6 %	↑ 4,3 %	↑ 5,9 %
Autres fournisseurs de services dotés d'installations	4,6 %	↑ 51,9 %	↑ 18,3 %
Fournisseurs de services basés sur les services de gros	3,6 %	↑ 5,8 %	↑ 4,6 %
Petits FST titulaires	1,0 %	↑ 3,9 %	↑ 3,1 %

Source : Données recueillies par le CRTC

Le taux de croissance et le taux de croissance annuel composé sont calculés sur les revenus en milliards de dollars.

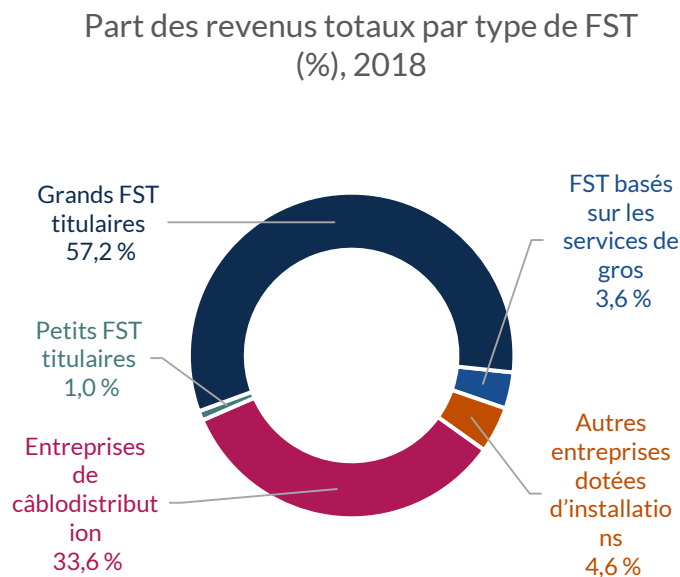
Ensemble et groupés pour tenir compte de leurs affiliées, les cinq premiers fournisseurs de services de télécommunication en importance représentaient 87,4 % des revenus totaux en 2018. Ces groupes de compagnies sont Bell, Québecor, Rogers, Shaw et TELUS. Ils sont une combinaison de FST titulaires et d'entreprises de câblodistribution, bien que tous soient des fournisseurs de services dotés d'installations. Le pourcentage de revenus que représentent les cinq plus grands varie légèrement d'une année à l'autre étant donné l'accroissement des revenus, mais les changements les plus considérables s'expliquent généralement par des facteurs plus importants tels que les transferts de propriété occasionnels. Un exemple récent est

l'acquisition de MTS par BCE en 2017, qui a contribué à la croissance de la part des revenus du premier fournisseur en importance au Canada.

Généralement, depuis 2014, la part de revenus des FST titulaires (grands et petits) est à la baisse d'environ deux points de pourcentage par année, ayant atteint 58,2 % en 2018. Durant cette même période, la part de marché des revenus des entreprises de câblodistribution a augmenté d'environ deux points de pourcentage pour atteindre 33,6 % en 2018.

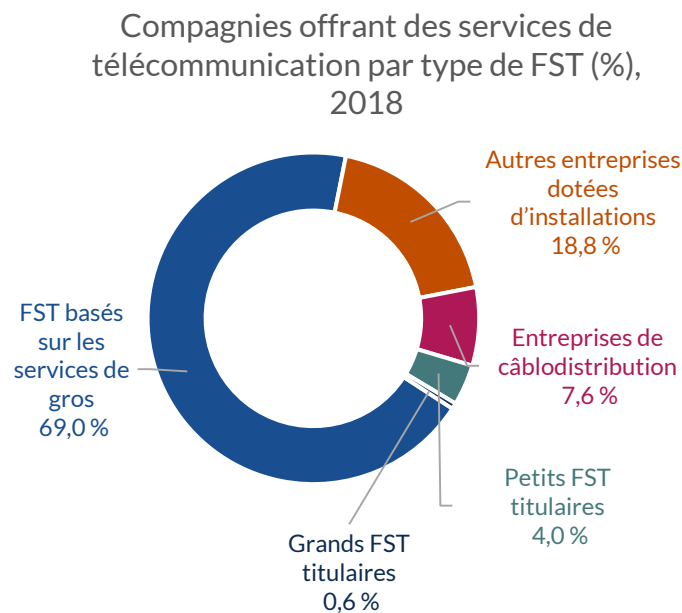
Même si les grands FST titulaires ne représentaient que 0,6 % des fournisseurs de services de télécommunication¹ en 2018, ils ont généré 57,2 % des revenus. Les entreprises de câblodistribution représentaient 7,6 % du nombre total de compagnies et ont généré 33,6 % des revenus. Avec relativement peu d'obstacles à l'entrée sur le marché, particulièrement dans le secteur du service interurbain, les FST basés sur les services de gros représentaient près de 69,0 % des fournisseurs de service, tout en n'ayant généré que 3,6 % des revenus.

Graphique 8.1 Part des revenus totaux par type de FST (%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 8.2 Compagnies offrant des services de télécommunication par type de FST (%), 2018



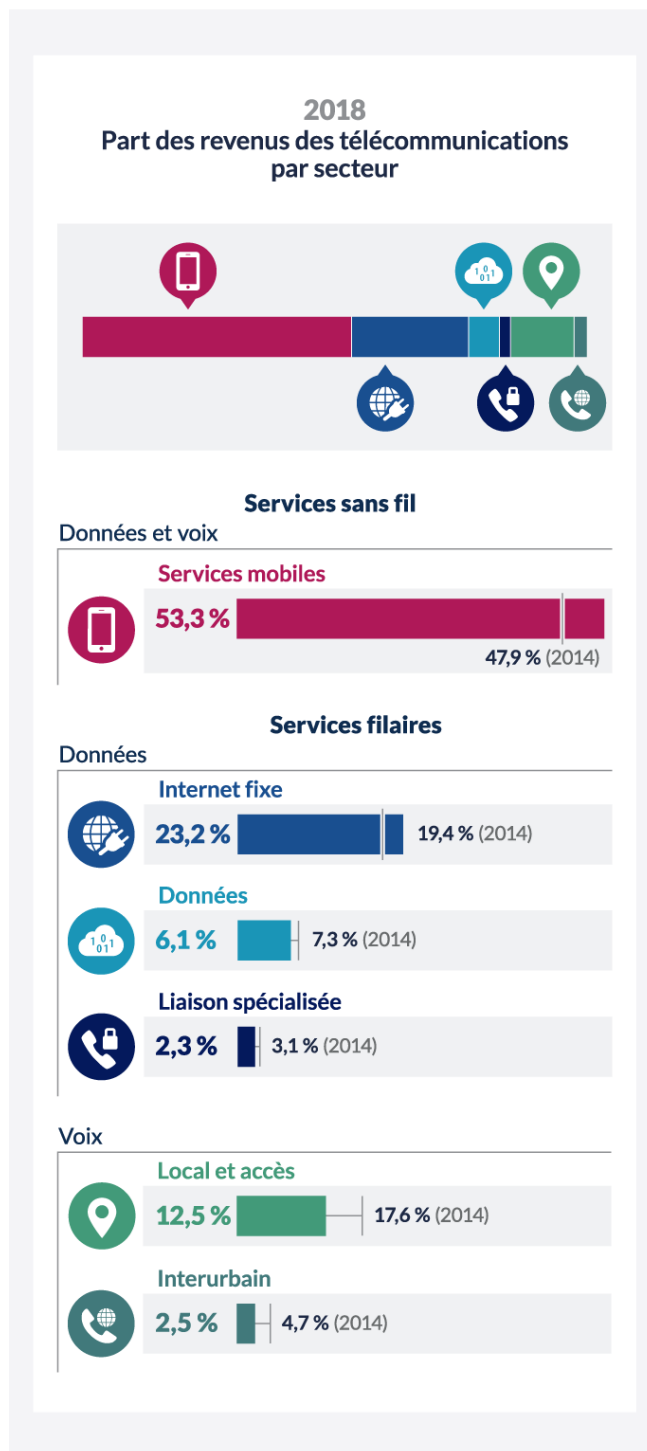
Source : Données recueillies par le CRTC

¹ En fonction du nombre d'entités qui soumettent des données au CRTC.

ii Secteur des télécommunications

Dans le *Rapport de surveillance des communications*, les services de télécommunication sont répartis en six différents secteurs :

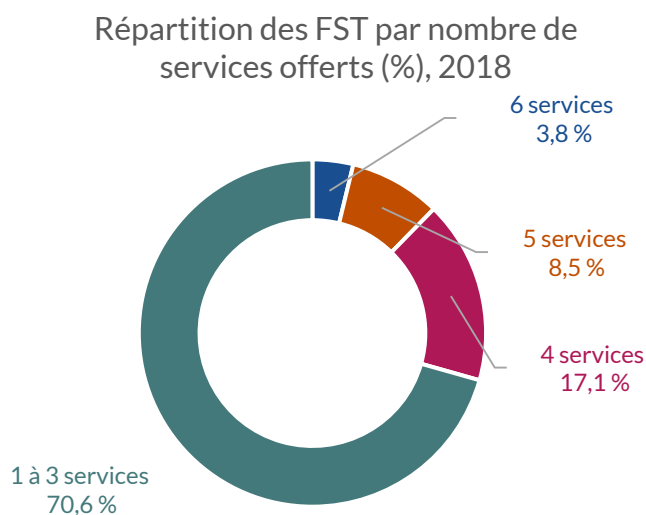
Infographie 8.3 Part des revenus des télécommunications par secteur, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

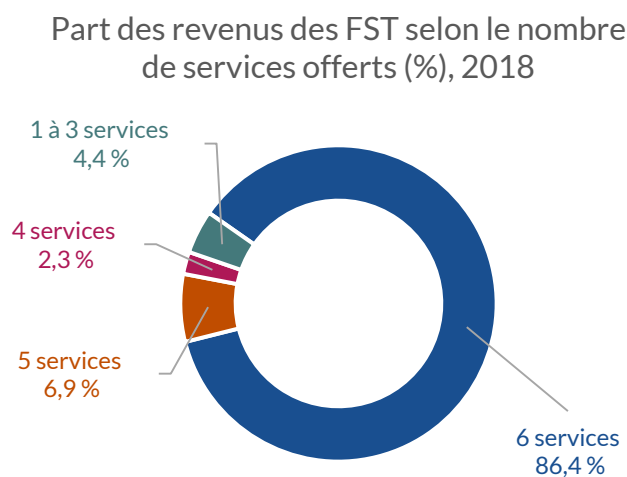
En 2018, huit compagnies ont offert des services dans les six secteurs de télécommunication, représentant 86,4 % des revenus totaux des services de télécommunication au Canada. Ces grandes entités dotées d'installations ont tendance à offrir une gamme de services plus vaste que celle de leurs homologues plus petites. À l'autre extrémité du spectre, les compagnies fournissant d'un à trois services offraient généralement des services d'accès Internet, des services de téléphonie locale ou des services interurbains. Ces entités plus petites, souvent des FST basés sur les services de gros, représentaient 70,6 % du nombre de FST, mais ont généré seulement 4,4 % des revenus des services de télécommunication en 2018.

Graphique 8.3 Répartition des FST par nombre de services offerts (%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 8.4 Part des revenus des FST selon le nombre de services offerts (%), 2018

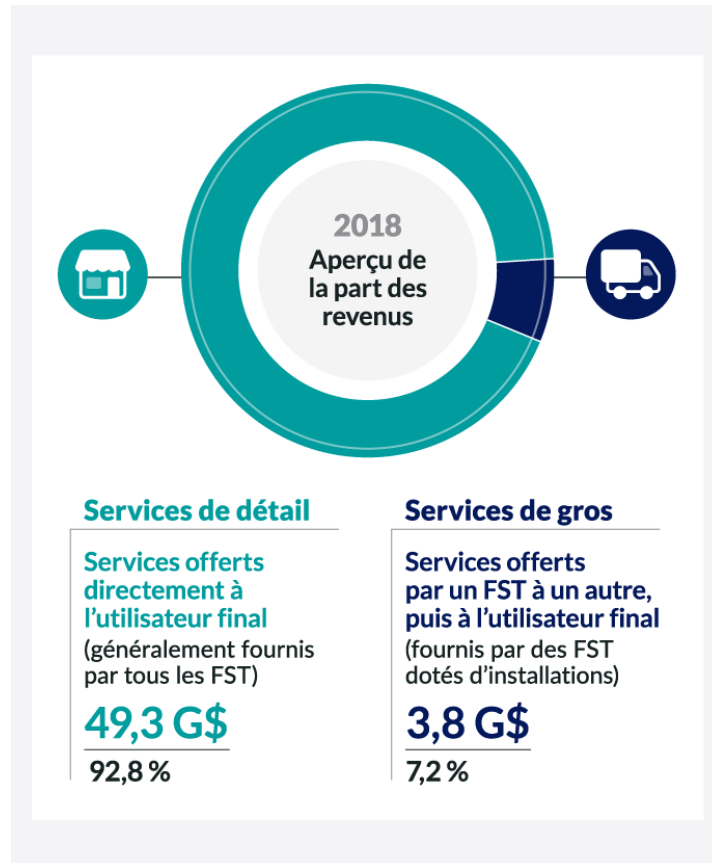


Source : Données recueillies par le CRTC

Revenus – Service de détail et service de gros

Les revenus générés par les services de télécommunication découlent des ventes auprès des consommateurs résidentiels et des commerces (services de détail) et des ventes auprès d'autres entreprises (services de gros).

Infographie 8.4 Aperçu de la part des revenus des services de détail et de la part des revenus des services de gros (%), 2018



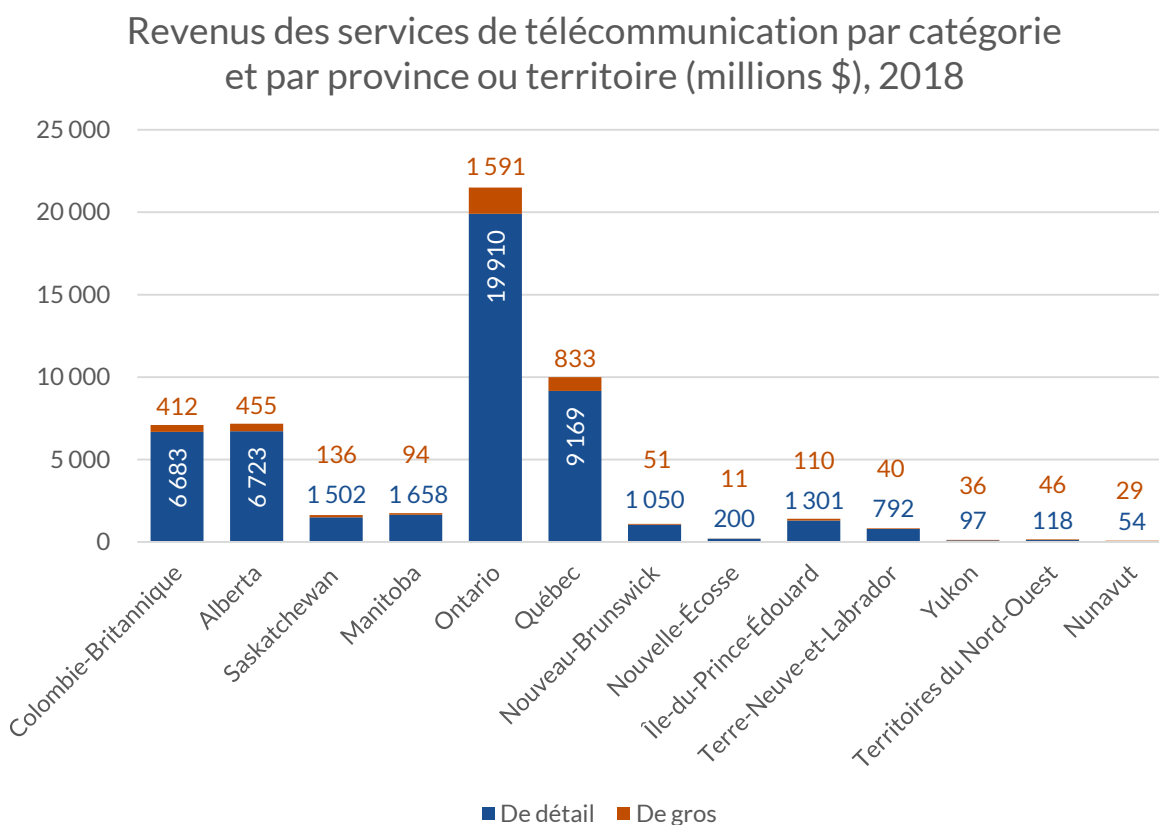
Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus des services de détail ont légèrement augmenté et représentaient 92,8 % des revenus totaux des services de télécommunication en 2018; ils étaient restés stables à 91,8 % au cours de la période 2013-2017. Au total, 95,8 % des revenus des services mobiles ont été générés à partir des services de détail, comparativement à 89,3 % pour les services filaires. Les chiffres n'ont pratiquement pas changé depuis 2013.

Les revenus des services de télécommunication au détail canadiens ont augmenté de 6,5 % pour atteindre 49,3 milliards de dollars en 2018. En Ontario, ces services détenaient la plus grande part (37,5 % ou 19,9 milliards de dollars) de tous les revenus de télécommunication parmi l'ensemble des provinces et des territoires. Les Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) arrivaient au deuxième rang avec 18,6 % (9,9 milliards de dollars), suivies du Québec avec 17,3 % (9,2 milliards de dollars).

Une tendance semblable a été observée sur le marché des services de télécommunication de gros, l'Ontario arrivant en tête avec 3 % (1,6 milliard de dollars) de tous les revenus de télécommunications, suivi du Québec avec 1,6 % (0,8 milliard de dollars) et des Prairies avec 1,3 % (0,7 milliard de dollars).

Graphique 8.5 Revenus des services de télécommunication par catégorie et par province ou territoire (millions \$), 2018

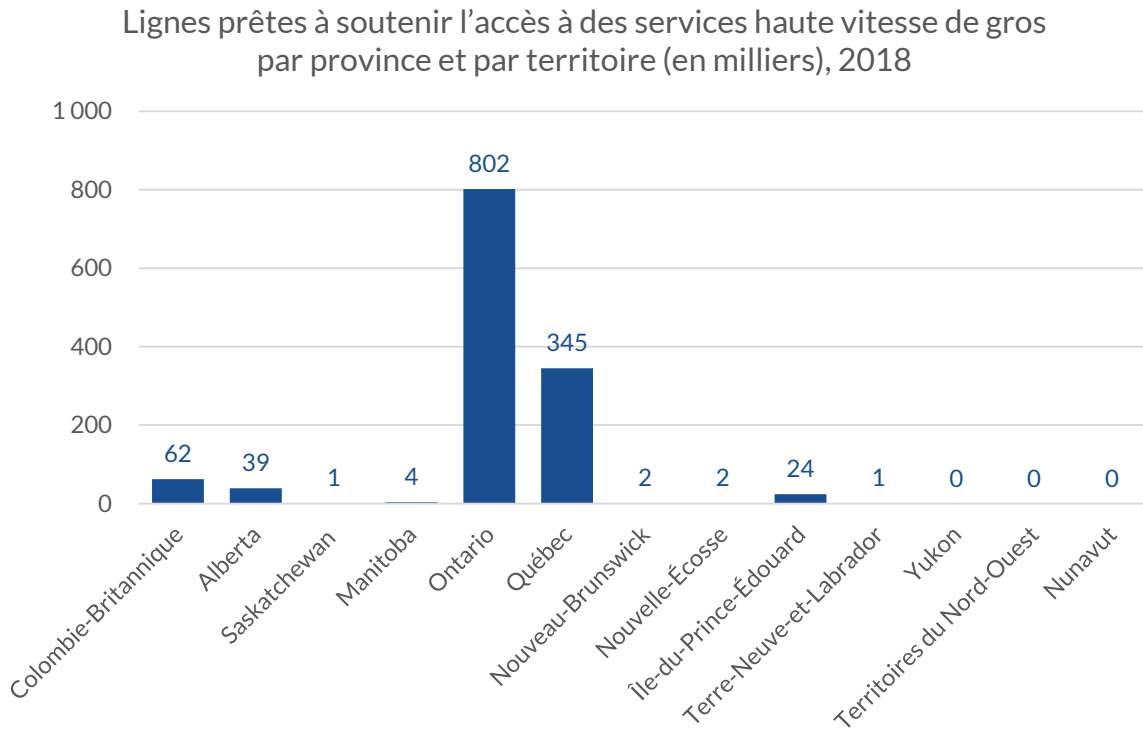


Source : Données recueillies par le CRTC

Le nombre de lignes des services Internet de gros a augmenté de 8,8 % en 2018, passant à 1,3 million de lignes au Canada. L'Ontario en a conservé la plus grande part avec 0,8 million de lignes (62,6 %), loin devant le Québec qui comptait 0,3 million de lignes (26,9 %), tandis que le reste du Canada comptait 0,1 million de lignes au total (10,5 %).

Le nombre de lignes des services de gros a connu une croissance importante dans la région de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard), passant d'environ 6 000 lignes à 28 000 lignes, ce qui est plus de quatre fois supérieur à l'année précédente. Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'augmentation du nombre de lignes en Nouvelle-Écosse avec l'ajout de plus de 20 000 lignes de services de gros en 2018.

Graphique 8.6 Lignes prêtes à soutenir l'accès à des services haute vitesse de gros par province et par territoire (en milliers), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les données relatives aux lignes de services Internet de gros figurant dans ce graphique proviennent des grands fournisseurs de services Internet. Ils ont rapporté environ 98 % de toutes les lignes de services Internet de gros en 2018.

Revenus – Services faisant l'objet d'une abstention de la réglementation

Au fil du temps, le Conseil s'est abstenu de réglementer lorsqu'il a conclu qu'un service faisait l'objet de suffisamment de concurrence ou lorsqu'il estimait qu'une telle abstention était conforme à la politique canadienne de télécommunication, comme il est indiqué à l'article 7 de la *Loi sur les télécommunications*. Il s'agit de l'abstention de la réglementation. Lorsqu'un service fait l'objet d'une abstention de la réglementation, le fournisseur est généralement relevé de l'obligation d'offrir le service en vertu d'un tarif approuvé par le Conseil. Par exemple, les tarifs de détail pour les services mobiles font l'objet d'une abstention de la réglementation, alors que les tarifs pour les services d'accès haute vitesse (AHV) de gros (c.-à-d. service d'accès Internet fixe) ne le sont pas. Les tarifs des services d'AHV sont établis en fonction des tarifs approuvés par le Conseil.

Tableau 8.1 Pourcentage des revenus des services de télécommunication faisant l'objet d'une abstention de la réglementation (%)

Secteur	2014	2015	2016	2017	2018
Local et accès	78,8	80,5	82,0	83,0	83,0
Interurbain	98,0	98,1	98,2	98,4	98,4
Internet fixe	96,0	95,7	96,7	97,2	97,2
Données	95,8	95,9	95,9	96,0	96,0
Liaison spécialisée	70,5	70,9	71,6	71,9	71,9
Services mobiles	100,0	100,0	99,9	99,8	99,8
Total	94,2	94,8	95,4	95,6	95,6

Source : Données recueillies par le CRTC

Depuis 2014, environ 95,6 % des revenus des services de télécommunication ont été générés par des services faisant l'objet d'une abstention de la réglementation. En 2018, le pourcentage de revenus découlant des services faisant l'objet d'une abstention de la réglementation a varié de 83,0 % pour les services locaux et d'accès (pourcentage le moins élevé) à 99,8 % pour les services mobiles (pourcentage le plus élevé).

Revenus – Propriété canadienne

L'article 16 de la *Loi sur les télécommunications* traite de l'admissibilité des entreprises canadiennes à agir comme entreprises de télécommunication.

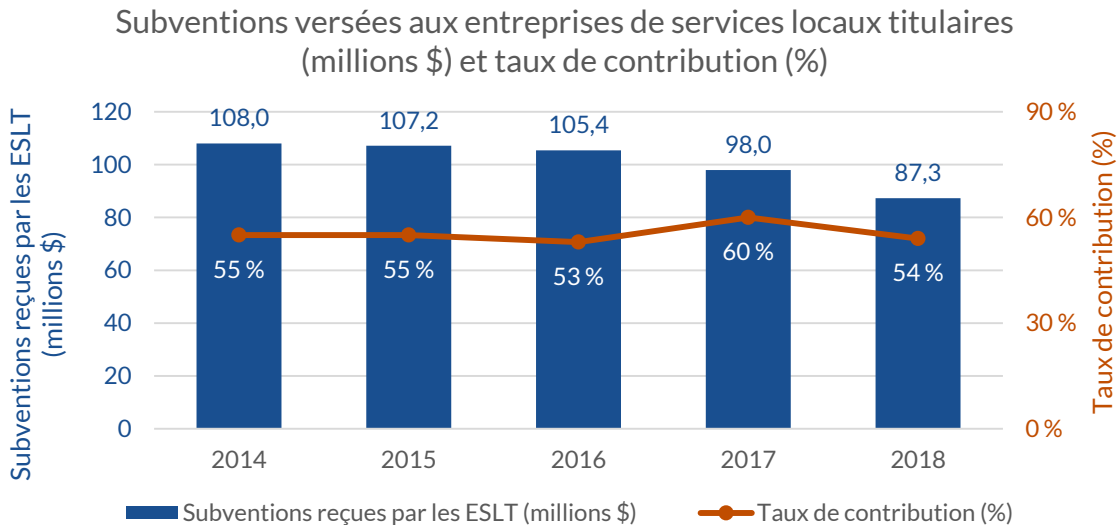
Sauf certaines exceptions, l'article 16 exige que les entreprises de s télécommunication qui possèdent ou exploitent une installation de transmission et qui réalisent des revenus de services de télécommunication canadiens de plus de 5,3 milliards de dollars (10 % du total des revenus de services de télécommunication canadiens) soient possédées et contrôlées par des Canadiens.

Aux fins de l'application des dispositions de l'article 16, le Conseil a déterminé que les revenus totaux annuels découlant de la prestation de services de télécommunication au Canada s'élevaient à 53,1 milliards de dollars en 2018.

Revenus – Contribution

Le montant total des subventions versées aux entreprises de services locaux (ESL) s'élevait à 87,3 millions de dollars en 2018, une baisse par rapport au montant de 98,0 millions de dollars (10,9 %) en 2017.

Graphique 8.7 Subventions versées aux entreprises de services locaux titulaires (millions \$) et taux de contribution (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

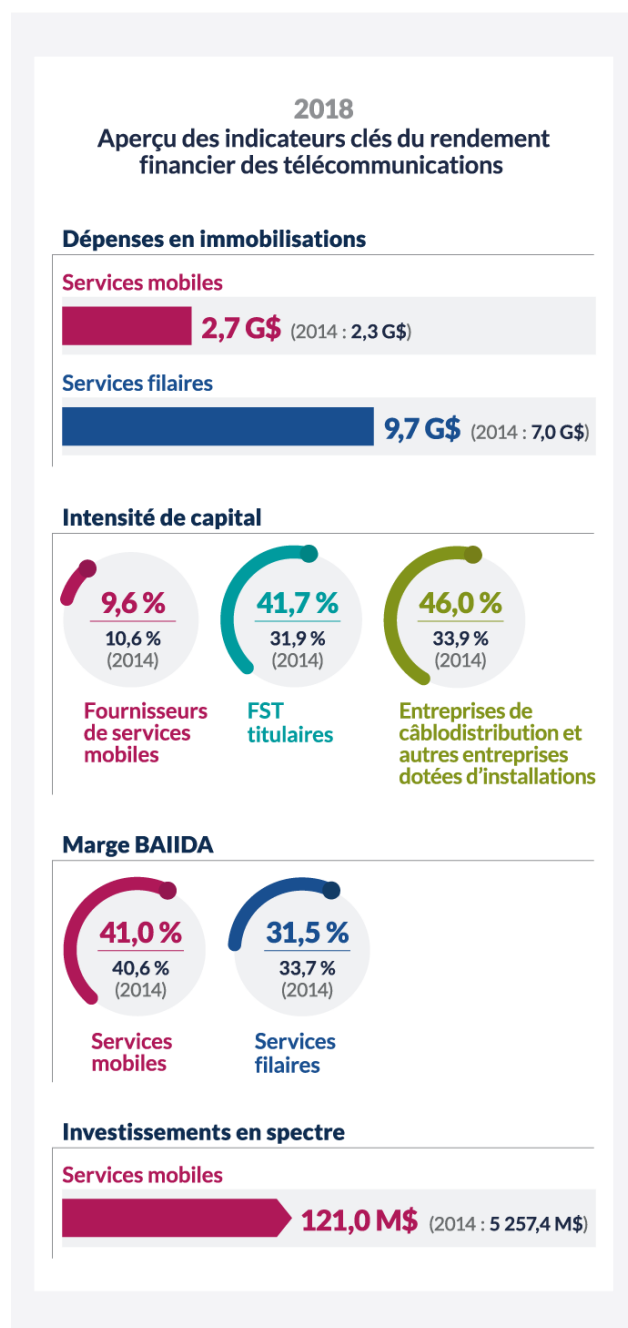
Cette subvention représente les contributions de revenus envers la prestation d'un service téléphonique résidentiel dans des zones de desserte à coût élevé (ZDCE) par des FST, ou des groupes de FST liés, ayant au moins dix millions de dollars en revenus annuels provenant des services canadiens de télécommunication. Les ZDCE sont des zones pour lesquelles le coût associé à la prestation d'un service est considérablement plus élevé que dans d'autres secteurs d'un territoire d'une ESL titulaire. Les ZDCE sont souvent des régions rurales ou éloignées. En 2018, 29 compagnies ont reçu des subventions, contre 32 en 2017, en tenant compte de l'ensemble des fusions et acquisitions.

Dans la politique réglementaire de télécom 2016-496, le Conseil a indiqué que, dans le but d'aider à atteindre le nouvel objectif du service universel, il commencerait à orienter ses cadres de réglementation non plus sur les services vocaux filaires, mais plutôt sur les services d'accès Internet à large bande.

iii Rendement financier

Cette section de l'aperçu du secteur des services de télécommunication mettra l'accent sur des indicateurs tels que les dépenses en immobilisations consacrées à l'acquisition de spectre, l'intensité de capital et le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (BAIIDA). Ce sont des indicateurs clés qui peuvent être utilisés pour évaluer le rendement financier de l'industrie canadienne des télécommunications en montrant la quantité d'investissements en capital qui est réinvestie dans la maintenance et l'amélioration des réseaux de télécommunication.

Infographie 8.5 Aperçu des indicateurs clés du rendement financier des télécommunications, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

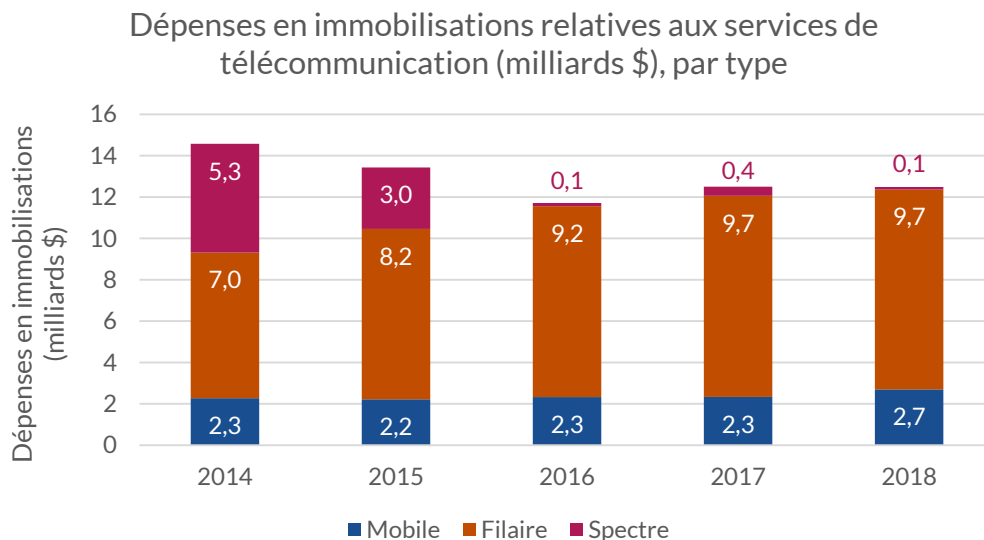
Dépenses en immobilisations et intensité de capital

Les dépenses en immobilisations sont des investissements effectués principalement dans le but d'entretenir ou de mettre à niveau des réseaux de services de télécommunication. En 2018, les FST aux revenus supérieurs à 100 millions de dollars ont dépensé 12,4 milliards de dollars relativement aux dépenses en immobilisations, et 9,7 milliards de ce montant ont été consacrés aux réseaux filaires.

Bien que les dépenses en immobilisations relatives aux services filaires aient augmenté selon un taux de croissance annuel de 8,2 % de 2014 à 2018, la part des dépenses en immobilisations des grands fournisseurs de services de télécommunication (FST) titulaires a diminué de 67,8 % à 59,1 % (2014 à 2018). Au cours de la même période, la part des dépenses en immobilisations des entreprises de câblodistribution est passée de 31,8 % à 38,0 %.

L'intensité de capital (le rapport entre les dépenses en immobilisations et les revenus) a progressé dans le cas des grands FST titulaires et des entreprises de câblodistribution, passant d'environ 32,7 % en 2014 à 44,1 % en 2018. En revanche, l'intensité de capital des fournisseurs de services mobiles se situait autour de 9,7 % entre au cours de la période de 2014 à 2018.

Graphique 8.8 Dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication (milliards \$), par type

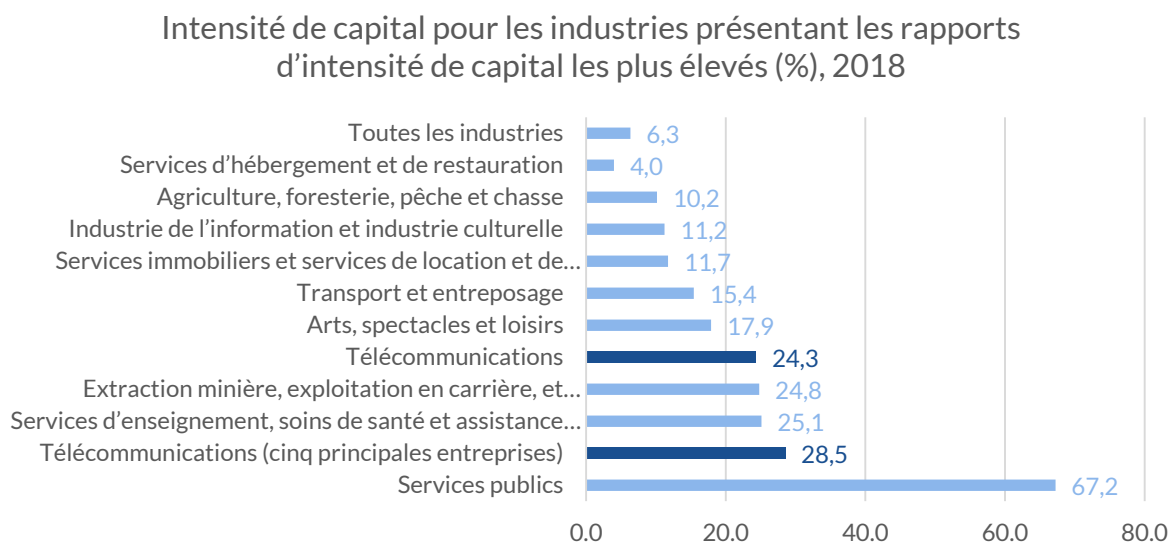


Source : Données recueillies par le CRTC

Avec 24,3 %, l'industrie des télécommunications se classait quatrième en matière d'intensité de capital, derrière l'industrie des services publics; le secteur des services d'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale; ainsi que le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz. Ce résultat est attribuable à la nécessité de maintenir et de mettre à niveau une vaste infrastructure de réseau.

L'intensité de capital des cinq principaux FST (Bell, Rogers, Shaw, TELUS et Vidéotron) s'élevait à 28,5 %. En 2018, ces FST représentaient 82,2 % du total des dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication.

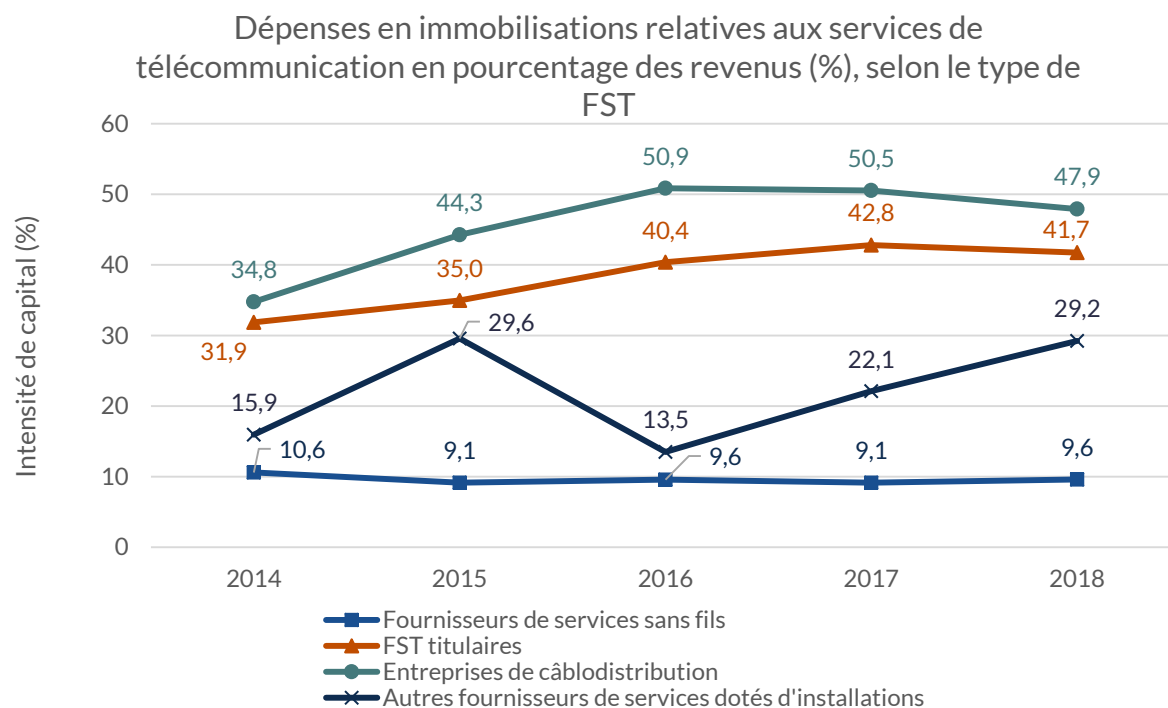
Graphique 8.9 Intensité de capital pour les industries présentant les rapports d'intensité de capital les plus élevés (%), 2018



Sources : Données recueillies par le CRTC et tableaux [34-10-0035-01](#) et [33-10-0007-01](#) de Statistique Canada

Étant donné que de nombreuses entreprises ne considèrent pas que le spectre constitue une dépense en immobilisations et ne le déclarent pas comme telle, les investissements dans le spectre n'ont pas été inclus dans le graphique ci-dessus.

Graphique 8.10 Dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication en pourcentage des revenus (%), selon le type de FST



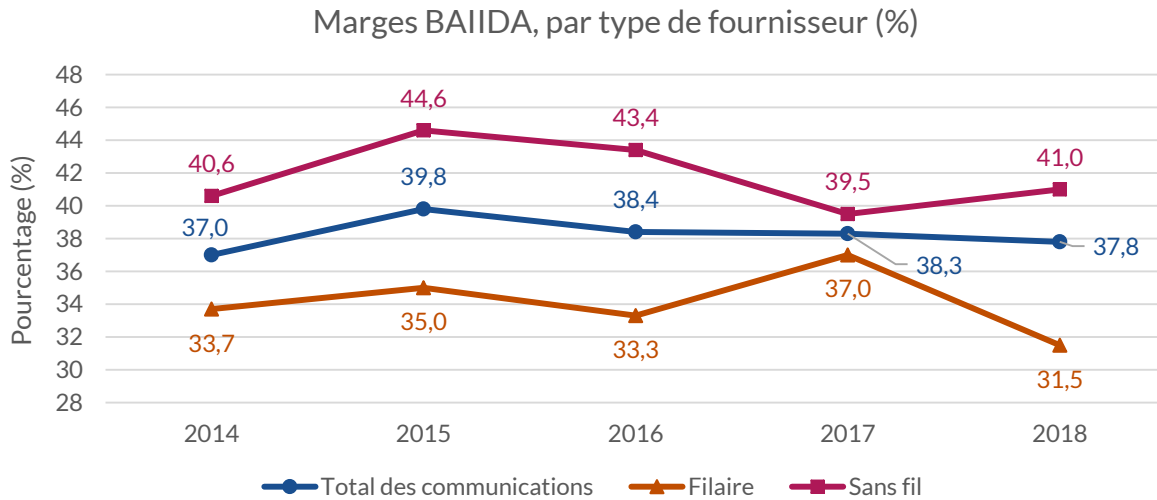
Source : Données recueillies par le CRTC

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (BAIIDA)

Les marges BAIIDA (c.-à-d. le BAIIDA en tant que pourcentage des revenus totaux des services de télécommunication) sont essentielles dans l'évaluation du rendement financier d'une compagnie ou d'un groupe de compagnies. Les marges sont calculées pour les FST avec au moins 80 % de leurs revenus totaux provenant de services de télécommunications.

Au cours de la période de 2014 à 2018, les marges des fournisseurs de services sans fil étaient systématiquement supérieures à celles des services filaires; l'écart s'étant élargi pour atteindre environ 9,5 % alors que les marges des fournisseurs de services sans fil ont atteint 41,0 % en 2018.

Graphique 8.11 Marges BAIIDA par secteur (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Au cours de la période de 2014 à 2018, les marges BAIIDA ont été stables à environ 45,1 % dans le cas des entreprises de câblodistribution et à 38,4 % pour les FST titulaires.

Investissements en spectre

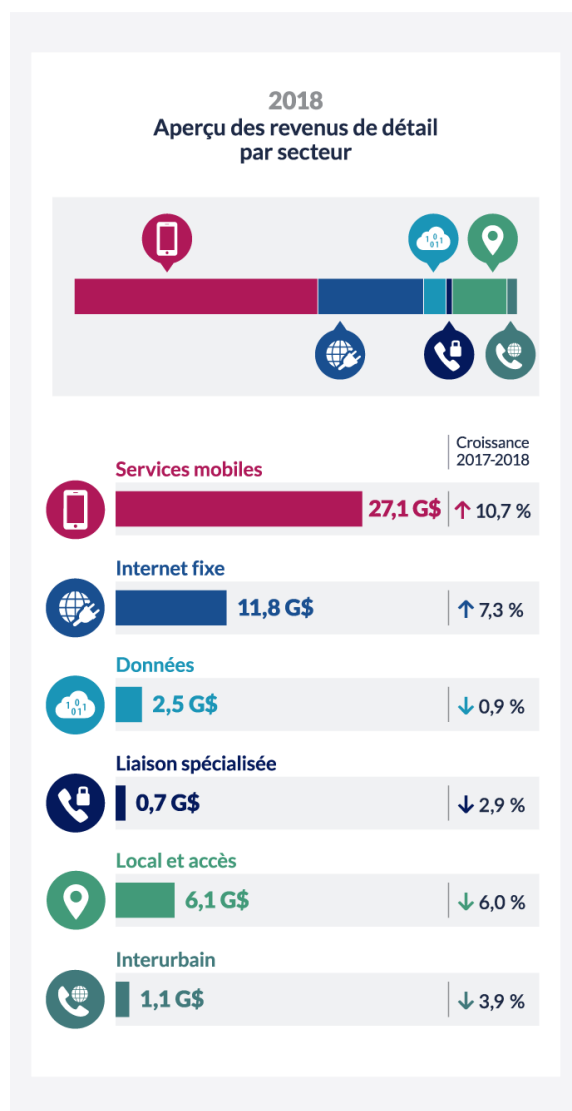
Les investissements annuels dans le spectre de 2013 à 2018 se sont élevés à 0,28 milliard de dollars, à 5,26 milliards de dollars, à 2,96 milliards de dollars, à 0,15 milliard de dollars, à 0,44 milliard de dollars et à 0,12 milliard de dollars, respectivement². Les montants dont il a été fait état en 2013 reflètent les investissements effectués principalement par les entreprises de transmission par satellite. Les investissements effectués entre 2014 et 2018 reflètent les investissements réalisés par les entreprises de services mobiles pour acquérir le spectre des services sans fil évolués (SSFE-3), du bloc G des services de communications personnelles (SCP), de 700 mégahertz (MHz), de 2 300 MHz et de 2 500 MHz.

² Afin de réduire le fardeau réglementaire, les données ne comprennent que les FST dont les revenus étaient supérieurs à 100 millions de dollars.

iv Résumés par secteur

En 2018, les revenus des services de télécommunication canadiens ont atteint 53,1 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 5,5 %, ce qui est légèrement plus rapide que le taux de croissance annuel moyen enregistré sur cinq ans (3,7 %). Les revenus totaux des services de télécommunication de détail, qui représentent la grande majorité des revenus des services de télécommunication, étaient de 49,3 milliards de dollars en 2018, soit une augmentation de 6,5 % par rapport à 2017; cela représente, en moyenne, une croissance annuelle de 4 % de 2014 à 2018.

Infographie 8.6 Aperçu des revenus de détail par secteur, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

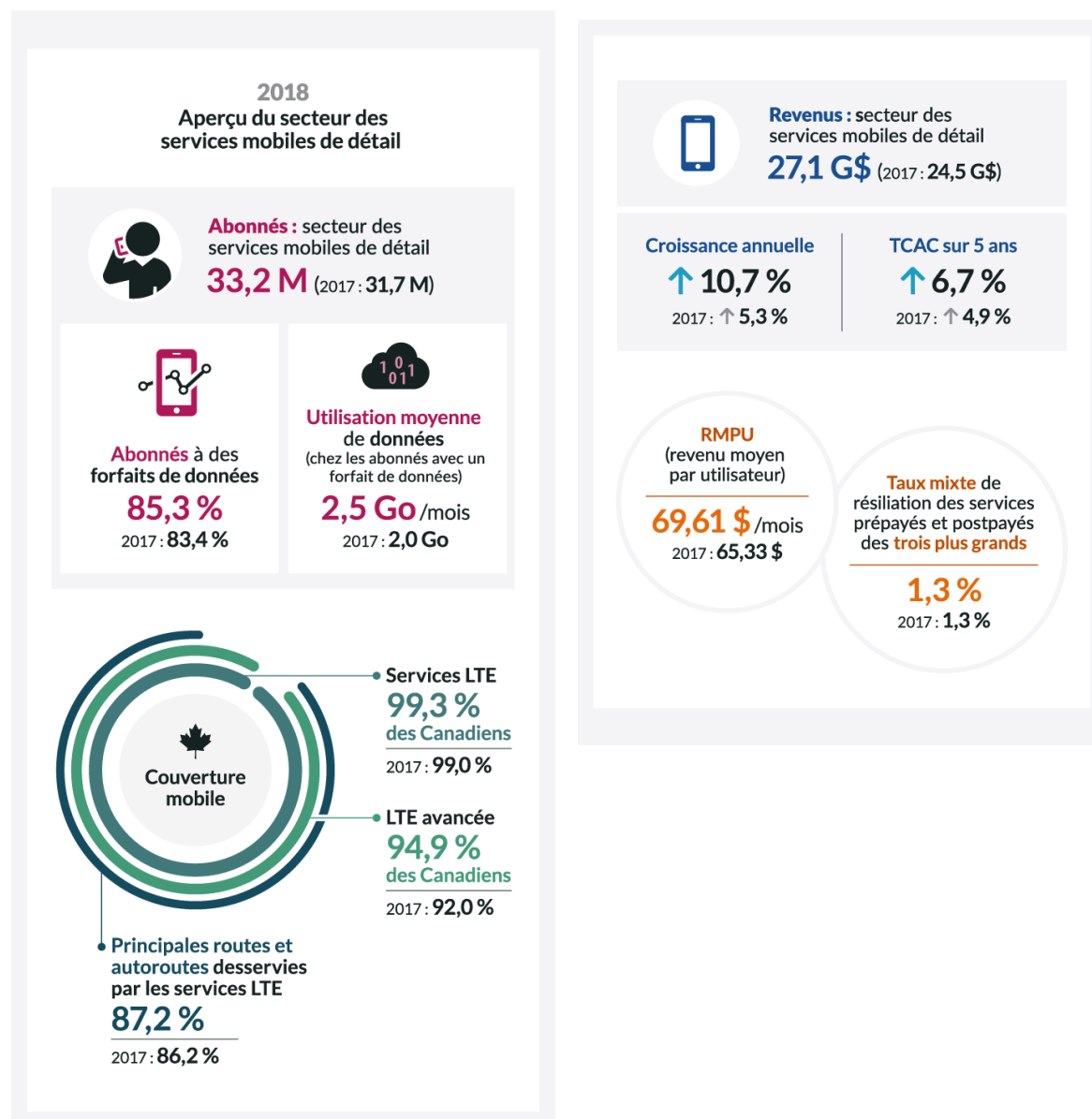
Pour ce qui est des revenus de détail, les sources de croissance des revenus en 2018 – de même que pendant la période 2014-2018 – étaient principalement les secteurs des services Internet fixes et des services mobiles, lesquels ont connu une augmentation de 7,3 % et de 10,7 %, respectivement. Ces secteurs représentaient 78,9 % des revenus de détail en 2018, comparativement à 69,6 % en 2014.

En 2018, les revenus pour les secteurs des services Internet fixes et des services mobiles ont continué d'augmenter, dépassant la croissance du nombre d'abonnés, comme les Canadiens s'abonnaient à des services de télécommunication qui proposaient davantage de données dans leurs allocations de données mensuelles. Les revenus moyens des services mobiles par abonné ont augmenté de 61,03 \$ en 2014 à 69,61 \$ en 2018, les abonnés ayant utilisé davantage de données (et payé davantage pour celles-ci), alors que les revenus moyens par abonné à un service Internet fixe résidentiel ont augmenté de 47,74 \$ en 2014 à 60,39 \$ en 2018, les usagés ayant privilégié des forfaits offrant une vitesse plus élevée et davantage de données.

La présente section donne un résumé des six secteurs de détail (services mobiles, Internet fixe, accès local, interurbain, transmission de données et liaisons spécialisées) et du marché de gros au sein de l'industrie canadienne des télécommunications. Il est possible d'obtenir des descriptions et des données supplémentaires concernant les [services Internet fixe](#) et les [services mobiles](#) dans les sections suivantes du *Rapport de surveillance des communications 2019*.

Secteur des services mobiles de détail

Infographie 8.7 Aperçu du secteur des services mobiles de détail, 2018



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Taux de résiliation : Mesure du nombre de clients qu'un fournisseur de services perd mensuellement par rapport au total des abonnés de ce fournisseur de services. On le calcule en divisant le nombre de clients qui ont annulé leur service par mois par le nombre total d'abonnés du fournisseur de service.

Tableau 8.2 Composantes des revenus des services sans mobiles et de téléappel de détail (millions \$)

Composante	2014	2015	2016	2017	2018	Croissance (%) 2017-2018	TCAC (%) 2014-2018
Téléphonie de base	8 665,5	8 689,0	8 834,3	9 219,7	7 747,3	-16,0	-2,8
Interurbain	880,4	656,1	547,0	481,9	417,4	-13,4	-17,0
Téléappel	17,3	12,6	11,1	8,9	9,0	1,1	-15,1
Équipement terminal (incluant les appareils portatifs)	1 673,7	2 129,8	1 911,1	1 896,1	6 961,9	267,2	42,8
Données	8 672,6	10 034,9	10 980,5	11 832,4	10 857,0	-8,2	5,8
Itinérance et autres	1 035,7	1 001,9	960,0	1 047,2	1 125,0	7,4	2,1
Données, itinérance et autres – Total partiel	9 708,3	11 036,8	11 940,4	12 879,6	11 982,0	-7,0	5,4
Total	20 945,2	22 524,3	23 243,9	24 486,2	27 117,7	10,7	6,7

Source : Données recueillies par le CRTC

L'IFRS 15 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 pour toutes les entreprises canadiennes publiquement responsables. En vertu des nouvelles normes comptables, les revenus sont comptabilisés au moment du contrôle des biens ou des services, affectant principalement les revenus d'équipement terminal en 2018.

Le marché des services sans fil mobiles est le secteur des télécommunications qui a connu la croissance la plus rapide en 2018, avec des revenus de 27,1 milliards de dollars et un taux de croissance de 10,7 % par rapport à 2017. Il est également demeuré le secteur le plus important, représentant plus de 55,1 % de tous les revenus des services de télécommunication de détail en 2018.

La croissance des revenus exceptionnelle enregistrée en 2018 a été le résultat direct de la mise en œuvre de nouvelles Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont changé la manière dont les fournisseurs comptabilisent les revenus de services mobiles provenant des contrats avec leurs clients. Ce changement dans la reddition de comptes a entraîné l'augmentation des revenus d'équipement de terminal, passant de 1,9 milliard de dollars en 2017 à 7,0 milliards de dollars en 2018, une hausse de 267,2 %.

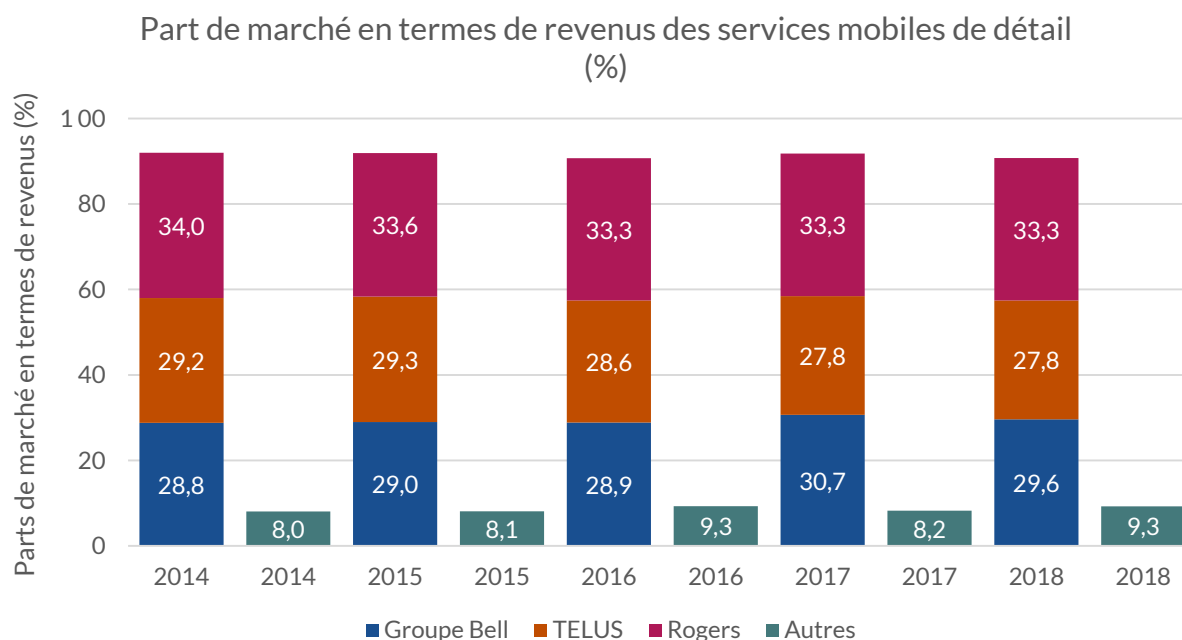
Le nombre d'abonnés aux services mobiles a atteint 33,2 millions de dollars en 2018, les réseaux de services mobiles couvrant environ 20 % de l'étendue géographique du Canada et atteignant 99,5 % des Canadiens. En 2018, des réseaux de services sans fil évolués, tels que le réseau d'évolution à long terme avancée (LTE-A) ont encore permis des vitesses supérieures à celles des réseaux des générations antérieures. Le réseau LTE-A était disponible pour environ 94,9 % des Canadiens en 2018, comparativement à 92,0 % l'année précédente. En 2018, le réseau LTE était disponible pour 99,3 % des Canadiens, comparativement à 99,0 % en 2017.

L'utilisation mensuelle moyenne de données par abonné s'élevait à plus de 2,5 Go, comparativement à 1,0 Go en 2014. Une augmentation de l'utilisation des données de 23,4 % a été enregistrée de 2017 à 2018.

En 2018, le revenu moyen par utilisateur (RMPU) a atteint 69,61 \$ par mois, comparativement à 61,03 \$ en 2014. En 2018, l'Alberta a enregistré le RMPU mensuel le plus élevé (77,74 \$), alors que le RMPU le moins élevé a été enregistré au Québec (59,53 \$).

Le secteur des services mobiles a continué d'être dominé par les trois plus grands fournisseurs de services mobiles (le groupe Bell³, Rogers et TELUS). En 2018, ces entités représentaient 90,7 % des revenus des services mobiles de détail, comparativement à 90,7 % en 2016 et à 91,8 % en 2017. Les trois plus grands fournisseurs détenaient la majorité de la part des revenus dans l'ensemble des provinces et des territoires, exception faite de la Saskatchewan, où les autres fournisseurs détenaient 60,3 % de la part dans ce secteur, une baisse par rapport à 61,8 % en 2017.

Graphique 8.12 Part de marché en termes de revenus des services mobiles de détail (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

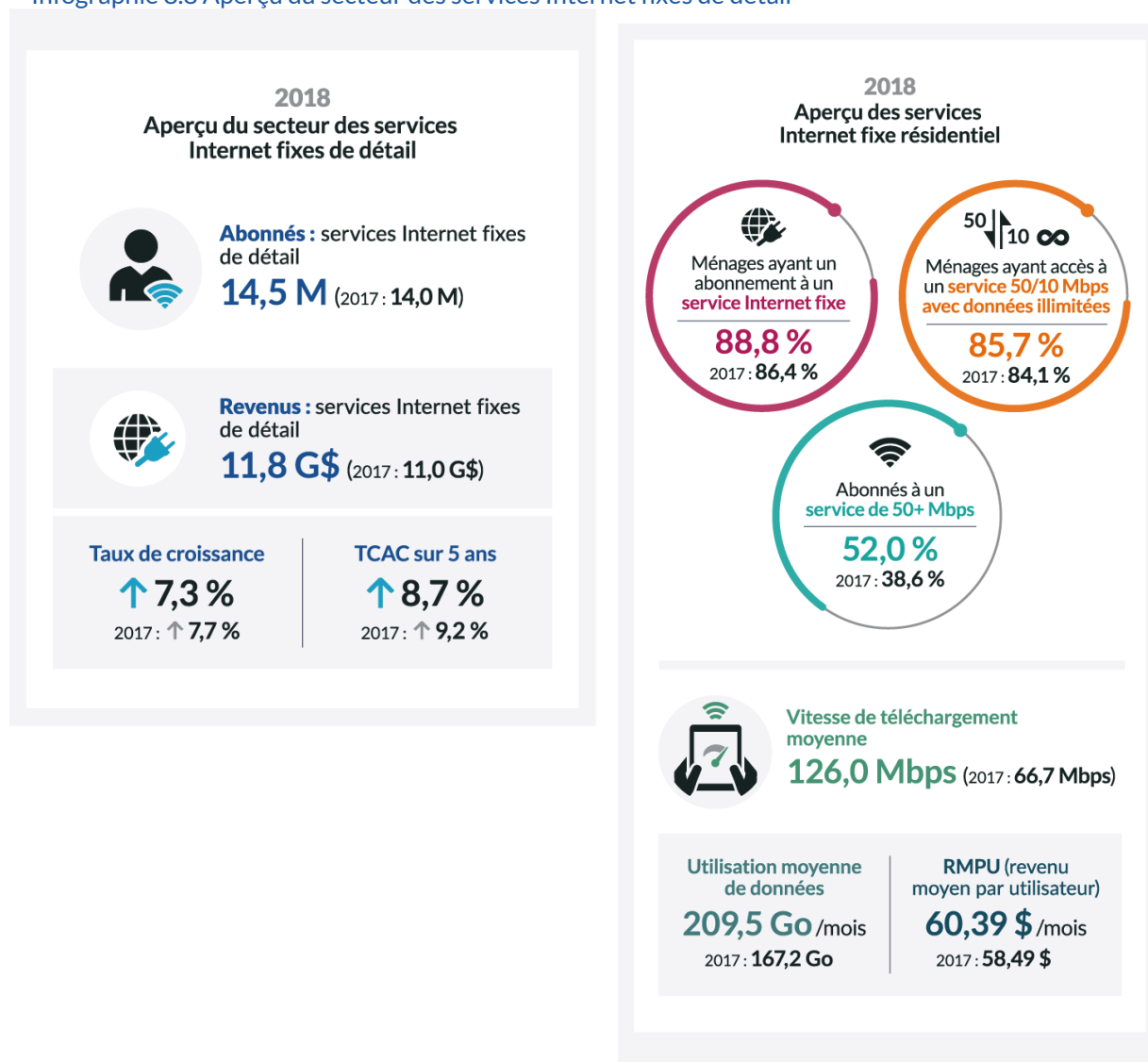
Parmi d'autres fournisseurs de services mobiles figurent SaskTel, Freedom Mobile, Vidéotron et Bragg Communications ainsi que des FST basés sur les services de gros.

Il est possible d'obtenir des données supplémentaires sur les services mobiles et les autres services de télécommunication sur Données ouvertes ainsi que dans leur section respective du *Rapport de surveillance des communications*.

³ Le Groupe Bell comprend Bell Canada, Bell Mobilité, KMTS, Latitude Wireless, NorthernTel, Norouestel Mobilité et Télébec. En 2017, MTS Inc. a été ajouté au Groupe Bell.

Secteur des services Internet fixes de détail

Infographie 8.8 Aperçu du secteur des services Internet fixes de détail



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Tableau 8.3 Revenus des services Internet de détail (million \$)

Type	Sous-type	2014	2015	2016	2017	2018	Croissance (%) en 2017-2018	TCAC (%) de 2014 à 2018
Services résidentiels	Accès	6 554	7 265	8 091	8 804	9 429	7,1	9,5
	Applications, équipements et autres services Internet connexes	162	210	289	314	376	19,7	23,5
	Total	6 716	7 475	8 380	9 118	9 805	7,5	9,9
Services d'affaires	Accès et transport	1 320	1 394	1 442	1 502	1 576	4,9	4,5
	Applications, équipements et autres services Internet connexes	378	380	356	347	385	10,9	0,5
	Total	1 698	1 774	1 798	1 849	1 961	6,1	3,7
Tous	Total	8 414	9 249	10 178	10 967	11 765	7,3	8,7

Source : Données recueillies par le CRTC

La majorité des ménages Canadiens (88,8 %) s'abonnent à des services Internet. Les Canadiens continuent d'utiliser une plus grande quantité de données, de s'abonner à des forfaits de taille et de vitesse accrues et de consacrer des sommes plus importantes aux services Internet.

En 2018, les revenus du secteur des services Internet fixes ont augmenté de 7,3 % et les abonnements, de 3,4 %. De 2014 à 2018, le secteur des services Internet fixes a connu une croissance selon un taux annuel moyen de 8,7 %.

En 2018, les services Internet étaient fournis par un éventail de fournisseurs de services Internet (FSI), y compris les FST titulaires, les entreprises de câblodistribution, les autres fournisseurs de services dotés d'installations, les fournisseurs de services sans fil fixes et les FST basés sur les services de gros. Le nombre d'abonnés résidentiels a atteint 13,2 millions, soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2017, et plus de deux fois le taux de croissance de la population. Les entreprises de câblodistribution et les FST titulaires représentaient la majorité des abonnés, à savoir 85,5 %, alors que les autres entités représentaient 14,5 % des abonnés, soit une augmentation de 10,7 % par rapport à 2014.

Les Canadiens s'abonnent de plus en plus à des services Internet plus rapides. Les abonnements aux services ayant des vitesses de téléchargement moins élevées que 16 Mbps représentaient 58,4 % du total en 2014 comparativement à 28,9 % en 2018, alors que les abonnements aux services proposant des vitesses de 50 Mbps et plus ont augmenté, passant d'à peine 9,8 % des abonnements à des services haute vitesse résidentiels en 2014 à 52,0 % en 2018.

Les Canadiens utilisent aussi plus de données qu'avant. Les quantités de données moyennes mensuelles téléchargées par les abonnés des services résidentiels ont augmenté de 30,5 % par an de 2014 à 2018, et de 25,4 % de 2017 à 2018, pour atteindre 192,9 Go par mois. La quantité moyenne de téléversements a aussi augmenté de 24,9 % en 2018 pour s'établir à 16,7 Go par mois.

Le déploiement de la fibre s'est poursuivi en 2018, la disponibilité des de la fibre jusqu'au domicile (FTTH) passant de 35,1 % des ménages en 2017 à 44,0 % en 2018. Ces déploiements ont principalement eu lieu dans les grandes régions urbaines.

Secteur des services téléphoniques filaires de détail

Infographie 8.9 Aperçu du secteur des services téléphoniques filaires de détail, 2018

2018 Aperçu du secteur des services téléphoniques filaires de détail		
	2017	2018
Abonnés aux services téléphoniques filaires de détail	14,5 M	13,8 M
Revenus des services téléphoniques filaires de détail	7,5 G\$	7,1 G\$
Taux de croissance (revenus)	↓ 4,4 %	↓ 5,6 %
TCAC sur 5 ans (revenus)	↓ 5,8 %	↓ 6,1 %

Source : Données recueillies par le CRTC

Tableau 8.4 Revenus des services locaux et interurbains de détail (millions \$)

Services	2014	2015	2016	2017	2018	Croissance (%) en 2017-2018	TCAC (%) de 2014 à 2018
Revenus bruts des services locaux	7 441	7 146	6 635	6 474	6 086	-6,0	-4,9
Revenus bruts des services locaux (à l'exception des revenus de contribution)	108	107	105	98	87	-10,9	-5,2
Revenus des services locaux de détail	7 333	7 039	6 529	6 376	5 999	-5,9	-4,9
Revenus des services interurbains de détail	1 755	1 506	1 287	1 095	1 052	-3,9	-12,0
Total des revenus des services locaux et interurbains de détail	9 088	8 545	7 817	7 471	7 051	-5,6	-6,1

Source : Données recueillies par le CRTC

En 2018, les revenus générés par le secteur des services téléphoniques filaires de détail s'élevaient à 7,1 milliards de dollars, une baisse moyenne annuelle de 6,1 % depuis 2014. Les revenus générés par les services locaux (exception faite des revenus de contribution) représentaient 85,1 % des revenus des services téléphoniques filaires de détail en 2018. Les revenus des services téléphoniques interurbains s'élevaient à environ 1,1 milliard de dollars, ayant diminué selon un taux annuel moyen de 12,0 % depuis 2014.

De 2014 à 2018, les revenus générés par les services téléphoniques filaires résidentiels par ligne ont chuté de 2,12 \$ pour passer à 37,10 \$ par mois, alors que les revenus des services d'affaires ont diminué de 6,09 \$ pour passer à 51,75 \$ par mois.

Les entreprises titulaires représentaient 64,8 % du secteur résidentiel des revenus des services téléphoniques filaires de détail, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2014, et 79,4 % du secteur des affaires, soit une baisse de 6,6 % par rapport à 2014. Les parts de revenus tirés des services de résidence pour les fournisseurs de services non titulaires dotés d'installations sont restés semblables au cours de la même période, soit environ 30,6 %.

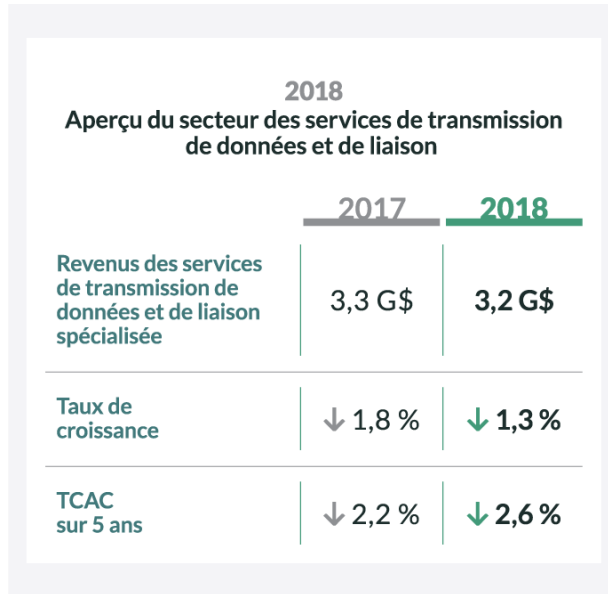
L'introduction des services VoIP indépendants de l'accès⁴ a ouvert le secteur des services téléphoniques filaires aux fournisseurs non traditionnels. En 2018, il y avait approximativement 579 000 abonnés aux services VoIP indépendants de l'accès, ce qui représente 4,2 % des lignes téléphoniques locales de détail. Ce pourcentage est demeuré constant depuis 2013.

Il y avait approximativement 37 000 téléphones payants, lesquels ont généré en moyenne 369 \$ en revenus annuels par unité, comparativement à 74 000 téléphones payants ayant généré 462 \$ par unité en 2014. Le nombre de téléphones payants a chuté de 8 800 ou de 19,3 % de 2017 à 2018, alors que le revenu moyen par téléphone a diminué d'environ 60 \$ ou 14,2 %.

⁴ Les services VoIP indépendants de l'accès sont des services VoIP offerts par l'intermédiaire du réseau Internet public par opposition à un réseau exclusif ou géré.

Secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée

Infographie 8.10 Aperçu du secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Tableau 8.5 Revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée de détail (millions \$)

Secteur	Sous-secteur	2014	2015	2016	2017	2018	Croissance (%) en 2017-2018	TCAC (%) de 2014 à 2018
Données	Protocoles de données	1 952	1 920	1 870	1 864	1 845	-1,0	-1,4
	Autre	857	779	731	694	690	-0,6	-5,3
	Total	2 809	2 699	2 600	2 558	2 535	-0,9	-2,5
Liaison spécialisée	Total	784	754	738	721	700	-2,9	-2,8
Total	Total	3 593	3 453	3 339	3 279	3 235	-1,3	-2,6

Source : Données recueillies par le CRTC

Les services de transmission de données et de liaison spécialisée s'entendent des services que les fournisseurs de services de télécommunication (FST) vendent aux clients d'affaires pour la transmission du trafic de données, du trafic vidéo ou du trafic voix. Ces voies de transmission assurent des communications privées et très sécurisées entre des endroits. Les revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée connaissent un déclin depuis 2014.

Les services de données sont des services de transmission par paquets qui transfèrent de manière intelligente les données sur les réseaux des entreprises. Pour acheminer les données, ces services utilisent des protocoles de données récents comme Ethernet et protocole Internet (IP) ou des protocoles

traditionnels comme X.25, le mode de transfert asynchrone (MTA) et le relais de trame⁵. Les revenus des services traditionnels représentent moins de 0.3 % des revenus de l'ensemble des services. La sous-catégorie Autres comprend la gestion et l'équipement du réseau.

Les services de liaison spécialisée fournissent une connexion de communication dédiée non commutée entre deux ou plusieurs points pour transporter des données, des vidéos ou le trafic voix.

Les FST titulaires représentaient environ 13,8 % de l'ensemble des entités fournissant des services de transmission de données ou des services de liaison spécialisée, et ont obtenu 65,4 % des revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée.

⁵ Des définitions et des exemples sont fournis dans le [glossaire des télécommunications](#).

Services de gros

Infographie 8.11 Aperçu du marché de gros, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Tableau 8.6 Revenus des services de télécommunication de gros, par secteur (millions \$)

Type	Sous-type	Secteur	2014	2015	2016	2017	2018	Croissance (%) en 2017-2018	TCAC (%) de 2014 à 2018
Services filaires	Communication vocale	Local et accès	646	603	615	599	571	-4,8	-3,1
		Interurbain	414	423	458	407	300	-26,2	-7,7
		Total partiel	1 060	1 026	1 073	1 006	871	-13,4	-4,8
	Sauf communication vocale	Internet	481	556	589	558	571	2,4	4,4
		Données	576	604	600	634	684	7,9	4,4
		Liaison spécialisée	628	615	593	546	525	-3,9	-4,4
		Total partiel	1 685	1 776	1 782	1 737	1 780	2,5	1,4
	Tous	Services filaires	2 745	2 801	2 855	2 743	2 651	-3,4	-0,9
Services mobiles	Tous	Services mobiles	1 038	1 123	1 200	1 277	1 193	-6,5	3,5
Tous	Total	Total	3 783	3 925	4 055	4 020	3 844	-4,4	0,4

Source : Données recueillies par le CRTC

Les services de gros sont des services fournis par un FST à un autre pour l'utilisation aux fins de la prestation de services de télécommunication.

En 2018, le marché des télécommunications de gros représentait 3,8 milliards de dollars, dont 31,0 % se rapportaient à la fourniture de services sans fil et 69,0 %, à la fourniture de services filaires. De 2014 à 2018, les revenus des services mobiles de gros ont augmenté selon un taux annuel moyen de 3,5 %, comparativement à la diminution de 0,9 % enregistrée pour les revenus des services filaires de gros.

Les FSI indépendants⁶ sont fréquemment dépendants des services d'accès offerts par les FST titulaires et les entreprises de câblodistribution pour pouvoir établir la connexion de leur clientèle. Au fil des ans, les ventes des services d'accès par câble, aussi appelés services d'accès Internet de tiers (AIT), à des FSI indépendants ont augmenté croissant à un taux annuel de 6,3 % depuis 2014.

De 2014 à 2018, les revenus des services téléphoniques de gros ont diminué en moyenne de 4,8 % par an, alors que les revenus des services filaires autres que ceux de communication vocale ont augmenté, en moyenne, de 1,4 % par an au cours de la même période.

Avec 72,2 % des revenus des services filaires de gros, les FST titulaires maintiennent la plus grande part du secteur des services de gros, qui affiche une légère tendance à la hausse depuis 2016.

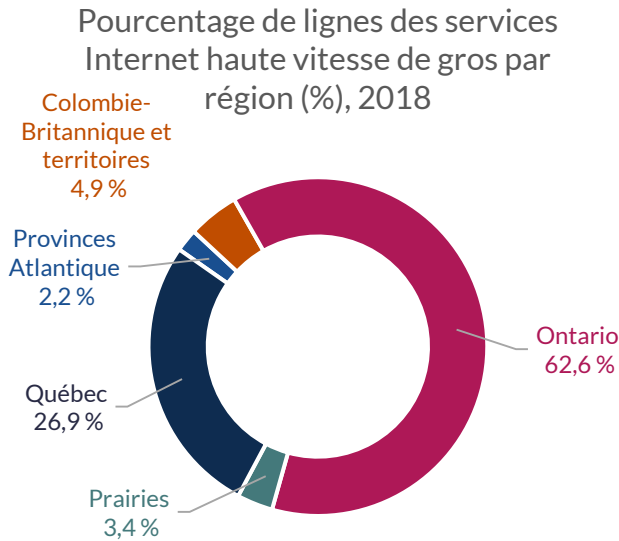
Le nombre de lignes d'accès Internet haute vitesse de gros et les revenus ont augmenté en 2018. L'Ontario détenait la plus grande part de lignes de gros (62,6 %) et de revenus (65,1 %) en 2018. Alors que la part globale des lignes de gros de l'Ontario connaît un déclin depuis 2016, la part de la province des revenus de gros a augmenté d'année en année au cours de la même période.

Aucune ligne de services de gros ou aucun revenu n'a été déclaré dans le Nord⁷ en 2018.

⁶ Les FSI indépendants sont définis comme des FSI qui ne sont pas des entreprises de câblodistribution ni des FST titulaires.

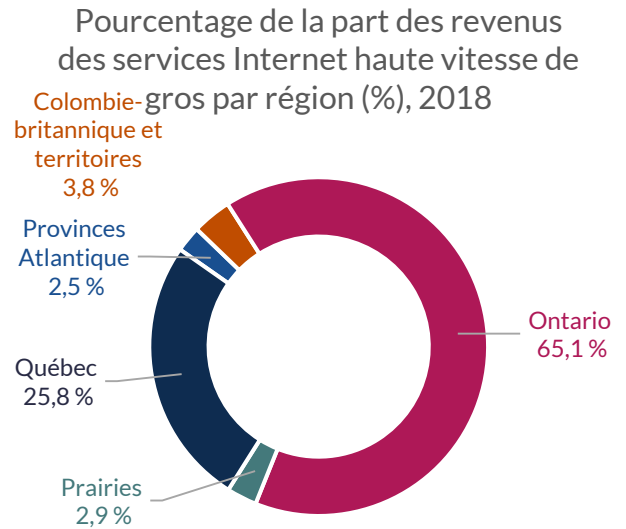
⁷ Le « Nord » fait référence aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.

Graphique 8.13 Pourcentage de lignes des services Internet haute vitesse de gros par région (%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 8.14 Pourcentage de la part des revenus des services Internet haute vitesse de gros par région (%), 2018



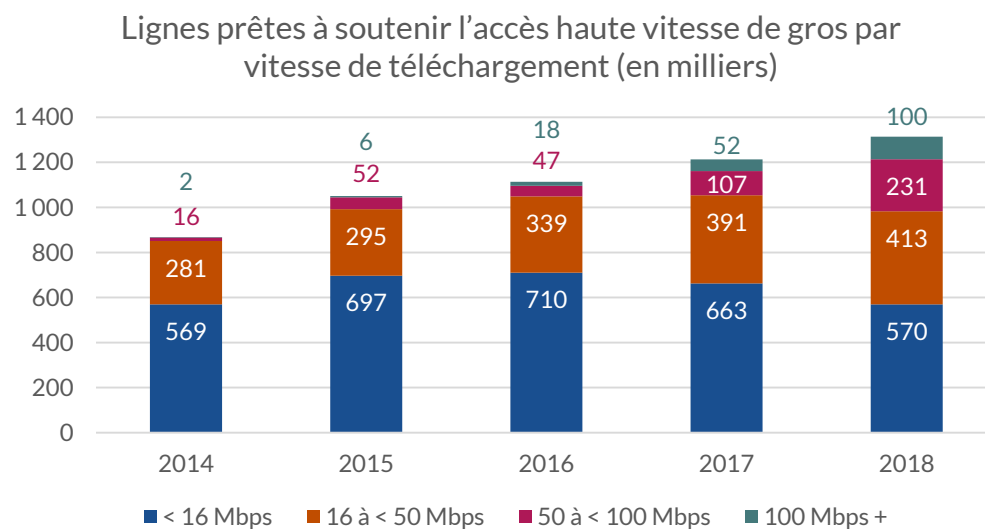
Source : Données recueillies par le CRTC

Les renseignements dans les graphiques ci-dessus concernant les lignes des services Internet haute vitesse de gros et les revenus de gros proviennent d'un échantillon de grands FSI. Ils ont rapporté près de 67 % de tous les revenus des services Internet de gros en 2018.

Comme mentionné plus tôt, le nombre de lignes Internet de gros a atteint 1,3 million, soit un taux de croissance annuel de 10,9 % de 2014 à 2018. Bien que la part la plus importante reste celle des lignes des services de gros avec des vitesses de téléchargement inférieures à 16 Mbps, avec 43 % (0,57 million), cette part a diminué de 14,0 % par rapport à l'année précédente et connaît une diminution depuis 2016.

Les lignes des services Internet de gros avec des vitesses de téléchargement de 50 Mbps à 100 Mbps ont connu la plus forte croissance (114,9 %), plus du double du nombre de lignes des services de gros de l'année précédente. Les lignes des services de gros de 100 Mbps et plus ont également connu une croissance importante de 90,5 % par rapport à 2017.

Graphique 8.15 Lignes prêtes à soutenir l'accès à des services haute vitesse de gros par vitesse de téléchargement (en milliers)



Source : Données recueillies par le CRTC

v Méthodologie

Dépenses en immobilisations et intensité de capital

Les dépenses en immobilisations sont les coûts associés à l'acquisition, à la construction et à l'installation de nouveaux actifs de réseaux de télécommunication, au remplacement ou à l'ajout d'actifs existants, ou à la location à d'autres. L'indicateur des dépenses en immobilisations présenté dans ce présent rapport inclut uniquement les données des compagnies ayant fourni des données sur les revenus de télécommunications et des dépenses en immobilisations.

L'intensité de capital est le ratio des dépenses en capital par rapport aux revenus. L'indicateur de l'intensité de capital de l'industrie des télécommunications indiqué dans le présent rapport a été obtenu en divisant le total des dépenses en immobilisations annuelles par les revenus annuels de télécommunication des compagnies ayant déclaré des dépenses en immobilisations. L'intensité de capital des cinq plus grands FST a été calculée en divisant la somme de leurs dépenses en immobilisations par leurs revenus de services de télécommunication à la fin de l'exercice. Ces FST représentaient 82 % de l'ensemble des dépenses en immobilisations en 2018.

L'intensité de capital de toutes les autres industries que l'on trouve à l'infographie 8.6 a été calculée en divisant les dépenses en immobilisations de l'industrie par le revenu de l'industrie pour l'année complète. Les dépenses en immobilisations et les revenus de l'industrie sont présentés dans les tableaux [34-10-0035-01](#) et [33-10-0007-01](#) de Statistique Canada.

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements

Le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (BAIIDA) représente les revenus d'exploitation après la déduction des dépenses d'exploitation, mais avant la déduction des frais liés aux paiements d'intérêts, aux impôts et à l'amortissement. Les marges BAIIDA ont été calculées en divisant le BAIIDA total par le total des revenus d'exploitation. Elles ont été calculées pour les compagnies dont au moins 80 % des revenus totaux proviennent de services de télécommunications canadiens.

Lignes des services Internet de gros et revenus par province ou territoire et par région

Dans la section Aperçu du secteur des services de télécommunication, tous les renseignements relatifs aux lignes des services Internet de gros et aux revenus par province ont été obtenus grâce à des données collectées auprès des grands FSI. Ces grands FSI sont des fournisseurs de services de télécommunication qui offrent depuis longtemps des services de télécommunications réglementés (p. ex. des services AHV de gros, des lignes locales dégroupées et des services de réseau numérique propre aux concurrents [RNC]). Ils doivent remplir des formulaires dans lesquels ils détaillent leurs nombres de lignes d'accès Internet haute vitesse de gros et leurs revenus.

En 2018, ces FSI représentaient environ 67 % de tous les revenus des services Internet de gros.

Définitions

Un **autre fournisseur de service** est une entité qui ne correspond pas à la définition d'un FST titulaire. Rogers, Shaw, Vidéotron, Distributel et TekSavvy en sont des exemples.

Les **autres entreprises dotées d'installations** sont les fournisseurs de services de télécommunication qui ne sont pas des fournisseurs titulaires mais qui possèdent et exploitent des réseaux de télécommunications. Xplornet et Allstream Business en sont des exemples.

Une **entreprise de services locaux titulaire (ESLT)** est une entité titulaire qui fournit des services téléphoniques locaux. Bell Canada, SaskTel, TELUS, Sogetel et Execulink en sont des exemples.

Les **entreprises de câblodistribution** sont les anciennes entreprises de câblodistribution monopolistiques qui fournissent également des services de télécommunication (p. ex. téléphonie filaire, Internet, données, lignes privées, et services sans fil). Rogers, Shaw et Vidéotron en sont des exemples.

Les **FST basés sur les services de gros ou entreprises non dotés d'installation** – sont des entreprises qui achètent généralement des services de télécommunication auprès d'autres fournisseurs soit pour les revendre, soit pour créer leur propre réseau à partir duquel ils peuvent offrir des services à leurs clients. Une entreprise qui possède un petit nombre d'installations et dont l'exploitation se fait en majeure partie au moyen d'installations louées peut aussi être classée comme entreprise non dotée d'installations. Distributel et TekSavvy en sont des exemples.

Un **fournisseur de services de télécommunication (FST)** est une entité qui offre des services de télécommunication.

Un **fournisseur de services de télécommunication (FST) titulaire** est une entreprise qui fournit des services de télécommunication locaux en situation de monopole avant l'arrivée d'entreprises concurrentes. On peut établir deux catégories : les grands FST titulaires et les petits FST titulaires.

Un **fournisseur de services doté d'installations** est une entité qui possède ses propres installations. Rogers, Shaw, Vidéotron, Bell Canada, SaskTel et TELUS en sont des exemples.

Un **fournisseur de services Internet (FSI) indépendant** est un FSI qui n'est ni une entreprise de câblodistribution ni un FST titulaire. TekSavvy, Xplornet, Distributel et Verizon Canada en sont des exemples.

Un **fournisseur de services sans fil (FSSF)** est une entité qui offre des services sans fil. Rogers, Shaw, Vidéotron, Bell Canada, SaskTel et TELUS en sont des exemples.

Un **fournisseur de services sans fil fixes** est une entité qui fournit ses services au moyen d'un réseau sans fil qui utilise du spectre autorisé ou non pour la prestation de services de communication, où les services ont pour but d'être utilisés à un emplacement fixe. Xplornet et Corridor Communications en sont des exemples.

Les **grands FST titulaires** desservent des régions relativement vastes, comprenant en général tant des populations rurales qu'urbaines, et fournissent des services de téléphonie filaire, Internet, de transmission de données, de liaison spécialisée, sans fil et autres services. Bell, SaskTel et TELUS en sont des exemples.

Les **petits FST titulaires** desservent des régions relativement petites. En raison de la taille restreinte des régions desservies, ces entreprises n'offrent pas en général des services téléphoniques interurbains à l'aide d'installations. Toutefois, elles offrent une panoplie de services téléphoniques filaires, Internet, de transmission de données, de liaison spécialisée et sans fil. Sogetel et Execulink en sont des exemples.

Les **services tarifés** sont ceux dont les taux et les modalités sont énoncés dans un tarif approuvé par le Conseil. Les services non tarifés sont ceux dont les taux et les modalités ne sont pas énoncés dans un tarif approuvé par le Conseil. Les services hors tarifs sont ceux dont les taux, bien que déposés auprès du Conseil, ont été établis autrement à la suite d'une entente entre les parties.

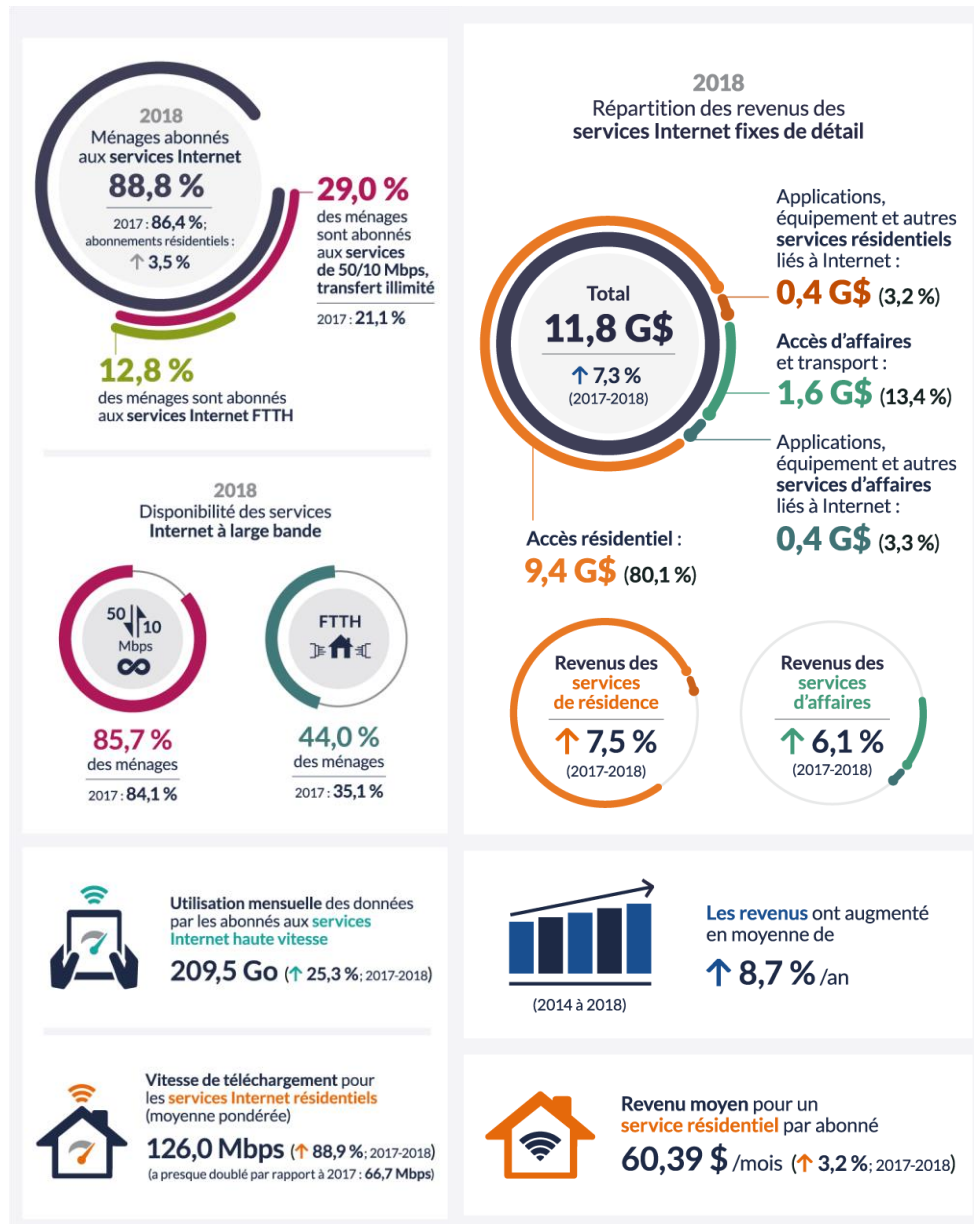


Rapport de surveillance des communications **2019**

Secteur des services Internet
fixes de détail et disponibilité
de la large bande

Secteur des services Internet fixes de détail et disponibilité de la large bande

Infographie 9.1 Aperçu du secteur des services Internet fixes de détail, 2018



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Les applications Internet incluent notamment le courriel, l'hébergement Web, les centres de traitement de l'information, etc.

Tous les renseignements dans cette section relatifs à l'utilisation en gigaoctets par mois, et aux abonnements par vitesse et capacité de téléchargement annoncées proviennent des grands fournisseurs de services Internet. Ils ont rapporté près de 90 % de tous les abonnements à des services Internet haute vitesse résidentiels en 2018.

En 2018, les revenus du secteur des services Internet fixes de détail ont augmenté de 7,3 % et les abonnements de 3,4 % par rapport à 2017. De 2014 à 2018, la croissance des revenus dans ce secteur s'établissait en moyenne à 8,7 % par année. Les services d'accès résidentiels représentaient la grande majorité des revenus générés en 2018, soit 9,4 milliards de dollars (80,1 %) sur un total de 11,8 milliards de dollars. Les services d'accès Internet et de transport d'affaires ont généré 1,6 milliard de dollars de revenus (13,4 %), alors que la vente et la location d'équipement ainsi que les applications Internet ont généré les 0,8 milliard de dollars restant (6,5 %).

Un plus grand nombre de Canadiens s'abonnent à des services Internet; 88,8 % des ménages étaient abonnés à ces services en 2018 et 29,0 % étaient abonnés à des services à large bande offrant une vitesse de 50/10 Mbps et un transfert illimité de données. Les Canadiens ont continué d'utiliser une plus grande quantité de données, se sont abonnés à des forfaits de taille et de vitesse accrues et ont consacré des sommes plus importantes aux services Internet.

Les revenus liés aux services Internet d'affaires ont affiché une croissance plus lente que ceux liés aux services résidentiels. Cependant, un plus grand nombre d'entreprises canadiennes se sont abonnées à des forfaits de services Internet haute vitesse, le nombre d'abonnements augmentant de 3,1 %.

Le déploiement de la fibre s'est poursuivi, la disponibilité des services Internet FTTH passant de 35,1 % à 44,0 %. Ces déploiements ont principalement eu lieu dans les grandes régions urbaines. Par ailleurs, l'accès à un service offrant une vitesse de 50/10 Mbps avec une utilisation illimitée de données a atteint 85,7 % des ménages, comparativement à 84,1 % en 2017.

Dans le présent rapport, les fournisseurs de services Internet (FSI) sont classés en quatre principaux groupes : fournisseurs de services de télécommunication (FST) titulaires¹, entreprises de câblodistribution², autres entreprises dotées d'installations³ et FST basés sur les services de gros⁴.

¹ Bell, SaskTel et TELUS sont des exemples de FST titulaires. Les FST titulaires comptent aussi de plus petites entreprises, comme Sogetel et Execulink.

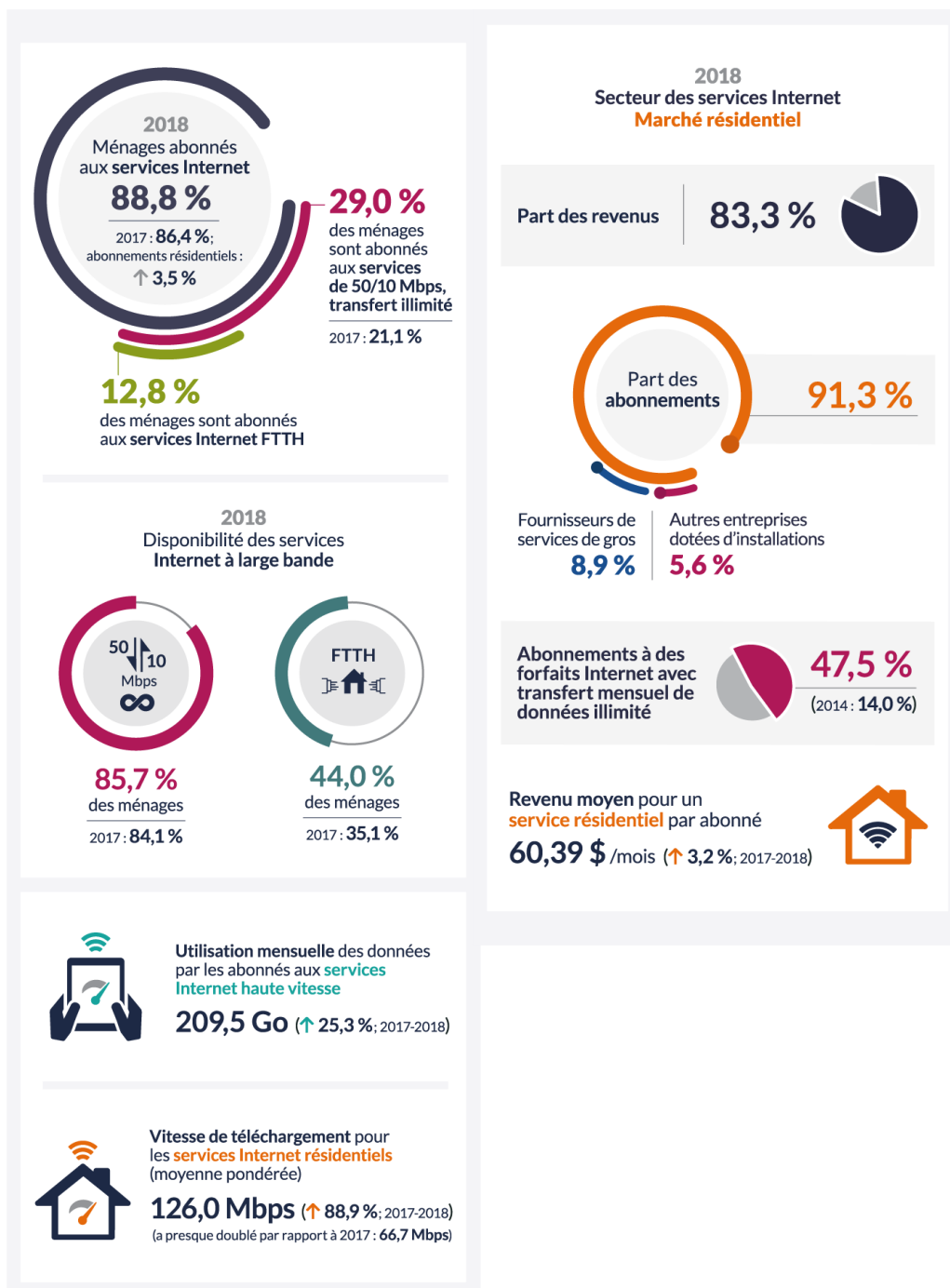
² Rogers, Shaw et Vidéotron sont des exemples d'entreprises de câblodistribution.

³ Xplornet et Allstream Business sont des exemples d'autres entreprises dotées d'installations.

⁴ Distributel et TekSavvy sont des exemples de fournisseurs de services de gros.

i. Marché résidentiel

Infographie 9.2 Aperçu du marché des services Internet résidentiels, 2018



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Comme mentionné précédemment, un plus grand nombre de Canadiens sont maintenant abonnés à des services d'accès Internet. Les ménages canadiens continuent d'utiliser une plus grande quantité de données, s'abonnent à des forfaits de taille et de vitesse accrues et consacrent des sommes plus importantes aux services Internet.

Abonnements

Infographie 9.3 Points d'intérêt concernant les abonnements aux services Internet résidentiels, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les FSI indépendants sont définis comme des FSI qui ne sont pas des entreprises de câblodistribution ni des FST titulaires. On compte notamment parmi les FSI indépendants, les autres fournisseurs dotés d'installations et les FST basés sur les services de gros.

Les autres entreprises dotées d'installations sont des fournisseurs de services dotés d'installations qui ne sont ni des FST titulaires ni des entreprises de câblodistribution, comprenant principalement les fournisseurs de services sans fil fixes et satellites.

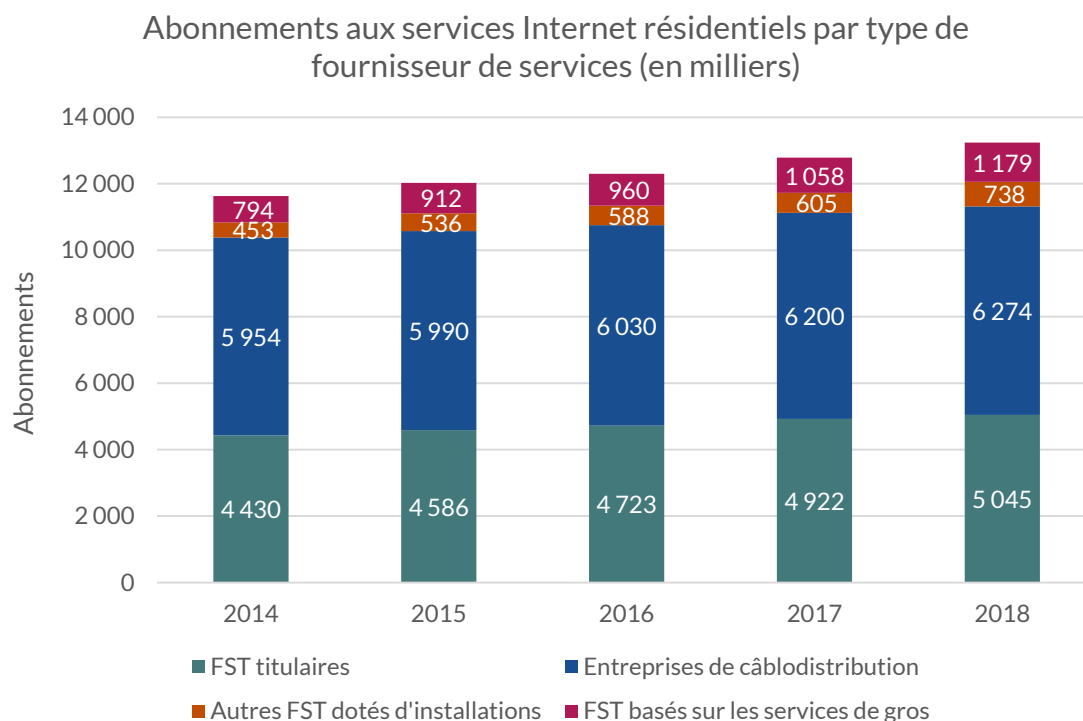
Le terme « FST basés sur les services de gros » – ou fournisseurs de services non dotés d'installation – fait référence aux entreprises qui se procurent généralement des services de télécommunication auprès d'autres fournisseurs soit pour les revendre, soit pour créer leur propre réseau à partir duquel ils offrent des services à leurs clients.

En 2018, les abonnements résidentiels dépassaient 13 millions (88,8 % des 14,9 millions de ménages), soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2017, et plus de deux fois le taux de croissance de la population⁵. Les entreprises de câblodistribution et les FST titulaires se partageaient 85,5 % de parts de marché par abonnement tandis que les FST basés sur les services de gros et les autres entreprises dotées d'installations ont continué d'accroître leur part de marché, atteignant 8,9 % et 5,6 % des abonnements, respectivement, une hausse de 6,8 % et 3,9 % par rapport à 2014.

Les taux de croissance annuelle des abonnements à des services Internet étaient approximativement de 2 à 4 fois supérieurs aux taux de croissance de la population de 2014 à 2018. Dans l'ensemble, pendant cette période, le nombre d'abonnements à Internet a augmenté en moyenne de 3,3 % par année, quand la population, elle, a augmenté en moyenne de 1,2 % par an pendant cette même période.

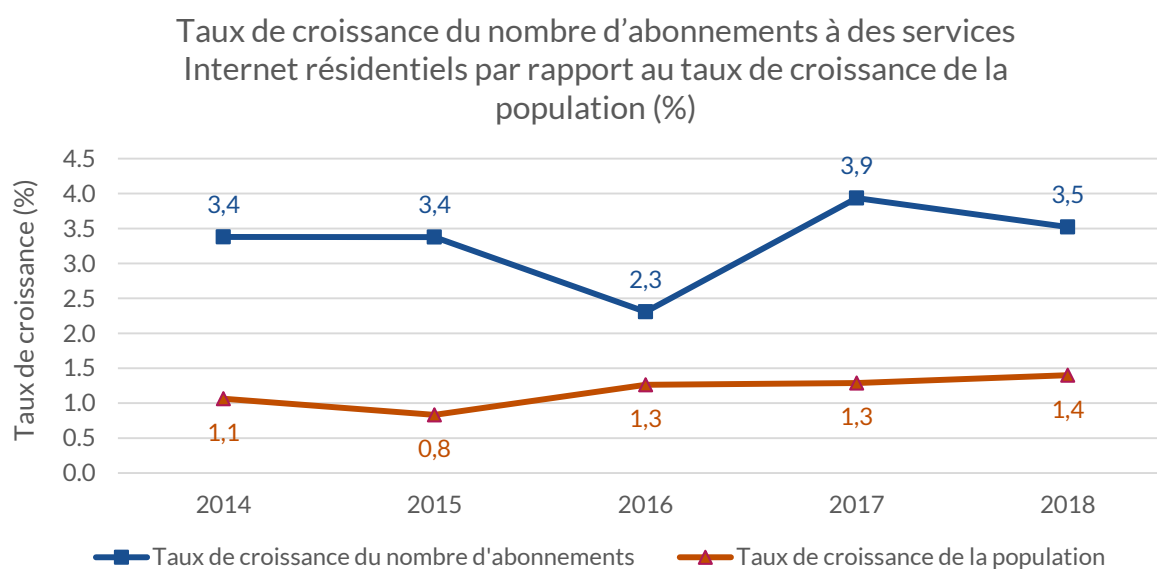
⁵ Le taux de croissance de la population était de 1,4 % de 2017 à 2018 selon Statistique Canada ([Tableau : 17-10-0009-01 – Estimations de la population, trimestrielles](#)).

Graphique 9.1 Abonnements aux services Internet résidentiels par type de fournisseur de services (en milliers)



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 9.2 Taux de croissance du nombre d'abonnements à des services Internet résidentiels par rapport au taux de croissance de la population (%)



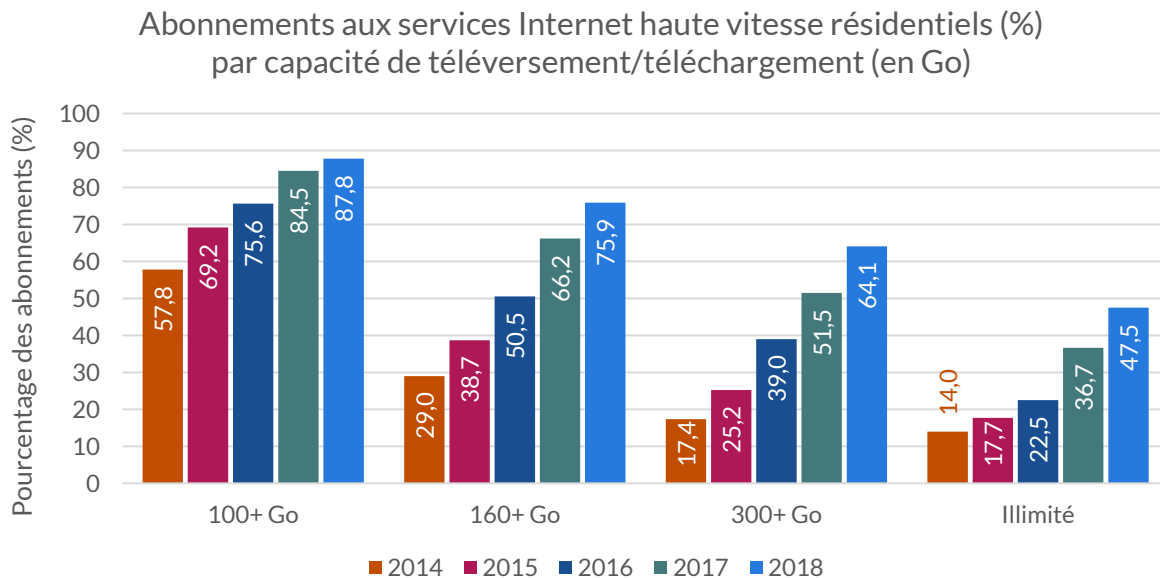
Source : Données recueillies par le CRTC et estimations de la population de Statistique Canada [Tableau : 17-10-0009-01 - Estimations de la population, trimestrielles](#)

Les Canadiens ont continué de s'abonner à des services Internet comportant des allocations supérieures de données mensuelles. En 2018, 47,5 % (5,7 millions) de l'ensemble des abonnements à des services Internet résidentiels concernaient des services avec transfert de données mensuel illimité. Simultanément, l'utilisation moyenne des données a continué d'augmenter, soit une hausse de 25,3 % de l'utilisation moyenne combinée des téléchargements et des téléversements depuis 2017, atteignant 209,5 Go par mois en 2018.

En 2018, les ménages canadiens payaient environ 76 millions de dollars en frais d'utilisation excédentaire Internet, ce qui représente 0,8 % du total des revenus liés aux services Internet résidentiels. Il s'agit d'une baisse d'approximativement 94 millions de dollars payés en 2017. Environ 2,3 % des abonnés ont dépassé leur limite d'utilisation en 2018, ce qui représente une baisse par rapport à 3,6 % en 2017.

Tous les renseignements de cette section relatifs à l'utilisation en gigaoctets par mois et aux abonnements par vitesse et capacité de téléchargement annoncées proviennent des grands FSI, lesquels représentent environ 90 % du total des abonnements à des services Internet haute vitesse résidentiels en 2018.

Graphique 9.3 Abonnements aux services Internet haute vitesse résidentiels (%) par capacité de téléversement/téléchargement (en Go)



Source : Données recueillies par le CRTC

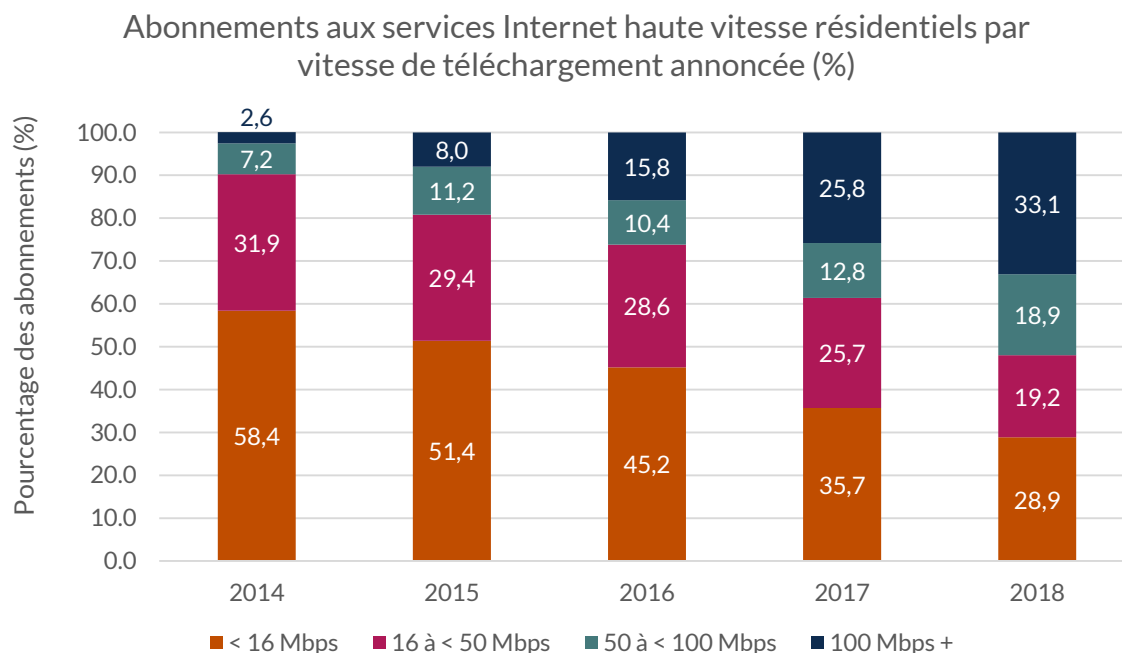
Les forfaits comportant une capacité de téléversement illimitée ont été catégorisés en fonction de leur limite de téléchargement.

En 2018, 49,5 % des abonnements à des services Internet haute vitesse résidentiels étaient pour un service répondant aux objectifs de vitesse du Conseil, soit 50 Mbps de téléchargement et 10 Mbps de téléversement, par rapport à 36,4 % en 2017, démontrant que les Canadiens s'abonnent de plus en plus à des services Internet plus rapides.

Les abonnements à des services respectant ces vitesses (50/10 Mbps) et offrant un transfert mensuel illimité de données ont augmenté, passant de 28,1 % en 2017 à 38,6 % de tous les abonnements à des services haute vitesse.

Non seulement les Canadiens s'abonnent-ils de plus en plus à des services Internet répondant aux objectifs de vitesse du Conseil, ils s'abonnent aussi en plus grand nombre à des services encore plus rapides. La part des abonnements à des services qui offrent des vitesses de 100 Mbps ou plus a augmenté de plus de dix fois, passant de 2,6 % en 2014 à 33,1 % en 2018, tandis que moins d'un tiers des abonnements concernaient des services offrant des vitesses inférieures à 16 Mbps en 2018. Ainsi, la vitesse de téléchargement moyenne pondérée pour les abonnements résidentiels a augmenté de 88,8 % entre 2017 et 2018 pour atteindre 126,0 Mbps.

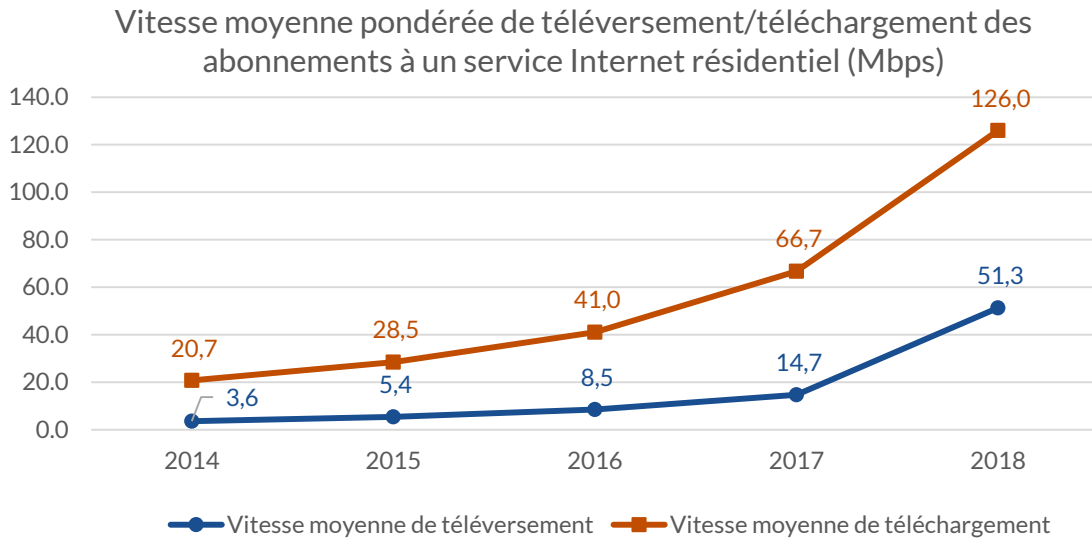
Graphique 9.4 Abonnements aux services Internet haute vitesse résidentiels par vitesse de téléchargement annoncée (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique indique qu'au fil du temps, les services de grande vitesse sont venus à représenter une grande part des abonnements. 88,6 % des ménages canadiens étaient abonnés à un quelconque service Internet haute vitesse en 2018. La haute vitesse se définit par une vitesse de 256 kbps ou plus.

Graphique 9.5 Vitesse moyenne pondérée de téléversement/téléchargement des abonnements à un service Internet résidentiel (Mbps)

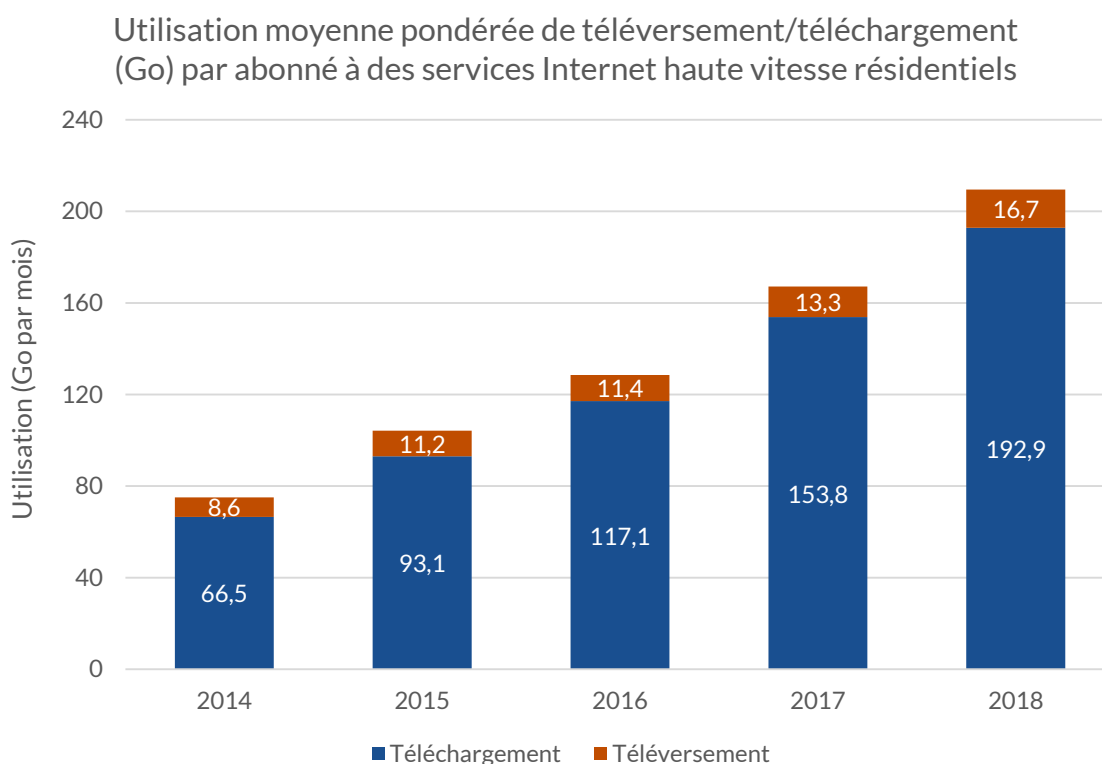


Source : Données recueillies par le CRTC

Tous les renseignements de cette section concernant les vitesses moyennes pondérées de téléversement/téléchargement proviennent des plus grands FSI. Ils ont déclaré environ 84 % du total des abonnements aux services Internet haute vitesse résidentiels en 2018.

Les Canadiens s'abonnent à des services de plus grande vitesse et consomment également plus de données. La quantité moyenne de données téléchargées par les abonnés à des services Internet résidentiels a augmenté de 25,4 % entre 2017 et 2018 pour s'établir à 192,9 Go par mois, et en moyenne de 30,5 % annuellement de 2014 à 2018. La quantité moyenne de téléversements a aussi augmenté de 24,9 % en 2018 atteignant une moyenne de 16,7 Go par mois. Ainsi, de 2014 à 2018, la moyenne des données téléversées par abonné a presque doublé et la moyenne des données téléchargées a presque triplé.

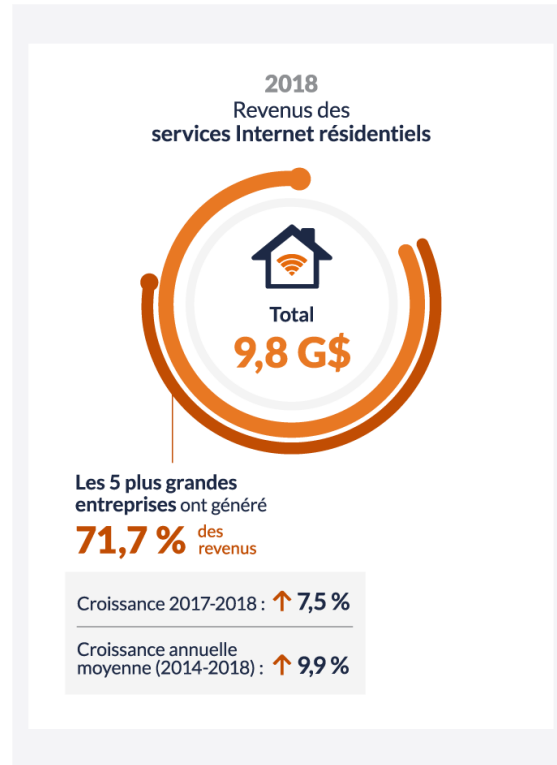
Graphique 9.6 Utilisation moyenne pondérée de téléversement/téléchargement (Go) par abonné à des services Internet haute vitesse résidentiels



Source : Données recueillies par le CRTC

Revenus

Infographie 9.4 Points d'intérêt concernant les revenus des services Internet résidentiels, 2018



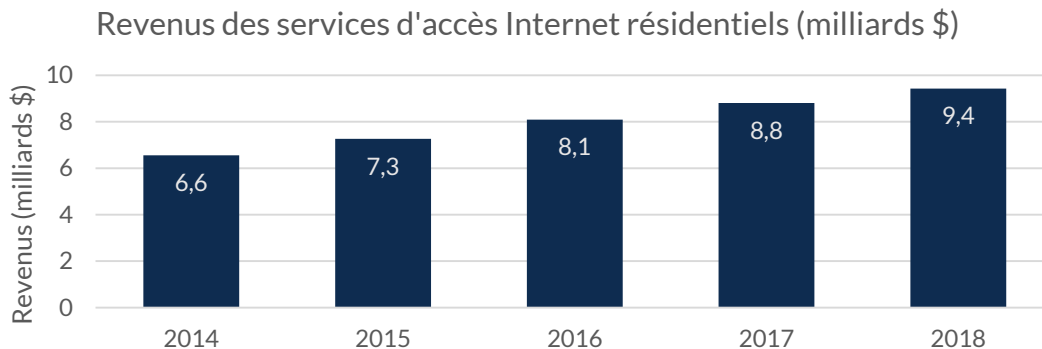
Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus Internet résidentiels ont atteint 9,8 milliards de dollars en 2018, alors que les revenus d'accès Internet représentaient plus de 96 % du total, soit 9,4 milliards de dollars en 2018.

La part des revenus des services Internet des 5 grandes entreprises en tête (Bell, Rogers, Shaw, TELUS et Vidéotron) a diminué, passant de 73,3 % en 2017 à 71,7 % en 2018.

Entretemps, les FSI indépendants ont lentement accru leur part des revenus. La part des FST basés sur les services de gros est passée de 5,6 % en 2014 à 6,8 % en 2018 et celle des autres entreprises dotées d'installations est passée de 4,1 % en 2014 à 6,9 % en 2018.

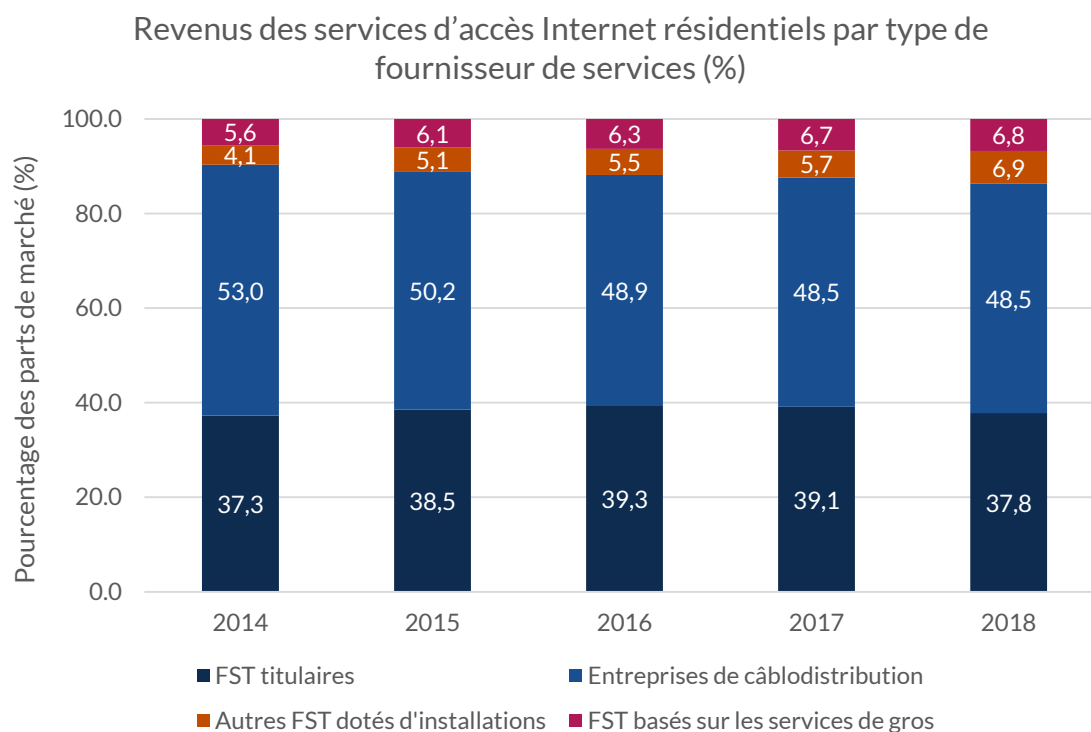
Graphique 9.7 Revenus des services d'accès Internet résidentiels (milliards \$)



Source : Données recueillies par le CRTC

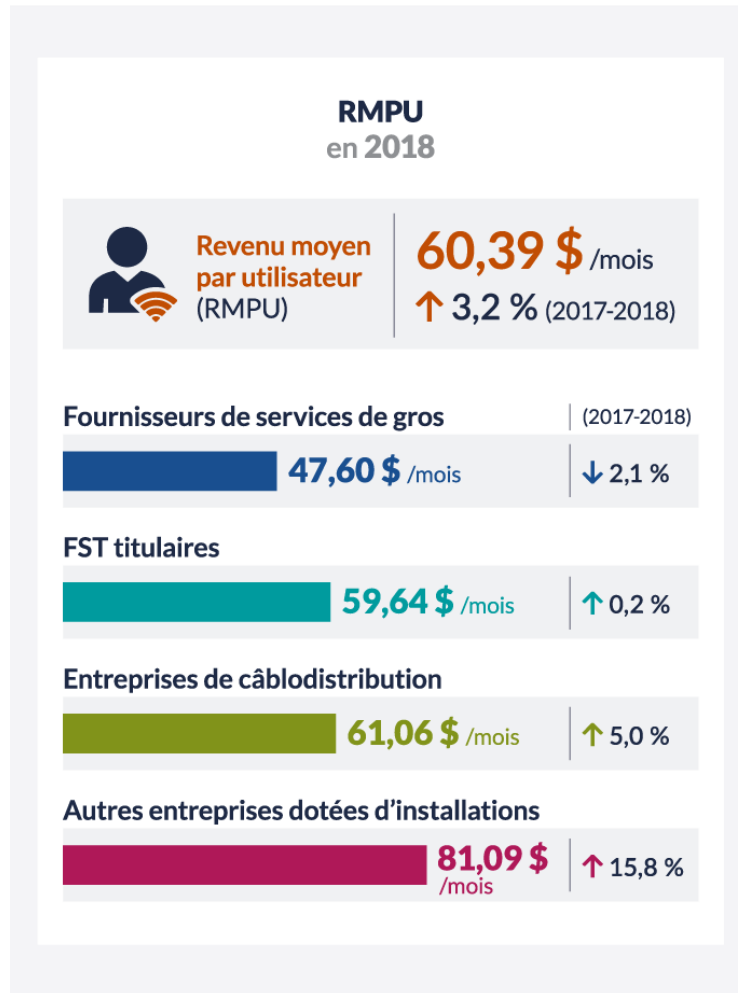
De 2014 à 2018, la part des revenus des FSI indépendants pour les services Internet résidentiels a continué d'augmenter au détriment des FST titulaires et des entreprises de câblodistribution. Les FST basés sur les services de gros et les autres entreprises dotées d'installations étaient les seuls types de fournisseur à augmenter leur part des revenus entre 2017 et 2018. Les entreprises de câblodistribution ont conservé la part la plus élevée des revenus pour les services Internet résidentiels.

Graphique 9.8 Revenus des services d'accès Internet résidentiels par type de fournisseur de services (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Infographie 9.5 Points d'intérêt concernant le revenu moyen par utilisateur, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les autres entreprises dotées d'installations sont des fournisseurs de services dotés d'installations qui ne sont ni des FST titulaires ni des entreprises de câblodistribution, comprenant principalement les fournisseurs de services sans fil fixes et satellites.

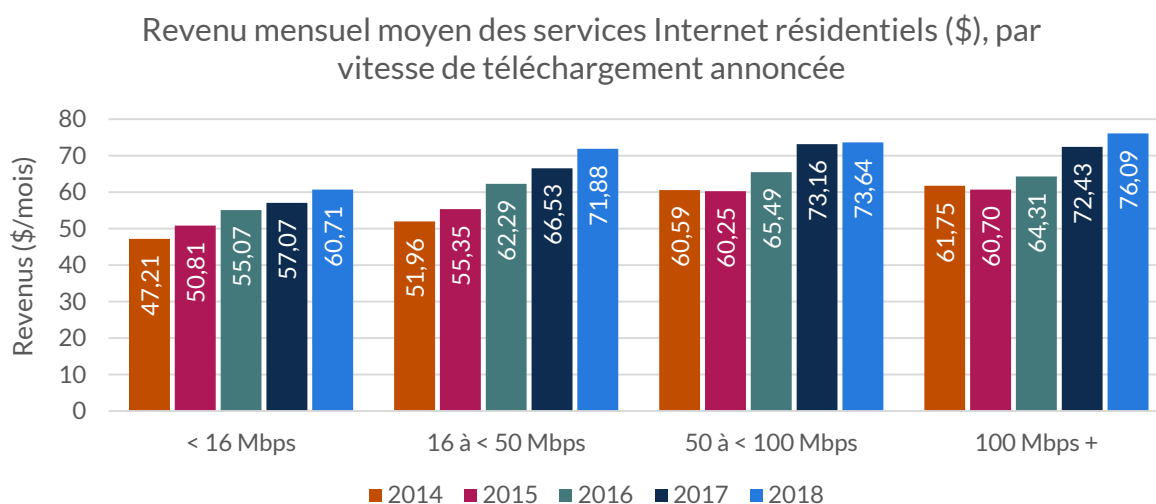
Les FST basés sur les services de gros ont constamment rapporté le plus faible RMPU, alors que le RMPU le plus élevé a été attribué à la catégorie des autres entreprises dotées d'installations, qui comprennent principalement les fournisseurs de services sans fil fixes et satellites. Les RMPU des FST titulaires et des entreprises de câblodistribution étaient respectivement de 59,64 \$ et 61,06 \$.

Le RMPU à l'échelle de l'industrie a augmenté de 3,2 % de 2017 à 2018, le taux de croissance moyen étant de 6,1 % de 2014 à 2018.

Le RMPU peut varier par rapport à celui du Graphique 9.9 ci-dessous qui comprend seulement les données des grands fournisseurs. Ces fournisseurs détiennent 90 % de tous les abonnements à des services Internet haute vitesse résidentiels. Le RMPU est calculé en fonction des revenus de l'année complète et des données sur les abonnements en fin d'exercice et non en fonction de données d'un mois donné. Le tableau contient également les données provenant des services commutés.

Les revenus par abonné ont augmenté rapidement pour les forfaits Internet haute vitesse de plus en plus populaires. Par exemple, les revenus mensuels moyens rapportés pour les forfaits Internet offrant des vitesses de téléchargement de 50 Mbps ou plus ont augmenté de 3,5 % par rapport à 2017. Cette augmentation a une incidence particulière sur le marché, car ces forfaits représentent 52,0 % du marché, tel qu'illustré dans le Graphique 9.4. Entretemps, les forfaits offrant des vitesses de téléchargement de moins de 16 Mbps (28,9 % des parts de marché) ont admis une augmentation des revenus mensuels moyens de 6,4 %. Les revenus moyens générés par abonné en ce qui concerne les services offrant des vitesses de 16 à 50 Mbps ont augmenté de 8,0 % de 2017 à 2018. Ces services représentaient 19,2 % du marché des services Internet en 2018.

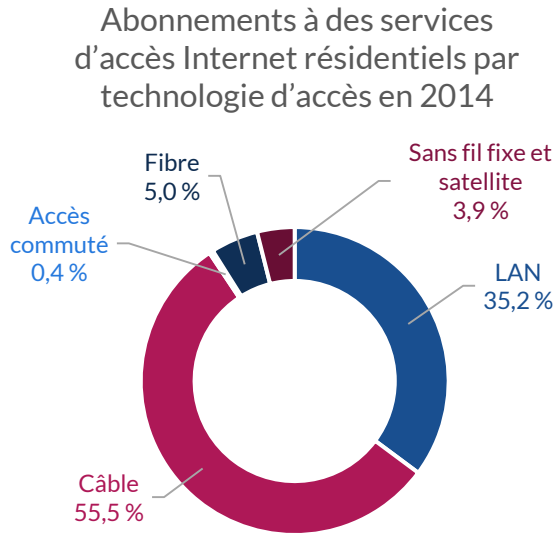
Graphique 9.9 Revenu mensuel moyen des services Internet résidentiels (\$), par vitesse de téléchargement annoncée



Source : Données recueillies par le CRTC

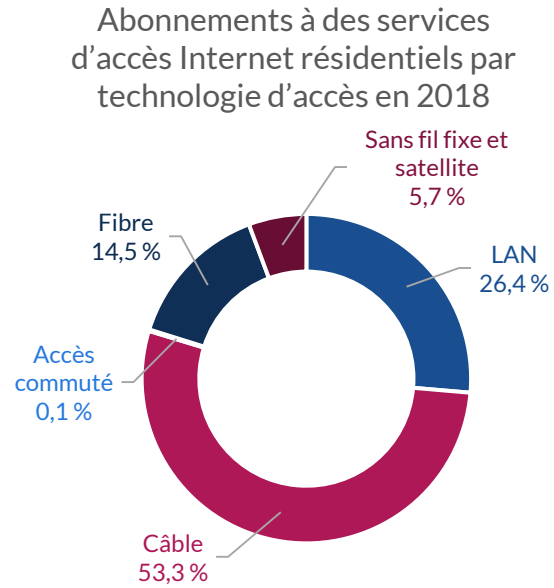
Dans le cadre de leurs efforts pour faire concurrence aux entreprises de câblodistribution, les FST titulaires ont continué de bâtir leurs réseaux FTTH et de promouvoir les services d'accès Internet par fibre. Le résultat a été une importante croissance de leur part des abonnements à des services d'accès Internet par fibre, qui est passée de 5,0 % en 2014 à 14,5 % en 2018.

Graphique 9.10 Abonnements à des services d'accès Internet résidentiels par technologie d'accès en 2014 (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

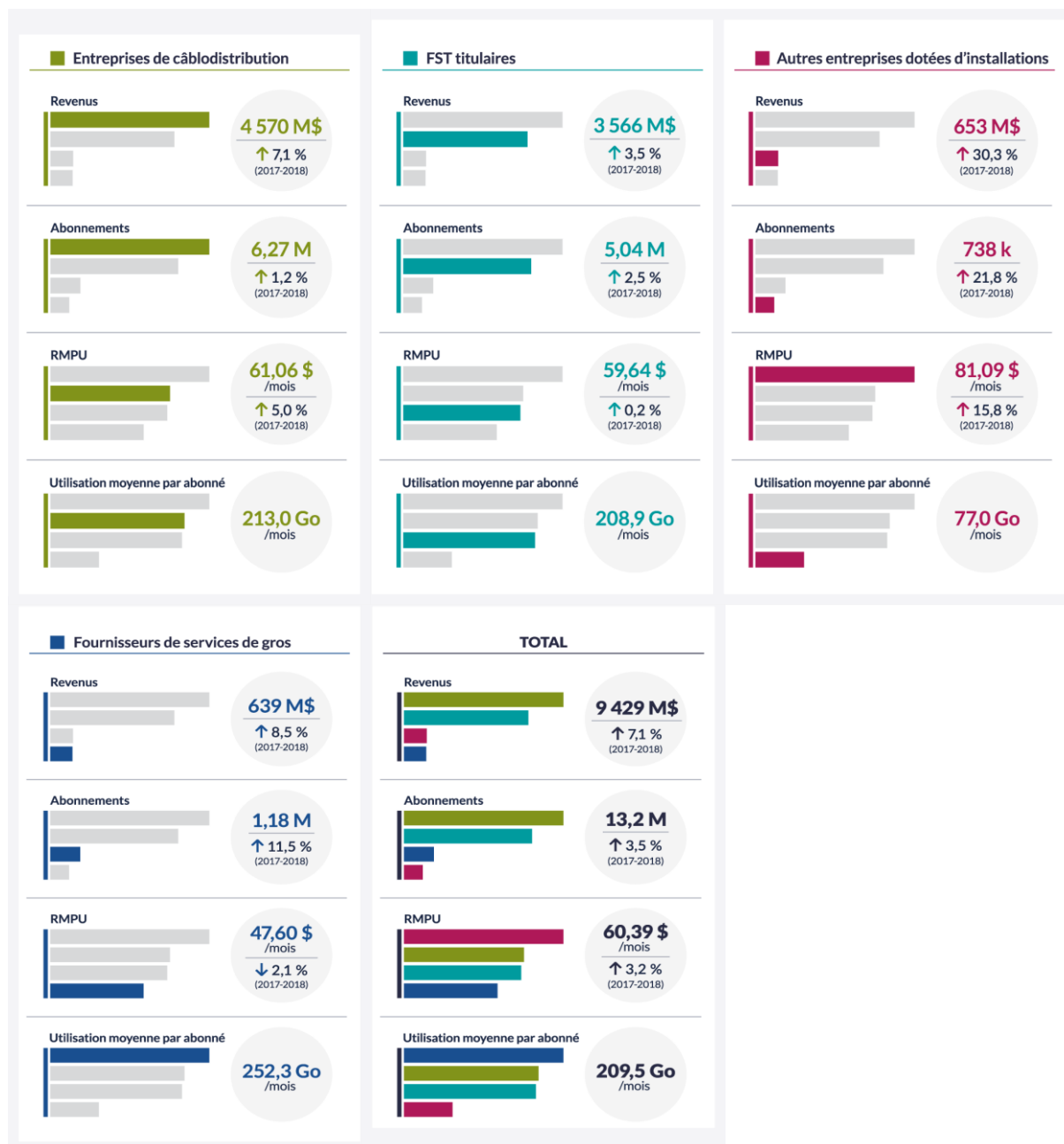
Graphique 9.11 Abonnements à des services d'accès Internet résidentiels par technologie d'accès en 2018 (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Composition du marché

Infographie 9.6 Résumé de la composition du marché des services Internet résidentiels, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les FSI indépendants déclarent une croissance régulière du marché canadien des télécommunications, leur part de marché en revenus et abonnements continuant d'augmenter. Ils offrent aux Canadiens à la recherche d'un fournisseur de services Internet une solution de rechange aux fournisseurs dotés d'installations traditionnels.

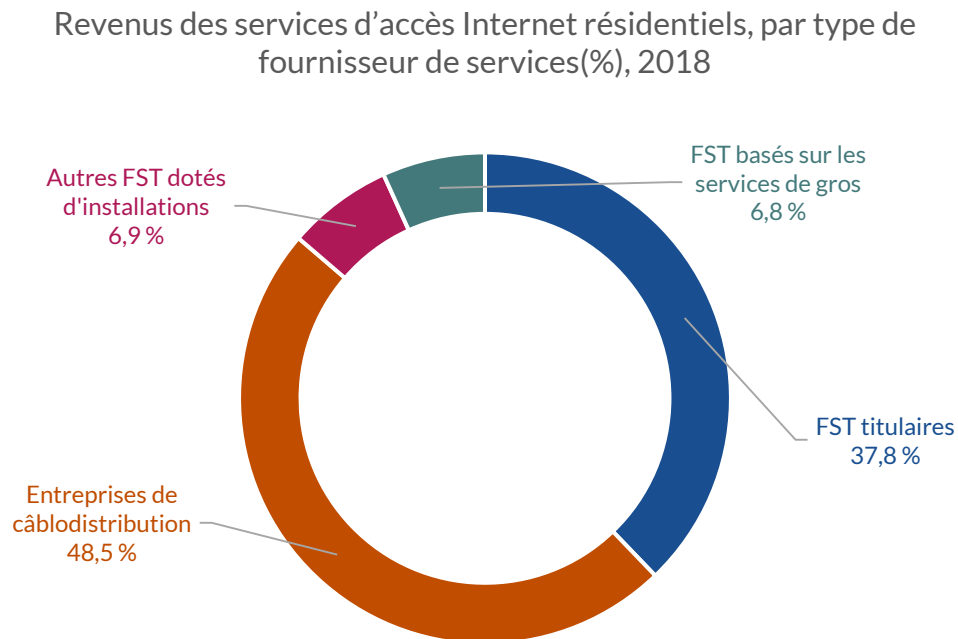
Les FST basés sur les services de gros ont déclaré le RMPU le plus faible, soit 47,60 \$, ce qui est 20,2 % inférieur au RMPU des FST titulaires et 22,0 % inférieur au RMPU des entreprises de câblodistribution. Les autres entreprises dotées d'installations, au contraire, ont obtenu le RMPU le plus élevés, soit 81,09 \$, soit 34,3 % supérieur à la moyenne globale de 60,39 \$.

L'utilisation moyenne mensuelle globale des données par abonné a augmenté de 25,3 % par rapport à 2017. Les abonnés des FST basés sur les services de gros ont utilisé bien plus de données que les abonnés des FST titulaires et des entreprises de câblodistribution, une différence d'au moins 40 Go/mois. Les abonnés des autres entreprises dotées d'installations ont enregistré l'utilisation de données mensuelle la plus basse, soit 77,0 Go.

Curieusement, les FST basés sur les services de gros ont déclaré le RMPU le plus faible, alors même qu'ils affichaient la plus forte utilisation mensuelle moyenne de données, ce qui signifie qu'en moyenne, leur revenu par gigaoctet est aussi le plus faible.

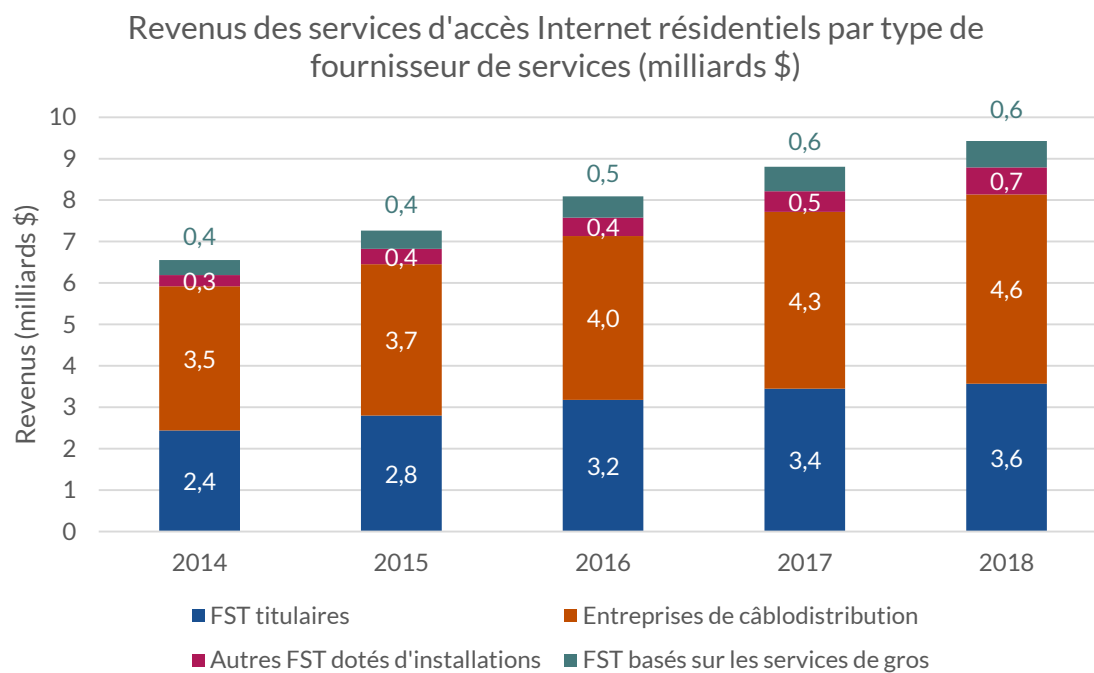
En 2018, les revenus pour les services d'accès Internet résidentiels totalisaient 9,4 milliards de dollars. Ils ont continué d'augmenter pour les FST basés sur les services de gros et les autres entreprises dotées d'installations, lesquels ont vu augmenter leur part du marché des services Internet résidentiels. Respectivement, leurs parts de marché représentaient 6,8 % (0,6 milliard de dollars) et 6,9 % (0,7 milliard de dollars) du total. Si les revenus des FST titulaires et des entreprises de câblodistribution ont augmenté eux aussi (3,5 % et 7,1 %, respectivement), leur part de marché a continué de diminuer légèrement ces dernières années.

Graphique 9.12 Revenus des services d'accès Internet résidentiels, par type de fournisseur de services(%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 9.13 Revenus des services d'accès Internet résidentiels par type de fournisseur de services (milliards \$)

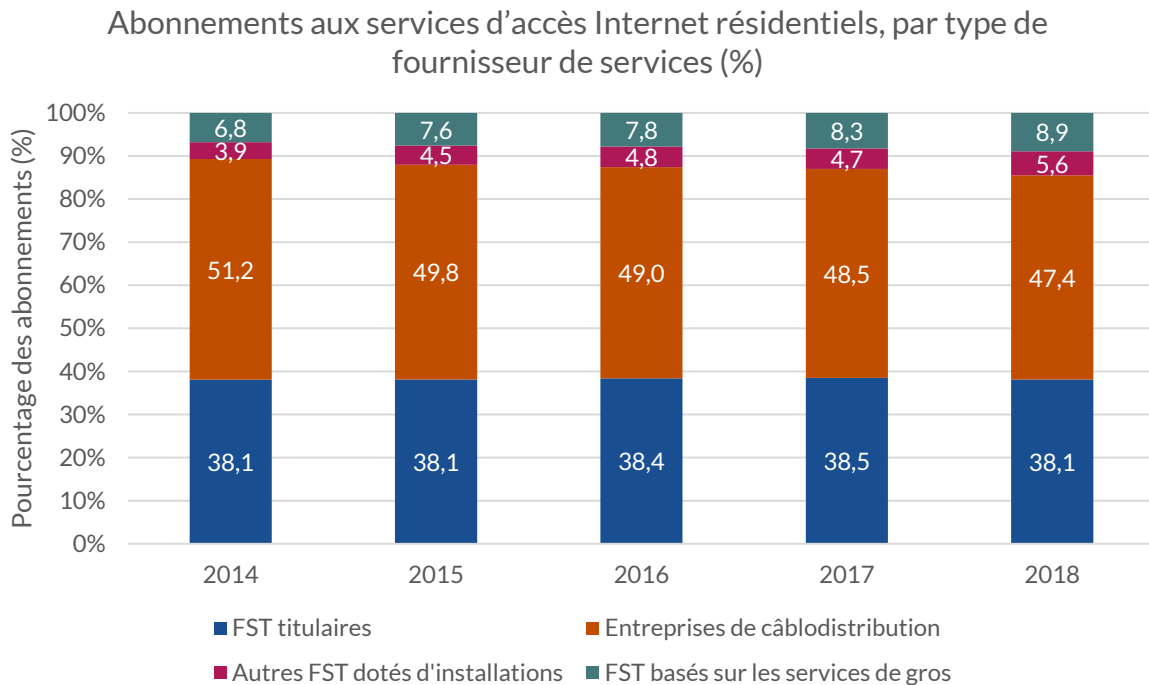


Source : Données recueillies par le CRTC

Un nombre croissant de Canadiens s'abonnent à des services d'accès Internet. Les abonnements à un service Internet résidentiel ont augmenté de 3,5 % pour atteindre plus de 13 millions d'abonnés en 2018. Le nombre d'abonnements a augmenté chez tous les types de fournisseurs de services, l'augmentation la plus importante étant rapportée par les autres entreprises dotées d'installations, pour qui les chiffres ont augmenté de 21,8 % de 2017 à 2018.

Bien que les FST titulaires et les entreprises de câblodistribution détenaient la grande majorité du marché par abonnement (85,5 %), leur part de marché est à la baisse depuis 2016. Au contraire, les FST basés sur les services de gros et les autres entreprises dotées d'installations ont vu leur part de ce marché augmenter.

Graphique 9.14 Abonnements aux services d'accès Internet résidentiels, par type de fournisseur de services (%)



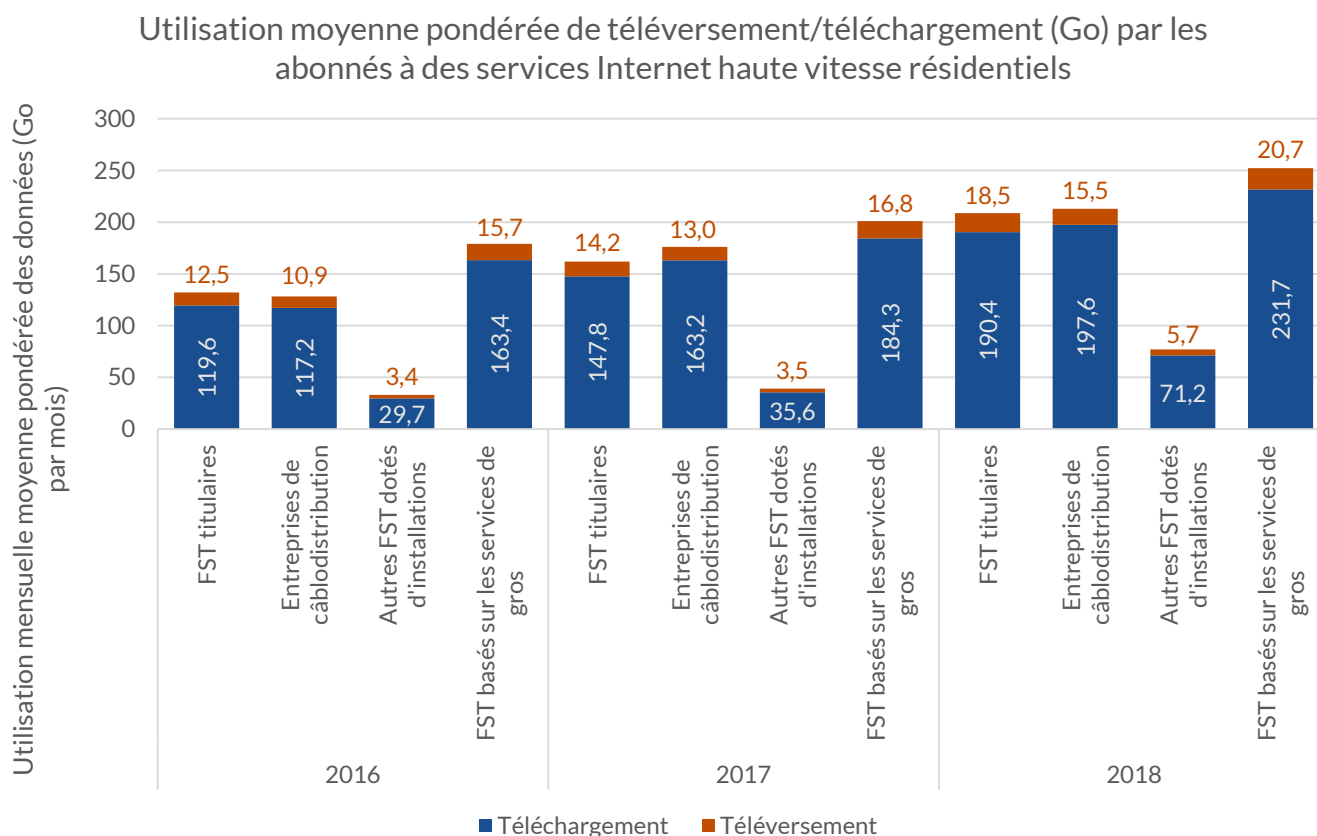
Source : Données recueillies par le CRTC

Les Canadiens consomment plus de données chaque année. La moyenne pondérée de l'utilisation de données de l'industrie en 2018 était de 192,9 Go/mois pour le téléchargement et de 16,7 Go/mois pour le téléversement, soit une hausse de 25,4 % et 24,9 % respectivement.

Année après année, les utilisateurs de services Internet des FST basés sur les services de gros ont consommé beaucoup plus de données que les utilisateurs de tout autre type de fournisseur de services. L'utilisation moyenne pondérée des téléchargements et des téléversements était bien supérieure chez les FST basés sur les services de gros qu'ailleurs dans l'industrie, s'établissant à 231,7 Go/mois pour les téléchargements et 20,7 Go/mois pour les téléversements.

La faible utilisation de données par les abonnés aux services Internet des autres entreprises dotées d'installations peut être attribuée aux limites de capacité des technologies telles que les réseaux sans fil fixes et satellite.

Graphique 9.15 Utilisation moyenne pondérée de téléversement/téléchargement (Go) par les abonnés à des services Internet haute vitesse résidentiels



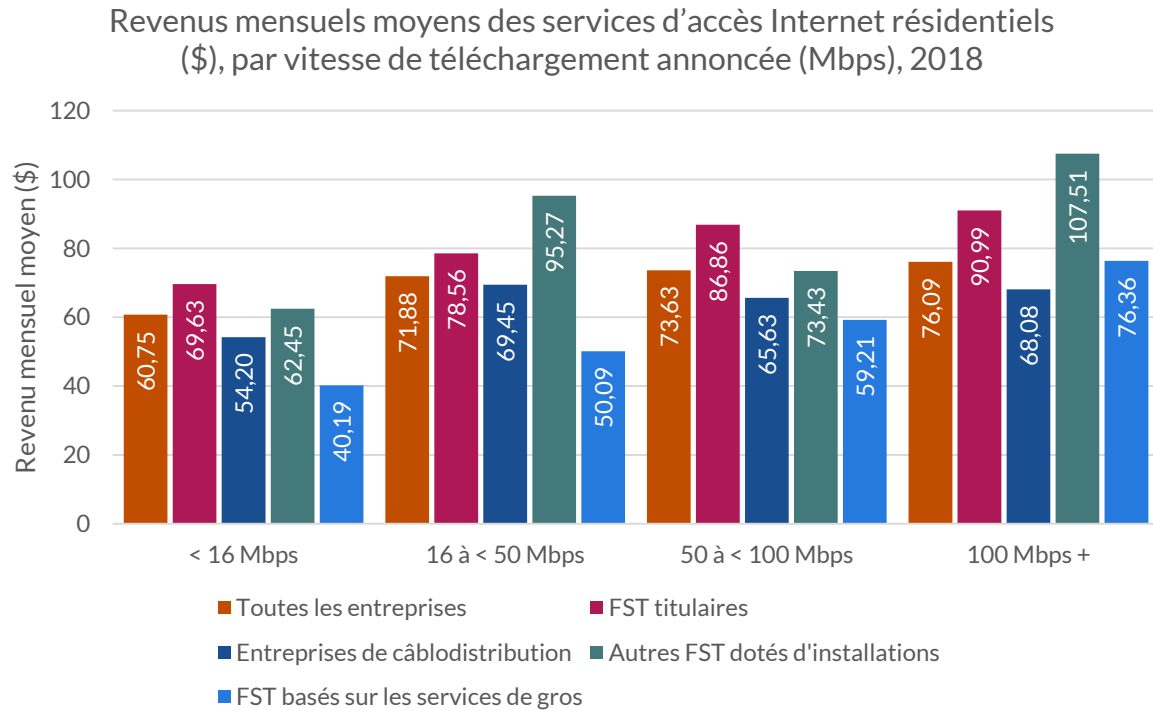
Source : Données recueillies par le CRTC

Les autres entreprises dotées d'installations sont des fournisseurs de services dotés d'installations qui ne sont pas des FST titulaires ou des entreprises de câblodistribution. Il s'agit principalement de fournisseurs de services sans fil fixes et satellites.

À mesure que les Canadiens continuent d'utiliser plus de données, ils s'abonnent à des forfaits de services Internet offrant des vitesses plus rapides et des limites de transfert plus élevées allouant plus d'argent à ces services Internet.

Abonnements à des services Internet offrant des vitesses de téléchargement de 50 à 100 Mbps représentaient 18,9 % de ce secteur en 2018. Les FST basés sur les services de gros ont déclaré le revenu moyen mensuel le plus faible pour cette catégorie de vitesse de téléchargement annoncée, soit 59,21 \$. Ce sont les FST titulaires qui ont enregistré le revenu le plus élevé, à 86,86 \$. Il est intéressant de noter que les revenus moyens mensuels des FST basés sur les services de gros se situaient bien en dessous de la moyenne globale, quelle que soit la vitesse de téléchargement (à l'exception des vitesses de 100 Mbps et plus), alors que pour les FST titulaires ils étaient supérieurs à la moyenne globale.

Graphique 9.16 Revenus mensuels moyens des services d'accès Internet résidentiels (\$), par vitesse de téléchargement annoncée (Mbps), 2018

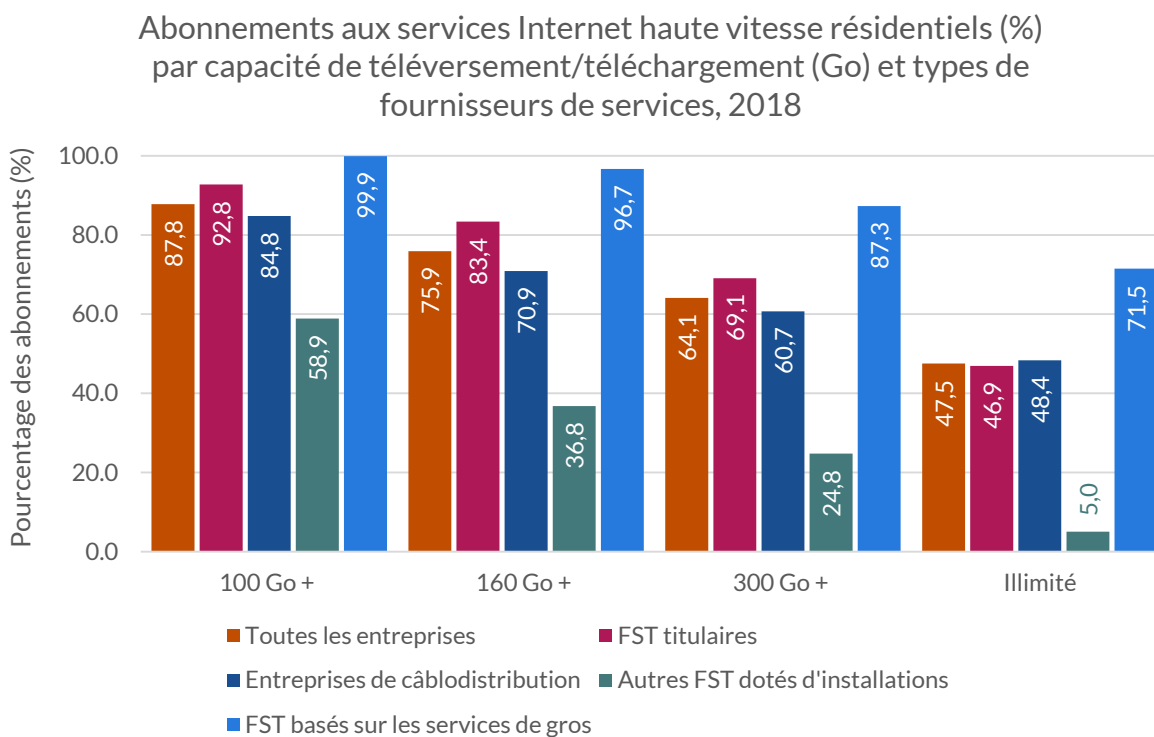


Source : Données recueillies par le CRTC

Les services Internet de plus grande capacité sont de plus en plus populaires et sont en voie de prendre une plus grande part des abonnements dans l'avenir. Comme le démontre le Graphique 9.3, 87,8 % des abonnements Internet résidentiels concernaient des services offrant des limites de transfert de 100 Go ou plus, tandis que près de la moitié (47,5 %) concernaient des services sans limites de transfert. Les FST titulaires et les entreprises de câblodistribution cumulaient 43,4 % des abonnements sans limites de transfert, le reste revenait aux FSI indépendants.

Bien que les FST basés sur les services de gros représentent moins de 5 % de tous les abonnements illimités, 71,5 % de tous les abonnements résidentiels à Internet concernaient des services sans limite de transfert, le plus élevé parmi tous les types de services. Les entreprises de câblodistribution et les FST titulaires sont loin derrière pour ce type d'abonnement, avec respectivement 48,4 et 46,9 %. Chez les autres entreprises dotées d'installations, seuls 5,0 % des abonnés souscrivent à un abonnement illimité.

Graphique 9.17 Abonnements aux services Internet haute vitesse résidentiels (%) par capacité de téléversement/téléchargement (Go) et types de fournisseurs de services, 2018

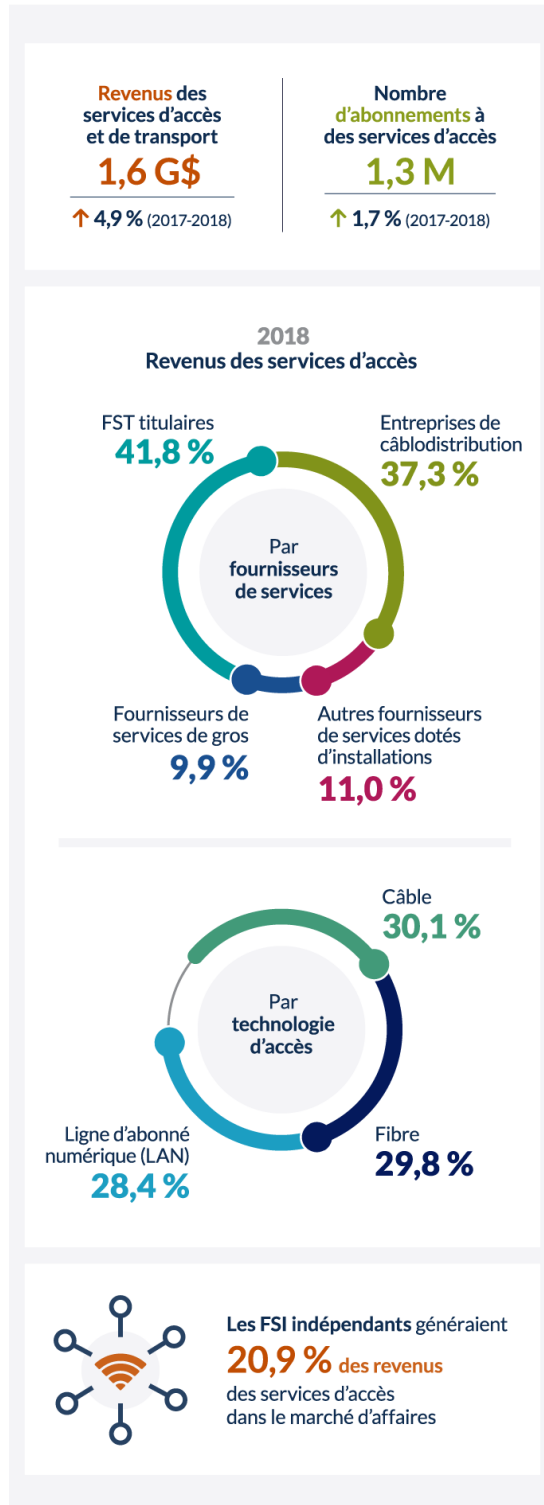


Source : Données recueillies par le CRTC

Les forfaits comportant une capacité de téléversement illimitée ont été catégorisés en fonction de leur limite de téléchargement.

ii. Marché d'affaires

Infographie 9.7 Aperçu du marché des services d'accès Internet d'affaires, 2018

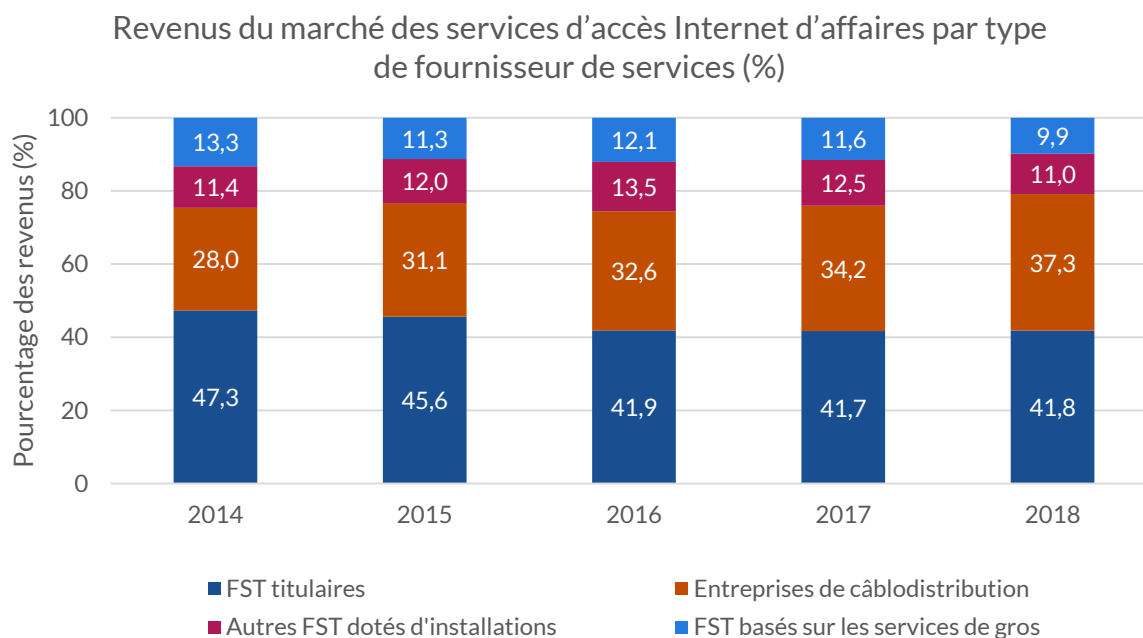


Source : Données recueillies par le CRTC

Revenus

Les FSI indépendants, qui ne sont pas affiliés aux FST titulaires canadiens ou aux entreprises de câblodistribution, généraient 20,9 % des revenus des services d'accès, tout en affichant seulement 11,5 % des abonnés en 2018. Les entreprises canadiennes ont payé 3,5 millions de dollars en frais d'utilisation excédentaire Internet, alors que 1,4% des abonnements ont dépassé leur limite mensuelle dans un mois moyen.

Graphique 9.18 Revenus du marché des services d'accès Internet d'affaires, par type de fournisseur de services (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

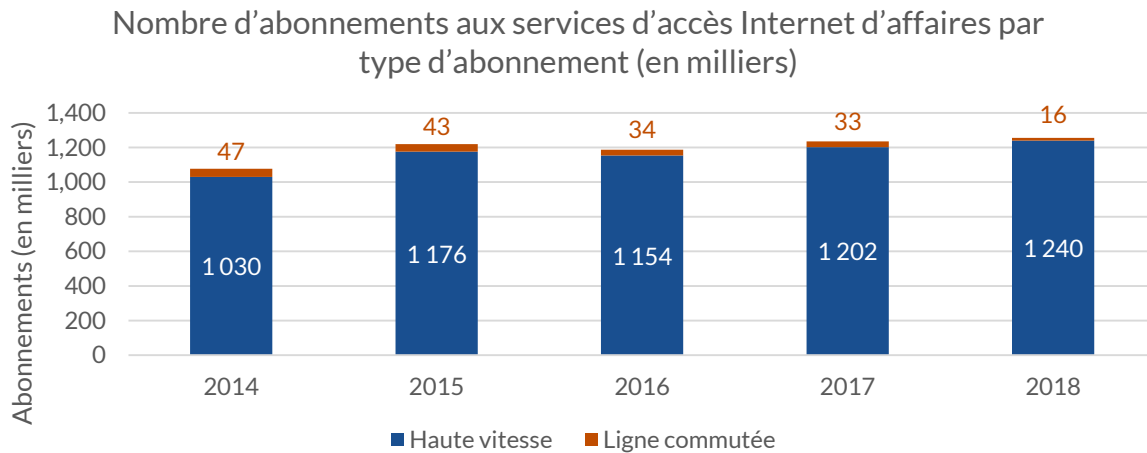
Une partie de la croissance des revenus des entreprises de câblodistribution est attribuable à un reclassement des revenus depuis 2015. En raison d'un changement dans la manière de rapporter les données des entreprises, les données de 2016 des FST basés sur les services de gros, des compagnies de services publics⁶, des autres entreprises ainsi que des FST titulaires, ne sont pas nécessairement comparables aux années précédentes.

⁶ Les compagnies de services publics sont des FST dont l'entrée sur le marché des services de télécommunication, ou celle de leur groupe de sociétés, est ultérieure aux exploitations d'une entreprise membre du groupe dans le secteur de l'électricité, du gaz ou d'autres services publics.

Abonnements

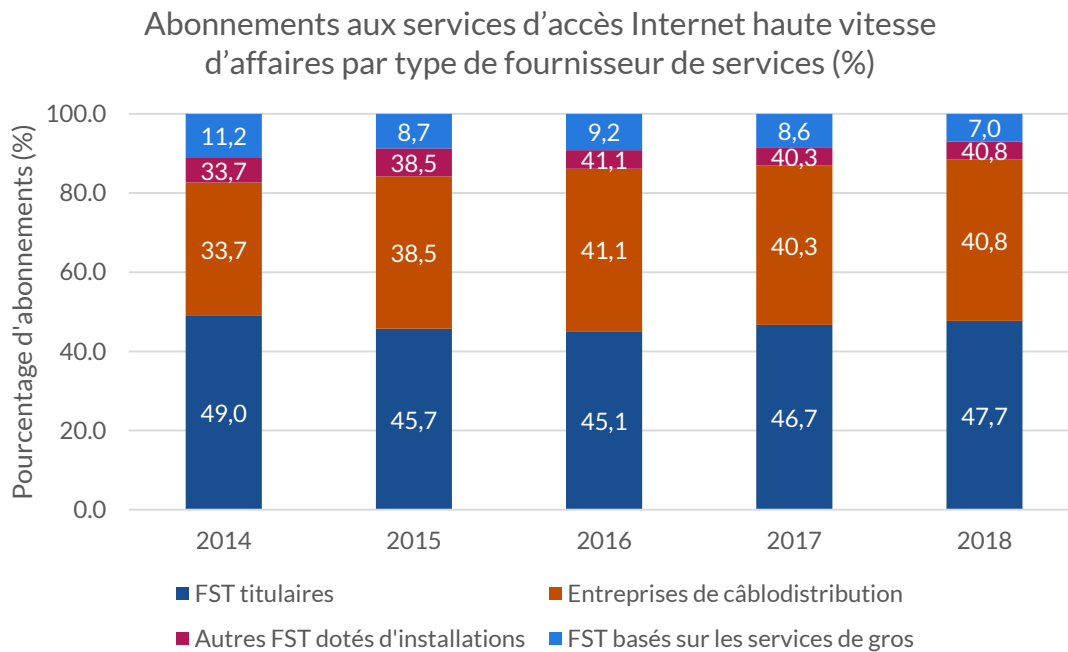
De 2014 à 2018, la croissance du nombre d'abonnements à des services d'accès d'affaires était forte et a surpassé le taux de croissance des abonnements aux services résidentiels (parfois largement), sauf en 2016, lorsque des changements dans l'établissement des rapports des entreprises ont entraîné un changement dans les résultats.

Graphique 9.19 Nombre d'abonnements aux services d'accès Internet d'affaires par type d'abonnement (en milliers)



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 9.20 Abonnements aux services d'accès Internet haute vitesse d'affaires par type de fournisseur de services (%)

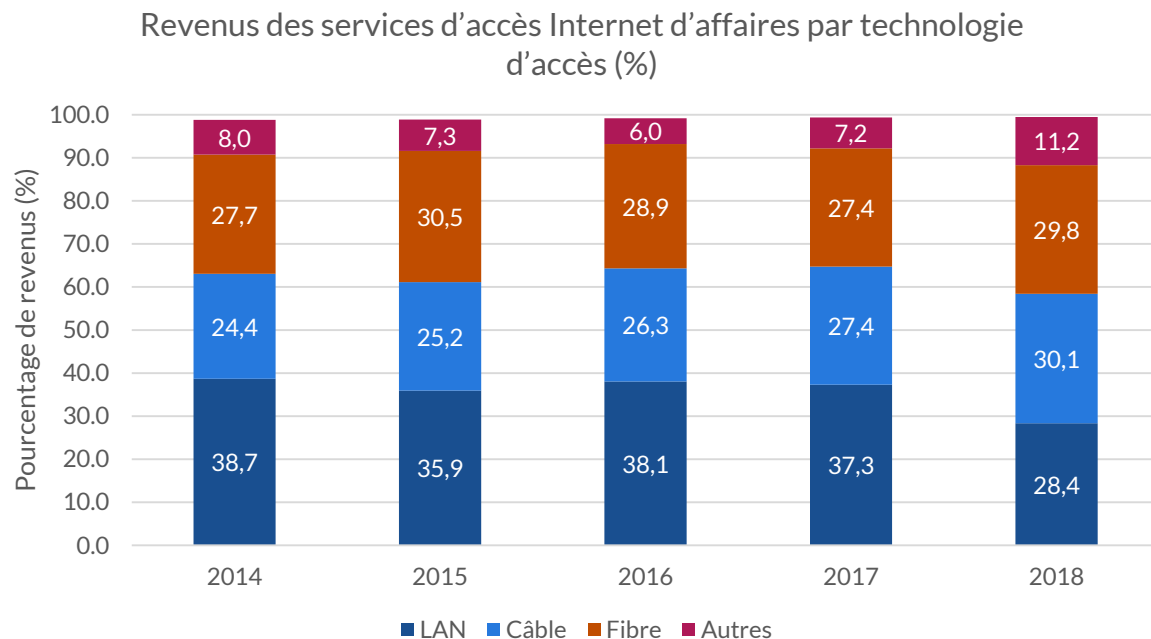


Source : Données recueillies par le CRTC

Technologie

Les services d'accès Internet par modem câble ont affiché une croissance constante de leur part du marché de 2014 à 2018. Cette croissance a fait de l'offre de services aux entreprises au moyen des réseaux de câbles DOCSIS (norme d'interface de service de données sur câble) une partie de plus en plus importante des opérations des entreprises de câblodistribution. D'autres technologies, comme l'accès sans fil fixe ou satellite, ne détenaient qu'une mince part du marché d'affaires.

Graphique 9.21 Revenus des services d'accès Internet d'affaires par technologie d'accès (%)



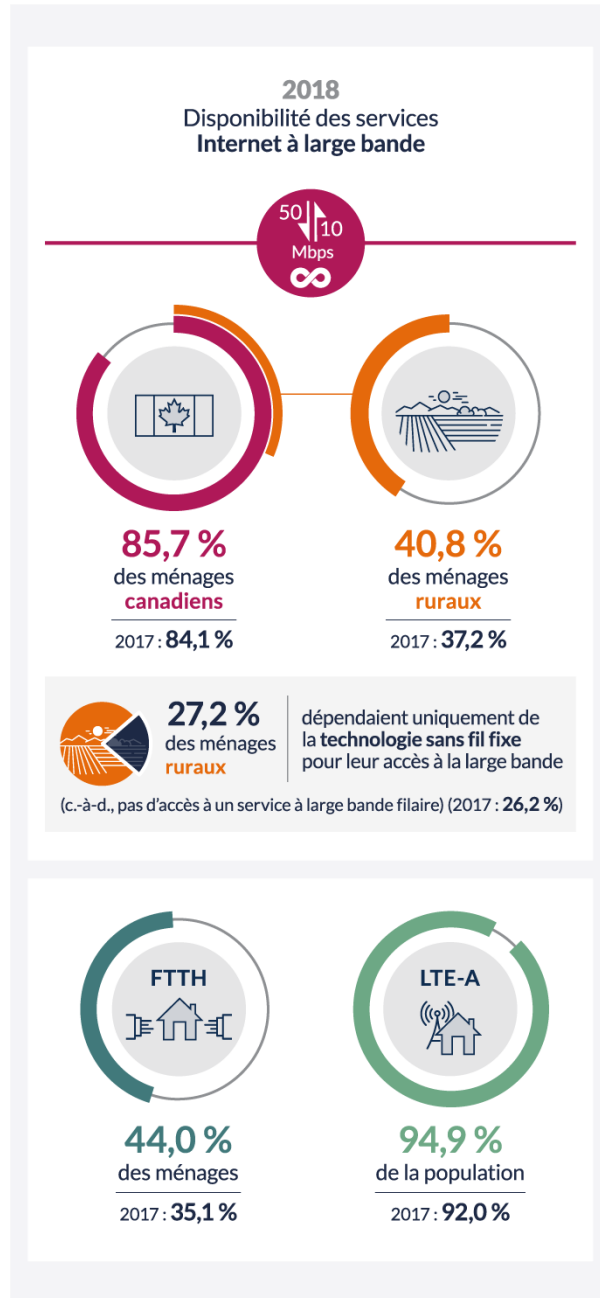
Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus des services d'accès Internet d'affaires découlent des services fournis au moyen de diverses technologies d'accès. Le segment « autre » fait référence aux autres technologies, comme les technologies d'accès sans fil fixe ou satellite.

Les revenus des services commutés n'ont pas été inclus, car ils représentent moins de 1 % du total des revenus liés aux services Internet d'affaires pour la période 2014-2018. Pour cette raison, le total des pourcentages des revenus des services d'accès Internet d'affaires est inférieur à 100 %. « Fibre » fait référence à la fibre jusqu'aux locaux des abonnés (FTTP).

iii. Disponibilité des services à large bande

Infographie 9.8 Aperçu de la disponibilité des services Internet à large bande, 2018



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Le déploiement de la large bande s'est amélioré depuis 2017. La disponibilité de la large bande dans les régions rurales a particulièrement augmenté pour les vitesses de 25 Mbps et plus et de 50 Mbps et plus, passant respectivement de 65,6 % à 72,1 % et de 39,2 % à 43,0 %. L'objectif fixé par le Conseil, soit un téléchargement de 50 Mbps, un téléversement de 10 Mbps et un transfert de données illimité, était disponible pour 97,7 % de la population dans les régions urbaines (contre 96,6 % en 2017) et pour 40,8 % de la population des régions rurales (contre 37,2 % en 2017).

D'après le Projet d'évaluation de la performance des services Internet à large bande, la plupart des services à large bande offerts au Canada étaient égaux ou supérieurs aux vitesses annoncées, toutes technologies confondues. La section [Projet d'évaluation de la performance des services Internet à large bande](#) du site Web du CRTC contient plus de détails sur ce projet et sur les résultats de la première phase.

Sauf indication contraire, les données sur la disponibilité des services à large bande excluent la technologie sans fil mobile. Les « services d'accès satellite » dans la présente section font référence aux satellites de radiodiffusion directe à domicile et non à la technologie utilisée pour brancher les collectivités à Internet.

Disponibilité à l'échelle nationale

Tableau 9.1 Principaux indicateurs de la disponibilité des télécommunications (en pourcentage de la population pour les services mobiles et en pourcentage des ménages pour les services Internet)

Type de service	Sous-type	2016	2017	2018
Large bande mobile	HSPA+	99,4	99,4	99,5
	LTE	98,5	99,0	99,3
	LTE-A	83,0	92,0	94,9
Large bande filaire	LAN	77,0	72,3	70,4
	Modem câble	84,7	83,7	84,2
	FTTH	27,5	35,1	44,0
Filaire et sans fil fixe	Total	98,4	98,7	98,8
Objectif de service universel	50 Mbps de téléchargement, 10 Mbps de téléversement, option de transfert de données illimité	84,3	84,1	85,7
Services des EDR	IPTV	75,2	77,4	79,1
	Satellite numérique	National	National	National

Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Remarques : Le déclin de l'accessibilité de la LAN (ligne d'abonné numérique) de 2016 à 2018 était attribuable au déploiement de la fibre optique en remplacement d'équipement de LAN dans certaines régions, mais l'amélioration de l'établissement de rapports des entreprises a également joué un rôle à cet égard. L'accroissement de la disponibilité de l'accès par modem câble en 2016 est principalement attribuable au changement à la méthodologie liée aux pseudoménages⁷. La grande majorité des régions où un service 50/10 Mbps était disponible disposaient également d'options de transfert de données mensuel illimité. La couverture mobile est présentée en termes de pourcentage de la population.

La disponibilité des services d'accès Internet par fibre a continué d'augmenter, passant de 35,1 % en 2017 à 44,0 % en 2018. Ces déploiements de FTTH ont principalement eu lieu dans les grandes régions urbaines. Les FST titulaires ont utilisé leur infrastructure de fibre optique pour rendre le service gigabit disponible à plus de 6,0 millions de ménages, alors que les entreprises de câblodistribution ont principalement eu recours à la technologie DOCSIS 3.1 pour rendre ce service disponible à plus de 7,1 millions de ménages. Cependant, de manière générale, les services gigabit par fibre présentent des vitesses de téléversement beaucoup plus rapides que leurs homologues DOCSIS.

Les FST titulaires et d'autres fournisseurs de services de télévision non traditionnels ont continué d'accroître la disponibilité des services de télévision sur protocole Internet (IPTV), s'établissant comme concurrence aux systèmes traditionnels de diffusion par câble tout en mettant à profit leur infrastructure de large bande pour fournir des services autres qu'Internet et le service de téléphonie traditionnelle.

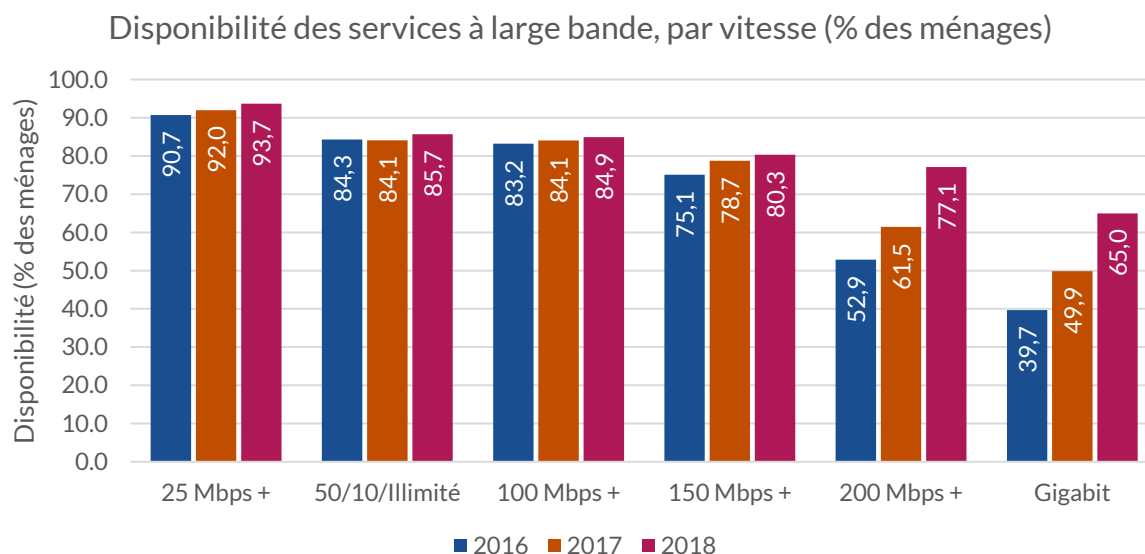
Des services à des vitesses atteignant ou dépassant l'objectif de téléchargement et de téléversement de 50/10 Mbps du Conseil et offrant une option de transfert mensuel illimité de données étaient disponibles

⁷ Les pseudoménages sont des points représentant la population dans une région. Ces points sont placés le long des routes dans chaque région, et la population de la région, déterminée par Statistique Canada, est distribuée entre ces points. Les données supplémentaires sur les adresses et la position des logements sont utilisées pour orienter cette répartition. L'utilisation de pseudoménages vise à améliorer l'exactitude des indicateurs de disponibilité plutôt que de présumer que la population d'une région se situe au centre de cette dernière.

pour 85,7 % des ménages canadiens. Cependant, la disponibilité variait considérablement selon l'état urbain ou rural de la région : seulement 40,8 % des ménages ruraux avaient accès à ce type de service, contre 97,7 % des ménages urbains. Les abonnements à un service 50/10 Mbps offrant un transfert mensuel illimité de données a augmenté à 29,0 % en 2018, comparativement à 21,1 % en 2017.

Si l'empreinte totale de toutes les régions ayant un accès à des services à large bande situés entre 25 Mbps et plus et de 150 Mbps et plus a augmenté, la disponibilité des services à large bande de 200 Mbps et plus et des services gigabit a, elle, explosé en 2018.

Graphique 9.22 Disponibilité des services à large bande par vitesse (% des ménages)



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

La disponibilité de services à large bande de haute vitesse est en croissance au Canada. Ce diagramme exclut les services à large bande fournis au moyen de technologies satellites et mobiles.

Un service gigabit est tout service dont la vitesse de téléchargement des données est de 940 Mbps ou plus.

Disponibilité de la large bande par province et territoire

La disponibilité est restée variable par province relativement aux services haute vitesse à large bande. La Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nord affichaient une couverture inférieure des services de 50 Mbps. La Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario étaient en tête relativement à la disponibilité des services de 50 Mbps.

En règle générale, la disponibilité de la large bande gigabit s'est améliorée en 2018, la Colombie-Britannique et l'Alberta ayant connu les plus grandes améliorations. Les services gigabit étaient disponibles pour 73,7 % des ménages en Colombie-Britannique en 2018, une hausse considérable par rapport au 17,4 % de l'année précédente. De 2017 à 2018, les ménages albertains ont aussi profité d'une importante amélioration, passant de 6,0 % à 38,1 %. Durant cette même période, la disponibilité des services gigabit au Canada a augmenté de 30,1 %, passant de 49,9 % à 65,0 %.

La grande majorité des régions qui avaient accès au service à large bande avait accès à des vitesses de 5 Mbps ou plus, à l'exception du Nunavut, où la couverture pour ce type de vitesse était bien moindre. En fait, seuls 49,7 % des ménages du Nunavut avaient accès à des vitesses d'au moins 5 Mbps, et aucun n'avait accès à des vitesses supérieures ou égales à 16 Mbps.

Tableau 9.2 Disponibilité des services à large bande par vitesse et par province/territoire en 2018 (% des ménages)

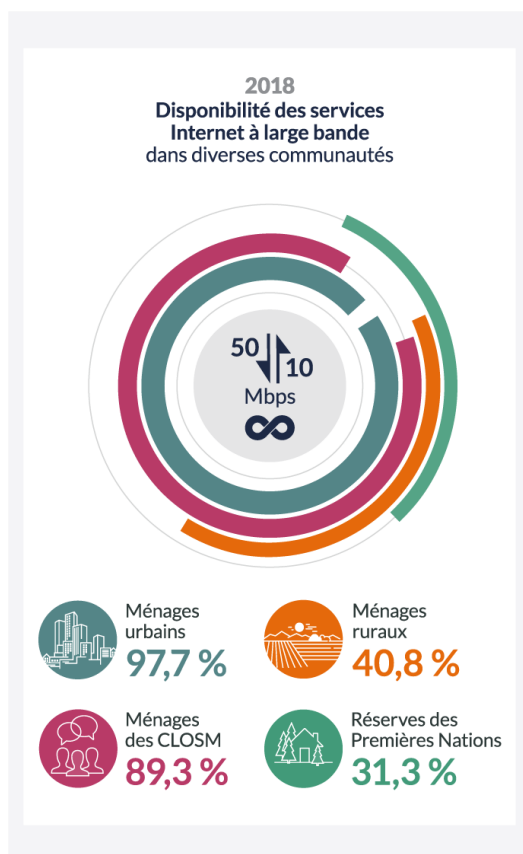
Province/territoire	5 Mbps +	25 Mbps +	50 Mbps +	50/10 Mbps et transfert de données illimité	100 Mbps +	Gigabit
Colombie-Britannique	98,1 %	96,1 %	93,2 %	92,6 %	93,1 %	73,7 %
Alberta	99,7 %	97,7 %	85,1 %	84,9 %	82,0 %	38,1 %
Saskatchewan	97,1 %	85,4 %	57,1 %	54,7 %	57,1 %	0,0 %
Manitoba	98,2 %	95,6 %	72,3 %	71,6 %	71,4 %	9,0 %
Ontario	98,4 %	94,3 %	87,7 %	87,2 %	86,2 %	77,3 %
Québec	98,1 %	94,2 %	91,0 %	90,1 %	88,5 %	68,9 %
Nouveau-Brunswick	94,6 %	90,6 %	81,1 %	81,1 %	81,0 %	81,0 %
Nouvelle-Écosse	93,7 %	79,8 %	78,9 %	78,0 %	78,0 %	74,2 %
Île-du-Prince-Édouard	92,8 %	85,4 %	60,2 %	60,2 %	60,2 %	56,0 %
Terre-Neuve-et-Labrador	90,3 %	80,1 %	71,2 %	71,2 %	71,2 %	59,2 %
Yukon	90,5 %	60,8 %	60,8 %	0,0 %	60,8 %	0,0 %
Territoires du Nord-Ouest	97,7 %	61,8 %	61,8 %	0,0 %	53,7 %	0,0 %
Nunavut	49,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Canada	97,9 %	93,7 %	86,5 %	85,7 %	84,9 %	65,0 %

Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Puisque le service par satellite a une couverture nationale, il est exclu du tableau.

Disponibilité de la large bande dans diverses communautés

Infographie 9.9 Points d'intérêt concernant la disponibilité des services Internet à large bande dans diverses communautés, 2018



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Aux fins du présent rapport, la population de langue officielle en situation minoritaire est définie en fonction de la première langue officielle parlée telle que définie dans la *Loi sur les langues officielles* à partir des données du recensement de 2016. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, le français est la langue officielle en situation minoritaire. La présence de populations de langue officielle en situation minoritaire dans un rayon de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire a été utilisée pour modéliser et cartographier les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

Les réserves des Premières Nations, représentant la population totale et les logements dans les réserves selon Statistique Canada, ont été incluses dans l'analyse. Les chiffres ne concordent donc pas forcément avec ceux d'autres sources officielles.

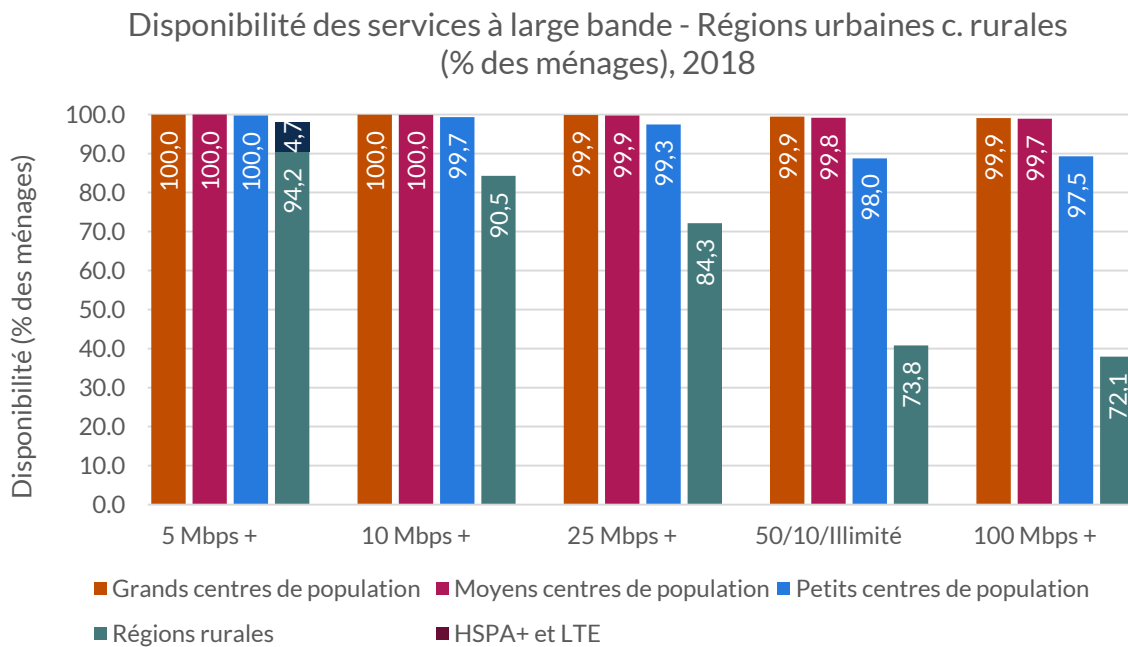
Comme mentionné précédemment, des services à des vitesses atteignant ou dépassant l'objectif de téléchargement et de téléversement de 50/10 Mbps du Conseil et offrant une option de transfert mensuel illimité de données étaient disponibles pour 85,7 % des ménages canadiens. Toutefois, les populations rurales et les petits centres de population ont continué d'accuser un retard par rapport aux populations urbaines pour ce qui est de la disponibilité de ces services à large bande, 40,8 % seulement des ménages ruraux et 88,7 % des petits centres de population y ayant accès. Cela contraste avec la disponibilité quasi totale de ces services dans les centres de moyenne et de grande taille. Bien que l'écart soit considérable entre les régions rurales et les régions urbaines pour ce qui est des services 50/10 avec transfert de données illimité, il tend à diminuer.

En 2018, 89,3 % de la population des CLOSM du Canada avaient accès à des services Internet 50/10 avec transfert de données illimité, les CLOSM de la Colombie-Britannique et du Québec étant en tête avec 97,1 % et 92,6 % de disponibilité respectivement.

La disponibilité des services 50/10 avec transfert de données illimité dans les réserves des Premières Nations était inférieure à celle des régions rurales, soit seulement 31,3 %. Ces services n'étaient pas accessibles dans les réserves des Premières Nations de Saskatchewan, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Les progrès dans le déploiement de la large bande en milieu rural concernaient principalement les tranches de 25 Mbps et plus et de 50 Mbps et plus, leur disponibilité passant de 65,6 % à 72,1 % et de 39,2 % à 43,0 % respectivement. Ces progrès sont principalement attribuables aux déploiements continus de la technologie sans fil fixe LTE. Le déploiement pour les tranches de vitesses inférieures n'a pas progressé considérablement, puisque celui-ci s'est concentré majoritairement dans les régions où des services de faible vitesse étaient déjà établis.

Graphique 9.23 Disponibilité des services à large bande - Régions urbaines c. rurales (% des ménages), 2018



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Il est déterminé que les petits centres de population sont ceux qui ont une population entre 1 000 et 29 999 habitants. Il est déterminé que les moyens centres de population sont ceux qui ont une population entre 30 000 et 99 999 habitants. Il est déterminé que les grands centres de population sont ceux qui ont une population de plus de 100 000 habitants. Les régions rurales ont une population de moins de 1 000 habitants, ou moins de 400 habitants par kilomètre carré.

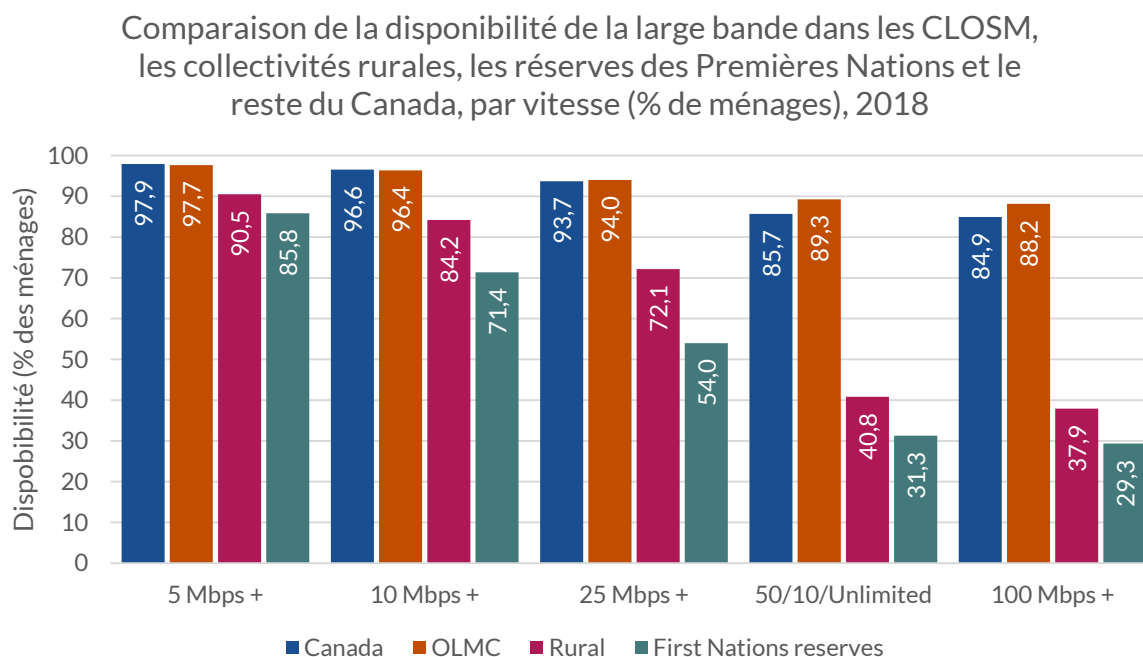
Les barres associées aux technologies HSPA+ et LTE démontrent l'effet supplémentaire que l'inclusion de ces technologies aurait sur les catégories suivantes : les technologies HSPA+ et LTE sur la disponibilité d'un service de 1,5+ Mbps, et la technologie LTE sur la disponibilité d'un service de 5+ Mbps.

Puisque le service par satellite a une couverture nationale, il est exclu du graphique.

En 2018, la large bande était disponible quasiment partout au pays, y compris dans les CLOSM pour les vitesses de 25 Mbps et plus. Toutefois, les services à large bande offrant ces vitesses n'étaient pas aussi

répandu dans les régions rurales et les réserves des Premières Nations. Par ailleurs, moins de la moitié des ménages des régions rurales et des réserves des Premières Nations avaient accès à des services à large bande offrant des vitesses de 50 Mbps et plus.

Graphique 9.24 Comparaison de la disponibilité de la large bande dans les CLOSM, les collectivités rurales, les réserves des Premières Nations et le reste du Canada, par vitesse (% de ménages), 2018

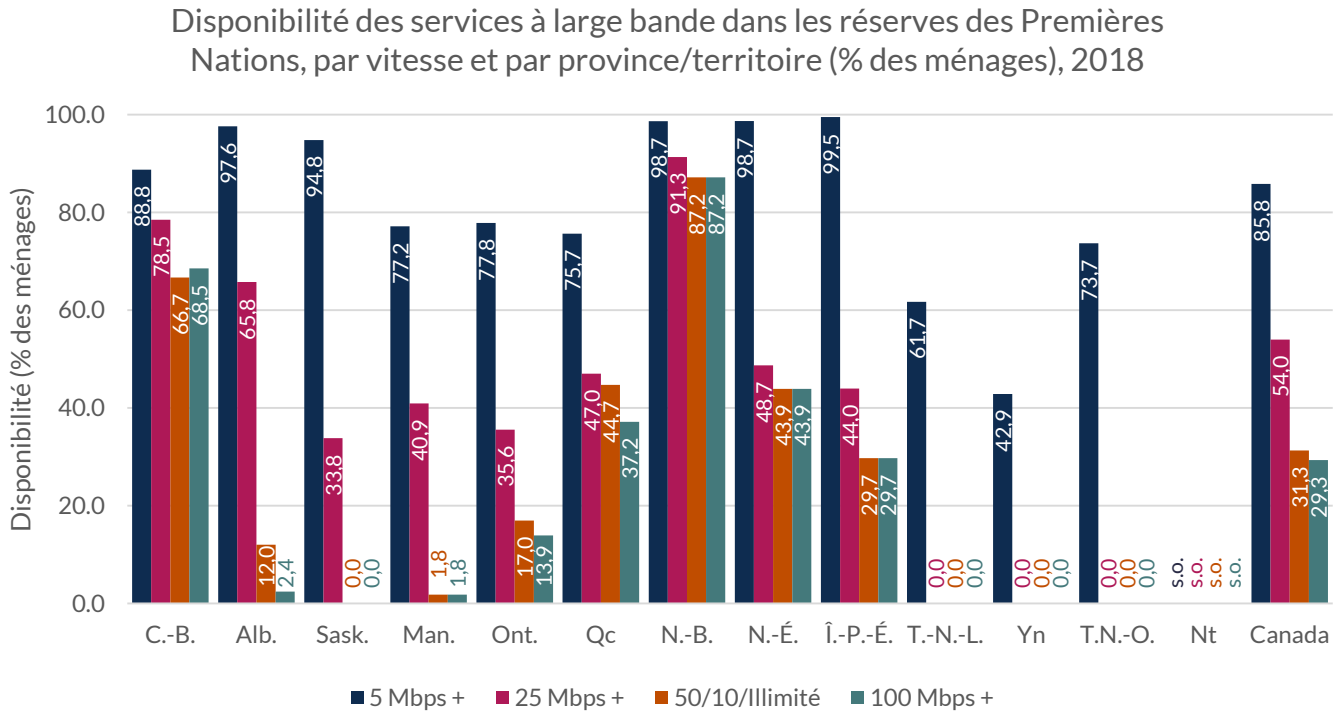


Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

En 2018, 85,8 % des ménages dans les réserves des Premières Nations avaient accès à des services Internet à large bande offrant une vitesse d'au moins 5 Mbps. La disponibilité diminue à environ la moitié des ménages pour les vitesses de 25 Mbps et plus et à moins du tiers des ménages pour les vitesses de 50 Mbps ou plus.

La disponibilité varie considérablement d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre. Ainsi, les ménages des réserves des Premières Nations du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique bénéficient du taux de disponibilité de services Internet le plus élevé pour les vitesses de 50 Mbps et plus (87,2 % et 69,1 %, respectivement), alors que ces services ne sont pas encore disponibles aux ménages des réserves des Premières Nations du Nord, de Terre-Neuve-et-Labrador et de Saskatchewan.

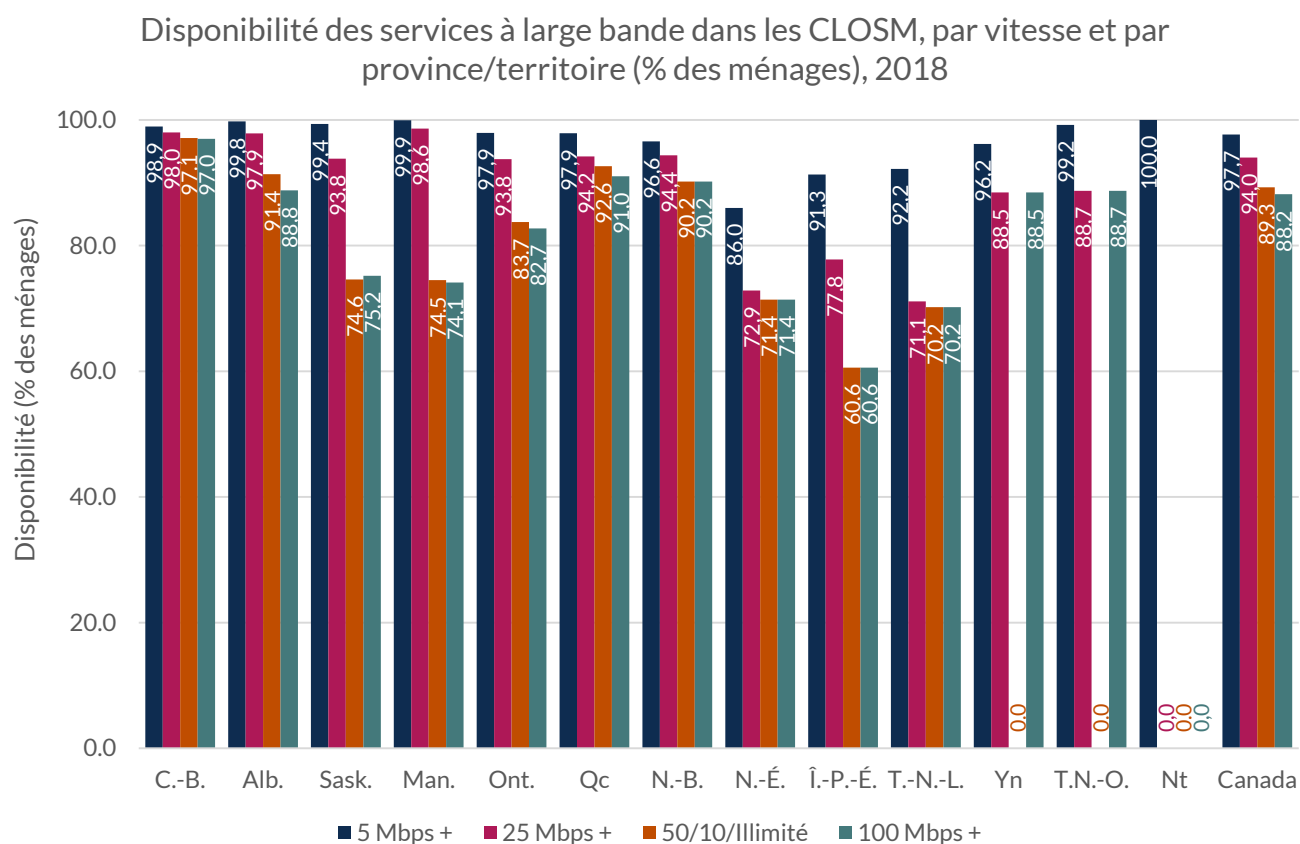
Graphique 9.25 Disponibilité des services à large bande dans les réserves des Premières Nations, par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2018



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Les services Internet à large bande étaient disponibles pour quasiment l'ensemble des CLOSM en 2018. La Colombie-Britannique et le Québec bénéficiaient de la couverture la plus étendue pour les vitesses supérieures à 50 Mbps alors que la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nunavut affichaient les couvertures les plus restreintes. Les ménages des CLOSM du Nunavut, eux, n'avaient pas accès à des services à large bande offrant une vitesse d'au moins 25 Mbps.

Graphique 9.26 Disponibilité des services à large bande dans les CLOSM, par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2018



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

En 2018, 85,7 % des ménages canadiens avaient accès à des services respectant l'objectif fixé par le Conseil, soit un téléchargement de 50 Mbps, un téléversement de 10 Mbps et un transfert de données illimité. Les populations urbaines de moyenne et grande taille avaient presque toutes accès à ces services contre un peu moins de la moitié des ménages dans les régions rurales (40,8 %). Si 31,3 % des ménages dans les réserves des Premières Nations avaient accès à des services Internet respectant l'objectif du Conseil, les ménages des CLOSM, eux, y avaient accès à 89,3 %.

Tableau 9.3 Disponibilité des services Internet offrant des vitesses de 50/10 Mbps et un transfert de données illimité, par taille de la population et par province/territoire (% des ménages), 2018

Province/ territoire	Tous	Grands centres de population	Moyens centres de population	Petits centres de population	Régions rurales	Réserves des Premières Nations	CLOSM
Colombie-Britannique	92,6	99,9	99,8	93,5	58,4	66,7	97,1
Alberta	84,9	99,5	98,7	89,8	21,1	12,0	91,4
Saskatchewan	54,7	98,5	98,7	43,2	1,7	0,0	74,6
Manitoba	71,6	98,8	100,0	73,8	12,7	1,8	74,5
Ontario	87,2	99,1	98,5	93,2	29,5	17,0	83,7
Québec	90,1	99,8	99,8	92,0	59,2	44,7	92,6
Nouveau-Brunswick	81,1	99,7	99,5	99,9	63,4	87,2	90,2
Nouvelle-Écosse	78,0	99,9	s.o.	98,4	51,6	43,9	71,4
Île-du-Prince-Édouard	60,2	s.o.	100,0	100,0	31,4	29,7	60,6
Terre-Neuve-et-Labrador	71,2	99,8	s.o.	86,0	46,1	0,0	70,2
Yukon	0,0	s.o.	s.o.	0,0	0,0	0,0	0,0
Territoires du Nord-Ouest	0,0	s.o.	s.o.	0,0	0,0	0,0	0,0
Nunavut	0,0	s.o.	s.o.	0,0	0,0	n/a	0,0
Canada	85,7	99,4	99,2	88,7	40,8	31,3	89,3

Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Pour les cartes suivantes, les données sont disponibles pour l'exportation par le panneau de données Cartovista en utilisant le bouton « Exporter » ; le panneau de données est disponible dans la partie inférieure gauche de la carte. Des instructions détaillées sur l'utilisation des cartes Cartovista sont disponible sur le [site web de Cartovista](#).

Carte 9.2 Disponibilité des services de large bande fixe, 2018

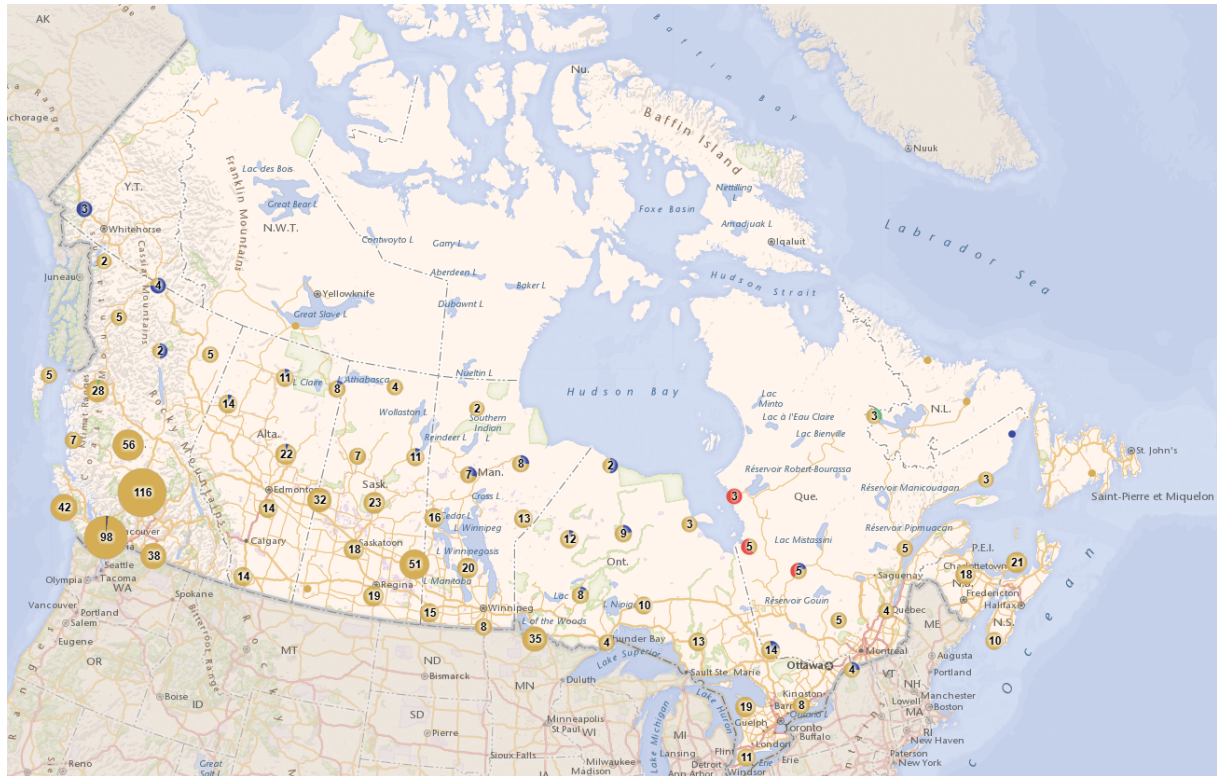


Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source: Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Note: Cette carte présente les endroits où 75 % des logements (ménages) dans un bloc de quatre kilomètres carrés ont accès à la vitesse indiquée. La [carte interactive de la disponibilité des services de large bande fixe](#) est aussi disponible en ligne.

Carte 9.3 Couverture de la large bande et des services mobiles dans les réserves des Premières Nations, 2018

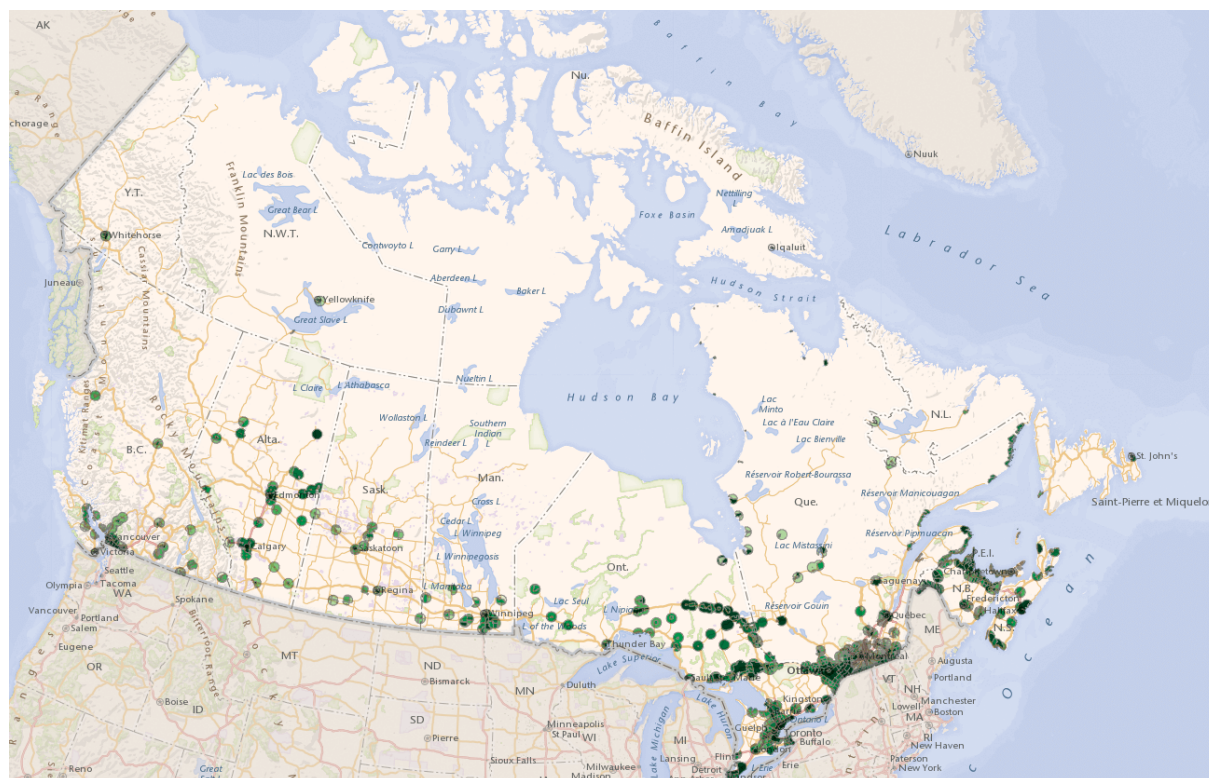


Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Note : Cette carte illustre les régions du Canada où se trouvent des réserves de Premières Nations. La couleur du cercle et le chiffre qu'il contient représentent le type précis de réserves de Premières Nations et le nombre de réserves dans chaque région. Il est possible de consulter la disponibilité de la large bande dans chaque subdivision de recensement dans l'ensemble de données. Agrandissez la carte pour mettre à jour l'infobulle contenant les données relatives à la disponibilité de la large bande ou consultez le tableau de données au bas de la carte pour avoir les renseignements complets. La [carte interactive du nombre de réserves](#) est aussi disponible en ligne.

Les données de population et/ou de logement ne sont pas disponibles pour certaines réserves. Dans ces cas, la population et les logements présenteront zéro et la couverture est estimée selon le nombre de points de pseudonômes.

Carte 9.4 Disponibilité des services de large bande et de mobilité dans les CLOSM, 2018



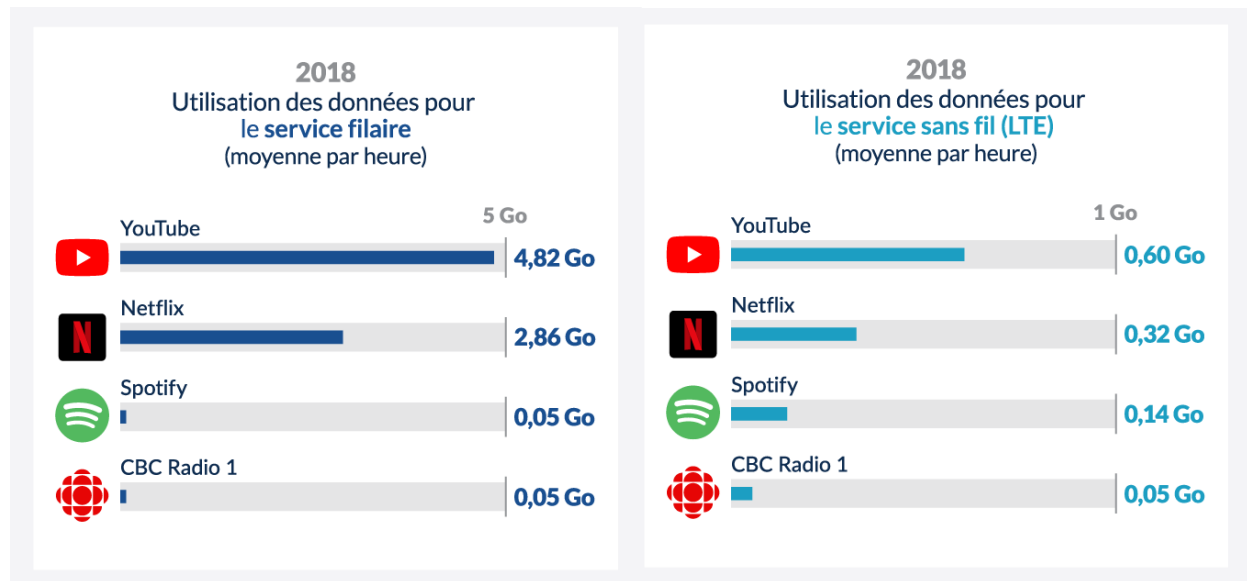
Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source: Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Note : Cette carte illustre les régions du Canada où se trouvent des CLOSM. Les cercles bleus sont des CLOSM modélisées comme une région à moins de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire. La [carte interactive des CLOSM](#) est aussi disponible en ligne.

iv. Applications de large bande

Infographie 9.10 Aperçu de l'utilisation des données par application de large bande populaire, 2018



Source : Évaluation de la large bande par le CRTC

Utilisation de données

Dans la politique réglementaire de télécom 2016-496, le Conseil a établi des critères pour mesurer l'atteinte de son objectif du service universel, lequel inclut la disponibilité d'un service d'accès Internet à large bande offrant des vitesses d'au moins 50 Mbps pour le téléchargement, de 10 Mbps pour le téléversement ainsi qu'une option pour l'allocation de données illimitée (50/10/illimité).

Les Canadiens dépendent de plus en plus de leur service Internet pour connaître l'actualité, partager des renseignements, communiquer, faire des affaires, se divertir et s'instruire.

Ils utilisent de plus en plus souvent les types de services suivants : diffusion audio et vidéo en continu, jeux vidéo en ligne, vidéoconférence en direct, télétravail, accès à des fichiers de données de grande taille dans le nuage et leur transfert.

Les taux de consommation de données pour ces services peuvent varier de 50 Mb par heure pour les services audio à 5 Go par heure pour la diffusion vidéo 4K en continu.

Avec le nombre toujours croissant d'appareils connectés au réseau résidentiel qui consomment toujours plus de données, il peut être nécessaire pour les ménages canadiens d'avoir un service 50/10/illimité afin que plusieurs personnes puissent utiliser simultanément ces types de services et qu'ils participent efficacement à l'économie digitale et à la société.

Services de diffusion en continu

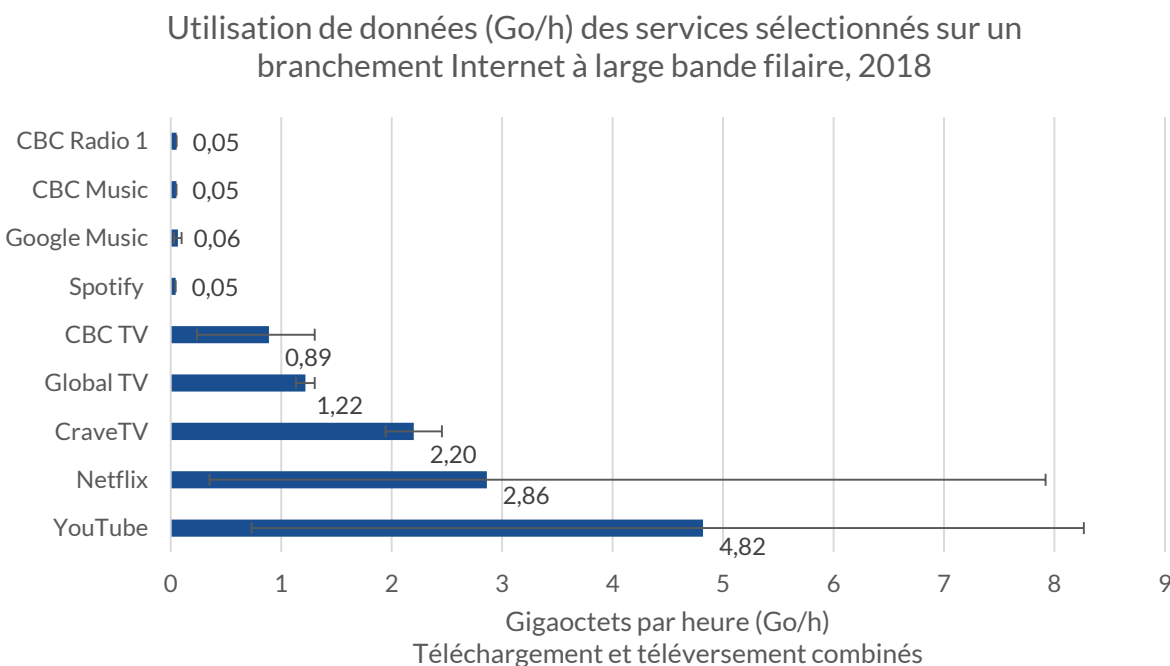
Les services de diffusion en continu sur Internet consomment des données selon des débits binaires différents. Ceux-ci sont mesurés en mégabits par seconde (Mbps) ou en gigaoctets par heure (Go/h). De manière générale, les services de diffusion vidéo en continu consomment des données à un débit binaire supérieur à celui des services de diffusion audio en continu, car la diffusion vidéo comporte plus d'information.

Normalement, un débit binaire élevé peut aussi permettre la diffusion audio ou vidéo de grande qualité. Cependant, selon l'appareil de l'utilisateur final, une diffusion de grande qualité pourrait être indiscernable d'une diffusion de faible qualité. Par exemple, sur un téléphone intelligent, vous pourriez ne pas être en mesure de distinguer une diffusion vidéo ultra-haute définition d'une diffusion de plus faible résolution en raison de la taille relativement petite de l'écran.

Les taux selon lesquels les services de diffusion en continu consomment des données peuvent varier significativement. Certains services permettent à l'utilisateur de contrôler manuellement la qualité ou la quantité de données utilisée, alors que d'autres effectuent ces réglages automatiquement. Consultez la section Méthodologie ci-dessous pour avoir plus de renseignements.

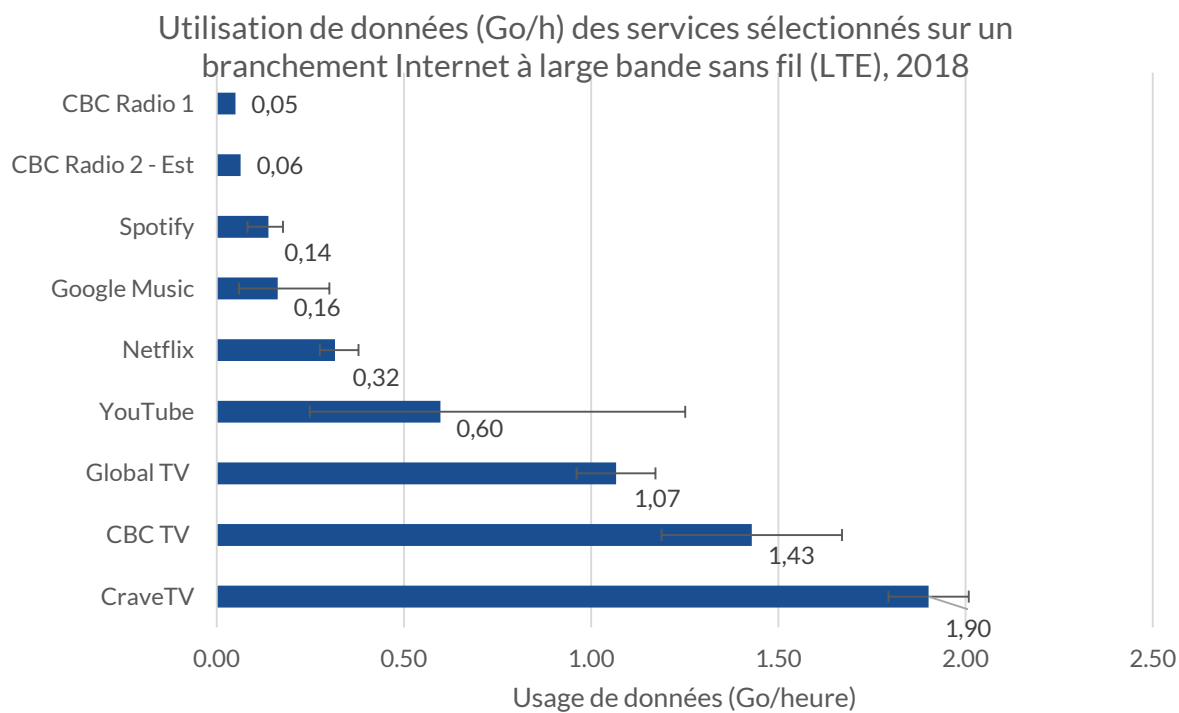
Les Graphique 9.27 et Graphique 9.28 illustrent la moyenne et l'écart de données que peuvent consommer certains services de diffusion en continu par heure selon la nature du branchement Internet, soit filaire (large bande) ou sans fil (LTE) respectivement.

Graphique 9.27 Utilisation de données (Go/h) des services sélectionnés sur un branchement Internet à large bande filaire, 2018



Source : Évaluation de la large bande par le CRTC

Graphique 9.28 Utilisation de données (Go/h) des services sélectionnés sur un branchement Internet à large bande sans fil (LTE), 2018



Source : Évaluation de la large bande par le CRTC

v. Méthodologie

Évaluation de la large bande : méthodologie

Pour recueillir les données dans cette sous-section, le CRTC s'est servi d'un environnement d'essai en vue de recréer la manière dont un client typique utiliserait les services de diffusion en ligne et de communication en temps réel. L'accès aux services s'est effectué au moyen d'un service à large bande filaire résidentiel typique et d'un réseau national de données cellulaires LTE, sur des produits électroniques standards, comme des téléphones et tablettes Android et iOS, des télévisions intelligentes, des ordinateurs de bureau et portatifs Windows, et divers décodeurs. Un navigateur Web a été utilisé pour accéder aux services de diffusion en continu sur ordinateur, et les applications officielles, sur les autres appareils.

Pour mesurer la quantité de données consommée par ces services sur un branchement filaire, un ordinateur Windows spécialement configuré a été inséré entre la connexion Internet et le réseau local. Au moyen d'outils de mesure du trafic des données, toutes les données circulant de part et d'autre de l'appareil d'essai et d'Internet ont été saisies aux fins d'analyse. Pour le branchement LTE, des applications déjà disponibles ainsi que des capacités intégrées dans les systèmes d'exploitation des téléphones ont été utilisées pour mesurer le trafic des données.

Les débits binaires maximums des branchements Internet filaires et LTE ont été mis à l'essai, et il a été déterminé qu'ils étaient beaucoup plus élevés que les débits binaires maximums observés dans les services de diffusion en continu testés (c.-à-d. que les branchements Internet ne limitaient en aucun cas le débit binaire des diffusions). Pour s'assurer de l'exactitude des données, plusieurs mesures ont été saisies pour chaque service et niveau de qualité (lorsque ce réglage était disponible), et l'utilisation de données en arrière-plan (c.-à-d. l'utilisation des applications et services fonctionnant en arrière-plan, autres que celle ou celui mis à l'essai) a été minimisée.

Évaluation de la large bande : observations

Les services de diffusion en continu transmettent leurs données selon différentes cadences, parfois en grosses rafales de données intermittentes, parfois de manière plus continue. Les mesures ont été prises au cours de périodes de temps suffisantes à ce qu'une moyenne représentative puisse être obtenue. Il doit aussi être noté que la plupart des services peuvent modifier la taille des rafales dynamiquement, ce qui rend l'établissement d'un débit moyen un facteur important pour déterminer les spécifications de débit de données de la plupart des services.

Dans une situation typique de consommateur, la bande passante disponible à un moment peut varier en fonction de nombreux facteurs, comme le partage des ressources entre de multiples appareils sur un réseau résidentiel ou lors de déplacements entre différentes zones de couverture sur un réseau mobile. Même si la connexion Internet de l'utilisateur final constitue un facteur pour déterminer la qualité et la stabilité de la diffusion, d'autres facteurs peuvent comprendre la congestion du réseau, la charge du serveur, la latence du réseau et du serveur, et la fonctionnalité de l'appareil de l'utilisateur final. De plus, de nombreux services peuvent changer dynamiquement et automatiquement la qualité (et donc la quantité de données) livrée, en fonction de plusieurs facteurs qui contribuent à la stabilité du flux audio et vidéo transmis à l'utilisateur final.

Étant donné le nombre limité d'échantillons et la diversité de l'équipement et des réglages de réseau, les valeurs rapportées dans cette section devraient être envisagées comme des estimations de cas type et non comme des limites de pire cas.

Utilisation de données : méthodologie

Dans la section des services Internet résidentiels fixes, tous les renseignements relatifs à l'utilisation en gigaoctets par mois et aux abonnements par vitesse et capacité de téléchargement annoncées proviennent des grands FSI. Ces grands FSI doivent remplir des formulaires dans lesquels ils détaillent les forfaits d'accès Internet résidentiels à haute vitesse qu'ils proposent et fournissent. Environ 90 % du total des abonnements à des services Internet résidentiels à haute vitesse ont été vendus par ces FSI en 2018.

L'attribution des formulaires/sondages se fait en fonction de la taille de l'entité. Ainsi, les petits FSI n'ont pas à soumettre ces renseignements afin de leur éviter un certain fardeau réglementaire.

Disponibilité des services à large bande : méthodologie

La disponibilité des services à large bande est calculée en fonction des renseignements fournis par les FSI. De 2013 à 2015, un emplacement était considéré comme desservi si le point représentatif de son îlot de diffusion⁸ se situait dans une zone de desserte de service à large bande. Depuis 2016, les pseudoménages⁹ d'ISDE sont utilisés, de même que la démographie selon le recensement de 2016. Ainsi, entre autres facteurs, la précision des nouveaux renseignements obtenus sur la portée du déploiement peut avoir légèrement réduit les données sur la couverture dans certaines régions.

Les données sur la disponibilité des services à large bande pourraient ne pas tenir compte des questions liées à la capacité ou à la visibilité directe¹⁰.

Disponibilité du service mobile : méthodologie

De 2013 à 2017, les lieux étaient considérés comme desservis si le point représentatif de leur îlot de diffusion se situait dans une zone de couverture du service mobile.

En 2018, les pseudo-logements de l'ISDE ont été utilisés avec les données démographiques du Recensement de 2016. Les pseudo-logements sont des points représentant la population d'une région. Ces points sont placés le long des routes dans chaque région, et la population de la région, déterminée par Statistique Canada, est répartie entre ces points. Les données supplémentaires sur les adresses et la position des logements sont utilisées pour orienter cette répartition. L'utilisation de pseudo-logements vise à améliorer l'exactitude des indicateurs de disponibilité plutôt que de présumer que la population d'une région se situe au centre d'une région.

⁸ Un îlot de diffusion est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites des régions géographiques normalisées. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

⁹ Les pseudoménages sont des points représentant la population d'une région. Ces points sont placés le long des routes dans chaque région, et la population de la région, déterminée par Statistique Canada, est répartie entre ces points. Les données supplémentaires sur les adresses et la position des logements sont utilisées pour orienter cette répartition. L'utilisation de pseudoménages vise à améliorer l'exactitude des indicateurs de disponibilité plutôt que de présumer que la population d'une région se situe au centre de cette dernière.

¹⁰ Les renseignements figurant dans cette section ne tiennent pas compte des vitesses de téléversement.

Communautés de langue officielle en situation minoritaire

De nombreux critères différents peuvent être utilisés pour définir les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Parmi ces critères, il y a la détermination de la première langue apprise à la maison, de la langue parlée à la maison et de la langue d'éducation.

Aux fins du présent rapport, la population de langue officielle en situation minoritaire est définie en fonction de la première langue officielle parlée telle que définie dans la [Loi sur les langues officielles](#) à partir des données du recensement de 2016. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, le français est la langue officielle en situation minoritaire.

La présence d'une population de langue officielle en situation minoritaire dans un rayon de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire a été utilisée pour modéliser et cartographier les CLOSM.

Pour cartographier les communautés de langue officielle en situation minoritaire et calculer la disponibilité du service 50/10 Mbps avec transfert de données illimité, la méthode de placement de la population des communautés de langue officielle en situation minoritaire choisie se concentre sur les régions à moins de 25 km d'écoles de langue officielle en situation minoritaire pour représenter l'emplacement de ces communautés. Cette méthode, mise sur pied par Patrimoine canadien, a été utilisée pour affecter les populations des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux divers endroits et pour calculer la disponibilité du service 50/10 Mbps avec transfert de données illimité pour ces communautés.

Réserves des Premières Nations

L'analyse de la disponibilité de la large bande et des services 50/10/illimité a été faite en fonction des subdivisions des réserves des Premières Nations, qui représentent la population totale et les logements dans les réserves d'après les données de recensement de Statistique Canada. Les données ne concordent donc pas forcément avec celles d'autres sources officielles.

Statistique Canada utilise les subdivisions de recensement pour représenter les différents territoires du Canada. Ces subdivisions désignent les municipalités ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques.

Les différentes subdivisions de recensement utilisées par Statistique Canada ont été évaluées. Celles qui représentent les réserves des Premières Nations ont été utilisées dans l'analyse des données ainsi que dans la cartographie de cette population.

Centres de population

Il est déterminé que les petits centres de population sont ceux qui ont une population entre 1 000 et 29 999 habitants. Il est déterminé que les moyens centres de population sont ceux qui ont une population entre 30 000 et 99 999 habitants. Il est déterminé que les grands centres de population sont ceux qui ont une population de plus de 100 000 habitants. Les régions rurales ont une population de moins de 1 000 habitants, ou moins de 400 habitants par kilomètre carré.

Définitions

Les **autres entreprises dotées d'installations** sont les fournisseurs de services de télécommunication qui ne sont pas de fournisseurs titulaires mais qui possèdent et exploitent des réseaux de télécommunication. Xplornet et Allstream Business sont des exemples d'autres entreprises dotées d'installations.

Les **entreprises de câblodistribution** sont les anciennes entreprises de câblodistribution monopolistiques qui fournissent également des services de télécommunication (p. ex., téléphonie filaire, Internet, transmission de données et de liaison spécialisée, et services sans fil). Rogers, Shaw et Vidéotron en sont des exemples.

La **Fibre jusqu'au domicile (FTTH)** est un système de communication par fibre optique où la fibre provenant d'un concentrateur, d'un centre distant ou d'un central local arrive jusqu'à un domicile.

La **Fibre jusqu'aux locaux des abonnés (FTTP)** est l'équivalent de la FTTH mais la fibre va jusqu'aux locaux d'une entreprise plutôt qu'un domicile.

Un **fournisseur de services Internet (FSI) indépendant** est un FSI qui n'est ni une entreprise de câblodistribution ni un FST titulaire.

Le terme **FST basés sur les services de gros – ou fournisseurs de services non dotés d'installation** – fait référence aux entreprises qui achètent généralement des services de télécommunication auprès d'autres fournisseurs soit pour les revendre, soit pour créer leur propre réseau à partir duquel ils peuvent offrir des services à leurs clients. Une entreprise qui possède un petit nombre d'installations et dont l'exploitation se fait en majeure partie au moyen d'installations louées peut aussi être classée comme fournisseur non doté d'installations. Distributel et TekSavvy sont des exemples de FST basés sur les services de gros et de fournisseurs de services non dotés d'installation.

Un **fournisseur de services de télécommunication (FST) titulaires** est une entreprise qui fournit des services de télécommunication locaux en situation de monopole avant l'arrivée d'entreprises concurrentes. Bell, SaskTel et TELUS en sont des exemples. Les FST titulaires comptent aussi de plus petites entreprises, comme Sogetel et Execulink.

Un **îlot de diffusion** est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites des régions géographiques normalisées. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

Le **nombre estimé de ménages au Canada** est obtenu en divisant la [population canadienne estimée au 4^e trimestre de Statistique Canada](#) par le rapport population/logement. Quant à lui, le rapport population/logement est obtenu en [divisant la population canadienne par le nombre de ménages obtenu du recensement de 2016 de Statistique Canada](#).

Les **populations de langue officielle en situation minoritaire** sont les populations anglophones du Québec et les populations francophones dans le reste du Canada. Plus de deux millions de Canadiens font partie d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

Les **pseudoménages** sont des points représentant la population d'une région. Ces points sont placés le long des routes dans chaque région, et la population de la région, déterminée par Statistique Canada, est répartie entre ces points. Les données supplémentaires sur les adresses et la position des logements sont utilisées pour orienter cette répartition.

L'utilisation de pseudoménages vise à améliorer l'exactitude des indicateurs de disponibilité plutôt que de présumer que la population d'une région se situe au centre d'une région.

Une **réserve** est une terre mise de côté par le gouvernement fédéral, dans le cadre de la *Loi sur les Indiens* ou par la conclusion de traités, à l'usage d'une bande ou Première Nation particulière. Le conseil de bande dispose de « droits d'utilisateurs exclusifs » relatifs à la terre, mais la terre est « possession de la Couronne ». La *Loi sur les Indiens* prévoit que la terre en question ne peut être la propriété de membres individuels de la bande.

Le **revenu moyen par utilisateur (RMPU)** est une mesure du revenu généré par abonné. Il est calculé en divisant le revenu total de l'année complète par le nombre moyen d'abonnés de l'année courante et de l'année précédente. La lecture du nombre d'abonnés se fait à partir des données prises à la fin de l'année.



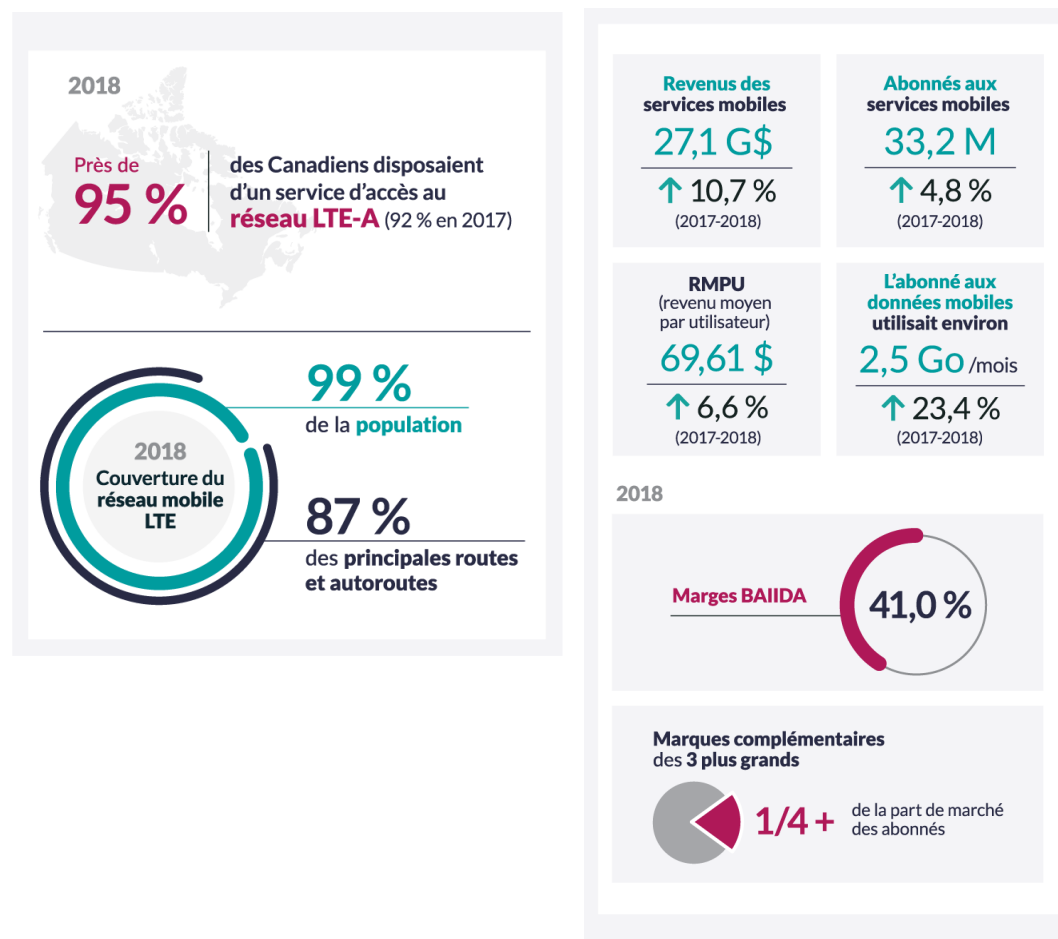
Rapport de surveillance des communications **2019**

Secteur des services
mobiles de détail



Secteur des services mobiles de détail

Infographie 10.1 Faits saillants sur le secteur des services mobiles de détail, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Le marché des services mobiles de détail est resté le secteur le plus important du marché des télécommunications, avec des revenus de 27,1 milliards de dollars en 2018, soit une croissance de 10,7 % (2,63 milliards de dollars), par rapport aux revenus générés en 2017. Ces revenus ont représenté plus de 55 % de l'ensemble des revenus liés aux services de télécommunication de détail en 2018. Le secteur est l'un des secteurs de télécommunications au détail, l'autre étant le secteur Internet fixe, qui ont déclaré une croissance des revenus en 2018; tous les autres secteurs ont déclaré des baisses. En 2018, le nombre d'abonnés a augmenté de 4,8 % pour s'établir à 33,2 millions, et le revenu moyen par utilisateur (RMPU) a augmenté de 6,6 % pour s'établir à 69,61 \$. Les marges de bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA) ont atteint 41,0 % en 2018.

Les réseaux mobiles ont couvert environ un cinquième du territoire canadien et ont touché 99 % des Canadiens en 2018, tandis que le taux de pénétration a atteint 89,2 %. Les réseaux de services sans fil évolués comme l'évolution à long terme (LTE) et l'évolution à long terme avancée (LTE-A), qui offrent des vitesses encore plus importantes que les réseaux de la génération précédente, étaient à la disposition

d'environ 99 % et 95 % des Canadiens, respectivement. À la fin de 2018, les réseaux LTE couvraient 87 % des principales routes et autoroutes du Canada¹, laissant près de 14 700 km sans couverture LTE.

Au cours de la dernière décennie, certains progrès ont été réalisés pour favoriser une industrie des services mobiles concurrentielle au moyen d'initiatives réglementaires, comme :

- la mise aux enchères des licences de services sans fil évolués (SSFE) dans les bandes SSFE-3 (1755-1780 mégahertz [MHz] et 2155-2180 MHz);
- la mise aux enchères des bandes de 700, 2500 et 2300 MHz ainsi que des services de communications personnelles, bloc G (1865-1870 MHz et 1945-1950 MHz);
- d'autres enchères du spectre de SSFE-3 (1755-1780 MHz et 2155-2180 MHz);
- d'autres initiatives gouvernementales, comme l'itinérance et le partage des pylônes obligatoires, la réglementation des tarifs de l'itinérance de gros et le Code sur les services sans fil (entré en vigueur en 2013 et modifié en 2017).

Durant cette période, l'utilisation des services mobiles par les Canadiens et leurs options ont évolué. De nouveaux fournisseurs de services ont fait leur entrée sur le marché et les Canadiens ont maintenant plus de choix que jamais auparavant. Par exemple, les Canadiens peuvent maintenant choisir d'autres tarifs et offres promotionnelles, des services interurbains provinciaux et nationaux illimités, des services de messagerie texte nationale et internationale illimitée, ainsi que des réseaux mobiles plus rapides.

Pour mesurer le niveau de compétitivité dans ce secteur, des données segmentées entre le groupe Bell, Rogers et TELUS (ci-après les 3 plus grands²), leurs marques complémentaires³ et d'autres fournisseurs de services (ci-après « d'autres fournisseurs »)⁴ dans l'analyse du secteur des services mobiles de détails.

Dans cette section, les marques complémentaires des trois plus grands fournisseurs constituent un sous-ensemble de ces fournisseurs.

¹ Dans la politique réglementaire de télécom 2018-377, le Conseil a établi que sa définition des routes principales correspondait aux [codes de rang de rue 1 à 3](#) de Statistique Canada.

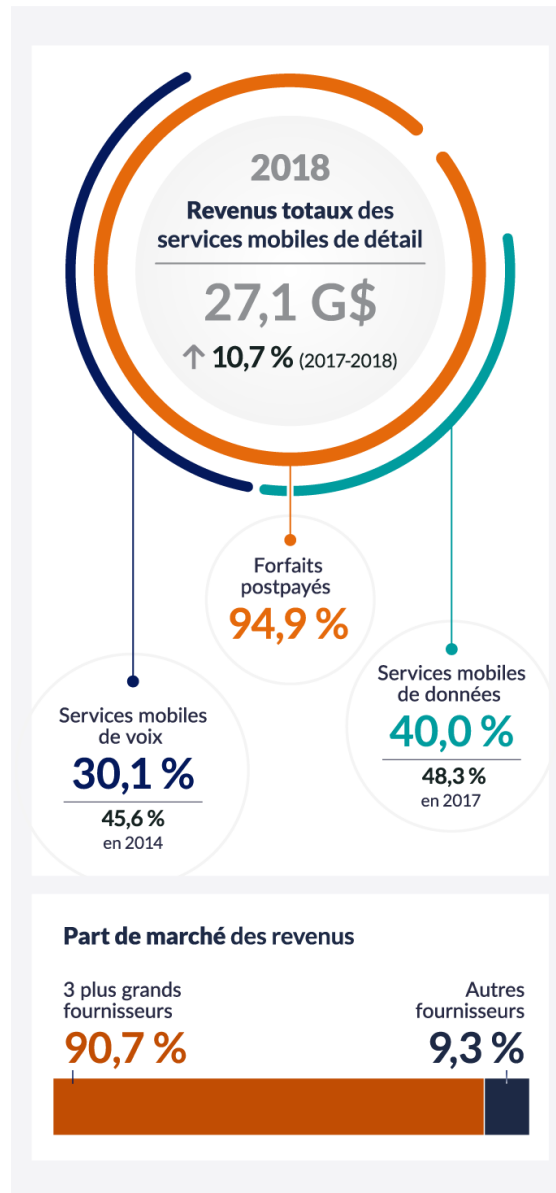
² Les trois plus grands fournisseurs de services mobiles, en termes de revenus et d'abonnés, sont composés du groupe Bell, de Rogers et de TELUS. Le groupe Bell comprend Bell Canada, Bell Mobilité, Bell MTS, KMTS, Latitude Wireless, NorthernTel, Limited Partnership, Norouestel Mobilité et Télébec, Société en commandite. En 2017, les résultats de MTS Inc. étaient regroupés avec ceux du groupe Bell. Depuis 2013, les résultats de Public Mobile sont regroupés avec ceux de TELUS. En 2015, les résultats de Data & Audio Visual Enterprises Wireless Inc. (Mobilicity) ont été regroupés avec ceux de Rogers.

³ Les marques complémentaires des trois plus grands fournisseurs comprennent des marques comme Fido, Koodo et Virgin Mobile.

⁴ D'autres fournisseurs comprennent SaskTel, de petits fournisseurs de services de télécommunication (FST) titulaires, certains revendeurs et les autres nouveaux fournisseurs (Freedom Mobile, Vidéotron et Bragg Communications [Eastlink]).

i. Revenus

Infographie 10.2 Faits saillants sur les revenus des services mobiles de détail, 2018



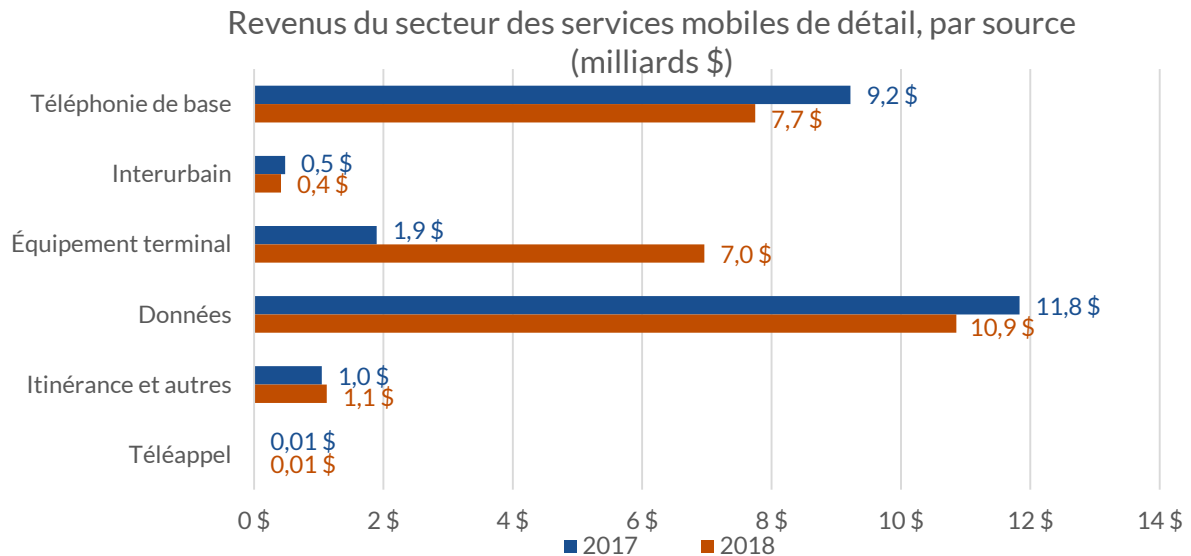
Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus dans le secteur des services mobiles, totalisant 27,1 milliards de dollars en 2018, ont continué de représenter la plus grande part des revenus de télécommunication. Par rapport à l'année précédente, il s'agit d'une hausse de 10,7 % au-dessus du taux de croissance quinquennal cumulé moyen de 6,7 %. Les 3 plus grands ont obtenu 91 % de ces revenus, laissant les autres fournisseurs se partager les 9 % restants. Bien que les 3 plus grands aient perdu environ 1 % de la part de marché des revenus totale de 2014 à 2018, ils ont quand même été en mesure de conserver environ 91 % grâce à leur croissance interne et à leurs acquisitions. Des données générales sur les parts de marché entre 2014 et 2018 peuvent être consultées dans le portail des données ouvertes.

La forte croissance des revenus enregistrée en 2018 a été le résultat direct de la mise en œuvre de nouvelles Normes internationales d'information financière (IFRS)⁵, qui ont changé la manière dont les fournisseurs reconnaissent les revenus de services mobiles provenant des contrats avec leurs clients. Ce changement dans la reddition de comptes a entraîné l'augmentation des revenus d'équipement de terminal, passant de 1,9 milliard de dollars en 2017 à 7,0 milliards de dollars en 2018, une hausse de 267,2 %. Les répercussions année après année de ces changements dans la reddition de compte, 2017 à 2018, sont indiquées Graphique 10.1 sur le portail des données ouvertes.

Les revenus des services mobiles de données ont été l'un des principaux facteurs de la croissance forte et soutenue dans le secteur, mais en 2018, ces revenus ont enregistré une perte de 8,2 % pour la toute première fois. Les revenus des services mobiles de voix ont continué d'enregistrer une baisse rapide. Ensemble, les revenus des services de voix de base et des services interurbains ont diminué de 15,8 % en 2018 et, en moyenne, de 3,8 % annuellement sur la période de cinq ans de 2014 à 2018.

Graphique 10.1 Revenus du secteur des services mobiles de détail, par source (milliards \$)



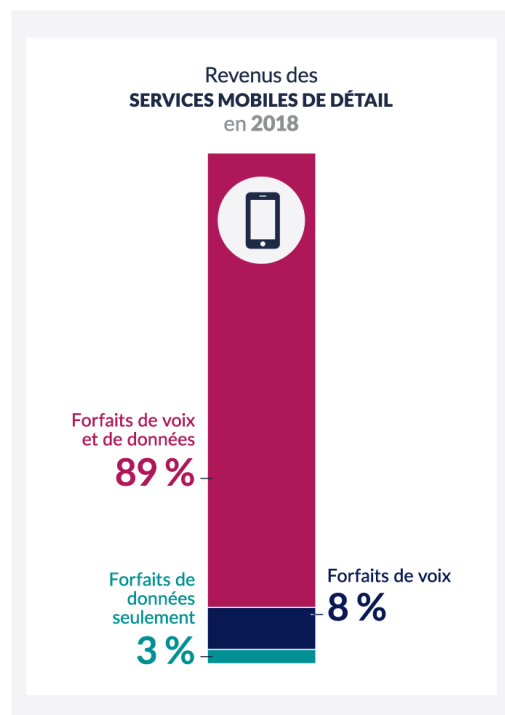
Source : Données recueillies par le CRTC

Étant donné que la majorité des revenus des services de données mobiles était générée par des abonnés aux services postpayés, les compagnies ont continué de promouvoir des groupes de données plus importants pour attirer de nouveaux clients et des clients existants de leurs concurrents.

Différentes composantes des revenus des services mobiles et de téléappel pour la période allant de 2014 à 2018 peuvent être consultées dans le portail des données ouvertes.

⁵ L'IFRS 15 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 pour toutes les entreprises canadiennes publiquement responsables. En vertu des nouvelles normes d'information, les revenus sont reconnus au contrôle des biens ou des services.

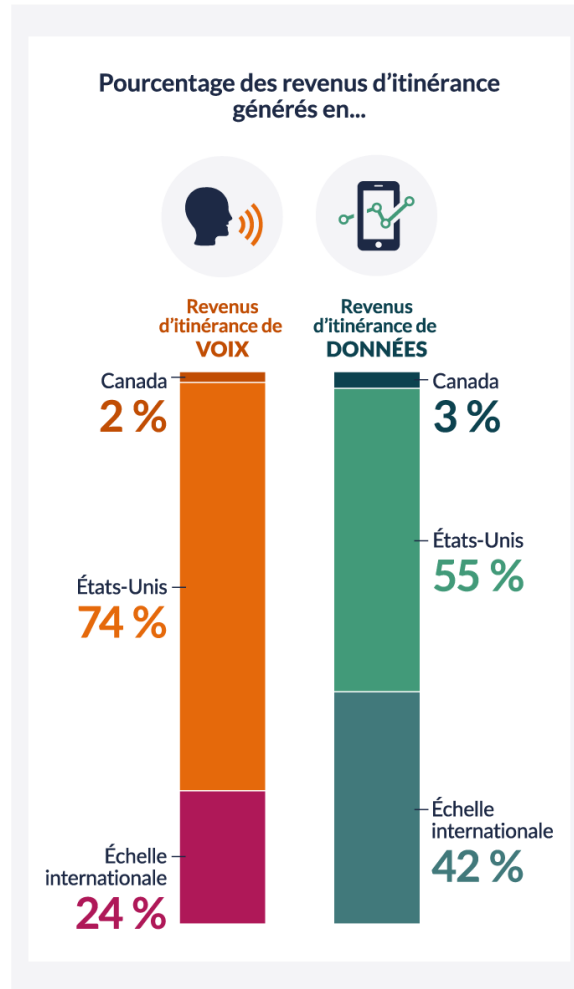
Infographie 10.3 Composition des revenus des services mobiles de détail par type de forfait, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

En 2018, 89 % des revenus des services provenaient des clients abonnés aux forfaits de voix et de données : ces forfaits servent de variable afin d'évaluer le niveau d'utilisation de téléphones intelligents par rapport aux téléphones cellulaires ordinaires, ainsi que de preuve de la hausse de la demande de services de données. De manière générale, les clients abonnés à des forfaits de voix uniquement possèdent des téléphones cellulaires normaux, qui sont principalement utilisés pour les services téléphoniques et dont les capacités de données sont limitées. L'utilisation de ces téléphones peut être indicative d'un segment de la société moins encline à adopter l'économie numérique ou qui ne l'a pas encore fait.

Infographie 10.4 Revenus d'itinérance des services mobiles, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus des services d'itinérance⁶, qui représentaient environ 4% du chiffre d'affaires total de la vente au détail de services mobiles, provenaient en grande partie d'abonnés qui ont utilisé des services mobiles aux États-Unis. Près de 74 % des revenus des appels en itinérance et 55 % des revenus de données d'itinérance provenaient d'utilisateurs en itinérance aux États-Unis; très peu de revenus ont été générés au Canada. Les revenus de services de messages courts (SMC) et de services de messagerie multimédia (SMM) ont été exclus de la composante des revenus des services de données dans ce graphique.

⁶ Les fournisseurs de services mobiles étendent leur couverture à des régions où ils ne possèdent pas d'installations en concluant des ententes avec d'autres fournisseurs qui en possèdent afin d'offrir le service à leurs utilisateurs finals. Lorsqu'un abonné utilise les installations d'un autre fournisseur, on dit qu'il est en itinérance.

Environnement/point de vue concurrentiel

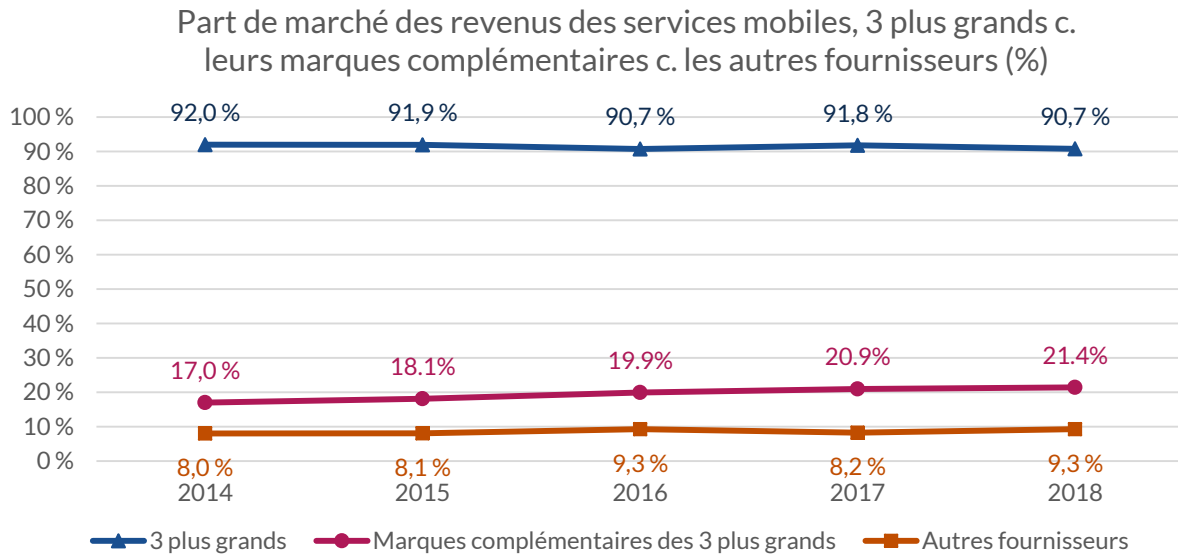
Infographie 10.5 Part des revenus des services mobiles de détail des 3 plus grands par rapport aux autres fournisseurs, 2018

SERVICES MOBILES DE DÉTAIL			
en 2018			
	Fournisseurs		
	3 plus grands	Marques complémentaires des 3 plus grands	Autres
Part de marché des revenus	90,7 %	21,4 %	9,3 %
Taux de croissance des revenus	9,4 %	13,2 %	24,5 %
Revenus générés de forfaits postpayés	97,1 %	Non disponible	90,7 %

Source : Données recueillies par le CRTC

Les 3 plus grands commercialisent leurs services mobiles par l'intermédiaire de marques principales et complémentaires. En commercialisant leurs services dans divers segments du marché, ils sont en mesure de varier leurs offres de services. Généralement, les marques complémentaires des 3 plus grands et les nouveaux fournisseurs ont ciblé les consommateurs les plus préoccupés par la valeur et le prix. Isoler les marques complémentaires des 3 plus grands et comparer leurs données à celles d'autres fournisseurs pourrait donner lieu à une meilleure évaluation de la capacité des deux groupes à se faire concurrence pour leurs parts de revenus dans le marché.

Graphique 10.2 Part de marché des revenus des services mobiles, 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (%)



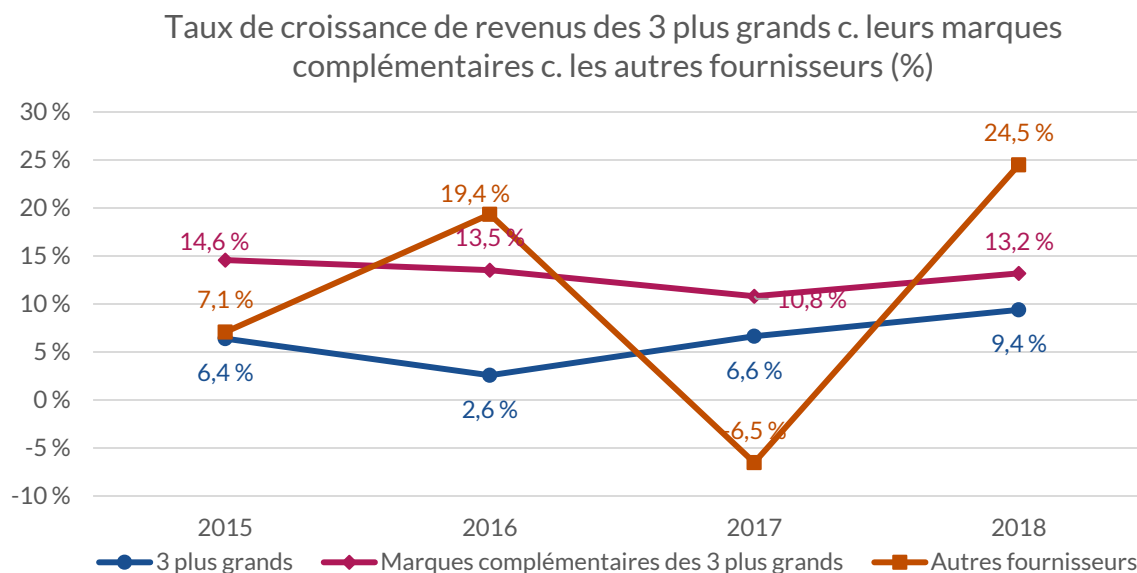
Source : Données recueillies par le CRTC

En 2017, les données de MTS Inc. étaient regroupées avec celles du groupe Bell en raison de l'acquisition de MTS par Bell Mobilité au premier trimestre de 2017.

Les parts de marchés des 3 plus grands (le groupe Bell, Rogers et TELUS) incluent celles de leurs marques complémentaires.

Tel qu'indiqué dans le Graphique 10.3 ci-dessous, tous les groupes de concurrents ont déclaré de solides taux de croissance de revenus en 2018 et les autres fournisseurs ont déclaré un taux de croissance exceptionnel de 24,5 % en 2018, un revirement radical du taux négatif de 6,5 % en 2017. De manière générale, la forte croissance des revenus dans ce secteur est attribuable aux nouvelles normes d'information et à la croissance du taux d'abonnement aux services mobiles.

Graphique 10.3 Taux de croissance des revenus des 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (%)

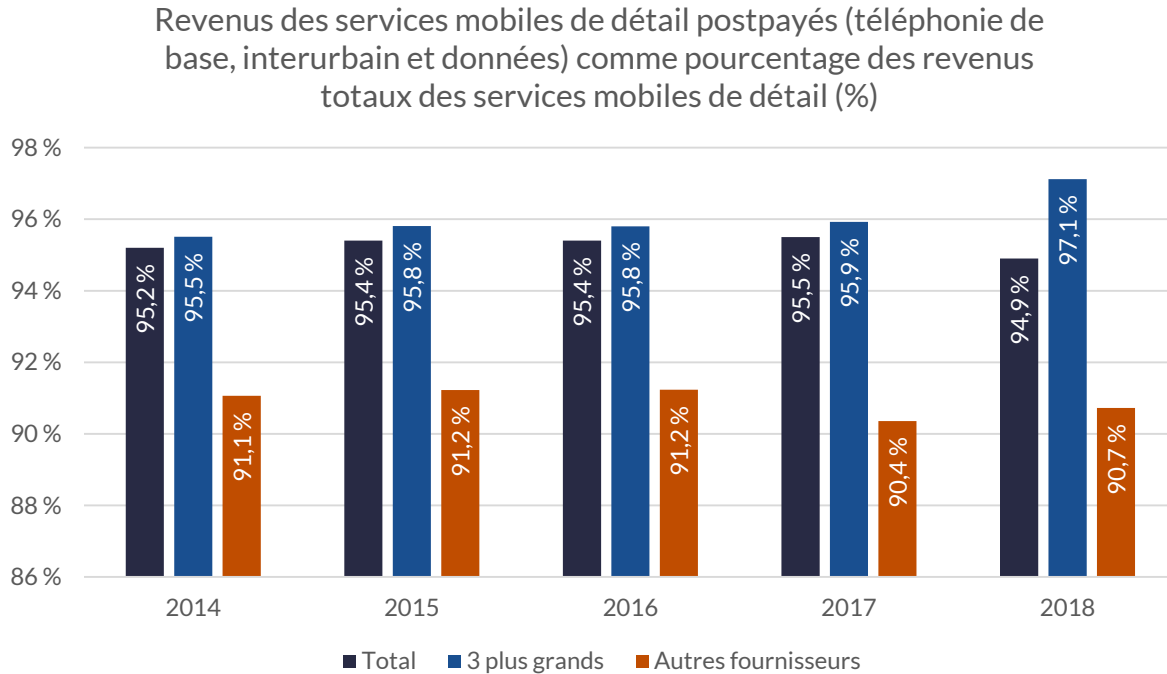


Source : Données recueillies par le CRTC

En 2017, les données de MTS Inc. étaient regroupées avec celles du groupe Bell en raison de l'acquisition de MTS par Bell Mobilité au premier trimestre de 2017.

En 2018, près de 95 % des revenus des services mobiles provenaient de forfaits postpayés et presque tous les forfaits de données étaient postpayés. Comme les revenus de données continuent d'être la composante de service la plus lucrative, les fournisseurs ont tout intérêt à se faire concurrence pour attirer les abonnés postpayés en raison de l'importance des revenus par abonné et des faibles taux de résiliation. Le Graphique 10.4 compare le pourcentage des revenus provenant de certains services mobiles de détail postpayés (téléphonie de base, interurbain, et données seules) chez les 3 plus grands et les autres fournisseurs.

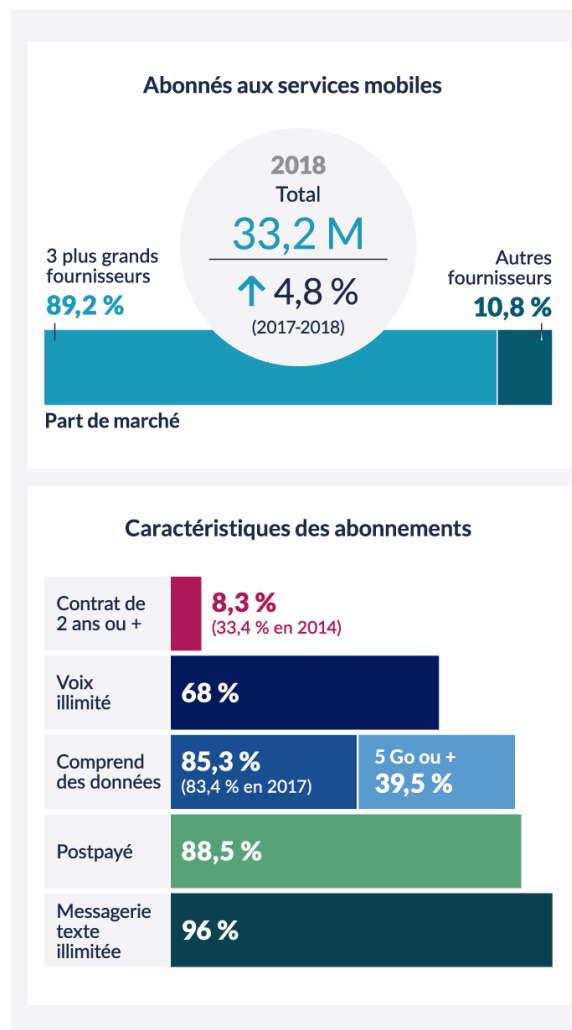
Graphique 10.4 Revenus des services mobiles de détail postpayés (téléphonie de base, interurbain et données) comme pourcentage des revenus totaux des services mobiles de détail (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

ii. Données relatives aux abonnés

Infographie 10.6 Caractéristiques des abonnements aux services mobiles de détail, 2018

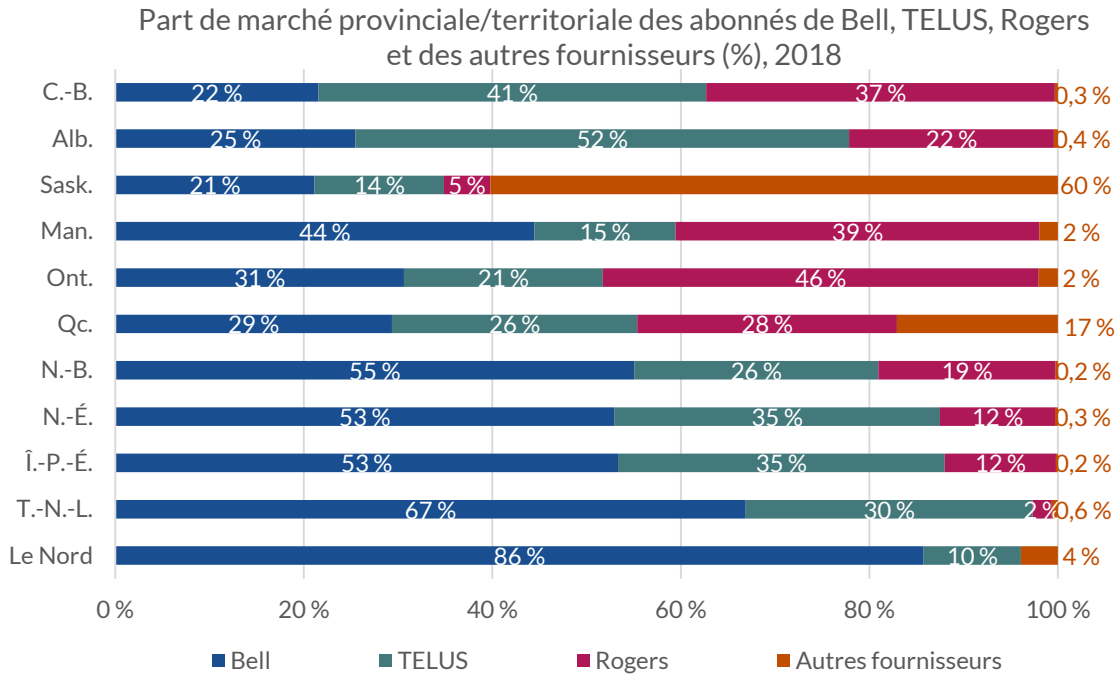


Source : Données recueillies par le CRTC

En 2018, les abonnés à des services mobiles ont augmenté de 4,8 % pour atteindre 33,2 millions. Ce taux de croissance était deux fois plus lent que le taux de croissance des revenus (10,7 %), ce qui indique de meilleurs revenus par abonnés en 2018.

Au niveau national, les 3 plus grands ont maintenu la majorité (89,2 %) des parts de marché des abonnés, alors que leurs concurrents se sont partagé le reste (10,8 %), mais il y avait certaines différences régionales. Les parts de marché des 3 plus grands ont varié d'un territoire ou d'une province à l'autre. Collectivement, ils détenaient la part majoritaire dans tous les territoires et dans toutes les provinces à l'exception de la Saskatchewan, où les autres fournisseurs détenaient 60 % des parts du marché (en baisse par rapport aux 66 % qu'ils détenaient en 2014). Des données sur les parts de marché provinciales et territoriales peuvent être consultées dans le portail des données ouvertes.

Graphique 10.5 Part de marché provinciale/territoriale des abonnés de Bell, TELUS, Rogers et des autres fournisseurs (%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Le graphique ci-dessus indique les parts de marché détenues par les principaux fournisseurs de services sans fil (FSSF), excluant Freedom Mobile et Eastlink/Bragg, dans les provinces et le Nord du Canada (Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon). Les autres fournisseurs incluent (sans toutefois s'y limiter) SaskTel, TBayTel et Vidéotron.

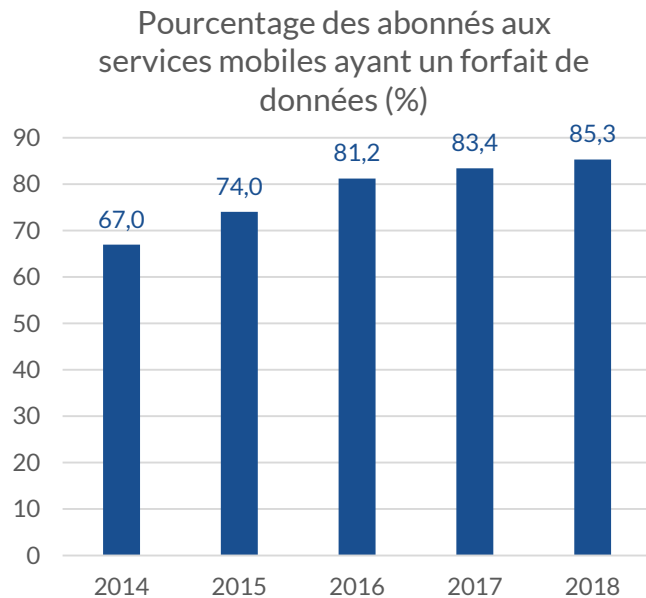
En 2018, près de 40 % de tous les abonnés à un forfait de données résidaient en Ontario. Ce chiffre correspond étroitement à la répartition de la population par province. De plus amples renseignements concernant le nombre d'abonnés ayant un forfait de données et la répartition des abonnés à un service de données dans chaque région du pays peuvent être consultés dans le portail des données ouvertes.

L'appétit pour les services mobiles de données a continué de croître en 2018. Environ 40 % des abonnés à un service de données avaient un forfait comprenant 5 Go ou plus de données, alors que 64 % de tous les abonnés disposaient de minutes d'appel illimitées et 96 %, de messages texte illimités. Comparativement à 2017, ces chiffres étaient respectivement de 31 %, 57 % et 99 %.

Suivant la mise en œuvre du [Code sur les services sans fil](#) en 2013, le pourcentage de forfaits postpayés liés à des contrats de plus de deux ans a diminué significativement, passant de 33,4 % en 2014 à 7,2 % en 2017. Toutefois, en 2018, cette proportion a augmenté pour s'établir à 8,3 %. Étant donné que les comptes d'entreprise étaient exemptés du Code, nombre des contrats de plus de deux ans reflètent les comptes d'entreprise encore liés par contrat. Le nombre d'abonnés à des contrats d'un ou deux ans est demeuré le même à 49 % en 2017 et 2018. Des détails supplémentaires peuvent être consultés dans le portail des [données ouvertes](#).

Étant donné les exigences de déclaration de chaque groupe déclarant, seules les compagnies qui ont fourni les données figurent dans les statistiques d'abonnés à un forfait de données. Par conséquent, le Graphique 10.6 représente plus de 90 % de tous les abonnés à des services mobiles. Il illustre le pourcentage des abonnés à un forfait de données et l'engouement accru envers ces forfaits, lesquels ont connu une croissance constante de leur nombre d'abonnements, passant de 67 % en 2014 à 85,3 % en 2018. Le Graphique 10.7 montre la répartition des abonnés à des forfaits de données (sauf aux forfaits de données seules) par taille du forfait.

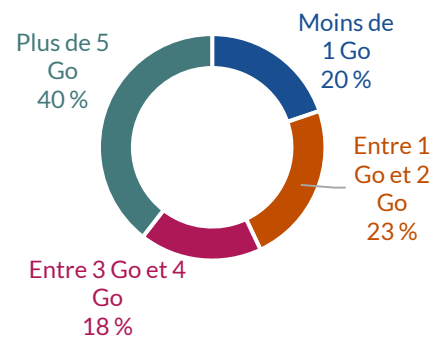
Graphique 10.6 Pourcentage des abonnés aux services mobiles ayant un forfait de données (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 10.7 Répartition des abonnés aux services mobiles avec des forfaits de données, par taille de forfait (%), 2018

Répartition des abonnés aux services mobiles avec des forfaits de données, par taille de forfait (%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Environnement/point de vue concurrentiel

Infographie 10.7 Part de marché des abonnés aux services mobiles de détail des 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs, 2018

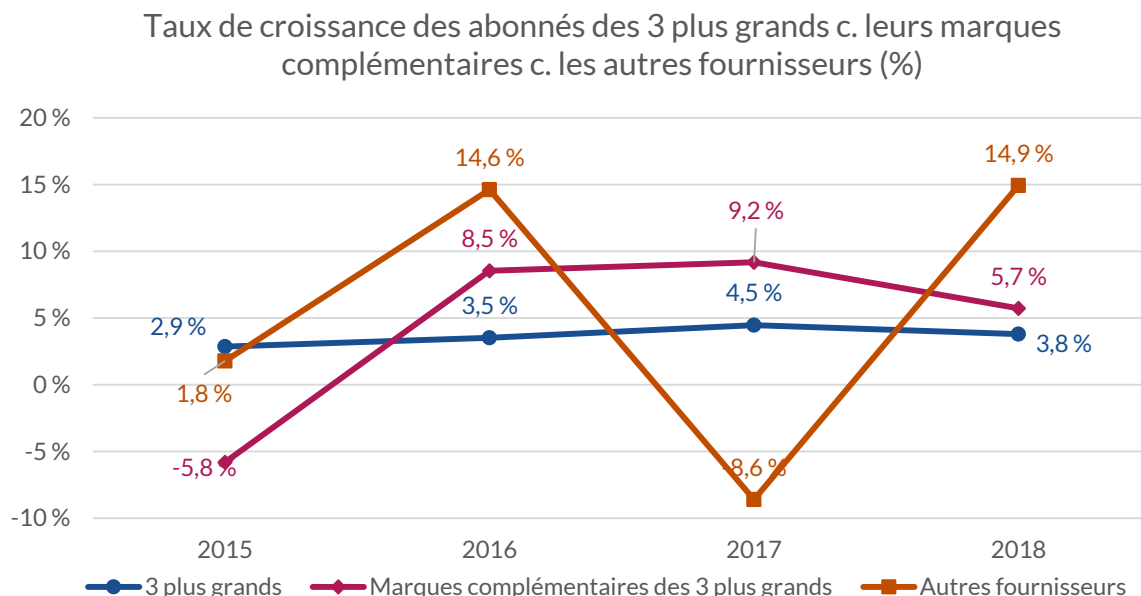
	Fournisseurs	
	3 plus grands	Marques complémentaires des 3 plus grands
Taux de croissance des abonnés	3,8 %	5,7 %
Part de marché des abonnés aux services mobiles	89,2 %	27,2 %
Abonnés à des forfaits postpayés	88,8 %	Non disponible
Abonnés à des forfaits de données	85,0 %	Non disponible
Abonnés à des forfaits de données comprenant 5 Go ou plus	36,5 %	Non disponible

	Fournisseurs	
	Autres	Tous
Taux de croissance des abonnés	14,9 %	4,8 %
Part de marché des abonnés aux services mobiles	10,8 %	100 %
Abonnés à des forfaits postpayés	86,7 %	88,5 %
Abonnés à des forfaits de données	91,7 %	85,3 %
Abonnés à des forfaits de données comprenant 5 Go ou plus	59,1 %	39,5 %

Source : Données recueillies par le CRTC

La croissance du nombre d'abonnés des autres fournisseurs a dépassé celle des 3 plus grands. Collectivement, les autres fournisseurs ont déclaré une hausse de 14,9 % du nombre d'abonnés en 2018, leur croissance la plus élevée déclarée au cours des quatre dernières années. En ce qui concerne les abonnés à des forfaits de plus de 5 Go de données, les 3 plus grands ont déclaré une hausse, passant de 28,1 % en 2017 à 36,5 % en 2018, mais les autres fournisseurs ont déclaré une hausse de seulement 3 % à la même période.

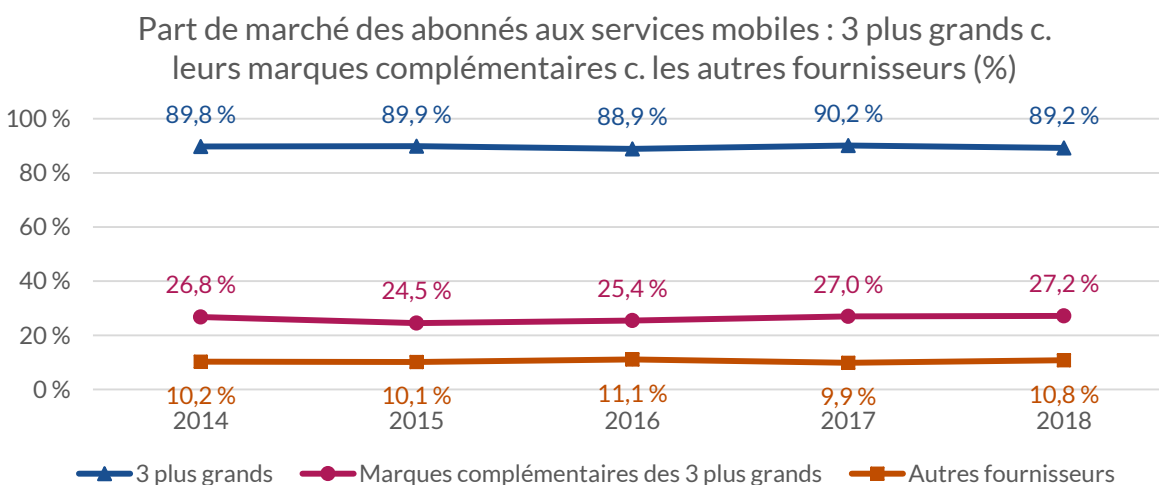
Graphique 10.8 Taux de croissance des abonnés des 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

De 2015 à 2018, la part de marché des abonnés des 3 plus grands n'a pas beaucoup changé. Toutefois, la comparaison entre les marques complémentaires des 3 plus grands et les autres fournisseurs de service offre un aperçu de la commercialisation, de l'assemblage et du placement par les 3 plus grands de leurs marques complémentaires pour être concurrentiels sur le marché. De 2015 à 2018, les marques complémentaires des 3 plus grands ont maintenu près d'un quart du marché des abonnés, de deux à trois fois la part des autres fournisseurs.

Graphique 10.9 Part de marché des abonnés aux services mobiles : 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (%)

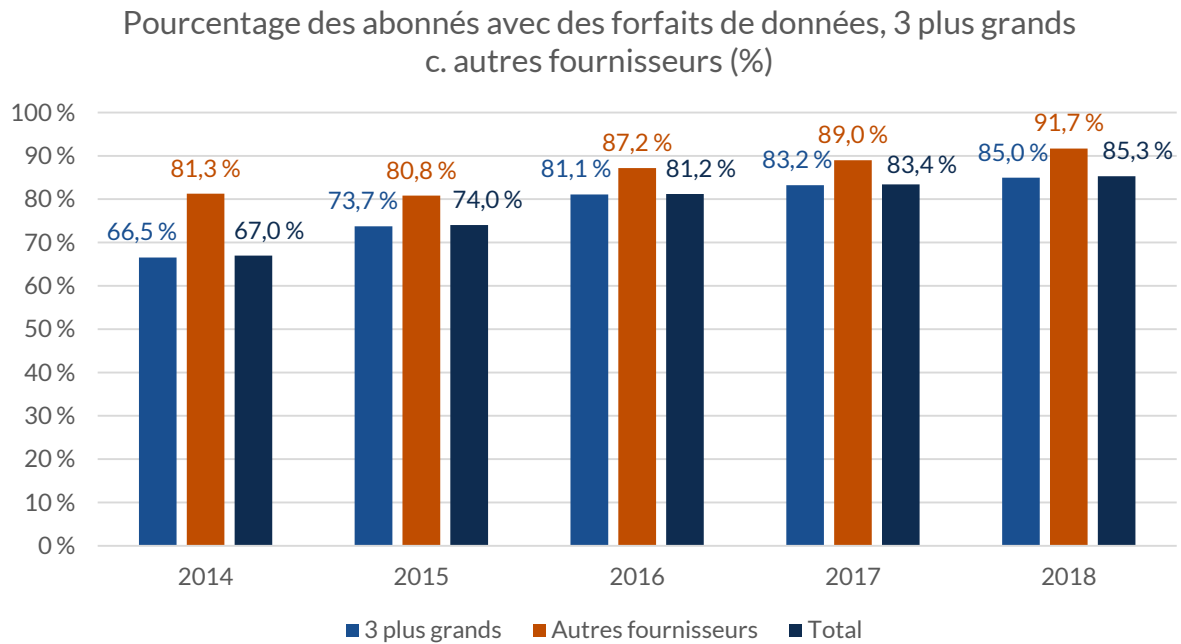


Source : Données recueillies par le CRTC

Les parts de marchés des 3 plus grands incluent celles de leurs marques complémentaires.

Les 3 plus grands comme les autres fournisseurs ont systématiquement réussi à placer leur forfait de manière à encourager leurs clients à favoriser les abonnements postpayés plutôt que prépayés. Par conséquent, le pourcentage d'abonnements postpayés a augmenté pour s'établir à 88,5 % en 2018, par rapport à 85,5 % en 2014. Le passage des abonnements de services prépayés à postpayés a donné lieu à des revenus globaux et à des revenus par abonné plus élevés.

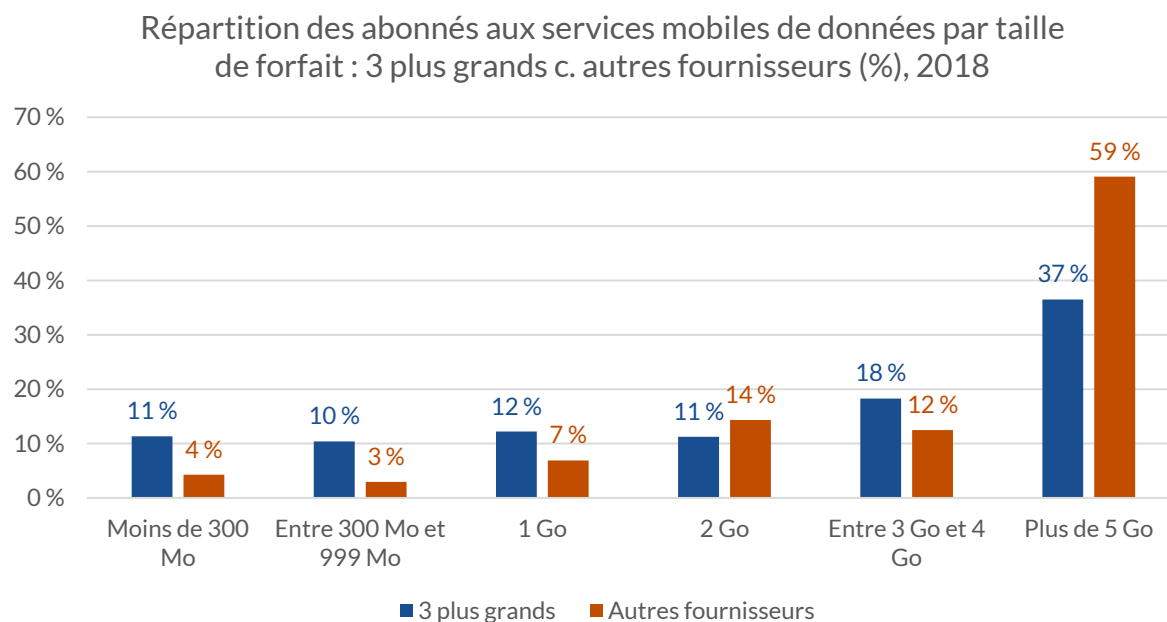
Graphique 10.10 Pourcentage des abonnés avec des forfaits de données, 3 plus grands c. autres fournisseurs (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Le graphique ci-dessous compare la répartition des abonnés à des forfaits de données (sauf aux forfaits de données seules), par taille de forfait et par fournisseur (3 plus grands ou autres fournisseurs).

Graphique 10.11 Répartition des abonnés aux services mobiles de données par taille de forfait : 3 plus grands c. autres fournisseurs (%), 2018

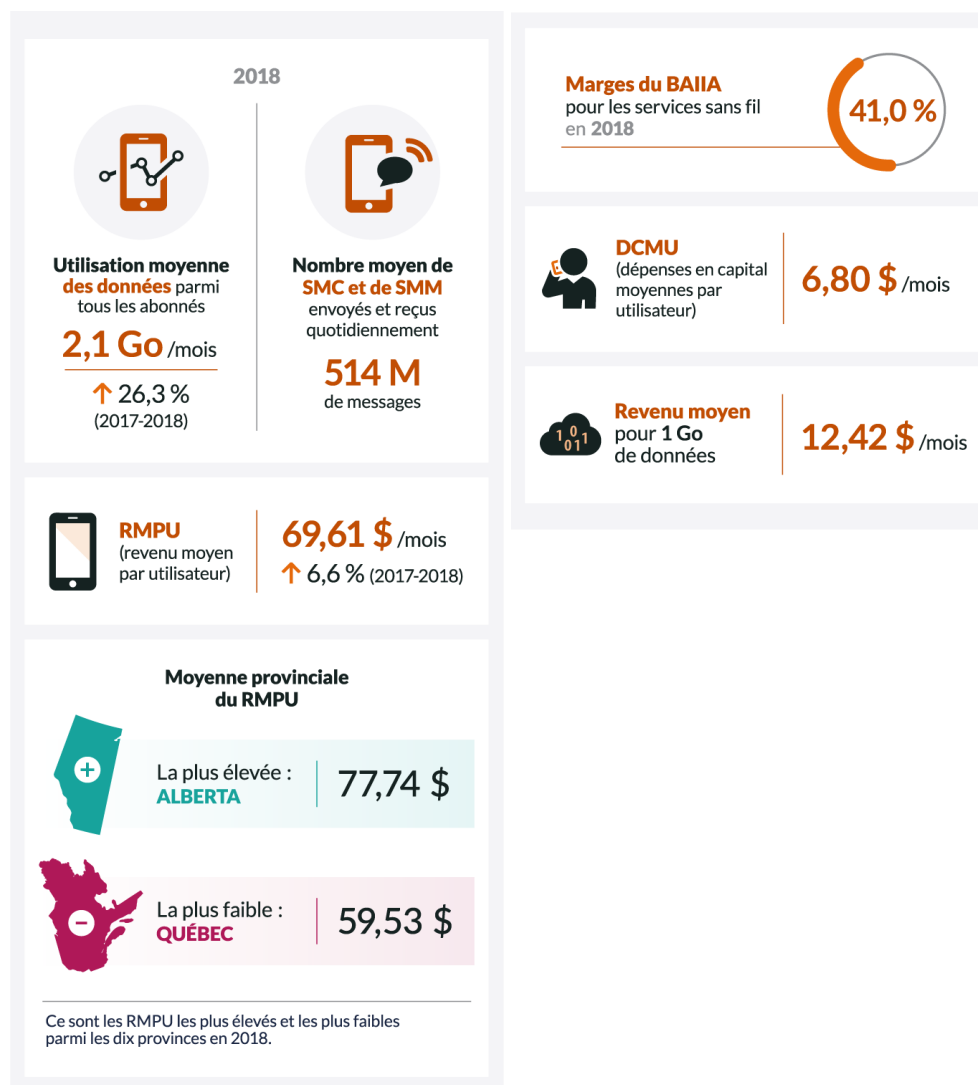


Source : Données recueillies par le CRTC

iii. Autres indicateurs de rendement

En plus des mesures du revenu et des abonnés, d'autres indicateurs comme le RMPU⁷, l'utilisation des données, les investissements⁸ et les taux de pénétration peuvent contribuer à mesurer le rendement financier et à évaluer le niveau de la concurrence dans le secteur des services mobiles.

Infographie 10.8 Faits saillants sur le rendement financier des services mobiles de détail, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

⁷ Le RMPU des services mobiles a été calculé en divisant les revenus annuels totaux des services mobiles par le nombre moyen d'abonnés durant l'année. Le résultat a ensuite été divisé par 12 pour obtenir un résultat mensuel. Le nombre moyen d'abonnés a été déterminé en divisant la somme du nombre d'abonnés au début et à la fin de l'année par deux.

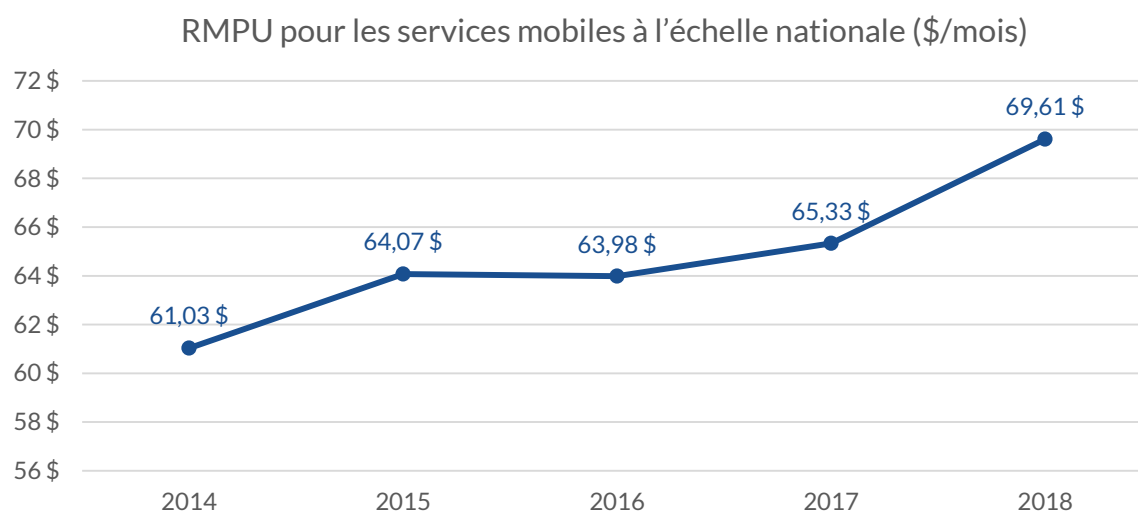
⁸ Les dépenses en capital moyennes par utilisateur ont été calculées en utilisant uniquement des données de compagnies ayant soumis des données sur les dépenses en capital et sur les abonnés, à l'exclusion des dépenses liées au spectre.

Les dépenses en capital moyennes par utilisateur (DCMU) ont été calculées en utilisant uniquement des données de compagnies ayant soumis des données sur les dépenses en capital et sur les abonnés, à l'exclusion des dépenses liées au spectre. Un chiffre relatif au nombre d'abonnés à la fin l'année a été utilisé dans le calcul plutôt qu'une moyenne du nombre d'abonnés pendant l'année.

La hausse de la demande de services de données et de l'utilisation des données de 2014 à 2018 a largement devancé les revenus tirés des services de données, ce qui a donné lieu à de plus faibles revenus par gigaoctet par mois. Le revenu moyen par 1 Go d'utilisation de données par mois est en baisse depuis la première déclaration au titre de cet indicateur en 2015. Seules les compagnies ayant fourni des renseignements sur le trafic de données et sur les revenus ont été prises en considération dans le calcul.

Le RMPU est un indicateur utile des revenus que rapporte chaque abonné aux fournisseurs de services mobiles. En revanche, sur le plan de la consommation, il s'agit d'un indicateur des dépenses des consommateurs en services sans fil. De 2014 à 2018, le RMPU national a augmenté, passant de 61,03 \$ à 69,61 \$ par mois, une hausse moyenne de 3,3 % par année. Les données sur le RMPU provincial et territorial peuvent être consultées dans le portail des données ouvertes.

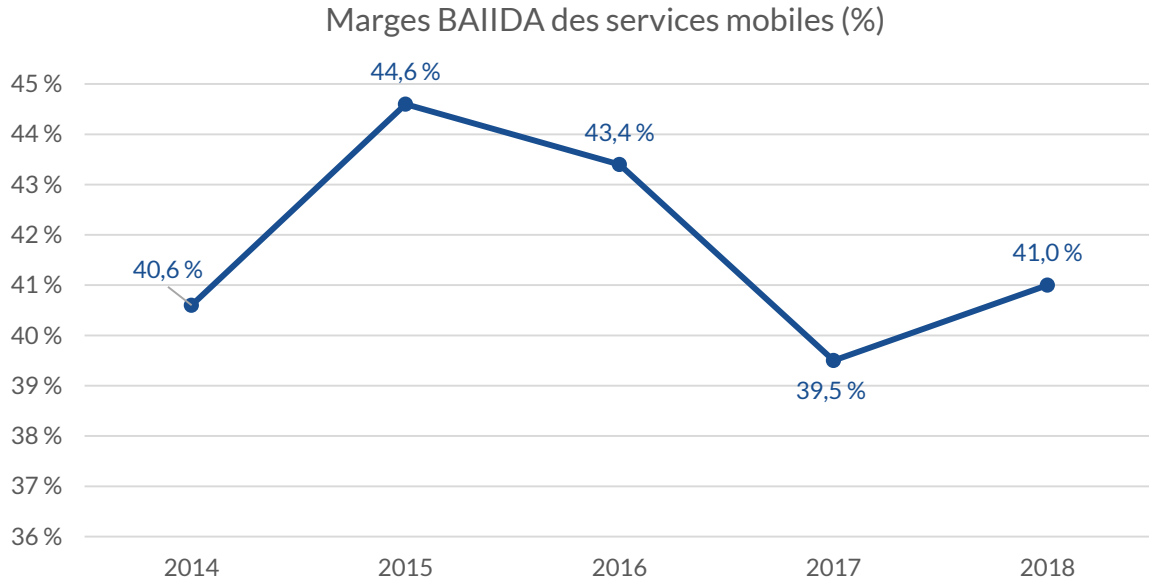
Graphique 10.12 RMPU pour les services mobiles à l'échelle nationale (\$/mois)



Source : Données recueillies par le CRTC

Les marges BAIIDA⁹, une variable pour mesurer la rentabilité d'exploitation du secteur des services mobiles, ont été calculées de 2014 à 2018 et sont présentées dans le graphique ci-dessous. Bien que toutes les compagnies n'aient pas profité d'une marge aussi élevée, les résultats du BAIIDA des 3 plus grands ont largement été pondérés dans le calcul en raison de leur part de marché des revenus de 91 % dans le secteur des services mobiles.

Graphique 10.13 Marges BAIIDA des services mobiles (%)

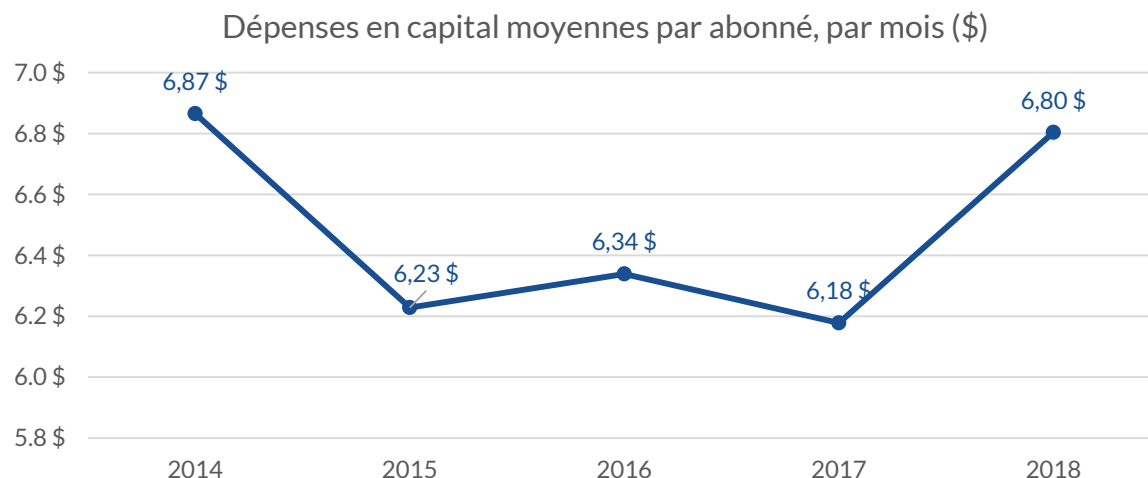


Source : Données recueillies par le CRTC

⁹ Seuls les FST dont au moins 80 % des revenus totaux proviennent de services de télécommunication sont considérés dans le calcul des marges du BAIIDA.

Des investissements dans l'infrastructure sont nécessaires pour que les fournisseurs de services mobiles puissent élargir leur couverture de réseau, accroître leurs vitesses de la large bande et réaliser des gains d'efficacité réseau. Les dépenses en capital totales liées aux services sans fil figurent dans la section Aperçu du secteur des télécommunications ou peuvent être consultées dans le portail des données ouvertes. Le capital moyen mensuel associé à chaque abonné aux services mobiles chaque année entre 2014 et 2018 est présenté dans le tableau ci-dessous.

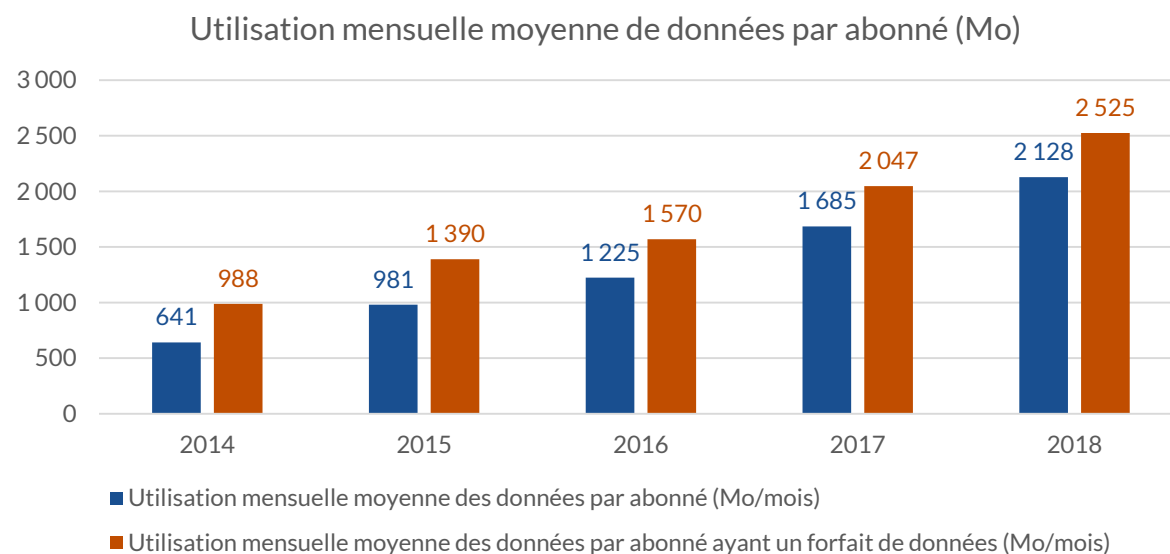
Graphique 10.14 Dépenses en capital moyennes par abonné, par mois (\$)



Source : Données recueillies par le CRTC

En 2018, les Canadiens ont consommé plus de données mobiles, comme en témoignent les moyennes d'utilisation de données par abonnés présentées dans le Graphique 10.15. L'utilisation mensuelle moyenne de données parmi tous les abonnés et les abonnés ayant un forfait de données était de 2 128 Mo par mois et de 2 525 Mo par mois, respectivement.

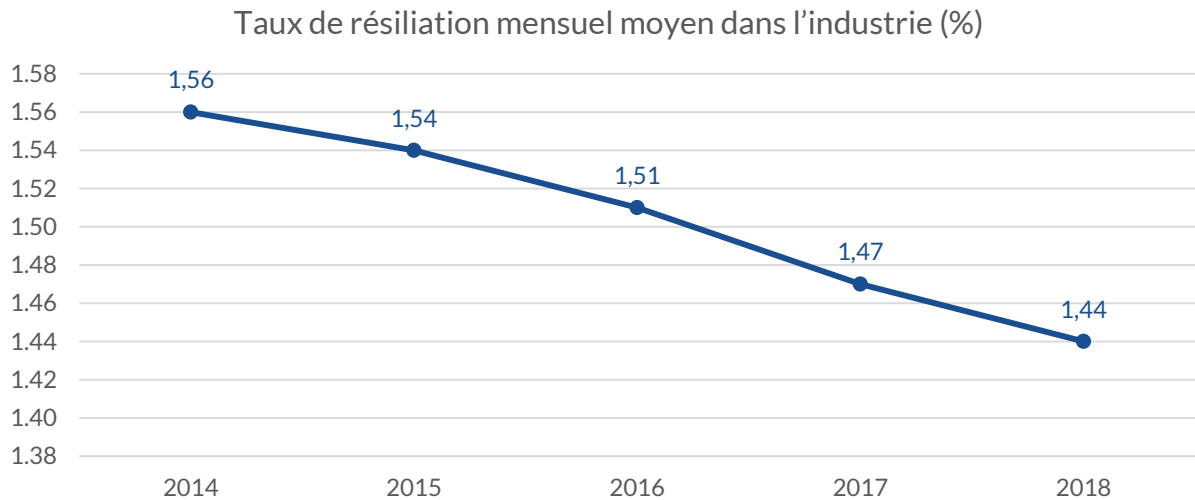
Graphique 10.15 Utilisation mensuelle moyenne de données par abonné (Mo)



Source : Données recueillies par le CRTC

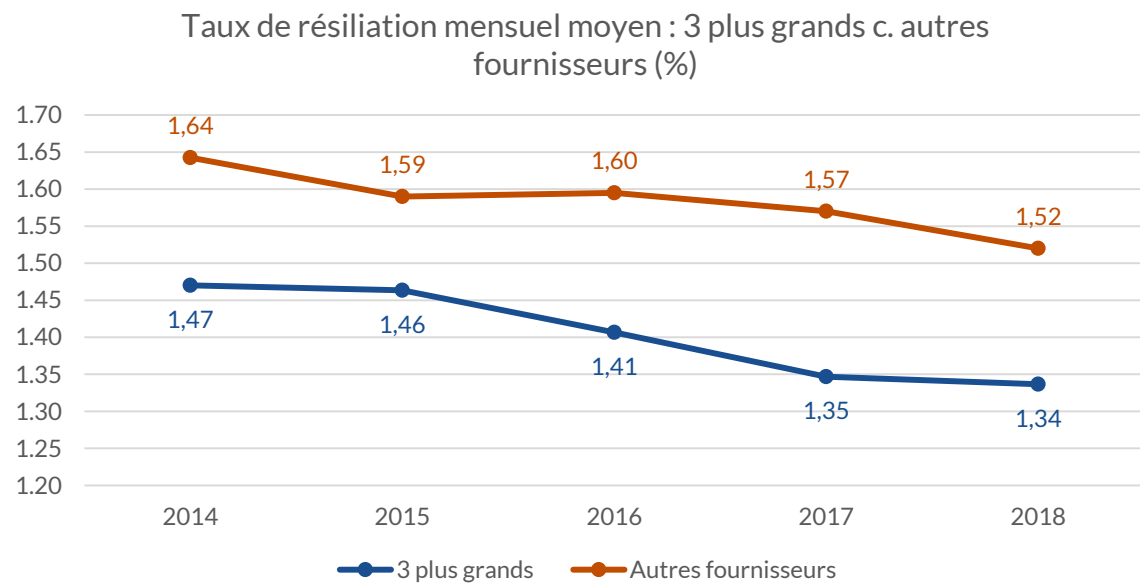
Le taux de résiliation moyen correspond à une mesure du taux de roulement des abonnés. Un taux de résiliation élevé indique que les clients quittent leurs fournisseurs de services mobiles existants pour un certain nombre de raisons, notamment l'insatisfaction à l'égard du service, des questions de prix ou le désir de tirer avantage d'offres concurrentielles. En revanche, de faibles taux de résiliation indiquent que les canadiens ne changent pas de fournisseurs, ce qui pourrait indiquer que les clients confèrent de la valeur au fait de garder leur fournisseur actuel ou qu'il existe un manque de mesures incitatives pour motiver les abonnés à passer d'un fournisseur à un autre.

Graphique 10.16 Taux de résiliation mensuel moyen dans l'industrie (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 10.17 Taux de résiliation mensuel moyen : 3 plus grands c. autres fournisseurs (%)



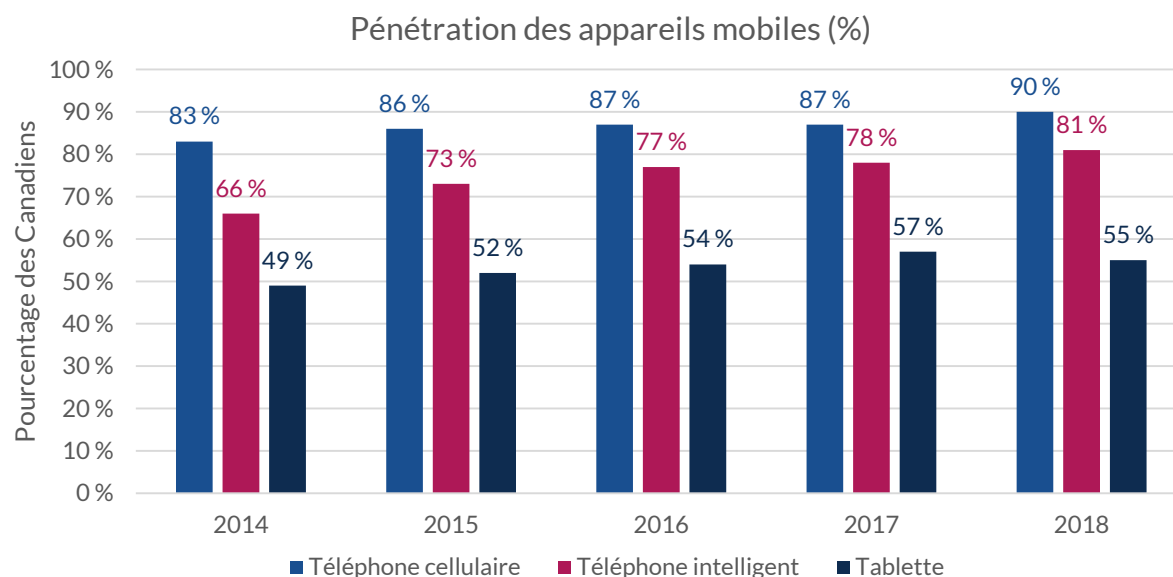
Source : Données recueillies par le CRTC

Les SMC et les SMM permettent la transmission de messages textes, d'images, de vidéos et d'autres médias entre abonnés aux services mobiles. Chaque année de 2014 à 2018, le nombre moyen de messages envoyés et reçus était régulièrement au-dessus des 500 millions par jour (moyenne de 514 millions par jour). Des détails supplémentaires peuvent être consultés dans le portail des données ouvertes.

Les téléphones intelligents, les tablettes et d'autres appareils mobiles permettant d'accéder à Internet ne cessent de faire accroître la demande de capacité pour les services sans fil. Les tableaux et les graphiques qui suivent illustrent l'adaptation des canadiens au système de communication numérique.

Le Graphique 10.18 indique les pourcentages des Canadiens de 18 ans et plus qui étaient propriétaires de téléphones cellulaires, de téléphones intelligents et de tablettes de 2014 à 2018. Sur ce graphique, les téléphones intelligents sont un sous-ensemble des téléphones cellulaires. L'utilisation des téléphones intelligents et des tablettes augmente le volume du trafic de données sur le réseau.

Graphique 10.18 Pénétration des appareils mobiles (%)



Source : Observateur des technologies média, automne 2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus)

Le tableau ci-dessous indique le pourcentage de francophones et d'anglophones au Canada propriétaires de téléphones cellulaires, de téléphones intelligents et de tablettes entre 2014 et 2018. Dans ce tableau, les téléphones intelligents sont un sous-ensemble des téléphones cellulaires. Au cours de cette période, les francophones possédaient habituellement proportionnellement moins d'appareils que les anglophones, mais cet écart s'est largement rétréci en 2018.

Tableau 10.1 Pénétration des appareils mobiles par groupe linguistique (%)

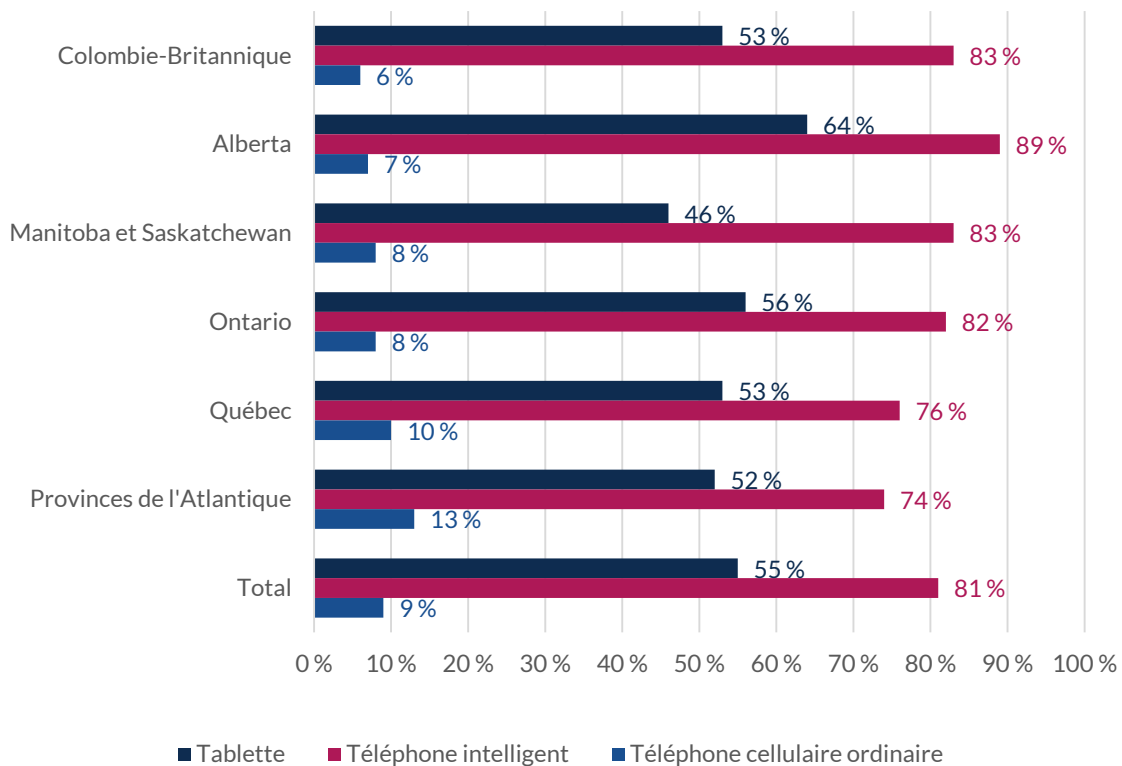
Appareil mobile	2014		2015		2016		2017		2018	
	Franco	Anglo	Franco	Anglo	Franco	Anglo	Franco	Anglo	Franco	Anglo
Téléphone cellulaire	75	86	78	89	81	89	86	87	87	90
Téléphone intelligent	54	69	61	77	68	80	75	79	86	82
Tablette	41	51	48	53	52	55	56	57	52	55

Source : Observateur des technologies média, automne 2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus)

Comme le montre le Graphique 10.19 ci-dessous, les Canadiens qui résident dans les provinces de l'Ouest étaient en général plus susceptibles d'utiliser les téléphones intelligents que les Canadiens qui résident dans les provinces de l'Est, malgré des taux d'adoption élevés partout au Canada.

Graphique 10.19 Pénétration des appareils mobiles, par province/région, 2018

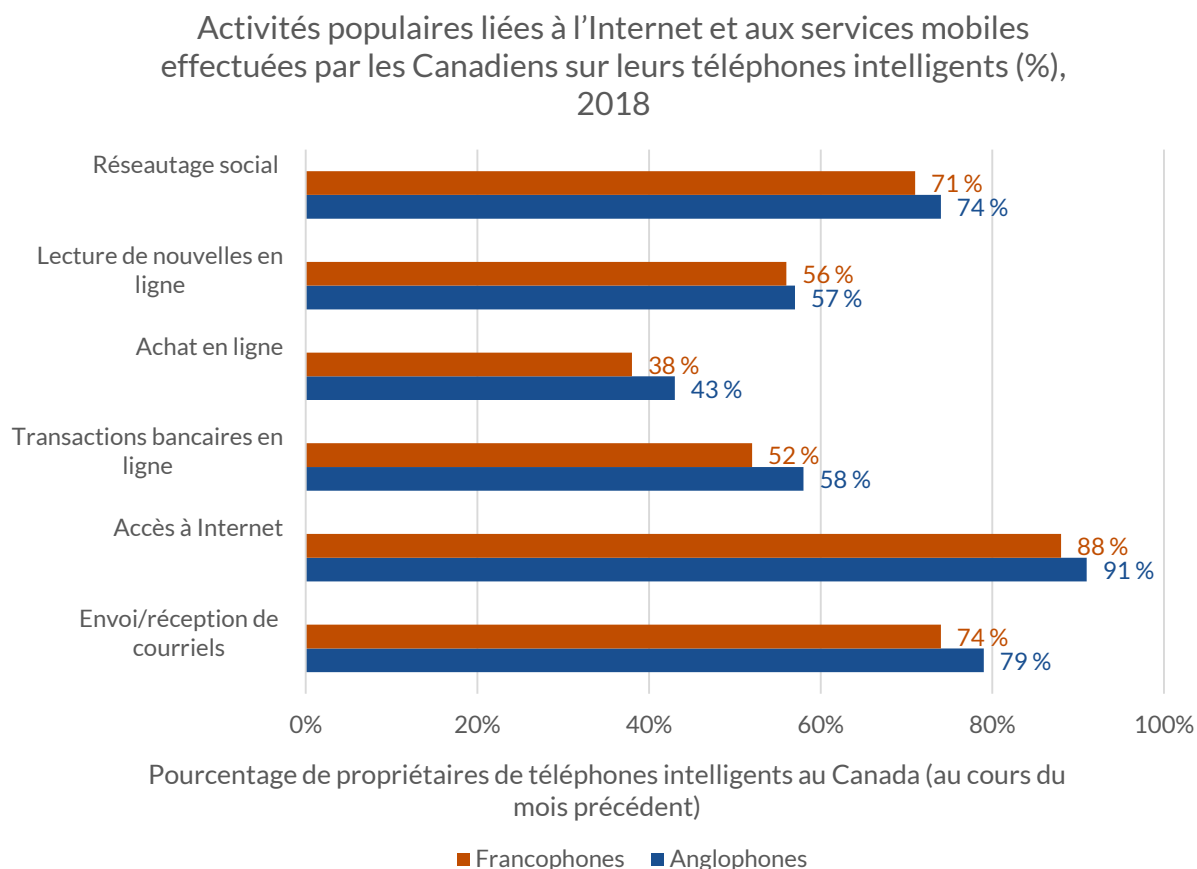
Pénétration des appareils mobiles, par province/région, 2018



Source : Observateur des technologies média, automne 2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus)

Le Graphique 10.20 montre certaines des activités courantes auxquelles les francophones et les anglophones se sont livrés sur leurs téléphones intelligents. En moyenne, les francophones étaient beaucoup moins enclins que les anglophones à utiliser leur téléphone intelligent pour ces activités.

Graphique 10.20 Activités populaires liées à l'Internet et aux services mobiles effectuées par les Canadiens sur leurs téléphones intelligents (%), 2018

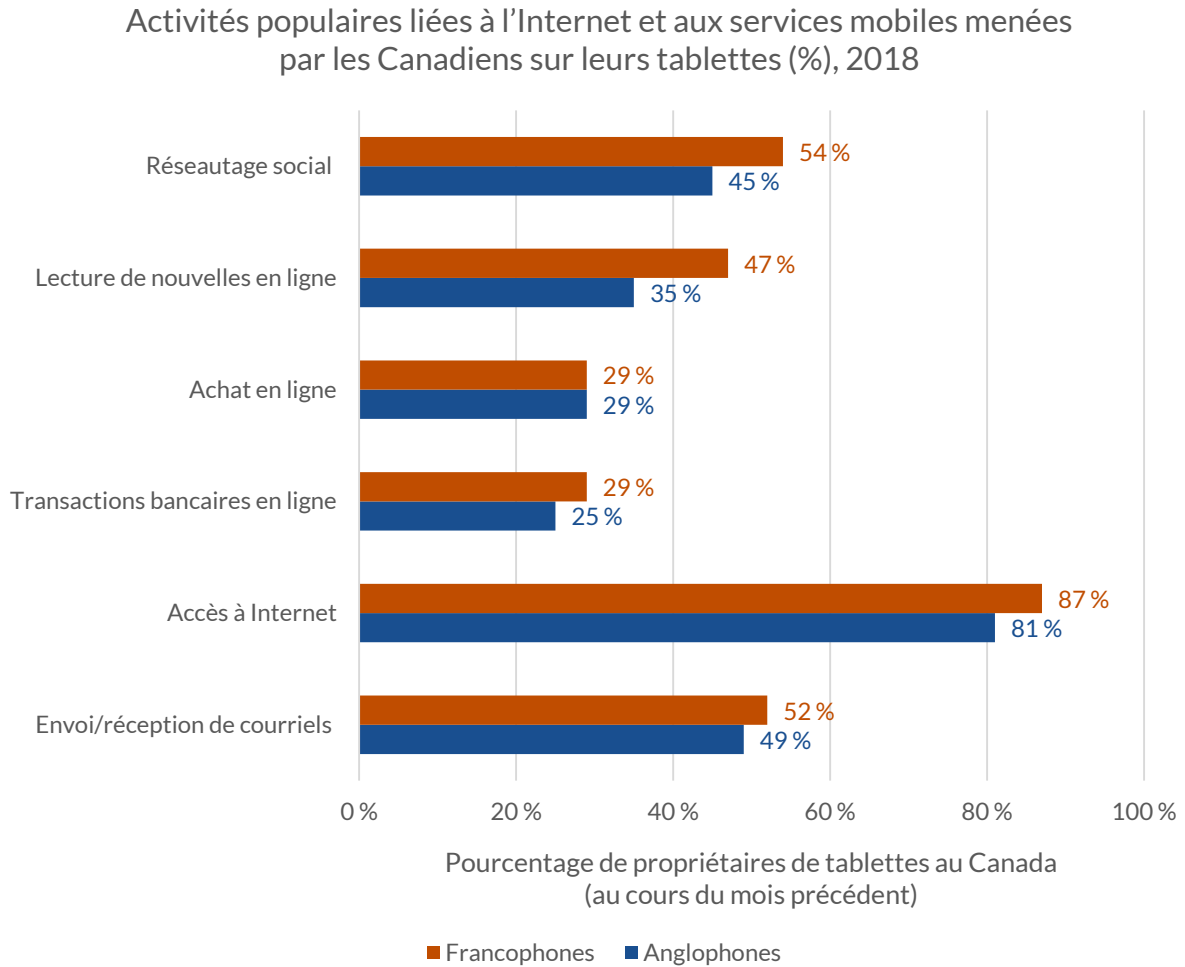


Source : Observateur des technologies média, automne 2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus)

« Mois précédent » fait référence aux 30 derniers jours en date du sondage.

Le Graphique 10.21 montre certaines des activités courantes auxquelles les francophones et les anglophones se sont livrés en 2018 sur leur tablette. Contrairement à l'utilisation des téléphones intelligents, les francophones sont plus enclins que les anglophones à utiliser les tablettes dans toutes les catégories d'activités, à l'exception des achats en ligne, pour laquelle ils sont aussi enclins que les anglophones.

Graphique 10.21 Activités populaires liées à l'Internet et aux services mobiles menées par les Canadiens sur leurs tablettes (%), 2018



Source : Observateur des technologies média, automne 2018 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus)

« Mois précédent » fait référence aux 30 derniers jours en date du sondage.

Environnement/point de vue concurrentiel

Cette section présente certaines mesures clés que l'industrie surveille étroitement et analyse pour évaluer la compétitivité sur le marché. Ces mesures témoignent de la santé financière et du rendement des deux groupes de fournisseurs à l'échelle nationale, car la présentation de données régionales et provinciales soulèverait des préoccupations sur le plan de la confidentialité et de la divulgation.

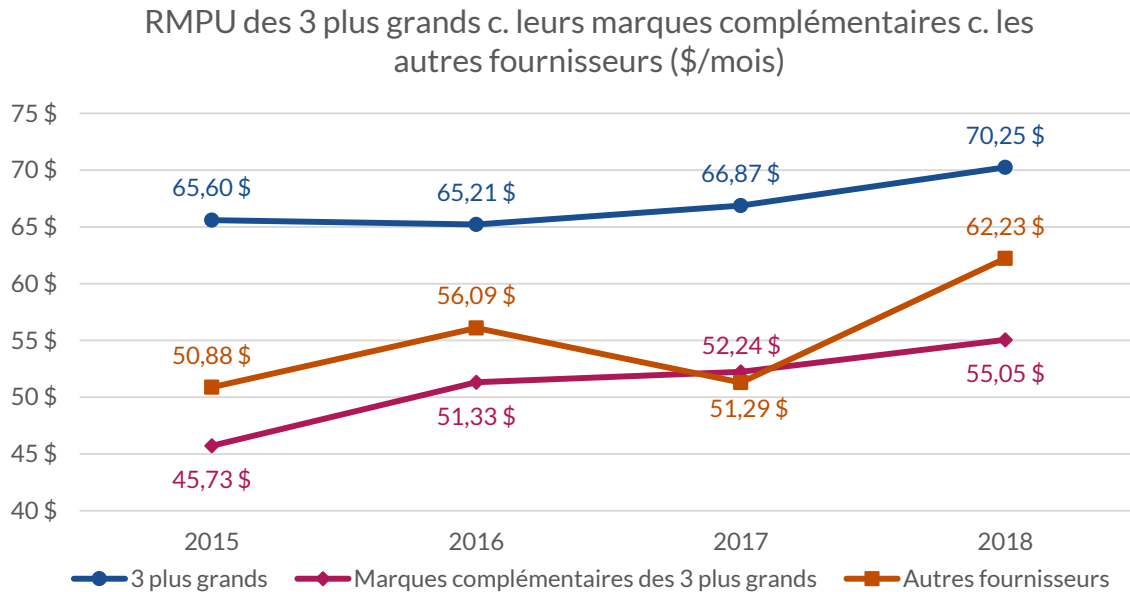
Infographie 10.9 Indicateurs de rendement financier des services mobiles de détail des 3 plus grands par rapport aux autres fournisseurs, 2018

	Fournisseurs		
	3 plus grands	Autres	Tous
Revenu moyen par utilisateur	70,25 \$	62,23 \$	69,61 \$
Taux de résiliation mixtes moyens	1,34 %	1,52 %	1,44 %
Dépenses en capital moyennes par utilisateur	6,30 \$	11,18 \$	6,80 \$
Intensité de capital	8,7 %	18,7 %	9,6 %
Utilisation moyenne de données	2,0 Go	2,6 Go	2,1 Go
Revenu moyen pour 1 Go de données	13,59 \$	5,61 \$	12,42 \$

Source : Données recueillies par le CRTC

En 2018, les 3 plus grands détenaient une part des revenus du marché d'environ 90,7 % et de 89,2 % des abonnés. Comme l'indique le Graphique 10.22, les 3 plus grands ont constamment déclaré des RMPU plus élevés que leurs concurrents, bien que leurs marques complémentaires aient eu des RMPU très semblables à ceux déclarés par les concurrents.

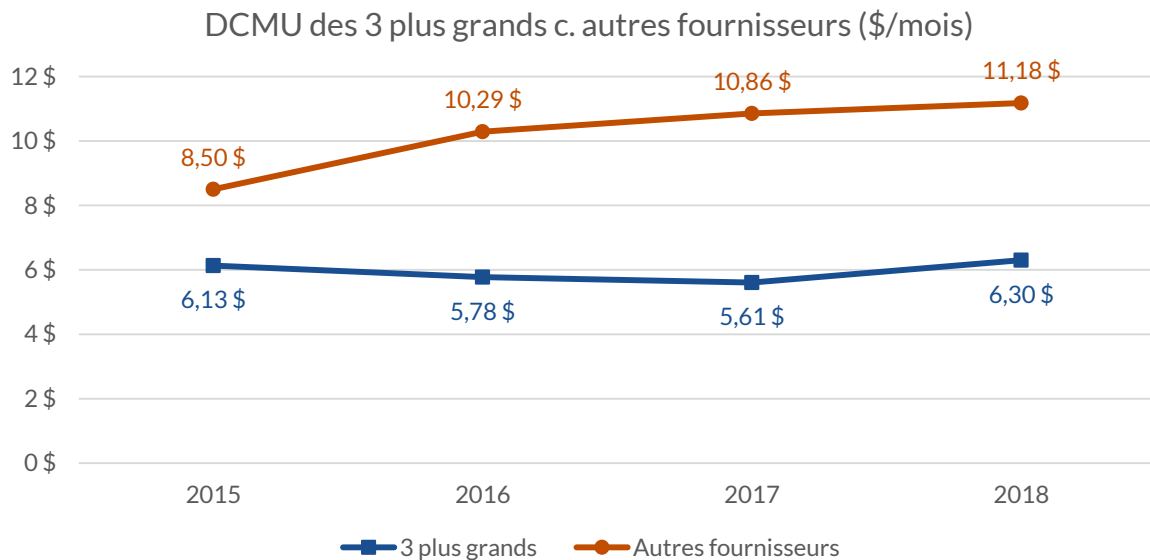
Graphique 10.22 RMPU des 3 plus grands c. leurs marques complémentaires c. les autres fournisseurs (\$/mois)



Source : Données recueillies par le CRTC

Comme le montre le Graphique 10.23 ci-dessous, les autres fournisseurs affichaient des DCMU beaucoup plus importantes que les 3 plus grands en 2018.

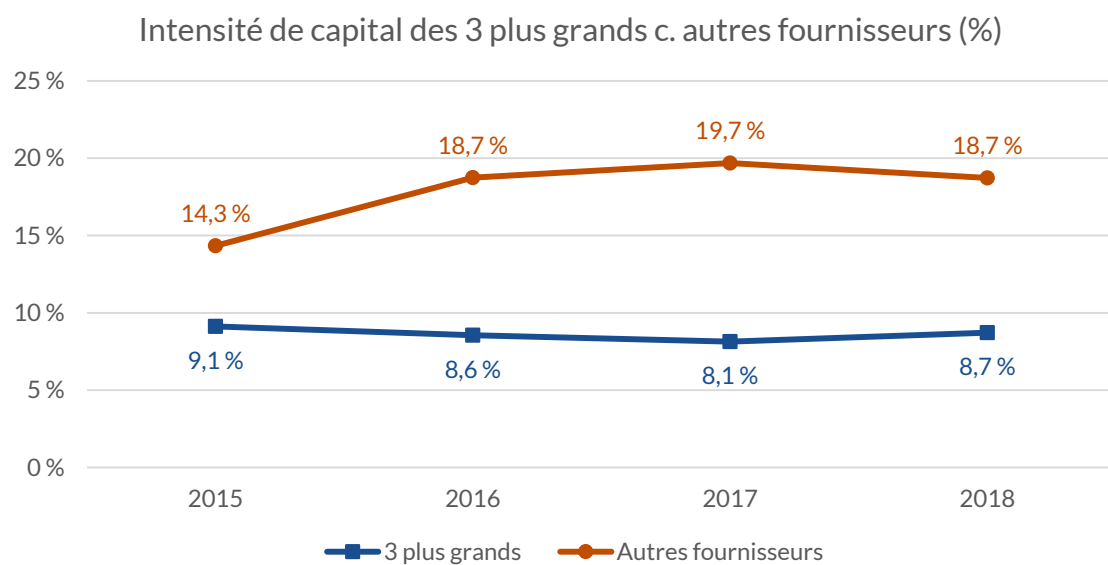
Graphique 10.23 DCMU des 3 plus grands c. autres fournisseurs (\$/mois)



Source : Données recueillies par le CRTC

L'intensité de capital mesure le ratio de l'investissement en capital par rapport aux revenus générés au cours d'une année donnée. Le Graphique 10.24 ci-dessous indique que les 3 plus grands ont réinvesti plus faiblement que les autres fournisseurs (plus de 2,1 fois moins) en 2018.

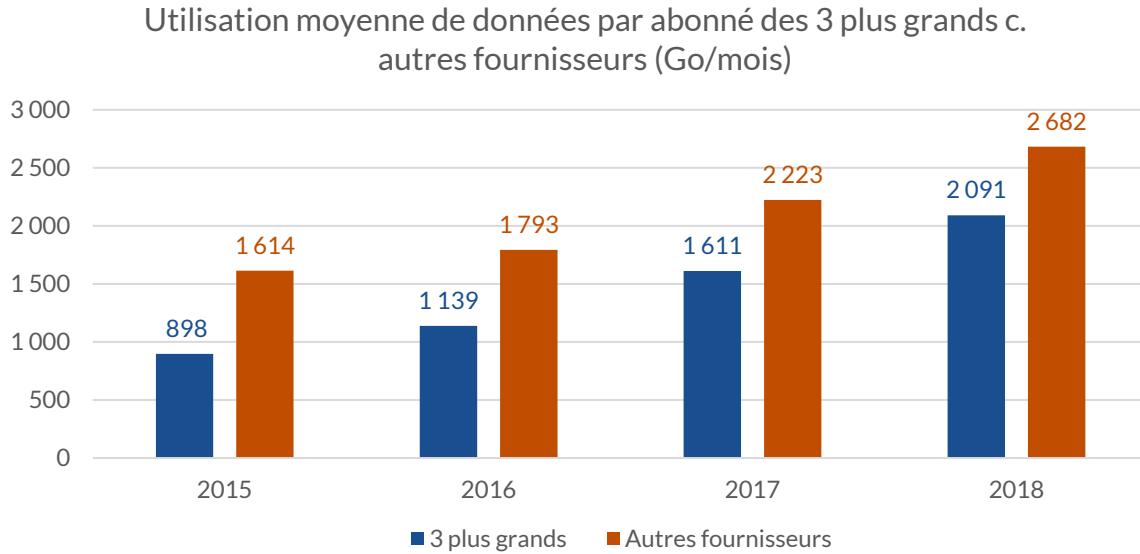
Graphique 10.24 Intensité de capital des 3 plus grands c. autres fournisseurs (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Les abonnés des autres fournisseurs ont utilisé, en moyenne, plus de données que les abonnés des 3 plus grands. Des abonnés qui consomment plus de données tout en générant moins de RMPU auraient vraisemblablement une incidence directe sur l'intensité de capital et la rentabilité.

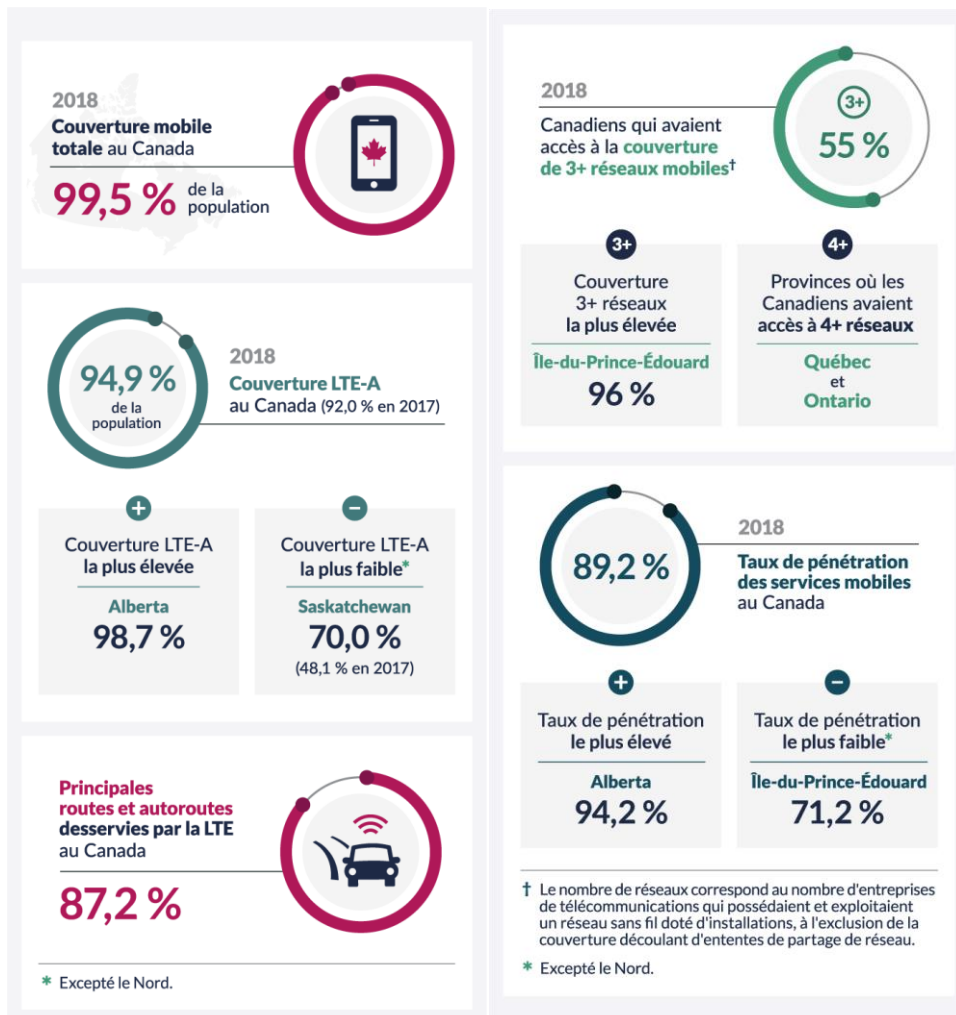
Graphique 10.25 Utilisation moyenne de données par abonné des 3 plus grands c. autres fournisseurs (Go/mois)



Source : Données recueillies par le CRTC

iv. Détails sur la couverture et la disponibilité

Infographie 10.10 Faits saillants sur la couverture des services mobiles, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Pendant plus de dix ans, plus de 99 % des Canadiens ont eu accès à des services mobiles, offerts au moyen de différentes technologies de réseau. Cependant, la disponibilité de la couverture au moyen des technologies comme l'accès haute vitesse évolué par paquets (HSPA+), la LTE et la LTE-A variait considérablement d'une province à l'autre et dans le Nord. Par exemple, plus de 98 % des Albertains, mais seulement 70 % des Saskatchewanais avaient accès au réseau LTE-A en 2018. L'accès aux services mobiles est révélateur, entre autres, des investissements faits par l'industrie pour fournir une couverture partout au pays, pour favoriser l'innovation et pour créer un marché plus concurrentiel.

La disponibilité des technologies comme la LTE et la LTE-A mène généralement à de meilleures vitesses de téléchargement et de téléversement, et à une plus faible latence. Ces améliorations rehaussent l'expérience du consommateur, surtout s'il utilise des applications lourdes en utilisation de données.

En ce qui concerne les réseaux, en 2018 les Canadiens dans la plupart des provinces avaient, en moyenne, accès à deux ou à trois réseaux dotés d'installations, mais les Canadiens dans le Nord avaient plutôt accès à un seul réseau. En 2018, 96 % des Prince-Édouardiens avaient le choix entre au moins trois réseaux

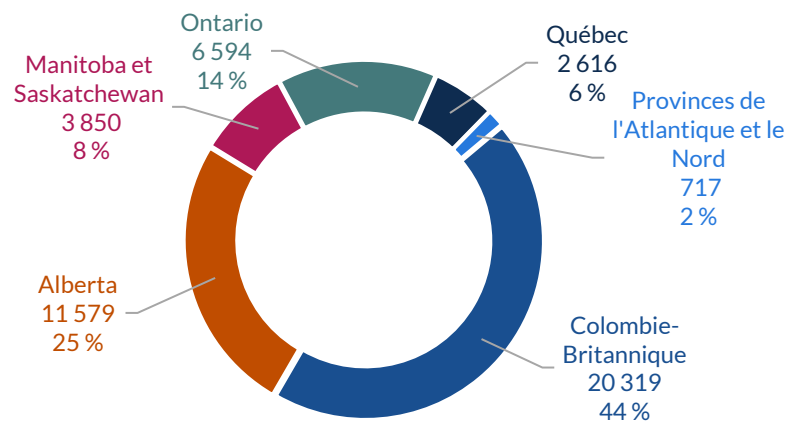
dotés d'installations¹⁰, tandis que 3 % seulement des Saskatchewanais avaient accès au même nombre de réseaux dotés d'installations. La disponibilité de la couverture selon le nombre de réseaux dotés d'installations, par province, peut être consultée dans le portail des données ouvertes.

Le taux de pénétration représente le nombre d'abonnés en pourcentage de la population. Cette mesure est révélatrice, entre autres, de la saturation et de la maturité du marché, de la capacité des fournisseurs de services à commercialiser et à vendre leurs services, de la volonté d'une population d'adopter les communications mobiles et du potentiel de croissance future. Les taux de pénétration par province et par territoire peuvent être consultés dans le portail des données ouvertes.

Les points d'accès sans fil Wi-Fi sont un service important que les FST utilisent pour se démarquer de leurs concurrents et étendre la présence de leurs marques. Les points d'accès sont des emplacements où l'accès Internet est offert au public au moyen de la technologie Wi-Fi 802.11. En 2018, il y avait 46 609 points d'accès sans fil au Canada et l'accès était payant pour seulement 2,0 % (934) d'entre eux.

Graphique 10.26 Nombre de points d'accès Wi-Fi gratuits au Canada, par région, 2018

Nombre de points d'accès Wi-Fi gratuits au Canada, par région, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

« Gratuit » est défini comme l'absence de frais pour au moins 30 minutes d'accès, même si l'accès exige d'être client de l'établissement où est offert le Wi-Fi.

Seuls les points d'accès sans fil des principaux FST sont compris dans le graphique ci-dessus. Il ne comprend pas les points d'accès qui donnent uniquement accès aux clients existants des FST. Il peut exclure les points d'accès exploités de manière indépendante fournis par les hôtels, les restaurants et d'autres installations publiques.

Les données des provinces de l'Atlantique et du Nord ont été regroupées pour protéger la confidentialité.

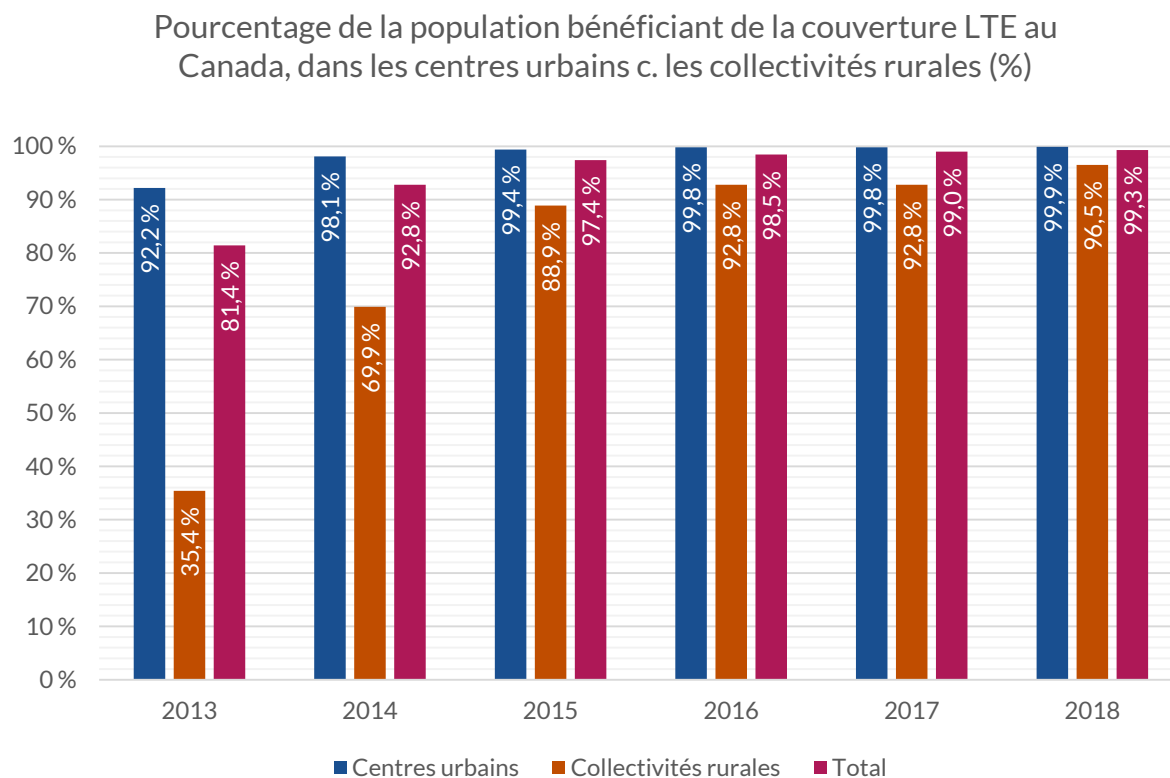
Plus de 99 % des Canadiens ont accès à des réseaux LTE, mais cette disponibilité varie selon l'emplacement. Les Canadiens qui vivent dans les centres urbains et dans les provinces ont un meilleur

¹⁰ Le nombre de réseaux fait référence au nombre d'entreprises qui détenaient et exploitaient un réseau sans fil doté d'installations, à l'exclusion de la couverture offerte au moyen d'ententes de partage du réseau. Il s'agit d'une mesure de la concurrence fondée sur les installations et non du nombre de compagnies qui ont commercialisé et offert des services mobiles dans une province, un territoire ou nationalement.

accès à ces réseaux que ceux qui vivent dans les collectivités rurales et dans les territoires, comme le démontrent le Graphique 10.27 et le Graphique 10.28 ci-dessous.

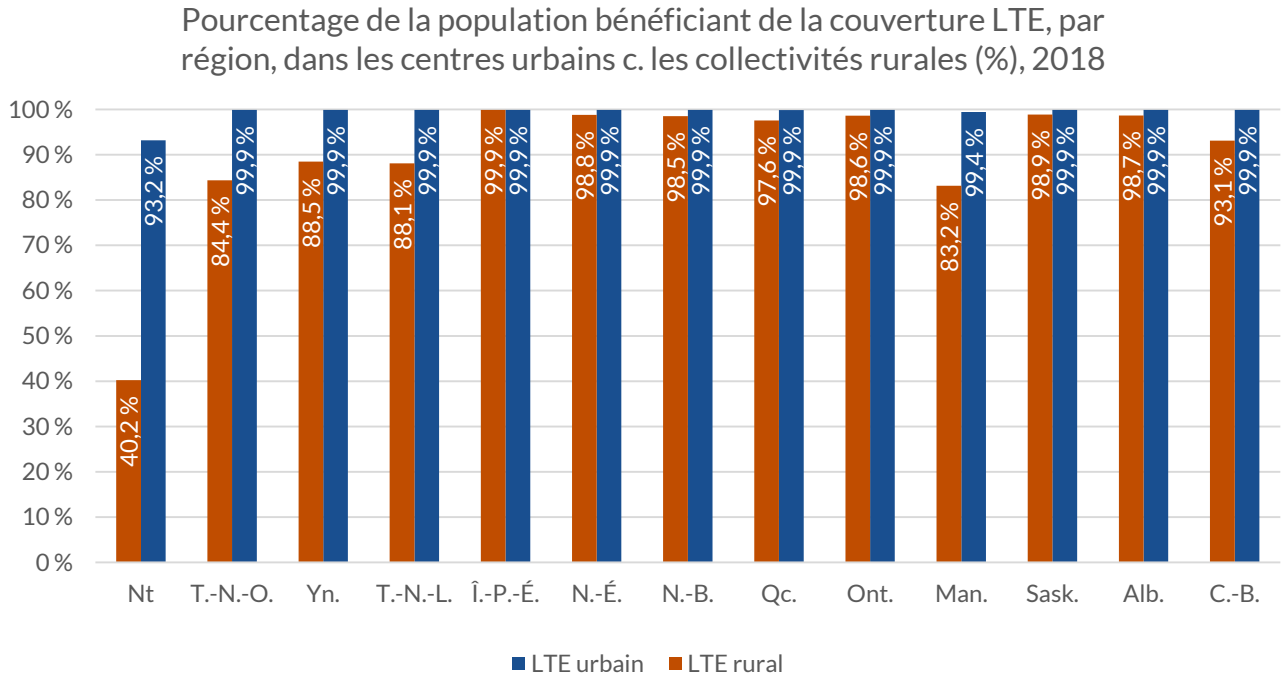
En 2013, la LTE était accessible par plus de 92 % des Canadiens vivant dans les centres urbains, par rapport à seulement 35,4 % dans les collectivités rurales : il a fallu plus de cinq ans pour que la LTE atteigne la même disponibilité d'accès ou presque dans les centres urbains et les collectivités rurales. À mesure que les entreprises continuent d'investir dans leurs réseaux, de plus en plus de gens auront accès à des réseaux mobiles évolués, peu importe où ils habitent.

Graphique 10.27 Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE au Canada, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%)



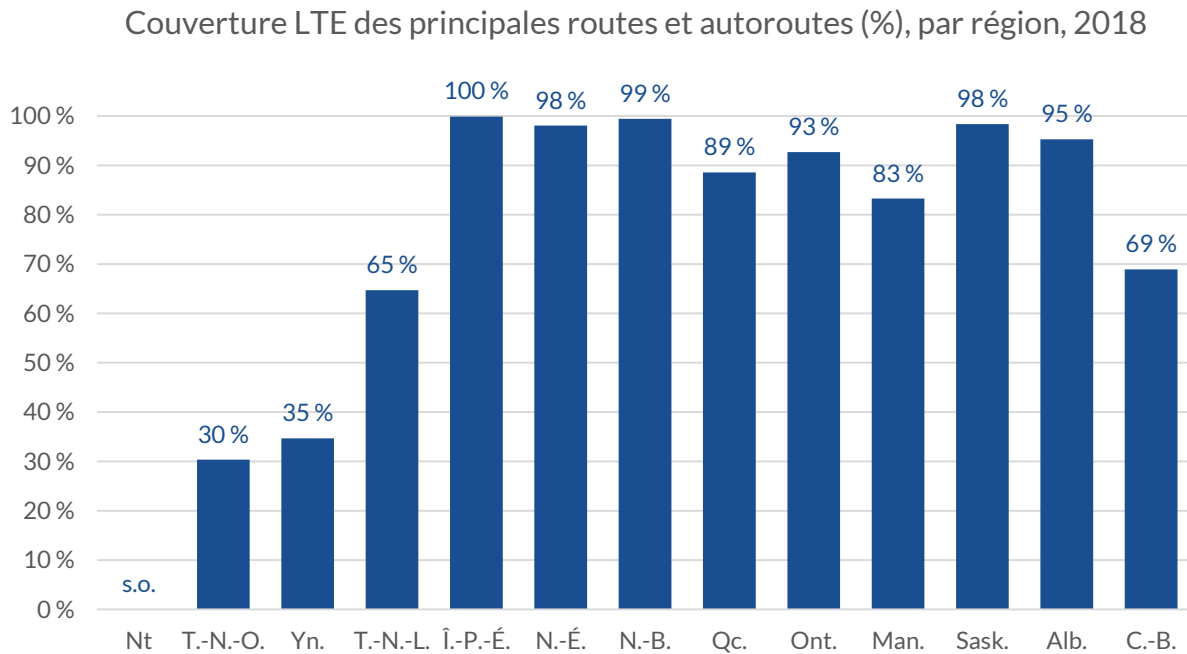
Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 10.28 Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE, par région, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%), 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

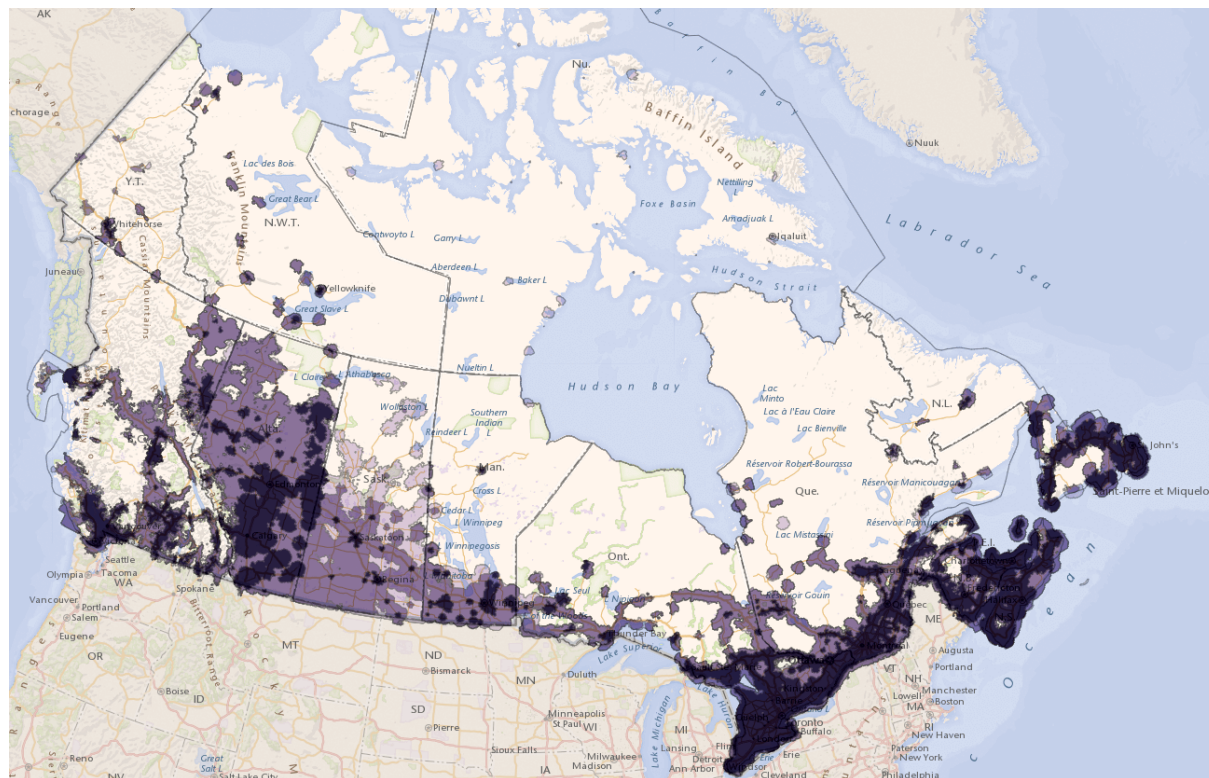
Graphique 10.29 Couverture LTE des principales routes et autoroutes (%), par région, 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

Pour les cartes suivantes, les données sont disponibles pour l'exportation par le panneau de données Cartovista en utilisant le bouton « Exporter »  ; le panneau de données est disponible dans la partie inférieure gauche de la carte. Des instructions détaillées sur l'utilisation des cartes Cartovista sont disponible sur le [site web de Cartovista](#).

Carte 10.1 Expansion de la couverture LTE, 2013 à 2018

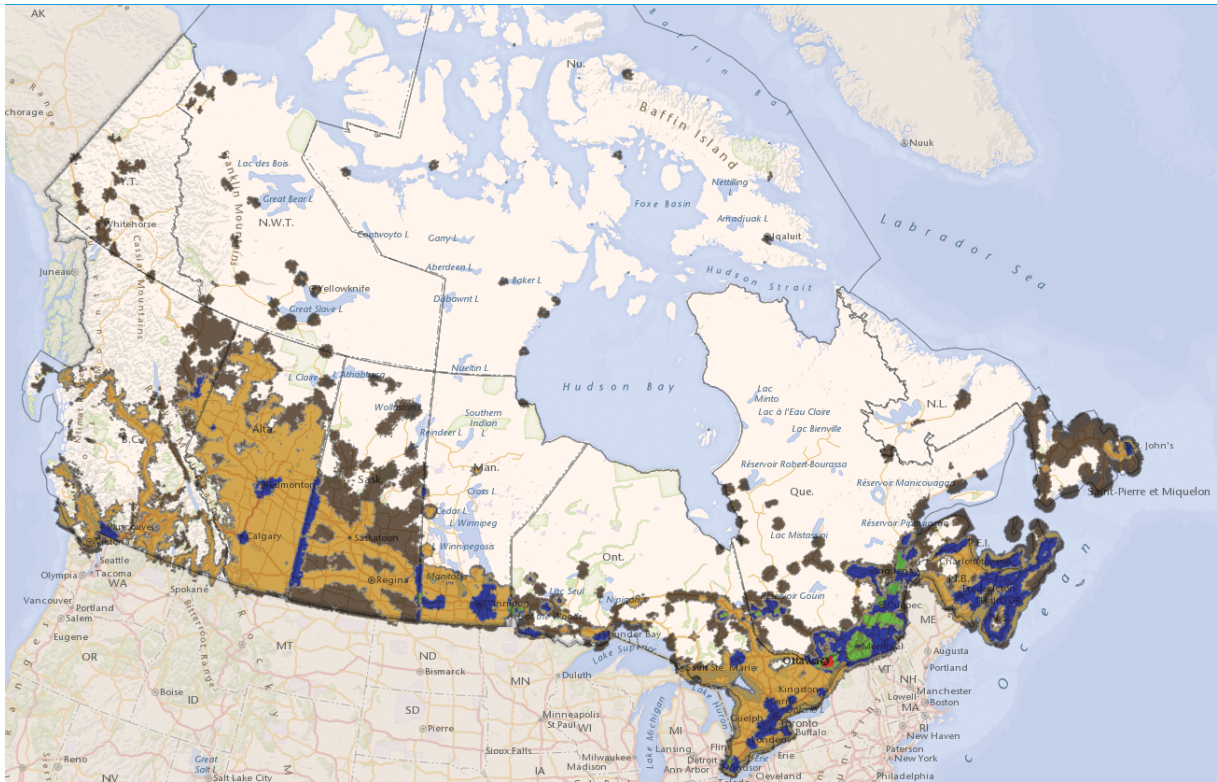


Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Note : Cette carte illustre la couverture LTE au Canada de 2013 à 2018. La [carte interactive de l'expansion de la couverture LTE](#) est aussi disponible en ligne.

Carte 10.2 Accessibilité des services LTE par nombre de réseaux dotés d'installations, 2018



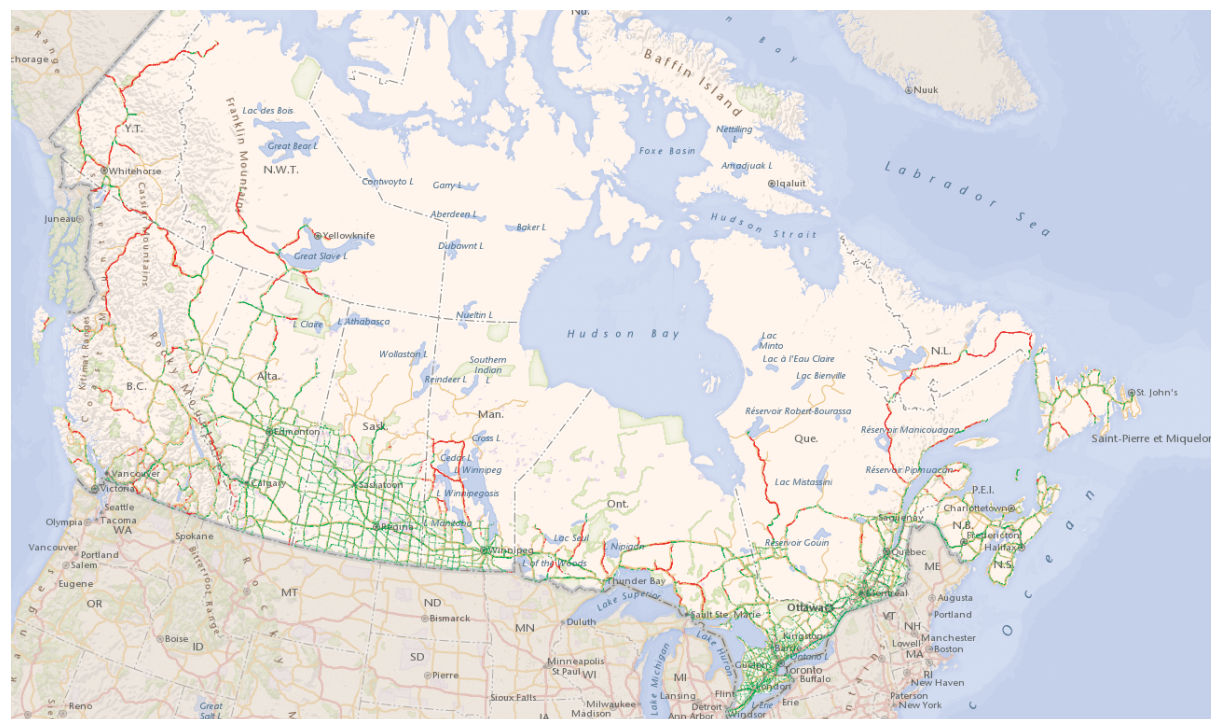
Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Note : Cette carte présente le nombre de réseaux LTE par région. Le nombre de réseaux LTE fait référence au nombre d'entreprises qui détenaient et exploitaient un réseau sans fil doté d'installations, à l'exclusion de la couverture offerte au moyen d'ententes de partage du réseau. Il s'agit d'une mesure de la concurrence fondée sur les installations et non du nombre de compagnies qui ont commercialisé et offert des services mobiles dans une province, un territoire ou nationalement.

La [carte interactive de l'accessibilité des services LTE par nombre de réseaux dotés d'installations](#) est aussi disponible en ligne.

Carte 10.3 Routes principales avec et sans la LTE, 2018



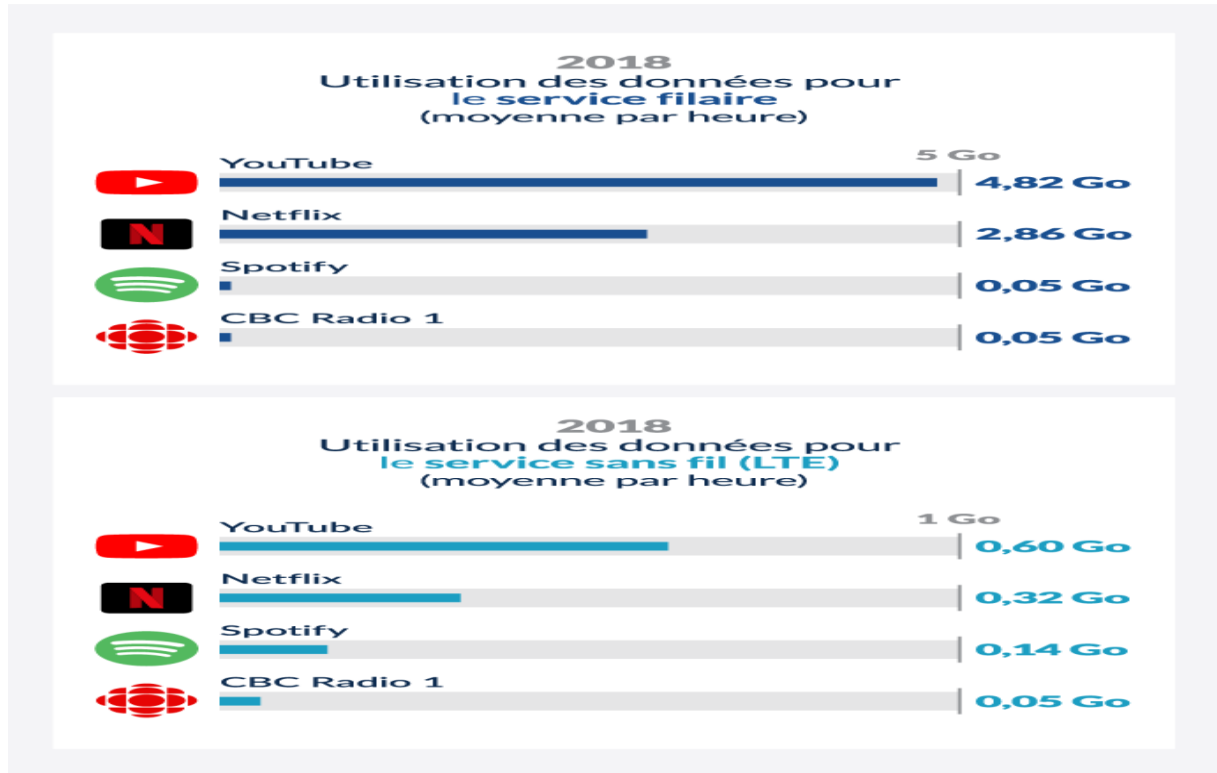
Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et fichier du réseau routier, 2018 de Statistique Canada

Note : Cette carte présente la couverture LTE des routes principales. Une route principale est une route classée par Statistique Canada comme ayant un code de rang de rue de 1 (route transcanadienne), 2 (réseau routier national) ou 3 (route principale).

La [carte interactive des routes principales avec et sans la LTE](#) est aussi disponible en ligne.

Carte 10.4 Couverture de la large bande et des services mobiles dans les réserves des Premières Nations, 2018

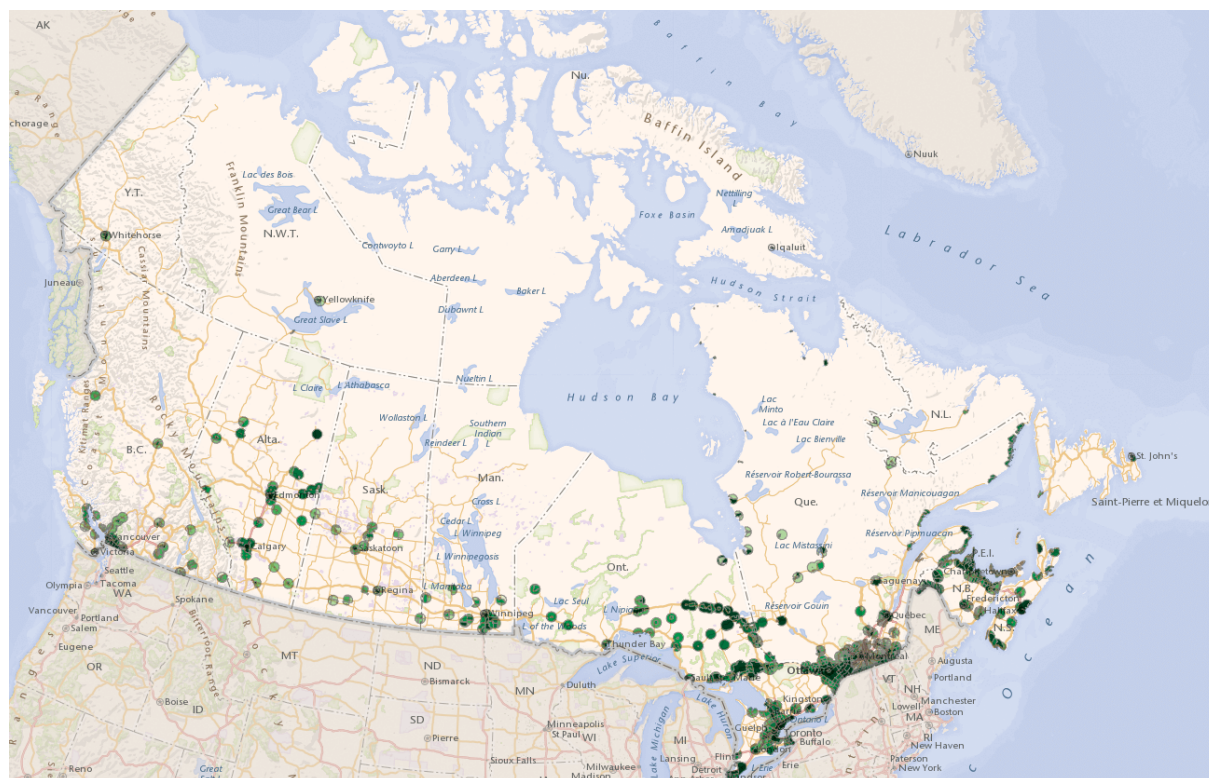


Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Note : Cette carte illustre les régions du Canada où se trouvent des réserves de Premières Nations. La couleur du cercle et le chiffre qu'il contient représentent le type précis de réserves de Premières Nations et le nombre de réserves dans chaque région. Il est possible de consulter la disponibilité de la large bande dans chaque subdivision de recensement dans l'ensemble de données. Agrandissez la carte pour mettre à jour l'infobulle contenant les données relatives à la disponibilité de la large bande ou consultez le tableau de données au bas de la carte pour avoir les renseignements complets. La [carte interactive du nombre de réserves](#) est aussi disponible en ligne.

Les données de population et/ou de logement ne sont pas disponibles pour certaines réserves. Dans ces cas, la population et les logements présenteront zéro et la couverture est estimée selon le nombre de points de pseudoménages.

Carte 10.5 Disponibilité des services de large bande et de mobilité dans les CLOSM, 2018



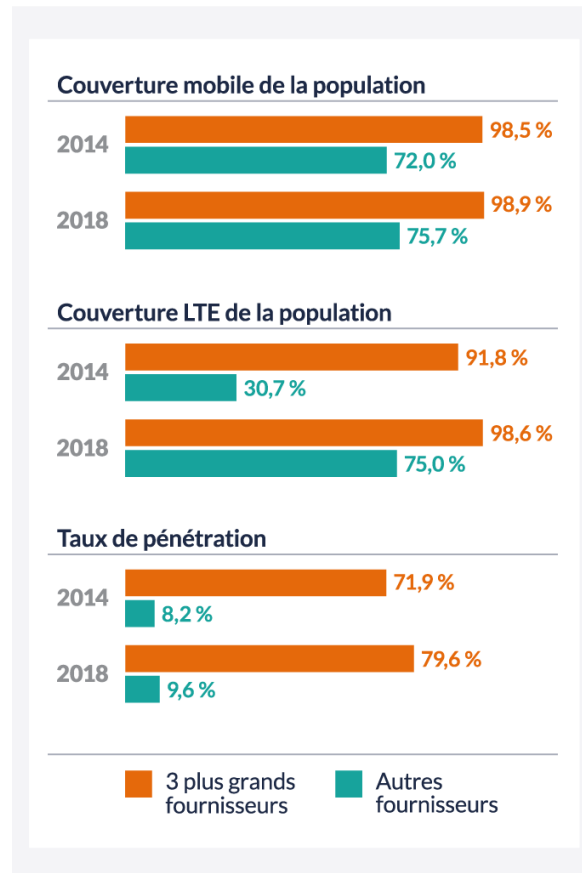
Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source: Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Note : Cette carte illustre les régions du Canada où se trouvent des CLOSM. Les cercles bleus sont des CLOSM modélisées comme une région à moins de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire. La [carte interactive des CLOSM](#) est aussi disponible en ligne.

Environnement/point de vue concurrentiel

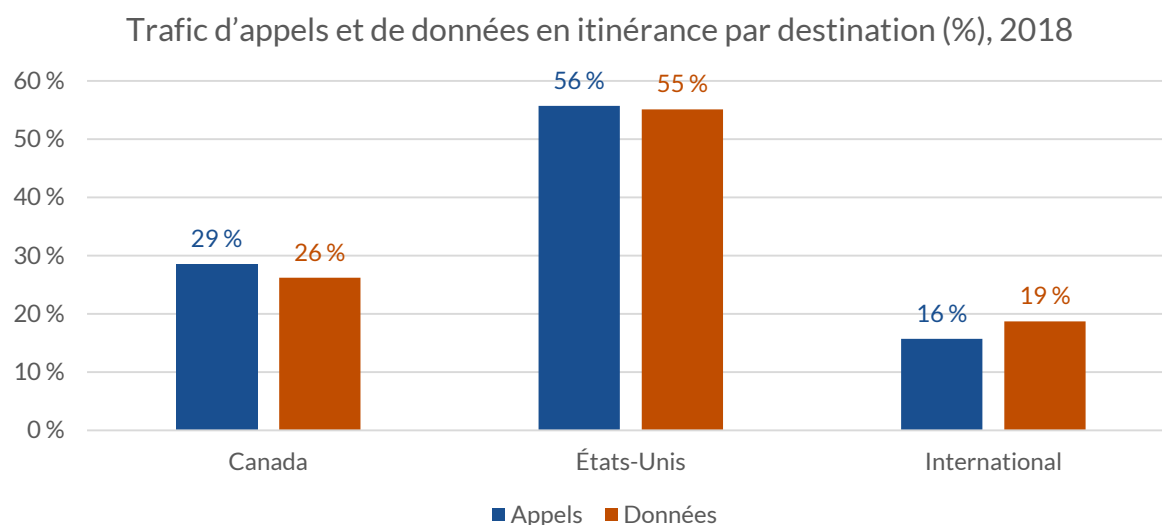
Infographie 10.11 Couverture du service mobile des 3 plus grands c. autres fournisseurs, 2014 par rapport à 2018



Source : Données recueillies par le CRTC

En général, les 3 plus grands et les autres fournisseurs essaient d'élargir la couverture de leurs services partout au Canada, et tentent de le faire de façon rentable en concluant des ententes de partage quant aux structures de soutien, aux emplacements des antennes et aux réseaux, et en établissant des accords pour les services d'itinérance. Les accords pour les services d'itinérance permettent aux abonnés d'accéder aux services en dehors du réseau d'origine de leur fournisseur de services mobiles, tandis que les ententes de partage de réseau permettent aussi de partager les frais liés à la construction d'un vaste réseau national. Si un abonné se trouve en dehors du réseau de son fournisseur de services et est connecté au réseau d'un autre FSSF, il est alors en itinérance. Le Graphique 10.30 ci-dessous montre le pourcentage du trafic de minutes d'appel et de données (sauf le trafic des SMC et SMM) provenant de l'itinérance au Canada, aux États-Unis et à l'étranger.

Graphique 10.30 Trafic d'appels et de données en itinérance par destination (%), 2018

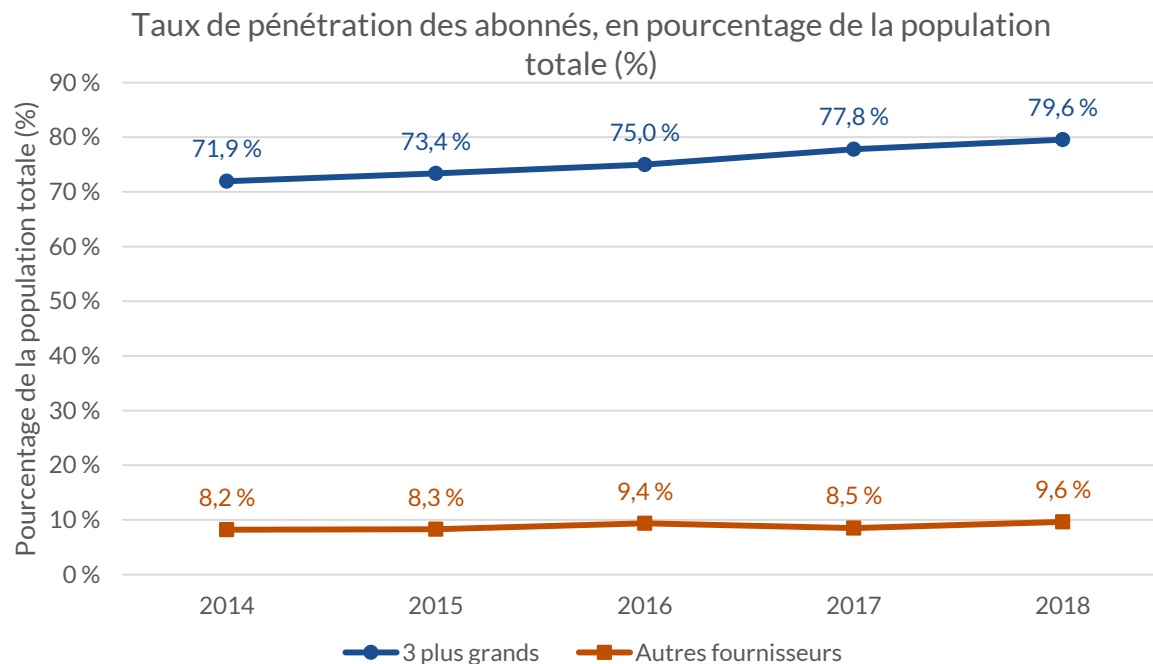


Source : Données recueillies par le CRTC

Le marché des services sans fil du Canada est dominé par les 3 plus grands. Ils offrent une couverture beaucoup plus vaste et obtiennent de meilleurs taux de pénétration des abonnés que les autres fournisseurs, et ce, dans la quasi-totalité des provinces et territoires, à l'exception notable de la Saskatchewan. En 2018, les 3 plus grands et les autres fournisseurs offraient leur couverture à 98,9 % et à 75,7 % de la population respectivement. Il existait aussi un écart semblable entre les deux groupes en ce qui concerne la couverture LTE à l'échelle du Canada. Pour la LTE, les 3 plus grands et les autres fournisseurs offraient leur couverture à 98,6 % et à 75,0 % de la population respectivement.

L'écart entre les 3 plus grands et les autres fournisseurs était également considérable en ce qui concerne les taux de pénétration. De 2014 à 2018, le nombre d'abonnés des 3 plus grands est passé de 71,9 % à 79,6 % de la population, tandis qu'il a augmenté légèrement plus rapidement chez les autres fournisseurs, passant de 8,2 % à 9,6 % de la population au cours de la même période de cinq ans.

Graphique 10.31 Taux de pénétration des abonnés, en pourcentage de la population totale (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

v. Méthodologie

Observateur des technologies média (OTM)

L'OTM mesure l'adoption et l'utilisation des technologies média par les Canadiens à deux moments différents pour surveiller les changements relatifs à la pénétration et à l'utilisation des médias au cours de l'année. Des entrevues téléphoniques sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif régional de Canadiens qui ont un service téléphonique filaire et ceux qui comptent exclusivement sur un service téléphonique mobile. Le sondage d'automne a été réalisé auprès de 8 000 Canadiens adultes (4 000 anglophones et 4 000 francophones). Parmi ces 8 000 répondants, 2 976 ont également répondu à un sondage en ligne présenté à l'automne. Un échantillon indépendant de 4 000 Canadiens (2 000 anglophones et 2 000 francophones) répond au sondage au printemps.

www.mtm-otm.ca

Le *Rapport de surveillance des communications* utilise les données recueillies dans le sondage d'automne, sauf indication contraire.

Les trois plus grands fournisseurs de services mobiles

Dans toute la section sur le secteur mobile, les trois plus grands fournisseurs font référence à Bell (le groupe Bell), TELUS et Rogers et comprennent les statistiques de leurs marques complémentaires, même lorsque les trois plus grands fournisseurs et leurs marques complémentaires sont présentés côte à côte à titre comparatif.

Disponibilité de la couverture

De 2013 à 2017, les lieux étaient considérés comme desservis si le point représentatif de leur îlot de diffusion se situait dans une zone de couverture du service mobile.

En 2018, les pseudo-logements de l'ISDE ont été utilisés avec les données démographiques du Recensement de 2016. Les pseudo-logements sont des points représentant la population d'une région. Ces points sont placés le long des routes dans chaque région, et la population de la région, déterminée par Statistique Canada, est répartie entre ces points. Les données supplémentaires sur les adresses et la position des logements sont utilisées pour orienter cette répartition. L'utilisation de pseudo-logements vise à améliorer l'exactitude des indicateurs de disponibilité plutôt que de présumer que la population d'une région se situe au centre d'une région.

Centres urbains et collectivités rurales

Les centres urbains, aussi connus comme centres de population de petite, moyenne et grande taille, sont classés comme suit : les centres de population de petite taille comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants; les centres de population de moyenne taille comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants; et les centres de population urbains de grande taille comptent une population de 100 000 habitants et plus. Aux fins du présent rapport, les données des centres urbains indiquent la moyenne des centres de population de petite, moyenne et grande taille.

Les collectivités rurales comprennent les régions comptant moins de 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou moins par kilomètre carré.

Répartition des abonnés aux forfaits de données par taille de forfait

La taille des forfaits de données a été déclarée en termes absolus; par conséquent, les tailles de forfait précises qui n'étaient pas définies et qui se situaient entre deux tailles ont été déclarées à la discrétion de chaque entreprise. Pour les forfaits de données de moins de 1 Go, cela pourrait comprendre les abonnés ayant un forfait d'au plus 0,999 Go de données (1 023 Mo), mais moins de 1 Go (1 024 Mo), pour les forfaits de 1 à 2 Go de données, les abonnés ayant au moins 1 Go jusqu'à 2 Go; de 3 à 4 Go, les abonnés ayant au moins 3 Go jusqu'à 4 Go, et les forfaits de 5 Go ou plus, les abonnés ayant au moins 5 Go.

Définitions

Les **autres fournisseurs** comprennent SaskTel, d'autres petits fournisseurs de services de télécommunication (FST) titulaires, certains revendeurs et les autres nouveaux fournisseurs (Freedom Mobile, Vidéotron et Bragg Communications [Eastlink]).

Le **bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA) ou la marge d'exploitation** est un indicateur servant à mesurer le rendement financier. Il est exprimé en pourcentage du total des revenus.

HSPA/HSPA+/LTE/LTE-A : Le HSPA (accès haute vitesse par paquets) et la LTE (évolution à long terme) sont les protocoles (ou normes) utilisés pour les communications entre un téléphone mobile et les tours de téléphonie cellulaire sur les réseaux mobiles. Le protocole HSPA est aussi appelé « cellulaire 3G » (troisième génération) et le protocole LTE, « cellulaire 4G » (quatrième génération). Le protocole HSPA+ (accès haute vitesse évolué par paquets) est une forme de protocole HSPA qui utilise des mesures techniques pour fournir des vitesses de transmission plus rapides. La LTE est la norme actuelle largement déployée dans la plupart des réseaux mobiles, alors que la LTE-A (évolution à long terme avancée) est une amélioration de la norme LTE.

Les **marques complémentaires des 3 plus grands** comprennent des marques comme Fido, Koodo et Virgin Mobile.

Le **revenu moyen par utilisateur (RMPU)** est une mesure du revenu généré par abonné. Il est calculé en divisant le total des revenus de l'année par le nombre moyen d'abonnés de l'année courante et de l'année précédente. La lecture du nombre d'abonnés se fait dans les données à la fin de l'année.

Les **routes principales** ont été définies par le Conseil dans la politique réglementaire de télécom 2018-377 comme les routes qui correspondent aux rangs de rue 1 à 3 de Statistique Canada.

Les **taux de résiliation** sont une mesure du roulement des abonnés représentée par un taux mixte mensuel moyen des abonnés postpayés et prépayés.

Les **trois plus grands fournisseurs de services mobiles (les 3 plus grands)**, en termes de revenus et d'abonnés, sont composés du groupe Bell, de Rogers et de TELUS. Le groupe Bell comprend Bell Canada, Bell Mobilité, Bell MTS, KMTS, Latitude Wireless, NorthernTel, Limited Partnership, Norouestel Mobilité et Télébec, Société en commandite. En 2017, les résultats de MTS Inc. étaient regroupés avec ceux du groupe Bell. En 2015, les résultats de Data & Audio Visual Enterprises Wireless Inc. (Mobilicity) ont été regroupés avec ceux de Rogers. Depuis 2013, les résultats de Public Mobile sont regroupés avec ceux de TELUS. Dans cette section, les marques complémentaires des trois plus grands fournisseurs constituent un sous-ensemble de ces fournisseurs.